



LA SOCIÉTÉ

ET

LES GOUVERNEMENTS

DE L'EUROPE

DU MÊME AUTEUR.

DIPLOMATES ET HOMMES D'ÉTAT EUROPÉENS.

TOME PREMIER, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Le prince de Metternich; 2° le comte Pozzo di Borgo; 3° le prince de Talleyrand; 4° le duc Pasquier; 5° le duc de Wellington; 6° le duc de Richelieu; 7° le prince de Hardenberg; 8° le comte de Nesselrode; 9° lord Castelreagh.

2e *édition, revue et considérablement augmentée.* In-8°.................. 7 fr. 50

TOME DEUXIÈME, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Sir Robert Peel; 2° le comte Molé; 3° le comte Capo d'Istrias; 4° le comte Rayneval; 5° le secrétaire d'État Gonzalvi; 6° M. Guizot; 7° M. de Gentz et M. Ancillon; 8° le comte de Laferronnays; 9° le prince de Lieven; 10° le duc de Gallo; 11° le duc de Broglie; 12° M. Martinez de la Roza........................... 7 fr. 50

TOME TROISIÈME, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Lord Palmerston; 2° M. Casimir Périer; 3° MM. Guillaume et Alexandre de Humboldt; 4° le duc Decazes; 5° le cardinal Pacca; 6° M. de Villèle; 7° les comtes Kollowrath, d'Appony, Fiquelmont et de Bellinghausen; 8° M. de Barante; 9° le comte de Toreno; 10° les comtes Benckendorff, Czernitscheff et Orloff. 1 volume in-8°... 7 fr. 50

TOME QUATRIÈME, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Le marquis de Normanby; 2° le duc de Mortemart; 3° le baron de Thugut et le comte de Stadion; 4° M. de Martignac; 5° le roi Léopold; 6° le duc de Bassano; 7° le comte d'Aberdeen; 8° le maréchal comte Sébastiani; 9° les comtes de Loevenhielm; 10° le comte de Saint-Aulaire; 11° le marquis de Palmella; 12° le roi Frédéric-Guillaume IV; 13° le pape Pie IX. 1 vol. in-8°...................... 7 fr. 50

François Ier et la Renaissance. 4 vol. in-8°....................... 20 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE CLAYE ET TAILLEFER,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

LA SOCIÉTÉ

ET

LES GOUVERNEMENTS

DE L'EUROPE

DEPUIS

LA CHUTE DE LOUIS-PHILIPPE

JUSQU'A

LA PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

PAR

M. CAPEFIGUE

TOME PREMIER

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

1849


BIBLIOTHECA·BODLEIANA·
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA

AU PARTI CONSERVATEUR

EUROPÉEN.



Ce livre, je le dédie à l'antique esprit de conservation en Europe. Je ne prends pas cet esprit dans une acception exclusive de telle forme de Gouvernement, mais dans son sens le plus étendu. Je définis le parti conservateur, celui qui veut garder comme une tradition sacrée, la religion, la propriété, la fa-

mille, l'autorité, l'ordre, la liberté régulière, choses saintes aujourd'hui très-menacées.

C'est un temps suprême pour le parti conservateur ; à lui seul il appartient de prouver qu'il a le droit, l'intelligence, la force, et qu'il sait distinguer le vrai libéralisme, la grande civilisation, de l'esprit révolutionnaire, qui est le retour à la barbarie.

Trève aux luttes d'opinions ; il n'y a plus qu'un danger, c'est la guerre sociale ; pour l'éviter, les Gouvernements doivent comprimer d'une main puissante, et de l'autre, organiser ; il ne suffit pas de constater les souffrances du peuple, il faut encore les secourir. Il ne suffit pas de comprimer le prolétaire, il faut l'élever, le moraliser, lui donner le pain du corps et de l'âme.

Ici donc est la grande tâche du parti européen, et ce livre est une collection de faits que

l'auteur met sous ses yeux, pour l'aider à remplir le rôle que la Providence lui impose, sous peine de s'abdiquer et de périr, comme le patriciat du monde romain.

Paris, ce 20 Mars 1849.

Dans la marche de l'esprit humain, une année paraît un point imperceptible, et il est rare que la grande et sérieuse histoire s'en occupe autrement que comme d'un jalon dans l'espace. Un véritable dédain se rattache à ces sortes de travaux dictés par la politique, almanachs des passions et qui apparaissent tout juste une fois l'année accomplie. Moi-même j'ai longtemps hésité devant cette publicité prompte, immédiate. De hautes considérations m'y ont déterminé.

L'année qui vient de s'écouler n'est pas une période ordinaire dans l'histoire; elle semble limitée et ne l'est nullement; seule elle résume un siècle de luttes entre les bons et mauvais principes. Tout y a marché si vite, qu'il n'est pas une seule question jetée au monde, depuis le Christianisme, qui n'ait trouvé son débat et quelquefois sa solution;

des enseignements nous sont arrivés par tous les points. Il y a eu tant de choses providentielles! tant de caractères dévoilés, tant de doctrines tombées, tant d'illusions détruites et avec cela tant d'enseignements, qu'on en serait à se demander si à travers ces fortunes abîmées, ces douleurs sociales, il n'est pas quelque chose d'heureux dans ce cataclysme européen. Il fallait, tôt ou tard, que la foudre éclatât sur nos têtes pour assainir l'atmosphère chargée de fétides vapeurs, et la vérité devait éclore comme une fleur sur les ruines.

La crise que nous subissons est si grave, les questions agitées sur le gouvernement, la famille, la propriété, le travail, les doctrines religieuses et politiques paraissent si considérables, que ce serait bien en limiter la chronologie, que d'en reporter l'exclusive origine même à la révolution de 1789. L'espace de soixante ans immense pour les contemporains n'est rien dans la vie de l'humanité: la décadence du Bas-Empire dura six siècles dans les convulsions, avec des haltes de gloire et de grandeur, au milieu des arts et de l'énervement des âmes, et le Christianisme mit trois siècles à triompher des doctrines païennes. Je crois donc que notre noble pays de France est dans un

état de lutte révolutionnaire depuis la Régence; il y a eu sans doute des intervalles d'ordre, de grandeur, de fermeté; mais dût-on m'accuser d'apporporter l'esprit des vieillards dans l'appréciation et le jugement des faits actuels, je n'en persiste pas moins à rattacher le principe de notre grande ruine à la philosophie du XVIIIe siècle, au matérialisme immonde de Hobbe et du baron d'Holbach.

Tout le monde y mit la main, rois, aristocratie de la terre et de l'Église; le peuple seul restait pur, on prit plaisir à le corrompre par des écrits et un enseignement pervers; il vivait corporé sous les bannières, avec le droit au travail, au secours, avec le respect pour la religion et la famille; on détruisit tout cela comme un préjugé. Au lieu de l'esprit de communauté, de l'assistance, de la hiérarchie, de la fraternité, débris du moyen-âge, on créa des masses tumultueuses, au service des passions, condamnées au travail des grandes mines industrielles. On ne vit pas que l'ordre ancien formait un système complet, créé par le temps, véritable ensemble de protection et d'harmonie : 1° que l'administration provinciale empêchait les grands centres de multitude; 2° que les couvents s'imposaient les devoirs de l'assistance; 3° que les corporations ré-

gulières d'ouvriers assuraient le droit au travail ; 4° que le célibat volontaire et l'unité chrétienne du mariage, empêchaient les accroissements immodérés de la population, et que les débauches en créant les grandes misères et les mauvaises mœurs, ramenaient les coutumes païennes ; société esclave et immonde, que le Christianisme avait secouée, comme Jésus avait chassé les vendeurs du Temple. L'Assemblée Constituante détruisit toutes les institutions du passé, si belles pour le travailleur et qui donnaient partout à l'ouvrier une existence collective.

On proclama la liberté des industries et des professions, le système anglais de la patente ; chacun dut lutter seul : la probité contre l'intrigue, la faiblesse contre la force, l'habileté contre la médiocrité paresseuse. Il y eut une foule et pas un peuple. Ces principes posés, une lutte immense commença dans la société industrielle, lutte pleine de prodiges et de merveilles : d'une part, les chefs-d'œuvre, les machines ingénieuses, multipliant les produits ; de l'autre, l'ouvrier trempé de sueurs avec un salaire insuffisant, la misère, le prolétarisme. On vit des masses si souffreteuses qu'on ne put y songer sans ouvrir son cœur à la

pitié ; et si maintenant vous supposez ces multitudes sans morale, sans frein, sans hiérarchie, quel péril pour la société ! Telle fut la classe ouvrière que la Constituante légua aux générations futures de la France : il en résulta comme un fruit sanglant et amer, ce mélange d'oisiveté et de crimes entretenu par l'assignat : il s'agissait moins d'organiser le travail en 1793 ; (l'industrie avait disparu), que d'entretenir, moyennant un salaire, un certain nombre de prolétaires pour un dessein politique. Heureusement, une glorieuse distraction, celle des batailles, vint grandir la situation du peuple. Sur la terre des prodiges naquirent les héros !

Au milieu d'un gigantesque édifice, l'empire de Napoléon, la destinée de l'industrie fut considérable : les sciences exactes, les découvertes du génie, lui vinrent en aide. La place de l'ouvrier fut marquée et sa tâche d'autant plus facile que les bras manquaient à l'œuvre ; les campagnes et les cités étaient dépeuplées. L'esprit de Napoléon était si puissant, si spontanément organisateur qu'on lui doit encore ce qui reste de corporations réglementées par des statuts : celle des bouchers, des boulangers, le syndicat des cour-

tiers, agents de change. L'esprit de corps et la hiérarchie allaient à cette haute intelligence, comme toutes les institutions d'ordre.

La Restauration amena la paix, et avec la paix la surabondance infinie de la population. Heureuse si, conséquente avec son principe traditionnel, la Restauration avait jeté un regard sur le passé pour y chercher, avec quelques modifications, le modèle de l'organisation paternelle du travail, telle que le moyen âge l'avait conçue ; elle ne le fit pas. C'est qu'alors s'élevait la vieille école libérale avec ses préjugés et ses maximes d'économie politique ; dans chaque corporation elle vit les jésuites, les ordres religieux ; elle laissa l'ouvrier misérable, isolé aux prises avec l'avidité du maître, avec un travail au-dessus de ses forces et un salaire au-dessous de ses besoins. Si l'école libérale lui troubla la tête avec la souveraineté du peuple, si elle lui corrompit le cœur par les mauvais romans, elle le laissa dans le servage de la manufacture, sous l'empreinte de fer de la machine ; les serfs eurent toutes les souffrances de l'esclavage et toutes les idées ardentes de la rébellion ; les petits livres vinrent agiter l'atelier, et le vieux libéralisme repoussa tout système répressif. L'opposition politique altéra

le sens des questions industrielles. L'organisation du travail des enfants dans les manufactures fut l'œuvre de la Chambre des Pairs, œuvre timide, incomplète et qui n'osa même pas, sous le roi Charles X, ordonner l'observation du dimanche.

On arriva ainsi au gouvernement du roi Louis-Philippe, qui fut lui-même le triomphe de la petite bourgeoisie égoïste et mal éclairée. Le caractère politique de ce système fut exclusivement de s'absorber dans les intrigues parlementaires, les calculs de majorités et de minorités, sans sortir des tendances du XVIII[e] siècle. Le roi tout entier à cette éducation philosophique fit des élections la grande affaire de son temps. On dédaigna les masses travailleuses qui avaient besoin du pain quotidien et du pain céleste, la vie du corps et de l'esprit. Comme le Gouvernement semblait les abandonner à elles-mêmes, il se fit une organisation souterraine à cette époque de théories discoureuses : ceux que le pouvoir ne savait pas grouper par la corporation et l'assistance légale, s'assemblèrent à l'appel des associations subversives et secrètes. Une partie de la presse les encourageait, les poussait, l'autre n'en tenait pas compte dans ses calculs politiques ; la bourgeoisie satis-

faite ne s'inquiétait du travailleur que pour en tirer le plus grand produit avec le plus petit salaire : que lui importait l'absence de religieuseté et de morale parmi la multitude ! Voltairiens et Frondeurs, les petits bourgeois étaient trop occupés d'expulser les jésuites pour s'inquiéter de la mauvaise éducation que l'on faisait au peuple dans les almanachs, les romans, les livres *ad usum tabernæ*. On pouvait infiltrer partout les théories contre le capital, l'inégalité des positions entre le travailleur et le maître, comme si tout cela ne laissait pas trace ! Un journal du Gouvernement parlait des barbares qui menaçaient la civilisation : que faisait-on pour empêcher la barbarie ? Point de règle, point de respect, plus de frein religieux : la bourgeoisie se serait soulevée en masse si, comme à Londres ou aux États-Unis, on l'avait obligée de fermer ses boutiques le dimanche ! Dieu réservait aux marchands un plus long et plus lamentable chômage que le repos religieux que l'Église imposait doucement aux ouvriers fatigués.

La source de ces mauvaises tendances venait de l'éducation depuis le XVIIIe siècle. L'Université a fait la génération actuelle ; à elle donc la responsabilité, car les âmes comme les corps se pré-

parent à la vie. A ces reproches on dit : « Sous l'ancien régime, l'éducation, mélange d'esprit religieux et laïque, créa la génération révolutionnaire de 1793 : pourquoi vous plaindre de l'Université moderne, qui certes n'en est pas venue là? »

Je réponds que depuis la Régence, l'école philosophique absorbait tout : tel jeune homme sorti du collége de Plessis ou d'Harcourt, arrivait tout-à-coup dans un monde de doute, d'impiété; et si, bel esprit, il voulait briller depuis le madrigal jusqu'à la tragédie, il devait sacrifier à l'encyclopédie. Cette éducation prépara les tendances de la première révolution; dans le baron d'Holbach, il y avait la génération de tous les hommes sanglants et à instincts matériels de la Commune de Paris, et Rousseau prépara l'école spiritualiste de Robespierre. Seulement, il y eut dans les événements et les caractères de cette époque une grandeur de formes, un fanatisme de sacrifices, une force de principes qui tenaient à des croyances profondes et à des supériorités hors ligne.

Durant la révolution française, il n'y eut pas, à proprement parler de système d'éducation populaire, on fit des programmes philosophiques accompagnés de pompes d'opéra : on n'eut ni le temps

ni la volonté de s'occuper des masses autrement que pour les jeter sur la place publique. Les choses restèrent ainsi jusqu'à la création du corps universitaire par Napoléon ; grande pensée d'ordre qui ne fut ni complète ni réalisée parfaitement ! L'empereur, l'homme essentiellement de hiérarchie voulait donner une forte direction à l'Université, et il l'eût jetée aux mains du clergé si la tendance philosophique n'avait pas dominé encore l'école littéraire, et si Napoléon n'avait eu cette mauvaise pensée « qu'il fallait au moins laisser la république des lettres. » Cette république était le XVIIIe siècle entier et debout dans l'Université, qu'en vain M. de Fontanes avait voulu entraîner dans d'autres voies. Comme la pensée militaire absorbait l'Empire, la discipline des corps l'emporta sur celle des âmes.

L'obéissance matérielle façonnée par l'empereur existait dans la société lorsque la Restauration prit le gouvernement ; mais l'indépendance la plus absolue, le désordre était dans les esprits. On entra en pleine encyclopédie avec les idées voltairiennes, les éditions de Rousseau, et une Université très-dessinée contre la liberté d'enseignement, tant elle craignait l'influence religieuse !

Les sociétés conservent toutes un certain instinct de ce qui les perd et de ce qui les préserve; si l'on avait laissé l'éducation libre, chacun serait venu au clergé, et les colléges de l'Université auraient été déserts : un père de famille, quelles que soient sa conduite et ses opinions, ne veut faire de son enfant ni un rebelle ni un rhéteur; l'Université maintint son privilége royal contre les principes royalistes, elle fit des républicains depuis les classes inférieures jusqu'à l'école normale; l'éducation fut philosophique du sommet à la base. On confia bien, (malgré les sarcasmes du journalisme sur les ignorantins), quelques enfants du peuple aux frères des écoles chrétiennes. Après cette éducation ébauchée, où allaient ces pauvres enfants? Dans les manufactures pour s'abrutir, ou dans les ateliers pour se corrompre.

L'atelier, il fallait l'élever, le grandir, le moraliser : on se contenta de l'espionner. La grande faute des gouvernements a été de négliger la direction de l'atelier où il y a des intelligences fortes, méditatives, railleuses; au lieu de les tourner contre la société, pourquoi ne les ferait-on pas servir à sa grandeur? Depuis que l'ouvrier, par le développement de l'industrie, était devenu aussi utile qu'un

soldat, il lui fallait une éducation fournie par l'État et des invalides créés par l'État, comme Louis XIV avait fait pour les débris de l'armée.

Sous Louis-Philippe, l'Université régna et gouverna presque sans contrôle avec les places et la direction morale du pays par le journalisme et les livres; à quelques-uns de ses professeurs, l'incontestable résultat d'avoir démoralisé les idées, éteint les croyances historiques sur le passé de la monarchie : d'où vinrent les mauvaises pensées et les mauvais livres? Est-ce que l'Université osa sévir contre un seul professeur qui glorifiait la rébellion et exaltait le régicide? Les petits livres qui allaient remuer les tristes passions furent pour la plupart l'ouvrage des membres du corps universitaire. Le grand chaos de l'éducation s'accomplit surtout pendant le règne de Louis-Philippe; il suffit de parcourir le Journal de la Librairie pour s'expliquer la décadence de toute idée juste et vraie. Nulle génération ne pouvait résister à cette fatale élaboration de toutes les déplorables idées. On avait semé, on devait recueillir.

Je ne parle pas des institutions politiques, elles sont des formes que le temps peut modifier; il n'y en a pas d'absolument bonnes et d'absolument

mauvaises : République, Monarchie, tout cela peut satisfaire une génération; mais les deux droits profondément altérés dans le XVIII[e] siècle, c'étaient la propriété et la famille; inutile de se le dissimuler, cela était un fait. Les systèmes de Hobbe et de Rousseau contre la propriété individuelle étaient restés jusqu'à la *Constituante* dans le domaine de la spéculation déréglée et solitaire. Quand la révolution éclata, la propriété reçut presqu'immédiatement une atteinte profonde par la mesure législative qui mit tous les biens du clergé sous la main de la nation comme ressource financière, en vertu de cette idée que l'État seul et grand propriétaire pouvait modifier la forme et les conditions de la propriété. C'était la première confiscation générale fondée sur le principe du communisme; car dans la pensée du législateur, c'était par une tolérance de la loi écrite que chacun possédait son champ, les corps comme les individus.

Deux ans après, l'État en vertu d'une raison politique, s'emparait par confiscation, de plus de trois milliards de biens d'émigrés, les distribuait, les vendait à vil prix. Le caractère sacré de la propriété allait-il rester le même après la proclamation de ces principes? Le discours de

Mirabeau sur la faculté de tester et de transmettre la terre, proclame à chaque page le droit de la souveraineté générale sur la propriété particulière : « La société, maîtresse de tout, tolérait la possession individuelle de chacun. » En vertu de cette souveraineté les substitutions furent abolies, le droit de tester restreint et l'aînesse proscrite ; atteinte profonde portée à la constitution de la famille, fondée sur la transmission de l'héritage.

Le saint code du foyer domestique n'avait-il pas été également altéré, du jour que le droit civil s'était froidement substitué au droit religieux dans tous les actes de la vie ? La naissance, le mariage, la mort, légalement constatés par l'inscription sur un registre, perdaient leur solennité ! L'union de l'homme et de la femme devenait un simple contrat que le divorce même pouvait briser : désormais allait disparaître l'antique famille du droit romain, ou la hiérarchie franque et gauloise du droit féodal. La société qui voyait la corporation disparaître et la famille s'affaiblir, ne se composa plus que d'une multitude, grand pêle-mêle, instrument de désordre, réceptacle de misère avec l'orgueil de se dire et de se proclamer souveraine.

Et pourquoi cela? c'est que les grandes sources régulières de l'assistance, du mutualisme, de la solidarité disparaissaient avec les couvents, la corporation et la famille. Il fallait encore recourir à l'État, remonter des masses à la dictature souveraine de tous, et faire distribuer les secours comme une aumône générale, une taxe des pauvres, sans même garder la vieille commune et l'antique paroisse. Tous les faux principes de l'école philosophique se transfusent ainsi dans les lois depuis 1790 jusqu'en 1802; le Code civil en est tout empreint. La société ne se sauve de tout ce désordre que par la dictature de l'Empire qui absorba tout, mais ne guérit rien. Sous le faible et honnête gouvernement de la Restauration, tous ces éléments de désordre se condensent pour éclater en Juillet 1830. Cette fois encore la société fut préservée par une transaction; néanmoins les faux principes au lieu de subir un échec, reçurent une consécration nouvelle : qu'est-ce qu'un trône qui a pour base la souveraineté du peuple ! On vit la propriété, la famille avec ce qu'il y a de saint, attaqués dans les journaux et les livres hautement prospecturés. Ils reçurent la sanction des sociétés secrètes dont une fraction proclame le matérialisme

des jouissances, et les autres le spiritualisme du prolétariat souffrant, qui prend pour symbolisme la Passion du Christ sur la croix.

Il ne faut donc pas accuser la révolution de Février d'avoir fait naître cet étrange état des esprits, d'avoir suscité cette violente guerre sociale ; si elle en a été l'occasion, la cause précipitante, et j'ai presque dit logique, le mal existait depuis longtemps; il s'était étendu de la France à l'Europe; il était prévu par tous les hommes d'État qui signalaient dans le communisme le danger pressant et vivace que le vulgaire des esprits de gouvernement n'apercevait pas.

Le véritable caractère de la révolution de Février a deux aspects : au point de vue politique, il peut être une surprise ; au point de vue social, c'est un événement parfaitement rationnel; la surprise consiste en ce qu'on a accepté avec étonnement et crainte ce qu'on n'attendait pas; la République au lieu de la Réforme ; l'événement rationnel s'est développé dans le socialisme en vertu de la logique inflexible; et ce ne sera pas trop de toutes les forces de la société pour lutter contre cette désastreuse conséquence. Il ne s'agit plus d'une petite lutte de parti, mais de la grande bataille livrée par tout ce

qui possède, aux classes pauvres et perverties; celles-ci sont moins fortes par le nombre que par les principes dont elle sont aujourd'hui en possession : elles attaquent l'ordre social, en vertu, pour ainsi dire de la législation qui le constitue.

Je me propose dans ce livre, d'écrire l'histoire de cette irruption soudaine des classes prolétaires dans la société gouvernementale; période d'une année si étrange et si fatale en enseignements, où tant de faux principes ont paru, tant d'hommes aujourd'hui vainqueurs, demain vaincus, ont été dévorés si vite, car le monde moderne n'a jamais présenté un spectacle aussi étrange que la période dominée par ce pouvoir qu'on appela le *Gouvernement Provisoire.*

Ce fut comme le renversement de toutes les idées dans le plus court espace de temps, une saturnale de principes, d'autant plus triste, qu'il y eut plus de faiblesses que de conviction, je le crois, dans la plupart de ses membres. Toutes les questions furent touchées et résolues avec une fatuité incroyable; les problèmes de l'humanité, les plus difficiles, les plus douteux, reçurent une solution immédiate et absolue; on jugea les systèmes antérieurs de politique, de finance, de justice, de

relations extérieures, avec une supériorité dictatoriale incompréhensible.

Dans cette époque d'humiliation véritable pour une nation civilisée telle que la nôtre, la rougeur de honte, pour le pays tombé en de telles erreurs pourtant applaudies, monta sur bien des fronts courbés par l'infortune. Les dictateurs jouèrent avec la révolte, semèrent les passions audacieuses parmi les ouvriers, avec un ton de douceur et de mielleuse humanité; devant chaque émeute agenouillés face contre terre, ils se mêlèrent si bien les uns les autres, qu'on ne distingua plus gouvernement, clubs, répression, émeute; le pouvoir appela lui-même les démonstrations populaires sur la place publique et s'en fit une arme contre l'opinion réelle et sérieuse du pays; et quand cette opinion va se manifester par l'élection générale d'une assemblée, ce pouvoir provisoire agit, dénonce, menace, pour dominer le sentiment général de la France. Ce n'est pas tout, les clubs prennent à Paris une si grande action, un pouvoir si étrange et si fort, que nul n'est libre dans la nouvelle Assemblée d'avoir une opinion en dehors de la limite que ceux-ci on tracée; de sorte que les Représentants du Peuple proclament unanimement et sans

débat les principes qu'ont imposés les démocrates, sous la menace d'être violemment dissous par la force brutale.

Cette concession si capitale, qu'elle est le chanment absolu du mandat électoral, ne suffit plus aux agitateurs des clubs. On peut voir et pressentir la lutte qui se prépare. Dans le parti révolutionnaire du 24 Février, il y a trois nuances : l'une que dirigent MM. Blanqui, Barbès, Raspail va droit sans hésiter au renversement de l'Assemblée et du Gouvernement tout entier ; l'autre qui a sa représentation dans le pouvoir par MM. Ledru-Rollin, Caussidière, Flocon et Louis Blanc voudrait dominer un pied dans le ministère, l'autre dans l'opposition ; elle est comme l'image du Gouvernent Provisoire. La dernière enfin, très-satisfaite d'avoir poussé l'Assemblée à l'acceptation du 24 Février, ne voudrait plus qu'en tirer un parti personnel dans l'État, un pouvoir effectif et tranquille. Les trois vieilles nuances profondément antipathiques de la *Tribune*, *de la Réforme*, et du *National*, reparaissent dans la lutte du 15 mai ; de tous ces hommes, les uns envahissent l'Assemblée, les autres ne sont pas fâchés de lui donner une leçon pour arriver à leur fin d'intimider et

de contraindre : les républicains politiques font de tout cela une exploitation fort habile qui met le pouvoir dans leurs mains ; ils n'aiment pas l'Assemblée, mais si elle les sert ou les appuie, à quoi bon la renvoyer? Toutes les forces vitales de la société, depuis la garde nationale jusqu'au commandement de l'armée, toutes les institutions politiques, depuis la commission exécutive jusqu'à la présidence de l'Assemblée : relations extérieures, politiques du Gouvernement, sont sous la main d'une seule nuance d'hommes qui prennent les douceurs et la responsabilité du pouvoir.

L'intervalle qui s'écoule depuis le 15 mai, jusqu'aux journées de juin, est certainement la plus fatalement active, et la moins explicable : le personnel de la Commission exécutive, diffère peu du Gouvernement Provisoire; les honnêtes gens se reconnaissent avec espérance ; il y a un souffle de bien public qui enfle la voile ; les pilotes sont indécis, les volontés diverses, toutefois le péril est connu, et il se révèle dans la lutte avec les ateliers nationaux et les clubs. La Commission exécutive a de bonnes intentions, je le crois ; mais peut-elle sauver la situation avec le personnel dont elle est composée? Il s'agit d'engager une lutte avec la dé-

mocratie turbulente et la place publique : or, dans cette Commission de Gouvernement, se trouve M. de Lamartine, le promoteur étourdi de la République, âme faible dans une imagination de poète, avec un courage personnel qui s'attiédit et s'efface devant la crainte de perdre sa popularité ; peut-il aujourd'hui combattre les forces perturbatrices avec la vigueur, la sincérité, le dévouement nécessaires? M. Garnier-Pagès, qui naguère ministre des finances, a été le plus étrange socialiste par ses maximes de crédit et ses actes, peut-il rationnellement lutter contre les doctrines du communisme et les clubs? Si M. Arago lui-même, examinait son passé, qu'y trouvait-il le 17 mars? Le souvenir de l'inconvenante leçon donnée par lui à la garde nationale à l'occasion d'une démarche qui aurait épargné le pêle-mêle d'un peuple tout entier armé que l'on retrouve ensuite derrière les barricades aux journées de juin.

M. Ledru-Rollin avec plus de netteté que ses collègues dans ses convictions était-il une garantie d'ordre et de gouvernenement pour la classe moyenne incessamment dénoncée par ses amis? Restait M. Marie, esprit déclamatoire qui passait la seconde partie de sa vie à donner un

démenti à la première. Toute cette période de la Commission exécutive, n'est qu'une lutte alternative de colère et de ménagements contre les clubs et les ateliers nationaux; on se prépare visiblement à une bataille qu'un peu de volonté et d'énergie aurait pu éviter. Il faut moins en faire le reproche aux hommes, qu'à la situation elle-même et au but que les démocrates rationnels se sont proposé. Ils savent bien que la France ne veut pas de leurs idées; ils craignent de la laisser dans sa pensée libre, spontanée, et néanmoins ils sentent la nécessité de combattre l'anarchie; d'où résulte une situation du juste milieu, presque comme celle de Louis-Philippe; elle explique les hésitations et les tâtonnements dans les journées du 18 au 21 juin. On voudrait bien réprimer l'anarchie matérielle, mais on se garde de laisser l'opinion publique, à son expression libre, on la redoute presque au même degré que le désordre. Pour se sauver d'un double danger, on a recours à la dictature militaire, au service peut-être d'une opinion qui a besoin de se débarrasser de quelques extrémités qui la gênent.

Par instinct traditionnel, l'auteur de cette his-

toire aime les Gouvernements forts; or la force vient de deux sources : le droit héréditaire, quand il est une croyance; la répression vive et matérielle, quand le principe couronné a disparu de la société. Ce pouvoir extrême créa l'état de siége; on ne doit point s'en plaindre, car il sauva la civilisation d'une grande ruine, sans altérer dans les âmes cette triste conviction que les seuls coupables n'étaient pas les malheureux qui saisissaient les armes contre la propriété et la famille, mais bien les hommes d'enseignements et de paroles qui les avaient enivrés de flatteries et troublés par leurs basses adulations. L'immoralité de la situation résultait précisément de ce qu'une grande partie des provocateurs de quinze ans alors à la tête du pouvoir, poursuivaient les prolétaires qui n'avaient fait que prendre au sérieux leurs paroles. Il en résultait également une autre grave leçon, c'est que tous ces écrivains naguère si amers de reproches contre les pouvoirs honnêtes et libéraux de la monarchie, maîtres aujourd'hui du Gouvernement, ou ses appuis, se permettaient les plus audacieuses violations du droit public et privé. Je le constate sans en faire un reproche : un hommage aux principes est toujours un événement désirable pour la force

de l'avenir de la société ! Aux jours plus heureux, elle pourra le rappeler.

C'est comme opposition à la double influence de la dictature du général Cavaignac et de l'Assemblée Nationale, que s'est accomplie l'élection du prince Louis Bonaparte ; événement immense qui a mis fin aux principes politiques d'une école insensée et à tout ce qu'elle a produit, hommes et pouvoirs ; il ne faut pas croire que les idées s'effacent avec la même rapidité que les événements s'accomplissent ; une chose vit galvaniquement bien après qu'elle a succombé ; au 10 décembre, les souvenirs de l'Empire ont vaincu la pensée exclusivement démocratique ; il serait inutile de le dissimuler ou de le contester. Cette lutte ne se produit pas pour la première fois : elle rappelle le 18 Brumaire et les *Cent Jours* où les Jacobins et Bonaparte se trouvèrent toujours en présence, hostiles et haineux ; la conduite indigne des révolutionnaires après Waterloo contre l'empereur Napoléon dans la Chambre des Représentants, fut la réaction jetée à la face des souvenirs du 18 Brumaire ; l'élection de Louis Bonaparte est la réaction contre la Chambre des Représentants de 1815. Les choses se tiennent et se lient dans

un enchaînement éternel et logique. Napoléon fut l'ordre couronné par la force et la nécessité.

Le présent livre est surtout complet au point de vue européen. Il ne faut pas oublier que la révolution voulait grandir sa ligne de défense au dehors : en Espagne, en Portugal; le parti révolutionnaire chercha son point d'appui en Suisse, en Italie, et dans les entrailles de l'Allemagne, au centre même des nations slaves.

C'est dans cette situation que le pouvoir de Février a pris la diplomatie; la lutte a été vive, quelque temps douteuse; l'Europe doit son salut moins à ses souverains, qu'au parti aristocratique et militaire qui a saisi fermement le vieux glaive du droit traditionnel. Je ne sache pas de période où la prudence humaine ait déployé plus de ressources pour lutter contre la démocratie qui s'agitait partout en même temps : à Londres, Bruxelles, Berlin, Vienne, Rome, Naples et Turin. Le document qui fera peser à jamais une responsabilité lamentable sur M. de Lamartine, c'est sa circulaire de promesse et d'encouragement jetée partout aux tentatives de révolution et qui mit le feu aux quatre coins de l'Europe; elle rappelle les plus mauvais jours de Brissot, le faiseur de

phrases diplomatiques contre les rois; avec cette différence néanmoins que l'Assemblée législative déclara la guerre et la fit selon sa parole, tandis que la circulaire du 5 mars offrit sans raison l'épée de la France, et n'osa pas la tirer du fourreau, quand les cabinets se raillèrent de sa parole, comme du vain son d'une lyre.

Aujourd'hui l'Europe plus ferme et plus heureuse que nous, vient d'échapper à la conjuration du communisme. Sa cause est sauvée : elle va même obtenir de cette expérience une plus grande force, une unité gouvernementale qu'elle n'avait plus depuis 1841. Les idées révolutionnaires ont été partout vaincues, et les traités de 1815 seront respectés; nul ne tirera l'épée contre eux. Le manifeste du 5 mars restera comme un acte coupable d'adulation envers les clubs, le baisepied donné à la propagande.

Le caractère de ce livre sera celui d'un grand calme, d'une invariable et constante impartialité : combien serait petite la colère à côté des périls de la société? la passion ne serait en ce cas que de l'orgueil et de l'égoïsme; les événements, les actes sont de telle nature qu'ils parlent plus haut que tous les commentaires : chaque fois que l'huma-

nité subit une épreuve formidable, comme aux XIe, XVe, XVIe et XVIIIe siècles, il suffit de s'en faire les chroniqueurs pour que l'enseignement en ressorte tout seul; il faut être sobre de réflexions et de jugements. Nous échappons à la plus grande crise des temps modernes, à celle des faux principes et des sophistes armés. Sans récriminer sur le passé, nous devons à la société, à notre France aimée, tout ce que nous avons d'intelligence et de force pour rétablir le calme des cœurs, la rectitude des idées parmi les masses. De grands coupables lui ont donné des désirs bruts et des appétits illimités en créant des jalousies entre les enfants d'une même patrie.

Il faut que la leçon profite à tous, aux gouvernements comme aux partis : aveugle serait celui qui ne verrait pas la nécessité de faire quelque chose pour le prolétariat. Il ne suffit pas de réprimer les masses par la force, il faut leur donner le bien-être qu'elles méritent, l'éducation religieuse qui les élève. Toute affaire cessante, la classe moyenne doit s'occuper du peuple; les éléments anciens manquent sous nos pas, il faut en trouver de nouveaux dans l'éducation, l'atelier, la corporation, l'assistance et les invalides du travail,

(pensée du roi Charles X). L'injustice et la misère réveillent les antagonismes.

Autrefois la classe moyenne avait dit : Plus de clergé, plus de noblesse; aujourd'hui le talion arrive, et d'autres disent aussi : Plus de bourgeoisie. Il y a trop d'élévation dans les esprits pour éprouver une satisfaction historique de ce châtiment : le passé est irrémédiable, la tâche de la politique, c'est l'avenir.

LA
SOCIÉTÉ
ET
LES GOUVERNEMENTS
DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

L'année 1847 s'était accomplie sous de sinistres auspices ; une grande pénurie de grains, j'ai presque dit la famine avait cruellement affecté les populations. Cette calamité avait paru avec les caractères les plus étranges et que les Romains auraient considérés comme de funestes présages ; le grain semblait mûr et magnifique et sa couronne d'or faisait fléchir la tige : mais quand on le touchait, comme les fruits de la mer morte, il devenait poussière. En vain les efforts du Gouvernement et l'activité du commerce avaient cherché à combler cette absence de récoltes ; le prix du blé était resté excessif. La bienfaisance générale venue au secours des classes souffreteuses, n'avait pu répa-

rer toutes les infortunes. Peut-être aussi le Gouvernement se borna trop à des mesures régulières d'économie politique, sans se manifester par ces actes de charité publique et populaire toujours indispensables pour conquérir le dévouement et l'amour des multitudes.

En même temps on attendait avec anxiété un fléau qui semblait s'avancer à grands pas : le choléra ! on le voyait partout avec ses affreux symptômes de mort rapide, impitoyable comme la foudre ; les journaux annonçaient sa présence tout à la fois à Moscou, à Vienne, à Berlin ; et un moment l'opinion générale fut qu'il s'était montré déjà sous le linceul à Paris : il y avait au fond du pays une inquiétude vague, une de ces tristesses qui sont comme le pressentiment des chutes et des catastrophes ; on s'interrogeait sur les précautions à prendre, sur les moyens de conjurer les périls.

L'ordre moral lui-même, était profondément troublé. Cette année avait retenti d'une poursuite judiciaire sur d'immenses corruptions; les peuples s'exagèrent toujours sans doute les mauvaises tendances de leurs Gouvernements; il est malheureusement des nécessités qui tiennent à l'administration publique : mais ici un grand procès devant

la Chambre des Pairs avait montré la plaie hideuse et fatale tout à nu; des ministres secrétaires d'État condamnés et flétris! (et ce qui était plus encore que cette flétrissure) le Gouvernement tout entier accusé de complicité et à qui on pouvait jeter à la face ces terribles paroles « vous êtes un corrupteur. » Il ne faut pas dédaigner ces choses-là quand on est pouvoir ; le sens moral d'un peuple ne peut pas être absolument perverti : supposez la dictature la plus puissante, la plus incontestée, si on peut lui dire qu'elle est corrompue, elle a bien peu de de temps à régner.

Un souffle d'iniquité semblait pénétrer les hautes classes de la société et les offrir sous les plus tristes aspects au peuple. Au mois d'août, à peine sorti du procès de M. Teste, on eut le drame sanglant de la famille Praslin. Jamais crime n'avait été plus hideux, et surtout n'avait plus ouvertement dévoilé la vie intime de ces grandes familles que la fortune et la naissance avaient dotées de leurs biens les plus précieux : l'adultère, l'assassinat, la débauche, la satiété réunis à la fois sous un vieux blason ! Que de conjectures fatales et de longs raisonnements ne dut pas faire le peuple, que de réflexions justes ou exagérées, se pré-

sentèrent à son esprit sur les caprices de la destinée, l'antagonisme entre la fortune et la vertu. Il fallait désormais douter de Dieu ou croire que la destinée ou la fin dernière de la société n'était point encore accomplie, puisque la grandeur des races se liait avec leur honte publique.

Cette accusation fatale contre les hautes classes de la société (l'immense majorité était généreuse et secourable aux pauvres), se trouvait exploitée par les livres, sur la scène, partout où le peuple cherche et trouve ses émotions; il n'était pas un drame, une grande ou une petite pièce qui ne présentât le spectacle d'un riche escroc, hautain, fier; d'une femme du monde élégante et parée, sans pudeur, sans honneur à côté de l'ouvrier honnête, du chiffonnier admirable qui jetait de la boue à la noblesse, et au salon doré. Ce n'était même plus la bourgeoisie que les livres mettaient en opposition avec la richesse et la fortune aristocratique, mais les classes les plus maltraitées par le sort : *Riche et pauvre*, les *deux Serruriers*, *Robert-Macaire*, le *Chiffonnier*, n'étaient-ils pas l'exaltation du prolétarisme et des excitations, jetées à ses appétits grossiers? Dans les romans de MM. Eugène Sue, F. Soulié, Félix Pyat, et même dans ceux de

M. de Balzac; dans les élégies monotones de Georges Sand, l'homme du peuple était tout ce qu'il y a de généreux et de grand, et les classses supérieures abâtardies devaient chercher la force et la vie désormais dans la source robuste des travailleurs. Cette littérature fatale, était offerte à tous, même par les journaux conservateurs.

Aveugle était donc celui qui ne voyait pas qu'une immense révolution sociale s'avançait : il ne s'agissait plus seulement d'une modification de la loi constitutionnelle ou d'un changement dans la forme politique, comme pouvait le croire la classe moyenne honnête et paisible. La réforme d'une des bases de la Constitution ne pouvait être qu'un accident, qu'un prétexte ; la brèche une fois faite, les flots pénétreraient partout; c'était à peine assez pour la conservation de la société, que le Gouvernement et la bourgeoisie fussent d'accord dans la résistance; que serait-ce s'ils se divisaient jamais sur des questions de détails, sur le plus ou le moins de droits ou de devoirs des autorités politiques? Le temps était aux orages, les vives passions ne calculaient pas les conséquences de chaque démarche : on s'occupait trop de liberté et pas assez d'autorité et de moralité.

Ce qu'on appelait la démocratie, le prolétariat, les classes déshéritées avaient acquis elles-mêmes une certaine force, une règle et avec cela l'orgueil de leur supériorité. Toute fraction du peuple qui aspire à gouverner s'organise, c'est sa loi nécessaire : elle se prépare à la vie nouvelle par l'éducation et l'application, et à travers d'incontestables progrès, la multitude avait acquis les notions les plus extrêmes sur ses droits, une certaine science de petits livres souscrits à deux sous, la seule librairie des ateliers. Il y avait des ouvriers poètes, historiens, philosophes ; l'éducation qu'on avait faite à ce peuple n'était ni bonne ni complète ; mais il la corrigeait par un sentiment porté jusqu'à l'exaltation, l'amour de la patrie, la fierté du nom de France. Le travailleur semblait s'incarner au sol, les douleurs du pays, ses humiliations étaient les siennes et les chants révolutionnaires, musique sinistre des partis, vibraient jusqu'au fond des entrailles.

L'excellente nature de l'ouvrier si confiante devait être facilement exploitée par les bonnes et mauvaises doctrines; or les théoriciens ne manquaient pas. A l'éloge du temps, il faut dire que l'esprit voltairien et incrédule avait beaucoup perdu

de son crédit sur le travailleur : le Christianisme se révélait à lui avec son véritable caractère de fraternité et d'égalité ; on ne raillait plus la divine mission de Jésus, le Christ incarné et rédempteur, né pauvre dans une étable. Le bon sens inné de l'ouvrier, les remarquables pamphlets de M. de Cormenin avaient réveillé au cœur de tout ce qui travaille et sue sous le faix, les trésors immenses de l'organisation chrétienne qui dans sa longue histoire avait tout prévu, tout résolu : l'égalité fraternelle, l'association et jusqu'à un certain point le communisme moral, absolu, parfait dans les ordres religieux : quels plus grands communistes que les moines chez lesquels le tien et le mien étaient des mots parfaitement inconnus ? Quelle magnifique dictature que celle de l'abbé supérieur de tant de corps et d'âmes? Les doctrines de Fourrier, sur les phalanstères, n'offraient aucune nouveauté, si ce n'est qu'elles faisaient une plus large part au sensualisme grossier et matériel. Le communisme chez les moines était d'ailleurs un sacrifice volontaire.

La doctrine qui faisait le plus grand progrès dans l'atelier était celle de l'organisation du travail; c'est-à-dire un nouveau mode de répartition du ca-

pital et de l'œuvre, théorie imprudente qui bouleversait la société industrielle : une certaine école à la tête de laquelle se trouvait M. L. Blanc, esprit absolu et à périodes, avait voué une véritable haine au capital; comme si le capital n'était pas la première source de l'industrie vive et puissante! Selon ce dangereux utopiste, le capital était un despote qu'il fallait détruire pour substituer les vrais principes de l'organisation du travail; avec la suppression du capital, il appelait l'intervention de l'État, l'association de l'ouvrier et du producteur, l'égalité des salaires. Tout ce qui demeurait rationnel dans cette théorie était ancien ; il y avait longtemps que l'État intervenait dans le règlement des industries par l'examen des statuts, et la surveillance de la manufacture ; mais il laissait la liberté des transactions, la concurrence surtout qui n'est au demeurant que l'émulation et le progrès. La doctrine de M. L. Blanc menait invariablement la société au despotisme de l'Égypte sous Méhémet-Ali avec les Fellahs et l'industrie centralisée dans les mains du Pacha; il attachait l'ouvrier au plus terrible des esclavages, le besoin et la faim.

Au reste l'atelier très-impressionnable pour tous ceux qui s'occupent de sa destinée, acceptait avec

empressement les écrivains de toute espèce qui parlaient de ses droits et de ses intérêts. Quand on n'est pas complétement heureux, il est si naturel de fouiller et de regarder autour de soi, pour améliorer sa condition. L'atelier, longtemps une grande famille joyeuse, insouciante, avait pris depuis quelques années une nouvelle direction, sombre, inquiète, réformatrice, avide sourtout d'un avenir indéfini qui caressait les amours-propres. Les systèmes de MM. Fourrier, Victor Considérant, Pierre Leroux, Jean Reynaud, les almanachs icariens de M. Cabet, les écrits de M. de Lamennais, Cormenin partageaient avec les glorieux bulletins de l'Empire et les histoires de la révolution française le temps et les loisirs de l'ouvrier. Celui-ci avait visiblement progressé vers les désirs vagues, indéfinis que son éducation nouvelle ouvrait devant lui, en comparant ces idées et ses ardentes passions ; il avait son journal spécial rédigé par ses compagnons, ses amis avec une certaine rectitude de pensées et quelque éclat de style. L'ouvrier voulait se rendre digne de l'avenir par une éducation plus forte et vigoureuse qu'il espérait bien mettre en pratique dans les affaires de Gouvernement.

Pour les esprits sérieux, la question désormais était toute sociale, il s'agissait d'une transformation complète du vieux peuple des travailleurs, et ceci donnait moins d'impressionnable actualité aux questions politiques qui désormais n'étaient qu'un prétexte, un moyen d'aboutir et non pas une fin absolue : que le Gouvernement restât monarchique, qu'il se fît républicain, la difficulté n'en demeurait pas moins la même au point où étaient parvenues les deux idées antagonistes d'aristocratie ou de démocratie.

1° Je dois remarquer un phénomène assez curieux qui se produisait quant à l'idée démocratique; c'est qu'elle était partout dans l'éducation, dans les principes, les mœurs, au théâtre, dans les souvenirs, favorisée par le Gouvernement lui-même ; et que pourtant elle était profondément antipathique aux intérêts, aux émotions et j'ai presque dit à la quiétude sérieuse des esprits ; à tous elle se présentait avec le cortége de la guerre européenne, de l'anarchie, des proscriptions affreuses et du fatal échafaud. Ce qui avait été écrit depuis quinze ans sur les annales révolutionnaires n'était pas capable de rassurer les âmes : tous les livres étaient à l'éloge, à la glorification

des votes absolus de la Montagne, à la déification de ses excès et de ses héros : Rosbespierre, Marat, Saint-Just : on exaltait même le tribunal révolutionnaire comme une cour de justice nécessaire aux temps de crise. En face de ce culte nouveau, le triomphe de la démocratie faisait peur à tous les hommes calmes, rationnels et à plus forte raison à tous les esprits timides, craintifs devant les moindres émotions de la politique.

2° L'idée monarchique convenait mieux aux habitudes paisibles du pays : on s'était accoutumé à la sécurité que semblait promettre le principe héréditaire (bien que depuis 65 ans il n'eût pas été une seule fois appliqué). Nous avions un goût naturel de distinctions, de noblesse, de gentilhommerie vraie ou fausse; nos modes, nos plaisirs se ressentaient de cette éducation transmise par nos pères et conservée même sous la Convention Nationale. Notre caractère léger, un peu vaniteux se complaisait à tous les titres ; bien des noms austères parmi les chéris de la démocratie s'étaient séparés de la Monarchie à cause du refus d'une charge de cour en vain sollicitée : pourquoi en faire un reproche ? n'était-ce pas dans la nature du cœur humain; l'esprit d'une nation ne se change

pas ainsi : la vieille Gaule s'était transfusée chez les Francs avec ses mœurs légères, turbulentes, ainsi que l'avait vue César.

Ajoutez la masse si considérable des intérêts ! il en avait été créé d'immenses sous la protection de l'ordre monarchique : le crédit public si misérable sous la République et l'Empire avait pris un développement sans limites depuis 1814. L'État avait tout payé avec la seule force que donne la confiance générale. Paris avait vu sa population riche s'accroître d'un grand tiers ; ses boutiques splendides ornaient toutes les rues comme de grands bazars. D'après le relevé général et en partant de 1830 seulement, 117 rues nouvelles avaient été percées, 2175 maisons bâties, et 15 passages; sa population s'était accrue de 200 mille âmes, sans compter plus de 45,000 étrangers qui jetaient leur or et leur luxe dans nos théâtres, nos fêtes. Toutefois aux derniers temps (1846-1847) il y a avait eu de véritables exagérations dans les éléments du crédit public, et la cause en était moins dans l'esprit du Gouvernement que dans un vaste désir d'imiter les Anglais ; la place était chargée de produits et d'effets en circulation : les valeurs d'actions sur les chemins de fer multi-

pliées à l'excès subissaient une grande dépréciation; qu'est-ce que tout cela quand la confiance existe? un temps d'arrêt bientôt effacé par le mouvement naturel des affaires. La dette publique elle même n'est qu'un moyen de circulation qui donne l'activité et la vie à tous les grands ressorts de l'industrie et de la propriété. L'État trouvait à emprunter par la dette flottante 600 millions à 3 % qu'il pouvait consolider par un emprunt.

C'était de l'union instinctive et rationnelle de la classe moyenne et de la Monarchie qu'était née l'impulsion vers le bien-être, cette prospérité incontestée, qui avait duré pendant treize ans sans nuages. A partir de 1844 des symptômes visibles annoncent une certaine altération dans les rapports de la couronne et de la bourgeoisie ; elle provenait de plusieurs causes : lorsqu'il y a un péril actuel, menaçant on se rapproche, on se ligue, on ne laisse ses rangs ouverts ni aux ennemis, ni même aux douteux. Mais lorsque le péril passe, la tranquillité acquise crée une sécurité générale, alors comme on ne craint plus pour soi, viennent les aigreurs, les récriminations sans mesure, contre le pouvoir, sur des riens, des incidents, des mal-entendus. Or, la bourgeoisie trouvait que de-

puis la consolidation absolue de la maison d'Orléans, celle-ci avait fait trop pour son pouvoir et pas assez pour la révolution ; la bourgeoisie si hautaine pour la démocratie usant et abusant d'elle par la rigueur des loyers et des salaires, avait au moins une éducation aussi fausse sur les choses religieuses et politiques. La bourgeoisie joignait à des sentiments honorables, des préjugés, des irritations très-susceptibles, et la maison d'Orléans depuis la mort du prince royal avait incontestablement perdu de sa popularité ; on avait exagéré les atteintes que le pouvoir portait à la liberté générale et aux franchises particulières.

Au milieu d'une licence sans exemple, on faisait un tableau vulgaire et rembruni de la politique extérieure, de ce qu'on appelait les lâchetés et les concessions du Gouvernement français. La diplomatie traditionnelle mal traduite ou faussement interprétée était dénoncée comme un égoïsme de race et de maison : en un mot, l'attitude de l'opinion à l'égard du pouvoir était si vive, si colère, qu'il était impossible à une autorité de se maintenir dans sa force morale. Je défie en France, à toute puissance publique quelle que soit son origine, de vivre longtemps en face d'une presse hostile qui a trop d'es-

prit et pas assez la science des affaires; jamais le journalisme, jusqu'alors au moins, n'avait commis de tels exès avec toute impunité, car la répression était devenue impossible en vertu de l'esprit général du jury qui partageait les préventions et les hostilités de la classe moyenne. Les écrivains pouvaient tout dire sans être poursuivis, et les théories les plus hardies trouvaient des approbations publiques libres et hautaines.

En dehors de la question sociale telle que je l'ai posée, il y avait encore des partis exclusivement politiques, issus de l'opinion bourgeoise, dans ses diverses nuances. Le temps était passé où les graves perturbations portées dans les affaires par la révolution de Juillet, avaient opéré une fusion de toute la bourgeoisie, afin de résister au parti démocratique pur. Avec une grande unanimité d'opinion, la classe moyenne avait lutté de 1830 à 1835 contre les tentatives des républicains en y apportant même une sévérité implacable que ne méritaient peut-être pas de jeunes et braves hommes qui mouraient martyrs d'une idée, d'un culte révolutionnaire; ne les accusons pas, il y avait bien d'autres coupables, et la bourgeoisie elle-même n'avait-elle pas fait la faute de se

séparer de la Restauration qui avait fait sa fortune? Des divisions successives vinrent affaiblir le parti bourgeois. MM. de Lafayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure), défectionnèrent, depuis 1832; puis M. Odilon Barrot, après le compte-rendu. Contre ces premières oppositions s'organisa le ministère de M. Casimir Périer, et après lui la fusion de MM. Guizot et Thiers dans le cabinet du 11 octobre, qui afficha une résistance trop ouverte, trop irritante; celle d'une révolution, tremblant devant ses principes. La couronne triompha de tout en laissant des germes de haine dans le cœur des démocrates; le danger des Gouvernements forcés de s'éloigner de leur principe dans l'intérêt de l'ordre, c'est de blesser trop ouvertement ses fondateurs sincères; le pouvoir de Juillet devait son triomphe à l'idée démocratique et le parti gouvernemental l'insultait, la raillait avec un entier oubli des sentiments de gratitude que le trône de Juillet devait à sa mère; c'était plus qu'une mauvaise action, c'était une faute.

Cette séparation déjà grave devint un morcellement très-vif, irréparable lors de la rupture entre M. Thiers et M. Guizot, en 1839; on put dire alors des choses très-saisissantes à la classe bour-

geoise pour la détacher de la politique de Louis-Philippe. Jamais les partis n'oublient les antécédents des hommes appelés à les gouverner, et en cela ils ont un instinct très-rationnel ; l'éducation laisse sur chacun de nous une empreinte indélébile ; les changements ultérieurs ne pénètrent pas au-delà de l'épiderme ; nous naissons et mourons avec la même idée ou le même sentiment.

Je n'ai point à discuter la supériorité de M. Guizot ; mais nul nom ne convenait moins à la classe bourgeoise pour le triomphe de laquelle il avait si longtemps combattu. M. Guizot avait appartenu à la Restauration de 1814, et à la partie des opinions européennes, sous M. de Talleyrand, et ces deux faces de l'histoire du pays étaient profondément odieuses à la classe mitoyenne : dire pourquoi? ce serait entrer au plus profond de la plaie, la fausse éducation historique de la France écrite même par l'Université. M. Thiers avait des habitudes bien plus anti-libérales que M. Guizot, et pourtant il convenait mieux aux idées, aux mœurs, aux allures de la révolution. M. Thiers, dans l'opposition, était un mal irréparable pour la monarchie de Juillet ; il parlait vivement à une partie de la presse populaire, qu'il avait plus en-

chaînée que M. Guizot, et à toute une opinion qui le soutenait personnellement. Comme un enfant gâté, M. Thiers avait des griefs contre la cour ; et la bourgeoisie aime ces sortes de caractères frondeurs, sans respect pour ce qui est haut ; de manière que la scission devenait chaque jour plus profonde ; M. Guizot n'avait plus autour de lui qu'une coterie de gens honnêtes, spirituels, dévoués ; la grande majorité bourgeoise et marchande était passée au *Constitutionnel*, au *Siècle*, c'est-à-dire à M. Thiers, à M. Odilon Barrot, et demandait la réforme, mot vague, électrique, derrière lequel on pouvait cacher une révolution.

Cette situation nouvelle de la classe moyenne méritait de fixer l'attention, examinée surtout au point de vue des opinions extrêmes qui attaquaient l'ordre politique dans son ensemble et dans ses détails, j'entends parler des légitimistes et des républicains de toutes les nuances, ennemis irréconciliables de l'ordre établi. La nouvelle cour mettait un grand prix au ralliement des légitimistes ; c'était un de ses soucis, parce que le roi Louis-Philippe, Bourbon avant tout, n'apercevait l'éclat et presque la sécurité de l'avenir que dans l'appui d'une fraction de la noblesse, propriétaire et reli-

gieuse, qu'il n'aimait pas, et qui ne l'aimait pas davantage. Il y a toujours un charme secret, un indicible prestige dans les grands noms de race. Ces émotions qui ne s'éteignent pas avaient séduit Napoléon lui-même au milieu de sa gloire. Il y avait fête aux Tuileries, sous Louis-Philippe, lorsqu'un Mouchy ou un Grammont paraissaient à une réception du soir. Mais si la cour nouvelle pouvait acquérir quelques individualités du *parti* gentilhomme, souvent un peu honteuses de leur rôle, la majorité des légitimistes restait fière et dédaigneuse, et en dehors du Gouvernement nouveau, qu'elle attaquait comme toutes les opinions hostiles avec dessein de le renverser. Rien ne s'était altéré dans leurs haines vives et profondes contre Louis-Philippe, qui se manifestaient par des paroles injurieuses; ces répugnances allaient à ce point que pour la grande majorité des légitimistes, mieux valait toute espèce de Gouvernement, les Napoléon, la République même, que le triomphe du principe qui, pour eux, était la plus odieuse usurpation, parce qu'elle était la plus rapprochée du trône et que surtout elle pouvait durer comme en Angleterre après la révolution de 1688.

A côté de ce parti, on aurait eu tort de placer le clergé, qui depuis 1836 avait pris une attitude particulière à l'égard de la société et de la Monarchie. De 1830 à 1835, il existait dans l'Église un dévouement absolu envers la branche aînée des Bourbons; les évêques avaient si longtemps associé leur cause à celle du pieux et loyal Charles X! Mais à partir de cette période, il se manifesta de nouvelles tendances dans le clergé. La grande majorité n'aimait pas Louis-Philippe dont le caractère sceptique et voltairien ne correspondait pas aux sympathies croyantes du clergé ; l'épiscopat était convaincu que le roi des Français avait hérité l'indifférence matérialiste de son père, pour les doctrines catholiques , que s'il faisait quelque chose pour l'Église, c'était en vertu d'une idée politique et pour se donner de la force morale; or, les âmes ont seules une puissance d'attraction sur les âmes; quand on ne se donne pas avec ce qu'on donne, ce n'est qu'un bienfait matériel qui n'a pas de portée; quelques évêques seuls étaient avec le Gouvernement, tandis que l'école intelligente et rêveuse, parmi le clergé, celle qui se séparant de tout accident politique de la société, prenait le peuple pour point d'appui, formait la grande

majorité. Il était résulté de là que le peuple allait au clergé et le clergé au peuple, situation meilleure pour la multitude et très-favorable à la religion désormais respectée.

Si les légitimistes avaient peu d'espérance actuelle de voir triompher leurs principes, en était-il de même du parti démocratique? Ici se place un ordre de faits qu'il faut exposer sans réticence, comme sans flatterie pour les vainqueurs. Après les tentatives vigoureuses du mois de juin 1832, et les essais désespérés des sociétés secrètes, en 1834, 1835, 1839, il semblait à peu près certain que la bourgeoisie resterait maîtresse du Gouvernement, et que la royauté constitutionnelle se consoliderait avec elle. La fraction énergique du parti républicain, était en captivité ou en exil; il ne restait plus debout que les habiles, ceux qui espéraient, à l'aide de la presse (le pouvoir aidant par ses fautes), s'emparer enfin des affections de la bourgeoisie, et arriver, par son concours, à la réalisation d'une république sérieuse et américaine; leur polémique n'avait que ce but, ils en déguisaient la tendance définitive. En aucun temps la presse libre n'avait attaqué, avec plus d'aigreur, un gouvernement politique légalement établi.

Dans la vie des opinions, le mérite appartient essentiellement à ceux qui se font martyrs. Quand on existe avec assez de quiétude pour se donner toutes les aisances du bien-être, quand le pouvoir vous laisse assez de liberté pour le démolir chaque jour par une polémique ardente, il y a plus d'une satisfaction de popularité, d'amour-propre, et quelquefois d'argent dans l'opposition; on n'a pas les affaires, mais on a les ovations sans les soucis de l'État : avec un éditeur responsable, on s'évitait la prison; à l'aide d'une publicité acquise, on avait une masse d'abonnés assez considérable pour payer les frais d'amende; on était élégant, dandy démocratique, avec chevaux, maîtresse à l'Opéra. Où était la vie de douleur, d'action et de sacrifice? Elle était surtout dans la classe travailleuse, trompée, égarée; hommes à convictions fortes, qui se jetaient avec énergie dans la conspiration.

Pour se faire une idée de ce qu'étaient les travailleurs du vrai parti prolétaire, il faut lire les procès devant la Cour des Pairs, de 1834 à 1839. Dans chaque province et aux faubourgs de Paris, il existait des sectaires ardents, que des livres exécrables avaient changés en Spartacus, avec une existence tout entière de douleurs et de peines; leur imagi-

nation s'était exaltée à ce point, que la mort pour eux n'était rien; ils s'enivraient avec les joies d'un sacrifice; l'idée démocratique à leurs yeux était une véritable religion. L'histoire doit être juste avant tout; ce furent des caractères mâles et hardis, que ces hommes que la Cour des Pairs eut à juger avec tant de mansuétude. Là se révélèrent, avec un héroïsme superbe, de simples contre-maîtres, des ouvriers de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne. Notre génération molle, efféminée, ne pouvait comprendre que de pauvres ouvriers de la *Société des Saisons* donnassent leur vie pour une idée, un sentiment; eux, les exilés de toutes les joies de la terre, héroïques inconnus, ils remuaient la société, la propriété, la famille, dont ils ne savaient ni les douceurs, ni la destinée; eux, les déshérités de tout ce qui était bien-être et satisfaction, rêvaient une utopie de fraternité chrétienne et de solidarité sociale, chimère de quelques hommes!

On s'explique comment une division profonde existait entre les républicains politiques, sensualistes élégants, et cette école de prolétaires qui se dévouaient en anachorètes au service de leurs convictions, trempant leur pain dans l'eau, leur front abaissé vers la terre, cénobites de l'idée démocrati-

que. Si ces deux fractions se supportaient mutuellement, c'était par tolérance bien plutôt que par affection; ils avaient même des répugnances indicibles et des mépris les uns pour les autres : au point de vue de la simple idée, les écrivains du *National* et de la *Réforme* se séparaient profondément; il pouvait y avoir alliance momentanée pour un coup de main contre l'ennemi commun; mais dans aucune hypothèse, l'alliance ne serait durable et absolue. Que voulaient les républicains théoristes (et les gens d'ordre et à ménagements devaient les approuver), ils voulaient que si la victoire arrivait jamais à leur cause, le passage de la Monarchie à la République fût insensible et qu'il dérangeât le moins d'intérêts possible dans les transactions commerciales et industrielles. Les républicains d'action et d'austères principes allaient plus droit à leur œuvre; les uns voulaient le gouvernement fort et dictatorial de la Montagne conventionnelle; les autres le socialisme, mot poétisé pour exprimer le communisme que des écrits dangereux enseignaient déjà aux masses dans les livres; et en toute hypothèse un changement radical dans l'existence du prolétariat, plaie affreuse des sociétés modernes. Quoique le soicalisme eût

des allures plus calmes, plus rationnelles et prétendît amener pacifiquement la solution du problème, ses enseignements par leur seule tendance devaient jeter un immense trouble dans les transactions d'ateliers; ils réveillaient de mauvais instincts chez l'ouvrier, des jalousies infinies sans le rendre meilleur ou plus heureux.

Les républicains réfléchis et habiles éprouvaient cette conviction générale avec plus ou moins d'impatience : « Que la société n'étant point encore façonnée à l'idée démocratique, ils ne pouvaient triompher actuellement qu'à l'aide d'une surprise » les démocrates purs et d'action voulaient l'essayer vigoureusement par une démonstration armée; gens de cœur et de courage, ils osaient tout, parce qu'ils ne redoutaient rien ; souvent, par surprise, la majorité incertaine et faible, suit la loi d'une minorité ardente. Le pouvoir pour eux résidait dans la constitution immédiate d'une république démocratique, avec un comité dictatorial et une assemblée unique. Les démocrates plus réfléchis, croyaient qu'avant toute entreprise, il fallait d'abord diviser le parti bourgeois, et pour cela caresser les ressentiments de MM. Thiers et Odilon Barrot, soulever ainsi des haines contre le gouvernement du roi,

afin de l'isoler de plus en plus dans la société révolutionnaire. Il fut donc accepté qu'on dépopulariserait Louis-Philippe aux yeux de la classe bourgeoise par tous les moyens vrais et faux, justes ou injustes : quand la désaffection serait arrivée à son dernier point, la garde nationale affaiblie, divisée, alors on saisirait la première question irritante pour l'élever jusqu'à une lutte capitale d'opinion; si jamais la circonstance se présentait favorable, on essayerait un combat à main armée sur la place publique, et dans le feu de cette grande entreprise, qui sait ? l'idée républicaine surgirait peut-être comme un résultat ou comme une surprise. Tel était le plan résumé des instructions secrètes du comité directeur et de la vieille société des *Droits de l'Homme*. On comptait sur le caractère généralement incertain, honnête et crédule de la garde bourgeoise, pour s'emparer d'elle et la dominer le lendemain de la victoire.

A cette véritable et habile conjuration, quelles étaient les forces que le système politique et constitutionnel du pays pouvait opposer ? Jetons d'abord un coup-d'œil sur l'ensemble des institutions proclamées par la Charte de 1830, pacte politique de la société. Cette Charte n'avait été que le déve-

loppement de l'œuvre de Louis XVIII, importation du système anglais, et quels que fussent les efforts de tous pour l'implanter en France, le sol révolutionnaire ne s'y était pas accoutumé. Voici pourquoi? L'Angleterre est le pays d'une liberté large et forte sans égalité; la France est un pays d'égalité sans le sentiment vrai et haut de la liberté; il y a chez nous, sous tous les régimes et sous toutes les formes des tendances à la dictature; on la salue comme une chose naturelle et souvent comme une délivrance. Aucune nation n'a moins de similitudes que l'Angleterre et la France dans le respect des lois et des institutions. La faiblesse de la Charte résultait précisément de la trop grande imitation des lois anglaises; la société française n'en était pas aux Commentaires sérieux de Delolme, mais au *Contrat Social* de Rousseau.

La royauté en France avait été trop secouée, trop niée dans son origine, son pouvoir et sa légitimité, pour inspirer encore un respect populaire. Depuis soixante ans toutes les formes de gouvernements s'étaient succédé en France : un roi était mort sur l'échafaud, on avait eu la République, l'Empire, deux Restaurations, les Cent-Jours; et Louis-Philippe lui-même en acceptant la couronne,

avait encore altéré le sentiment de la légitimité monarchique; désormais pour la classe bourgeoise, un roi n'avait de prestige qu'en vertu de cette idée : « qu'il protégeait plus spécialement les intérêts, les transactions commerciales, et que le gouvernement monarchique était le symbole de la paix à l'extérieur et de l'ordre à l'intérieur. » S'il y avait dans beaucoup d'âmes une avidité servile pour obtenir les honneurs, les richesses, dont le pouvoir était la source, l'idée de respect et de dévouement chevaleresque à la royauté était perdue! Le jour qu'on avait détruit en France l'aristocratie de race et de propriété, le droit d'aînesse, l'inégalité des conditions avec les traditions du moyen-âge, l'idée monarchique devait s'abîmer d'elle-même; l'école de M. de Bonald, longtemps soutenue par M. de Lamennais, était ainsi la seule vraie, la seule conséquente : à savoir que la royauté était finie, si on ne lui donnait pas les raisons d'être, c'est-à-dire l'aristocratie de naissance, la grande propriété et le droit divin d'origine ; l'esprit candide de M. de Lafayette, seul pouvait rêver un trône environné d'institutions républicaines, véritable incompatibilité de sentiments et d'idées.

Dès qu'en 1830, le prestige du droit divin en

France fut détruit, la royauté n'exista plus qu'à l'état de fiction et d'utilité pratique. « Les Anglais n'ont-ils pas opéré un changement dans le droit héréditaire sans briser le trône? » oui sans doute, mais en Angleterre où la révolution de 1688 s'est accomplie, il est resté debout, les institutions qui fortifient et soutiennent cette royauté et le respect à la loi qui la fonde. Un pouvoir ne vit qu'à la double condition de reposer sur un principe incontesté, ou en vertu d'une force d'institutions politiques qui l'environnent et le protègent; autrement il est sans appui et sans étais, et au premier vent des partis entraîné, emporté, il disparaît dans la tempête.

Voyez ce qu'on avait rêvé en notre temps si éminemment pratique, et au milieu de notre société railleuse? On avait environné de fictions la royauté constitutionnelle: ainsi il y avait des ministres responsables et une couronne inviolable, un roi qui ne devait rien faire pour ne pas mal faire! Tout cela était écrit dans la Constitution, et si peu vrai, qu'en 1792 on avait proclamé la République, et en 1830, chassé Charles X sans plus de façon qu'un commis. Combien donc la fiction était respectée! Puis, s'il était dans les mœurs allemandes ou an-

glaises qu'un roi ne fît rien, s'abstînt de tout, cela ne pouvait entrer dans notre esprit national. Ceux-là qui ne sont ni rois, ni princes, aiment à librement agir, même à agir souvent, plus qu'ils ne doivent; que sera-ce d'un prince qui a ses amis, ses serviteurs, ses systèmes personnels de politique intérieure et extérieure?

La royauté, telle qu'on l'avait supposée, était donc une fiction sans puissance : n'en était-il pas de même de la Chambre des Pairs avec ses façons d'aristocratie? Nul ne conteste (et certes ce serait un mensonge), que la Chambre des Pairs ne fût composée d'illustrations personnelles, de services éminents, et par-dessus tout, de capacités politiques et administratives. Mais était-ce là une aristocratie dans l'acception du mot, capable de s'opposer par une lutte vigoureuse à la démocratie qui débordait! Où reposait ses pieds, la pairie, pour porter la tête si haut! où étaient ses dîmes, ses droits féodaux, son hérédité, la consécration du temps et de la hiérarchie, et ce qui est plus que toute chose, le respect traditionnel des peuples! La Chambre des Pairs avait cherché à racheter ce qui lui manquait en force par sa dignité personnelle et ses services incontestés; son langage était pur, ses

principes conservateurs, ses actes et ses votes pleins de justice et d'impartialité ; mais tout cela lui créait-il une force suffisante et populaire contre la démocratie, la grande puissance qui se raillait de ses priviléges ?

J'ajoute qu'aux yeux du peuple, du parti républicain et du parti impérialiste spécialement, la la Chambre des Pairs méritait ou subissait deux grands reproches : la condamnation du maréchal Ney, et les longs procès des sociétés secrètes frappées par elle. L'histoire après nos dernières épreuves de juin 1848, peut discuter sérieusement si la Cour des Pairs ne prononça pas justement avec équité et modération contre les conspirateurs émérités qui troublaient incessamment le pays : les accusés d'avril n'étaient-ils pas coupables de haute trahison ? Les statuts de la Société des *Droits de l'Homme* n'étaient-ils pas un renversement absolu de l'ordre social ? Mais il ne s'agissait pas de discuter la justice et le mérite des condamnations ; en toute hypothèse, il était évident que dans la supposition d'un triomphe de la démocratie, la Chambre des Pairs ne pourrait être un mobile de résistance, une force populaire en face de la victoire des hommes qu'elle avait condamnés.

Elle ne pouvait servir ni pour la répression, ni pour la médiation, comme cela s'était fait en 1830, autour du trône du 3 août.

Restait donc la Chambre des Députés que la Charte avait établie comme l'élément démocratique; ce qui était également un mensonge. La question d'un cens électoral est nécessairement complexe: le cens restreint était-il une garantie pour le pouvoir ou pour la liberté? Dans mon opinion le pouvoir a plus de facilité pour l'élection avec le suffrage universel qu'avec une classe spéciale d'hommes, telle que le cens la détermine; et voici pourquoi. Cette classe devenant un corps privilégié, exige qu'incessamment on s'occupe d'elle, qu'on serve ses instincts, ses amis, ses intérêts, ses opinions; elle est moins la chose du pouvoir qu'on ne le croit généralement, tandis que le pouvoir est à elle pour lui imposer sa loi. La base n'étant pas assez large pour correspondre aux opinions populaires, elle aide ou renverse un ministère capricieusement; elle ne sert jamais le pouvoir d'une manière utile et profonde; elle n'est ni la souveraineté du roi ni celle du peuple. Une Chambre des Députés émanée d'un corps électoral restreint, n'exerce nécessairement qu'une influence limitée, car toute force de

Gouvernement demande à s'appuyer sur un principe ou sur le peuple.

C'était donc un système tout de subtilités et de fictions que celui qu'avait établi la Charte anglaise en France; une royauté qui devait vivre comme les rois fainéants, sans rien faire, sans rien tenter, presque avec les quatre bœufs attelés, au pas tranquille et lent. Si la couronne, par le sentiment de sa capacité, voulait exercer l'autorité réelle, alors *elle* blessait la Constitution du pays tout entière. Une pairie sans aristocratie traditionnelle, une Chambre des Députés sans peuple, la Royauté vivant en vertu d'un axiome qui était un mensonge, à savoir : l'inviolabilité de la couronne de fait jamais respectée; la responsabilité ministérielle sans application; et cela si parfaitement clair en dogme et en théorie que les subtilités les plus profondes de théologie et de philosophie n'avaient rien de comparable : l'axiome que le roi ne peut mal faire, accompagné des belles théories sur la pondération des pouvoirs, l'équilibre des autorités et des forces diverses se heurtant pour marcher de concert; tout cela était merveilleux de clarté, et l'on devait même avouer que les Conciles n'avaient rien décidé de plus ardu et de plus difficile au Bas-Empire.

Des forces positives existaient néanmoins pour défendre cette organisation politique : 1° L'armée ; 2° l'administration ; 3° la magistrature ; 4° le corps électoral ; 5° les intérêts. L'armée était belle et nombreuse, les progrès de son instruction et de sa discipline admirables, son esprit excellent ; mais dans cet étrange état social qu'avait créé une presse libre avec les accusations incessantes de journaux, pouvait-elle longtemps garder sa force de discipline ? Des lois d'égalité appelaient les classes du peuple dans l'armée ; par la conscription il se faisait un échange incessant d'opinions et de sentiments, entre la rue et la caserne ; le corps des sous-officiers était trop instruit pour ne pas ambitionner une carrière indéfinie ; leurs lectures de prédilection étaient ces récits merveilleux du temps de la République où de simples sergents devenaient des généraux en chef dans une seule campagne. Le service et l'avancement étaient trop réguliers et l'instruction trop étendue pour leur carrière, les faits trop étroits pour des cerveaux qui débordaient en projets gigantesques, rêvant pour chacun d'eux les existences de Hoche, de Kléber et d'Augereau. Dans les écoles, chaque élève se croyait au moins destiné à la vie de Napoléon ; à Saint-Cyr, à

l'École Polytechnique, on se nourrissait l'esprit et le cœur des souvenirs d'autres époques. La paix, certes si admirable dans ses bienfaits pour le peuple, était insupportable à l'armée qui n'avait d'autre lice de combat que le glorieux et stérile rivage d'Alger. A aucune époque il n'y avait eu une armée plus brave, mieux organisée et cependant moins capable de répression pour les troubles de l'intérieur; en 1847 elle était trop peuple pour jamais fortement agir contre les masses.

C'est à ce point de vue que se trompaient étrangement le roi Louis-Philippe et son gouvernement politique, lorsqu'ils invoquaient l'armée comme une force suffisante et répressive d'une révolution nouvelle; ils se disaient sûrs avec de telles masses, d'écraser la démocratie, comme si ces soldats n'avaient pas un esprit, des opinions? un jour ou l'autre ils répugneraient à l'emploi violent de la force. Il est même avéré qu'au sein des régiments se trouvaient des membres fort ardents des sociétés secrètes, qui dans une circonstance décisive, n'hésiteraient pas à mettre la crosse en l'air, plutôt que faire feu sur le peuple, le véritable souverain pour eux. Rien ne pouvait changer cet esprit du soldat, ni les bienfaits personnels des princes de la mai-

son d'Orléans, ni la vive sollicitude qu'ils portaient toujours la main ouverte à leurs besoins; les opinions qui viennent de l'âme résistent à tout, et c'est leur mérite; les bienfaits les trouvent reconnaissantes, mais ne changent en rien les élancements de l'enthousiasme, ou la force du dévouement. Une opinion vive, colorée, s'empreint aux os, à la chair, tout passe sans l'atteindre ; sur ces cœurs tout rebondit comme sur l'acier. Le seul lien qui les retenait encore, c'était la discipline.

Avec cet esprit de l'armée, il était difficile de compter sur une longue résistance dans un mouvement de peuple : pouvait-on espérer davantage de l'administration publique pour un système de résistance à la révolution triomphante ? Depuis juillet 1830, l'administration publique n'avait plus ni cette loyauté de l'esprit gentilhomme des temps de la branche aînée, ni la fermeté gouvernementale du règne de Napoléon. Ce qui surtout avait tué moralement l'influence du fonctionnaire, c'était l'obligation incessante de surveiller le système électoral, et de procurer au pouvoir de bons choix pour la Chambre. Il en résultait un oubli presque absolu des besoins généraux de la gestion administrative; les préfets, les

sous-préfet, étaient obligés d'être partiaux, exclusifs pour les bien pensants et les bien votants; et à raison même de leur dextérité sur ce point, ils recevaient leur récompense; le corps électoral n'était ni l'élite, ni la masse, sorte de juste milieu entre l'aristocratie et la démocratie et il y avait d'autres intérêts à ménager, d'autres devoirs à remplir, souvent très-négligés par les fonctionnaires. Telle était la constitution singulière de cette société, qu'à côté des pouvoirs presque absolus des préfets, se trouvait une presse ardente qui tuait toute l'influence morale de l'autorité publique dans les départements.

J'ajoute qu'à l'exception de quelques-uns de ces préfets personnellement dévoués à la Monarchie, tous professaient la plus parfaite indifférence en matière politique. Un Gouvernement n'était jamais pour eux qu'un fait qu'on servait tant bien que mal pendant qu'il existait : un coup de télégraphe annonçait-il un changement politique ? on l'acceptait sans résistance; l'esprit public et administratif n'allait jamais au-delà de ce fait. On ne trouvait plus de ces dévouements aux principes, à une personne, à une dynastie, comme au temps de la Ligue et de la Fronde; les

fonctionnaires avaient de la servilité, sans ce noble dévouement qui élève l'âme au culte d'une idée; la chevalerie était morte; et faut-il le dire, cet état des âmes était approprié à une époque de si grands changements. Chaque quinze ans arrivait une nouvelle révolution; supposez des convictions fortes, des dévouements à briser; que de sang répandu, que de violence nécessaire! Du jour donc qu'il n'y avait plus que l'obéissance aux faits accomplis, ces révolutions marchaient toutes seules, au moyen de quelques destitutions à peine nécessaires. On était sûr désormais qu'il n'y aurait pas de guerre civile.

Le corps électoral même sur lequel le pouvoir s'appuyait spécialement dans la province, ne serait pas non plus une force active pour le Gouvernement dans une époque de crise; la préoccupation de l'électeur était de recevoir en échange de ses votes des positions pour lui et les siens. Chaque année la vigne électorale était émondée, coupée, étayée afin de s'assurer la majorité. Ce corps de petits propriétaires, profondément égoïstes, ne donnait que ses votes sans son cœur; moins dévoué qu'intéressé, il avait des opinions à lui qu'il sacrifiait très-aisément au pré-

fet en échange de places commodes, lucratives. Toute la correspondance ministérielle ne s'occupait que des petites affaires des électeurs : ceux-ci fort égoïstes s'inquiétaient à peine de la force, de la durée, de la légitimité même des Gouvernements. Supposez encore un coup de télégraphe pour annoncer un changement de système, il n'y aurait pas l'ombre d'une résistance ; le premier vœu des électeurs censitaires serait de se rallier au nouveau système afin d'obtenir de lui les mêmes avantages de position ; égoïsme pour égoïsme.

C'était pourtant au sein de ces électeurs censitaires que s'était organisé ce qu'on appelait le parti conservateur qui a joué un si grand rôle, au moins de nom, dans les derniers temps de la monarchie. Je comprends un parti conservateur qui se groupe autour de certains principes pour les soutenir et les défendre, ainsi que cela se pratique en Angleterre. Il faut pour cela qu'il y ait conformité de vues, idendité d'opinions sur les grandes bases qui constituent l'ordre social; sorte de Sainte-Harmandad morale au temps de troubles et d'agitation des âmes. Mais dans le système que défendait ou que protégeait le parti conservateur, quels étaient les principes de religion, de monarchie et de philosophie poli-

tique? Par exemple, sur l'origine et la force du pouvoir, il y avait au sein de ce parti dix opinions séparées : sur la grandeur et la force de la révolution au moins autant d'avis; ici des croyants, là des incrédules, des hommes de Restauration et des admirateurs de Juillet. Que voulaient donc conserver les conservateurs? faut-il le dire! leur position douce, commode, une vie facile, une prépondérance dans les affaires publiques. Qu'il y avait donc loin de là au grand parti conservateur en Angleterre avec ses doctrines traditionnelles! En France, il n'avait ni dogmes publics, ni racines assez profondes dans le pays pour défendre le pouvoir. Les conservateurs formaient plutôt un groupe d'individus réunis par les intérêts et les circonstances qu'une opinion historique et nationale.

Rien de plus élevé que la magistrature en France. L'Europe nous enviait cette splendide organisation qui protégeait tous les droits et garantissait tous les intérêts. Mais si dans les conditions naturelles de la justice et du droit, la magistrature était une des nobles institutions du pays, elle ne pouvait rien pour la défense publique de la couronne dans un jour de crise et de secousse populaire; car le caractère politique des anciens parlements n'était

plus dans l'administration de la justice. Comme tout ce qui est répressif, elle devait soulever des haines ! Du fond de ces âmes ulcérées de conspirateurs et de républicains s'élevaient des griefs ardents contre la justice qui les avait contenus. La magistrature avait sévi contre les journaux souvent avec rigueur; plus encore que la Chambre des Pairs elle s'était mêlée à tout cet ensemble de procédures qui avaient maintenu les partis dans la ligne légale. En cela, elle avait fait son devoir; quand un Gouvernement existe, tout ce qui fonctionne pour lui, doit agir dans son esprit, avec ses tendances, comme une obligation de la conscience et une nécessité de position. Mais les partis n'envisagent pas ainsi le devoir; ils traitent en ennemis tout ce qui les a blessés sans pressentir qu'une fois eux-mêmes Gouvernement, ils seront forcés d'agir de la même manière, s'ils ne veulent exposer à d'inévitables périls leur propre système; les partis plus implacables que les princes, n'oublient pas comme Louis XII, une fois couronnés par la victoire, les injures du duc d'Orléans. Je dis que la magistrature très-puissante dans une époque ordinaire pour une répression régulière devait rester désarmée et sans force devant l'émeute victorieuse

et surtout devant une révolution accomplie. Le siècle des vieux parlements de France était passé ; il ne s'agissait plus des émotions de la Fronde, nuage passager jeté sur la couronne royale ; les magistrats allaient se trouver à la discrétion de ceux-là même qu'ils avaient si souvent condamnés pour manquement à la loi générale du pays. Que pouvaient-ils leur opposer, eux hommes du droit ? où était l'arme du magistrat qui ne fût brisée en ses mains par les barricades triomphantes ? Les vainqueurs implacables allaient leur dire : « Vous êtes les juges de la Monarchie, vous nous avez frappés comme conspirateurs ; c'est à notre tour de frapper les magistrats d'un autre temps. » La Monarchie, en proclamant l'inamovibilité, avait laissé quelques-uns de ses ennemis hautement conspirer sur la chaise de justice ; les révolutionnaires auraient-ils ce haut respect des positions acquises, vivante garantie des bons jugements ?

Restait donc comme défense et protection du gouvernement établi, les intérêts qui sont à toutes les époques une puissance absorbante et plus spécialement dans la nôtre. La pensée de la monarchie de Juillet était celle-ci : rattacher grandes et petites fortunes au principe d'ordre, de conserva-

tion et de durée par la satisfaction de chaque position personnelle. De là ce développement donné aux caisses d'épargne, aux emprunts, aux actions de chemins de fer, aux mouvements de crédit où chacun entrait pour lui-même et les siens. Deux garanties d'ordre et de stabilité se rattachaient au système conservateur en France : 1° Le morcellement extrême, indéfini de la propriété qui avait créé plus de quatre millions de contribuables prêts à défendre la paix publique, sorte de constables institués par la nécessité de conserver la fortune acquise au moyen du travail; 2° le système industriel qui créait un nombre non moins indéfini de porteurs d'actions, de rentes, associés à la fortune de l'État et dont l'existence tenait à la stabilité du Gouvernement même. Tous craintifs, haletans, suivaient avec inquiétude les moindres oscillations de la chose publique.

De quelque manière qu'on jugeât le système de la monarchie de 1830, il était incontesté qu'il avait produit ou favorisé une prospérité immense. Paris, depuis dix-huit ans avait pris un développement de richesse et de splendeurs non pareilles. J'en ai déjà retracé le tableau : au temps ordinaire, c'eût été un mobile de sécurité pour le Gouvernement

établi. Aux époques émues, agitées, il résulte de la richesse publique et individuelle, le loisir pour chacun de s'occuper des affaires d'État, de se plaindre du Gouvernement qui vous protège et d'en appeler un autre mieux en rapport de goûts et d'opinions avec l'indépendance insubordonnée. La Fronde suppose une certaine somme de bonheur individuel : quand on souffre on se plaint moins que quand on est satisfait, axiôme odieux et pourtant exact; les Gouvernements pacifiques et bienveillants, sont plus près de leur ruine que les systèmes vigoureux et lourds. Le repos que nous avait donné la monarchie de 1830, avait créé pour tous le loisir de se plaindre : on a dit depuis que les finances marchaient à la banqueroute, puérilité de partis qu'il faut pardonner à la passion prétentieuse; l'extension donnée aux valeurs du crédit, n'était qu'un moyen d'activer une circulation plus abondante : la masse des capitaux était plus considérable, il ne s'agissait que d'en régler le cours. La France pouvait supporter bien des crises financières, avec la confiance qu'inspirait le principe d'ordre sous le dernier Gouvernement.

Ce principe trouvait son expression armée dans la garde nationale, dont certains accidents avaient

profondément modifié l'esprit. Considérée dans son origine et ses traditions, la garde nationale était essentielllement démocratique puisqu'elle donnait une armée à l'opinion active et créait une tumultueuse voix dans les questions politiques en dehors des pouvoirs réguliers de la société. Ainsi l'on disait : « La garde nationale n'est pas contente, elle est hostile à tel système ou à tel homme. » Le roi craignait même de la passer en revue, afin d'éviter les cris qu'elle pouvait faire entendre pour ou contre son gouvernement. Rien, certes, n'était plus en dehors des principes constitutionnels que cette volonté d'un corps armé pesant dans la balance des affaires. Mais comme définitivement ce pouvoir était un fait, il fallait l'accepter et en tenir compte. Un Gouvernement de bourgeoisie ne pouvait absolument se passer d'une armée bourgeoise, intermédiaire entre la couronne et le peuple.

Le danger de cette situation venait de ce que rien n'était plus impressionnable que la garde nationale sous l'action vivante de la presse qui louait incessamment son patriotisme pour provoquer une manifestation dans le sens de ses passions ou même de ses complots, car il entrait dans le plan des sociétés secrètes d'associer un jour ou l'autre les

mécontentements de la garde nationale (qu'elles n'aimaient pourtant pas), aux projets de bouleversements politiques, si ce n'était par conviction au moins par surprise, dans un mouvement plutôt spontané que concerté. La presse défiait le Gouvernement d'une façon presque insultante de passer une revue de la garde nationale, et la couronne elle-même ne l'osait pas; on prenait pour prétexte un attentat possible contre la personne du roi au milieu de cette foule. Mais dans la vérité on avait peur d'une manifestation bruyante, chose toujours fort embarrassante pour le pouvoir : s'il n'en tient compte il se laisse braver, s'il s'y arrête, il est obligé de sévir et de briser la garde nationale, ce qui eût placé le roi Louis-Philippe dans la même position que Charles X, après la revue solennelle du Champ-de-Mars. La pensée dominante dans le conseil, c'était de vivre avec ces sortes d'infirmités, de temporiser sans prendre un parti définitif, d'assoupir sans jamais rudoyer : « Avec le temps, disait-on, les choses les plus difficiles s'arrangent. »

Cela était-il possible dans l'état d'irritation fébrile qu'excitait perpétuellement le journalisme parvenu à ses dernières limites de liberté et de calomnie! Qui pouvait croire qu'avec l'esprit prévenu

de la garde nationale, les articles de chaque matin, même de journaux modérés, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, ne produiraient pas leur effet? Le plan des conjurés révélé par plus d'un témoignage était celui-ci : profiter d'un moment où la bourgeoisie serait mécontente, et la garde nationale divisée pour tenter une violente attaque contre l'ordre monarchique, et s'emparer ainsi du Gouvernement par surprise. Il ne s'agissait plus que d'attendre une circonstance favorable, de trouver une question vivace, saisissante autour de laquelle on se réunirait sans dire son dernier mot. Ainsi la pensée définitive de la démocratie, ne devait point être révélée tout d'abord pour n'effrayer personne et ne pas créer des catégories dans l'opposition.

Parmi les opposants : les uns rattachés aux idées monarchiques, n'allaient point au-delà de M. Thiers; les autres avec les mêmes conditions osaient espérer M. O. Barrot. Les vrais, les forts, les habiles, les républicains conspirateurs se faisaient alors auxiliaires pour ne point heurter les timides; mais prêts à saisir avec vigueur la première circonstance, ils oseraient la réalisation de leur théorie politique et sociale. J'ajoute que pour eux le terrain était parfaitement déblayé : les anciens bona-

partistes leur prêteraient la main comme moyen de renverser l'édifice de 1830, jusqu'à ce qu'une chance se présentât pour le triomphe de leur pensée chérie. Jusque-là les démocrates pouvaient invoquer l'appui de ces bras un peu vieillis, de ces imaginations encore chaudes dans une journée de haine contre le Gouvernement établi ; une fois la victoire obtenue, on pourait toujours se séparer sur la question du trône impérial.

Les légitimistes, par leur attitude, aidaient le renversement du trône de Juillet ; profondément dessinés contre Louis-Philippe, ils servaient sans inquiétude les intérêts de la démocratie ; dans leur opinion, il fallait passer par la crise d'une République pour arriver à la Monarchie légitime. Le seul, l'unique intérêt, leur passion exclusive c'était la démolition du trône de Louis-Philippe. Le journal qui poussait au suffrage universel (la forme la plus avancée dans l'état social), c'était la *Gazette de France!* Le journalisme libéral qui n'osait aller jusque-là, traitait M. de Genoude d'utopiste, et pourtant la révolution allait lui emprunter son système, tout en le poursuivant par la calomnie et par les sévères condamnations de justice.

A toutes ces forces des partis, à toutes ces grandes

causes destinées à briser la nouvelle couronne, il faut ajouter l'action des sociétés secrètes et les manœuvres des réfugiés étrangers auxquels la France avait donné une si large hospitalité. Malgré les grands échecs de 1832, de 1834 et de 1839, jamais il n'y avait eu rénonciation absolue de la part des sociétés secrètes à la conspiration active, audacieuse. En l'état si facile du plein exercice des *libertés* publiques, il n'était plus nécessaire de s'affilier silencieusement puisqu'on pouvait dire et avouer tout haut ses plans et ses projets politiques; la presse employait à peine ces circonlocutions, ces ménagements de langage qui laissent toute chose en sa transparence : singulière législation qui se montrait impérative, menaçante pour les mots et impuissante, oublieuse pour les choses! elle prenait les semblans pour des réalités, sans remarquer que les affiliés aux partis ont un instinct merveilleux pour se comprendre à demi-mots! Le Gouvernement se croyait maître des mauvaises tendances de la presse, parce que la loi avait empêché de mettre le nom du roi dans les débats, sans remarquer qu'avec les équivoques, *cour, liste civile*, etc., on pouvait aussi bien démolir les derniers respects du peuple envers la royauté, comme

avec le mot jésuites, on avait violemment ébranlé le catholicisme. Est-ce qu'il y avait quelque chose de respecté? L'autorité, la famille, le foyer domestique et la propriété n'étaient même pas garantis contre l'action dévorante de journaux.

Les sociétés secrètes, un peu inutiles parce qu'on pouvait conspirer publiquement, n'avaient pas moins gardé leur personnel sous les armes prêt à se réunir au moindre signal; elles embrassaient la population presque entière des faubourgs, sous les formes de secours mutuels et de philantropie. Les sociétés des *Saisons* et des *Droits de l'Homme*, poursuivies et proscrites, n'en subsistaient pas moins vigoureuses : un grand nombre de chefs les plus hauts, les plus fermes, les plus intrépides avaient dédaigné les grâces et restaient prisonniers d'État. Tandis que les politiques et les journalistes agissaient théoriquement et paisiblement pour le triomphe de leurs doctrines, les prolétaires, les ouvriers se donnaient corps et âme à la foi qu'on leur enseignait. Que sommes-nous écrivains de toute sorte dans nos paisibles labeurs à côté de l'ouvrier qui se dévoue et offre son front trempé de sueurs à une idée, à une croyance! Ces hommes d'énergie, on les trouverait le jour

du combat, l'œil étincelant, le bras robuste, le cœur depuis longtemps nourri des doctrines qu'ils espéraient enfin faire triompher. Il y avait à Paris tant de misères; à côté du bien, le mal, près de l'honnête ouvrier, le repris de justice; ici le vieux révolutionnaire, enfant à la prise de la Bastille, soldat du Directoire et de l'Empire, fédéré dans les Cent Jours, ami et peut-être complice des sociétés secrètes sous la Restauration avec le malheureux capitaine Vallée et les infortunés sergens de la Rochelle. Là, ces gamins de Paris, type étrange qui se rencontre seulement dans l'esprit français, espiègle et sérieux, d'une nature excellente et cruelle en certaines circonstances, secourant d'une main, puis se traînant comme un reptile, pour frapper d'un coup de pistolet à bout portant un vieil officier couvert des cicatrices de l'Empire. Il y avait donc dans l'ouvrier de Paris une bonne et une mauvaise nature et le plus grand crime des écrivains, c'était de l'avoir dépravée.

Les réfugiés de toute nation (ils pullulaient à Paris), devaient être aussi appelés à jouer un rôle dans la révolution qui se préparait. La France est la terre hospitalière pour les proscrits : Polonais, Allemands, Italiens, Irlandais, Espagnols

battus par les tempêtes de la patrie y avaient trouvé asile. La plupart vivaient honorablement à Paris, au moyen de l'indemnité que chaque année votaient les Chambres, et selon quelques relations malicieuses, plusieurs recevaient un supplément secret du ministère de l'intérieur. Comme les natures ne se refont pas, il y avait chez tous ces exilés de la patrie, cet esprit aventureux que donnent les impressions vives et fortes, les douleurs et les persécutions. Quand on a longtemps voyagé dans cette vie désolée et ardente des condamnations politiques, on se fait difficilement au repos, et à l'existence paisible. La plupart de ces réfugiés rêvaient noblement la patrie, je le sais ; ils trouvaient appui naturel dans les coreligionnaires de foi et d'opinion parmi les sectaires de toute nature ; chaque anniversaire lugubre ou solennel, les trouvait assis les uns à côté des autres pour se rappeler la terre natale. Tous travailleraient donc à l'œuvre de résistance aux jours de barricades, un fusil à la main, et ils ne seraient pas les moins intrépides ! Vieux Polonais, graves et austères Espagnols, Hongrois, Italiens, Allemands, devaient prendre les armes afin de donner un grand exemple à leur propre nationalité. Ce jour

était impatiemment attendu. La plupart des réfugiés habitaient les faubourgs de Paris, spécialement les Batignolles, Montmartre, où leur petite colonie était chaleureuse et pleine de souvenirs. Fallait-il les blâmer de seconder une révolution en France qui pouvait servir leur opinion et leurs intérêts dans la patrie? Je ne justifie pas les situations, j'explique les faits.

Qu'il y eût un plan concerté d'avance pour aboutir à l'œuvre révolutionnaire d'un seul bond, en vertu d'une seule idée, je ne le pense pas; je crois même que les esprits les plus avancés ne voyaient pas la réalisation de leur pensée de République dans un temps si rapproché; ils admettaient plusieurs étapes encore avant d'arriver à ce but hardi, immense de leurs désirs. Leurs moyens étaient les mêmes que ceux qu'ils avaient autrefois essayés: la surprise par un coup de main, la division de la garde nationale et avant tout l'insurrection par les armes qu'on arracherait aux timides dans une heure d'étonnement et d'effroi. Il en est des opinions en minorité comme des petites armées qui ne peuvent triompher que par des marches hardies et un coup de main audacieux.

Ainsi étaient les choses et les partis politiques

au commencement de l'année 1848. Les hommes étaient-ils à la hauteur des événements? Il n'est pas dans mes habitudes historiques de flétrir ce qui de la hauteur de toute la puissance est tombé dans le malheur et l'abandon. Le roi Louis-Philippe a subi les douleurs d'une triste destinée, s'il l'a méritée, l'avenir le décidera. Le cœur se soulève à voir ce que la victoire peut se permettre; tant de hideuses calomnies, tant de méprisables discours, tant d'ignobles caricatures! Celui qui écrit ces lignes, lorsque l'époque de la Restauration fut jetée aux mauvaises appréciations des partis, osa la défendre, même contre le nouveau pouvoir et protester au nom de tant d'années de paix et de prospérité écoulées contre de pitoyables accusations. Lorsque les amis du ministère répressif de M. Casimir Périer, et du 11 octobre, osaient traiter de brigands, les jeunes hommes de l'insurrection du mois de juin et des barricades Saint-Méry, l'auteur de ce livre, ennemi certes des doctrines de la démocratie, hautement déclara: « Qu'il était indigne d'insulter à des convictions ardentes, car ceux qui mouraient pour une idée étaient toujours respectables. » Plus qu'à un autre donc il lui appartient de parler sérieusement et gravement de ceux que

l'infortune a frappés d'une façon si brusque et si inattendue. Dieu a de ces coups dont les mystères sont à lui; les hommes doivent s'agenouiller et adorer sa providence.

Le caractère du roi Louis-Philippe avait subi depuis 1840 un changement notable; le prince incontestablement habile et souple en face des événements, avait pris alors une volonté plus tenace et plus avancée; l'opinion de sa propre et incontestable capacité, s'était accrue chez lui à ce point qu'il écoutait peu et accueillait souvent avec un sourire de dédain toutes les opinions qui n'étaient pas les siennes. Ce caractère, chez lui un visible défaut, il le poussait à un plus haut degré que Charles X qui avait au moins le sentiment de l'origine divine du pouvoir royal. L'esprit du roi Louis-Philippe descendait en ligne directe du caractère de Henri IV, le plus habile et en même temps le plus ferme des princes. Il était ainsi vis-à-vis de sa famille comme à la tête de son conseil; ses fils devaient obéir respectueusement aussi bien au souverain qu'au père, et chaque fois qu'ils avaient présenté quelque observation trop vive, le roi les avait éloignés de sa personne, d'une façon presque absolue comme des obstacles à ses

desseins. Le ministre qui avait le plus fait souffrir Louis-Philippe, c'était M. Casimir Périer, et dans sa famille, le prince de Joinville le chagrinait par son humeur souvent irritée, comme celle d'un loyal et brusque marin ; le roi Louis-Philippe n'aimait pas la contradiction, et l'excessif bonheur de sa vie rehaussait en lui l'opinion « qu'il était l'homme désigné par la Providence pour fonder une dynastie. » Ce dessein qu'il n'avait pas d'abord avoué à l'Europe était devenu son exclusive pensée ; il voulait y arriver par tous les moyens grands et petits; ce qui nuisait à la hauteur de son caractère.

Chose assez curieuse ! les défauts que le vulgaire prêtait à Louis-Philippe, il ne les avait pas, et il en avait que nul ne connaissait que ses intimes : on le disait prévoyant, précautionneux jusqu'à l'avarice. Nullement ; il était au contraire d'une légèreté extrême et d'un laisser aller qui allait au désordre sur les choses qui entraient dans ses goûts ; pour son service intérieur, il agissait avec une parcimonie apparente et une prodigalité réelle. Il y avait partout désordre dans sa maison. Visiblement entraîné vers les arts, la peinture et l'architecture, surtout, il avait comme Louis XIV la manie des bâtiments, des musées, des tableaux, témoin Versailles, sa créa-

tion favorite. Le même soin de restauration, il le portait à Eu, à Fontainebleau, Compiègne. Protecteur des artistes, il aimait à s'en entourer, et sa joie était de présider lui-même à l'œuvre de ses architectes et de ses maçons. Le roi se mêlait de tout avec une remarquable facilité d'esprit, mais aussi avec une certaine tendance vers les détails et les petites choses. Il n'avait d'idée fixe que la possession pleine et entière de son gouvernement, la consolidation de son œuvre, l'accroissement de son patrimoine.

Cette conviction de sa propre force lui faisait dédaigner les avis, les conseils de la prudence, soit qu'il fût convaincu d'une protection spéciale de la Providence qui l'avait si souvent et si visiblement sauvé des assassins, soit qu'il s'imaginât avoir tout prévu, tout envisagé dans le présent et l'avenir, de manière à tout empêcher et à ne rien craindre des événements et des hommes. Le roi Louis-Philippe était si profondément convaincu de la durée de son pouvoir qu'il était tout naturellement revenu à la politique grande et traditionnelle de sa race, les Bourbons, Louis XIV, qu'il aimait à imiter même dans son gouvernement suprême de la famille; ses habitudes anglaises, l'étude particulière qu'il avait faite du mécanisme consti-

tutionnel, lui faisait croire qu'il n'avait rien à craindre, même d'une opposition ardente, et que la couronne serait respectée sur son front : à peine le roi lisait-il les journaux français et leur polémique qu'il désignait comme une politique de café. Sans doute il avait bien quelque raison souvent dans ce dédain qu'il empruntait à M. de Talleyrand ; mais cette politique de café avec nos mœurs, nos intérêts, nos habitudes réglait le monde ; c'était elle qui formait les opinions, les partis et préparait la colère des masses ; la dédaigner, c'était méconnaître son époque. Un Gouvernement ne doit jamais examiner la valeur morale ou intelligente d'un fait, mais sa force et sa puissance relative, de sorte que si ce fait exerce certaine magie, un pouvoir réel sur l'opinion, il faut en tenir compte, serait-il même absurde : fermer les yeux pour ne point voir, ce n'est pas gouverner. Le roi désormais trop sûr de son œuvre monarchique, croyait l'avoir consolidée en Europe par un système national que tous proclamaient très-habile, et qui avait pour lui l'assentiment de son ministère ; créateur de la plus belle armée du monde avec des généraux de choix, il avait placé à la tête ses fils, afin de s'assurer l'amour, l'affection du soldat. Autour de Paris, une

vaste enceinte de forts détachés assurait l'asile à une garnison de trente mille hommes. On avait pour soi le pays légal par les élections, la majorité de la Chambre, la pairie et les députés; les intérêts étaient pleinement satisfaits, témoin ce luxe qui enivrait Paris, ces bazars immenses, ces rues entières qui s'élevaient comme par enchantement. Dans l'opinion confiante du roi, nul ne pouvait songer désormais à renverser une dynastie à laquelle on devait ce repos et la paix du monde, et telle était sa conviction profonde. Louis-Philippe semblait désormais s'absorber dans sa propre confiance; il n'avait oublié qu'une chose, l'action continue et dévorante de la presse, le mouvement irrésistible de l'opinion irritée, les mœurs de plus en plus démocratiques des masses dont les plaintes remontaient à l'origine du pouvoir.

C'était une grande perte pour cette dynastie que la mort fatale de M. le duc d'Orléans. Non point que ce malheureux prince eût une de ces capacités hors ligne qui peuvent sauver un empire, mais précisément parce qu'il possédait ces facultés bourgeoises qui correspondent à l'esprit de la foule; brave de sa personne, aimé du soldat, il s'était popularisé par un langage de libéralisme mitoyen

et de quasi-opposition; le prince était devenu comme une espérance jusqu'à l'extrême limite de l'opposition de gauche. Sa mort laissa donc un grand vide dans les moyens d'action du roi indépendamment de la question de régence et de minorité qui occupait alors les hommes d'État. On était en ce moment si en dehors de la lutte réelle des partis qu'on s'absorbait dans les éventualités de la régence, question essentiellement monarchique. Hélas! une révolution ne tient jamais compte des droits acquis ni des lois solennellement proclamées; les pouvoirs sont presque toujours les mêmes en tous les temps; ils s'endorment à l'abri des situations légales sans voir que toutes les grandes questions de ce monde en France se sont décidées en dehors de la légalité. Par les lois on continue une œuvre; en dehors des lois on la détruit et tel est le dernier sens des révolutions. Le droit ne triomphe qu'après les plus rudes épreuves.

M. le duc de Nemours avait évidemment une capacité froide et supérieure à celle de M. le duc d'Orléans, et avec ce studieux caractère, des défauts très-visibles, saillants, surtout pour la mission de popularité qu'il devait accomplir par la régence! Si rude tâche que celle du gouver-

nement d'un empire ! Le vice capital de M. le duc de Nemours était un calme compassé qui aurait plus convenu à l'Angleterre, à l'Allemagne, qu'à la France, nation vive et spirituelle qui aime à être caressée, adulée. M. le duc de Nemours avait trop de foi dans la capacité de son père et trop de respect pour l'autorité. L'ordre traditionnel de la maison de Bourbon qui dans la hiérarchie avait annulé le duc d'Angoulême, aux journées de Juillet 1830, paralyserait également la volonté de M. le duc de Nemours, très-brave sans doute, mais facilement surpris par des événements terribles, spontanés, tels que les barricades. L'attaque que vous fait une révolution n'a rien de régulier et souvent elle embarrasse les meilleurs tacticiens ; on livre une bataille rangée contre l'étranger avec dévouement et honneur, mais souvent dans les guerres de partis, le cœur défaille, l'âme s'émeut, et le bras manque à la volonté. Il ne faut pas en faire un reproche, car la faiblesse vient de cette répugnance naturelle de tout noble cœur pour les luttes civiles. Cependant lorsque la société est menacée, comment la préserver, si ce n'est par la haute sévérité du commandement ?

Si le défaut saillant de M. le duc de Nemours était l'esprit d'obéissance un peu compassée, on faisait presque le reproche d'insubordination à M. le prince de Joinville. D'une nature hardie et fière, fort aimé de la flotte, le prince souvent n'approuvait pas les dispositions du conseil des ministres envers la marine ; il l'avait dit tout haut dans une brochure sur l'état de la flotte. On parlait de la rudesse de ses jugements, de la franche expression de ses répugnances et de ses dédains pour la politique générale du cabinet, ce qui lui créait une certaine popularité en dehors, que les partis savent toujours saisir et caresser. Habituellement sur mer, il vivait loin des Tuileries, à bord des grands navires : très-estimé des officiers, caressé par l'adulation, sorte de foyer de popularité qu'on tenait en dehors pour les circonstances décisives.

MM. les ducs d'Aumale et de Montpensier, trop jeunes pour exercer un ascendant réel dans les affaires, étaient l'un et l'autre presque habituellement à leurs postes militaires. M. le duc d'Aumale, à la tête de l'infanterie, venait d'être nommé gouverneur des colonies d'Afrique, où il se faisait aimer par la grâce, la douceur de ses manières et la générosité de ses habitudes ; la grande fortune

de la maison de Condé était largement dépensée autour de lui; il aimait à réunir dans son palais d'Alger, un noble choix des généraux de l'armée d'Afrique, qui seraient un jour appelés, par leur ferme discipline, à rétablir la société politique sur ses véritables fondements. Le jeune duc de Montpensier, fort avancé dans les mauvaises opinions libérales, avait le beau grade de colonel d'artillerie, et Vincennes restauré, devenait sa demeure princière.

Ainsi étaient les fils de la maison d'Orléans, fermes, braves, dévoués sous l'ascendant absolu d'un père qui avait la conviction et la volonté de son pouvoir sans partage. Les femmes avaient-elles un rôle plus actif, plus influent dans cette famille? Marie-Amélie, pieuse et bienfaisante, princesse d'un conseil doux et conciliant, ne se mêlait d'affaires que sur l'invitation de Louis-Philippe qui souvent lui faisait lire sa correspondance, répondre à ses lettres, et agir dans les desseins de sa politique, avec une soumission tendre et facile. Elle ne faisait un peu d'opposition à son mari que dans les circonstances où il s'agissait de la sûreté personnelle du roi, ou de quelque question de famille. On lui reprochait une dévotion ardente, presque italienne; et l'opinion vulgaire l'accusait d'un certain dé-

vouement aux congrégations religieuses, alors un prétexte ou un reproche. Depuis les querelles universitaires, l'esprit d'opposition contre Marie-Amélie avait grandi, car on la considérait comme protectrice de l'épiscopat et du clergé. Madame Adélaïde, sœur du roi, exerçait sur son esprit une bien autre influence; caractère ferme, net, décidé et conciliant à la fois, avec une longue expérience des révolutions, elle avait servi de négociatrice et d'intermédiaire dans plus d'une difficulté délicate, parce qu'elle savait faire la part aux événements, aux hommes; le roi s'était accoutumé à la consulter depuis sa jeunesse, et cette habitude continuait encore, quoique fort souffrante, elle eût perdu quelque chose de sa volonté et de son énergie. La mort allait la saisir, laissant ainsi un vide immense dans le cœur et les affaires de la maison d'Orléans. Le roi vieilli, privé des conseils de sa sœur, n'aurait plus la même fortune, le même esprit, le même sang-froid dans les épreuves.

Madame la duchesse d'Orléans, la mère de l'enfant, naguère tant adulé sous le nom de comte de Paris, avait pris ou s'était fait un rôle à part dans toute cette cour; protestante et philosophe allemande, elle s'était séparée de la fraction de sa fa-

mille si pieuse, pour s'entourer d'une coterie d'historiens et de poètes, qui adoraient son esprit et appelaient sa protection comme celle de Marguerite de Navare. Hélas ! la philosophie est peu dévouée aux jours de malheur, les poètes chantent les princes ou les partis heureux : combien en reste-t-il de fidèles aux causes qui tombent? Madame la duchesse d'Orléans servait déjà de point central à une combinaison de régence, opposée à celle de M. le duc de Nemours, espérant un plus haut caractère de popularité, comme si dans les temps de révolution on pouvait compter sur un résultat régulier, ou sur une de ces luttes de prince et de princesse, imitation du vieux régime, au temps de la fronde ou de Louis XV. La révolution qui en voulait au principe fondamental de la Monarchie, tenterait de substituer une pensée à une autre, et non pas une intrigue à un pouvoir. Or, il y avait une intrigue réelle autour d'une future régence. Bien des hommes, fatigués du long règne du roi Louis-Philippe, et de ce qu'ils appelaient son entêtement, soupiraient après la régence qui leur eût donné les affaires. Cette intrigue, dont je parlerai plus au long, existait dans la Chambre composée d'un grand nombre de parlementaires,

Pairs et Députés, gens de lettres ouvertement en lutte avec la régence de M. le duc de Nemours.

Restaient ensuite, dans la famille, les jeunes et gracieuses princesses qui unissaient les blasons de Naples, du Brésil, d'Allemagne à l'écusson de la lignée d'Orléans. Tout occupées de bals, de parures, d'esprit et de théâtre, elles ne se manifestaient que par les priviléges des brevets qu'elles accordaient à des marchands de dentelles, de robes élégantes ou de riches étoffes. Non, quelle que soit la forme de gouvernement qu'adopte une société, elle doit respect à ces jeunes femmes qui de lointains pays étaient venues se placer sous l'hospitalité française. N'avons-nous pas tous des femmes ou des sœurs qui, séparées de nous, demandent protection à une contrée étrangère? Enfants du peuple ou de la cour, ces frêles créatures ne méritent-elles pas le même respect? Honte donc à ceux qui eurent le courage de les flétrir.

Autour de la maison d'Orléans s'étaient ralliées une multitude d'existences placées à son service. Le caractère de ces dévouements s'était sensiblement modifié depuis les époques de l'antique fidélité chevaleresque, et même depuis la Restauration. Où était l'esprit du vieux régime ? On ne re-

trouvaitplus ces nobles vies vouées à un prince, à une famille. Il pouvait rester de grands seigneurs, il n'y avait plus de gentilshommes, esprits à la fois indépendants et fidèles. Les jeunes princes groupaient autour d'eux un parti militaire, et les Tuileries foisonnaient d'uniformes ; officiers d'états-majors, la plupart excellents théoriciens sur un champ de bataille, ils ne connaissaient pas deux choses, toutefois très-essentielles, l'esprit de leurs propres soldats et celui du peuple qu'ils avaient devant eux; ils faisaient étudier incessamment le plan de Paris, la stratégie qu'il faudrait suivre en cas d'émeute soudaine. Mais avaient-ils fait suffisamment la part du contact d'esprit et de corps entre le soldat et le peuple, liés par l'éducation, l'esprit, et le système égalitaire de la conscription ? avaient-ils jugé ce que pouvait produire de défection fatale, le mécontentement de la garde nationale, l'esprit subtil et admirablement courageux des enfants de Paris. Il y a des incidents imprévus dans la guerre civile, qui échappent à toutes les combinaisons d'avance arrêtées; tous se produisent sous une forme et avec des conditions inattendues; et voilà comment arrivent les révolutions. Vous fermez hermétiquement une porte de-

vant l'insurrection, et quand le temps est venu vingt autres s'ouvrent devant elle. Il y aurait donc plus d'un désabusement dans les calculs militaires; les états-majors de château, traitaient la résistance avec trop de dandysme. Était-on bien sûr de tous les fermes dévouements, depuis le maréchal de France jusqu'au sous-lieutenant? N'y aurait-il pas des conditions posées au milieu de la bataille, des en cas prévus, des ambitions mal satisfaites et des répugnances contre telle politique ou contre tel cabinet; et ce qu'on fait avec répugnance, le fait-on toujours bien? Quand on va droit à la répression, on peut être battu, mais on n'est jamais trahi; quand on traite avec la rébellion on peut être fort, et vaincu par elle.

C'est le moment d'aborder avec la sincérité loyale et supérieure des jugements de la postérité, le personnel des hommes politiques qui composaient le dernier ministère de la Monarchie, alors que la lutte allait s'engager dans des conditions si vives et si profondes, entre les deux idées maîtresses du monde, la souveraineté des rois et celle du peuple. Le portrait de M. Guizot a été si souvent tracé par ses amis et ses ennemis, qu'il reste sur lui peu de choses à dire pour l'éloge comme

pour le blâme. Tous les hommes éminents, placés sur le piédestal de la vie publique, sont soumis à cette même destinée d'appréciation historique; j'abrégerai donc. Je ne sache pas dans les luttes de notre dernier gouvernement, un caractère plus dévoué que M. Guizot au régime de la liberté représentative et à toutes les conditions qui l'établissent. Esprit tout plein des idées constitutionnelles sur le jury, les franchises de la presse, il ne voyait de solution aux difficultés et aux périls de la société moderne, que dans ces larges garanties.

M. Guizot connaissait la démocratie assez théoriquement pour définir ses instincts de dictature, sa volonté, sa destinée de désordre, mais il n'avait nulle pratique du peuple, ce géant plein d'enfantillage et de colère, qui s'empare du pouvoir dans un jour de triomphe, et ne sait pas, ne peut pas le garder. La passion de M. Guizot était pour le gouvernement de la classe bourgeoise, sous la couronne appelant à elle les débris de l'aristocratie, dans le but de résister à l'esprit révolutionnaire, cet ennemi de l'intelligence et de la liberté. Avec tous les dehors de la sévérité et de la force, M. Guizot était bienveillant et faible; avec peu de liant pour les hommes, il aimait néanmoins à se les at-

tirer comme une nécessité de gouvernement et de majorité. Là fut l'origine de transactions nombreuses et de combinaisons politiques qui lui furent reprochées avec amertume. Un homme d'État souvent est obligé de subir mille nécessités qui résultent de sa position aux affaires. Cela se passe autour de lui, au-dessus ou au-dessous de lui, sans l'atteindre.

Admirable orateur à la Chambre, ministre des affaires étrangères remarquable, M. Guizot avait-il les conditions vigoureuses de l'homme d'État dans les crises sérieuses de la société aux prises avec les attaques soudaines de l'esprit révolutionnaire? L'amour excessif de la légalité au cœur de M. Guizot n'empêcherait-il pas ces mesures fortes, préventives qui seules en finissent avec les conjurations? Plus que le roi Louis-Philippe lui-même, M. Guizot croyait toujours en la bonne solution des affaires; rien ne l'inquiétait dans la marche des événements ; sa paix de l'âme était parfaite; le ministre croyait à la force du gouvernement constitutionnel et des institutions représentatives; maître de la majorité de la Chambre, il pensait que comme en Angleterre là était la seule condition politique du pouvoir et que, par ce

moyen, il pouvait marcher légalement et loyalement dans la voie des institutions. Grave erreur! La lutte n'était plus sur ce terrain des majorités et des minorités ; elle s'était placée dans son sens naturel depuis cinq ans surtout : d'un côté l'esprit de conservation en minorité, de l'autre l'esprit de révolution régnant partout, et la Chambre des Députés dès lors disparaissait comme un accident ou un rouage secondaire dans cette vive et grande bataille. Je crois donc que M. Guizot, esprit essentiellement parlementaire, était insuffisant pour une situation révolutionnaire, qu'il ne voyait que dans les limites de son éducation politique et de sa foi constitutionnelle. Des gens très-supérieurs peuvent n'avoir qu'un certain sens des questions gouvernementales ; on ne passe pas la moitié de sa vie dans certaines habitudes sans se faire une manière calme de voir et de juger que le moindre événement extrême déroute. Ensuite, M. Guizot était préoccupé d'une pensée qui souvent modifiait ses tendances, c'était le besoin de plaire au roi Louis-Philippe, moins par faiblesse de courtisan que par la nécessité d'une bonne entente. Le prince, dans l'origine, n'avait aucun goût pour M. Guizot; un rude labeur avait été de le conquérir ; or qui a donné

beaucoup de peine, est, en général, conservé avec un plus grand soin. M. Guizot résistait peu, ou résistait dans des conditions habiles et souples. Aux derniers temps, la conformité d'opinions était devenue considérable, presque absolue, en vertu d'un pacte qui n'abaissait pas M. Guizot, parce qu'il était le résultat d'une véritable identité de pensées. Le ministre, par ses études historiques et traditionnelles, était arrivé au même résultat que le roi, tout entier absorbé par ses idées d'alliance, de mariage et de famille ; tous deux s'entendaient sur le point spécial et dominant du cabinet, les relations à l'extérieur. C'était alors une faute de s'absorber exclusivement dans les affaires de l'Europe ; autour de soi, il en était d'autres aussi graves ; mais le prince et le président de son conseil, sûrs d'eux-mêmes et de leur œuvre, pénétrés de son invariable succès, croyaient d'une bonne politique de prendre à cœur dans ces questions d'intérêts nationaux et de famille qui pouvaient élever la France et les destinées de la maison d'Orléans. Toute la dernière correspondance du roi et de M. Guizot roulait spécialement sur les mariages espagnols.

M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, le collègue

le plus rapproché de M. Guizot, le plus important après lui, appartenait à cette école du *Globe* qui avait produit tant d'dmirateurs théoriques du gouvernement représentatif; plus tard, la pratique des affaires l'avait complété sur les questions de finances et d'administration publique. Avec des qualités considérables, nul n'apportait plus de nonchalance et de laisser-aller dans la direction de son département, moins par défaut d'aptitude que par cette paresse de la fortune qui dort parce qu'elle n'a pas besoin de désirer et que tout vient à souhait autour d'elle, car l'esprit d'aventure tient toujours à une destinée qui veut se faire. Ce ministre, avec des idées très-arrêtées, ne résolvait jamais rien : cela tenait-il à une résistance systématique à l'égard de toute nouveauté ou bien à l'oisiveté habituelle de son caractère? Si vous proposiez une mesure à M. Duchâtel, il la voyait d'abord comme un dérangement, puis son esprit se hérissait de mille difficultés prêtes à s'accumuler, se grouper, danser autour de lui d'une façon fantastique et désagréable, si bien que la mesure restait dans les cartons, un mois, deux mois, puis à toujours. C'était à désespérer même pour les meilleures idées amies et ennemies. Toutefois, M. Duchâtel inspi-

rait la plus grande confiance parce que nul ne mettait en doute sa probité, et qu'avec une immense fortune, il se condamnait à la gestion des affaires publiques dont il voulait incessamment se démettre un peu par besoin de repos et quelquefois par le sentiment extrême qu'il était au-dessus d'elles.

Le ministère de l'intérieur avait cela d'important que son chef avait dans ses mains l'administration de la cité et la direction de la police, et qu'à l'aide de ces deux forces un homme d'État habile peut dominer toute la politique d'un pays. A Paris, l'administration municipale, si importante, était confiée à M. le comte de Rambuteau, gentilhomme d'esprit, très-inoffensif, désireux de grandir la prospérité de la ville qu'il avait tant embellie depuis dix ans et qu'il espérait bientôt libérer de ses dettes; la petite presse l'avait plus d'une fois raillé en exagérant ses prétentions de jeune homme et de beau de l'Empire : il n'avait que très-peu d'influence sur les bourgeois qu'il amusait par ses fêtes; mais des renseignements suffisants lui avaient appris la mauvaise disposition d'esprit de la garde nationale, et je crois qu'il en prévint plus d'une fois M. Duchâtel comme d'un grand élément de désordre et de fai-

blesse. Le conseil municipal le tourmentait par des taquineries qui signalaient les mauvaises tendances de l'esprit moyen dans le département de la Seine; circonstance très-sérieuse, parce que toutes les questions politiques se décidaient à Paris.

La police était confiée à M. G. Delessert, homme poli, discret, actif, dévoué, peut-être d'une honnêteté trop sérieuse pour l'examen des véritables caractères de la police des partis dans une cité d'opinions si ardentes, si diverses. Ceux qui peuvent parcourir les Archives de la Préfecture de police doivent se convaincre aujourd'hui qu'avec les renseignements obtenus, les rapports, les dossiers de chacun, rien n'eût été plus facile que d'empêcher le développement des complots et d'en surveiller les auteurs. Il n'y avait pas de société secrète qui n'eût son agent de police affilié, et quelquefois les chefs eux-mêmes les plus initiés aux mystères, se prêtaient à des rapports écrits sous leur dictée qui éclairaient le Gouvernement sur les personnes et les desseins des partis. Le tort de M. Delessert, comme de tout ce ministère, était de trop scrupuleusement respecter la légalité absolue. Aux dernières époques, M. le préfet se montrait surtout très-indulgent pour les anciens

affiliés aux sociétés secrètes qui, placés sous la surveillance de la police, pouvaient être éloignés de Paris. Officier judiciaire, délégué par le code d'instruction criminelle, il ne voulait jamais agir que dans les limites de la loi. Aux temps difficiles, ce qui tue un gouvernement, c'est le trop grand respect de la légalité ; faiblesse honorable de toute l'école de M. Guizot : violer un domicile, arrêter un individu, paraissaient des actes exorbitants, exceptionnels, qu'un pouvoir ne devait se permettre qu'à la dernière extrémité. A travers les apparences d'une force très-énergiquement organisée, il y avait dans tout ce ministère politique d'incessantes concessions, et le sentiment exagéré des droits individuels.

Indépendamment de cette myriade d'agents secrets dont les rapports abondaient à la Préfecture de police, M. Delessert avait encore sous ses ordres deux corps parfaitement organisés, les sergents de ville et la garde municipale. Lorsque le sentiment d'obéissance est profondément inculqué parmi les masses, rien n'est plus simple et plus facile que de préserver l'ordre public : quelques compagnies de la prévôté, sous l'ancien régime, les seuls dépôts de la garde impériale, sous Napoléon, suffisaient aux

passagères répressions que commandaient les émotions de la capitale. La gendarmerie de la Seine ne fut même établie qu'après le complot du général Mallet, en 1812, par M. Pasquier, préfet d'alors; l'habileté supplée à la rudesse, la crainte, le respect qu'inspire l'autorité suffit à tout. Les âmes n'en étaient plus là après les violentes secousses de l'esprit révolutionnaire et les excès de la presse; il fallait beaucoup surveiller et réprimer souvent; c'est ce qui avait déterminé la création de deux grands corps de police militaire : les sergents de ville et la garde municipale, vieux soldats d'élite qui apparaissaient partout en présence du peuple. Or, ce contact répressif les avait généralement rendus insupportables, odieux aux plus viles classes de la population. Une troupe de police n'est jamais aimée dans la cité qu'elle protége; et peut-être trop de régularité et de minutie dans les lois de la police municipale contre les contrevenants, le puritanisme génevois du préfet contribuaient à propager ce sentiment de répulsion du peuple pour ces troupes qui, bien employées, devaient suffire à la répression des complots dans les temps ordinaires. J'ajoute que la beauté des costumes, la haute taille des hommes,

affiliés aux sociétés secrètes qui, placés sous la surveillance de la police, pouvaient être éloignés de Paris. Officier judiciaire, délégué par le code d'instruction criminelle, il ne voulait jamais agir que dans les limites de la loi. Aux temps difficiles, ce qui tue un gouvernement, c'est le trop grand respect de la légalité ; faiblesse honorable de toute l'école de M. Guizot : violer un domicile, arrêter un individu, paraissaient des actes exorbitants, exceptionnels, qu'un pouvoir ne devait se permettre qu'à la dernière extrémité. A travers les apparences d'une force très-énergiquement organisée, il y avait dans tout ce ministère politique d'incessantes concessions, et le sentiment exagéré des droits individuels.

Indépendamment de cette myriade d'agents secrets dont les rapports abondaient à la Préfecture de police, M. Delessert avait encore sous ses ordres deux corps parfaitement organisés, les sergents de ville et la garde municipale. Lorsque le sentiment d'obéissance est profondément inculqué parmi les masses, rien n'est plus simple et plus facile que de préserver l'ordre public : quelques compagnies de la prévôté, sous l'ancien régime, les seuls dépôts de la garde impériale, sous Napoléon, suffisaient aux

passagères répressions que commandaient les émotions de la capitale. La gendarmerie de la Seine ne fut même établie qu'après le complot du général Mallet, en 1812, par M. Pasquier, préfet d'alors; l'habileté supplée à la rudesse, la crainte, le respect qu'inspire l'autorité suffit à tout. Les âmes n'en étaient plus là après les violentes secousses de l'esprit révolutionnaire et les excès de la presse; il fallait beaucoup surveiller et réprimer souvent; c'est ce qui avait déterminé la création de deux grands corps de police militaire : les sergents de ville et la garde municipale, vieux soldats d'élite qui apparaissaient partout en présence du peuple. Or, ce contact répressif les avait généralement rendus insupportables, odieux aux plus viles classes de la population. Une troupe de police n'est jamais aimée dans la cité qu'elle protége; et peut-être trop de régularité et de minutie dans les lois de la police municipale contre les contrevenants, le puritanisme génevois du préfet contribuaient à propager ce sentiment de répulsion du peuple pour ces troupes qui, bien employées, devaient suffire à la répression des complots dans les temps ordinaires. J'ajoute que la beauté des costumes, la haute taille des hommes,

affiliés aux sociétés secrètes qui, placés sous la surveillance de la police, pouvaient être éloignés de Paris. Officier judiciaire, délégué par le code d'instruction criminelle, il ne voulait jamais agir que dans les limites de la loi. Aux temps difficiles, ce qui tue un gouvernement, c'est le trop grand respect de la légalité ; faiblesse honorable de toute l'école de M. Guizot : violer un domicile, arrêter un individu, paraissaient des actes exorbitants, exceptionnels, qu'un pouvoir ne devait se permettre qu'à la dernière extrémité. A travers les apparences d'une force très-énergiquement organisée, il y avait dans tout ce ministère politique d'incessantes concessions, et le sentiment exagéré des droits individuels.

Indépendamment de cette myriade d'agents secrets dont les rapports abondaient à la Préfecture de police, M. Delessert avait encore sous ses ordres deux corps parfaitement organisés, les sergents de ville et la garde municipale. Lorsque le sentiment d'obéissance est profondément inculqué parmi les masses, rien n'est plus simple et plus facile que de préserver l'ordre public : quelques compagnies de la prévôté, sous l'ancien régime, les seuls dépôts de la garde impériale, sous Napoléon, suffisaient aux

passagères répressions que commandaient les émotions de la capitale. La gendarmerie de la Seine ne fut même établie qu'après le complot du général Mallet, en 1812, par M. Pasquier, préfet d'alors; l'habileté supplée à la rudesse, la crainte, le respect qu'inspire l'autorité suffit à tout. Les âmes n'en étaient plus là après les violentes secousses de l'esprit révolutionnaire et les excès de la presse; il fallait beaucoup surveiller et réprimer souvent; c'est ce qui avait déterminé la création de deux grands corps de police militaire : les sergents de ville et la garde municipale, vieux soldats d'élite qui apparaissaient partout en présence du peuple. Or, ce contact répressif les avait généralement rendus insupportables, odieux aux plus viles classes de la population. Une troupe de police n'est jamais aimée dans la cité qu'elle protége; et peut-être trop de régularité et de minutie dans les lois de la police municipale contre les contrevenants, le puritanisme génevois du préfet contribuaient à propager ce sentiment de répulsion du peuple pour ces troupes qui, bien employées, devaient suffire à la répression des complots dans les temps ordinaires. J'ajoute que la beauté des costumes, la haute taille des hommes,

affiliés aux sociétés secrètes qui, placés sous la surveillance de la police, pouvaient être éloignés de Paris. Officier judiciaire, délégué par le code d'instruction criminelle, il ne voulait jamais agir que dans les limites de la loi. Aux temps difficiles, ce qui tue un gouvernement, c'est le trop grand respect de la légalité ; faiblesse honorable de toute l'école de M. Guizot : violer un domicile, arrêter un individu, paraissaient des actes exorbitants, exceptionnels, qu'un pouvoir ne devait se permettre qu'à la dernière extrémité. A travers les apparences d'une force très-énergiquement organisée, il y avait dans tout ce ministère politique d'incessantes concessions, et le sentiment exagéré des droits individuels.

Indépendamment de cette myriade d'agents secrets dont les rapports abondaient à la Préfecture de police, M. Delessert avait encore sous ses ordres deux corps parfaitement organisés, les sergents de ville et la garde municipale. Lorsque le sentiment d'obéissance est profondément inculqué parmi les masses, rien n'est plus simple et plus facile que de préserver l'ordre public : quelques compagnies de la prévôté, sous l'ancien régime, les seuls dépôts de la garde impériale, sous Napoléon, suffisaient aux

passagères répressions que commandaient les émotions de la capitale. La gendarmerie de la Seine ne fut même établie qu'après le complot du général Mallet, en 1812, par M. Pasquier, préfet d'alors; l'habileté supplée à la rudesse, la crainte, le respect qu'inspire l'autorité suffit à tout. Les âmes n'en étaient plus là après les violentes secousses de l'esprit révolutionnaire et les excès de la presse; il fallait beaucoup surveiller et réprimer souvent; c'est ce qui avait déterminé la création de deux grands corps de police militaire : les sergents de ville et la garde municipale, vieux soldats d'élite qui apparaissaient partout en présence du peuple. Or, ce contact répressif les avait généralement rendus insupportables, odieux aux plus viles classes de la population. Une troupe de police n'est jamais aimée dans la cité qu'elle protége; et peut-être trop de régularité et de minutie dans les lois de la police municipale contre les contrevenants, le puritanisme génevois du préfet contribuaient à propager ce sentiment de répulsion du peuple pour ces troupes qui, bien employées, devaient suffire à la répression des complots dans les temps ordinaires. J'ajoute que la beauté des costumes, la haute taille des hommes,

affiliés aux sociétés secrètes qui, placés sous la surveillance de la police, pouvaient être éloignés de Paris. Officier judiciaire, délégué par le code d'instruction criminelle, il ne voulait jamais agir que dans les limites de la loi. Aux temps difficiles, ce qui tue un gouvernement, c'est le trop grand respect de la légalité ; faiblesse honorable de toute l'école de M. Guizot : violer un domicile, arrêter un individu, paraissaient des actes exorbitants, exceptionnels, qu'un pouvoir ne devait se permettre qu'à la dernière extrémité. A travers les apparences d'une force très-énergiquement organisée, il y avait dans tout ce ministère politique d'incessantes concessions, et le sentiment exagéré des droits individuels.

Indépendamment de cette myriade d'agents secrets dont les rapports abondaient à la Préfecture de police, M. Delessert avait encore sous ses ordres deux corps parfaitement organisés, les sergents de ville et la garde municipale. Lorsque le sentiment d'obéissance est profondément inculqué parmi les masses, rien n'est plus simple et plus facile que de préserver l'ordre public : quelques compagnies de la prévôté, sous l'ancien régime, les seuls dépôts de la garde impériale, sous Napoléon, suffisaient aux

passagères répressions que commandaient les émotions de la capitale. La gendarmerie de la Seine ne fut même établie qu'après le complot du général Mallet, en 1812, par M. Pasquier, préfet d'alors; l'habileté supplée à la rudesse, la crainte, le respect qu'inspire l'autorité suffit à tout. Les âmes n'en étaient plus là après les violentes secousses de l'esprit révolutionnaire et les excès de la presse; il fallait beaucoup surveiller et réprimer souvent; c'est ce qui avait déterminé la création de deux grands corps de police militaire : les sergents de ville et la garde municipale, vieux soldats d'élite qui apparaissaient partout en présence du peuple. Or, ce contact répressif les avait généralement rendus insupportables, odieux aux plus viles classes de la population. Une troupe de police n'est jamais aimée dans la cité qu'elle protége; et peut-être trop de régularité et de minutie dans les lois de la police municipale contre les contrevenants, le puritanisme génevois du préfet contribuaient à propager ce sentiment de répulsion du peuple pour ces troupes qui, bien employées, devaient suffire à la répression des complots dans les temps ordinaires. J'ajoute que la beauté des costumes, la haute taille des hommes,

leur admirable discipline, la solde plus élevée étaient des objets de jalousie pour les autres corps de l'armée ; on considérait les municipaux comme une sorte de garde royale, longtemps préparée pour des jours paisibles : ces bataillons et ces escadrons rappelaient les plus nobles troupes de l'Empire; il ne faut pas que l'histoire accepte les aigres accusations des partis contre ceux qui surent mourir pour leur service. Rien de plus doux, de mieux discipliné que la garde municipale : en France, c'est une triste chose à dire, on ne flétrit que ce qui fait son devoir : plus tard, on eut à invoquer et glorifier la fidélité de l'armée : qu'avait fait de plus ou de moins la garde fidèle dans les journées de février 1848 ?

Avec tous ces moyens d'examen et de répression, M. Delessert ne faisait pas assez habilement la police politique. La régularité extrême, minutieuse dans les agents supérieurs de l'administration est plutôt un défaut qu'une qualité ; il faut aux fonctionnaires une certaine hardiesse, une sorte de poésie d'action improvisée qui marche en dehors des limites tracées : rester dans les médiocres conditions des bureaux sans spontanéité, c'est laisser perdre une cause par les commis. Depuis

un an, les rapports des agents suffisaient pour faire comprendre à M. Delessert qu'on allait livrer une grande bataille, et dans ces circonstances décisives faut-il toujours suivre exactement la règle : n'y avait-il rien à faire qu'à se croiser les bras et à attendre l'émeute? A cela je sais qu'on dit : « Le roi Louis-Philippe rejetait au loin toute mesure préventive » mais un bon préfet devait dire : « Ou ma démission, ou la sûreté de l'État par des mesures énergiques et fermes. »

Par contraire, M. Hébert, garde-des-sceaux, esprit énergique et décidé, était plutôt dans le cas de compromettre le ministère que de le servir aux temps difficiles de force et de transaction. On place généralement beaucoup de confiance dans ceux qui révèlent par leurs gestes et par leurs paroles un état d'irritation gouvernementale. Les véritables caractères de répression se montrent à tous froids, résolus, avec la ferme volonté d'arriver à un résultat invariable. Ainsi n'était pas M. Hébert; caractère incisif plutôt que redoutable, il agissait peu et menaçait beaucoup, sorte de reflet de M. de Peyronnet, ministre si remarquable sous la Restauration. M. de Salvandy, avec une incomparable ostentation de manières, se complaisait justement dans les traditions

monarchiques, affectait de rêver et de reconstruire les formes respectueuses de Louis XIV, le tout mêlé aux idées nouvelles de la liberté de la presse et du régime représentatif. M. de Salvandy, au demeurant, homme de talent et de courage, avait une confiance illimitée dans l'avenir de la monarchie de 1830, qu'il croyait le dernier mot de la situation. Je m'abstiens de parler des autres ministres du cabinet, spéciaux sans doute dans chacune de leurs parties, mais si subordonnés à la direction supérieure et si parfaitement incapables d'envisager tout l'ensemble d'une situation si périlleuse et si menacée! Il n'y avait là d'homme politique considérable que M. Guizot et après lui M. Duchâtel, et encore leurs défauts laissaient à découvert une situation vraiment périlleuse. En résumé, ce ministère, avec toute sa majorité au parlement, était très-au-dessous des nécessités si graves des affaires dans la lutte des opinions ardentes.

Je vais plus loin, le parti militaire représenté à Paris par un nombreux état-major plein d'honneur et d'un brillant courage, ne comprenait pas davantage la question engagée, et ses études s'étaient portées sur des points de stratégie en dehors de l'espèce de guerre qui allait surgir par les ordres

nistration à bon marché, les gaspillages du trésor et surtout sur l'abaissement et la honte de la politique étrangère. (Tout cela était bien vulgaire, et il en résultait surtout des engagements considérables pour le parti qui les mettait en avant, si jamais lui-même arrivait au gouvernement du pays). Au reste, cette école du journalisme ne disait pas son dessein d'avenir, son but définitif, car elle craignait d'effrayer la bourgeoisie et la garde nationale dont la démocratie ménageait les intérêts.

La *Réforme* s'occupait moins de cette opposition de détails que de l'organisation de son parti armé. Il y avait une rudesse menaçante dans ses allures; sans jamais s'arrêter aux petits accidents de la politique, elle allait droit à l'éloge des Montagnards, de leurs violences, de leurs excès, et par conséquent au despotisme des moyens, et à la centralisation d'une dictature dans les mains d'un comité de salut public. Jamais à une époque le parti montagnard n'avait donné ni voulu la liberté; son vœu, son système, c'était un gouvernement de souveraineté démocratique, même par la suspension de tous les droits réguliers du pays. Pour comprendre le sens et deviner le dernier mot des fondateurs et des amis de la *Réforme* : MM. Ledru-Rollin,

tes accusations ; et ces choses-là restent au cœur, bien qu'on puisse manifester extérieurement une sorte d'indifférence et de stoïcisme ; on n'accepte pas volontiers une situation impopulaire quand elle n'est pas à votre profit ; cela est par trop chevaleresque. Le maréchal Bugeaud blâmait la marche du cabinet de M. Guizot avec rudesse, et il ne pouvait que faiblement défendre un système qu'il désapprouvait : d'où un premier embarras militaire.

Le commandant de la division, le général Sébastiani, officier de salons et de campagne régulière, était tout-à-fait étranger à une guerre de rues. Tout l'état-major traitait une émeute avec indifférence et presque avec le dédain de jeunes gentilshommes comptant avec un juste orgueil les régiments, les escadrons, l'artillerie qui pouvaient sillonner les rues en moins de deux heures. Jamais tant de précautions prises pour subir un plus amer déboire ; c'est que les conditions du succès n'étaient plus les mêmes que sur un champ de bataille ; tous ces jeunes officiers se réglaient sur les ordres précis du général commandant, qui lui-même prenait ses instructions de M. le duc de Nemours. A Paris les brigades étaient formées comme à l'entrée d'une

campagne ; on avait des signaux convenus, des ordres tout prêts, des instructions cachetées ; il ne manquait à toutes ces précautions qu'une seule prévoyance, celle que Juvénal avait si bien exprimée : *Quid custodiet custodes*, qui gardera les gardes ? Lorsque les cœurs sont à d'autres idées les bras sont bien faibles, et sous un gouvernement incertain, qui peut jamais dire à qui restera la victoire ; la résistance est partout !

L'opposition, si vive à cette époque, s'étendait aux catégories extrêmes ou mitoyennes ; la plus rapprochée de la combinaison ministérielle, était celle du comte Molé, fort hostile à M. Guizot ; mais certes bien éloignée de tout but de renversement de la dynastie. M. le comte Molé était aigri comme un parlementaire d'esprit et de cœur qui se fût bien gardé d'ébranler la couronne. M. Thiers, dans une position plus dessinée, restait néanmoins très-dévoué à la maison d'Orléans ; lui qui avait si vigoureusement lutté lors des insurrections de juin 1832, et d'avril 1834 contre les républicains, pouvait-il désirer en aucune hypothèse, le triomphe de ces hommes qu'il avait si fortement combattus et comprimés ; ne savait-il pas leur projet, leur antipathie, leur haine ? La simple réforme même ef-

frayait M. Thiers; il en voulait une mitoyenne progressive en la façonnant à son image, en la plaçant sous sa main; et à ce point de vue, M. Thiers restait bien en deçà de M. Vivien et surtout de M. Duvergier de Hauranne, devenu politiquement colère, n'ayant plus de mesure, parce qu'il avait abdiqué sa position naturelle. La petite église qui se groupait autour de lui, celle des conservateurs dissidents, comme toute secte, faisait une guerre active, remuante à M. Guizot; M. Duvergier de Hauranne, l'âme et la main de tous les complots parlementaires et électoraux, était partout dans les comités, à table au milieu de la foudre des toasts; il organisait l'agitation pacifique, et tout cela sans mauvaise pensée, ce qui supposait sans doute une probité incontestée, mais aussi une certaine étroitesse de vue. Je comprends qu'un homme d'État qui veut renverser un pouvoir en prenne les moyens, et plus ces moyens sont puissants, plus il est habile; mais vouloir conserver en accumulant toutes les causes de destruction, cela suppose imprudence et passion politique.

Sur cette même ligne, avec une nuance plus prononcée, on trouvait M. Odilon Barrot, longtemps lié avec l'extrême gauche, il s'en était un peu sé-

paré depuis 1840 pour se rendre possible dans une combinaison ministérielle. Esprit limité, caractère honnête, convaincu, et surtout d'une grande faiblesse, toujours placé entre les partis francs et nets, M. Barrot ne voulait pas, certes, la chute de la dynastie qui avait comblé sa famille de faveurs, et il contribuait par ses principes à lui créer des difficultés insurmontables! semblable ainsi à M. de Lafayette, soulevant le peuple avec une légèreté inconcevable pour se donner ensuite la mission et l'orgueil de l'apaiser, jeu si plein de périls et de sacrifices. Rien n'est plus faible que l'homme qui court après la popularité: à cette divinité capricieuse, il faut être prêt à tout sacrifier, même ses convictions et son repos.

Je crois aussi que ce qu'on appelait l'extrême gauche, n'avait pas plus le désir d'un renversement de dynastie que M. Barrot; j'en excepte deux ou trois noms franchement républicains. Tous ceux qui avaient un peu de prévoyance savaient qu'en matière de gouvernement, il faut être sobre d'expérimentation et de nouveautés; que souvent pour réaliser une idée juste et bonne, on expose la société à des périls sans limites et sans fin. Changer les yeux fermés, en ne tenant

compte de rien, c'est le fait des opinions extrêmes, exaltées, des sectes inflexibles, plus encore que des partis politiques; ceux-ci visent à leur triomphe en se tenant dans les combinaisons existantes, sans but de renversement; que leur importe la forme de gouvernement, pourvu qu'ils y tiennent leur place; nous n'en sommes plus au moyen-âge, ni à la fidélité écossaise.

Je viens de prononcer le nom de secte : ainsi pouvait-on qualifier bien des nuances ardentes du parti républicain. Pour se faire une idée exacte des opinions, de la pensée et du dernier but de la démocratie française, il faut lire les détails et les pièces du procès d'Avril 1834 devant la Cour des Pairs, histoire vivante et biographique de tous ces noms propres qui sortirent subitement, comme des catacombes, au 24 Février. Ce grand procès embrassa toute la France, Paris, Lyon, Saint-Étienne, et l'on trouve là les noms de MM. Recurt, Trélat, Sobrier, Marrast, mêlés à ceux de MM. Caussidière, Petetin, Lagrange, conspirateurs émérites qui s'emparèrent tout-à-coup du pouvoir et de la société en 1848. Il est vrai que depuis quatorze années les fronts s'étaient dénudés, les cheveux avaient blanchi, et la modération était venue avec les an-

nées dans quelques-unes de ces âmes ; la mort avait moissonné dans leurs rangs les plus fiers, les plus audacieux, M. Godefroy Cavaignac en tête. M. Carrel avait disparu aussi de la vie : qui sait ce qu'il serait aujourd'hui avec les aspérités de son caractère, les aigreurs de son esprit, le luxe de ses manières et la prodigalité de ses goûts ?

Ces diverses catégories du parti républicain offraient-elles des hommes d'un ordre élevé, quelque esprit supérieur capable de donner une noble impulsion au triomphe possible des idées de la démocratie qui ont aussi leur grandeur. S'élèverait-il du sein des travailleurs un de ces caractères hors ligne, par exemple, qui serait pour l'ouvrier ce que Bonaparte fut pour l'armée un chef fort et puissant ; enfin la démocratie aurait-elle son héros biblique ? Je crois que la première cause de l'infirmité et de la ruine des idées démocratiques, est venue de l'insuffisance des hommes et de la médiocrité des intelligences ; ce parti s'était produit depuis 1830, sous plusieurs aspects par son personnel, ses actions et par ses écrits. Le personnel du parti était tristement médiocre ; les prolétaires purs n'étaient pas les plus mauvais, car il y avait en leur cœur croyance et dévouement ; les autres appartenaient

de près ou de loin aux mauvaises fortunes du commerce, de la littérature, la pire des espèces. Si quelques-uns s'en détachaient encore pour réaliser la république mondaine et fastueuse de M. Armand Carrel, les autres passaient leur vie dans les estaminets, les marchands de vin et les cantines des prisons, où les entraînaient des condamnations politiques; il ne fallait pas leur en faire un reproche : la conspiration n'y cherchait-elle pas toujours son principe et son appui ?

La force et l'avenir d'une opinion se jugent surtout par la grandeur des productions de l'esprit; or, le parti démocratique avait eu le temps et le loisir de se manifester par les journaux et les livres, sur les grands intérêts du pays; deux organes principaux exprimaient la pensée de la démocratie, et tous deux étaient partagés par des séparations profondes ; l'un et l'autre conspiraient, mais d'une façon différente. La politique du *National*, acerbe et violente comme l'école de M. Carrel, dénonçait un à un tous les actes du pouvoir; la plus petite violation de domicile, de personne, ou d'indépendance individuelle, les hontes de la couronne ou les flétrissures du ministère : quels admirables raisonnements sur les économies, l'admi-

nistration à bon marché, les gaspillages du trésor et surtout sur l'abaissement et la honte de la politique étrangère. (Tout cela était bien vulgaire, et il en résultait surtout des engagements considérables pour le parti qui les mettait en avant, si jamais lui-même arrivait au gouvernement du pays). Au reste, cette école du journalisme ne disait pas son dessein d'avenir, son but définitif, car elle craignait d'effrayer la bourgeoisie et la garde nationale dont la démocratie ménageait les intérêts.

La *Réforme* s'occupait moins de cette opposition de détails que de l'organisation de son parti armé. Il y avait une rudesse menaçante dans ses allures; sans jamais s'arrêter aux petits accidents de la politique, elle allait droit à l'éloge des Montagnards, de leurs violences, de leurs excès, et par conséquent au despotisme des moyens, et à la centralisation d'une dictature dans les mains d'un comité de salut public. Jamais à une époque le parti montagnard n'avait donné ni voulu la liberté; son vœu, son système, c'était un gouvernement de souveraineté démocratique, même par la suspension de tous les droits réguliers du pays. Pour comprendre le sens et deviner le dernier mot des fondateurs et des amis de la *Réforme* : MM. Ledru-Rollin,

E. Arago, Caussidière, Lagrange, Sobrier, Flocon, il fallait encore se reporter au procès célèbre des accusés d'Avril 1834, au programme de la Société des droits de l'Homme, où se mêlaient les noms de MM. Recurt, Guinard, Marrast. Au fond de ces statuts se trouvaient les doctrines de la *Réforme* et du parti qu'elle représentait avec une sincérité très-rude, même envers le *National.* Ce n'était pas de l'opposition régulière, mais de la conspiration flagrante, un fusil sur l'épaule, un poignard à la ceinture, autour d'une table à domino, ou sur le divan enfumé d'un billard.

La pleine liberté avec laquelle on vivait pendant les dernières années du roi Louis-Philippe avait donné à toutes les idées, à toutes les écoles, la faculté de se produire. La faute capitale des gouvernements, c'est de ne s'occuper que des choses qui blessent vivement leur personnalité : les doctrines en tant qu'elles se tiennent dans la spéculation les inquiètent à peine; et toutefois par leur enseignement assidu, elles parviennent à corrompre le peuple qui bientôt les applique comme des faits dans un jour de surprise et de triomphe. Ainsi est le travail qui s'opère dans les esprits depuis 1839, surtout, époque où toutes les sociétés secrètes se

transforment ou s'affaiblissent pour faire place à l'enseignement, à la propagande : alors apparaissent les premières publications fort obscures du socialisme, vieil emprunt aux doctrines traditionnelles des Pères de l'Église et de l'organisation des couvents : la gratuité du capital n'était-elle pas une question discutée par les casuistes pendant tout le XVII[e] siècle? Est-ce que les couvents n'établissaient pas le travail en commun et la vie à bon marché, l'égalité de salaire, la fraternité absolue, à ce point que le tien et le mien étaient inconnus? Rien de neuf dans le système des corporations, de l'association; tout ce qui s'y trouvait de juste, de raisonnable était ancien; les choses étranges, fantastiques, seules appartenaient aux utopistes présentant comme des nouveautés, les pensées divines jetées au monde du haut de la croix sur le calvaire. Cependant les petits écrits de MM. Cabet, Pierre Leroux, Victor Considérant, Proudhon lus et répandus parmi le peuple, égaraient les intelligences par des espoirs illimités et des résultats impossibles dans l'état de la civilisation industrielle!

Il faut tenir compte à cette époque d'un nouvel élément qui entre dans la vie active, je veux parler de l'atelier. Des écrivains conçoivent la pensée

de proposer une nouvelle organisation du travail, comme si la meilleure loi du labeur n'était pas d'en procurer le plus possible à la classe ouvrière en facilitant la circulation des capitaux? La fantaisie vagabonde des utopistes se permettait tout, sans que le Gouvernement prît à ce sujet les moindres précautions. M. L. Blanc fit paraître un petit volume sur l'organisation du travail où étaient en germes toutes les idées qui allaient ébranler les faits pratiques sur le crédit : l'abondance du capital, n'est-elle pas la première condition de son bas prix, et le bas prix des capitaux, le premier instrument du travail?

Cette vérité si simple était niée par M. Louis Blanc, qui déclarait la guerre à la fois à l'argent, à la libre concurrence, c'est-à-dire à tout ce qui anime et féconde l'industrie et à l'émulation qui en est le grand levier; on donnait à l'ouvrier la vie brute et animale, la pleine satisfaction de ses besoins sensuels. Quand la raison d'un pays est perdue, tout peut s'écrire, et M. Proudhon osait proclamer que la propriété c'était le vol, et Dieu un mensonge. En présence de ces pamphlets odieux, je ne m'explique pas que le Gouvernement restât muet et désarmé; il ne poursuivait pas, il n'osait

sévir comme si la perversité de ces doctrines ne le regardait pas, et qu'il n'eût à s'occuper que de la majorité des Chambres! La goutte d'huile pénétrait profondément; on retrouverait la tache étendue, immense après la grande catastrophe. Ces doctrines, on les appliquait avec un plus haut degré de modération dans un journal rédigé par les ouvriers eux-mêmes sous le titre de l'*Atelier,* recueil qui marchait vers un système de conciliation des intérêts entre le capital et le travail. On voyait bien par ces essais d'écrits et de dissertation rédigés par les travailleurs eux-mêmes, que ceux-ci se croyaient prêts et aptes à diriger les affaires du pays, de concert ou en rivalité avec la classe bourgeoise.

Je conseille à tous ceux qui veulent connaître la valeur politique, financière, économiste de l'école républicaine, de lire d'abord le procès d'Avril 1834 devant la Cour des Pairs dont j'ai parlé; là on y voit paraître hommes et doctrines, desseins et moralité de chacune des sommités républicaines; puis il faut consulter le *Dictionnaire politique*, publié chez l'éditeur M. Pagnerre, alors le libraire de l'école agitatrice. Ce fut dans cette espèce d'encyclopédie que les économistes du parti

radical M. Garnier-Pagès en tête, (je crois que comme spécialité commerciale, il avait été courtier en savon), établirent leurs théories de crédit, de banque, du monopole de l'État; chaque écrivain fit sa partie : diplomatie, histoire, religion. Nul n'aurait jamais pensé que des esprits si étranges, et en majorité si médiocres, seraient appelés un jour à faire l'application de leurs théories au gouvernement régulier d'une grande nation. Mais en France tout n'est-il pas possible depuis soixante ans? M. Garnier-Pagès ou M. Leclerc avait fait la préface de cette œuvre qui devint comme l'Évangile de l'école radicale. L'histoire des actes du Gouvernement Provisoire, se trouve dans cette encyclopédie dont les patriotes de Février voulurent faire l'essai pratique; il en résulta le bouleversement d'idées et d'intérêts que vous savez.

Depuis 1842 aussi avait paru une autre feuille hebdomadaire, qui sous la direction de MM. Buchez et Bastide était destinée à s'emparer du mouvement religieux et diplomatique au profit de la révolution. La pensée de cette publication était la propagande sur les bases catholiques de la liberté et de l'égalité : la philosophie toute seule paraissait impuissante pour le grand œuvre; M. Buchez

en partant de la donnée de M. de Maistre, faisait de l'unité catholique la base de toute révolution, en Italie, en Espagne, et en Allemagne, évitant ainsi la grande faute de la Révolution de 1792, qui avait blessé les croyances. Il y avait un peu de mysticisme dans ces dogmes du catholicisme radical; mais cette tendance était encore une cause de succès pour la pensée démocratique; dans la première Révolution, ce qui avait empêché son triomphe, c'était l'esprit philosophique du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, au contraire, on appellerait le catholicisme à l'aide de la révolution sous la tiare de Pie IX; nouvelle face qui pouvait lui donner un grand appui en Europe. Que fallait-il pour arriver à ce résultat d'un triomphe catholico-révolutionnaire? tout oser pour obtenir un succès; puis rassurer les cabinets, une fois la victoire surprise. Là était l'œuvre. Pour en juger la réalisation possible, il faut jeter un regard attentif sur l'esprit des peuples et des Gouvernements de l'Europe au commencement de cette année 1848.

CHAPITRE DEUXIÈME.

SITUATION DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE.

La vieille et grande école diplomatique des traités de 1815, avait perdu quelque chose de son autorité morale en Europe, depuis l'année de 1830. Au lieu de fortement réprimer ce mouvement insurrectionnel, comme elle avait agi en 1821 avec l'Italie et en 1823 avec l'Espagne, elle avait pour ainsi dire pactisé avec ses tendances et ses résultats; soit fatigue, soit habilité, la majorité des hommes d'État avait pensé qu'il valait mieux essayer une transaction entre les vieux principes et les nouveaux. De là cette reconnaissance presque partout spontanée de la monarchie du roi Louis-Philippe, dont le pouvoir fut comparé dans une dépêche célèbre à la soupape d'une machine à vapeur, qui laissait une libre issue au trop plein de l'esprit révolutionnaire. Il fut répondu à cette dépêche : « Prenez garde, jamais soupape n'a préservé des ac-

cidents; tôt ou tard la machine éclatera. » Une autre dépêche dit : « Nous avons mis une façon de couronne et une façon de sceptre sur une façon de monarchie : c'est une combinaison qui fera son temps. »

Il y avait eu bien des changements dans l'esprit des cabinets, depuis quelques années ; la plupart des signataires des traités de 1815, avaient disparu de la vie ou n'exerçaient plus la même influence sur la marche des affaires. Le fort et tenace lord Castelreagh était mort ; le duc de Wellington et le comte d'Aberdeen étaient arrivés à un système de tempérance et de modération sous M. Peel ; en Prusse le prince de Hardenberg avait cessé de vivre ; le comte de Nesselrode, en Russie, se plaçait, tant qu'il le pouvait, sous la main de l'empereur. Il ne restait plus de représentants actifs et profonds du vieux système européen que le prince de Metternich, dont la grande expérience s'étendait sur la monarchie autrichienne.

Cette école avait adopté pour principe gouvernemental : « Qu'il fallait donner au peuple tout le bonheur matériel possible, grandir ses facultés intellectuelles, son éducation morale, mais qu'on devait le préserver, avant toute chose, de l'esprit révolutionnaire, de ces formes d'institutions moder-

nes, qui, sous le prétexte de la liberté, préparaient la désobéissance et l'anarchie. » De là ces efforts multipliés pour grandir l'industrie et couvrir l'Allemagne de manufactures, de chemins de fer, pour ouvrir les débouchés, favoriser les traités de commerce. Mais cette école considérait en même temps la liberté de la presse, la tribune parleuse et hautaine, et les associations politiques, comme des causes de décadence pour le gouvernement et les nations chez qui ces institutions n'étaient pas traditionnelles comme en Angleterre.

Cette résistance inflexible au mouvement des esprits avait paru trop dure à une école demi-libérale d'hommes d'État en Allemagne et en Prusse, spécialement. Les principes de M. de Metternich semblaient impuissants et usés, les conceptions d'une époque finie; l'école nouvelle prit pour base la pratique de concessions successives, limitées de manière à satisfaire le besoin d'innovation qui avait saisi les âmes. A ces considérations puisées dans l'ordre philosophique des idées, le roi Frédéric-Guillaume de Prusse, ajoutait des projets particuliers de rivalité contre l'Autriche, et d'influence directe sur l'Allemagne.

La vieille école diplomatique répondait : « Qu'en

les esprits, toute concession qui tendrait à
er aux masses révolutionnaires la double voix de la tribune et de la presse, serait mortelle pour les gouvernements réguliers; une fois la route ouverte on ne s'arrête plus, une concession faite en amène une nouvelle, jusqu'à ce que l'insurrection vous les arrache toutes. » A l'appui de cette théorie sur la nécessité de maintenir les antiques pouvoirs, l'école traditionnelle plaçait sous les yeux de tous, la vaste organisation des sociétés secrètes, qui, parties de Paris, le centre de toute révolution, s'étendaient sur l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne ; si à ces associations déjà si formidables, vous donniez la puissance de la presse, de la tribune, c'en était fait des gouvernements et de la sécurité générale. Dans l'opinion de cette école, on réprimait les partis; en vain on voulait les satisfaire; leur triomphe entraînait nécessairement la chute des pouvoirs réguliers.

Ces prévisions on les considérait comme surannées, et presque partout la vieille école diplomatique des traités de 1815 était débordée par les esprits mitoyens qui favorisaient les deux grands leviers de l'esprit révolutionnaire, la presse et la tribune. Je dois maintenant exposer l'état des re-

lations régulières de la France en face de ces nouvelles idées surgissant avec une certaine spontanéité sur tous les points de l'Europe.

Une nation, sous quelque régime qu'elle soit placée, monarchie ou démocratie, a besoin d'une certaine direction dans ses rapports avec l'étranger. Il n'y a que les sectaires ou les ignorants qui puissent supposer un système complétement isolé, une Égypte sacrée en présence des nations toujours nécessairement en rapport avec elle, par le territoire, le commerce et le balancement des intérêts et des influences. Il est donc essentiel de fixer le point de départ des relations extérieures au moment où commence ce livre; car il y a toujours action ou réaction de l'Europe sur la France, et des liens mystérieux qui en rapprochent la politique.

Le roi Louis-Philippe avait mis un grand soin, dès l'origine de son règne, à parfaitement régulariser ses bons rapports avec les cabinets, en se séparant de toutes les idées étranges, exaltées des premiers jours de 1830. Cela venait chez ce prince des habitudes de sa vie, et de sa conviction profonde: « Qu'il n'y avait de salut pour un pouvoir en France, que dans ses rapports réguliers avec l'Europe. » Il avait vu tomber la République, l'Empire,

les Cent-Jours, par l'action hostile des cabinets, et il s'était familiarisé avec cette idée, qu'une fois en parfaite harmonie avec l'étranger, il viendrait facilement à bout des partis intérieurs qui n'avaient ni la force, ni la capacité suffisantes pour lutter avec son expérience. De là cette joie immense que Louis-Philippe manifesta lorsque la diplomatie reconnut son avénement ; les concessions répétées qu'il sut faire à l'ordre européen et les résultats incontestablement obtenus dans les rapports d'États à États, pour rendre à la France son antique position, au milieu des intérêts si compliqués qu'avait fait naître la catastrophe de 1830.

Dans cette multitude de Gouvernements qui environnaient la France, Louis-Philippe, jusqu'en 1840, par goût, ou si l'on aime mieux par nécessité, avait particulièrement appelé le concours de l'Angleterre; il faut tenir compte à la fois, des traditions de sa famille, qui depuis le régent avait des rapports intimes avec la maison de Hanovre, et des habitudes de sa vie passée presque entièrement à Londres; enfin ce qui était plus grave, l'impérative nécessité qui ne laissait pas de choix en 1830. De toutes les puissances, l'Angleterre seule avait vu l'avénement d'une nouvelle dynastie avec

une certaine satisfaction, parce qu'elle lui rattachait invariablement la France, comme puissance auxiliaire. Le cabinet de Londres avait aidé l'œuvre immédiate et difficile d'une reconnaissance européenne; expliquant elle-même aux cabinets du continent, la rude tâche que se donnait le nouveau prince à savoir : la compression du principe propagandiste et révolutionnaire. De là donc cette alliance primitive et intime entre les deux cours de Londres et des Tuileries qui se manifesta surtout par le traité de la quadruple alliance, pensée de M. de Talleyrand.

Lorsque le roi Louis-Philippe se crut mieux affermi, il chercha tout naturellement d'autres appuis en Europe afin de secouer la tutelle anglaise. La diplomatie d'un cabinet ne peut pas reposer sur une seule idée, sur une alliance exclusive, à moins de se vouer corps et âme à un intérêt étranger. En Orient, la France voulut avoir sa politique à elle; de là les premières dissidences avec l'Angleterre, sous le ministère de M. Thiers; on en vint presqu'à une rupture, et d'insolentes paroles furent dites par lord Palmerston. Le cabinet des Tuileries, cette fois, n'ose pas aller jusqu'au bout; la froideur continue sous le ministère du maré-

chal Soult, qui essaye la médiation autrichienne; enfin l'animosité cesse lorsque M. Guizot à Paris, et le comte d'Aberdeen à Londres, prennent le gouvernement des affaires. L'entente cordiale une fois rétablie pour la question d'Orient, la reine Victoria provoque elle-même ces royales visites qui laissèrent dans le cœur de chacun de vives et profondes empreintes.

Le caractère de la reine Victoria, impératif et dominant, n'aimait pas les oppositions, et le roi des Français se crut trop sûr de lui-même dans une question qui l'intéressait dans sa famille, celle des mariages espagnols. Le trait saillant de la politique du roi Louis-Philippe, c'était l'esprit des traditions bourbonniennes; il en avait conservé la fierté à un plus haut degré que la branche aînée; les idées de Louis XIV et celles du régent sur la Péninsule, lui revenaient au cœur, et on les voit paraître dans ses dépêches et sa correspondance; il crut donc *le point gagné*, comme il aimait à le dire dans son expression anglaise; il agit en conséquence avec une grande activité par M. Bresson, élève de M. de Talleyrand, au moment où lord Palmerston revenait à la direction du ministère. L'esprit amer et sardoni-

que du ministre anglais s'associa vivement à la politique vindicative de sa souveraine , blessée dans ses espérances de voir un prince de Cobourg sur le trône d'Espagne; il commença, dans ses journaux, une polémique de dénigrement contre Louis-Philippe, avec des expressions dures, impitoyables; la reine, à son tour, fort irritée, ne voulut rien entendre des explications sérieuses que Louis-Philippe fut très-empressé de lui donner, soit par sa correspondance directe, soit par l'intermédiaire du roi Léopold et de sa fille la reine des Belges. La reine Victoria crut qu'elle était trompée: lord Palmerston et M. Bulwer, désappointés dans leurs négociations à Madrid, éprouvèrent un de ces dépits qui ne pardonnent jamais. Lord Normanby, dans sa mission à Paris, reçut ordre de cultiver et de développer tous les éléments de l'opposition en France.

Cette rupture profonde dans la direction des affaires, très-aigre dans les expressions, entre la France et la Grande-Bretagne, changeait complétement la situation politique du roi Louis-Philippe, de manière à inquiéter ses amis les plus dévoués. Ceux qui avaient compris la portée et la destinée de son règne savaient bien que sa principale, son

unique force, c'était l'Angleterre : il s'appuyait sur elle, je le répète, en vertu de l'idée traditionnelle depuis la régence de Philippe d'Orléans, et en vertu de la nécessité d'établir son pouvoir sur un terrain solide. La couronne qu'il portait au front n'avait aucune racine dans les affections des rois du continent ; si donc la rupture était complète avec les Anglais, si une idée de vengeance se mêlait au cœur d'une reine irritée, il était à craindre que la dynastie de Louis-Philippe n'en fût ébranlée. L'Angleterre n'examine jamais les moyens qu'elle emploie, mais le but qu'elle se propose.

Je crois que la reine Victoria et lord Palmerston avec elle ne voulaient pas le renversement de la dynastie d'Orléans : ses démarches, ses vœux n'allaient pas jusque là ; mais l'Angleterre eût désiré un système qui annulât la politique personnelle du roi des Français, soit par une abdication indirecte, le triomphe de cette maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas » (le système de M. Thiers), soit par l'abdication réelle du roi en faveur du comte de Paris, avec la régence de la duchesse d'Orléans, un des moyens d'avenir que l'opposition en France déjà mettait en avant. C'est ce qui explique comment cette opposition

avait placé le siége de ses affaires un peu à l'ambassade anglaise où toute la gauche accourait dans les soirées et les fêtes. Lord Normanby, si lié avec lord Palmerston, profondément attaché à ses idées, sans un esprit étendu, avait accepté tous les ressentiments de sa souveraine et les petites irritations de son ami du Foreign-office; il s'agitait beaucoup contre M. Guizot; la correspondance du *Globe* , qui passait sous ses yeux, celle même du *Morning-Chronicle*, était pleine d'invectives : on avertissait le roi d'une chute rapide, inévitable, sous la colère des partis. La presse anglaise agissait envers Louis-Philippe avec la même rudesse qu'envers Bonaparte sous l'Empire, ou envers la branche aînée des Bourbons, lors de l'expédition d'Espagne, quand M. Canning menaçait d'ouvrir les outres d'Éole. En 1823, l'intrigue révolutionnaire échoua devant la force des antiques principes et la ferme attitude de l'Europe. Les choses étaient-elles les mêmes en 1847 ?

Cette situation hostile de l'Angleterre jetait une véritable inquiétude parmi les partisans de Louis-Philippe. Sur quel appui pouvait-il désormais compter en Europe? Plus d'une fois, le cabinet des Tuileries, depuis 1830, avait tourné les yeux vers

la Russie, en rappelant les sympathies anciennes de nation à nation et cet intérêt commun qui, en d'autres temps, avaient uni les deux puissances, (1785, 1801, 1807, 1814, 1815, 1818, 1828). Ces avances n'avaient pu vaincre les froideurs personnelles de l'empereur : dix-sept ans d'efforts, de persévérance avaient échoué contre l'action de certaines idées fixes qui s'étaient profondément inculquées dans le cœur et l'esprit du czar. Ainsi, l'empereur croyait avoir été joué par Louis-Philippe en 1830, sur la question de dynastie et trahi dans l'insurrection polonaise.

Ce n'est pas que les rapports usuels ne fussent excellents entre la France et la Russie, et je dirai même entre les deux cabinets de Paris et de Pétersbourg en tant que chancellerie; mais ce n'était pas là un appui dynastique, une puissance sur laquelle on pût compter dans une crise pour la couronne de 1830. La Russie, à ce moment, était à peu près maîtresse de la situation en paix partout excepté au Caucase, et encore menait-elle lentement cette guerre afin de la faire servir d'école à l'armée tout entière; elle envoyait là ses divers régiments l'un après l'autre. La Pologne, privée de sa population active (noblesse et

clergé), ne pouvait susciter désormais de vives inquiétudes; la Russie, également dominante en Turquie et en Perse, avait tous ses flancs assurés; nul cabinet plus riche en mines d'or; et, par une circonstance assez curieuse, ce qui avait été une cause de misère pour l'Allemagne et pour la France spécialement, la pénurie des grains était devenue une source d'abondantes richesses pour la Russie qui avait exporté pour plus de cent vingt millions de blé d'Odessa. Jusqu'ici ce cabinet n'avait pris aucun parti dessiné sur les questions européennes; unie à la Prusse et à l'Autriche pour l'occupation de Cracovie, la Russie se séparait de l'Autriche à Constantinople, de l'Allemagne par un orgueil de nationalité, et de la Prusse sur les éventualités successionnales du Danemark (ce que j'appellerai les intérêts scandinaves). Il ne restait en Russie que très-peu de ces germes révolutionnaires ou de rébellion parmi les grands : la noblesse russe avait mis sa confiance en l'empereur par divers mobiles, le culte personnel qu'inspirait le czar; puis ce sentiment intime et profond chez les possesseurs de fiefs : « Que les idées révolutionnaires étaient arrivées à leur point extrême; que si la noblesse se séparait de l'empereur, elle serait bientôt elle-

même débordée par la démocratie bourgeoise et populaire. » La Russie donc restait dans la plénitude de ses forces, réunissant autour d'elle les éléments des nationalités primitives, le monde greco-slave qui, désormais, devait jouer un grand rôle.

Les germes de révolution étaient plus ardents et très-dangereux en Allemagne, depuis longtemps travaillée par les sociétés secrètes, l'émigration polonaise, et surtout par l'esprit universitaire. L'Allemagne, le pays des rêves et des illuminations, avait vu surgir plus d'une fois le communisme depuis le xve siècle, témoin les Anabaptistes de Munster avec leurs théories de l'égalité et de la communauté qui se réveillaient ardentes et sauvages. Si la presse des journaux n'était pas libre en Allemagne, celle des volumes l'était d'une façon absolue ; de sorte que dans les thèses des universités les plus étranges théories étaient hardiment jetées en pâture aux étudiants, soit sur les questions religieuses, soit sur le droit civil et politique. Toutefois, on pouvait diviser en deux écoles les idées politiques de l'Allemagne. L'une, la plus sage, la plus modérée, appelait l'unité administrative avec une certaine garantie des droits généraux, la liberté de la presse, les élections, un par-

lement national ; chaque peuple conservant au reste sa forme particulière ; l'autre, hardie et impétueuse, brisait toutes les contraintes pour arriver au communisme absolu sans royauté, à la sainte République allemande. Or, si le premier de ces systèmes entraînait un grand nombre de bons esprits qui croyaient la nation germanique capable d'organiser sa liberté et son unité, il n'en était pas ainsi de l'autre théorie, la République communiste dont la pensée faisait frissonner bien des âmes bourgeoises. Cette dernière opinion n'était professée avec hardiesse que par quelques écrivains allemands, la plupart hors de la patrie, en France, en Suisse, prêts à se jeter sur leur pays pour l'entraîner à leurs idées dans un moment de surprise et d'effroi. M. de Metternich, par un secret instinct, se préoccupait exclusivement de ces progrès ; il en parlait à tous comme du danger le plus pressant ; dans cette pensée, il avait les yeux fixés sur Frédéric-Guillaume de Prusse, comme sur la cause active des perturbations de l'Allemagne.

La Prusse, en effet, se plaçait à la tête d'un certain mouvement d'idées au point de vue de la philosophie et de la politique. Le roi Frédéric-Guil-

laume, prince d'une éducation très-avancée, d'un esprit très-poli, d'une instruction historique très-savante, avait contracté les faiblesses de la science; il espérait conduire un peuple comme une université; son erreur capitale consistait en ce qu'il croyait à la vie simultanée d'un fort état militaire répressif et de la liberté de discussion; comme si la tribune ardente et l'action séditieuse de la presse n'étaient pas destructives de toute pensée d'obéissance absolue, même chez le soldat!

Il se faisait un travail sourd, continu, sur l'Allemagne du nord dans les universités et parmi les étudiants; le roi s'en croyait maître par sa science personnelle, en vertu des idées traditionnelles et historiques. Les esprits agités allaient bien au-delà de la désobéissance à la couronne; d'où cette grande lutte déjà vieille d'une année entre les États prussiens convoqués à Berlin et le roi Frédéric-Guillaume; les opinions s'aigrissaient de part et d'autre. On se menaçait mutuellement; les tendances bourgeoises et militaires étaient en lutte; les corps municipaux de plus d'une cité s'en étaient exprimés hautement dans leurs adresses; le roi répondait par des manifestes érudits et des discours longs et développés, véritable enseigne-

ment de chaire et de doctorat. Il y avait donc un malentendu d'idées dont les radicaux, dominés par l'émigration polonaise, pouvaient profiter dans l'accomplissement de leur vœu pour une république allemande, résultat auquel on était bien loin d'atteindre encore dans la marche naturelle de l'éducation germanique. L'esprit révolutionnaire raisonne toujours mal parce qu'il voit et appelle le reflet de ses passions partout.

Cette situation des esprits en Prusse devait nécessairement influer sur la marche générale des opinions en Allemagne, territoire divisé par les actes des congrès de 1815 en gouvernements absolus, et en royautés constitutionnelles. Dans son sein se trouvait la double tendance dont j'ai parlé, celle de l'unité germanique, désirée par une certaine masse philosophique de la population, et celle de la représentation bourgeoise au moyen d'États particuliers dans chaque souveraineté, (opinion puissante). Au milieu de tous, disséminés, les partisans de la république allemande, minorité active qui s'agitait violemment depuis quelques années surtout dans les grands duchés du Rhin, à Bade et dans le Wurtemberg : ici, l'esprit universitaire, là, les bourgeois, les pay-

sans ; la lutte entre l'ancien esprit féodal et la liberté moderne avec ses passions révolutionnaires. Il y avait donc agitation ; mais en quoi se trompaient les meneurs étrangers, réfugiés polonais, propagandistes, c'était dans leur espérance de transformer tous ces intérêts mobiles et divers en une opinion commune et républicaine. Si quelques esprits, tels que Henri Heine (très-bien, au reste, avec les affaires étrangères de France), pouvaient railler les gouvernements historiques et traditionnels, la majorité du peuple, bourgeois, magistrats et paysans eux-mêmes étaient loin de soupirer après l'épreuve douteuse d'une démocratie ardente qui pouvait entraîner pour l'Allemagne une de ces guerres sauvages de Burgraves et des paysans au moyen-âge. Un très-grave inconvénient s'opposait à la réalisation de l'idée d'unité germanique caressée par les écoles philosophiques : que deviendraient les cent capitales diverses, gracieuses résidences qui faisaient la richesse et l'originalité de l'Allemagne? Avec une seule Germanie, que seraient désormais Munich, Stuttgard, Carlsruhe, Dresde, Weimar, Cassel? etc.

La vieille Autriche elle-même n'échappait pas aux tendances générales des faux esprits. Quoique cet

Empire ne fût pas tout-à-fait allemand, il embrassait une large fraction de la nationalité germanique, et présentait à la fin de 1847 un aspect tout particulier. Le prince de Metternich avait voulu réaliser, à l'égard de cet Empire, une idée parfaitement appliquable à un groupe de nationalités distinctes ; à savoir : des administrations séparées sous un gouvernement historique et central ; puis la pleine satisfaction des intérêts privés matériels sans la liberté ou la licence générale. La Bohême, la Hongrie, la Gallicie, la Styrie, l'Illyrie conservaient leurs lois privées, leurs priviléges spéciaux, toujours concentrés à Vienne. Seulement l'habileté du gouvernement impérial était de choisir pour chaque ministre à département, le chef d'armes et de nom d'une des grandes familles de ces provinces : Stadion, Kolowrath, Schwartzemberg, Esterhazy, Apony, etc., dont les races étaient anciennes et considérables, et que l'empereur avait attiré autour de sa personne par le pouvoir et les dignités. Il y avait évidemment un esprit de nationalité jalouse chez chacun de ces peuples ; tous visaient à une indépendance plus absolue, et l'esprit révolutionnaire s'était emparé de cette tendance pour préparer la dissolution de l'empire au-

trichien au profit de je ne sais quelle nationalité des races historiques et primitives qui avaient perdu leur prestige et leur puissance. C'était parmi les Maggiars de Hongrie, race dégénérée, que cet esprit avait surtout pénétré avec un mécontentement réel, dont la propagande s'était emparée pour ses desseins d'insurrection. Il ne s'agissait pas de la liberté entendue dans le sens des intérêts modernes, mais de la domination des Maggiars, dont les uns rêvaient un gouvernement séparé de l'Autriche, tandis que les autres appelaient une sorte de république d'aristocrates, imposant son joug aux paysans.

Un des traits les plus saillants de cette situation, c'est que l'élément cultivateur, allait prendre parti pour le pouvoir impérial et la monarchie en Hongrie, comme en Allemagne. Indépendamment du caractère plus grave du paysan, plus religieusement soumis à la souveraineté paternelle de l'empereur, il y avait un motif d'intérêt : la tyrannie, en effet, en Hongrie, comme dans la Gallicie et la Pologne venait des nobles, et précisément ces nobles étaient les libéraux, les républicains, tandis que l'empereur émancipait les paysans et leur donnait le bien-être

que leur refusait l'aristocratie des Magnats et des nobles galliciens liés avec la propagande. A Vienne, également le conseil impérial, fort habile, avait posé enfin cette question : « Puisque les Hongrois font de leurs rapports avec l'Autriche une question spéciale de nationalité, n'y a-t-il pas à côté d'eux les Croates, les Transilvains dominés par les Maggiars sans aucun titre et qui peuvent aussi demander un gouvernement particulier séparé de la Hongrie ? » La tactique du cabinet autrichien fut celle-ci : opposer le bien-être tranquille du paysan à l'insubordination des nobles, à cette tourbe des universités et des villes gangrenées par la propagande : opposer chaque morcellement de nationalité à chacun des grands groupes de peuples qui composaient la monarchie. La police savait tous les desseins des sociétés secrètes en rapport avec les réfugiés sur tous les points de l'Europe, en Suisse et en France ; les étudiants se plaçaient comme toujours à la tête des idées exaltées qui attendaient un dernier signal venu de Paris.

Le pays vers lequel se portait la plus vive action de l'école révolutionnaire, c'était l'Italie, depuis un an profondément agitée. Le centre qu'occupait l'Autriche, le royaume Lombardo-Vénitien, était

sinon la plus belle, au moins la plus riche contrée. En descendant les Alpes, le Tyrol italien, jusqu'à Rovedero, se liant au lac de Garda, et par Peschiera, à Venise et à la Lombardie, une fraction du Frioul, de l'Illyrie et de la Dalmatie, était également à l'Autriche. Il est impossible à une âme enthousiaste et généreuse de blâmer un peuple qui veut secouer le joug étranger; la race Allemande et la race Italienne étaient si profondément séparées! Cette concession faite, je dois ajouter que jamais la Lombardie dont le moyen-âge était plein de guerre civile, n'avait été plus matériellement heureuse que depuis l'administration autrichienne. La noblesse Milanaise pouvait bien se plaindre de la perte de ses droits féodaux et de ses priviléges oppressifs; la bourgeoisie italienne pouvait se désoler d'une police trop inquiète et surveillante; mais le paysan, le peuple avait tout gagné depuis l'avénement de la maison d'Autriche: l'abolition de toutes les redevances et les dîmes, la liberté de son corps et de son travail qu'il n'avait pas sous les nobles libéraux. Trieste et Venise, étaient devenues les plus grands débouchés de l'Italie et de l'Allemagne centrale, les larges voies se couvraient de chemins de fer: l'Italie autrichienne

avec la Toscane, étaient les pays le plus pacifiquement gouvernés; il y avait beaucoup de police et peu d'oppression visible, une bienveillance spéciale pour le royaume Lombardo-Vénitien qui excitait la jalousie de l'Allemagne elle-même.

Toutefois le sentiment si honorable et si naturel de la nationalité italienne, fermentait au plus haut point alors suscité par les événements contemporains et spécialement par les réformes du pape Pie IX. Rien de grand et de fort dans une âme naïve et sainte comme un sentiment conçu avec l'énergie d'un devoir; telle fut l'idée de liberté et de nationalité italienne dans l'esprit de Pie IX. Je ne pense pas, et beaucoup partageront ma conviction, que le Pape ait jamais cru que ses premières réformes auraient pour résultat la vive commotion qui agite aujourd'hui l'Italie et l'ingratitude des révolutionnaires envers le chef de l'Église. S'il l'eût entrevue, sa pensée se fût arrêtée devant de si terribles agitations, et cette guerre inévitable qui devait nécessairement amener une plus forte domination de l'Autriche. L'Italie pouvait-elle aspirer à la même unité que l'Allemagne? n'y avait-il pas dans chaque contrée, dans chaque cité, un esprit différent, des volontés diverses,

des rivalités antiques : comment donc croire à une unité politique, et où en placer le siége? N'y aurait-il pas ardente lutte entre la tendance monarchique et la tendance républicaine? Je détaille les situations.

Le Piémont gardait les Alpes par la Savoie; l'esprit de ces populations était discret, raisonnable; bien qu'appartenant à l'Italie, le Piémont n'avait pas cette vivacité d'imagination qui porte aux changements. On pouvait dire de la partie bourgeoise que c'était comme un peuple de jurisconsultes, examinant avec gravité tous les points, toutes les questions de politique et d'administration sans se passionner pour aucune. L'amour que les Piémontais portaient à la maison de Savoie était raisonné et profond sous des princes instruits, braves, austères, travailleurs. Charles Albert, dont l'éducation ardente avait été mêlée au carbonarisme, s'était depuis voué au gouvernement avec passion; l'économie était partout, le trésor en parfait état, l'armée sur un pied respectable: que pouvaient désirer de plus les Piémontais? Cependant la propagande libérale toujours active, exigeait des concessions sur l'éducation publique, qu'on disait malheureusement confiée

aux Jésuites, sur les institutions judiciaires, et peut-être sur certaines formes de constitution politique : un sénat grave comme le caractère piémontais, une Chambre des Députés expression de la bourgeoisie, tel était le dernier terme de l'ambition constitutionnelle des patriotes modérés. Toutefois une minorité plus ardente appelait les idées démocratiques répandues par la presse française! Les Piémontais formaient un peuple trop grave pour s'exposer aux agitations, aux inquiétudes qu'impose la forme républicaine. Les Génois eux-mêmes, vieux démocrates sous un sénat d'aristocratie, se ralliaient peu à peu aux anciens ducs de Savoie, placés habilement entre la France et l'Autriche, et balançant les deux influences par tradition. Les rois de Piémont convoitaient une fraction de la Lombardie, que leurs ancêtres avaient quelque temps possédée ; leur affection était pour la France chaque fois qu'elle cessait d'être menaçante par les conquêtes, parce que la France seule pouvait les aider dans la réalisation de leurs projets sur le Milanais.

Le royaume Lombardo-Vénitien était une création du congrès de Vienne, qui avait habilement fusionné dans un même tout, les territoires de gran-

des cultures et les ports pour le commerce extérieur. Le Milanais produisait beaucoup; Venise, Trieste étaient les grandes voies de navigation pour l'Allemagne; la prospérité se développait immense, et la richesse publique avait atteint son dernier terme de perfectionnement. Trieste était devenue une des opulentes places de l'Europe par l'exportation de l'Adriatique. Je ne pense pas que jamais l'aisance privée ait atteint un plus haut degré de splendeur qu'à Milan, Plaisance, Venise, Trieste; le cabotage autrichien entrait pour un tiers dans le commerce de la Méditerranée; les voyageurs de plaisirs, Anglais, Français, sillonnaient ce territoire par toutes les voies et lui jetaient des poignées d'or. A côté de cette prospérité publique, je le répète, il y avait une douleur morale, intime et profonde, que nul ne peut blâmer : l'italien n'avait pas son propre Gouvernement; sur la patrie pesait le joug étranger, et l'orgueil du pays en était blessé. Rien ne compense dans certaines âmes le sentiment de la nationalité perdue.

Dans le royaume Lombardo-Vénitien se montrait un désir de voir renaître la puissante Italie, et ce sentiment se manifestait moins dans le bas peuple des villes, ou chez les paysans fort aisés et heureux

dans ses riches cultures que parmi les nobles, la classe lettrée et les abbés qui vivaient surtout à Milan. Dans cette grande masse d'opposition au système autrichien se comptaient plusieurs nuances : la première et la plus modérée, voulait seulement obtenir une organisation à part avec la supériorité de l'Autriche reconnue, ou bien sa seule protection, moyennant un tribut ; le second système allait fermement jusqu'à la République lombarde avec l'unité nationale et la démocratie. Enfin un troisième et dernier système, marchait à la fusion du Milanais et du Piémont, avec la royauté de la maison de Savoie (l'ancien projet des rois de France). Déjà Louis XV avait voulu faire des ducs de Savoie des rois de Lombardie, afin d'avoir une barrière puissante contre la maison d'Autriche. Ce dernier projet, le plus habile, le plus rationnel créait une solidarité profonde d'intérêts entre le roi Charles Albert, d'une capacité militaire incontestée, et les nouveaux États qui seraient créés par l'insurrection. L'armée piémontaise était belle, ses forces redoutables, ses régiments au complet; seuls ils pouvaient lutter quelque temps contre la puissance militaire de l'Autriche jusqu'au jour où l'Italie tout entière se

lèverait pour défendre unanimement sa liberté : aurait-elle le courage et le sentiment d'union nécessaires dans un tel combat?

Les États secondaires de l'Italie, Parme, la Toscane, Modène, devaient suivre l'impulsion générale, et demander les uns, la séparation absolue, les autres, les libertés constitutionnelles. Tous étaient également travaillés, par la propagande révolutionnaire qui s'enveloppait sous les nobles idées de nationalité et d'unité italiennes. On pouvait justement s'étonner que la Toscane, le pays le plus heureux de la terre, le plus pacifiquement gouverné, pût désirer un changement, une modification dans les formes de sa belle existence. Florence, Pise, Sienne, pays essentiellement paisibles, abris offerts aux étrangers pour se séparer de la vie active, allaient se jeter comme Livourne dans les orages démocratiques : désormais plus d'opulents étrangers, ces riches visiteurs qui dépensaient leur fortune dans ces cités tout empreintes de l'esprit des vieux temps, grandes solitudes de marbre. Une certaine volonté d'insurrection se déployait dans les autres villes municipales de l'Italie, toujours avec une tendance de jalousie et de morcellement. On parlait incessamment d'u-

nité italienne, d'une nationalité unique, et à mesure que la liberté paraissait sur un point, elle y arrivait brisée en mille pièces sur chaque écusson de cités; les haines étaient plus profondes que le patriotisme.

Le royaume de Naples et de Sicile, près d'un tiers de l'Italie obéissait à un roi de l'illustre maison de Bourbon dans son autorité absolue, gouvernement national et traditionnel. Toutefois, en ce qui concerne l'esprit et les tendances des nationalités, il existait une séparation marquée entre la Sicile et Naples. La Sicile, pays féodal, était aux mains de quelques grandes familles d'aristocratie presque toutes en rapport avec les Anglais par les intérêts et les habitudes. Le cabinet de Londres, avec une habileté sans pareille, voulait dominer moralement la Sicile, accaparer ses vins et ses soufres à notre détriment; c'est dans ce but qu'il favorisait l'idée d'une constitution libérale pour l'île antique et d'une séparation par conséquent nécessaire. Je n'examine pas le fond de la politique du roi Ferdinand de Naples; il est possible qu'elle ne fût pas assez libérale : est-ce un bien, est-ce un mal? J'établis que l'intérêt positif de la France était de soutenir ce

roi dans la politique de fusion de la Sicile et de Naples sous la même main d'un prince de la maison de Bourbon. Le commerce français avait tout à gagner à l'ancien ordre de choses : la Sicile serait-elle plus heureuse avec une constitution séparée de Naples ? Le caractère de ces populations était-il apte à comprendre et à réaliser les conditions nécessaires au régime représentatif ? Ceux qui connaissent Naples peuvent répondre à cette question ; la vivacité impétueuse du caractère napolitain et la nonchalance des habitudes étaient essentiellement opposées à l'active fermeté et au calme sérieux des institutions libres : faire d'un Lazzaroni couché le ventre au soleil un citoyen fort occupé d'affaires d'État, était une œuvre bien difficile, et plus d'une fois ce grand feu de liberté s'était évaporé entre deux soleils de Sainte-Lucie.

Dans cette situation agitée de l'Italie, un élément nouveau avait prêté sa force et donné une irrésistible impulsion à l'esprit d'indépendance ; le peuple italien, essentiellement religieux, n'avait vu jusqu'ici dans le sentiment révolutionnaire du XVIII[e] siècle qu'une grande impiété telle qu'elle s'était manifestée en France depuis 1789. Mais cette fois, le Pape, chef de l'Église catholique se mettait

à la tête du mouvement de liberté. Je sais bien que la souverain pontife ne voulait point aller jusqu'à l'insurrection des peuples contre les suzerains et au bouleversement des circonscriptions territoriales fixées par les traités : le Pape recommandait même le plus profond respect pour les souverainetés légitimes. Toutefois, restreinte dans les limites qu'il voulait lui imposer, son action n'en était pas moins immense, fatale pour l'ancien ordre de choses, car elle associait le clergé, si puissant en Italie, à l'œuvre de la délivrance; on vit dès lors en Sicile archevêques, évêques, curés à la tête des insurgés, et prêchant une croisade sacrée.

Cette circonstance créa des volontaires et des soldats sur toute la surface de l'Italie; les couvents devinrent des forteresses, les moines des chefs de troupes, et le contraire de ce qui était arrivé lors de la conquête française, en 1797, se produisit alors; les religieux furent favorables à la révolution, et cette circonstance devait créer une grande force dans l'insurrection italique. Pour des Italiens, pouvoir dire : Le pape est avec nous! c'était un élément de victoire dans la lutte, jusqu'à ce que la révolution, injuste, implacable, attaquât le pontife lui-même, et fît tomber le pres-

tige. Pie IX devenait l'idole du peuple italien : le resterait-il longtemps une fois la révolution en marche et satisfaite? Le pontife, esprit profondément religieux, devait fortement défendre l'unité, la grandeur de l'Église et sa souveraineté temporelle : le laisserait-on maître dans ses résolutions? N'y avait-il pas mille questions sur lesquelles la lutte s'engagerait entre l'esprit révolutionnaire et le catholicisme? par exemple, les ordres monastiques, la dotation du clergé et son obéissance hiérarchique? La situation du Pape même à Rome n'était pas complétement assurée ; la ville éternelle est encore marquée d'une singulière empreinte d'orgueil historique avec ses prétentions de sénat, de peuple et de Quirites ; un parti qui s'était souvent montré au moyen-âge, semblait conserver quelque force traditionnelle pour accomplir la séparation de l'Église d'avec l'État, du Pape et du souverain temporel ; en un mot de la République romaine, telle que Rienzi avait voulu l'établir sans blesser l'autorité spirituelle du Pape. On voulait dépouiller le prince temporel pour ne plus voir que le pontife.

Ainsi, qu'on le remarque bien, il y avait dans l'Italie, d'abord un parti municipal ou de morcel-

lement pour chaque contrée ou chaque cité; un parti fédératif qui aurait placé à Rome le siége d'une grande assemblée sous le protectorat du Pape; un parti politique qui aurait appelé les armées et le gouvernement de Charles-Albert; enfin, le parti révolutionnaire de bouleversement absolu et de République qui rêvait l'unité de l'Italie sous la direction d'une assemblée. Au reste, il y avait bien plus d'idées démocratiques en Italie qu'en Allemagne, parce que les imaginations y étaient plus vives, plus classiquement accoutumées à la République même par Métastase.

Avant toute chose il fallait sortir de l'ordre des déclamations pour entrer dans celui des faits, c'est-à-dire dans la nécessité d'une défense régulière contre les impériaux, braves soldats qui ne se laisseraient pas facilement enlever le royaume Lombardo-Vénitien : le croire, c'était une illusion. L'Italie semblait ne pas savoir qu'au jour où elle se proclamerait indépendante, elle aurait devant elle comme ennemie la nationalité allemande qui considérait Venise et Trieste comme ses grandes voies et ses ports de commerce et d'industrie; si les Lombards et les Milanais succombaient dans la lutte, le despotisme militaire absorberait les der-

niers débris de l'indépendance italienne. Cela s'était vu depuis Charlemagne.

Entre les trois nationalités, française, germanique et italienne, se plaçait la Confédération suisse qui, par le fait, les comprenait toutes dans ses montagnes ; car on y parlait les trois langues bien distinctes. Il est très-essentiel de s'arrêter sur la situation particulière de la Diète (1847-1848), parce que le dernier épisode de sa guerre, en lui donnant une empreinte plus profondément démocratique, créait pour elle une nouvelle influence. La récente révolution de la Suisse, la victoire remportée sur le Sunderbund avaient été marquées de quelques caractères fort significatifs qui révélaient l'esprit d'une révolution populaire : la violence d'abord contre les petits cantons, le mépris des droits, la dictature la plus absolue. Au nom de la liberté, de l'égalité, on s'était porté à tous les excès, et, bien que les amis du Sunderbund en eussent peut-être exagéré les récits, il n'en était pas moins certain qu'il y avait eu dans ce grave épisode de l'histoire suisse, violation de la propriété, du droit, des personnes et des franchises antiques, républicaines et religieuses dans chaque canton. Cette victoire de la Diète révolu-

tionnaire sur le Sunderbund donnait évidemment une force au parti démocratique et communiste en Europe. Désormais, en Suisse, ce parti avait un terrain ouvert et un gouvernement ami pour conspirer à l'aise sous la protection d'un pouvoir régulier : la Suisse déjà n'avait-elle pas offert l'asile de ses montagnes à tous les réfugiés, ennemis implacables des gouvernements établis en France, en Allemagne, dans le Piémont et la Lombardie ? Le terrain des complots, serait bien large et, qui plus est, on avait l'exemple d'une grande victoire. La démocratie avait son triomphe en Suisse ; l'Allemagne pouvait être ainsi pleinement travaillée par le républicanisme sur toutes ses frontières, depuis Bâle jusqu'au Tyrol.

Au commencement de cette année 1848, dans le royaume de Naples et en Sicile, la lutte engagée avait aussi amené le triomphe de l'insurrection ; les troupes royales avaient été vaincues par la multitude. Quel exemple ! Il n'y a rien de contagieux et de terrible comme le désordre victorieux sur un point, pour donner du cœur aux autres partisans de la révolte : « Ceux-là sont les plus forts, disent-ils, contre les pouvoirs. Pourquoi ne le serions-nous pas à notre tour ? » Le roi de Naples avait cédé

devant l'insurection, après l'avoir hardiment combattue, ce qui est la plus détestable situation pour un pouvoir. En politique on doit céder tout de suite avec des façons de spontanéité, ou résister jusqu'à la fin. Rien de triste et d'humiliant comme cette existence précaire que vous laissent les partis vainqueurs à condition de les servir et de vous abaisser jusqu'à ce qu'ils vous renversent. En l'état de l'esprit révolutionnaire, ardent et si animé en Europe, on demande l'effet que ce triomphe de l'insurrection devait produire sur tous? La démocratie, déjà maîtresse du Gouvernement en Suisse, traitait en souveraine avec le roi de Naples, et le peuple restait vainqueur partout. On voit un frissonnement de joie dans la démocratie à Paris, par la hardiesse du langage ; la presse radicale devient menaçante; la révolution sait bien qu'elle peut s'emparer de la société dans un jour de lutte.

La seule défaite que ce parti eût réellement subie, c'était en Espagne, où le ferme général Narvaez avait pris pour ainsi dire la dictature, au nom de la jeune reine Isabelle. Les libéraux s'étaient abstenus de tout essai d'insurrection matérielle; il avait suffi de quelques actes vigoureux pour comprimer la presse et l'Assemblée. Le prestige de la

royauté n'était pas encore éteint en Espagne; le peuple, et ici je parle de toutes les nuances d'opinion, aimait la jeune reine. Le soldat comprenait son devoir, et le général Narvaez, très-aimé des troupes, avait conservé quelque chose de cet éclat des temps chevaleresques. On n'avait rien à craindre du côté du Portugal anglais; Narvaez n'avait pas hésité de rompre avec l'Angleterre; la presse cessait de ronger les dernières forces du pouvoir, en Espagne, par des articles d'une violence au-delà de toute limite. La révolution n'est jamais forte que par la licence; si elle la défend avec tant d'obstination, c'est qu'elle sait bien que là est son moyen d'agitation politique.

Au nord de la France, la Belgique, la Hollande qui naguère, (de 1831 à 1835) avaient absorbé la diplomatie active de l'Europe, s'occupaient du développement de leurs intérêts matériels, sérieusement compromis. S'il existait un parti très-prononcé pour la démocratie, en Belgique, en souvenir des antiques municipalités flamandes, ses tendances étaient corrigées par le sens rationnel. Supposez que d'un examen attentif il pût résulter cette conviction que la République serait plus utile à leurs intérêts, plus profitable à leur

commerce, à leur sûreté personnelle, les Belges en finiraient avec la couronne du roi Léopold, prince au reste d'une réflexion au moins aussi froide que celle de ses sujets, et qui aurait cédé sa royale place si cela leur avait convenu. Mais les Belges voyaient surtout la question de leurs intérêts : le roi Léopold, c'était l'Angleterre, et l'Angleterre le commerce de transit avec toute l'Allemagne. Si l'on renvoyait le roi, que deviendraient tous ces intérêts? Je le répète, en face d'un parti démocratique très-prononcé à Bruxelles, les réalités industrielles devaient dominer et contenir le peuple.

La Hollande, antique République, était le pays évidemment le moins porté aux innovations démocratiques, soit que le peuple eût encore souvenir des agitations sourdes et répétées de cette forme de gouvernement, soit que les intérêts du commerce et la vieille protection allemande eussent rattaché d'une façon particulière la nation hollandaise à la dynastie orangiste, à la fois militaire et marchande. Il se révélait une haute raison d'être dans l'esprit un peu germanique des Belges et des Hollandais; leur vieille expérience leur avait démontré que la forme démocratique telle que la propagande française, pouvait la concevoir et la

réaliser, n'avait de la République que le nom, qu'il n'y avait au bout de l'agitation révolutionnaire, moins une liberté réelle, que la dictature des masses ou de quelques clubistes qui agissaient sur elle par les paroles ou les vives passions de la politique; les Pays-Bas en avaient fait l'expérience en d'autres temps. La misère profonde de la Belgique et de la Hollande, sous l'influence française (1795-1815) était encore présente à toutes les mémoires, et Amsterdam, comme Bruxelles, se rappelait les tristes jours où ces deux cités formaient des chefs-lieux de département, sous la République et l'Empire de Napoléon. Croire qu'on aimait la révolution française en Allemagne, en Belgique, en Hollande, c'était un faux orgueil; ce que l'on aimait, c'étaient nos modes, nos artistes, nos formes aimables, enjouées, que nous devions au vieil esprit français; mais nos soldats, nos généraux, nos préfets et même nos idées, faisaient peur, et nul ne voulait recommencer le passé.

Parlerai-je de la Suède et du Danemarck, presque toujours en dehors des questions européennes? Bientôt allait s'élever une véritable difficulté germano-scandinave, à l'occasion du Holstein, disputé entre deux races plus encore qu'entre gou-

vernements. Telle était en ce moment la tendance générale des affaires de l'Europe, qu'on s'occupait de rétablir les nationalités et de restaurer les races éteintes; on les classait systématiquement. La presse française tirait de cette tendance générale des conséquences favorables à notre propre influence diplomatique, sans penser qu'à d'autres époques, ce déchirement des races avait servi à notre propre grandeur. Le jour, par exemple, où la question des races serait profondément et hardiment dessinée, est-ce que l'Allemagne ne pourrait pas soutenir que l'Alsace et la Lorraine faisaient partie du grand tout germanique? La race flamande n'avait-elle pas à revendiquer Lille réunie sous Louis XIV, question d'ailleurs soulevée déjà en 1815. Voilà pourquoi il ne faut jamais poser les questions diplomatiques d'une façon générale et absolue; la marche des temps a fondu par les mœurs et les habitudes administratives des peuples d'origines distinctes, et qui bientôt ne forment plus qu'une seule nation. Le grand tort de la philosophie politique est de trop fouiller, de trop classer; le temps est un maître immense qui modifie l'existence des peuples, unit les races ou les sépare.

Dans cette situation générale des Gouvernements et des peuples en Europe, il est utile de voir l'attitude spéciale du cabinet de M. Guizot, et de dresser ainsi le bilan de la diplomatie, au 20 février 1848. A Londres, le ministère français, après la retraite du marquis de Saint-Aulaire, avait désigné le duc de Broglie ; esprit studieux et calme, la droiture de son cœur, et les habitudes de sa vie, lui donnaient un grand poids parmi les whigs. Depuis 1830, on avait eu à traiter plusieurs questions capitales avec le cabinet de Londres : la première, qui se rattachait à la possession d'Alger, était presque entièrement finie ; objet d'une vive discussion à l'origine, notre domination africaine était devenue un fait admis, bien qu'elle eût laissé de profonds ressentiments au cœur des hommes d'État d'Angleterre, qui, espérant une solution opposée se croyaient trompés. Le second débat avait porté sur le droit de visite, résolu avec patience par le cabinet anglais. Les affaires de Taïti et du docteur Pritchard, avaient mis en inquiétude, et plus tard en colère, tout le parti des *saints* en Angleterre, chose fort grave. On avait beaucoup reproché à M. Guizot sa condescendance pour l'Angleterre dans cette question ; c'est que le

cabinet en savait toute l'importance par rapport à l'opinion publique et parlementaire de la Grande-Bretagne, et il avait besoin de cet appui. Enfin surgit la question des mariages espagnols, si pleine de vivacité : c'était pour apaiser les ressentiments qu'elle avait soulevés au cœur de la reine Victoria que le duc de Broglie était envoyé à Londres, avec mission de calmer les whigs et les *saints*, mission dans laquelle M. de Jarnac, trop compromis, avait complétement échoué. La collection des dépêches de l'ambassade indique suffisamment les difficultés de cette négociation, depuis l'origine; l'esprit perfide et railleur de lord Palmerston, avide de se venger, se manifeste partout : déjà il fait intriguer à Paris par lord Normanby; quelques feuilles libérales lui sont dévouées; on s'entend sur les articles d'opposition dans le cabinet de l'ambassade anglaise à Paris, conduite difficile à justifier pour des patriotes, mais que la passion explique. Désormais on trouve les défenseurs de la diplomatie de lord Palmerston sur les derniers bancs de la gauche; il est l'obstacle incessant à la politique générale de la France, et l'opposition le seconde peut-être sans en comprendre la gravité.

On s'en aperçoit d'abord dans les affaires de la

Suisse. Ici s'élève une question politique que le parti radical veut confondre avec l'ancienne querelle du jésuitisme ; grande erreur. De quoi s'agit-il dans la vive lutte des Suisses qui éclate par les armes? de savoir si la souveraineté particulière des cantons peut s'exercer pleinement avec toute liberté, si les vieux et petits États suisses garderont leurs priviléges traditionnels du XIVe siècle, ou s'ils succomberont dans la lutte contre le pouvoir central, oppressif et dictatorial de la Diète radicale, de Berne ou de Zurich, siége de propagande.

L'intérêt que l'Europe porte au Sunderbund ne tient pas à la protection accordée à l'institution libre des Jésuites, chose fort accessoire ; mais à l'accomplissement ferme et régulier de l'esprit des traités en 1815. L'Europe a garanti l'existence de la Confédération suisse dans son état actuel ; l'indépendance des cantons s'y rattache, et dans ce sens sont rédigées les instructions que l'ambassadeur de France porte à Berne et à Zurich ; il ne se sépare pas de la politique générale de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie ; et ceci autant par esprit traditionnel, que parce que le roi Louis-Philippe cherche un appui dans la politique continentale depuis surtout qu'il ne peut plus compter sur le

concours ferme et sûr de la Grande-Bretagne qui l'a soutenu jusqu'alors.

Il se joint spécialement pour la sécurité de la France un autre motif à cette intervention ; c'est que la Suisse est devenue le siége de toutes les intrigues, le séjour des réfugiés, des bannis de toute l'Europe, qui s'agitent et ne dissimulent pas leurs desseins. Les voyageurs qui parcourent alors la Suisse peuvent entendre sur tous les points des menaces de révolution et de conquêtes contre la France monarchique : la Suisse se dit maîtresse de lancer sa propagande, qui de Lyon ou de Strasbourg marchera tête levée sur Paris. Dans ces circonstances lord Palmerston se dessine hautement contre le système conservateur qui est celui de l'Europe continentale de 1815 ; ses notes font une guerre à mort au Sunderbund. Le ministre anglais auprès de la Diète, non-seulement agit dans cette direction, mais encore visite les chefs les plus démocratiques, hante les cabarets de Berne et de Zurich, et se prononce partout pour ce qu'il appelle le droit de la Diète centrale. Toutes les violences de cette Diète sont approuvées par lord Palmerston : le pillage des couvents, l'expulsion des prêtres, des Jésuites, les contributions de

guerre sur les cités et les riches. Quand une opinion trouve son intérêt, son égoïsme dans le succès de certains hommes ou de certaines idées, n'attendez pas la manifestation des sentiments d'honneur, de morale, de justice éternelle; elle marche inflexiblement vers le but proposé sans même remarquer les douleurs qu'elle cause ou les intérêts qu'elle froisse. La victoire de la Diète sur le Sunderbund peut être considérée comme une des grandes violences qui prépare le succès de la démocratie en Europe.

Cette démocratie si pudique, si française dans ses déclamations retentissantes, se plaçait sous la protection de toutes les influences, et on le vit surtout à Munich, quand elle invoqua l'appui pour son triomphe, d'une maîtresse de roi, Lolà Montès, devenue comtesse de Lansfeld. Lorsqu'un événement surgit dans le monde, il n'arrive jamais sous l'empreinte d'une seule cause; presque toujours il y a des fautes qui viennent de haut et d'en bas, et si les rois s'en allaient, c'est que plus d'un d'entr'eux se dégradait profondément dans la vie. Au moment où il était si besoin de relever la royauté menacée, n'était-il pas déplorable de voir un prince presque vieillard donner le spec-

tacle d'un amour ridicule pour une danseuse? Mais comme la comtesse protégeait le parti philosophique et anti-religieux, elle était soutenue par les radicaux en France, en Suisse et en Italie, où elle avait presque des ovations (le ministre anglais la promenait dans les rues de Berne). Le parti radical n'était donc ni plus régulier, ni plus austère dans ses mœurs, que les princes; il y avait des immoralités partout, et soit que les rois vissent leur politique triompher, soit que ce fût le parti républicain il y avait corruption aussi bien d'un côté que de l'autre. La société civilisée, ainsi faite, nulle force humaine ne pouvait la changer; dans tous les rangs il y avait absence de morale et de foi, et l'on voulait fonder une République (le plus haut et le plus pur des gouvernements!)

L'état de l'Allemagne fixait aussi l'attention de tout le parti radical; les paroles du prince de Metternich avaient un grand sens de vérité, quand il disait : « Ce qui nous ronge c'est le communisme. » Peut-être le prince généralisait-il sous le nom de communisme, l'esprit radical, qui avait des organes dans toutes les écoles et les Universités, et dont le dernier mot était une atteinte à la propriété. Tant il y a que l'Allemagne était agitée souverai-

nement, et que notre diplomatie consistait à laisser chaque Gouvernement à sa liberté d'action. Notre influence se bornait à de simples conseils, et comme le cabinet du roi Louis-Philippe avait pleine foi dans le régime constitutionnel, nous insistions pour que les princes fussent libres de donner à leurs peuples tous les développements de la liberté politique, seul moyen de comprimer l'ardent esprit démocratique. Il n'est pas une seule dépêche écrite à Munich, Bade, Stuttgard, Cassel, qui ne fût rédigée dans le même sens : « Veux-t-on éviter une révolution? écrivait M. Guizot à nos chargés d'affaires, laissez le développement simple et national de l'esprit libéral ; dans cet esprit vous trouverez les éléments naturels de nos alliances allemandes, même à Berlin. » Cette action discrète, mesurée comme toute influence de politique régulière, se plaçait entre le roi et les États, car si d'un côté était l'autorité absolue et militaire, de l'autre se trouvait le parti radical de la jeune Allemagne religieuse et politique, qu'il ne fallait pas mépriser parce qu'il était fort.

Depuis l'année 1843 il était rarement question de la Pologne, comme nation, dans la diplomatie sérieuse des cabinets, le débat avait été fatalement

jugé contre elle par les armes. Ce n'est pas que la Pologne ne méritât un vif et réel intérêt, mais en diplomatie, le premier soin est de ne jamais sortir des faits : or, existait-il encore un peuple véritablement polonais sur l'antique territoire, débris de la grande nation qui avait sauvé l'Europe au XVI[e] siècle? Les vrais Polonais étaient en exil, la plupart affiliés au parti du désordre; la race traditionnelle avait cessé d'exister, et ceux qui savaient l'état réel de la Pologne, ne reconnaissaient plus sur le sol que des paysans et des Juifs dévoués aux trois Gouvernements, de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin. Le cabinet prussien protégeait plus spécialement l'émigration polonaise, qui bientôt devait l'en récompenser par l'insurrection. En Angleterre, en France, les protestations contre les actes de la Russie, sur la Pologne, ressemblaient plutôt à des oraisons funèbres qu'à des actes pratiques de diplomatie appliquée, à peu près sur la même ligne que les protestations de la Porte-Ottomane sur nos colonies d'Afrique, dernier témoignage du droit ancien aboli par la conquête.

Toutefois une question grave sur l'exécution des traités avait surgi à l'occasion de Cracovie, récemment occupée par les armées des trois puissances,

acte de police diplomatique que l'Autriche en vain voulait expliquer et justifier par ses notes. M. Guizot s'était adressé à lord Palmerston pour convenir d'une démarche en commun auprès des trois puissances copartageantes; lord Palmerston pour montrer son ressentiment profond des mariages espagnols, refusa son concours, et la France dut rester dans son isolement; elle n'hésita pas dans son devoir. La protestation de M. Guizot renfermée dans des expressions d'une grande fermeté et d'une raison droite et prévoyante, montrait surtout aux puissances : « Qu'elles se plaçaient dans des conditions déplorables relativement aux traités de 1815 qu'elles déchiraient elles-mêmes, et qu'on pouvait considérer désormais comme de simples feuilles mortes. » C'est à cette note qu'on peut reporter l'époque de ce doute, de cette incertitude qui environnent les traités de 1815 : sont-ils ou non obligatoires, puisque les trois puissances copartageantes les ont elles-mêmes violés dans des intérêts de police politique?

L'attitude de la France avait été parfaite à l'égard de l'Italie; les dépêches diplomatiques des affaires étrangères établissaient au point de vue des derniers événements, la théorie si simple que

voici : « Nous laissons à chaque Gouvernement la liberté de modifier les institutions qui peuvent convenir à leurs peuples. Nous les y convions même, ils sont libres de donner des chartes, d'établir les principes constitutionnels, dans leur indépendance : ainsi le Pape, la Toscane, Naples, peuvent agir par eux-mêmes à l'égard de leurs sujets, sans que l'Autriche, la Prusse ou la Russie, aient à s'en mêler au moins matériellement par la force. » Ce principe établi, on conseilla, on aida partout le développement du régime constitutionnel. Les notes françaises adressées à M. Rossi à Rome, ou à notre ministre à Naples, furent rédigées dans le sens d'une modération et d'une grande tempérance politiques; quand il fut question de former, d'organiser une garde civique à Rome, les armes furent fournies par la France sur une simple demande du Pape. L'Autriche ne voulait pas, ou n'osa pas s'y opposer; chaque fois qu'il en fut question dans quelque conférence partielle, le cabinet de Paris n'hésita pas à répondre : « Que les puissances de l'Italie étaient parfaitement libres dans l'exercice de leurs pouvoirs souverains, et que peut-être le meilleur moyen d'éviter les révolutions menaçantes, c'était de faire

aux peuples des concessions simples et naturelles conformes aux besoins des temps et de la civilisation. » Ces idées bonnes ou mauvaises, je ne les juge pas, étaient dans l'éducation et la vie de M. Guizot ; il aurait désiré que l'Autriche les appliquât au royaume Lombardo-Vénitien. D'un autre côté, dans la lutte vive et profonde qui séparait le roi de Naples de ses sujets, la France intervenue comme branche aînée et puissance quasi-protectrice, avait conseillé certaines concessions politiques et administratives bien entendues qui auraient pu calmer les âmes ardentes et agitées des Napolitains et des Siciliens, si l'intrigue anglaise ne les avait empêchées.

Cette ligne de tempérance que se donnait la France était sous certains rapports contrariée ou devancée par la mission de lord Minto, qui devait au nom de lord Palmerston, parcourir la Suisse et les divers États de l'Italie et en diriger les tendances générales vers une révolution. A aucun prix l'Angleterre ne voulait que la France conquît et gardât un grand ascendant sur la Suisse et l'Italie par sa modération et ses conseils. Le but de la mission de lord Minto, fut d'offrir sur tous les points l'appui de l'Angleterre à la Suisse, pour

faire tous les changements désirés dans la constitution, au mépris des antécédents ; à la Toscane, au Piémont, au Pape même (l'ancien Ante-Christ aux yeux de l'Église anglicane), tous les appuis qu'ils pouvaient souhaiter. Quant à Naples et à la Sicile, la question était complexe, et ainsi que déjà je l'ai dit, l'Angleterre désirait la séparation morale ou matérielle de la Sicile d'avec Naples ; son vœu politique et commercial avait toujours été qu'une vice-royauté avec la constitution de 1812, fût établie à Palerme sous la protection britannique. Le mariage bizarre d'un prince napolitain, avec une fille d'Albion, entrait sans doute dans ce projet ; la tête romanesque d'une miss allait-elle servir les projets de la politique d'État ? L'esprit de lord Palmerston était porté aux aventures.

Le caractère qui distinguait la diplomatie de la France et de l'Angleterre, en Italie, au commencement de 1848 était celui-ci : le cabinet de Paris secondait le développement progressif du système constitutionnel, sans provoquer d'actives et ardentes révolutions qui souvent tuent la liberté ; l'Angleterre voulait contre-balancer cette action régulière de la France par l'esprit révolutionnaire et carbonari, qui ne s'arrêtait devant aucune consi-

dération de famille ou d'intérêt. Voilà comment par un instinct très-naturel, toute la presse de gauche en France secondait la politique de lord Palmerston en Italie, en Espagne, en Suisse. Elle sentait, qu'élève de Canning, le ministre anglais allait appeler des tempêtes en ouvrant les outres d'Éole, et ces tempêtes étaient l'espérance des agitateurs. Partout où il y avait un système de désordre, la démocratie jetait un sourire diabolique : en Irlande, en Italie, en Allemagne, en Suisse.

L'Europe en ce moment était travaillée par un immense esprit de désorganistion; il fallait fermer les yeux pour ne pas comprendre que le feu couvait partout dans les entrailles des sociétés : aucun expédient ne pouvait les préserver de la crise. La lutte serait violente; le moment d'un coup-de-main, d'une surprise était venu; on allait engager une terrible bataille : quels seraient les vainqueurs et le vaincu? Était-on arrivé à ces jours où les trônes devaient craquer, où la famille, la propriété devaient s'ensevelir sous les débris de l'autorité royale? L'Europe était-elle donc à ce point de maturité ou de décadence qu'elle dût céder la place au communisme? Je crois que l'esprit révolutionnaire faisait un trop grand pas sans tenir assez

de compte des résistances qui se dresseraient devant lui. Les causes se perdent pour ne pas assez calculer les obstacles et surtout assez retarder le moment du combat; la société européenne était établie en vertu de certains principes qui avaient de la vigueur et de l'avenir : royautés, aristocratie, bourgeoisie, n'étaient point des choses mortes. Partout les rêveurs sur l'égalité indéfinie en petite minorité pouvaient surprendre le Gouvernement; le point difficile était de le garder.

Mais la France, la France! n'était-elle pas la grande enseigneuse des nations et de là partait l'impulsion ou l'exemple. Oui, la France par son inimitable esprit, par l'incessante action de la presse et de sa littérature, par ses arts et ses idées devait toujours tenir une large place en Europe; mais cette place, notre orgueil la faisait peut-être trop grande; à côté des avantages, il y avait les inconvénients et les dangers. L'Europe considérait la France comme le foyer qui depuis soixante ans n'avait cessé de s'agiter dans ses essais et ses fantaisies; elle en était un peu lasse.

Royauté de 1791, République conquérante, Empire, Légitimité, Cent-Jours, Monarchie légitime, quasi-Légitimité, la France avait goûté de tout; et

chaque fois elle avait sinon remué au moins inquiété le monde. Cet état de choses était-il supportable à toujours et à jamais ?

L'erreur était de croire que nous étions adorés au-delà de nos frontières, même dans nos folies ; les réfugiés nous le disaient hautement ; et cependant il s'était fait partout une réactiou contre notre influence. Chez les uns, nous excitions la jalousie, par la beauté incomparable de notre civilisation ; chez les autres, une crainte mêlée au souvenir de la réaction contre l'Empire : Slaves, Germains, Scandinaves, avaient retrouvé leurs vieilles inimitiés contre les Francs. Ajoutez que les royautés et les aristocraties européennes n'étaient point des forces encore brisées par la tempête ! De tous ces faits, de toutes ces observations, on pouvait conclure que bientôt se déploierait sur l'Europe un drame immense. Les catacombes des opinions nouvelles allaient s'ouvrir et effrayer le monde ancien par l'étrangeté de leurs doctrines et de leurs actes.

CHAPITRE TROISIÈME.

SITUATION, FORCES, DOCTRINES ET PERSONNEL DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE.

Je viens de faire connaître l'état de la vieille société et des Gouvernements de l'Europe, avant le mouvement de Février. Ce tableau serait très-incomplet pour s'expliquer les faits qui vont s'accomplir, si l'histoire ne s'imposait aussi le devoir de pénétrer dans la vie intérieure de la faction hardie qui allait s'emparer des affaires après une lutte contre les vieux pouvoirs ; je garderai le sang-froid nécessaire et le libre droit d'examen dans ces appréciations. Bien qu'on repousse loin de soi des doctrines dangereuses, ce n'est pas un motif pour les dédaigner d'une façon absolue ; et si à son point de vue, l'historien condamne la conduite politique et sociale de quelques opinions ardentes, il ne lui appartient pas de les flétrir. Cette

concession faite, je reprends toute ma liberté de jugement et de critique.

Ce n'étaient pas des hommes bien neufs et des doctrines bien jeunes qui allaient s'imposer au pays, après une journée de surprise; il y avait longtemps qu'un travail d'organisation s'était accompli et révélé au sein des sociétés secrètes qui avaient leurs principes avoués, leur dogme politique. L'origine de toute la conspiration se reportait aux premiers jours de 1830, et la base de la doctrine de ces sociétés, c'était *la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, œuvre de Maximilien Robespierre : « Héritiers de la mission qu'avait entreprise le génie de la Convention Nationale, voulant que la société soit ramenée vers son véritable but, c'est dans cet esprit que dès son origine la société des *Droits de l'Homme*, adopte comme expression de ses principes, la déclaration présentée à la Convention Nationale, par le citoyen Robespierre. » Cette déclaration primitive et hardie signée par M. Godefroy Cavaignac, comme président, et par M. Berryer-Fontaine, comme secrétaire, si nette qu'elle fût dans le sens de la Montagne, était complétement approuvée par le comité, qui se composait de MM. Voyer d'Argenson, Guinard,

Lebon, Vignerte, Kersausie, Audry de Puiraveau, Beaumont, Desjardins et Titot (celui-ci bientôt remplacé par M. Recurt).

Comme tous avaient l'espérance de s'emparer du gouvernement, la formule qu'ils adoptaient était celle-ci : « Un pouvoir central électif, temporaire et responsable avec unité d'action ; une Assemblée Nationale choisie par tous les citoyens, et qui ne sacrifie jamais l'ensemble à aucune prétention excentrique ou égoïste; une organisation de gardes nationales qui appelle tous les citoyens à défendre leurs droits et leurs foyers, et place leur élite dans les conditions d'une armée disciplinée, disponible avec l'élection ; un système d'éducation commun ; une organisation financière qui ne se borne pas à dégréver le pauvre, le travail et l'industrie, mais encore qui soit pourvu de ressources nécessaires pour les aider, la commandite qui remplace ce qu'on est convenu d'appeler les revenus de l'État par un capital social dont la puissance constitue le budget public, non plus débiteur, mais créancier, et mette le crédit non plus aux mains des particuliers envers le corps social, mais à la disposition de celui-ci envers les particuliers; une organisation judiciaire, qui généralise l'institution du

pays, grandisse la juridiction des justices de paix; l'établissement de fonctions industrielles qui contribuent à réaliser la meilleure division du travail, la meilleure répartition des produits, de manière à émanciper la classe ouvrière; le concours du droit d'association à ce développement des intérêts sociaux, pour réformer les désastreux effets de l'isolement; une fédération de l'Europe, fondée sur la communauté du principe générateur de la souveraineté du peuple et sur ses conséquences à l'égard des diverses familles de la nation européenne. »

C'était donc tout un système de gouvernement, de socialisme et d'économie politique, que contenait cette formule des sociétés secrètes dont l'Évangile était la déclaration de Robespierre, avec des explications chaque jour plus ardentes. Une lettre signée de M. Vignerte, *prolétaire*, membre de la société des *Droits de l'Homme* s'exprime ainsi : « A bas tous les priviléges, même ceux de la naissance, à bas le monopole des richesses, à bas l'exploitation de l'homme par l'homme, à bas les inégalités sociales et cette infâme organisation où de nombreux parasites se donnent la peine de naître pour vivre largement dans l'oisiveté, du travail de leurs

malheureux frères; que l'individualisme qui ronge la société fasse place au dévouement qui seul peut le faire fleurir; vive le peuple souverain de droit, il le sera bientôt de fait; au peuple appartient la sanction de toutes les lois préparées d'abord par ses mandataires, c'est lui qui instituera et changera à son gré la forme de gouvernement, qui choisira ses magistrats suprêmes, qui les révoquera quand il lui plaira, et qui les punira quand ils auront prévariqué. C'est le peuple qui garde et cultive le sol. C'est lui qui féconde le commerce et l'industrie, qui crée les richesses; à lui donc appartient le droit d'organiser la propriété, de faire une légale répartition des charges et des jouissances sociales, en un mot, d'ordonner la chose politique de la manière la plus avantageuse au bien-être de tous. »

Cette lettre de M. Vignerte, véritable et hardie déclaration de principes, formait comme le droit public de la société des *Droits de l'Homme*, où se trouvent alors mêlés tant de noms révolutionnaires. Cette vaste société formait un véritable gouvernement à côté du pouvoir légal. La formule définitive de ses doctrines, le but définitif de ses desseins se révélaient dans les titres pris par cha-

que section qui la fractionnait : *Égalité, Fraternité, Canon d'alarme, Saint-Just, Brutus, Bonnet phrygien, Montagne, Babœuf, Gueux, Jacobins, Tiberius Gracchus, Carillon, Abolition de la propriété, Robespierre, Çà ira! Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!* Il y avait dans ces titres une indication suffisante de la direction des idées au sein du parti prolétaire organisé ; il n'y eut jamais que de simples modifications à ces formules primitives. Les choses et les noms extérieurs changèrent pour éviter les poursuites ; on qualifia du nom innocent de *Société des Saisons* ce qui n'était que le vieux pacte des *Droits de l'Homme.*

Cette puissante administration, créée au sein du parti prolétaire, imposant l'abnégation absolue des volontés, l'obéissance aveugle, avait des ramifications sur tous les points de la France et même en Europe. Ces affiliations embrassaient les noms les plus connus (depuis Février), mêlés aux plus vifs débats des clubs et de la politique. L'organisation provinciale avait pour premier but de grouper des hommes dans les départements tout prêts à s'emparer du pouvoir sans retard, en cas d'une surprise à Paris. Le secrétaire-général de la correspondance était M. Félix Avril, esprit d'ardentes convictions,

et en rapport à Lyon, par exemple, avec MM. Baune, Poujol, Silvain Court, Martin Bernard, Messéner, Olagnere, Lagrange; à Saint-Étienne, avec MM. Caussidière, Tiphaine, Reverchon; à Marseille, avec MM. Ramagni, Imbert, Lardier, etc. C'était donc un gouvernement politique d'une très-grande force par ses affiliations prolétaires, qui pouvaient remuer tous les travailleurs au premier ordre donné. Le comité révolutionnaire avait parfaitement compris la faute immense qu'avaient commise les pouvoirs de la société en développant le mouvement manufacturier d'usines, chemins de fer dans les grandes cités, vastes travaux qui groupaient des masses innombrables de travailleurs. Au jour de l'insurrection, ces masses se retrouveraient les armes à la main; il suffirait de les organiser : avait-on les instruments tout prêts?

C'est une biographie en tous points curieuse que celle des hommes qui, dès l'origine, avaient conçu et développé ces projets d'un remaniement si profond et si absolu de la société : M. Godefroy Cavaignac, esprit d'action et penseur énergique, avait jeté les fondements de cette vaste affiliation établie sur les anciens éléments du carbonarisme italien qui avait menacé la Restaura-

tion; à ses côtés, et comme secrétaire du comité central, était M. Berryer-Fontaine, alors étudiant en médecine, Vignerte, professeur de mathématiques, dont j'ai rapporté l'acte de foi si hardiment socialiste, MM. Germain Sarrut, longtemps attaché au collége de Pont-Levoi, Armand Marrast, aussi dans la même carrière de l'instruction, tous deux esprits méridionaux, d'une ardeur sans pareille, qui avaient fondé la *Tribune*, d'une audace menaçante. M. Guinard, avec une fortune et une position plus élevées, s'était placé à toutes les époques dans la vie des complots, depuis la Charbonnerie, jusqu'à la société des *Droits de l'Homme;* M. Recurt, médecin renommé du faubourg Saint-Antoine, actif, bienfaisant, dans les voies de toutes les conjurations; de Kersausie, officier de hussards, doué d'une bravoure à toute épreuve, lien pour l'armée; M. Raspail, séminariste d'abord, médecin du pauvre, et tout fier de sa participation à la Charbonnerie et du dernier adieu que lui donna le général Berton montant à l'échafaud; MM. Cahaigne, Eugène L'Héritier et Sauriac, tous écrivains hardis dans leurs doctrines : M. Sauriac avait développé ses idées dans un livre intitulé : *Réforme sociale*, ou *Catéchisme du Prolétaire*

dont voici quelques préceptes : « Quelle doit être la conduite des membres de la société qui se croient aptes à la réformer? — Ils doivent se battre contre le pouvoir existant avec d'autant plus de courage, que leur cause est plus sainte : ne faites aucun quartier à ce qui est ennemi radical ; épargnez les prisonniers volontaires, les monuments qui appartiennent à la nation, le trésor public, etc. Organisez immédiatement le gouvernement républicain ou réformiste, faites les premières élections sur le champ de bataille, tenez-vous en garde contre l'aristocratie et la guerre civile; soyez prêts à résister à l'étranger, à aider la propagande chez eux et à les regarder comme frères. »

Les doctrines de la société des *Droits de l'Homme* ainsi se continuent et se développent. On voit parmi les jeunes hommes, nouveaux adeptes qui les soutiennent en 1834, MM. Sobrier et Lacambre, tous deux étudiants, l'un du Dauphiné, l'autre du Lot, et M. Guy d'Amour à dix-sept ans. Il est bon de voir et de juger la persévérance, la ténacité de ces principes que l'on retrouve à de longues années; et ceci n'est pas un reproche que j'adresse; dès qu'il y a conviction profonde, à ce point de s'offrir en sacrifice, on mérite le respect même des

adversaires. Le projet de renversement social est parmi eux, simple, avoué, sans dissimulation : ce qu'ils veulent, c'est la République, et avec cette formule, une modification radicale. Le mot d'ordre est donné partout, à Paris, dans les provinces; les ramifications s'étendent dans l'armée, et dans un complot à Lunéville, se trouve M. Clément Thomas, officier affilié à un projet de renversement, mauvais exemple dans l'armée, sous tous les régimes.

Ce fut donc, dès l'origine, un mouvement très-sérieux que celui de la République, qui éclata dans des proportions subversives; il était impossible de se méprendre sur son esprit et sa tendance réelle : la République ! et par ce mot, le plus grand nombre entendait le remaniement absolu de l'ordre social dans des formules si radicales que les républicains tempérés de l'école américaine redoutaient l'irruption soudaine de ces esprits énergiques dans le mouvement pacifique des opinions. M. de Lafayette et même M. Armand Carrel furent proscrits par ceux qui s'appelaient du nom de parti montagnard. Il fut même dit qu'ils avaient été condamnés à mort par les arrêts des sociétés secrètes : Était-ce un bruit ou une menace?

Un coup considérable et fatal fut porté à la forte organisation des *Droits de l'Homme* par le procès du mois d'Avril 1834. Il s'en suivit la captivité de presque tous ses chefs les plus fermes, les plus audacieux, et lorsque, avec une hardiesse ingénieuse, ils échappèrent à la captivité, presque tous quittèrent la France pour se réfugier en Angleterre, en Amérique, en Suisse, à l'abri des poursuites, sans doute, désormais impuissants pour agiter le pays. On s'aperçoit bien de leur absence dans la direction des complots contre le gouvernement établi, car ces complots n'ont plus la même fermeté : il y a des tentatives atroces, celle de Fieschi, de Morey et de Pépin (ceux-ci puisèrent sans doute leurs principes dans les leçons des sociétés secrètes), mais l'attentat, en lui-même, fut conçu et exécuté tout-à-fait en dehors de la société des *Droits de l'Homme.* Ce n'est qu'après l'amnistie, faute politique, que la conspiration se développa dans des idées nouvelles d'union et de force ; les ennemis du vieil ordre social avaient revu la France!

Tous les hommes qui s'étaient agités dans les sociétés secrètes ou à leur côté, n'avaient pas été compris ou condamnés dans les poursuites du procès d'Avril; un grand nombre étaient restés en

dehors de toute peine légale, encore étrangers à la responsabilité active et politique; tels étaient MM. Barbès et Blanqui, qui n'entrent en scène au premier rang qu'à la seconde période, et par l'organisation de la société des *Saisons*, destinée au même but que la société des *Droits de l'Homme*, avec des formes moins dramatiques et plus pénétrantes néanmoins parmi les prolétaires : M. Barbès, esprit audacieux avec quelque instinct chevaleresque : M. Blanqui, austère et très-ulcéré contre l'ordre social, qu'il veut démolir ; l'entreprise qu'ils organisent avec le concours de M. Martin Bernard est assise sur des bases très-larges, car ils s'adressent aux travailleurs, à cette masse immense de bras que les passions et le besoin remuent si profondément : dédaignant les politiques, les faiseurs de constitutions civiles, ils en veulent à la société qu'ils trouvent fatalement organisée; pour attaquer l'ordre ancien, ils s'appuient sur les ateliers de travailleurs ; et de là ces longues ramifications qui embrassent tous les genres d'états; sous les prétextes de bienfaisance, de solidarité, on se lie pour les jours de résolution et d'audace. En 1839 éclata le coup de main de M. Barbès, étrange et forte surprise : M. Blanqui agit avec lui, bien qu'il trouvât

l'entreprise prématurée ; cette fabuleuse tentative n'a rien de commnn avec ce qu'on a essayé en 1832 et 1834 ; les combattants sont des hommes inconnus qui veulent surprendre la société par un coup de main.

MM. Barbès et Blanqui sont en captivité ; leur esprit est encore parmi les travailleurs et grandit leurs espérances d'avenir ; les républicains politiques visent à un changement exclusif dans la *forme* des institutions ; les travailleurs s'organisent dans d'autres desseins : la modification radicale et fraternelle de la société. Il n'y a qu'à parcourir les faubourgs pour s'apercevoir de l'enivrement que procurent ces idées ; pour eux, la République n'est qu'un moyen et non pas un but, et c'est ce qui fait trembler les Républicains politiques, l'école américaine devant ces terribles auxiliaires. Qu'adviendra-t-il un jour dans la grande lutte, quand ces ardents esprits viendront demander compte des résultats acquis par le gouvernement démocratique ? Cet état d'inquiétude des faubourgs est signalé par mille faits particuliers : des saisies d'armes, de fusils et de balles fondues ; on trouve des règlements de mutualisme, de solidarité. L'atetelier fermente, et qui pourra le contenir ?

C'est dans la période de 1841 à 1848 que se développe surtout l'idée socialiste qui conquiert définitivement la supériorité sur l'élément montagnard, relégué dans quelques esprits d'action. Cette période voit se formuler avec une certaine précision les diverses nuances du parti radical : l'amnistie a rappelé en France le plus grand nombre des exilés qui prennent une position légèrement modifiée, mais toujours active pour la conspiration contre l'ordre établi. Si le parti de la République américaine a fait deux pertes considérables, MM. de Lafayette et Armand Carrel, il acquiert quelques adhérents qui ont vu se modifier l'ardeur de leur conviction primitive : ainsi le fougueux M. Marrast n'est plus l'intrépide conspirateur de la société des *Droits de l'Homme*. L'expérience l'a sans doute corrigé, et les épreuves l'ont mûri; sa plume est encore acerbe, mais sa conduite très-étudiée et réfléchie; il prend la direction du journal de la République modérée. A lui viennent encore d'anciens amis qui, appartenant à la conspiration d'alors, ont conquis la même expérience : MM. Recurt, Trélat, Guinard, Clément Thomas; ils espèrent désormais aboutir, en dehors des sociétés secrètes, sous le

drapeau de la publicité, à une situation nouvelle, qui leur donne l'adhésion des prudents et des modérés MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès, orateurs à grandes phrases, en communication alors avec la science, le barreau et l'industrie de Paris. On remarquera même que la République n'est pas l'unique mot, le but inflexible de leurs tendances. Aux derniers temps de Louis-Philippe, ils en désespèrent à ce point qu'ils se renferment dans une expression plus simple, moins menaçante pour le gouvernement établi ; ils se disent radicaux, épithète qui n'est pas absolument républicaine, car un parti radical peut vivre sous le régime monarchique.

L'idée d'arriver au gouvernement du pays, même avec la combinaison de la royauté ou de la régence ne paraît point exclue par cette faction politique; chacun s'applique à une spécialité : intérieur, guerre et finances, travaux publics, industrie, instruction publique ; de manière à se substituer à l'école gouvernementale et sérieuse qui tient les affaires : arrive le jour de triomphe, et ces aptitudes se montreront dans leur éclat ! C'est une coterie, qui se vante et se soutient mutuellement partout, dans la garde nationale, l'armée, les col-

léges électoraux, au palais, dans les Chambres législatives ; elle a son organisation départementale ; dans chaque chef-lieu, aux arrondissements, s'il existe un journal d'opposition radicale, il devient le correspondant naturel du comité de Paris, et il agit en vertu de cette affiliation. Autour de ce journal se groupent quelques hommes qui espèrent organiser le pouvoir révolutionnaire dans les localités, et, en attendant, ils préparent les élections. Du centre aux extrémités le ressort est tendu et n'attend plus que le tocsin de Paris. Cette active coterie a également sa politique étrangère que lui suggèrent les mille réfugiés des nations de l'Europe : Polonais, Hongrois, Italiens, Allemands, Espagnols. Ceux-ci ont conservé des relations considérables et actives avec tous les mécontents de leur patrie. Il arrive fréquemment à Paris des voyageurs qui, sous prétexte de commerce, de science ou de plaisir, viennent porter des paroles d'espérance, et organiser à l'extérieur la trame qui se poursuit à l'intérieur par des relations d'Université, de journaux, gens de lettres, commis voyageurs en librairie. Les démocrates français, eux-mêmes, longtemps exilés avant l'amnistie ont parcouru l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et ont laissé la trace de leur passage

en fondant des associations secrètes. Quelques littérateurs, poètes, romanciers étrangers, tous liés avec le parti démocratique français, aident le mouvement de la propagande; ils trouvent appui partout, de manière qu'au jour où un changement éclaterait à Paris, il aurait son retentissement naturel en Belgique, en Allemagne, en Italie. Comme il se mêle un peu de religion et de mysticisme à tout cela depuis le mouvement imprimé par Pie IX, le parti démocratique modéré confie la direction de ses rapports à MM. Bastide, Lamennais, Buchez et Maillefer, chargés de s'entendre avec la jeune Italie et la mystique Allemagne, que désolaient les doctrines religieuses et philosophiques, le triumvirat d'Hegel, Strauss et Ronge.

Je répète qu'il existe un certain ordre, une certaine tempérance dans les désirs et les volontés de cette fraction du parti radical qui au besoin accepterait la royauté ou la régence par fatigue ou intérêt. Dans cette voie, elle a conquis une fraction de l'ancienne société des *Droits de l'Homme* vieillie et fatiguée, dont la grande majorité reste en dehors et cherche à se grouper autour d'autres chefs. D'abord voici l'inconnu des ateliers dont personne ne peut prévoir et définir les desti-

nées : prolétaires ardents, courageux, ils espèrent trouver parmi eux les forts et les dictateurs chargés de les conduire : qui peut répondre de leur inspirer toujours confiance? Il faut donc laisser de côté cet inconnu bientôt si puissant pour s'occuper de cette autre fraction de la société des *Droits de l'Homme* qui a refusé de se rallier aux républicains modérés et fatigués. Là, se retrouvent MM. Flocon enfant de la charbonnerie, Caussidière, Sobrier, Étienne Arago, Lagrange, je crois aussi M. Vignerte ; comme chef suprême, ils ont pris surtout M. Ledru-Rollin, déclamateur de barreau et de tribune, caractère faible et facile à travers les prétentions à l'absolu et à la force, et comme son lieutenant M. Jules Favre, avocat de Lyon, à la parole facile.

Ce parti, moins riche que dévoué, s'alimente de dons volontaires et de sacrifices personnels ; il a comme les démocrates modérés, des ramifications dans les départements, et M. Caussidière pourrait mieux qu'un autre raconter les difficultés qui accompagnaient ses pèlerinages de commis voyageur pour recueillir les dons politiques destinés à aider le seul journal qui fût leur organe. Cet apostolat était également destiné à compléter les forces de partis, à énumérer les ressources pour les

jours de péril. Quel espoir pouvait-on avoir à cette époque ? De 1846 et 1847 la fraction la plus ardente du parti était captive à Doullens ou au Mont-Saint-Michel avec MM. Blanqui, Barbès, Martin Bernard et Hüber; n'avait-on pas besoin de leur énergie dans un jour de bataille, et comment obtenir leur délivrance? Ce parti donc qui s'intitule les vrais républicains, les Montagnards, ne trouve avoir d'espérance que dans la force des ateliers, c'est-à-dire l'inconnu, et c'était dans le but de régulariser leur action prolétaire, qu'avait été organisée la société des *Saisons* par MM. Blanqui et Martin Bernard, actifs et très-habiles en complots. Au demeurant, ce que voulait l'atelier, nul ne pouvait le savoir; il semblait pressentir le socialisme comme son seul et dernier but.

Ce socialisme, lui-même, sous quelle formule serait-il accepté? Il y avait d'abord l'école très-pacifique de M. Victor Considérant trop en dehors des faits pratiques pour exercer une grande puissance sur l'atelier. On devait être convaincu qu'en cas de triomphe, bien peu de travailleurs se tourneraient vers l'utopie des phalanstériens : le socialisme hyperbolique de M. Cabet n'avait pas une consistance plus forte quoique les adeptes pus-

sent bien apercevoir à travers les nuées, le communisme définitif et le partage des biens, car rien de plus clair au demeurant que les allégories du voyage icarien : on avait aussi les doctrines de solidarité et d'association de M. Pierre Leroux et les apocalypses de M. de Lamennais appelant le triomphe du pauvre sur le riche, du prolétaire tristement délaissé sur l'homme qui possède; le socialisme médical et fraternel de M. Raspail, thérapeutique chrétienne, ou bien le système encore très-peu étudié de M. Proudhon. Chacun voulait ainsi à son gré refaire l'ordre social que la Providence nous avait donné.

Au demeurant, le système le plus populaire alors dans l'atelier, c'était celui de M. Louis Blanc, qui possédait l'art surtout de faire parler de lui par la flatterie étudiée de ses paroles et la doucereuse tendance de ses écrits ; le travailleur, sans comprendre toute la portée de son système, l'acceptait par la forme, comme le don d'une main amie : il était impossible de ne pas faire la place à cette opinion dans la pensée d'un gouvernement d'avenir, et ce fut pour se donner plus de popularité que M. L. Blanc conçut et publia son histoire *de la Révolution française*, théorique

et médiocre exposition dirigée contre la couronne et les classes mitoyennes qui la soutenaient. Une véritable monomanie saisit tous les esprits pour écrire l'histoire de la Révolution ! Ce n'était pas assez de celle de M. Thiers, dont l'immense popularité avait corrompu les idées d'une génération ; il y eut encore celle de M. Michelet, bizarre et fantastique développement de l'idée de fraternité, larme de joie jetée sur l'attendrissante fédération de 1791, et sur les beaux jours de la Convention. On fit aussi des histoires des Montagnards, des Jacobins, où les éloges furent prodigués à Couthon, Saint-Just, Marat, Robespierre, où les journées funèbres furent hautement exaltées comme les plus beaux souvenirs de la France.

Le travail capital, sur l'époque révolutionnaire, fut évidemment celui de M. de Lamartine ; car il montra aux esprits les plus enthousiastes la tendance définitive de toutes ces écoles de sophistes qui se disputaient les imaginations et les cœurs de notre France. Le travail de M. de Lamartine n'était pas sérieux : un livre coupé en petits fragments, déchiqueté en paragraphes, nul fait nouveau, des portraits de fantaisie, triste fantaisie souvent qui réhabilitait par l'éclat et la cadence du style, les ca-

ractères les plus tristes, les plus sauvages de la Révolution jusqu'à celui même de la courtisane sanglante Théroine de Méricourt. M. de Lamartine daignait à travers mille précautions de mots, faire l'éloge des bonnes intentions, des vertus privées de Louis XVI, et des grâces de la reine Marie Antoinette, bien moins louée que madame Rolland. Ce livre, véritable collection d'articles de journaux n'avait donc rien d'éminent, si ce n'est un inimitable talent d'enluminure; mais nul ne peut nier son succès, il fit pénétrer jusqu'au cœur de la bourgeoisie, l'amour, l'enthousiasme de la Révolution française, et dès lors M. de Lamartine devait nécessairement prendre place un pied dans l'école Montagnarde, l'autre dans l'école Girondine qu'il avait également ménagées dans son livre. Ces deux combinaisons triomphantes devaient également l'accepter; lorsqu'un homme ou une doctrine sert un parti, il n'examine pas leurs antécédents, il en fait son profit; que lui importe que l'homme vieillisse et meure à la peine.

Si M. de Lamartine relève le culte de la Montagne surtout, M. Eugène Sue se fait socialiste; secouant la poussière du tapis franc, il va prendre ses héros dans la classe ouvrière, pour calculer jour

par jour, ce que gagne un travailleur, et peindre la situation malheureuse du prolétaire. Tout ce qui s'écrit depuis deux ans, a pour but un enseignement, j'ai presque dit un complot révolutionnaire. Tout devient professorat politique, et les chaires de la science sont exploitées dans cette voie. Que signifiaient les cours de MM. Michelet et Quinet? où veulent-ils en venir avec ces leçons tout-à-fait en dehors des programmes, et qui s'adressent aux passions des jeunes hommes : est-ce là un enseignement sérieux, digne du Collége et de l'Université de France. On provoque les applaudissements en s'adressant aux passions politiques et l'on aide la démocratie échevelée.

Il y a deux choses que l'histoire explique difficilement : comment se trouve-t-il un pouvoir qui laisse faire tout cela paisiblement comme si ce qui se passait autour de lui ne le regardait pas? comment y eut-il des hommes dévoués à la dynastie qui ne s'aperçurent pas qu'en l'état des esprits, avec cette masse de mauvais principes et de passions soulevées, tenter une résistance bruyante, populaire, systématique, c'était prêter la main aux conspirateurs et leur donner le pouvoir? Faut-il le dire! c'est d'abord que le pouvoir à cette époque

reposait sur de très-mauvais principes, et provenait lui-même d'une révolution : est-ce que les journées de l'insurrection de Juillet, n'étaient pas chaque année célébrées avec grandes pompes (et l'on ne pouvait faire autrement) ? est-ce que le pouvoir n'avait pas supprimé la fête même du 21 Janvier, anniversaire d'un régicide? Quelles vérités monarchiques vivaient encore pour soutenir la couronne? Cette irrégularité d'origine explique l'indifférence pour les mauvais enseignements; quand la source d'un pouvoir n'est pas complétement pure, il y a des choses qu'il ne peut pas empêcher. Rien de plus inflexiblement logique que les masses pour tirer une conclusion des événements.

Mais l'opposition dynastique, comment expliquer sa complicité avec les révolutionnaires qui voulaient briser la couronne? Ce fut certes une bien grande faute dont la société subit les fatales conséquences. Mais fut-elle entièrement produite par l'imprudence, la faiblesse, l'éblouissement de M. Barrot, de MM. Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne? je ne le pense pas, la fatalité était dans le principe bien plus que dans les hommes. M. Barrot était aussi révolutionnaire que M. Ledru-Rollin, M. Thiers que M. Marrast; seulement les

dynastiques moins conséquents ne concluaient pas ; les sectionnaires conclurent pour eux. M. Thiers depuis longtemps avait posé le principe que le roi ne devait rien faire dans l'État; les républicains n'eurent pas de peine à constater que mieux valait ne pas avoir de roi. M. Thiers avait popularisé la Montagne et le Comité de Salut Public; on en a conclu très-logiquement la proclamation de la République quand le temps fut venu. Il ne faut pas en faire un reproche, c'était la faute de l'éducation. Cette situation une fois comprise expliquera bien des faits au 24 Février !

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES ÉLECTIONS. — LES BANQUETS. — ÉTAT DE L'OPINION PUBLIQUE. — DÉBATS DE L'ADRESSE. — PARIS JUSQU'AU 22 FÉVRIER.

Les dernières élections accomplies au mois de septembre 1847 avaient donné une incontestable majorité au ministère. Le roi Louis-Philippe s'en montra particulièrement satisfait, parce qu'il y vit une complète adhésion à son système, et l'assurance que pendant trois ou quatre ans il pourrait développer les idées traditionnelles de sa politique à l'extérieur. M. Guizot partageait cette conviction du roi ; plein de foi dans les idées constitutionnelles, élevé dans les pratiques anglaises du système représentatif, il pensait que la présence d'une majorité aussi compacte pourrait répondre à toutes les éventualités de la situation. Désormais, son souci fut de retenir dans une commune pensée toute les forces du ministère et d'empêcher la démission de M. Duchâtel, qui souffrant, inquiet,

avait déjà plusieurs fois témoigné le désir de se retirer du gouvernement.

Ce fut un vrai malheur pour la pensée du règne que la certitude trop grande d'une majorité dévouée et compacte. Quand il y a lutte pour quelques voix dans un débat brûlant, on s'en inquiète, on n'ose pas tout, parce qu'on n'est sûr de rien ; mais quand le vote n'est plus qu'une formule, à quoi servent les veilles, les soucis? on s'endort en pleine sécurité, et c'est ce qui fait que les hommes d'État souvent à l'apogée de leur système, se voient tout-à-coup précipités dans une grande ruine. D'autres dangers naissaient de cette situation parlementaire; tant que les petits mécontents et les ambitieux trouvent dans la formule acceptée du gouvernement, l'espérance d'atteindre leur but, qu'est-il besoin de se placer en dehors des institutions? on attend, on patiente, et une occasion se présentera nécessairement pour satisfaire le désir très-légitime, très-naturel, de s'emparer du pouvoir. Mais quand toute espérance est perdue dans l'ordre régulier, on se jette en dehors, et c'est ce qui arriva très-naturellement aux hommes même les plus modérés, les plus graves de l'opposition.

Je ne parle pas seulement de M. Barrot ; celui-ci n'avait jamais profondément réfléchi sur la portée de ses actes et de sa parole ; élevé avec certains préjugés, loyalement incapable de concevoir une idée forte du gouvernement, il marchait presque toujours sous l'impulsion de son désir immodéré de popularité ; orgueil naïf qui avait besoin d'être en cause. Je veux parler de MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, Malleville, Rémusat ; il est évident que les dernières élections avaient pour ceux-ci indéfiniment retardé les chances d'arriver au pouvoir. Quelques-uns les reportaient jusqu'à la mort du roi et c'était trop long. M. Thiers avait besoin de manier les affaires : au dehors il était mal à l'aise ; M. Duvergier de Hauranne, doctrinaire actif, avait perdu son calme ; il agitait les questions les plus étranges sur le roi et son gouvernement. M. de Malleville et Rémusat agissaient en troupes légères dans la presse, la tribune et se montraient d'autant plus violents qu'ils étaient loin des affaires. C'est ce qu'on a toujours remarqué ; l'atmosphère du gouvernement vous rend sérieux ; à mesure qu'on approche de la direction du pouvoir, on abdique les mauvaises passions ; on se fait malgré soi homme politique, esprit tem-

péré ; or, toute cette opposition, n'ayant plus rien à ménager, levait le masque : se rappelle-t-on, lorsque, avec un inconcevable oubli de tout sentiment, de tout patriotisme français, elle se rendit dans les salons de lord Normanby pour le féliciter en quelque sorte de l'affront récent qu'il avait fait au ministre des affaires étrangères de France et que M. Guizot avait repoussé avec tant de dignité?

La vieille tactique des partis, lorsque les élections ne leur sont pas favorables, consiste à les attaquer au moyen de cette accusation incessamment répétée par les journaux : « Que la fraude les a viciées. » Il faut une consolation aux vaincus, et en Angleterre comme en France, les accusations (for bribery) sont très-communes. On vit donc éclater après les élections un soulèvement immense contre la corruption pratiquée par le ministère et son système d'intimidation contre les fonctionnaires ; on dénonça l'action légale de tout pouvoir qui veut se faire respecter, comme un système de fraude monstrueuse et de despotisme administratif ; les journaux ne ménagèrent rien, placés sous la direction des députés dont je viens de parler ! Les voix bruyantes de la presse ne parurent

plus suffisantes, et l'on organisa un autre moyen d'action et d'agitation.

Tandis que le roi et son gouvernement se croyaient sûrs de la politique d'un règne calme et paisible, des symptômes bruyants se manifestaient partout et semblaient prétendre à dominer la puissance de la majorité elle-même. La loi électorale avait permis les réunions préparatoires, destinées à discuter les titres des candidats; cette faculté était large, et l'esprit révolutionnaire, activement éveillé, ne trouvant plus une force suffisante dans la Chambre, s'était rattaché à ces sortes de réunions, sous la forme de banquets, dans les provinces. Ces banquets bientôt se changèrent en tribunes publiques où l'on exposa des systèmes ; comme dans les clubs primitifs de la Révolution, on remua toutes les passions contre le gouvernement établi. La presse leur donna un immense retentissement, et bientôt ils ne déguisèrent plus leurs desseins : les uns, qui appartenaient à l'ancien parti radical sous la direction des noms les plus compromis dans les sociétés secrètes, invoquant les souvenirs du passé, appelaient l'insurrection le plus sacré des devoirs; l'insurrection prompte, inévitable, et les principes de 1793 recevaient des hommages so-

lennels ; les autres, plus modérés, se bornèrent à dégrader le pouvoir établi, à priver le ministère de toute force morale, le roi de toute initiative. Ai-je besoin de dire que ce n'était là qu'un vaste plan d'agitation dirigé par le vieux parti conspirateur, qui espérait se glisser au milieu des grandes secousses publiques et s'emparer enfin du gouvernement. On voit parmi eux les chefs des sociétés secrètes en province, qui cherchent encore un moyen de tenter un grand assaut contre le pouvoir ; la plupart des condamnés politiques dans les procès de 1834 et de 1839 devant la Cour des Pairs ; les amnistiés surtout se montraient les ardents promoteurs de ces banquets où les plus rudes attaques étaient multipliées contre l'établissement de 1830.

On ne s'explique que par l'irritation, la colère et une certain aveuglement d'esprit la complicité de la gauche modérée et du centre gauche dans ces banquets. Je conçois très-bien que ceux qui voulaient renverser la monarchie de Louis-Philippe pussent s'associer à ces actes révolutionnaires qui jetaient une si grande perturbation dans les esprits ; mais M. Barrot, M. Malleville, Duvergier de Hauranne avaient-ils ce dessein ? évidemment non ; ils avaient trop de liens avec la

monarchie de 1830 : M. Barrot, toujours traité avec tant de bienveillance par Louis-Philippe, groupait, par sa famille, des places, des honneurs, des traitements ; lui-même n'avait pas perdu tout espoir de prendre place dans un cabinet présidé par M. Thiers ; mais M. Barrot était trop entraîné dans le mouvement pour comprendre toutes les conséquences de ses démarches ; la popularité l'enivrait. Le *National*, qui connaissait ce faible, le tenait constamment en crainte avec un article de menaces, ou l'alléchait avec un article laudatif, de manière qu'il était conduit avec un art tout particulier vers les desseins avoués de la révolution. Le dépit et la colère ont aussi de grandes faiblesses, des illusions étranges, et comment un homme considérable tel que M. Duvergier de Hauranne pouvait-il croire que les banquets étaient une forme constitutionnelle de manifester une opinion ? On parlait des agitations d'O'Connell, de ces grandes manifestations irlandaises comme des exemples pacifiques qui pouvaient être imités chez nous. La multitude, vive, inconsistante, spirituelle en France, pouvait-elle jamais se comparer à la masse grossière et inerte de la Grande-Bretagne ? Cependant, le mot d'ordre venu du cen-

tre gauche était l'agitation pacifique, nouvelle forme des opinions entraînées en dehors des lois et des Chambres.

L'histoire doit dédaigner le récit de ces ban-banquets qui élevèrent une tribune bruyante et factice à côté de la tribune des deux Chambres. Il fut dit dans quelques-uns de ces banquets des paroles si hardies que M. Barrot et ses amis voulurent protester. Déjà des nuances formées au sein même du parti démocratique, annonçaient les divisions d'avenir : on en vint à ce point de formuler d'avance les discours dans chaque banquet de ville en ville pour savoir si l'on pouvait y assister : anarchie dans l'anarchie. Les plus célèbres de ces banquets furent ceux de Thorigny, du Château-Rouge, etc. ; et la bourgeoisie, aveugle, applaudissait à ces manifestations qui jetaient un nouveau désordre dans les idées. Il y avait chez M. Barrot une véritable inexpérience des tendances définitives de l'opinion révolutionnaire ; avec trop de confiance dans sa force, il s'en croyait le maître, tandis que les démocrates se jouaient de lui en l'alléchant tour-à-tour par l'éloge, ou en le menaçant par la censure. M. Thiers se tenait à l'écart de tous ces banquets dont il connaissait la

portée. S'il laissait agir ses amis, c'est parce que l'ambition d'obtenir un portefeuille lui faisait employer tous les moyens; comme il se croyait possible dans une combinaison ministérielle, il ne voulait pas avoir contre lui l'antécédent des banquets, qui ne lui permettrait plus de sévir vigoureusement contre les menées publiques ou secrètes de la démocratie.

Le ministère de M. Guizot, à cette époque, trop exalté dans sa victoire électorale, ne s'était pas assez inquiété d'abord de ces banquets dont les excès mêmes paraissaient utiles pour la cause de l'ordre. Aux esprits sceptiques et mécontents dans le parti modéré, il semblait utile de montrer incessamment le spectacle du désordre afin de leur imprimer une certaine terreur; ces âmes pusillanimes, le ministère espérait se les rallier en leur donnant le spectacle des mauvaises tendances de partis. « Voyez, pouvait-il dire, où l'on veut vous conduire; la société est ébranlée jusque dans ses fondements, et vous songez à nous faire de l'opposition. Toutes les nuances doivent s'effacer devant le péril commun! » Jeu bien dangereux que celui qui se félicite du mal pour en tirer le bien, et qui exalte les mauvaises tendances d'un pays pour en tenter la

répression. Hélas ! souvent le mal reste et le bien est vaincu dans la lutte.

Le ministère ne voyait nullement cette conséquence ; une majorité parlementaire lui paraissait la force suffisante pour conjurer tous les périls. Ainsi était, je le répète, la tendance personnelle de M. Guizot, la suite et le fruit de son éducation toute représentative, car il allait rarement au-delà des combinaisons de la Chambre. L'auteur de ce présent livre fit paraître, à cette époque, une brochure politique, ou plutôt un volume qui produisit un grand retentissement, parce qu'il révélait la véritable situation du pouvoir et des partis sans en déguiser les plaies. Ce livre portait le titre *Du Ministère de M. Guizot et de la Majorité de* 1847. Tout en faisant l'éloge de M. Guizot, qu'il aimait et honorait, l'auteur ne dissimulait aucune des plaies de l'état social, spécialement celle du prolétarisme, qui rongeait si profondément toute la force du pays : il reprochait au pouvoir, aux Chambres, de ne pas s'occuper des classes ouvrières pour les moraliser, les éclairer, et leur donner un bien-être auquel elles avaient droit. Selon l'auteur de ce livre, l'Europe était minée par des catacombes égalitaires et communistes, semblable à la société ro-

maine quand parut le christianisme, et bientôt l'explosion éclaterait. La conclusion de ce livre était celle-ci : « Occupez-vous un peu moins de votre majorité de Chambre, et un peu plus de la plaie hideuse du prolétariat et de la révolution qui s'en empare. »

Le ministère de M. Guizot fit attaquer cette conclusion avec cette raillerie parlementaire d'un pouvoir qui se croit fort de l'assentiment de la majorité et n'a besoin ni de conseil ni d'appui, comme si, dans l'état des esprits, avec les accusations qui pesaient sur la Chambre, on ne sortait pas de toutes les questions de majorité pour entrer dans les voies de l'inconnu ou plutôt de la révolution pleine et entière ! Que pouvait être une majorité accusée de corruption en face de la tribune démocratique, des banquets déclamateurs et des associations si populaires, si vivaces, si actives ? La Chambre n'avait plus la force nécessaire pour faire respecter et craindre les pouvoirs légitimes de la société.

La question qui devait surtout priver la majorité de la Chambre de sa force morale, c'était celle de la réforme électorale vivement réclamée par toutes les classes et flétrie comme l'origine de la

corruption, car une majorité nommée en vertu d'une loi dont l'insuffisance est reconnue signalée, flétrie, est une majorité au moins compromise et sans force morale. Aussi le mot de réforme dont personne ne fixait les limites et n'indiquait le sens réel, était-il l'objet de tous les toasts, et le but de tous les désirs immodérés et de toutes les accusations de partis. La réforme était désirée par une partie des députés ministériels et même par la fraction éclairée du cabinet, pourvu qu'on en choisît le temps et l'opportunité, et qu'elle ne fût pas imposée; on la croyait indispensable dans certaines limites, réglées par les pouvoirs.

Le roi Louis-Philippe ne partageait pas l'avis de ses conseillers, soutenu en cela par une fraction des conservateurs; ce prince ayant conduit avec un certain bonheur les affaires d'État depuis quinze ans en vertu de la loi électorale actuelle, pensait les continuer dans les mêmes conditions : tout changement dans ses bases, n'allait-il pas modifier les éléments politiques de son règne? et il croyait ce changement un malheur. La gauche parlementaire interprétant dans un sens plus étendu que le ministère le mot de réforme électorale, appelait l'abaissement du cens, l'adjonction de toutes

les listes des capacités, le vote au chef-lieu, et tout cela de bonne foi. Il pouvait y avoir dans la gauche de courtes vues de gouvernement, l'ambition légitime et naturelle d'arriver aux affaires et de leur donner une direction conforme à ses opinions et à ses antécédents; jamais la gauche parlementaire n'aurait désiré un résultat au-delà de la régence, elle voulait réaliser cette devise subtile : Le roi règne et ne gouverne pas.

Le parti radical qui faisait retentir si haut le mot de réforme électorale ne s'en servait que comme d'un passeport pour arriver paisiblement, anarchiquement au triomphe de ses opinions qui existaient vivaces et profondes : la bourgeoisie depuis 1839, croyait sérieusement que le parti républicain s'était perdu dans une infinie minorité d'impuissants et de désespérés; elle se familiarisait donc assez volontiers avec les radicaux réformistes, avec leurs opinions puritaines et leurs desseins patriotiques dont elle ne se rendait plus parfaitement compte. Les partis ont un admirable instinct pour changer de nom et d'étiquette lorsqu'ils s'aperçoivent que les vieilles dénominations font peur; les républicains s'étaient donné bien garde de se poser comme tels, ils s'approchaient même

fort doucement de la bourgeoisie, caressant toutes ses jalousies contre le pouvoir et même sa faiblesse craintive d'un trop vaste changement. Aux yeux du parti radical, la réforme était un mot de passe pour arriver, soit avec le temps, soit par la violence à la réalisation de la pensée de leur vie. Il ne fallait pas lui en vouloir, car il y avait chez les radicaux une profonde conviction, une existence tout entière consacrée à la fondation d'une République, pour les uns, politique, pour les autres, sociale et démocratique; telle qu'on avait espéré de la proclamer lors des trois tentatives de 1832, 1834 et 1839.

Tout cela était entendu et compris dans le mot de réforme, terrain communément choisi pour le toast de tous les banquets. Il y en avait eu partout dans chaque cité et dans les plus petits chefs-lieux; en France qu'une formule soit adoptée, elle se répand comme une traînée de poudre. On ne se réveillait donc qu'au bruit des banquets : la politique générale du système (c'est-à-dire le roi), y était toujours attaquée avec une vivacité ardente; on avait surtout dénoncé la corruption du pouvoir, grief très-vague, mais qui saisit les masses, et trouve parmi elle des échos

d'indignation, comme tout ce qui se rattache à la morale des peuples; les journaux faisaient toucher la plaie qui dévorait l'administration publique, incessamment traduite en police correctionnelle ou devant les assises; naguère n'y avait-il pas eu le procès Teste et des ministres pris en flagrant délit de corruption. Le but primitif de ces banquets avait été d'abord d'influencer les élections; une fois accompli, les radicaux changèrent de manœuvre, et les toasts, les discours furent destinés à flétrir la majorité de la Chambre des Députés.

Cette Chambre venait de se réunir sous l'impression du discours de la couronne, rassurant dans sa forme générale, mais qui indiquait le mal moral et révolutionnaire du pays. Ces phrases de gouvernement ne servent à rien qu'à irriter les passions; mieux vaut quelque acte ferme et fort qui les comprime : je n'aime pas les pouvoirs qui font de la philosophie et des oraisons. Aussi le débat sur l'adresse qui dura vingt-un jours, fut-il une arène bruyante : que de paroles impuissantes, enflammées, que de phrases inutiles; peuple enfant et rhéteur, nous fûmes dignes du Bas-Empire! Jamais débat n'avait eu cette vivacité depuis 1832.

Le duel fut à mort entre le ministère et l'opposition, sur la politique intérieure et extérieure. L'administration de M. Guizot, accusée de trahir la France au dehors, et de la démoraliser à l'intérieur, fut jetée aux gémonies ; quand les passions grondent, les idées les plus simples s'enflamment, et les paroles les plus audacieuses paraissent à peine en harmonie avec l'état des esprits. L'expérience des événements qui depuis nous a enseigné bien des choses, peut donc nous dire si le ministère de M. Guizot, pour la direction des affaires à l'intérieur et à l'extérieur, avait mérité cette réprobation. Après les pénibles épreuves auxquelles nous avons été condamnés, on pourrait examiner sérieusement s'il n'est pas des conditions générales de gouvernement auxquelles tous les pouvoirs sont soumis, quels que soient leur caractère, leur devoir et leur destinée : en toute supposition, était-il prudent et convenable dans l'état des esprits de mettre les masses en mouvement par une manifestation ardente !

Une vive et grande animation en effet se manifestait au dehors de la Chambre des Députés ; chaque soir sur les boulevards, dans les lieux publics, on voyait se former des groupes agités qui

discutaient hautement et hardiment les questions politiques, comme des clubs en plein vent. La Bourse elle-même était affectée par une baisse de quelques francs. On passait par les plus étranges contrastes d'un vote de majorité parlementaire plein de confiance à la plus vive agitation politique. C'était le temps des drames sur les époques révolutionnaires, et l'un de ces drames joué au Théâtre Historique et tiré d'un roman de M. Dumas, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, attirait plus particulièrement l'attention publique. Ce drame n'avait rien de remarquable, si ce n'est qu'on y passait en revue toutes les scènes de la Révolution; mais on y chantait un chœur imité d'un chant révolutionnaire de l'époque de 1791, sur le canon d'alarme du 2 septembre 1792; les paroles étaient solennelles, l'air retentissant, et bientôt il eut tous les honneurs de la popularité : chaque soir lorsque la foule s'écoulait du théâtre, une multitude d'enfants ou d'hommes du peuple entonnaient ce chœur d'enthousiasme : « Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. » Les chants jouent un grand rôle dans les révolutions; ils servent de lien sympathique pour exalter les âmes. Tous ceux qui avaient vu par l'expé-

rience les époques révolutionnaires, savaient très-bien qu'en groupant les masses au son de quelques paroles, on finirait par les enivrer d'enthousiasme. Le tort du Gouvernement d'alors fut de ne pas avoir compris cette situation nouvelle et de s'enivrer lui-même de sa force parlementaire. Le roi Louis-Philippe se croyait sûr de la position; le sentiment démesuré de sa capacité et de sa fortune s'était exalté au dernier point; absorbé dans des questions de diplomatie et de famille, ce fut une fatalité pour lui dans ce moment de crise de perdre le grand conseil de sa vie, celle qui l'avait soutenu de sa force, éclairé de ses avis et souvent entraîné vers les partis par quelque concession. Un des défauts saillants du roi Louis-Philippe était de faire servir les hommes d'instruments à sa politique, à ses desseins; et quand il les avait bien usés, bien épongés, il s'en débarrassait au plus vite : politique qui put avoir d'heureux résultats, tant qu'il y eut des hommes de rechange; lorsque tous furent usés, il en résulta un grand isolement. Le roi vieillard s'entourait de vieillards comme lui; le maréchal Sébastiani, le comte d'Houdetot, le maréchal Gérard, esprits fort réguliers, utiles peut-être dans une

combinaison habituelle de gouvernement troublé par quelques accidents parlementaires, mais complétement incapables d'accepter la bataille sérieuse qu'on voulait livrer au Gouvernement. L'opinion générale de tous était que la lutte décisive devait s'engager nécessairement à la mort du roi, et que là seulement se déciderait la destinée de la monarchie de 1830. Voilà pourquoi dans la séance d'ouverture de la Chambre, chaque fois que Louis-Philippe paraissait en public, on étudiait son visage, ses traits, la force de ses jambes, les allures de son corps, et l'on disait : « Le roi s'affaisse, le roi n'est plus le même. » L'altération au reste était visible, et les conjectures se changeaient en espérance de révolution.

Tout était ainsi préparé pour une prochaine et inévitable lutte. Les plus impatients disaient : « Pourquoi tant de retards, le moment est bien choisi ; l'hésitation et la crainte sont dans le parti conservateur, qui appuie sans approuver ; il faut marcher en avant avec hardiesse. » Les autres avec plus de prudence attendaient que les événements ouvrissent eux-mêmes une porte plus large ; l'on devait trouver une occasion d'associer la grande majorité de la bourgeoisie au renversersement de

son œuvre ; celle-ci se laissait aller doucement aux projets révolutionnaires. Que lui demandait-on, d'ailleurs ? l'assistance à un repas politique.

La question de ce banquet avait dû nécessairement s'élever dans le conseil des ministres, peut-être avec moins de gravité qu'elle ne le méritait au point de vue de la révolution : y avait-il légalité dans ces réunions bruyantes, où la politique tenait une si large place. Les premières de ces réunions avaient été tolérées en province, et j'en ai dit les causes. Depuis elles étaient devenues bruyantes, politiques, universelles, et l'on annonçait un banque surtout à Paris dans le douzième arrondissement, sujet d'une grande manifestation populaire ; les souscriptions étaient partout ouvertes, et les noms de graves députés, autrefois conservateurs, s'étaient placés à côté des anciens membres des sociétés secrètes et des conspirateurs populaires.

Dans ce cercle la question allait désormais se décider : aux faiblesses du vieil âge, le roi joignait cet affaiblissement moral qui résulte d'une grande douleur ; la mort de la princesse Adélaïde, je le répète, l'avait plongé dans une tristesse si sombre, qu'il ne voulait voir personne, à peine travailler, et pendant plusieurs jours il fallut les instances de la

reine pour le faire consentir à recevoir quelques amis intimes. Le moral était affecté; les ministres ne purent l'aborder désormais que pour affaires de diplomatie dans lesquelles il se réservait la haute main. Lorsque la Chambre fut réunie, à peine de rares réceptions vinrent un peu distraire la vie habituellement si monotone du château des Tuileries. Le roi par cet esprit de domination qu'il conservait toujours, avait éloigné le prince de Joinville; le duc d'Aumale était à Alger. Seul, le duc de Nemours était auprès de lui avec le duc de Montpensier, alors à Vincennes. Le duc de Nemours n'était pas aimé; il n'avait pas surtout cette initiative qui peut enlever une position difficile par un coup de l'âme et du cœur. Il faut entrer dans ces détails de la vie domestique du roi et des princes, parce qu'aucun de ces incidents n'était inconnu aux partis qui suivaient chaque pulsation de la santé de Louis-Philippe afin de se rendre compte des chances plus ou moins grandes d'une bataille.

L'esprit d'opposition était parvenu à ce point d'irascibilité qu'on ne calculait plus les conséquences d'une démarche, d'un vote; on croyait qu'il s'agissait d'un simple acte de résistance, et que comme en Angleterre, quelques constables suffi-

raient pour contenir tout dans l'ordre. Le banquet du douzième arrondissement serait-il toléré, ou bien la prohibition serait-elle absolue, complète? Pour se rendre compte de la résolution prise par le conseil des ministres, il faut d'abord se faire une juste idée des renseignements recueillis par la police, sur l'état exalté de l'opinion publique. La préfecture qui avait des ramifications partout, et que d'ailleurs plus d'un républicain prenait soin d'informer, savait à ne pas en douter : « Que les ennemis de l'ordre établi ne cherchaient qu'une occasion, un prétexte pour saisir les armes dans une lutte. Aux faubourgs de Paris on fondait des balles; il y avait des dépôts de poudre et de cartouches. » Il fallait que le pouvoir eût une indicible insouciance pour ne prendre aucune précaution. Sa sécurité venait sans doute de l'orgueilleux sentiment de sa propre force.

Déjà au mois de juillet 1847, on avait eu un essai d'insurrection dans la rue du Coq-Saint-Honoré, à l'occasion d'un fait insignifiant de travail et de salaire; l'émeute avait grandi, bientôt fortement réprimée : pourquoi n'en serait-il pas ainsi du banquet? Le conseil des ministres décida qu'il n'aurait pas lieu; si on le tentait il serait empêché par la force.

L'incident fut porté devant la Chambre et la conduite du ministère approuvée par un vote : la question était de savoir s'il fallait un projet de loi particulier pour interdire le banquet, ou si le Code pénal et les lois de septembre suffisaient. Quant à ceux qui avaient résolu le banquet du douzième arrondissement dans un intérêt d'opinion, allaient-ils y renoncer pour ne point engager une lutte dangereuse qui mettait en présence d'une manière si vive et si bruyante le pouvoir et l'opposition? Si l'on était allé jusqu'au fond de l'âme de M. Barrot, (le chef ostensible de la gauche) on aurait trouvé avec la sincérité des principes, une certaine répugnance à poser la question dans des termes si nets qui allaient jeter tout un peuple sur la place publique. S'il y avait de la vanité, de l'amour-propre à contenir Éole soulevé, la grande tempête, mieux valait ne pas déchaîner les vents! Mais dans les résolutions de partis, ce sont toujours les opinions extrêmes qui entraînent les esprits tempérants; on n'est pas toujours maître de soi et des autres. Les choses étaient si fortement avancées qu'il n'y avait plus moyen de reculer; en conséquence il fut résolu par une fusion complète de l'ancien parti républicain et de la gau-

che, uni aux mécontents doctrinaires, que le banquet aurait lieu sans retard.

Cette résolution fut une inévitable affaire d'irritation et d'amour-propre. Les esprits sages et politiques se retirèrent de la lutte ; les uns ne voulaient pas compromettre le gouvernement tout entier qui est la garantie des intérêts ; les autres craignaient de jeter l'opposition dans une voie fatale. Les hommes de désordre et les ambitions irritées seuls persistèrent : A les entendre, la résolution du Gouvernement n'était que le refus absolu du droit d'association, c'est-à-dire, la négation de la faculté constitutionnelle de se réunir, garantie essentielle de toute liberté. Le *Journal des Débats* publia des articles très-remarquables sur cette distinction notable : « Il ne s'agissait pas du droit absolu de réunion que nul ne voulait nier, et pleinement exercé dans les banquets nombreux qui déjà s'étaient réunis en province ; mais il croyait que lorsqu'un Gouvernement en présence d'un fait tumultueux, pouvait craindre un grand désordre dans la société, il avait le droit en lui-même d'empêcher la cause de toute perturbation publique ; il n'y avait plus de pouvoir, plus de discipline sans cela. » Continuant ainsi l'examen moral de la

situation, le *Journal des Débats* demandait sérieusement à M. Barrot et aux hommes de la gauche dynastique : « S'ils pouvaient répondre de la tranquillité publique dans un si grand tumulte; il ne leur faisait pas l'injure de croire qu'ils seraient les chefs et les auteurs des pertubations; ils les croyait des hommes d'ordre et de paix civique; mais n'était-ce pas imprudent d'avoir à sa tête, sur ses flancs, derrière soi, tous les ennemis du gouvernement établi? Du banquet pouvait donc naître une catastrophe : à qui la responsabilité? » Il y avait dans toutes ses paroles un ton de franchise triste et lamentable, et le syle sérieux et calme des articles disait assez l'inquiétude de tous.

M. Odilon Barrot en effet, conjointement avec ses amis, était, je crois, très-préoccupé de l'engagement pris d'accomplir le banquet du douzième arrondissement dont il redoutait les conséquences pour l'ordre si violemment troublé : était-il en son pouvoir de reculer? Trois nuances très-distinctes entraient dans le mouvement de résistance : la gauche dynastique d'abord qui ne faisait qu'un acte de parti en le restreignant dans des limites très-étroites; car elle avait crainte de voir un mouvement populaire prendre les proportions d'une ré-

volte; alors de deux choses l'une : avec le triomphe du peuple était une révolution, et qui pouvait en calculer les conséquences? avec le triomphe du pouvoir, c'était une réaction qui donnait une immense force au ministère de M. Guizot et au parti conservateur. Les démocrates tempérés poussaient au banquet, parce qu'ils avaient toujours à gagner dans une grande émotion qu'ils ne croyaient pas au reste, se résumer par la République; ils n'étaient pas complétement rassurés sur certains amis, les plus avancés dans les confidences de la révolution et qui, eux surtout, voulaient en finir; je veux parler des adhérents de la *Réforme*, organe des comités démocratiqnes et armés, qui se montraient impatients d'engager une lutte; toute leur vie s'était passée à deux œuvres : la conspiration et l'expiation; l'une armée et sur la place publique, l'autre dans les prisons et les cachots, ce qui donnait à cette opinion un double caractère d'irritation et de sombres transports qui devait éclater comme un violent orage. Il n'y a rien d'irascible comme les amnistiés; car avec la liberté d'agir ils gardent le ressentiment d'une longue injure. Ceux-ci avaient bien promis d'être sages, de se modérer et de ne prendre les armes que

plus tard, lorsque la poire serait assez mûre, pour me servir d'une expression devenue politique. Qui pouvait répondre de ces amis impatients et prêts à s'emparer de la première occasion? ils n'avaient rien à perdre; le fiel au cœur depuis longues années, pouvait déborder. M. Odilon Barrot, trop engagé pour reculer, ne s'en faisait pas illusion; il avait plus peur de ses auxiliaires que de ses ennemis. Les démocrates avaient de l'audace, un courage indomptable; ils disposaient de toutes les mauvaises passions si puissantes dans une tempête publique.

On voit ces opinions, ces craintes se manifester dans les jours qui précèdent la résolution, sur le banquet; mille avis se croisent, se séparent sur le résultat définitif. L'opinion la plus extrême, la *Réforme* veut porter nettement la lutte dans les faubourgs : « Le banquet annoncé n'est-il pas celui du douzième arrondissement? Il est simple de le placer au faubourg Saint-Marcel; les vastes locaux ne manquent pas, on sera tout-à-fait au centre des moyens d'action. » Les républicains ne disent pas qu'ils voulaient engager une lutte armée; selon eux, ils ne font que de la logique : le banquet du douzième arrondissement ne doit-il pas être célébré dans la circons-

cription administrative ? La gauche dynastique oppose à cette conclusion logique, la volonté très-expresse de ne jamais prêter la main au désordre : il ne s'agit pas d'une protestation locale, circonscrite dans certaines limites, comme celle d'un arrondissement, mais de la manifestation d'un droit positif et constitutionnel. C'est une protestation publique, une démarche et non pas une manifestation révolutionnaire.

Pour ne donner aucun prétexte à l'autorité, on dut chercher un lieu vaste, spacieux, et pourtant propriété privée. M. de Thiard ne pourrait-il prêter un vaste local avenue Châteaubriand ? Les Champs-Élysées sont larges avec mille issues qui permettront de s'y déployer avec les bannières de la Réforme, celles des écoles et des divers métiers : la liste de souscription sera limitée, le banquet une simple manière de protester. Les journaux de M. Barrot faisaient de grandes théories sur le caractère paisible de la démonstration.

Ces précautions dictées par la gauche dynastique, comme condition de son concours, excitent au plus haut point le mécontentement du parti actif et à forte volonté : pourquoi ces atermoiements et ces peurs ? On voulait une bataille politique, il fal-

lait la livrer franchement, sans tant d'hésitations et de scrupules. Le *National*, organe des démocrates modérés, intervient encore pour calmer les esprits du comité de la *Réforme*, hardis, impétueux : on engage M. Ledru-Rollin à tempérer l'impatience de ses amis : n'avait-on pas à craindre une défaite? Si l'on voulait le concours de la bourgeoisie, il ne fallait pas la heurter dans ses précautions et ses scrupules? Il fut donc convenu de laisser la direction absolue du mouvement à la gauche dynastique qui seule en rédigerait le programme, parce qu'on voulait son concours, situation qui devenait un des grands soucis de M. Barrot. Il avait toutefois une si haute confiance dans sa popularité, qu'il espérait une procession calme de manière à rassurer ses amis craintifs de la Chambre : « Tout ce bruit ne durerait pas plus d'une ou deux heures et il répondait de l'ordre. » Avec toutes les conditions de la probité politique, M. Barrot avait une idée extrême de son crédit sur les masses : c'est en quoi il se trompait avec une naïveté fabuleuse.

Au conseil des ministres il était toujours question de cette difficulté véritablement grave du banquet : si M. Odilon Barrot voulait éviter le conflit sérieux, armé, telle était aussi l'opinion du cabinet,

et je dirai même de la majorité de la Chambre; excepté chez quelques hommes d'ardentes pensées, toujours en minorité dans les causes, il y avait volonté de part et d'autre de finir la question judiciairement : à savoir, une fois la déclaration faite d'un lieu spécial pour le banquet, et conformément à la loi, un commissaire de police s'y rendrait pour faire sommation d'évacuer; les opposants se borneraient à protester pour maintenir le droit : le commissaire de police dressait procès-verbal du délit comme le voulait le Code, et la contestation serait ensuite portée devant les tribunaux. On sortait ainsi d'une difficulté par un procès, on réprimait l'émeute en traversant le greffe, forme simple et légale; les tribunaux auraient solennellement décidé à qui le droit. Cette grande affaire, derrière laquelle était une révolution, devait se terminer par une amende de quelques francs, à la satisfaction de chacun : comme c'était voir juste !

Dans la soirée du 21, il y eut réunion des diverses nuances du parti opposant pour régler le cérémonial et la marche du cortége. L'opinion de tous fut que, pour imprimer un caractère immense et néanmoins calme à la démonstration réformiste, il fallait qu'elle comprît la population entière.

Afin d'éviter le désordre au milieu d'une telle émotion, on devait dans un programme, classer chacun par rang, déterminer les lieux de passage, les précautions prises, les cris qui seraient poussés; à ce sujet, un comité permanent formé des diverses nuances de la gauche démocratique publiá un ordre du jour qui parut le lendemain dans toutes les feuilles de l'opposition. Ce comité parlait en Gouvernement avec ses prescriptions et sa police : on devait marcher dans tel ordre, pousser certains cris et pas d'autres. Ces choses-là se voient en Angleterre, où elles sont dans les mœurs politiques. En France, pays ardent, il n'en est pas ainsi; dans tout rassemblement, la liberté est toujours proche de la licence et du désordre. Fallait-il poursuivre le comité, empêcher la réunion, ou bien la permettre en se contentant de la surveiller; le comité allait jusqu'à ce point de convoquer la garde nationale sans armes et par légion. Si l'on veut se rendre compte de la résolution prise par le Gouvernement, il faut contempler d'abord l'état des esprits et des renseignements recueillis par la police sur l'événement si grave qui se préparait : il régnait en effet une agitation très-difficile à décrire depuis que la lutte

était engagée sur ce terrain de la réforme électorale. L'opinion souvent s'empare d'une épithète, d'une dénomination avec frénésie; pourquoi? on l'ignore : c'est le résultat d'un incident, d'une sorte de fantaisie. On s'occupait donc partout de la réforme électorale, tandis que les intérêts par instinct voyaient avec une visible inquiétude la grandeur du débat porté non plus devant les pouvoirs légaux, mais dans la rue : on comptait les myriades infinies qui prendraient part à la démonstration; pourrait-on toujours les conduire avec sagesse, unité et la puissance morale du chef irait-elle à ce point de les contenir et de les diriger?

Il y avait donc en perspective de cette lutte violente, baisse sur les fonds publics, exhaussement du prix de l'or, tous les symptômes enfin qui révèlent une prochaine catastrophe; puis un de ces frémissements du pays auxquels les hommes d'État se trompent difficilement : du 15 au 21, le nombre des passeports fut doublé; un grand nombre d'étrangers quittaient Paris; les doctrinaires dissidents citaient l'Angleterre où ces sortes de démonstrations si fréquentes ne causent aucun émoi. Le caractère français était si inflammable! La moindre étincelle pouvait produire un incendie et

l'on annonçait uné prise d'armes de la démocratie derrière la démonstration pacifique.

Des renseignements plus positifs étaient aussi parvenus à la police; il était impossible qu'en présence d'un événement si capital que la manifestation pour la réforme, il ne se préparât pas un complot. Telle est, en général, la tactique des partis : à l'abri d'un fait légal, ils esayent leurs desseins pervers; et, sous le couvert d'une démarche avouée, ils trament d'autres desseins tout prêts à se montrer quand le premier assaut est donné. C'est une justice à rendre au parti républicain, jamais il n'avait désespéré de sa cause. Si quelques faux frères avaient dénoncé une organisation et les espérances d'avenir, les hommes de conviction étaient restés debout. De grandes pertes étaient pleurées : MM. Armand Carrel, Godefroy Cavaignac, mais l'élément actif avait grandi; ses forces étaient mieux organisées qu'au temps même de la société des *Saisons* ou des sections des *Droits de l'Homme*. Tous les rapports de police étaient unanimes : On savait, à n'en pas douter, que les sections ardentes étaient convoquées pour la manifestation du 22 et l'on désignait les chefs de complot, les propos tenus, les desseins arrêtés.

Les cartons de la Préfecture classés avec une grande régularité, gardaient les dossiers de tous les sectionnaires et de leurs meneurs.

Il y avait chez le roi Louis-Philippe, comme chez M. Guizot, et en général dans tout le conseil des ministres, un sentiment presque puéril de la légalité ; les habitudes constitutionnelles prédominaient chez eux au point qu'une arrestation préventive en dehors du cas de flagrant délit leur paraissait un fait exorbitant dans l'ordre des idées du gouvernement civil. Ce scrupule était honorable, et nul ne pouvait les en blâmer ; mais quand on s'est résolu à cette politique d'honnête légalité, il faut adopter en même temps un système de concessions et ne pas se raidir contre les événements ou les oppositions avant qu'elles se fassent complots. Mieux donc eût valu céder M. Guizot, devant l'opinion publique, composer un nouveau ministère pour donner satisfaction aux partis ameutés ; mais puisqu'on voulait faire les hommes d'État vigoureux, les Richelieu, les Bonaparte, les puissantes têtes politiques, on devait s'assurer les moyens de réussir, et si quelques faits en dehors de la légalité absolue paraissaient indispensables, il fallait les oser, sauf ensuite la responsabilité devant les

Chambres et l'histoire. Il n'y a de fautes dans les situations difficiles que lorsqu'on ne réussit pas. Le conseil ne voulant pas sortir de l'ordre régulier et légal, passa outre à l'examen de la question supérieure que la publication récente émanée du comité avait fait naître.

Cette publication, je l'ai dit, c'était le programme de la manifestation réformiste, l'ordre et la police établis par le comité lui-même. M. Duchâtel dut ainsi poser la question : « Peut-il exister dans l'État un pouvoir qui agite les masses et leur commande sur la place publique en dehors de l'autorité? » Cette question n'eût pas fait l'ombre d'un doute en Angleterre où ces sortes de programmes sont d'usage pour les processions politiques. En France, cela parut exorbitant, et, puisque la lutte était sérieusement engagée, M. Duchâtel conclut qu'on devait empêcher la manifestation politique par la force légale : ainsi, la procession réformiste ne serait pas plus tolérée que le banquet. Indépendamment du principe incontestable qu'à l'autorité seule appartenait le droit de donner des ordres de police, il y avait encore ce droit de toute vérité, à savoir : qu'un gouvernement doit toujours veiller à la sécurité

d'une capitale aussi considérable que Paris : à lui seul il appartient d'examiner, sous sa responsabilité légale, chacun des actes qui peuvent troubler la paix du pays. N'y avait-il pas d'ailleurs une loi formelle contre les attroupements et quel plus fort attroupement que celui de plus de cent mille hommes ? Si le Gouvernement avait pensé jusque-là qu'un procès-verbal suffirait pour constater le délit et porter la question devant les tribunaux, il n'en était plus ainsi depuis la promulgation du programme officiel du comité. Le Gouvernement, à moins de s'abdiquer lui-même, ne pouvait tolérer cette manifestation. M. Delessert, comme préfet de police, chargé des derniers ordres du cabinet, dut faire occuper le lieu indiqué définitivement pour le banquet aux Champs-Élysées près la rue de Versailles. Un arrêté du préfet de police rappela la loi sur les attroupments et la dispersion de la multitude *etiam manu militari*. On passa ensuite à l'examen de la question des forces qu'on pourrait opposer à la multitude réformiste.

Depuis longues années toute la préoccupation du roi et de son conseil militaire s'était portée sur les meilleurs moyens de réprimer une grande

émeute à Paris, si jamais elle surgissait bruyamment : les fortifications à l'extérieur, un système de stratégie intérieure, l'armement des corps-de-garde nouvellement construits semblaient mettre Paris définitivement à l'abri de toute surprise. On perdait même jusqu'à l'idée d'une sérieuse émotion de peuple, tant les précautions paraissaient complètes : une position étudiée pendant dix ans pour défendre une place de guerre ne doit-elle pas être inexpugnable ? Le plan d'occupation militaire de Paris, arrêté par le maréchal Gérard, rectifié par toute l'école de l'état-major devait refouler les ouvriers des faubourgs du centre aux extrémités; de grande rues stratégiques avaient largement ouvert des issues aux troupes pour les libres manœuvres dans la ville avec des points de communications faciles.

On avait trente-cinq mille hommes sous la main au premier coup de baguette ; trois mille cinq cents cuirassiers qu'on voulait montrer comme puissance de corps et de chevaux. Dans trois heures, avec le chemin de fer, on pouvait encore réunir vingt-cinq mille hommes de belles troupes, sans compter les sergents de ville et les gardes municipaux, qui en d'autres temps, seuls avaient

suffi pour réprimer l'émeute : on était donc en pleine sécurité comme force militaire : quelle faction pourrait entrer en lutte avec plus de soixante mille hommes ? Des précautions furent prises, les commandements donnés. Le ministre de la guerre rassura pleinement le conseil sur l'esprit et le dévouement des troupes. M. le duc de Nemours en connaissait d'ailleurs tous les états-majors comblés de ses bontés. Une seule chose avait été omise, c'était la tendance révolutionnaire qui était dans l'air, la malheureuse hésitation de la garde nationale, le désordre du commandement et la faiblesse des tiers partis qui viendraient mêler leurs transactions à la force militaire. Il ne faut oser la rigueur qu'à la dernière extrémité ; mais quand le pouvoir s'y est déterminé, il doit y marcher droit sans hésiter sur ses actes.

Le défi ainsi jeté et accepté, qu'allait faire le comité de la réforme et du banquet ? Une certaine terreur et un véritable désordre régnaient parmi ses membres. Le parti de M. Odilon Barrot craignaît d'engager trop loin sa propre responsabilité dans une lutte dont il envisageait avec effroi toute la portée ; vaincu, on serait traité en séditieux, on perdait la partie constitutionnelle en grandissant la

situation de M. Guizot; vainqueur, à qui serait l'avenir? M. Odilon Barrot regardait à côté, devant, derrière lui, et sur tous les points, il avait peur. A vrai dire, la gauche dynastique préférait entrer en arrangement avec Louis-Philippe, qu'avoir à contenir de si terribles auxiliaires; sa mémoire était toute remplie des annales des sociétés secrètes. Le parti républicain modéré, qui jouait le rôle de médiateur entre la gauche et les extrêmes, avait les mêmes craintes que M. Barrot; tous auraient donc accepté comme un grand succès la formation d'un ministère de la gauche avec une réforme électorale : « Ils avaient assez de la conspiration l'âge du repos était venu pour plusieurs, » d'autres avaient grand'peur de leurs amis. Tous étaient convaincus du danger d'une lutte actuelle; comme la gauche dynastique, ils devaient renoncer au banquet, obéir à la force. Restait donc la *Réforme* et son parti, qui représentait les sociétés secrètes, appelait, au contraire, la lutte la plus prompte, la plus vigoureuse : plus de transactions, et, s'il le fallait, la bataille des rues. Au demeurant, il espérait toujours une heure de surprise pour s'emparer de la société comme l'avait tenté M. Barbès en 1839.

Dans ces graves circonstances, M. Odilon Barrot crut indispensable, dans la séance du 22, d'interpeller le cabinet sur ce qu'il comptait faire relativement au banquet, et M. Duchâtel n'hésita pas dans sa réponse : « Déclarant que jusqu'au programme publié le matin dans les journaux, il avait cru qu'il ne s'agirait que d'une affaire de procès-verbal ; mais que puisqu'il y avait un pouvoir en dehors du Gouvernement et des Chambres, pouvoir qui agissait, ordonnait des choses de police, le conseil avait résolu unanimement d'empêcher la manifestation du lendemain. » La majorité s'associa aux paroles de M. Duchâtel, et dès lors légalement le pouvoir fut en règle dans l'exercice de l'autorité constitutionnelle. M. Delessert préfet de de police fut mandé pour la rédaction d'un arrêté sur les attroupements ; préparé au ministère de l'intérieur, cet acte rappelait les lois et les ordonnances de police pour le maintien de l'ordre et la répression de l'émeute, annonçant que toute manifestation illégale serait immédiatement comprimée par la force. Cet arrêté affiché avec profusion fut presque partout déchiré. Déjà dans la soirée des attroupements considérables se formaient sur les boulevards, dans les rues populeuses ; on

parlait tout haut contre le gouvernement du roi et de temps à autre éclatait dans les airs avec le cri de : *Vive la réforme*, le chœur des Girondins : « mourir pour la patrie, » chant de guerre de la nouvelle révolution et qui devait préparer ses héros à toutes les violences.

Cependant l'opposition, le soir, se réunit pour aviser aux moyens qu'imposaient les circonstances. Il y avait dans la gauche dynastique une vive et grande animation : devait-on persister dans la volonté de faire le banquet malgré les actes de l'autorité prévenue et si bien préparée pour la répression. Qui n'en voyait l'imprudence? Si M. Barrot était certain de soulever les masses, il ne voulait pas s'exposer aux conséquences d'une lutte inégale à ses yeux, Le comité de la gauche partageait la sagesse de cet avis, et l'on parvint à le faire accepter par les démocrates modérés. Il faut remarquer que dans toutes ces démarches la gauche dynastique et les républicains tempérés avaient marché de concert sans se séparer jamais; les notes rédigées en commun étaient simultanément publiées par les journaux de l'opposition. La *Réforme* seule déclara qu'elle ne pouvait se contenter de cette déclaration, et que ses amis aviseraient. Le plan, accepté

par la gauche unanimement était de renoncer au banquet; en même temps un certain nombre de Députés déposeraient sur le bureau de la Chambre un acte d'accusation contre le ministère, fondé entr'autre grief sur la violation des droits les plus sacrés du pays, la faculté légale de se réunir.

Il y avait peu d'espérance de faire accepter par la majorité une accusation qui la flétrissait elle-même si profondément associée au ministère; mais on voulait répondre par un acte à la situation des esprits irrités en leur jetant en pâture l'accusation contre le ministère. Le but surtout, c'était de répandre une grande et vive émotion dans le pays : une révolution en serait-elle la conséquence? Les uns la désiraient, les autres s'en lavaient les mains, comme d'un état de choses que la résistance du roi avait nécessité. Ils ne comprenaient pas toute la portée de ce mouvement qu'ils appelaient une agitation légale; comme si lorsqu'on veut soulever les masses on peut prévoir jamais les limites dans lesquelles on pourra s'arrêter! Les républicains purs, les sectionnaires allaient plus droit et plus haut. Leur vieille pensée était d'engager la bourgeoisie dans une première lutte contre le gouvernement monarchique; et la séparation faite,

d'intervenir avec leur bravoure, leur audace, et de s'emparer ainsi à leur profit du mouvement que d'autres voulaient limiter dans les petites allures de leur ambition.

Et quelle ambition hélas! remuer tout un pays pour une intrigue, exposer la France à un bouleversement pour quelques portefeuilles! Toute la responsabilité des événements allait porter sur M. Barrot; il souriait à l'émeute avec la même quiétude d'esprit que lors du ravage de l'archevêché; toujours cette même sérénité satisfaite de l'école de M. de Lafayette et de Péthion! Cependant la justice veut qu'on rapporte qu'au dernier moment M. Barrot fit dire au roi : « Que ni lui ni ses amis ne se rendraient au banquet, dans la crainte de compromettre son gouvernement. » C'était trop tard!

CHAPITRE CINQUIÈME.

JOURNÉES DES 22 ET 23 FÉVRIER 1848.

Les opinions historiques, secondées par les enquêtes parlementaires, ont marché si vite et si hardiment depuis la révolution de Février, qu'on peut juger aujourd'hui avec plus de sûreté et de certitude les hommes et les faits de cette étrange aventure. Que d'enthousiasmes refroidis, que de Dieux et d'autels brisés! un sourire railleur vient aux lèvres et un frisson au cœur lorsqu'on se rappelle les déclamations et les promesses, les doctrines puériles ou coupables qui, pendant quatre mois (25 février au 25 juin) ont livré cette société française, élégante et spirituelle, aux idéologues demi-barbares qui, en évoquant les mots sacrés de liberté et de fraternité, bouleversaient notre pays! Cette expérience, tristement subie, a rectifié le sens politique de chacun; les douloureuses épreuves éclairent les esprits et rendent la raison de beaucoup droite et correcte.

Le 21 Février au soir, la question politique et parlementaire était engagée dans des termes précis. Le comité des banquets, après quelques déchirements intérieurs, avait renoncé à la manifestation, en se réservant de déposer le lendemain une accusation politique contre le ministère de M. Guizot et à son tour le cabinet déclarait : « Qu'étant en mesure de réprimer toute tentative de désordre, il s'opposait à la manifestation tumultueuse des banquets. » Dans un temps ordinaire, on aurait pu croire la difficulté ainsi terminée : de quoi s'agissait-il en effet? d'un acte d'accusation porté devant la Chambre, question de simple majorité ; or, cette majorité était si liée au système ministériel, qu'elle repousserait la proposition de M. Odilon Barrot et de ses collègues. En bonne logique, sur quelles bases légales portaient les griefs contre M. Guizot ? quelle illégalité avait-il donc commise en dehors de la Constitution et ne suivait-il pas la loi de la majorité? Ceux donc qui faisaient cette proposition n'avaient pas l'espoir d'obtenir un succès de Chambre; leur but était d'agiter le pays, mot alors consacré et devenu très en vogue non-seulement dans la gauche, mais encore parmi ses nouveaux auxiliaires, MM. Duvergier de Hau-

ranne, Rémusat, peut-être plus exaltés; ces esprits d'une politique si fausse se laissaient aller à la rancune la plus vive contre le roi Louis-Philippe; cette fraction des doctrinaires séparés de son système, ne lui pardonnait pas le dédain qu'il faisait de leur supériorité orgueilleuse !

Troublé par le sentiment extrême de leur popularité, nul de ces superbes esprits n'avait prévu que les masses une fois agitées comme l'Océan, ne se calmeraient pas; que c'est un crime social, quel que soit le gouvernement établi, de soulever les multitudes sans freins! Soit donc qu'il y eût feinte ignorance de la publication faite le matin par le comité, soit qu'en effet cette note n'eût pas été connue, le 22 à la pointe du jour on vit des masses compactes de prolétaires descendre des grands faubourgs et se diriger par les boulevards et les quais vers les Champs-Élysées, lieu désigné pour le banquet. Il y avait certes dans cette foule une majorité de curieux qui allait là comme au spectacle; mais aussi, pêle-mêle confondus les sectionnaires hardis, vieux débris des sociétés secrètes, étudiaient le terrain pour s'en emparer vivement et par surprise. Les ateliers étaient travaillés et les sectionnaires en blouses, confondus

avec les masses, leur communiquaient leurs impressions de révolte. La blouse était recommandée par les instructions du comité insurrectionnel, parce que, vêtement commode, on pouvait également la placer sur un habit, une veste, et la secouer au besoin, sorte d'uniforme de guerre dans les émeutes. Les éclaireurs avaient l'ordre également de rendre compte aux comités sur cette question : « La bourgeoisie est-elle suffisamment mécontente pour se joindre à un mouvement ou au moins pour le laisser s'accomplir sans trop d'opposition » : surprendre la société, n'était-ce pas ce qu'on avait déjà tenté en 1839?

Dans cette foule qui arrivait des deux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau (grands vomitoires de travailleurs), on voyait une multitude de femmes et d'enfants à qui déjà les sociétés secrètes réservaient un rôle actif : la troupe de ligne oserait-elle tirer sur de si faibles créatures, et ce rôle odieux l'accepterait-elle longtemps? On exploitait la pitié des soldats ; la lecture ardente des annales de la Révolution française avait exalté la tête de quelques-unes de ces femmes qui rêvaient le rôle de Téroigne de Méricourt, vile et sanglante créature poétisée par M. de Lamartine. D'autres étaient

liées par le cœur ou une vie de désordre aux étudiants et aux ouvriers; quelques courtisanes encore, par caprice ou par besoin d'émotions, se déguisaient sous la blouse ou l'habit d'homme, comme dans les bals des époques de saturnales et de plaisirs, afin d'exciter les ouvriers à l'ivresse et au désordre : les femmes, parce qu'elles éprouvent plus vivement, vont aux excès du bien et du mal, au ciel ou aux enfers, sans milieu : l'émeute n'est-elle pas un carnaval sanglant de peuple?

Le rôle des enfants était aussi assigné dans les émotions de rues; le gamin de Paris, ennobli sur le théâtre, tant vanté par les romans, était un mélange d'une nature railleuse et insouciante, bonne et perverse à la fois, ne redoutant aucun danger, destructeur par instinct, agile comme un chien d'arrêt pour se précipiter sur sa proie. Les sectionnaires n'avaient point oublié qu'en 1830, des enfants s'étaient élancés sous les pas des chevaux, et là, rampant comme des couleuvres, ils avaient tué d'un coup de pistolet plus d'un officier de la garde-royale échappé à Austerlitz, à Iéna, et dédaigneux d'ensanglanter son épée dans des poitrines de douze ans. On voyait donc de ces bandes d'enfants au milieu des rues, conduites par des hom-

mes plus âgés en blouses qui entonnaient le chant célèbre des Girondins; M. de Lamartine donnait ainsi l'âme et l'esprit à cette première agitation des rues. Il y a toujours beaucoup de mélodrame dans les émeutes de Paris, généralement accomplies par le peuple des amphitéâtres et du parterre sur les scènes du boulevard où la révolte était journellement enseignée.

Cette journée du 22, le Gouvernement, au reste très-résolu d'empêcher le banquet, n'avait pris que des mesures d'ordre et de police; il ne voulait pas engager un conflit: deux bataillons de la garde municipale et deux escadrons de la même troupe étaient groupés et dispersés à la fois dans les Champs-Élysées et sur la place Louis XV, bientôt inondés de peuple; chez tous les hommes accoutumés à l'esprit des masses, il devait y avoir cette conviction que les têtes étaient ardentes, la bourgeoisie un peu complice, et qu'il suffirait d'une étincelle pour allumer un immense incendie. Les uns lisaient et commentaient les journaux, déclamateurs et séditieux; les autres haranguaient la multitude. Dans ce grand mélange de conditions et d'habits, de fête et de guerre civile, les curieux surtout s'y trouvaient en majorité; on n'aurait pu

distinguer si cette foule se portait à un feu d'artifice où à la Chambre des Députés pour la dominer par l'émeute. Les choses en étaient ainsi à deux heures, lorsque M. Odilon Barrot et ses collègues vinrent déposer à la Chambre des Députés l'acte d'accusation contre le ministère de M. Guizot, publié déjà dans les journaux du matin.

Cet acte au point de vue parlementaire, ne pouvait subir une discussion sérieuse : de quoi accusait-on le ministère? Après les vagues et niaises accusations d'avoir trahi la politique au-dehors, et la révolution au-dedans, on dénonçait le cabinet comme coupable d'avoir empêché les citoyens de se réunir dans un banquet : où était la loi violée? et le prétexte d'une accusation? Le Code même ne contenait-il pas cette prohibition du droit de se réunir tumultueusemeut? D'ailleurs, avant toutes lois existantes, n'y avait-il pas l'éternel principe de conservation et de police sociale qui arme les Gouvernements contre tout ce qui trouble l'ordre public? Singulière école que celle de M. Barrot; elle semait à pleines mains les tempêtes avec une sécurité idéale. Que voulait-elle au demeurant? briser le pouvoir de M. Guizot et surtout agiter les masses, comme si déjà le désordre n'était

pas suffisant dans les cœurs et les esprits; cette opinion étroite et remuante, n'en voulait certes pas à la dynastie, elle n'avait donc pas d'excuse ni de motifs dans sa marche politique; on conçoit très-bien qu'un parti de renversement agite les multitudes pour arriver à ses fins; mais pour un parti qui veut conserver, c'est une étrange aberration de l'esprit et de l'âme que de provoquer un combat sur la place publique.

La gravité réelle de la situation politique venait surtout de la mauvaise attitude de la bourgeoisie et de la garde nationale, sa véritable expression armée. Deux idées paraissaient les préoccuper en dehors de toute considération : l'antipathie pour M. Guizot et la réforme électorale. Sous l'action incessante de la presse, la bourgeoisie s'était passionnée sans savoir pourquoi, sans comprendre la portée de son insistance, et cet aveuglement lui faisait servir ses ennemis, les sectionnaires, les membres les plus avancés du parti démocratique. Or, il ne fallait pas que Louis-Philippe se le dissimulât, le gouvernement de 1830 avait commencé par les barricades et s'était appuyé sur la classe moyenne ; pouvait-il oublier ces faits antérieurs dans la résistance qu'il voulait opposer à l'opinion publique?

non certes, et le roi s'en aperçut bientôt. Aussi son gouvernement hésita-t-il d'abord à convoquer la garde nationale, intermédiaire naturel entre le pouvoir et le peuple, et devenue alors une force très-incertaine, Le caractère de toute milice bourgeoise est d'avoir une opinion personnelle sur les affaires d'État, et de mettre comme condition à son concours, le triomphe des hommes et des idées qui lui sont sympathiques. C'est ce caractère mélangé d'ordre public et de transaction avec le désordre que les Anglais ne peuvent comprendre.

Il faut accepter cette institution telle qu'elle est ou ne pas s'en servir ; vouloir que la nation armée n'ait pas une opinion sous les armes, c'est méconnaître la nature des choses et la tendance du cœur humain; la garde nationale n'était pas seulement une force, mais encore un pouvoir constitué. Ceci pouvait ne pas être régulier et légal, ne pas être compris à l'étranger; c'était réel et vrai en politique, et par ce côté seulement il faut voir les questions. Il était avéré que la garde nationale hostile au système de M. Guizot, s'était fanatisée pour la réforme qu'elle ne comprenait guère. Aux dernières élections, le choix des officiers avait porté sur des hommes d'une opposition

très-avancée, et leur esprit s'était infiltré jusqu'aux derniers rangs du simple soldat. Aussi l'opinion des généraux d'une certaine énergie militaire était qu'on devait s'abstenir de convoquer la garde nationale, afin de ne pas jeter le désordre et la confusion dans les rangs de l'armée ; car si la garde nationale hésitait un moment, la fidélité des soldats serait ébranlée. On eut d'abord la pensée de trier la garde bourgeoise, bataillon par bataillon, homme par homme, ce qui était à la fois un mensonge et un outrage.

Cet esprit de la bourgeoisie était un fait dont on devait tenir compte, et il y avait à ce moment diverses intrigues qui s'y rattachaient ; je ne parle pas des révolutionnaires ardents, qui à travers ces hésitations et ces désordres espéraient leur triomphe, mais des hommes d'un esprit tempéré, qui aspiraient au pouvoir à la suite d'une opposition exprimée par la garde nationale. A la tête de ce parti était M. de Montalivet fort dévoué au roi Louis-Philippe, sans doute, mais tellement dessiné contre le ministère de M. Guizot, qu'il n'hésitait devant aucun moyen pour le renverser et croyant de bonne foi en cela rendre service à la couronne. Ainsi l'attitude hostile de la garde na-

tionale ne déplaisait pas à M. de Montalivet, qui en aurait fait volontiers un argument contre le cabinet de M. Guizot. Autour de lui se groupait une grande partie des états-majors de cette garde nationale; et ce qu'il y avait de très-grave, M. Jacqueminot, lui-même, que des liens d'alliance rapprochaient si particulièrement de M. Duchâtel faisait de l'opposition au cabinet. Une intrigue politique aggravait ainsi le danger révolutionnaire de la situation; on se disputait pour un ministère, tandis qu'il s'agissait de la société tout entière menacée; et ces séparations engendrées par les répugnances et l'ambition laissaient la place libre aux sectionnaires qui marchaient à un bouleversement absolu. Il y avait tant de nuances et de catégories que le maréchal Bugeaud, si dévoué, si ferme, faisait ses conditions ministérielles pour soutenir le système du roi.

D'un autre côté, le cabinet de M. Guizot, plein de confiance dans les immenses moyens de répression, semblait ne point s'inquiéter du résultat de la lutte. Il y voyait même un moyen de raffermir sa force ministérielle : le danger de la situation n'allait-il pas lui rattacher les consciences incertaines et grouper la Chambre autour de lui? Les

habitudes de la vie parlementaire dominaient tellement toutes les autres que les ministres n'apercevaient, dans les symptômes d'agitation, qu'un moyen de mieux diriger la majorité. Le grand tort de tous ces hommes d'État était de ne pas avoir étudié suffisamment le caractère de la résistance révolutionnaire; ils faisaient résulter une force de cohésion du danger même sans remarquer que, lorsque les répugnances et les haines sont arrivées à un certain point d'exaltation, la peur des grandes catastrophes ne peut opérer un rapprochement: quand un mouvement commence, qui peut en calculer la portée et voir le point où il s'arrêtera? Tous les partis du gouvernement et de l'opposition marchaient ainsi vers l'inconnu; les sectionnaires seuls agissaient résolument, parce qu'en l'état des esprits et des incertitudes de la garde nationale, ils pouvaient se glisser avec leurs desseins de renversement politique.

Toute la journée du 22 Février se passa en promenades, en groupes vers les Champs-Élysées jusqu'à cinq heures, que les désordres et les attroupements compacts commencèrent avec une certaine énergie : quelques centaines de blouses, précédées de nuées d'enfants, parcouraient les rues de Paris,

silencieuses et craintives : sur leurs pas, ils brisaient les lanternes du gaz en chantant le chœur sinistre des *Girondins*. Les boutiques se fermaient à leur passage, car ces figures de révolution annonçaient le vol et le pillage : l'une de ces bandes traversa la galerie vitrée du Palais-Royal en répétant la *Marseillaise*, et se porta sur le magasin de l'armurier Lepage qui fut dépouillé ; une nouvelle bande prit le quai de la Mégisserie pour dévaliser d'autres boutiques d'armuriers, d'après le vieil ordre des sociétés secrètes : *Plus de lanternes et des armes!* Une première barricade, élevée rue de l'Arbre-Sec, et la seconde, rue Bourg-l'Abbé, furent immédiatement enlevées et détruites par la garde municipale, brave et digne troupe! Il régnait une grande agitation, une vive crainte dans les divers quartiers de Paris, où l'on essayait des barricades. Les rapports de police annonçaient : « Que les sociétés secrètes s'étaient déclarées en permanence, qu'un mouvement général était décidé ; des sectionnaires partout répandus jusque dans plusieurs villages de la banlieue, se disposaient à pénétrer dans la cité où une véritable bataille se livrerait le lendemain au jour. » M. Delessert put le soir communiquer tous ces renseignements au conseil.

Que devait faire en pareille crise le gouvernement du pays, et que fit-il pour accomplir une si considérable mission, celle de garder son droit et la loi? Il y avait d'abord une première action de la police chargée de la sûreté générale de l'État; depuis dix-huit ans de gouvernement établi et de répression active et continue, il était impossible que la police manquât de renseignements sur les chefs de complots, les fauteurs et complices de toutes les conjurations : les cartons de la Préfecture étaient remplis de dossiers sur chaque sectionnaire et de rapports secrets, œuvres le plus souvent des républicains eux-mêmes, agents de police très-habiles. Puisque des sectionnaires se mettaient en flagrant délit de complot et de révolte ouverte, quoi de plus légal que de procéder à des arrestations immédiates et préventives ! On savait aussi que des chefs actifs étaient dans les bureaux de deux ou trois feuilles, pourquoi ne pas y faire des descentes de justice? N'y avait-il pas un motif justifié de mettre Paris en état de siége pour suspendre les journaux qui, le lendemain, allaient incendier les imaginations et les cœurs? Quand un Gouvernement se décide à lutter contre les partis, il doit le faire par tous les moyens et avec énergie.

Il n'y a jamais que deux routes ouvertes devant un pouvoir : céder et alors loyalement, largement et sans arrière-pensée; ou résister, et alors avec toutes les forces que la société lui a confiées, et il le doit, sous peine d'être inflexiblement jugé par l'histoire.

Si le Gouvernement ne prit pas ces précautions, c'est que, sans doute, il se crut assuré de la répression par l'armée, et que M. Guizot était passionné pour la légalité. Peut-être même désirait-il une bataille, afin d'en finir d'un seul coup avec la faction conspiratrice, jeu très-imprudent. Le soir du 22, la situation parut assez grave pour qu'il fût résolu d'appliquer le plan du maréchal Gérard (1839) sur l'occupation militaire de Paris, complété depuis cinq ans par un système de fortifications. Ce plan, très-simple et fort étudié, reposait sur la position stratégique de la capitale. Paris est une des places la plus facile à protéger et à défendre : la Seine la coupe en deux, et le canal sépare encore une partie des faubourgs : refouler l'insurrection devait être la chose la plus aisée : des colonnes d'attaque sur les quais et les boulevards, des troupes massées aux Champs-Élysées, de fortes patrouilles lancées sur les larges voies

stratégiques de la rue Rambuteau et Saint-Antoine, appuyées sur les blokaus et corps-de-garde; chaque pont, occupé par de l'infanterie, et protégé par deux pièces à mitraille; enfin l'état de siége, qui plaçait tous les pouvoirs dans les mains de l'autorité militaire. Mais, pour arriver à ce résultat, il fallait le concours de la bourgeoisie ou au moins sa neutralité; on devait redouter qu'avec ses ménagements et ses opinions politiques, elle vînt se placer entre l'armée et la répression, pour en empêcher le développement. La première condition de toute force militaire c'est d'être libre dans ses mouvements, et telle n'est pas la condition de la troupe dans les rues de Paris, à moins d'avoir le concours de la bourgeoisie; or celle-ci, avec son opposition personnelle, venait jeter des questions politiques à travers l'idée simple et nette d'une répression; elle se préoccupait plus du renvoi de M. Guizot que des tentatives menaçantes des sociétés secrètes; elle n'allait pas au-delà de ses passions. On vit alors beaucoup d'intrigues à côté de la volonté et de la nécessité de sévir: des chefs, des colonels de la garde nationale, vinrent faire des conditions d'obéissance et poser leur programme à l'état-major et même au roi. Dans

cette situation des esprits, puisqu'on s'était passé de la garde nationale le premier jour, on devait ne point la convoquer le second, afin d'éviter la confusion extrême qui allait se produire dans un corps raisonneur et divisé. Il n'en fut pas ainsi, l'ordre de battre le rappel fut donné malgré l'incertitude où l'on était sur le caractère d'obéissance et le concours de la garde nationale.

La nuit se passa silencieuse et inquiète; les instructions furent donnés pour l'occupation militaire de Paris, sur de larges proportions. Le soir, aux flambeaux, on avait lu une proclamation de M. Delessert, préfet de police, suivi d'un arrêté sur les attroupements; tout cela dans l'ordre légal, sans mesure extraordinaire; il n'était question ni de l'état de siége, ni de mesures d'exception. Le côté faible du cabinet était un sentiment extrême de la légalité et de la stricte exécution des lois : est-ce que les conspirateurs la respectaient encore, et la loi suprême de l'État n'est-elle pas le salut public? L'occupation stratégique de la capitale se fit presque sans résistance; on démolit les quelques barricades élevées, et, le matin, on put voir un magnifique spectacle militaire : le temps était beau, le soleil à demi-voilé; trente-cinq mille hommes,

infanterie. cavalerie, artillerie campaient dans Paris, sur les boulevards, aux Tuileries, place Louis XV, au Carrousel, place de la Bastille, au Panthéon, tous très-martialement disposés à la répression. A sept heures du matin, le rappel battit pour convoquer la garde nationale, et cet ordre tenait déjà à une désorganisation complète du pouvoir et à son indicible faiblesse.

Toute la nuit s'était passée en négociations et en pourparlers soit aux Tuileries, soit à la présidence du conseil, chez M. Guizot et M. Duchâtel, pour se tenir prêt à toutes les éventualités. On n'avait pas été sans reconnaître qu'il existait un certain ébranlement dans les convictions aux Tuileries. Si le roi personnellement montrait une vive fermeté, en répétant sans cesse : « Qu'il ne cèderait pas, » il n'en était pas ainsi parmi ses conseillers habituels, sa famille, ses amis : A l'état-major de la garde nationale, on examinait sérieusement si le maintien du ministère n'était pas le seul obstacle à une conciliation de la royauté et de la bourgeoisie; et dès que cet esprit du château fut bien connu du ministère, il dut prévoir toutes les éventualités de sa retraite. Était-ce découragement? Peut-être y avait-il dans cette démarche un désir d'être rap-

pelé au pouvoir par la nécessité même, quand le péril serait arrivé à sa période extrême. M. Duchâtel, d'ailleurs, n'avait-il pas manifesté en toute circonstance la volonté de se retirer du cabinet, et par ce fait, sa dissolution était inévitable. Dans l'opinion de tous les hommes d'expérience, il n'y avait plus de salut que dans la constitution d'un fort pouvoir militaire, confié à M. le maréchal Bugeaud, nommé gouverneur de Paris, avec le commandement suprême des troupes; or, le maréchal était hostile au cabinet; les ministres s'attendaient qu'à son premier rapport, lui-même demanderait un nouveau ministère, mieux en harmonie avec les sympathies de la classe moyenne, qui oubliait ses intérêts à ce point de se faire partout complice de l'émeute.

Le tambour battait le rappel dans toutes les rues, et la garde nationale, par petits pelotons, se rassemblait sur les places d'armes; sauf dans quelques bataillons, calmes et dignes pour la discipline militaire, il régnait partout une grande animation contre le ministère de M. Guizot et en faveur de la réforme; contrairemeut aux lois d'ordre constitutionnel, on délibérait pour ainsi dire sous les armes : les uns refusaient de marcher d'une façon

absolue, d'autres y mettaient la condition essentielle du renvoi de M. Guizot et de la concession d'une réforme électorale. On s'imagine, dès lors, quelle confusion dans les rangs et quel désordre dans l'obéissance! A quel moment, grand Dieu! lorsque de toute part une population immense venait s'abattre des faubourgs sur le centre de Paris! A mesure que les troupes prenaient leur position, la foule devenait plus compacte; on voyait; femmes, enfants, bourgeois, ouvriers s'approcher familièrement du soldat, s'entretenir avec lui, de manière à rendre impossible un mouvement sérieux de troupes : et au milieu du boulevard, des attroupements, inoffensifs jusque-là, qui passaient comme de larges ruisseaux à travers cette mer de baïonnettes, en y mêlant leurs flots de blouses et d'habits. Une telle mixtion de troupes et de peuple ne rendait-elle pas toute stratégie impuissante? L'ordonnance sur les attroupements autorisait la force militaire à faire usage de ses armes; la garde municipale, profondément dévouée à l'ordre, se mit en devoir d'exécuter la loi : Ce fut l'occasion de quelques conflits : comme la veille, des barricades s'élevèrent en petit nombre sur plusieurs points, près de la porte Saint-Denis,

rue Montmartre; la garde municipale. insultée, attaquée, dut se défendre : il y eut déjà quelques blessés, mais en petit nombre.

Au milieu de ces conflits, un spectacle affligeant vint constater l'effrayant désordre d'idées dans lequel cette société était tombée ! Que faisait la garde municipale, avec courage et dévouement ? elle préservait l'ordre, et sauvait la cité. Eh bien, de chaque côté du boulevard, dans les élégants cafés, dans les réunions et les cercles, on huait les braves gardes, ceux-là qui exposaient leur vie pour sauver la paix de la bourgeoisie. Celle-ci donnait raison à la multitude déguenillée en s'unissant à elle pour pousser les cris de *vive la réforme! à bas Guizot!* Quand un officier général passait sur les boulevards, on le poursuivait, on l'insultait; et le maréchal Bugeaud, lui-même, malgré ses gloires et ses services, n'eût point été épargné par cette foule ivre de sédition. Oh! l'histoire doit le dire, la bourgeoisie méritait bien les misères et les désordres qu'elle allait subir et racheter par son sang!

Un exemple plus triste encore fut donné par la garde nationale. A peine le rappel eut-il été battu le 23 à sept heures du matin, que les bataillons se réunirent à leur place d'armes; le nombre des gar-

des était très-peu considérable ; ceux mêmes qui vinrent au rappel, sauf une ou deux légions, y apportèrent un esprit de résistance et de mécontentement qui devait grandir encore le désordre. Les uns voulaient se placer comme intermédiaire entre l'émeute et l'armée pour préparer une transaction ; les autres demandaient impérativement que l'on fît une démonstration pour la réforme électorale et contre M. Guizot ; parmi ces derniers se trouvaient quelques membres secrets des sociétés politiques mêlées dans les rangs de la garde nationale pour en dominer l'esprit ; plusieurs officiers, même depuis les dernières élections, appartenaient au parti démocratique très-avancé. Il se passa plusieurs faits très-graves en vertu de ce mauvais esprit : des groupes de gardes nationaux s'opposèrent à la répression, et l'on vanta beaucoup une compagnie de la milice citoyenne, qui réunie alors sur la place des Victoires, résista aux ordres d'un escadron de cuirassiers ; le commandant eut la faiblesse de céder ; la seule menace d'une charge eût suffi pour dissiper cette puérile résistance. De tels exemples démoralisaient le soldat que l'on accueillait avec enthousiasme dans le mouvement populaire. Jusqu'ici c'était pres-

qu'une fête, et la multitude très-habile dans ses flatteries, faisait entendre le cris de *vive la ligne!* sorte de désarmement volontaire et moral de la troupe, inspiré par les sections conspiratrices depuis 1830 : comment réprimer une émeute qui se transforme, pour ainsi dire, en cris joyeux et d'amour pour le soldat?

On pénétrait partout sur les boulevards dans les rangs de la ligne, pressée , embrassée par la multitude enthousiaste et fraternelle ; les officiers eux-mêmes se montraient très-fatigués de ce rôle de résistance passive en face d'ouvriers, de femmes et d'enfants, en présence d'une garde nationale mêlée à l'émeute ou mal disposée. De temps à autre, des charges de cavalerie très-doucement accomplies refoulaient les rassemblements qui se reformaient à quelque distance pour pousser les mêmes cris de *vive la réforme! vive la ligne! à bas Guizot!* Sur plusieurs points les gardes municipaux opéraient des arrestations, et l'on voyait alors des bourgeois, des élégants, des gardes nationaux, huer , siffler ces braves soldats qui faisaient leur devoir. Quant à Paris jusqu'à onze heures (sauf les épisodes de quelques barricades enlevées), il offrait l'aspect d'un jour de fête;

et de revue sous le soleil. Il y avait à ce moment moins d'incertitude que de passions, plus de ressentiments que de prévoyance; seulement les voitures bourgeoises, les chaises de poste, abandonnaient Paris en masse par les chemins de fer. A chaque coin de rue, et pour étudier la position, des hommes au visage résolu, à l'aspect inquiet semaient de faux bruits parmi les ouvriers, les excitant à une vive et patriotique résistance; ils étaient là par l'ordre des sociétés secrètes afin de hâter la construction des barricades; le siége de leur police était chez le marchand de vin où les ouvriers groupés demandaient conseil sur les résolutions à prendre. Tous attendaient que la bourgeoisie se fût prononcée dans son égarement pour la sédition, ou qu'elle se montrât tout-à-fait passive et indifférente, de telle manière que les sociétés secrètes pussent agir par un système général de barricades.

Vers les onze heures un incident déplorable vint encore compliquer la situation de l'armée dans les rues de Paris. Tant que les rassemblements ne s'étaient composés que d'ouvriers en blouses et d'enfants braillards, les chefs de corps avaient pu librement agir pour les dissiper; le soldat n'aime

pas le prolétaire, et l'officier résolument accomplit son devoir; mais l'aspect de la résistance se modifia depuis onze heures. Ce ne fut plus seulement la multitude déguenillée qui fit des démonstrations, mais des détachements de la garde nationale elle-même qui parcoururent les rues en tête et en queue de la foule, se joignant à ce désordre; tous proféraient les cris de *vive la réforme! à bas Guizot!* et tel était en ce jour l'aveuglement de la classe moyenne, que cette étrange confusion de toute idée de gouvernement et de répression publique, ce chaos épouvantable trouvait d'unanimes applaudissements. Il n'y avait même qu'une opinion dans la presse pour célébrer et exalter la conduite de la garde nationale, s'associant au désordre des rues : Les 3e, 5e et 6e légions se distinguèrent spécialement dans cette démonstration composée d'honorables commerçants et d'industriels, qui devaient tous sentir bientôt les fatales conséquences de cet oubli de la discipline.

Quoi qu'il en soit, cette attitude nouvelle de la garde nationale rendait la répression difficile pour ne pas dire impossible. Voici comme les choses se passaient: chaque colonne de peuple était précédée d'un détachement de gardes nationaux en

uniforme qui paraissait la protéger : que pouvait faire dès-lors la troupe de ligne habituée à considérer la garde nationale comme l'expression armée de la cité ? On avait toujours vu dans les émeutes cette troupe civique marcher à côté de la ligne; cette fois, au contraire, elle se dessinait pour le tumulte, et dès ce moment toute résistance se trouvait démoralisée. Il y eut bien sur les boulevards quelques officiers supérieurs qui chargèrent la foule à la tête des escadrons, en épargnant la garde nationale qu'ils séparaient avec précaution; mais ils apportaient une mollesse, une si visible répugnance, qu'on pouvait considérer tout cet appareil de force comme complétement inutile. La garde nationale sans le vouloir, sans le savoir, donnait une bien grande chance aux ennemis de tout ordre public; elle était passée à l'émeute.

Aucun de ces incidents n'était ignoré aux Tuileries où se croisaient plusieurs intrigues prêtes à saisir le pouvoir : en politique il est rare que les causes tombent par leurs ennemis; elles périsent surtout pas leurs amis, et cette fois au lieu de s'occuper d'une situation si grave, on s'inquiétait surtout de la conquête des portefeuilles. J'ai dit que le 23 au matin il avait été très-sérieusement question

dans le conseil des ministres, de dégager la couronne de toute responsabilité dans les événements, et de laisser la place nette pour la composition d'un nouveau cabinet : rien n'était ignoré du conseil, on savait les instances de plusieurs des membres de la famille royale, les murmures de l'état-major, les menées de toute espèce, qui, tôt ou tard, agiraient sur le roi ; et le ministère voulut devancer par sa retraite le triomphe de ses ennemis. Il y avait déjà une première faiblesse et un grand désordre dans cette concession : un ministère qui se retirait devant des cris tumultueux, découvrait nécessairement la couronne et compromettait son parti : qu'allaient devenir les conservateurs associés pendant huit ans à la politique de M. Guizot ?

Ces considérations n'arrêtèrent pas le conseil des ministres, et à dix heures, le 23, M. Duchâtel se rendit au Tuileries pour exposer au roi Louis-Philippe la situation de Paris ; il trouva le prince à peu près dans le même ordre d'idées que la veille, ferme dans son système, hésitant sur les concessions qui lui étaient conseillées ; on voyait une double influence lutter incessamment ; celle de son caractère et celle de son entourage. Quand on

parlait au roi, il répondait avec ténacité et une inflexible assurance : « Je ne céderai pas, mon système est celui de la France. » Puis on le voyait descendre visiblement de ton et de langage sous l'impression de quelques causeries intimes. Cet embarras, M. Duchâtel voulut le faire cesser en disant à Louis-Philippe : « Que lui et ses collègues ne restaient que pour son service, et que si pour faciliter un arrangement leurs démissions étaient nécessaires, les ministres étaient aux ordres du roi. » M. Duchâtel, on le savait depuis longtemps, voulait se retirer du cabinet, et en exprimant ses sentiments personnels, il croyait également se faire l'écho des opinions de ses collègues. Le roi, à ce moment, rejeta bien loin cette idée, en répétant que « le système ministériel était le sien, et que l'attaquer c'était le combattre lui-même. » Toutefois M. Duchâtel put se convaincre que ces idées de résistance étaient en lutte avec les influences d'intérieur et qu'il fallait se préparer à une inévitable retraite, sauf à être rappelé par la force même de la situation. Il communiqua ses impressions à ses collègues et le cabinet en fut déjà profondément ébranlé.

Autour des Tuileries, il y avait plusieurs intri-

gues ministérielles que j'ai déjà signalées : l'une comprenait les anciens conservateurs dissidents, profondément haineux contre M. Guizot, et dont le ressentiment jaloux s'élevait jusqu'au roi Louis-Philippe, qu'ils voulaient moralement annuler. Ceux-ci, rattachés à M. Thiers, appelaient de toute leur force un ministère sous sa présidence; cette concession faite, les pauvres insensés croyaient en finir avec l'émeute et apaiser les masses. L'autre intrigue allait plus loin et si hardiment, qu'elle atteignait le pouvoir même du roi pour établir une régence. On croyait et l'on disait si haut les faiblesses, les entêtements de Louis-Philippe !

La régence promettait de satisfaire toutes les ambitions; et cette phase du pouvoir on l'avait préparée de toutes les manières sans l'avouer pourtant. La duchesse d'Orléans, l'âme de toutes les menées contre le ministère était parvenue à répandre ces trois idées : « Que Louis-Philippe, vieux et entêté, ne pouvait plus régner; que la reine Marie-Amélie, pieuse princesse, était l'expression des Jésuites; enfin, que M. le duc de Nemours, d'une morgue aristocratique, cachait une incapacité profonde sous ses dehors si froids, si compassés; d'où la princesse Hélène faisait conclure la nécessité de sa pro-

pre régence. C'était le thème des poètes, des professeurs de l'Université qui entouraient sa personne et flattaient ses goûts.

Toute la matinée on ne laissa pas un seul moment de liberté au roi ; diverses influences agirent encore autour de lui pour l'entraîner inflexiblement à cette idée : « Que le ministère était le seul obstacle à la réconciliation de la couronne avec la garde nationale, ancre de salut dans la crise. De tout côté un même cri se faisait entendre : Louis-Philippe seul était de son parti, et dans le rapport qu'ils eurent avec lui depuis dix heures jusqu'à midi, les ministres purent se convaincre que le roi ne défendait plus avec la même fermeté et ses idées et son conseil ; M. Duchâtel insista pour que les portefeuilles fussent mis à la disposion de la couronne : « Car il y avait des mots et des situations qu'il fallait comprendre sans se les laisser dire. » Les ministres savaient que deux hommes étaient indiqués par la situation même : le comte Molé et le maréchal Bugeaud, l'un pour la conciliation, l'autre pour la répression.

A une heure, les deux Chambres étaient réunies avec une certaine anxiété ; les rapports de la nuit et de la matinée n'étaient point sans alarmes et fai-

saient pressentir une de ces grandes luttes où toutes les forces d'État devaient lutter contre l'anarchie. M. le chancelier venait d'ouvrir la séance de la Chambre des Pairs, lorsque M. d'Alton-Shée demanda, par une motion spéciale : « Que les ministres fussent interpellés sur la situation de la capitale, afin de répartir entre chacun la part de responsabilité dans les événements. » La parole de M. d'Alton, souvent irréfléchie et tristement célèbre par l'irréligiosité de ses tendances, était peu et mal écoutée : la grande majorité repoussa la proposition, lorsque M. de Boissy prit la parole avec vivacité. Aussi mauvais esprit que M. d'Alton, d'une politique ridicule dans ses petites chicanes, M. de Boissy déposa une proposition ainsi conçue : « Attendu que hier le sang a coulé sur plusieurs points dans la capitale ; attendu qu'aujourd'hui encore la population parisienne est menacée de mort et d'incendie par soixante bouches à feu, moitié à mitraille, moitié à boulet, qu'elle est menacée de dévastation et d'incendie par quatre cents pétards, le tout transporté d'urgence de Vincennes et de l'École-Militaire, je demande à ce que les ministres soient sur-le-champ interpellés. » Cette proposition ainsi faite en des termes bizarres, inconsistants, qui se-

condaient pour ainsi dire l'insurrection, fut repoussée par la Chambre des Pairs, mais elle témoignait de cette étrange aberration d'esprit qui dominait partout : M. de Boissy un des grands propriétaires de France, issu d'une vieille famille parlementaire, prêtait la main à la démolition de la couronne et de l'antique société : où en étions-nous, juste ciel ! On se mit ensuite à délibérer paisiblement sur un projet de loi d'intérêt particulier ; ce qui fit dire au comte Molé : « Nous jouons un peu trop au Sénat de Rome, impassibles sur nos chaises curules. »

A la Chambre des Députés on avait vu dès le matin se déployer un grand appareil militaire ; la place Louis XV restait couverte de troupes ; des canons étaient placés en batterie sur le pont Tournant et tout un régiment de cuirassiers, brillant au soleil, bivouaquait sur la place nette et sans foule. L'Assemblée était en nombre, lorsque M. Vavin, député de la Seine, demanda la parole : « J'ai un devoir à remplir, celui d'adresser quelques interpellations aux ministres sur l'état de la capitale. » C'était une motion semblable à celle qui retentissait à la Chambre des Pairs. M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, qui devait répondre à l'interpel-

lation, se trouvait alors appelé à son département par la gravité des circonstances et les nécessités de police dans la capitale si agitée.

La séance, un moment suspendue, fut ensuite reprise, et M. Vavin continua d'interpeller le cabinet : « Depuis vingt-quatre heures des troubles graves désolent la capitale; hier la population entière a vu avec un douloureux étonnement l'absence de la garde nationale : des collisions fâcheuses ont eu lieu; elles auraient été prévenues si d'abord la garde nationale avait été convoquée. » M. Vavin oubliait une seule chose, c'est que par une étrange aberration d'esprit la garde nationale, ou au moins une certaine faction de cette garde, s'était mêlée au désordre; car il y a des époques où tous les éléments se confondent pour le mal. M. Guizot s'avança gravement vers la tribune et avec sa parole solennelle, il répondit : « Je crois qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public, ni à propos d'entrer en ce moment dans aucun débat sur les interpellations de l'honorable M. Vavin; le roi fait appeler M. le comte Molé pour le charger de la formation d'un nouveau cabinet; quant à nous jusqu'au moment où nous aurons résigné nos pouvoirs, nous maintiendrons l'ordre selon notre

conscience, comme nous l'avons toujours fait. »

Cette déclaration fort applaudie du centre-gauche et de la gauche, excita quelque étonnement parmi les plus zélés députés conservateurs ; ils entourèrent M. Guizot avec inquiétude : que signifiait cet abandon de la cause commune ? Quoi ! ils avaient sacrifié leur popularité, leur avenir politique à un système, et tout d'un coup le ministère désertait le camp ! Il y eut même des propos très-secs que M. Guizot repoussa en parlant du grand désordre de la garde nationale qu'il fallait faire cesser, par un ministère qui eût la confiance de la bourbeoisie. Au milieu de cette vive émotion, M. Crémieux vint jeter un nouveau brandon de discorde. Tandis qu'en dehors, les barricades s'élevaient aux cris de : *Vive la réforme* ! M. Crémieux déposa sur le bureau un grand nombre de pétitions de citoyens qui demandaient la réforme électorale ; des murmures s'élevèrent et il insista. M. de Salvandy, avec un certain courage, demanda l'ordre du jour, c'est-à-dire la discussion immédiate de l'accusation déposée par M. Barrot contre les ministres ; on ne craignait pas la foudre, on la bravait. M. Barrot répondit : « J'avais cru que la conséquence naturelle de la réserve dans laquelle s'est

maintenu M. le Président du Conseil, à cause de la situation du cabinet, devait être l'ajournement du débat sur la proposition que j'ai déposée. » Oui, certes, répondit M. Dupin, le premier besoin c'est la cessation des troubles, car l'anarchie est le pire des états ; la seule question est en ce moment le rétablissement de la paix publique ; j'ai l'espérance que chacun ici apportera son concours, et d'accord avec le roi, que la Chambre fera tous ses efforts pour amener la cessation du désordre et des attroupements : rappelons au peuple qu'il n'a pas le droit de délibération ni le droit de commander. Il faut qu'il attende les mesures qui seront prises par les grands pouvoirs de l'État, pour arriver au rétablissement de l'ordre. » Ces paroles graves et courageuses dans les circonstances, révélaient la belle partie du caractère de M. Dupin, toujours comme le Janus antique, une face tournée vers l'opposition, une face rayonnante vers le pouvoir : « Je disais tout-à-l'heure, répondit M. Guizot avec calme, que tant que le cabinet actuel sera chargé des affaires ; il saura maintenir l'ordre et faire respecter la loi, mais pour son compte, il ne voit aucune raison à ce qu'aucun des travaux de la Chambre soit interrompu, à ce qu'aucune des questions sou-

levées ne soit discuteé à son temps, » Ainsi M. Guizot appelait lui-même le débat sur l'accusation. M. Dupin insista pour la repousser ; « M. le Président du Conseil vient de tenir un langage digne et qui convient à la situation qu'on aurait voulu lui faire par l'accusation ; mais il y a pour la Chambre des questions d'opportunité : le ministère, dans la situation provisoire où il se trouve placé, a besoin de consacrer ses efforts au maintien de l'ordre ; j'espère qu'il le fera noblement, efficacement. Mais vous voulez que dans un pareil moment la Chambre délibère sur une accusation, quand il s'agit de notre propre salut. » M. Dupin, avec son esprit perspicace et sûr, comprenait la grandeur de la situation, et bien que l'ordre du jour fût maintenu, toute discussion fut renvoyée au lendemain. La préoccupation des esprits était grande, mais elle l'était moins encore que le péril : est-ce que la Chambre elle-même serait respectée dans ce mouvement immense de la multitude qui avait d'autres desseins et un autre but ?

Dans la réalité, le 23 Février, à deux heures, il n'y avait plus qu'une seule arme dont on utilisa l'énergie, c'était la garde municipale qui se dévouait à la répression vigoureuse et sociale : par-

tout où les barricades s'élevaient, elle les avait enlevées avec son intrépidité accoutumée; ses bataillons, ou escadrons se multipliaient; ces hommes d'un si grand courage et d'une si haute discipline, ne calculaient pas le péril et luttaient corps à corps avec l'insurrection et par une aberration étrange, cette garde qui défendait la bourgeoisie lui était devenue odieuse. Dans les rues de Paris l'agitation était grandie et frémissante: sur tout le tracé des points stratégiques, les troupes de ligne réunies et fatiguées étaient en butte à toutes les caresses, à tous les allèchements des femmes, des jeunes filles et des enfants qui circulaient entre les baïonnettes : cavalerie, infanterie étaient si pressées, si entourées qu'elles ne pouvaient plus se mouvoir au milieu des bruyantes processions de peuple précédées de la garde nationale qui criait toujours anathême sur M. Guizot et puis: *Vive la ligne*! *vive la réforme!* Les gardes municipaux seuls défendaient leurs postes avec la fermeté et la discipline de vieilles troupes. Par intervalle, on entendait quelques fusillades; deux ou trois corps-de-garde déjà étaient incendiés et en apprenant ces bonnes nouvelles, les jeunes hommes des cafés élégans, des dandys du commerce, de

l'industrie se félicitaient des heureux résultats de la journée. La désorganisation de la société était si complète qu'on se vantait du désordre, de la défection et qu'il n'y avait désormais d'odieux que le devoir et la discipline : cette société avait besoin d'une grande leçon !

Dans cette confusion de toute idée, de tout principe on vit tout d'un coup des officiers d'ordonnance parcourir avec animation les boulevards et annoncer eux-mêmes avec un air de joie et de fête « que le roi venait de renvoyer M. Guizot et qu'il accordait la réforme. » Cette nouvelle qui se répandit avec une grande rapidité fut accueillie avec des transports d'allégresse sans que la bourgeoisie se rendît précisément compte de ce qu'elle renfermait ; il y avait orgueil pour elle dans cette victoire qui avait forcé Louis-Philippe à céder les ministre de sa confiance et le principe de sa politique fixe, invariable ; maintenant quoi de plus simple dans sa logique : elle avait soulevé les masses, elle les apaiserait avec la même facilité par un coup de théâtre. Ainsi raisonnait la bourgeoisie naïve ; les politiques de bourse et de café, (eux-mêmes avaient poussé à l'insurrection) établissaient des motifs de hausse sur le ministère

du comte Molé : n'était-il pas un esprit sage, modéré, conservateur qui rallierait les dissidents autour d'une politique facile et conciliante appuyée nécessairement sur MM. Thiers et Barrot. Le *nec plus ultra* paraissait être la dissolution de la Chambre actuelle, opposante et dangereuse pour un nouveau cabinet.

Voici où en étaient les négociations qui devaient placer le comte Molé à la tête d'un ministère conciliateur. Lorsque vers trois heures M. Guizot annonçait à la Chambre que le comte Molé avait été appelé par le roi, ce n'était sans doute encore qu'un projet, car ce ne fut qu'à quatre heures en rentrant chez lui que le comte reçut le message qui l'appelait aux Tuileries où il se rendit sans quitter sa voiture ; il trouva le roi fort abattu ; ses premières paroles furent un appel au dévouement de M. Molé, qui répondit avec netteté : « Qu'il ne se croyait pas l'homme de la situation ; on ne devait pas se dissimuler que c'était la politique des banquets qui triomphait, et que dès-lors il fallait que le roi s'adressât aux hommes de cette politique, et très-nettement à M. Barrot. » Les seuls mots du roi furent ceux-ci : « Mais, que dira l'Europe ? » Le comte Molé fit obser-

ver qu'il fallait d'abord s'occuper de la maison qui brûlait, puis, qu'on aurait le temps de s'inquiéter de l'Europe : « Je prendrai de vous tous les noms que vous me donnerez, cher comte, je fais un appel à votre dévouement. — Sur ces bases j'accepte une mission du roi, mais purement officieuse à la condition, pourtant, que le *Moniteur* du soir n'annoncera pas que je suis chargé de former un cabinet; mais seulement l'audience que j'ai eu l'honneur d'avoir du roi. » — Ceci bien entendu, le comte Molé quitta Louis-Philippe vers cinq heures et écrivit des petits billets à MM. Dufaure, Billault, Rémusat, afin de les réunir chez lui dans la soirée, pour aviser à toutes les éventualités de la situation. Les choses en étaient encore ainsi le 23 à huit heures du soir. Il est essentiel de préciser toutes les dates.

Dès six heures on croyait les choses si bien finies que la troupe reçut l'ordre de rentrer dans les casernes; officiers et soldats avaient joué un rôle pénible et sans but. Depuis trente-six heures, ils bivouaquaient sur les boulevards, les rues, les places publiques presque sans vivres, les armes chargées, au milieu des canons, et pour quoi faire ? pour entendre crier : *A bas Guizot ! vive la réforme! vive la ligne!*

Était-ce là un rôle ferme et militaire ? N'y avait-il pas dans cette attitude mille causes de défection et de démoralisation ? L'action c'est la vie morale du corps ; ce qui perd toutes les causes c'est leur situation passive. Quel éclat de joie, quel transport, le soir dans Paris à l'occasion d'un événement qui allait bouleverser la société : jamais illuminations plus brillantes ! Toutes les maisons du haut en bas sur chaque fenêtre des lampions ; des transports comme si l'on avait conquis le bonheur éternel : la foule partout inondant chaque rue joyeuse et triomphante. On admirait la beauté du spectacle, tandis que la grande force militaire rentrait dans les quartiers. On croyait la chose finie ; comme si tout ce qui se faisait dans les rues n'était pas un grand jeu de partis et si du désordre, il ne naîtrait pas une surprise !

Avec la plus simple intelligence de la situation était-il possible de supposer que les véritables auteurs du mouvemeut populaire, tous les hommes d'énergie et de résolution, se contenteraient d'une petite satisfaction personnelle qui remplacerait MM. Guizot, Duchâtel, Hébert, par MM. Molé, de Montalivet, Rémusat, Léon de Malleville et Duvergier de Hauranne? L'opposition égoïste et person-

nelle pouvait l'accepter; la conspiration ferme et audacieuse jamais. Les sociétés secrètes demeurées debout et en permanence depuis l'agitation du 22 Février, attendaient le moment favorable pour essayer une surprise. Dans la journée du 23, leurs agens les plus dévoués avaient parcouru les rues pour indiquer les lieux de chaque barricade, grouper leurs hommes tous préparés au premier signal d'alerte; quelques-uns des plus importants sous la blouse ou l'habit de garde nationale, s'étaient placés à la tête ou à la queue des démonstrations pour la réforme, afin de donner un sens et une ligne ferme à la manifestation politique. Le soir tous les rapports de ces agens furent unanimes : « Le mouvement bourgeois était fini; tout rentrait dans l'ordre. Quoi! l'on ne s'était tant ému, que pour conquérir le ministère de M. Molé! cela ne pouvait être; pourquoi ne profiterait-on pas de l'agitation des masses pour essayer un grand coup; la laisserait-on s'éteindre d'elle-même? L'insurrection paraissait avoir des chances; le moment était venu où elle serait favorisée par la bourgeoisie, ou au moins vue avec indifférence; il s'agissait seulement de ne pas en dire le but et d'en choisir l'occasion. » Le parti démocratique n'était pas au

reste, complétement d'accord sur les moyens; la fraction tempérante et modérée craignait l'insurrection, qui, jusqu'ici, n'avait abouti qu'à de grands déboires et à une situation plus mauvaise; placés entre leur tête et leur queue, les démocrates redoutaient l'une et l'autre; leur tête, c'était M. Barrot, qu'ils ménageaient sans l'aimer; ils le savaient trop dévoué à la dynastie et monarchien de principes; leur queue, c'était la terrible démocratie en blouse, brave, dévouée, conséquente avec elle-même, qui se précipiterait sur les élégants et les aristocrates de la République. Le juste milieu de la démocratie voulait attendre la mort du roi, une complication plus vive et plus profonde qui donnerait plus de chance au succès; on craignait une fausse détermination comme en juin 1832!

La partie énergique, celle des sections, en un mot, n'avait pas ces ménagements. Jamais un moment, dans les prisons et au dehors, elle n'avait cessé de conspirer; aucune amnistie n'avait pu calmer ces imaginations et ces cœurs. Ce parti extrême se composait d'hommes habitués aux privations de la vie, sans élégance et même sans besoins, fanatiques et martyrs d'une opinion (ce

qui est beau même en se plaçant au point de vue opposé), or, ce parti avait jugé la situation assez favorable pour essayer un grand coup! la République pouvait surgir rapidement, comme par une surprise; maître un moment de Paris, on dominerait les hommes, les faits et les événements avec violence; le coup vivement frappé, la situation enlevée, rien ne serait plus aisé que de mener la bourgeoisie moitié par en train, moitié par niaiserie ou par terreur. »

C'était le vieux plan que M. Barbès avait essayé en 1839 avec tant d'énergie. Quelle plus belle circonstance! Paris, profondément ému, la multitude soulevée, la classe moyenne mécontente! Est-ce que les plus grands événements de l'histoire ne sont pas souvent le résultat d'une surprise? Le triomphe une fois obtenu le plus grand nombre vient à vous et avec ce nombre, les poltrons, les ambitieux! Ainsi raisonnaient les chefs de sections et à quelque école historique qu'on appartienne, il faut rendre hommage à cette juste appréciation de l'esprit parisien : les Gracques modernes étaient profondément initiés dans les causes qui font réussir les complots. Il y eut, dit-on, aussi, une autre circonstance qui détermina

l'immédiate résolution d'en finir par une prise d'armes, ce fut la connaissance qu'eurent les membres du comité insurrectionnel : « Qu'ils étaient tous dénoncés par un rapport de police soumis par M. Delessert au roi. » Or, malgré la possibilité d'une amnistie, ils seraient nécessairement arrêtés comme conspirateurs, saisis les armes à la main. Dès-lors, ils ne devaient prendre conseil que de *la* nécessité et du désespoir : leur sûreté désormais n'était plus qu'avec un changement absolu dans les formes du gouvernement.

Si donc pour la bourgeoisie, tout semblait être fini le 23 au soir, quand les lampions éclatants resplendissaient sur toutes les croisées, il n'en était pas ainsi pour les sociétés secrètes qui avaient résolu de s'emparer du pouvoir dans ce tumulte et cette confusion générale. Selon les chefs, à tout prix, il fallait engager une nouvelle journée par la ruse ou la violence; quand les partis ont un but capital, ils ne considèrent pas les moyens, ils se font une morale à part, un code d'humanité en rapport avec le culte et la pensée de leur vie. Dans la joie générale de ce tumulte civique, les plus hardis résolurent un nouvel engagement entre la multitude et la troupe : est-ce que avec l'émotion

de tous, une circonstance ne pouvait pas s'offrir et en tous les cas ne pouvait-on la susciter ? Il fut donc résolu parmi les sectionnaires une reprise d'armes sournoise et vigoureuse, afin d'éviter la solution pacifique de la question dans les limites bourgeoises et constitutionnelles. Déjà les émissaires les plus hardis parcouraient les rangs de la foule émue pour semer la défiance et la colère : « Était-on bien sûr que les promesses seraient tenues et la réforme accordée ; tant de fois on avait été trompé ! M. Guizot n'abandonnerait le pouvoir que d'une façon hypocrite et pour y revenir. Il fallait prendre des garanties, demander que la troupe quittât Paris : pouvait-on se fier à des concessions facilement retirées ? » A huit heures du soir, déjà à travers les flots de la bourgeoisie satisfaite, on pouvait remarquer des groupes inquiets, parleurs, qui ne cherchaient qu'une nouvelle occasion d'engager la bataille : ils se rapprochaient le plus possible de la troupe pour amener un engagement subit par le seul contact et le froissement des armes. Durant trente années de complots et de trames criminelles (1818-1848), les sociétés secrètes avaient eu le temps et le loisir de tout calculer, de tout essayer pour le triomphe

de leur cause : le sang versé est horrible, l'assassinat un crime! pour les partis qui se fanatisent, ce sont là des moyens légitimes divinisés quelquefois; l'assassin devient un Brutus, et ce n'est pas seulement dans l'histoire romaine !

Si l'on parcourt avec détails les statuts et les instructions des sociétés secrètes, on peut se convaincre que pour atteindre le but désiré, on ne ménageait, on ne respectait rien; les dénominations sinistres adoptées par chaque section, signalaient les tristes instincts de ces hommes qui conspiraient contre le gouvernement et la société : on n'y parlait que de poignards, de vengeances, d'exécutions à mort; on y exaltait Sand, Louvel, Fieschi, Pépin et Morey. Avant d'accepter un nouveau frère, on examinait sa valeur et son énergie, s'il avait un poignard, un sabre, des pistolets. Ce monde secret, dont les arrière-cabarets étaient les catacombes, ne reculerait devant rien, pourvu qu'il pût s'emparer de la société et arriver au triomphe de ses principes. Toutes les chances, toutes les éventualités avaient été depuis longtemps examinées, et l'une de ces instructions portait : « Engager à tout prix une affaire, tirer sur la troupe un coup de feu, afin de provoquer les représail-

les ; se coucher ventre à terre pour éviter les balles qui iraient frapper la foule inoffensive ; alors crier à l'assassinat, au meurtre et provoquer une prise d'armes générale. » Le pistolet était l'arme favorite des sectionnaires pour ces sortes d'expéditions, l'assassinat ou l'émeute ; on pouvait le cacher dans une poche, le jeter après s'en être servi : à qui en reviendrait la responsabilité ! N'était-ce pas par un coup de pistolet, qu'on avait engagé l'intrépide affaire de mai 1839 ? On put donc remarquer, à travers la multitude joyeuse et paisible des promeneurs plusieurs groupes sinistres se dirigeant sur les postes encore occupés par la garde municipale, et qui les menaçaient par des hurlements et des gestes. Que pouvaient signifier les cris d'*à bas Guizot, et vive la réforme*, puisque M. Guizot n'était plus ministre, et que le roi avait cédé sur son système de conservation et de politique générale ? Le but de cette sorte d'émeute était donc de susciter un conflit sanglant afin de de provoquer les représailles ; on ne voulait pas finir la journée par un si petit résultat que le ministère de M. le comte Molé et Montalivet : c'eût été niais pour des hommes de résolution.

Les sectionnaires se servirent surtout de la haine

qu'inspirait la garde municipale à la plèbe de Paris : « Il faut s'emparer de ses casernes, lui enlever ses armes pour les donner au peuple. » Ce fut sur ces paroles qu'une multitude turbulente se porta sur la caserne de la garde municipale au faubourg Saint-Martin, toujours précédée par quelques gardes nationaux et un lieutenant qui s'est glorifié depuis de ses exploits. Il y eut d'abord des pourparlers, une suspension d'armes, puis l'invasion et la dévastation de la caserne par une bande d'enfants et de malfaiteurs. Tout cela se passait en pleine rue, lorsque les illuminations resplendissaient sur les boulevards et dans les rues de Paris pour célébrer la chute du ministère de M. Guizot, à la plus grande quiétude de la bourgeoisie.

Parmi ces groupes de sectionnaires provocateurs, un surtout se dirigea sur le boulevard des Capucines vers l'hôtel du ministère des affaires étrangères; il y avait dans la cour et devant la porte un demi-bataillon de la ligne l'arme au bras; la foule inondait les boulevards et les rues basses. Cette foule s'ouvrait pour laisser passage de temps à autre à ces processions bruyantes qui vociféraient le chœur des *Girondins*, la *Marseillaise*, toujours avec des cris forcenés contre M. Guizot. En vain, la troupe, pour

ne pas être étouffée, faisait quelque marche en avant, les mêmes flots revenaient sur elle. Il y avait un pêle-mêle de gardes nationaux (pour relever le poste), d'hommes en blouses, d'enfants, qui accablaient la troupe sous une nuée de pierres ; le chef du poste fait apprêter les armes; alors deux coups de pistolet sont tirés, et la troupe attaquée fait une décharge meurtrière. Avait-elle ainsi agi sans provocation et par un simple caprice de force militaire? était-il probable que de braves soldats commandés par des chefs expérimentés, qui savaient la fin de la lutte politique, l'auraient de nouveau engagée par une attaque sans but? nul ne pourrait le croire.

Il faut donc revenir à la version murmurée à l'oreille des adeptes dans les premiers jours d'orgueil et de triomphe. Cette version est parfaitement adaptée aux antécédents des sociétés secrètes, à leurs instructions et leurs statuts : « Engager l'affaire à tout prix, provoquer une lutte décisive. » Or il paraît que le 23 au soir il fut décidé qu'on attaquerait un poste de la troupe, afin d'appeler des représailles sanglantes; s'il faut en croire ces bruits, un chef audacieux de sections, dont la renommée est grande et le courage incontesté, provoqua la troupe par un ou deux coups de pistolet tirés sur elle à bout

portant; puis, selon les ordres traditionnels des sociétés secrètes, lui et ses compagnons se couchèrent à plat ventre sur le sol du boulevard, de manière que les balles pussent porter en plein sur la foule inoffensive. L'instruction du procès (commencé au 24 Février) n'a pu trouver un grief contre l'officier qui commandait le poste, et il se réunit plusieurs circonstances qui prouvent la préméditation de la scène tragique alors jouée : comment tout se trouva-t-il prêt à point nommé? les tombereaux de la rue Lepelletier pour recueillir les morts et les blessés, les flambeaux de poix pour éclairer la scène, les femmes vêtues en blouses, la procession ardente qui parcourut les boulevards en criant vengeance et trahison ! Jamais mélodrame ne fut mieux joué pour soulever les âmes; les sections révolutionnaires l'ordonnaient ainsi, afin d'émouvoir les multitudes par le spectacle du carnage et du sang.

Cette scène produisit son effet; il se fit une vive indignation, surtout dans les faubourgs, et les sectionnaires réunis comptèrent alors qu'établis en permanence ils devaient tenter un dernier effort pour le triomphe de leur cause ; l'opposition passait ainsi à l'état de conspiration réelle et armée par un système général de barricades. Dès onze

heures du soir elles s'élevèrent de tous côtés avec le concours de la bourgeoisie elle-même, excitée par d'habiles sectionnaires. Les armes furent prises ou données avec une sorte d'en train ; la classe moyenne ne savàit pas ce qu'elle faisait et qui elle armait ; on était parvenu à tromper, à démoraliser la garde nationale ; les boutiquiers, le soir sur leurs portes, félicitaient les sectionnaires sur leur activité et les aidaient même dans leur œuvre. On avait fait courir le bruit sinistre d'une attaque inévitable et soudaine de toutes les troupes de la garnison de Paris contre la capitale : « N'était-il pas de l'intérêt et du devoir de la bourgeoisie de préserver sa maison, sa boutique, son quartier? » De là donc la nécessité des barricades que tous élevaient avec un empressement naïf sans tenir compte du désordre social que cette complicité allait amener. Était-il vrai que le Gouvernement songeait à une forte répression de l'émeute, et que Paris avait à craindre une vive attaque militaire?

Hélas! il n'en était rien! l'intrigue active énervait tous les ressorts du Gouvernement ; la faiblesse dominait les conseils. A quatre heures du soir, le 23, le cabinet de M. Guizot s'était retiré légalement des affaires ; mais d'après sa propre déclara-

tion, il avait promis de veiller à la répression du désordre, à la paix de la cité, et de rester maître de l'émeute. Avec la volonté la mieux prononcée dans une telle voie, on ne peut marcher qu'en vertu de cette conviction : « Que le pouvoir vous reviendra définitivement. » On fait mal ce qu'on ne fait plus pour soi. M. Duchâtel n'était plus ministre à quatre heures, et il semblait dire : « Après moi, que les autres s'en tirent ! » Peut-être croyait-il aussi : « Que la gravité des circonstances commanderait un retour vers le système de force et d'énergie, de manière à rendre le ministère de M. Guizot indispensable ; » je n'ose ajouter foi à ces calculs égoïstes au milieu des périls si grands de la couronne et de la société. Tant il y a que peu de précautions furent prises le soir : aucun ordre n'émana de la police de M. Delessert, qui se considérait comme démissionnaire, du moment qu'il avait remis au roi la liste des conspirateurs ; les régiments rentrèrent dans leurs casernes, l'artillerie et la cavalerie dans ses quartiers. Paris, après ses illuminations, resta complétement livré à l'émeute, sans direction, sans gouvernement.

Devait-on davantage compter sur la combinaison

de M. le comte Molé? J'ai déjà dit que cet homme d'État, mandé aux Tuileries, avait hésité devant la mission de former un cabinet; le roi insista pour qu'il réunît, le soir même, les membres des deux Chambres qu'il croirait les plus capables de composer un ministère : ce que le comte Molé ne put refuser. Le soir donc, les valets de pied coururent partout afin de grouper les membres indiqués, MM. Dufaure, Billaut, Rémusat, et le salon de M. Molé devint le centre de cette petite combinaison, dans laquelle on croyait M. Thiers indispensable : on en discutait les bases, les conditions essentielles lorsqu'il arriva du dehors la nouvelle de l'engagement meurtrier du boulevard des Capucines, et de l'aspect formidable qu'allait prendre l'insurrection. Désormais le nom de M. le comte Molé était-il suffisant? Et quand on aurait admis sa présidence du Conseil, n'y aurait-il pas eu des conditions telles que tout programme raisonnable eût été impossible? Quelles seraient les bases de la réforme électorale, et avec quelle majorité serait-on forcé de marcher? La Chambre serait-elle conservée ou dissoute et encore, quelle serait la durée de cette combinaison? Tout cela allait au-delà des opinion du comte Molé; il ne

s'agissait plus des petites combinaisons parlementaires mais d'une question révolutionnaire. Pour traiter avec l'émeute, il fallait d'autres caractères et d'autres habitudes.

A dix heures, M. de Montalivet arriva dans le salon du comte Molé, l'âme triste et navrée ; il fit la plus sombre description de l'état de Paris, et des desseins pervers des sociétés secrètes ; profondément abattu, M. de Montalivet s'écriait : « Ils veulent un 20 juin, un 10 août contre les Tuileries. » Nul n'était plus dévoué au roi Louis-Philippe que M. de Montalivet ; mais il l'était avec certaines tendances d'une fausse politique, certaines antipathies pour les traditions et avec les plus détestables principes : par son attitude hostile, il n'avait pas mal contribué à grandir l'opposition contre M. Guizot, sans jamais comprendre « qu'il faut faire de la monarchie avec les éléments monarchiques, et que quand on avait l'honneur de servir un Bourbon, il ne fallait pas déclarer que l'une des branches de cette maison illustre vous « faisait mal au cœur. »

Ce n'était pas le temps de réciminer, et la petite réunion groupée chez le comte Molé, jugea que M. Thiers devait être le pivot indispensable de toute combinaison ministérielle. Le désir le plus

vif de M. Thiers, c'était le pouvoir; il le maniait avec une certaine fermeté, et le dédain des hommes et des principes de l'opposition; au fond de l'âme, il savait bien que M. Guizot était dans le droit et la vérité, lorsqu'il prohibait les réunions bruyantes et les banquets démocratiques. Lui-même avait refusé d'y prendre part; mais, comme depuis plus de sept ans il était en dehors du ministère, il avait besoin de ressaisir ce pouvoir. Depuis l'année 1840, il y avait entre le roi et M. Thiers un grand refroidissement: le caractère méridional, expansif et parleur du ministre disgracié, s'en était librement donné sur les défauts de Louis-Philippe, ses entêtements, sa politique, et nul n'avait plus contribué à grandir l'opposition, à la discipliner, à la rendre formidable par ses liaisons avec MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne. Il avait donc vu avec une sorte de satisfaction la tournure que prenaient les événements; car le pouvoir, objet de ses vœux, devait nécessairement lui arriver. Le comte Molé se rendit de sa personne auprès de M. Thiers vers les onze heures du soir; il le trouva plein de confiance en lui-même, et tout disposé à apaiser la tempête: M. Thiers venait d'être l'objet d'une petite ovation à la place Saint-Georges,

et cela lui donnait une confiance illimitée dans son ascendant sur le peuple. M. le comte Molé ne dissimula pas que la fusion de M. Barrot et de M. Thiers était à peine suffisante pour comprimer le mouvement populaire dans ses proportions formidables.

A une heure et demie du matin, M. Thiers fut mandé par le roi aux Tuileries; le prince avait beaucoup hésité avant d'appeler le ministre qui l'avait si peu épargné dans ses censures. Louis-Philippe savait qu'avec M. Thiers il fallait subir la liberté absolue d'action sur le choix des hommes, et l'application indépendante des principes politiques de l'opposition. Le roi, alors fort abattu, ne fut un obstacle à rien; il considérait cette nouvelle phase de son pouvoir comme une sorte d'abdication morale: il avait consacré dix-huit ans de sa vie à placer la France dans une bonne situation à l'intérieur et à l'extérieur; les crises avaient été grandes et nombreuses, il les avait vaincues; celle-ci était au-dessus de la force d'un vieillard qui se voyait, au moins dans la circonstance actuelle, dépassé par les événements. Le roi accepta donc tout; mais aussi dès ce moment, M. Thiers fut chargé de la responsabilité absolue et politique.

On s'est souvent demandé comment le roi et M. le duc de Nemours s'étaient laissé renverser d'un pouvoir si bien constitué, sans opposer la moindre résistance? Ceci s'explique par les négociations ministérielles qui vinrent entraver et atténuer à chaque moment l'action personnelle de la couronne. Sans doute, sous une autre forme de gouvernement la conduite du roi était toute tracée : monter à cheval avec le duc de Nemours, et imposer l'obéissance par la force d'un pouvoir légalement établi : quoi de plus simple et de plus régulier? Mais il n'en était pas ainsi dans les circonstances d'une négociation permanente, qui ne laissait plus aucune liberté d'action à la royauté. Dès le début de la crise, le ministère de M. Guizot donna sa démission imposée par la bourgeoisie aux cris de *vive la réforme* ! Le roi appelle M. Molé, qui refuse d'abord et n'accepte que faiblement la tâche d'essayer un rapprochement entre certains noms propres; c'est un interrègne entre deux cabinets qui énerve l'action toute personnelle du roi. Après le sanglant épisode de la rue des Capucines, et la complicité de la bourgeoisie dans la résistance, Louis-Philippe accepte un ministère Thiers : par celà seul il s'annule, se met en de-

hors de toute action; les nouveaux ministres l'exigent, l'imposent même comme condition de leur avénement au pouvoir. A qui désormais la responsabilité? Je le dis sans hésiter à M. Thiers: est-ce que le roi le gêne dans son action au-dehors? N'a-t-il pas dressé son programme en toute liberté? En échange, n'a-t-il pas promis au roi, avec une grande assurance, d'apaiser les flots du peuple le lendemain à la pointe du jour. C'est à la voix de M. Barrot que la mer s'est soulevée; à la parole d'un ministère Thiers-Barrot, la vie politique du pays doit devenir calme et sérieuse. A l'œuvre donc la politique de la gauche!

CHAPITRE CINQUIÈME.

JOURNÉE DU 24 FÉVRIER JUSQU'A UNE HEURE, ABDICATION DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Après la longue et fatiguante journée du 23 Février, où l'armée avait été témoin du spectacle étrange et désorganisateur d'une partie de la garde nationale, marchant en tête de l'émeute, les régiments avaient reçu l'ordre, les uns de rentrer dans leurs quartiers, les autres de prendre position autour des Tuileries, sur le Carrousel, à la place Louis XV. On croyait ces précautions à peine nécessaires, tant la conviction était profonde que tout était terminé par la formation du ministère du comte Molé, et la promesse d'une réforme.

L'état-major général de l'armée était à ce moment réuni dans l'aile du Pavillon de Flore, attendant les ordres; il y avait un groupe d'une centaine d'officiers supérieurs qui entouraient habituellement le duc de Nemours, dans les solennités militaires. A neuf heures du soir, des estaffettes

apportèrent la nouvelle de ce qui s'était passé à l'hôtel des Capucines : dans de courts intervalles on apprenait l'émotion toujours croissante du peuple, les tentatives sur les casernes abandonnées, la construction des barricades sur plusieurs points de Paris, et l'état-major s'impatientait de n'avoir ni ordres ni chefs suprêmes. L'armée aime toujours à être commandée et conduite : ce qui la démoralise, c'est lorsqu'elle ne voit ni une pensée pour la diriger ni une épée pour lui indiquer le champ de bataille.

Au moment où les débats stratégiques prenaient une certaine animation, on annonça le maréchal Bugeaud, entrant au milieu de ces groupes avec cette aisance que donne l'habitude militaire ; la plupart des officiers qui étaient là avaient servi sous ses ordres en Afrique. Par ses antécédents, le maréchal inspirait une grande confiance à l'armée ; il fut salué à son apparition par un vivat aussi haut que les graves circonstances pouvaient le permettre. Avec sa facilité habituelle, le maréchal annonça les pleins pouvoirs que le roi venait de lui confier, qui embrassaient à la fois le commandement suprême de la garde nationale et de l'armée ; et comme s'il était encore sous les

CHAPITRE CINQUIÈME.

JOURNÉE DU 24 FÉVRIER JUSQU'A UNE HEURE, ABDICATION DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Après la longue et fatiguante journée du 23 Février, où l'armée avait été témoin du spectacle étrange et désorganisateur d'une partie de la garde nationale, marchant en tête de l'émeute, les régiments avaient reçu l'ordre, les uns de rentrer dans leurs quartiers, les autres de prendre position autour des Tuileries, sur le Carrousel, à la place Louis XV. On croyait ces précautions à peine nécessaires, tant la conviction était profonde que tout était terminé par la formation du ministère du comte Molé, et la promesse d'une réforme.

L'état-major général de l'armée était à ce moment réuni dans l'aile du Pavillon de Flore, attendant les ordres; il y avait un groupe d'une centaine d'officiers supérieurs qui entouraient habituellement le duc de Nemours, dans les solennités militaires. A neuf heures du soir, des estaffettes

apportèrent la nouvelle de ce qui s'était passé à l'hôtel des Capucines : dans de courts intervalles on apprenait l'émotion toujours croissante du peuple, les tentatives sur les casernes abandonnées, la construction des barricades sur plusieurs points de Paris, et l'état-major s'impatientait de n'avoir ni ordres ni chefs suprêmes. L'armée aime toujours à être commandée et conduite : ce qui la démoralise, c'est lorsqu'elle ne voit ni une pensée pour la diriger ni une épée pour lui indiquer le champ de bataille.

Au moment où les débats stratégiques prenaient une certaine animation, on annonça le maréchal Bugeaud, entrant au milieu de ces groupes avec cette aisance que donne l'habitude militaire ; la plupart des officiers qui étaient là avaient servi sous ses ordres en Afrique. Par ses antécédents, le maréchal inspirait une grande confiance à l'armée ; il fut salué à son apparition par un vivat aussi haut que les graves circonstances pouvaient le permettre. Avec sa facilité habituelle, le maréchal annonça les pleins pouvoirs que le roi venait de lui confier, qui embrassaient à la fois le commandement suprême de la garde nationale et de l'armée ; et comme s'il était encore sous les

CHAPITRE CINQUIÈME.

JOURNÉE DU 24 FÉVRIER JUSQU'A UNE HEURE, ABDICATION DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Après la longue et fatiguante journée du 23 Février, où l'armée avait été témoin du spectacle étrange et désorganisateur d'une partie de la garde nationale, marchant en tête de l'émeute, les régiments avaient reçu l'ordre, les uns de rentrer dans leurs quartiers, les autres de prendre position autour des Tuileries, sur le Carrousel, à la place Louis XV. On croyait ces précautions à peine nécessaires, tant la conviction était profonde que tout était terminé par la formation du ministère du comte Molé, et la promesse d'une réforme.

L'état-major général de l'armée était à ce moment réuni dans l'aile du Pavillon de Flore, attendant les ordres; il y avait un groupe d'une centaine d'officiers supérieurs qui entouraient habituellement le duc de Nemours, dans les solennités militaires. A neuf heures du soir, des estaffettes

apportèrent la nouvelle de ce qui s'était passé à l'hôtel des Capucines : dans de courts intervalles on apprenait l'émotion toujours croissante du peuple, les tentatives sur les casernes abandonnées, la construction des barricades sur plusieurs points de Paris, et l'état-major s'impatientait de n'avoir ni ordres ni chefs suprêmes. L'armée aime toujours à être commandée et conduite : ce qui la démoralise, c'est lorsqu'elle ne voit ni une pensée pour la diriger ni une épée pour lui indiquer le champ de bataille.

Au moment où les débats stratégiques prenaient une certaine animation, on annonça le maréchal Bugeaud, entrant au milieu de ces groupes avec cette aisance que donne l'habitude militaire ; la plupart des officiers qui étaient là avaient servi sous ses ordres en Afrique. Par ses antécédents, le maréchal inspirait une grande confiance à l'armée ; il fut salué à son apparition par un vivat aussi haut que les graves circonstances pouvaient le permettre. Avec sa facilité habituelle, le maréchal annonça les pleins pouvoirs que le roi venait de lui confier, qui embrassaient à la fois le commandement suprême de la garde nationale et de l'armée ; et comme s'il était encore sous les

tentes d'Afrique, il donna ses premiers ordres dans le salon, presqu'à haute voix. Son plan devait s'exécuter à la pointe du jour : deux colonnes d'expédition devaient se déployer l'une par les quais de la rive droite, l'autre par les boulevards, et marcher droit jusqu'à la Bastille, où elles feraient leur jonction avec la brigade qui s'y trouvait stationnée ; sur leur route, les deux colonnes principales s'efforceraient de réunir et de relever tous les postes isolés, toutes les troupes dispersées afin d'éviter les désarmements partiels ; les barricades devaient être aussi détruites et, par une dernière tentative, imprudente à mon avis, les généraux commandant les colonnes expéditionnaires devaient s'entendre avec la garde nationale pour ramener l'ordre dans chaque quartier. Une colonne expéditionnaire doit agir sans parlementer, à moins de se condamner à perdre toute force morale. Le temps est une chose si précieuse, et tout ce qui affaiblit l'énergie de l'action est un ramollissement de la puissance publique si nécessaire dans les jours de répression.

La première de ces colonnes, qui devait agir par les rues de Richelieu, Petits-Champs, Vivienne, place de la Bourse, rues Feydeau, Montmartre,

puis tout le long des boulevards, fut placée sous le commandement du général Bedeau, officier distingué de l'armée d'Afrique, fort aimé de M. le duc de Nemours, aux formes élégantes et polies, peut-être trop empreint de l'esprit de tempérance et de modération dans un mouvement militaire qui exigeait tant de fermeté : mais alors où s'était réfugiée la force politique? Au milieu de cette désorganisation absolue de toute autorité répressive, qui songeait à préserver la société le glaive en main? Tout le monde en avait assez, et l'idée de transaction dominait toutes les autres. La seconde colonne, qui devait agir par les quais, était placée sous les ordres du général Tiburce Sébastiani, officier général très-dévoué, mais timide dans ses résolutions et dénué de toute énergie.

A six heures et vingt-deux minutes du matin, les deux colonnes se mirent en marche avec tout l'appareil d'une campagne sérieuse : infanterie, cavalerie, artillerie, avant et arrière-garde. Vers la rue de Richelieu, la colonne du général Bedeau trouva les premières barricades presque abandonnées; nul poste d'insurgés; les sapeurs ouvrirent un passage; on s'avança dans cet ordre jusqu'à la rue Feydeau. Au moment où l'avant-

garde débouchait vers l'extrémité de la rue Montmartre, elle fut assaillie par une fusillade de tirailleurs qui venait d'une haute barricade ; un feu de peloton suffit pour mettre en fuite les insurgés, et la colonne put déboucher sur les boulevards.

L'aspect de ces riantes promenades était alors plus sinistre que le désert, comme une cité sans peuple : nulle trace humaine. La colonne s'avançait, détruisant les barricades qui n'avaient aucuns défenseurs ; de temps à autre, les croisées s'ouvraient pour faire place à une tête tout effrayée, puis elles se refermaient aussitôt. Le général Bedeau fit faire halte vers la hauteur du Gymnase, et son attitude parut tellement conciliatrice, que plusieurs bourgeois descendirent pour engager des colloques avec le général : était-ce dans le devoir de sa mission ? Il lui parut que la bourgeoisie était très-animée contre le système de Louis-Philippe qui, selon les parleurs, ne voulait ni la réforme ni un ministère centre-gauche ; le général, continuant toujours ces pourparlers imprudents, les rassura sur ce point, les invitant à députer quelques-uns d'entre eux aux Tuileries pour s'assurer des faits ; le général Bedeau insistait surtout pour que la garde nationale s'organisât comme

protection de chaque quartier : ceci était dans ses instructions formelles. La colonne, pendant ce temps, restait l'arme au pied : était-ce là de la stratégie ? Avec moins d'obstacles et d'hésitation, celle du général Sébastiani arrivait par le quai à la Bastille jusqu'à la rue Saint-Louis ; mais alors survenaient des incidents politiques d'une haute gravité.

Vers minuit, le 23, on a vu que le comte Molé avait renoncé à la pensée de former un ministère, et le roi avait mandé auprès de lui M. Thiers ; celui-ci, après avoir tenté quelques essais d'un ministère personnel, avait pensé que l'accession de M. Barrot était indispensable ; et dès ce moment, un esprit nouveau pénétrait dans la combinaison politique. M. Thiers, au demeurant, était homme de résistance ; si, par suite des ressentiments qu'il avait conçus contre le roi Louis-Philippe, il n'avait pu garder toutes les convenances, s'il désirait annuler l'influence personnelle du monarque d'une façon absolue, il voulait aussi circonscrire les concessions dans des limites précises et ne pas aller jusqu'aux extrêmes programmes de la gauche. M. Barrot, qu'il associait au gouvernement, était préoccupé d'abord de sa personnalité ; c'est le défaut de nous tous, si naturel, qu'il

ne faut même pas en parler ; mais il croyait aussi, avec non moins de ferveur, à la popularité de son nom, à la puissance d'une combinaison politique à laquelle il présiderait : quelques mots de son éloquence devaient calmer les masses soulevées ; pour cela, il fallait lui donner un blanc-seing et les pleins pouvoirs. Dans cette combinaison ministérielle, entraient ou devaient entrer nécessairement MM. de Rémusat, Malleville, gens d'esprit, mais d'une éducation politique plus faussée peut-être que celle de M. Thiers ; puis un nom nouveau prononcé pour la première fois dans les combinaisons ministérielles : je veux parler du général Lamoricière.

C'était un officier d'un grand courage et d'un esprit vif et incontesté, mais qu'un long séjour en Afrique avait rendu presque étranger à la société parisienne, qu'il ne connaissait que par quelques salons distingués du faubourg Saint-Germain (sa famille ou ses alliances), et par la société politique de quelques membres du centre gauche ; porté par l'opposition à la Chambre, le général Lamoricière avait acquis une certaine popularité, plus encore par son attitude hostile au ministère de M. Guizot, que par ses services réels en

Afrique; en temps de parti, il en est toujours ainsi : qu'est-ce que la patrie à côté d'une opinion? Le roi Louis-Philippe n'aimait pas l'opposition surtout dans les hiérarchies de l'armée; il traitait donc avec politesse, mais froidement le général Lamoricière, et cette circonstance bien connue avait grandi sa popularité. Le 24, à six heures du matin, un billet de M. Thiers invita le général à se rendre immédiatement chez lui, place Saint-Georges. M. de Lamoricière n'hésita pas un seul moment; toute affaire de service était pour lui un devoir; il traversa Paris, déjà couvert de barricades, avec une grande difficulté; il put s'assurer par lui-même de la gravité de la situation.

Dans quel but le général Lamoricière était-il appelé au sein du conseil? car, à la place Saint-Georges, se trouvaient réunis les membres du nouveau cabinet, qui de sept à huit heures, devaient se rendre aux Tuileries auprès du roi Louis-Philippe. Dès que M. Barrot avait pris place dans une combinaison ministérielle, il avait dû y apporter ses idées, c'était si naturel; elles furent immédiatement partagées par les collègues qui l'entouraient et soutenues par M. Thiers. Or, ces idées, les voici : à tout prix il faut éviter un conflit entre l'armée et

le peuple : que s'est-il passé jusqu'ici? la garde nationale s'est tournée du côté des masses : quoi de plus simple que d'en faire le pouvoir conciliateur, de la placer entre la couronne et les insurgés? de là, MM. Barrot et Thiers concluaient avec toute assurance de leur crédit : « Qu'on devait donner ordre aux troupes de se retirer; faire relever tous les postes par la garde nationale en annonçant au peuple de toutes les manières qu'un ministère Thiers et Barrot était formé, et qu'en conséquence la trêve était établie. » Dans cette combinaison, le général Lamoricière devait prendre le commandement de la garde nationale; le nouveau cabinet cherchait tout-à-fait à annuler l'influence de l'armée et du maréchal Bugeaud qu'il considérait comme très-impopulaire. Tout devait se faire par conciliation, pensée honorable sans doute, mais tout-à-fait énervante dans un temps de lutte et de bataille : était-on sûr d'abord de la garde nationale, de son bon vouloir, de son appui, de son union, des forces qu'elle pourrait opposer aux sectionnaires armés? où trouver les légions, comment les réunir dans la situation d'une ville toute coupée et barricadée?

Le conseil des ministres (il avait plein pouvoir

pour l'être), put s'apercevoir de l'état de désordre et d'agitation de Paris, lorsque MM. Barrot, Thiers, Lamoricière, Rémusat, sortirent de la place Saint-Georges pour se rendre aux Tuileries. A chaque coin de rue s'élevait une barricade, des hommes en gardaient les abords; on avait toutes les peines du monde pour les traverser, et ce fut alors pour la première fois que M. Barrot put faire l'essai de son influence populaire : s'adressant au général Lamoricière, il dit avec une grande certitude de lui-même : « Vous allez voir, je vais leur parler et leur dire qui je suis. » Cette tentative réussit mal, car le nom de M. Barrot fut assez froidement accueilli, et celui de M. Thiers excita des murmures. M. Barrot, toujours avec la même quiétude et son indicible foi en lui-même, déclara : « Que la froideur du peuple tenait à ce qu'il ne croyait pas à un ministère sans sa présidence ; l'enthousiasme éclaterait quand on en serait sûr. » C'est avec cette conviction que les quatre ou cinq membres du cabinet après mille difficultés arrivèrent jusqu'aux Tuileries, et obtinrent immédiatement une audience du roi.

Le programme du nouveau ministère exposé par M. Barrot, était celui-ci : « Réforme électorale,

dissolution de la Chambre, et quant aux moyens immédiats pour apaiser l'agitation et le trouble de la cité, proclamation d'une trève sur toute la ligne, retraite des troupes, prompte réunion de la garde nationale qui relèverait tous les postes; enfin, le général Lamoricière remplaçant le général Jacqueminot, aurait le commandement supérieur de cette garde. » Le roi Louis-Philippe, après quelque résistance accepta ce programme. M. Thiers, et surtout M. Odilon Barrot s'engagèrent sous deux heures au plus, à rétablir la paix publique dans la cité : c'était une grande responsabilité qu'il prenait là en annulant tous les ressorts de la force militaire : que devenaient les pleins pouvoirs du maréchal Bugeaud, n'étaient-ils pas annulés par le fait? Lui, avait donné ordre d'aller en avant pour renverser tous les obstacles, et le ministère imposait une trève et la retraite des troupes; naguère il était commandant supérieur de la ligne et de la garde nationale. Ce n'était pas sans dépit et sans quelque douleur que le maréchal se voyait remplacé par un de ses lieutenans d'Afrique. Y avait-il d'ailleurs quelques chances d'apaisements populaires dans la combinaison de MM. Barrot, Thiers ?

Un gouvernement attaqué, j'ai eu souvent occa-

sion de le dire, a deux voies ouvertes devant lui : 1° La résistance, (ce qui vaut mieux, selon moi) et alors sérieuse, nette jusqu'au bout avec la victoire ou la chute ; 2° les concessions, et alors larges, sincères, immédiates au-delà même de ce qu'on demande. Ce qui perd les pouvoirs, c'est de n'adopter loyalement ni l'une ni l'autre de ces voies, de résister en hésitant, ou de donner goutte à goutte les garanties demandées, de manière à ce que les mécontentements gagnent; les concessions paraissent imparfaites, de mauvaise foi; les forces publiques s'ébranlent, doutent d'elles-mêmes, se dispersent, et une inévitable catastrophe est la conséquence de l'hésitation et du doute. Ainsi procéda le plus noble, le plus loyal des princes, Charles X, dans les fatales journées de Juillet; il ne cessa de négocier avec les hommes et les partis qui, en le trompant, perdirent sa cause. Louis-Philippe croyait son œuvre de politique et de travail plus forte que les événements ou les factions ; tous deux se faisaient illusion; Charles X avait foi dans le principe de la légitimité, hélas ! si affaibli par quarante ans de révolution; et en vertu de cette idée, de ce prestige disparu, il pensait opposer une force suffisante au principe effréné de la souveraineté du

peuple. Louis-Philippe à son tour avait fait reposer sa couronne sur une autre force, celle des intérêts; il croyait fermement à leur puissance, à l'énergie de leur développement; lui, si habitué aux choses sérieuses de la société, ne pouvait croire que la classe moyenne satisfaite, fût assez imprudente et mal éclairée pour se jeter dans les hasards d'une révolution démocratique qui remuerait la société jusque dans ses entrailles les plus profondes. Le roi ne remarquait pas assez que les loisirs de l'aisance laissent un libre cours aux imaginations et aux désirs immodérés, et que toute société satisfaite s'ennuie et recherche les émotions vives comme les blasés parmi les riches. La journée qui commençait allait apprendre le véritable sens de la révolution.

Si la royauté restait abandonnée, désarmée dans la nuit du 23 au 24 Février, toutes les sociétés secrètes veillaient debout sous les armes; ce fut une merveille de démolition et de construction que les barricades qui s'élevèrent à tous les coins de Paris dès la pointe du jour! Qu'elle était triste la métropole de l'élégance, de l'esprit et du plaisir, bouleversée de fond en comble, comme si le génie de la destruction avait soufflé sur ses rues déser-

tes ; les arbres des boulevards, (vieux comme les fermiers-généraux ou jeunes comme la catastrophe de Juillet), étaient coupés jusqu'à la racine, les candelabres de gaz brisés jusqu'aux pieds, avec les bornes-fontaines, les grilles, les trottoirs, et ce qui faisait l'élégance et le confortable des Parisiens ; on n'entendait que le bruit des pioches ou des leviers de fer pour soulever les pavés, triste musique de l'émeute. La plupart de ces destructions étaient commandées par des sectionnaires et accomplies par des myriades d'enfants, piliers de mélodrames, et des habitants de Paris ; car il faut le dire, la boutique fut complice des barricades ; elle les aida de toutes ses forces sans en comprendre le sens définitif. Chacun travailla, l'élégant, le bourgeois, le marchand ; il semblait qu'on prenait à plaisir de dégrader cette belle et noble cité de Paris naguère inondée d'équipages, de luxe et de fêtes ! Sur chacune de ces barricades quelques hommes armés semblaient présider à leur construction et gardaient leur passage. A leur côté d'autres individus à figures sinistres, soldats fanatiques de l'émeute.

Les observateurs attentifs qui traversèrent le 24 au matin ces rues coupées par des barricades de plus de vingt pieds, maçonnées de pavés, d'ar-

bres, de terre et de fer, durent remarquer une physionomie particulière et nouvelle dans l'insurrection. La veille, la garde nationale avait la supériorité, le commandement ; l'émeute se plaçait derrière sa protection pour gagner du terrain ; le lendemain, cette physionomie s'était modifiée, l'insurrection se déployait elle-même avec ses propres forces sous la direction des sociétés secrètes ; on voyait bien que la multitude, maîtresse désormais de la situation, ménageait encore la garde nationale, mais ne lui obéissait plus d'une façon absolue ; des bandes hideuses circulaient de barricades en barricades, donnant le mot d'ordre aux cris sauvages de *la Marseillaise* et du *Ça ira.* Il était facile de voir qu'il ne s'agissait plus de la réforme électorale, mais de la réalisation de ces projets de surprise tant de fois discutés par les sectionnaires, et dont le but était de s'emparer du gouvernement. La bourgeoisie y avait prêté la main sans le savoir, sans le vouloir ; bientôt la dernière partie du plan serait essayée ; on tenterait de désarmer la garde nationale elle-même pour être encore plus complétement maître de la situation ; les sections la savaient satisfaite par un ministère Barrot ; elles ne voulaient pas en rester là.

Leur projet était une attaque contre les Tuileries et la prise de possession de l'Hôtel-de-Ville et de la Préfecture de police, forts militaire de toutes les insurrections. Ces postes une fois obtenus, on traiterait : sur quelles bases? Ici les avis étaient différents, et cette diversité d'opinions se manifestait dès le matin dans la masse des journaux et des imprimés jetés au milieu du peuple. Nulle répression légale à ce moment n'étant possible, chacun pouvait imprimer, afficher ses opinions et ses haines. Les sectionnaires avouaient un seul journal, la *Réforme* qui dès le 23 avait laissé éclater ses vieux ressentiments, plus encore contre le roi que contre le ministère de M. Guizot : entre les sectionnaires et la couronne c'était un terrible compte à régler ; on ne peut dire tout ce qui s'était ramassé d'aigreurs, de vengeances, et le jour était venu de solder son passé ! Aussi avec quelle joie atroce le parti des sectionnaires parlait-il des crimes de la maison des Bourbons, et de la nécessité d'en finir avec elle ; sans prononcer encore le mot de République, on le faisait entrevoir comme le but prochain, espéré, légitime. Le *National* publié, affiché dans les quatre coins de Paris n'allait pas aussi loin que la *Réforme*, par prudence, puis

par rivalité; comme il avait quelque habitude et l'expérience des répressions, il ne voulait pas se jeter corps et bien dans un changement hasardé, et subir les conséquences criminelles d'un complot. La rivalité était aussi parfaitement raisonnée; vieille de date, elle avait existé entre le *National* et la *Tribune*, et se prolongeait dans une grande vivacité de langage avec la *Réforme* son héritière. Si l'idée républicaine triomphait librement, le pouvoir irait droit à l'opinion extrême, et le *National* ne serait qu'en seconde ligne, tandis qu'avec la royauté vaincue, et une combinaison Odilon Barrot, il entraînerait doucement le pouvoir dans ses mains, avec la déchéance de Louis-Philippe et la régence de la duchesse d'Orléans. Le 24 Février au matin, le mot République n'est nulle part, pas même parmi les enfants aventureux de la presse parisienne, telle que la *Démocratie Pacifique*.

Bien entendu que le *Siècle* et le *Constitutionnel* applaudissaient à la combinaison ministérielle de MM. Thiers et Odilon Barrot; pour eux tout paraît fini par le triomphe forcé de la bourgeoisie : l'intrigue est victorieuse, les portefeuilles sont aux mains du tiers-parti; que peut-on désirer au-delà? Le peuple serait injuste de souhaiter autre chose

que la pleine satisfaction de MM. Dufaure, Vivien, Billault, Thiers et Odilon Barrot; les flots soulevés vont s'apaiser en écoutant quelques voix bien connues, celles surtout qui ont poussé aux banquets. Cette illusion, le journal la *Presse* ne se la fait pas complétement; il croit les concessions plus nécessaires dans les choses que dans les hommes: le parti conservateur lui paraît fini, tombé dans le sang et avec lui la Chambre entière. On voit poindre déjà l'opinion de la régence qui se prépare depuis si longtemps dans l'ombre comme une force, la seule possible, et grande en présence de la révolution. Le *Journal des Débats* paraît ne pressentir nullement le danger de la situation; à peine voit-il les barricades s'élever; il fait encore de la tactique parlementaire avec les majorités et les minorités; il veut grouper, réunir le parti conservateur; et tandis que la société tout entière est en péril, il s'occupe de la possibilité d'un retour ministériel de M. Guizot et de ses amis. Ainsi était la situation ou la tendance des journaux le 24 au matin, au milieu des opinions si fatalement agitées et des barricades debout.

Vers sept heures, M. Thiers, accompagné de M. Barrot et du général Lamoricière, après avoir

franchi les mille difficultés des barricades, arrivèrent aux Tuileries. La nomination de M. Thiers avait été acceptée au château avec assez d'espérance; on le savait, on le disait surtout, homme de fermeté et de résistance très-décidée; c'est ce qui explique la lettre que lui écrivit dans la nuit le maréchal Bugeaud : « Il y avait longtemps que j'avais prévu, mon cher Thiers, que nous serions appelés à sauver la monarchie; mon parti est pris, je brûle mes vaisseaux. Cette résolution ne m'empêche pas de déplorer qu'on m'ait laissé le commandement général avec un effectif trop faible et trop privé de ressources : quand nous aurons vaincu l'émeute, et nous la vaincrons, car l'énertie ou le défaut de concours de la garde nationale ne m'arrêtera pas, j'entrerai volontiers, comme ministre de la guerre, avec vous, dans la formation d'un nouveau cabinet, etc. » Le maréchal Bugeaud avait raison : avec la volonté énergique d'en finir, l'émeute eût été facilement réprimée.

Mais les idées étaient bien changées depuis que la nuance de M. Barrot avait pris la supériorité dans le conseil. Au départ de l'hôtel de la place Saint-Georges, j'ai dit qu'on était complétement d'accord sur plusieurs points : 1° Suspension d'armes,

qui serait partout proclamée, avec la formation d'un ministère Thiers-Barrot, ce qui devait dans leur sens faire tomber toutes les barricades ; 2° la retraite des troupes relevées par la garde nationale qui serait appelée à jouer un rôle de pacification ; 3° le choix du général Lamoricière, comme commandant supérieur de cette garde. Il y avait dans chacune de ces mesures autant d'imprudence que d'erreurs : une suspension d'armes ne pouvait être que le résultat d'une convention mutuelle entre les deux partis ; si elle n'était proclamée que d'un seul côté, c'était un acte de faiblesse et de désertion. Il n'y avait que l'orgueil excessif et une foi absolue en leur puissance populaire qui pût faire croire à MM. Thiers et Barrot qu'il suffirait de leur nom pour apaiser les passions irritées et l'émeute murmurante !

Mais l'idée la plus étrange et la mesure la plus désastreuse, ce fut la retraite des troupes de ligne, c'est-à-dire, de la seule force de répression ! n'était-ce pas se priver à la fois des éléments d'initiative et de résistance ? ne doublait-on pas les forces et l'audace de l'insurrection ; celle-ci serait d'autant plus intrépide, qu'elle trouverait moins d'obstacles. On s'abandonnait à la garde nationale ; mais d'abord

comment la grouper, la resserrer, elle qui inquiète, divisée en mille fractions mécontentes, venait, pour ainsi dire, de déserter la cause de l'ordre. Enfin, le choix du général Lamoricière, excellent en lui-même, ne répondait pas aux espérances qu'on avait conçues ; le général ne connaissait pas le personnel de la milice bourgeoise qu'il était appelé à commander, pas plus qu'il n'en était connu. Le plan des ministres Barrot-Thiers livrait la couronne à l'insurrection; à cela M. de Rémusa répétait ce non sens politique avec une certaine nonchalance : « Nous ne sommes pas des ministres de répression, mais un pouvoir de conciliation. » Que signifiait cette mollesse au moment du péril? Ce qu'il fallait éviter surtout c'était d'être un ministère de désertion.

Ce plan fut exposé au roi par M. Odilon Barrot, et l'état moral du prince ne permettait pas de sa part la moindre objection ; par le fait, le pouvoir supérieur du maréchal Bugeaud était annulé. Jusqu'ici chaque fois qu'un commandant général avait été nommé (les maréchaux Gérard et Lobau), ses pouvoirs embrassaient l'ensemble de toutes les forces disponibles : troupe de ligne, garde nationale ; en confiant au général Lamoricière le titre

de commandant en chef de la garde nationale, les ministres Barrot-Thiers annulaient par le fait le maréchal Bugeaud : celui-ci s'en montra mécontent. Dans une dernière conférence avec le roi, le maréchal exposa le danger d'un système de concessions : « Il répondait de tout si l'on voulait agir vigoureusement contre l'émeute qui menaçait la couronne. » Le roi répéta : « Que M. Barrot promettait de vaincre par la conciliation ; à tout prix il fallait éviter l'effusion du sang; trop de malheurs étaient déjà arrivés. » Le maréchal en vain combattit ces idées, et c'est en sortant de cette conférence qu'il s'exprima en termes très-énergiques et soldatesques sur les malheurs qui menaçaient la couronne et la société.

A ce moment partait donc l'ordre de faire rentrer les troupes dirigées par colonnes sur les deux grandes artères stratégiques de Paris, les quais et les boulevards ; la première de ces colonnes, conduite par le général Sébastiani et parvenue jusqu'au Marais détruisait à coups de canons quelques barricades dans la rue Saint-Louis; l'autre colonne, sous les ordres du général Bedeau, stationnait au boulevard Bonne-Nouvelle où des pourparlers s'étaient engagés; faute immense qui

ramollit les cœurs, lorsqu'il s'agit d'un système de répression vigoureuse. Dans la situation d'esprit où se trouvait le général Bedeau, l'ordre de retraite fut accueilli avec joie, et il se mit immédiatement en mesure d'opérer son reploiement militaire vers les Tuileries, par les boulevards et la rue de la Paix : l'ordre était d'éviter toute collision, et afin de montrer son esprit de bonne harmonie et de concorde, le général Bedeau avait fait précéder sa colonne d'un détachement de la garde nationale qui faisait abaisser ou ouvrir les barricades devant la troupe. A peu près vers la hauteur de la rue de Richelieu, le commandant de la garde nationale fit ôter les baïonnettes du bout des fusils et vint prier le général Bedeau d'en faire autant en signe de paix et de fraternité; il y avait tant de mollesse dans les esprits, une si grande indécision dans les actes, que le général y consentit. Un grand entraînement en résulta : aux cris de vive la ligne, des crosses furent mises en l'air : qu'étaient devenues la fermeté et la discipline militaire? Il fallait qu'il y eût un bien grand désordre dans les idées, pour qu'un général éminemment distingué n'empêchât pas cette familiarité de rapports entre la troupe, le peuple et la garde nationale; des ré-

giments fortement organisés, devaient rester inflexibles à tout éloge comme à toute provocation. Une seule voix imprime l'obéissance, celle de l'officier qui commande et dirige. La hiérarchie militaire est un sacerdoce.

La seconde partie du programme de M. Odilon Barrot consistait, comme on l'a vu, à la déclaration officielle d'une trève, à l'annonce d'un nouveau ministère sous sa présidence. Une proclamation fut rédigée en ce sens et affichée même sur quelques points de Paris. Afin de donner un caractère encore plus solennel aux promesses qu'on venait de faire, M. Barrot lui-même, suivi de quelques officiers d'état-major de la garde nationale, de plusieurs de ses collègues dut se diriger vers les barricades pour annoncer la paix conclue entre le peuple et la couronne; nul n'avait pu arracher à M. Barrot, l'illusion orgueilleuse qu'il était maître du mouvement, et que le peuple le saluerait d'enthousiasme. Tous s'avancèrent donc avec confiance : aux première et seconde barricades, à la rue Richelieu, sur les boulevards, ils furent accueillis sans acclamations, mais aussi sans murmures; plus ils avançaient, plus l'opposition était grande, contre M. Thiers d'abord, puis

contre M. Barrot, et, à son ébahissement il fut sifflé, lui. Ce fut, je crois, un des grands jours de tristesse pour M. Barrot, moins parce que sa mission venait d'échouer, que parce qu'il put se convaincre de la fragilité des réputations populaires! Lui, l'homme des banquets, naguère porté en triomphe, était placé au niveau d'un conservateur dans la haine des multitudes! Il s'en revint donc attristé, découragé, aux Tuileries, annonçant que sa mission était finie. Ainsi avec une témérité un peu ignorante de la réalité de la situation, MM. Thiers et Barrot s'étaient fait fort, sans autre puissance que leur parole, de faire tomber les barricades. Cette ferme assurance, donnée au roi, avait énervé toute résistance énergique et militaire en inspirant une sécurité menteuse : les nouveaux ministres n'avaient-ils pas imposé au roi, au duc de Nemours, une paresse, une inertie constitutionnelles? Seuls ils devaient organiser et diriger la force militaire, la garde nationale et ils avaient ôté le commandement au maréchal Bugeaud pour le confier de fait au général Lamoricière. Il y eut donc, par suite de ces promesses, une véritable suspension d'armes, et là fut la faute immense de la couronne

qui, à toutes ces idées civiles et impossibles aurait dû substituer le plan d'attaque soudaine et vigoureuse proposé par le maréchal Bugeaud.

Le voici : entre le Carrousel et les Champs-Élysées, vingt mille hommes étaient massés avec soixante pièces de canon : la moitié pouvait se déployer en éventail par les deux grandes voies des boulevards, des quais, et de la Madeleine jusqu'à la Bastille, et, avec de l'artillerie, débarrasser tout-à-fait le terrain. Maître des grandes artères de Paris et des communications de la rivière et du canal, on pouvait s'y fortifier et attendre. On avait à sa disposition près de vingt-cinq mille hommes dans un rayon de sept lieues. Par une marche de nuit ou de jour, ils pouvaient être aux barrières et par les quatre grandes voies de l'Étoile, du Trône, d'Enfer et de Saint-Denis, opérer leur jonction avec les corps qui occupaient les quais et les boulevards. Dans cette position admirablement fortifiée, les troupes resserraient, isolaient successivement l'insurrection comme en 1832 et 1834 : mais pour cela, il fallait donner carte blanche au maréchal Bugeaud, lui assurer l'unité dans le pouvoir, avec la conviction profonde qu'une fois le combat engagé, on ne recu-

lerait plus par des concessions de peur, de faiblesse ou même d'humanité. Si l'on avait jugé la position de Paris peu tenable, qui empêchait de se retirer dans la ceinture des forts détachés et, ainsi abrité contre l'émeute, il n'était pas même besoin de faire feu sur Paris : on disposait d'une nombreuse cavalerie, et distribuée en grand'garde sur les routes, on pouvait se saisir des vivres, et le troisième jour, la capitale aux abois, aurait accepté toutes conditions. A quoi bon les forts, élevés avec si grand soin, si ce n'était pas pour défendre le pouvoir? A quoi sert une armée, si on la laisse, l'arme au pied, exposée à toutes les séductions?

Ces idées de résistance auraient vivement saisi le roi, sans l'énervement de ses facultés produit par l'âge, et surtout par l'action tiède et fade du tiers-parti admis alors dans ses conseils. Tandis que M. Thiers, tout préoccupé de sa destinée ministérielle, rédigeait ses proclamations ou appelait auprès de lui ses nouveaux collègues, M. Barrot, esprit très-absorbé dans son horizon, croyait que, parce qu'il avait un portefeuille, le parti révolutionnaire plein de satisfaction s'apaiserait de lui-même. La courte proclamation, œuvre com-

mune de MM. Thiers et Duvergier de Hauranne, fut partout déchirée. « Il est trop tard ! il nous faut d'autres garanties ! le peuple est le maître et ne se laissera plus tromper une seconde fois, comme en Juillet ! » Tel était le mot d'ordre des sociétés secrètes qui, sans parler encore de République, voulaient démolir jusqu'aux derniers vestiges de l'autorité royale et du pouvoir de Louis-Philippe. Pour des yeux plus exercés que ceux de M. Barrot, il aurait été certain que la bourgeoisie était dépassée dans le mouvement, et que désormais il fallait traiter avec les implacables sociétés secrètes qui voulaient briser la couronne.

Après cette tentative de concessions larges et illimitées, lorsque le dessein définitif des sectionnaires était bien connu, bien révélé, quel parti restait-il à prendre? Si le roi avait été dans sa jeunesse et dans sa fermeté, s'il avait eu autour de lui la vieille sœur de ses conseils, si le parti Barrot ne l'avait pas démoralisé, il aurait dit : « Toutes les concessions demandées, je les ai faites, M. Guizot, maître de la majorité est tombé ; vous n'avez pas cru M. Molé suffisant, je vous ai donné M. Barrot avec un programme en blanc ; vous en voulez donc à ma dynastie ! Eh bien ! alors, je la défends par tous les moyens légiti-

mes ; j'en appelle à l'armée profondément dévouée à l'ordre; à la garde nationale elle-même qui doit avoir compris le dernier but des factieux! elle se réunira autour de ma couronne, gardienne de ses intérêts et la pierre angulaire de l'édifice. »

Telles n'étaient pas les dispositions du roi Louis-Philippe, absorbé par toute espèce de combinaisons pusillanimes, tandis que les sectionnaires marchaient avec une si grande énergie et une habileté incontestée à la réalisation de leur plan. Je crois que dès le matin dix heures, toutes les idées de modération s'étaient évanouies, et que les sections en permanence avaient décidé qu'on marcherait à l'insurrection jusqu'au bout. De là cet admirable plan des barricades dont la bourgeoisie s'était rendue complice à leur profit avec une adorable naïveté, croyant agir dans l'intérêt de la forme monarchique et de la liberté constitutionnelle. A la pointe du jour il y avait eu un moment d'hésitation à l'aspect du vaste déploiement de troupes; mais quand les sections virent les régiments opérer leur retraite et un ministère Barrot constitué, elles reprirent leur première résolution qui était de marcher sur l'Hôtel-de-Ville et les Tuileries.

Dans ce parti si ferme et si invariable, il y avait d'abord l'inconnu dont j'ai parlé, c'est-à-dire une population d'atelier, gens d'énergie affiliés aux sociétés secrètes ; ceux-là avaient la tête si exaltée par la publication de pamphlets et de livres, qu'ils voulaient en finir avec la royauté. La journée du 10 août rayonnait devant eux comme une gloire ; ils se voyaient déjà maîtres des Tuileries, appelés à proclamer la République. L'atelier, je l'ai dit plusieurs fois, c'était l'inconnu dévoué à la démocratie, exalté, égaré, peut-être, mais susceptible, fier, honorable. A ses côtés marchait la fraction honteuse, égout des capitales, gens sans aveu, repris de justice, qui se mêlaient à toutes les émeutes par besoin de désordre et de pillage : enfin, cette troupe d'enfants tapageurs et malfaisants, ces gamins de Paris qui avaient joué un si grand rôle en Juillet 1830. La direction de ce mouvement insurrectionnel s'était placée comme d'elle-même sous la main des anciens chefs des sociétés secrètes qui les conduisaient, un fusil à la main, sur les barricades. On y remarquait l'athlétique M. Caussidière; M. Lagrange, d'une incontestable bravoure; M. Sobrier, qui avait une certaine importance parmi les sectionnaires, parce qu'à la tête

d'une honorable fortune, il s'était jeté dans les hasards de l'insurrection ; enfin, M. Étienne Arago, revêtu du costume de la garde nationale. Le siége politique du mouvement avait été jusque-là les bureaux du journal la *Réforme* où dominait dans toute sa force l'influence de M. Ledru-Rollin, le protecteur ardent de l'agitation politique.

A neuf heures le tocsin sonnait dans toutes les églises des faubourgs et du centre de Paris, et deux colonnes d'insurgés se dirigeaient vers les Tuileries en abaissant les barricades devant elles ; en tête se trouvaient les tambours de la garde nationale, quelques officiers l'épée à la main, plusieurs gardes nationaux en uniforme, puis la multitude des sectionnaires dont j'ai parlé, qui obéissaient au commandement des chefs par l'ordre exprès des meneurs ; car on voulait faire croire que c'étaient deux légions qui se rendaient aux Tuileries. Aussi, s'il y avait des vociférations confuses, il n'y avait nul cri précisément articulé ; quelques impatients seuls, dans la troupe, criaient à bas Louis-Philipe. On s'avançait d'abord avec précaution, et dans la crainte d'une résistance ; mais après l'inconcevable retraite des troupes, les colonnes insurrectionnelles prirent courage et purent ainsi se déployer

jusqu'aux environs du Palais-Royal où se passait un drame étrange et sanglant à la fois.

Au moment même où M. Odilon Barrot se rendait sur les boulevards avec l'orgueilleux projet d'apaiser l'émeute par la magie de son nom, M. le général Lamoricière recevait la mission, comme commandant supérieur de la garde nationale, de grouper quelques pelotons de la milice civique, pour annoncer à tous la suspension d'armes et la formation d'un ministère pris dans la gauche. Il y y avait si peu de précautions prises, qu'on eut toutes les peines du monde à trouver un uniforme de général pour l'officier si remarquable qui l'avait si dignement porté en Afrique; on prit au hasard un uniforme que le général ne put boutonner; il était en petit pantalon et en souliers, ce qui ajoutait à l'étrangeté du costume. M. de Lamoricière se rendit à la place du Palais-Royal où la première barricade s'élevait sous le commandement, je crois, de M. Lagrange, qui déployait une grande intrépidité. Le feu était alors engagé entre le poste du Château-d'Eau et cette barricade; l'officier à qui ce poste était confié (plût à Dieu que toute l'armée en eût fait autant), acceptant son devoir dans toute sa rigueur, défendait la position

comme il l'aurait fait en Afrique. En vain M. de Lamoricière lui fit connaître sa mission ; l'officier répondit : « Qu'il ne pouvait être relevé de ce poste que par le commandant supérieur qui le lui avait confié, » noble réponse qui plaça le général dans une position assez critique. Médiateur, il se trouvait entre deux feux, recevant ainsi des balles par tous les côtés.

Alors on entendit les premiers tambours de la colonne insurrectionnelle qui débouchant au Palais-Royal, se répandait dans les jardins et les cours. Bientôt les appartements furent envahis, et l'on eut un spectacle de vandalisme qui indiquait trop hélas ! que le peuple toujours resté le même avec son caractère sauvage et dévastateur, n'avait progressé que vers la destruction. Le Palais-Royal était un musée d'art ; de belles antiquités napolitaines brillaient à côté des tableaux de l'école de Louis XV et des grands maîtres modernes ; tout cela fut ravagé, pillé, volé, tandis qu'une populace immonde et ivre du vin des caves, jetait les meubles par les croisées du palais si gracieux et naguère restauré par les soins de la maison d'Orléans. En présence de ces actes sauvages, comment était-il possible de douter encore des des-

seins de cette populace soulevée? Comment croire qu'il y avait possibilité d'un arrangement avec une telle faction armée? La force seule était capable d'en finir. Quoi! pas un ministre, pas un officier général qui pût conseiller une résolution énergique ou offensive, d'autant plus facile qu'avec quelques boulets on eût balayé la place!

Cette inertie tenait encore à des négociations du château que l'histoire doit faire connaître. M. Barrot était revenu profondément découragé, la tête presque affaissée sur la poitrine; il avait vu sa popularité évanouie, son rêve effacé par la réalité! Aux Tuileries se croisaient alors plusieurs négociations et la plus puissante de toutes, la régence de madame la duchesse d'Orléans, intrigue très-ancienne qui se reportait à la mort du malheureux prince, l'espoir de la couronne. Tout un parti, je l'ai dit, voulait repousser M. le duc de Nemours pour placer la régence sur la tête d'une femme; il gardait des ressentiments profonds contre le roi: par exemple, M. Duvergier de Hauranne, à la tête d'une petite église pleine de préjugés constitutionnels, n'avait d'autre pensée que d'amener l'abdication morale et effective du roi par la nécessité ou par un mouvement de Chambre. Cette coterie n'é-

tait donc pas fâchée de voir un état de choses tel que l'objet de son vœu pût être réalisé ; sans s'opposer à la négociation Barrot, elle n'y avait vu qu'un acheminement à ses idées. A cet effet, elle avait dû s'entendre sur plusieurs points : rendre la situation si grave qu'on pût enlever l'abdication sans trop grandes difficultés auprès du roi, très-entier dans son pouvoir; attirer à la régence les chefs des divers partis de la gauche qui pouvaient aller plus loin, même jusqu'à la République. La première partie de ce plan devenait très-réalisable après le retour de M. Odilon Barrot, découragé dans sa combinaison ; suffisamment maître du terrain, on pouvait agir pour apaiser le mouvement révolutionnaire. Les négociations recommencèrent pour affaiblir et perdre les dernières forces de la couronne, les éléments militaires du pouvoir.

Madame la duchesse d'Orléans, femme active sous les dehors du calme, espérait depuis longtemps la régence, que les circonstances inattendues lui offraient aujourd'hui : durant le règne, elle avait joué auprès du roi Louis-Philippe le même rôle d'habileté que celui-ci, duc d'Orléans, avait joué auprès du roi Charles X, protégeant les hommes de l'opposition, les disgraciés de la couronne,

les universitaires en renom qui corrompaient le peuple, les poètes, les pamphlétaires, les Députés du tiers-parti, tout ceux, en un mot, qui, à la fin du règne pouvaient lutter contre la régence du duc de Nemours; si une catastrophe devançait la mort du roi et lui mettait le pouvoir dans les mains, elle accepterait facilement une tâche pour laquelle, depuis longues années, elle s'était préparée. Comme madame la duchesse d'Orléans avait le juste sentiment et l'orgueil de sa capacité, elle ne se croyait pas au-dessous de cette tâche, et presqu'aussitôt elle se mit en rapport avec les hommes politiques qui pouvaient seconder le mouvement. S. A. R. devait trouver appui et confiance dans le parti qui avait espéré la régence, comme dernier terme de l'ambition ; et, avec cette cotterie, elle pouvait compter encore sur tout le tiers-parti, sur la gauche dynastique de M. Barrot, et sur la gauche extrême qui n'allait pas au-delà d'une régence. Le culte secret de la République ne comptait pas plus de cinq ou six membres dans la Chambre des Députés : la plus facile des République n'était-elle pas le gouvernement d'une femme portée au pouvoir par un mouvement de révolution, et qui serait nécessairement forcée de s'ap-

puyer sur les opinions les plus avancées pour se maintenir ? Aussi, les négociations parlementaires pour la régence ne devaient presque pas rencontrer d'obstacles, et trouver concours dans les Députés les plus ardents de la gauche, MM. Crémieux, Arago, Dupont de l'Eure, et même MM. Marie, Garnier-Pagès, qui accepteraient des garanties et des positions. On pouvait arrêter d'avance le programme de la régence : les deux Chambres devaient se réunir immédiatement pour recevoir une communication royale; M. le chancelier et le président de la Chambre devaient lire l'acte d'abdication et le projet d'une constitution de régence, au profit de la duchesse d'Orléans. L'agent le plus actif de cette négociation pour la régence, était M. Émile de Girardin, esprit hardi, facile à s'éprendre pour une idée, un sentiment, un système, mais très-capable, très-courageux pour le défendre et le faire triompher. Au fond de l'âme, je le crois, M. de Girardin était pour la légitimité qui avait favorisé l'origine de sa vie : mais, esprit pratique à la face des événements, il avait accepté les faits accomplis, avec loyauté, pour leur faire produire le meilleur résultat possible dans l'intérêt de l'ordre général du pays. Au milieu de la crise sou-

daine qui venait accabler la monarchie de Louis-Philippe, il ne voyait d'autre parti à prendre que l'abdication : agissait-il spontanément en cette circonstance, ou se faisait-il l'écho de M. de Lamartine, dont la politique s'était liée à la sienne depuis une année? C'était une belle partie du caractère de M. de Girardin, que cet enthousiasme pour M. de Lamartine; mais, dans les questions de gouvernement, cette amitié pouvait l'égarer, l'entraîner dans des voies fausses et dangereuses, car M. de Lamartine n'était qu'un poète.

Autour de la régence se poursuivaient les négociations politiques, et dans les rues se décidait la question réelle. Après l'accueil bruyant et révolutionnaire que M. Odilon Barrot avait reçu à la Porte-Saint-Denis et sur les boulevards, il devait être incontestable pour tous que les barricades n'étaient plus au pouvoir de la bourgeoisie, et que désormais Paris demeurait en la possession des chefs les plus avancés des sociétés secrètes. Avec de tels hommes, vouloir traiter régulièrement sans forces actives, sans le canon et la victoire, c'était une vraie chimère; trop de haine existait dans leur cœur contre Louis-Philippe, trop de ressentiments s'étaient accumulés depuis dix-huit années de lut-

tes, de persécutions et de souffrances, pour qu'une transaction fût possible. Il y avait parmi eux les échappés des prisons politiques de toutes les époques, les amnistiés du règne et ceux-ci toujours sans reconnaissance! Un gouvernement doit sévir avec mesure et réflexion, ne point se laisser dominer par la colère; mais une fois qu'il a frappé, c'est peut-être une faute que d'amnistier, car il gagne rarement ces cœurs pleins d'amertume et de ressentiment; en politique, on ne change jamais ni les convictions ni les souvenirs. Paris révolutionnaire était dirigé par des implacables ennemis de la royauté de 1830; il fallait les vaincre, les dompter, car ces hommes, qui avaient l'espérance d'un triomphe, ne consentiraient jamais à une transaction. Dès le matin, les sociétés secrètes avaient délibéré et arrêté dans leur pensée une attaque sur les Tuileries, ou, ce qui est plus historiquement exact, une démonstration à main armée dont le résultat était l'inconnu. Les plus hardis ne pouvaient croire qu'avec le formidable appareil de défense, il fût possible de s'emparer du palais par un coup de main et avec quelles forces!

Les témoins oculaires peuvent dire si jamais carnaval hideux fut comparable à cette mascarade

armée qui de plusieurs points des faubourgs se dirigea vers les Tuileries le 24 Février au matin : en tête deux ou trois tambours revêtus de l'uniforme de la garde nationale, d'autres en blouses battant la caisse d'une force désordonnée ; ensuite un ou deux officiers de la garde nationale (il faut le déclarer tristement pour la dignité du grade), quelques gardes nationaux en uniforme, derrière eux des hommes en blouses entremêlés de rares habits ou de paletots usés, une multitude d'enfants, race pervertie par l'oisiveté des rues et la lascivité des spectacles, les uns portaient de vieux fusils dérobés aux armuriers ou arrachés à la garde municipale, les autres des mousquets pris aux magasins de théâtre ; quelques-uns surmontaient leur tête d'un casque de cavalier, avec de grands sabres qui traînaient par terre, baudrier, giberne, pistolets à la ceinture, véritable collection de grotesques : des femmes suivaient cette troupe armée pour exciter le courage, apporter les vivres et quelques-unes avaient au cou des bandes de linge pour panser les blessures. Cette sarabande populaire remplissait l'air de cris, de chants révolutionnaires : *Ça ira*, *Mourir pour la patrie* et toujours le refrain cannibale *D'un sang impur qui arrose les sillons.*

Devant cette troupe désordonnée s'abaissaient les barricades inaccessibles à tous et on lui rendait les honneurs militaires comme aux plus nobles soldats. Le frisson venait au cœur de la population honnête en voyant dans quelles mains était tombée la grande cité naguère si brillante et aujourd'hui morne et abattue comme à la mort.

Tout militaire appelé à juger la force et la consistance morale de ces bandes de cosaques démocratiques en présence des régimens réguliers campés autour des Tuileries, en aurait conclu qu'elles marchaient à une destruction inévitable : quelques coups à mitraille lancés dans les flancs désordonnés de ces colonnes auraient suffi pour bouleverser ces files d'hommes si incorrectement formées. On ne conteste pas l'intrépidité de la multitude parisienne, de l'ouvrier, de l'enfant même qui rampe sous le poitrail des cheveaux ou grimpe sur les grilles ou au sommet des barricades, mais dans le large espace du Carrousel en occupant la rue de Rivoli, la tête de la rue Richelieu, nulle troupe armée ne pouvait aborder les environs du palais : quelles furent donc les causes qui amenèrent le triomphe des sections révolutionnaires, car en faisant la plus large part à l'in-

trépidité naturelle des insurgés nul ne peut soutenir qu'ils auraient pu de loin ou de près aborder les Tuileries. Je laisse de côté tous les bulletins de victoire et d'immenses prouesses; chaque parti s'abandonne aux justes vanités d'un triomphe. Il ne faut pas demander à la nature humaine plus qu'elle ne peut donner; et lorsqu'on reste maître, peuple et rois ont tant de flatteurs! La véritable cause du peu de résistance que rencontrèrent les bandes d'insurgés fut dans la désorganisation complète du pouvoir, dans la faiblesse extrême de tous (qui est une sorte de trahison), dans le trouble des consciences, l'anarchie des idées, le mélange enfin du bien et du mal.

Le 24 Février à onze heures, non-seulement il n'y avait plus de ministère aux Tuileries, mais il y avait une intrigue pour presser l'abdication de Louis-Philippe. D'où provenaient donc les ordres à la troupe? du vieux roi? Mais il n'était plus rien et sa présence même gênait visiblement les meneurs de la régence; du duc de Nemours? Mais expulsé du pouvoir par la duchesse d'Orléans, on se méfiait également de lui et dans ces circonstances d'exception, il faut avoir un courage immense pour s'emparer de la dictature : qui d'ail-

leurs la lui aurait confiée? Avec le roi et le duc de Nemours devaient s'effacer toutes les vieilles influences d'état-major. Il s'agissait bien de se défendre parmi les politiques de la régence! Profondément pénétrés de la solidité du terrain où ils s'étaient placés, ils n'avaient plus qu'une pensée : négocier avec les insurgés.

MM. Thiers, Odilon Barrot, Crémieux, Émile de Girardin, parfaitement d'accord avec le général Lamoricière et Bedeau s'occupaient bien moins de réprimer le mouvement insurrectionnel par la force militaire que de le calmer par la conciliation. Là fut la véritable cause de ruine pour l'édifice de Juillet! Quel danger n'y avait-il pas de laisser la troupe fatiguée, sans ordre, exposée à toutes les séductions, entourée des cris de *vive la ligne!* Y eut-il trahison du haut au bas de l'échelle dans les rangs élevés, ou parmi les soldats; je ne le pense pas; mais il y eut décousu, désordre, faiblesse. Un chef militaire de quelque énergie, eût fait annoncer aux insurgés qu'ils devaient se retirer ou au moins ne pas s'approcher des Tuileries : les insurgés acceptaient-ils les conditions? tout était fini; refusaient-il d'y accéder? alors il fallait les traiter en ennemis, les attaquer, les disperser jusqu'à ce

qu'un gouvernement régulier fût établi. Quand un poste est confié à un officier général, est-ce que son devoir n'est pas de le défendre jusqu'à la mort ?

Si le centre du gouvernement avait été préservé, on aurait pu prendre des mesures d'ordre et de pacification, convoquer la garde nationale, qui n'avait qu'un pied dans l'émeute, et craignait déjà de la voir grandir ; on aurait pu entourer la régence de toutes les forces de la société menacée. N'entendait-on pas les cris de la multitude en fureur qui allait déboucher par plusieurs points, et qui arrivait déjà jusqu'à la place du Palais-Royal ? et, en présence de ce désordre, on restait l'arme au bras, avec la prétention de tout finir en parlementant : était-ce de la raison et de la réalité politique? Au lieu de temporiser, de parlementer incessamment, mieux valait, par une attaque vigoureuse, repousser ces bandes désordonnées, et, pour nous servir d'une expression stratégique, dégager d'abord les postes qu'on était chargé de défendre. Était-il possible de se tromper sur les desseins de ces colonnes d'attaque? l'une d'elles venait d'entrer dans le Palais-Royal, temple des arts, et ce peuple de pillards, parvenu à ces riches et gracieux appar-

tements, avait brisé les meubles, les tableaux et jeté jusqu'aux plus belles glaces de Venise par la croisée. Comment se fait-il qu'une heure encore se passe en pourparlers, en négociations; et avec qui? juste ciel! Quels sont les chefs qui dirigent ces colonnes, et des officiers généraux peuvent-ils traiter avec de tels parlementaires? De l'aveu même des héros de l'insurrection, ils étaient étonnés de cette faible résistance; ils n'avançaient que lentement, avec précaution, et ce n'est qu'à mesure qu'ils voyaient tant d'incurie qu'ils prenaient plus d'audace! Comment expliquer que des officiers supérieurs aient laissé entourer, massacrer des troupes qui portaient l'uniforme français sans faire un mouvement pour dégager de braves et dignes soldats qui mouraient en défendant leur poste.

Je détourne les yeux de ce spectacle affligeant de Paris livré aux insurgés pour revenir aux scènes d'intérieur aux Tuileries. M. de Girardin pénétrait en toute hâte jusqu'aux appartements, et il exposait au roi profondément affligé, que le seul moyen de sauver sa dynastie, c'était une abdication au profit du jeune comte de Paris: « Il n'y avait pas un seul moment à perdre, si l'on voulait rallier toutes les opinions autour de la couronne. »

Mais alors, à qui revenait la régence? dans l'ordre légal, à M. le duc de Nemours. On ne pouvait y songer, à cause de son impopularité; la duchesse d'Orléans seule pouvait sauver la position déjà si compromise. Le roi répondait : « Pourquoi abdiquer? je veux monter à cheval; je crois le moment venu! » Tous ceux qui entouraient le malheureux vieillard le détournaient de cette résolution, en lui disant que tout était inutile : pas un conseil vigoureux, pas une résolution de tirer l'épée, si ce n'est quelques mâles et belles paroles de la reine Marie-Amélie.

Parmi les membres de la famille qui montrèrent le plus triste acharnement pour en finir avec le pouvoir du roi, il faut compter le jeune duc de Montpensier, si tendrement aimé. Je me plais à croire que ses gestes et ses paroles furent dictés par le vif désir de sauver la couronne dans sa maison. Fut-il toujours calme et convenable? on rapporte qu'il tint et dirigea la main et la plume du roi, pour lui faire signer son abdication sur un mauvais chiffon de papier, et cela avec ténacité, comme si la réflexion était trop longue! si bien que Louis-Philippe s'écria comme un amer reproche : « Montpensier, je sais encore écrire, » et en disant ces

paroles, ses lèvres et ses mains tremblaient. Le duc de Montpensier avait reçu, ce qu'on appelait une éducation libérale, et Louis-Philippe, voltairien de principes et d'ostentation, avait livré son fils à l'Université; le duc de Montpensier, comme la duchesse d'Orléans, protégeait les poètes, les romanciers socialistes, les historiens du Collége de France, impies et révolutionnaires, les philosophes à la façon de Strauss, et ces opinions lui avaient gâté le cœur plein de fausses idées.

Madame la duchesse d'Orléans, plus habile et plus dissimulée, garda quelques convenances dans cette circonstance solennelle: elle parut un moment refuser ce que ses amis demandaient avec tant de sollicitude; au fond, on savait sa pensée, son désir, son ambition; toute sa vie s'était consacrée à la réaliser, et quand elle suppliait le roi de ne pas la charger d'un si rude fardeau, on savait ses négociations avec la gauche; si bien que lorsque le roi Louis-Philippe, le 24 Février, à onze heures trois quarts, signa son abdication, la reine put dire à la duchesse d'Orléans : « Eh bien, Hélène, vous voilà satisfaite; vous êtes régente! »

Ainsi finissait le règne de Louis-Philippe; il avait duré dix-sept ans six mois et quinze jours.

L'origine de son pouvoir était mauvaise et vicieuse; il avait cherché, autant qu'il était en lui, à la réparer, en donnant la plus grande satisfaction possible aux intérêts, à ce que j'appellerai le sensualisme politique. Il y réussit pendant quelque temps: mais la plaie d'un mauvais principe est profonde et incurable; on peut endormir un moment la douleur, guérir le mal est impossible. Le roi subissait les conséquences de la révolution de Juillet; le 24 Février en fut le couronnement bien plus logique que le trône du 7 août. L'Europe avait accepté pour la France les idées d'une révolution de 1688 : L'empereur Nicolas seul l'avait jugée avec inflexibilité par des paroles dites à M. de Bourgoing, chargé d'affaires de France à Pétersbourg en 1830 : « Votre monarchie de Juillet, fondée sur le sable, sera emportée à la première grande tempête. »

Ce fut pourtant une belle transaction que celle du 7 août 1830; elle procura d'immenses prospérités au pays sans finir aucune des questions engagées. De là, cette conjuration en sens inverse : de la royauté pour se faire traditionnelle, et du parti constitutionnel pour devenir démocratique. C'est ainsi qu'on se trouva le 22 Février.

Deux jours après on entrait dans l'ordre logique ; la régence qu'on voulut adopter n'eût été qu'une illégalité jointe aux droits déjà disputés de la couronne du mois d'août 1830 ; elle fut renversée aussi facilement que le trône : oh ! que ce prince vieilli dans les pensées, les labeurs d'un règne long et prospère, dut alors voir surgir des rapprochements avec les infortunes de ses aînés ! Les événements que nous allons raconter sont-ils un talion, un châtiment providentiel ? le 24 Février fut un jour de tempête, et la foudre grondait au ciel lorsqu'un trône que l'on croyait aussi transmettre à sa descendance était brisé en morceaux par la multitude.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Coulommiers. — Imprimerie de A. MOUSSIN.

LA SOCIÉTÉ

ET

LES GOUVERNEMENTS

DE L'EUROPE

—

2

DU MÊME AUTEUR.

DIPLOMATES ET HOMMES D'ÉTAT EUROPÉENS.

TOME PREMIER, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Le prince de Metternich; 2° le comte Pozzo di Borgo; 3° le prince de Talleyrand; 4° le duc Pasquier; 5° le duc de Wellington; 6° le duc de Richelieu; 7° le prince de Hardenberg; 8° le comte de Nesselrode; 9° lord Castelreagh.

2e *édition, revue et considérablement augmentée.* In-8°.................. 7 fr. 50

TOME DEUXIÈME, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Sir Robert Peel; 2° le comte Molé; 3° le comte Capo d'Istrias; 4° le comte Rayneval; 5° le secrétaire d'État Gonzalvi; 6° M. Guizot; 7° M. de Gentz et M. Ancillon; 8° le comte de Laferronnays; 9° le prince de Lieven; 10° le duc de Gallo; 11° le duc de Broglie; 12° M. Martinez de la Roza.............................. 7 fr. 50

TOME TROISIÈME, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Lord Palmerston; 2° M. Casimir Périer; 3° MM. Guillaume et Alexandre de Humboldt; 4° le duc Decazes; 5° le cardinal Pacca; 6° M. de Villèle; 7° les comtes Kollowrath, d'Appony, Fiquelmont et de Bellinghausen; 8° M. de Barante; 9° le comte de Toreno; 10° les comtes Benckendorff, Czernitscheff et Orloff. 1 volume in-8°.. 7 fr. 50

TOME QUATRIÈME, CONTENANT LES NOTICES SUIVANTES :

1° Le marquis de Normanby; 2° le duc de Mortemart; 3° le baron de Thugut et le comte de Stadion; 4° M. de Martignac; 5° le roi Léopold; 6° le duc de Bassano; 7° le comte d'Aberdeen; 8° le maréchal comte Sébastiani; 9° les comtes de Loevenhielm; 10° le comte de Saint-Aulaire; 11° le marquis de Palmella; 12° le roi Frédéric-Guillaume IV; 13° le pape Pie IX. 1 vol. in-8°...................... 7 fr. 50

François Ier et la Renaissance. 4 vol. in-8°...................... 20 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE CLAYE ET TAILLEFER,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

LA SOCIÉTÉ

ET

LES GOUVERNEMENTS

DE L'EUROPE

DEPUIS

LA CHUTE DE LOUIS-PHILIPPE

JUSQU'A

LA PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

PAR

M. CAPEFIGUE

TOME SECOND

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

1849

Ce livre a été l'objet de très-vives attaques : l'auteur s'y attendait, et il n'a pas le moindre désir de s'en plaindre. On ne touche pas à l'histoire de son temps, même avec la plus extrême convenance d'expressions, sans soulever des griefs personnels et des souvenirs bien amers.

Ce ne sera pas le témoignage le moins curieux sur l'orgueil de notre époque que ce sen-

timent qui nous fait croire tous sans faute et sans reproche en présence de la grande ruine d'une monarchie !

Voilà un gouvernement auquel on a travaillé pendant dix-huit années ; il avait pour lui une brave armée, une administration sérieuse, une police attentive, des fortifications, des enceintes bastionnées ; or, ce gouvernement tombe entre deux soleils, devant une petite minorité, et tout le monde a été prévoyant et habile !

Je crois que l'Europe ne le juge pas ainsi, et c'est à ce point de vue que s'est placé l'auteur de ce livre. Il raconte et ne blâme pas : qui peut toujours répondre de la fermeté de ses desseins, du courage de ses résolutions et de la solidité de ses principes ?

Aujourd'hui même, qui se donne la noble tâche de rétablir la société et le gouverne-

ment sur ses bases, si ce n'est le même parti d'hommes politiques qui a si fatalement contribué à les démolir depuis 1814 et après 1830?

Loin de soulever contre eux les moindres récriminations sur le passé, secondons-les de tous nos efforts. Le temps n'est plus aux aigres paroles, aux regards tristes et colères sur le passé. En présence d'une guerre sociale, il n'y a plus qu'un parti pour les honnêtes gens, c'est celui de la conservation de la famille, de l'ordre, de la propriété et de la religion qui couronne toutes les grandes institutions sociales, et qui seule peut éclairer l'esprit et le cœur d'une génération plus égarée que corrompue, plus souffreteuse que pervertie!

Paris, 15 mai 1849.

LA

SOCIÉTÉ

ET

LES GOUVERNEMENTS

DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

LA RÉGENCE. — PROJETS POUR LA FAIRE PROCLAMER. — PARTIS OPPOSÉS. — LES LÉGITIMISTES. — LES RÉPUBLICAINS. — SITUATION DE PARIS. — LA RÉGENTE A LA CHAMBRE. — MARCHE DES COLONNES INSURGÉES. — ASPECT DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER. — LA PREMIÈRE LISTE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Dès que le roi Louis-Philippe eut signé son abdication, les habiles crurent avoir obtenu un résultat immense dans la pensée politique : l'obstacle n'était-il pas brisé? Quelle serait la faction assez insensée pour aller au-delà? C'est ainsi qu'on raisonnait dans les conseils des Tuileries parmi les partisans de la Régence, tandis que le bruit

de la fusillade et le son lugubre du tocsin portaient la tristesse et le désespoir dans toutes les âmes. On se préparait donc à la solennité constitutionnelle : M. Crémieux venu aux Tuileries, s'était chargé de rédiger le discours de la duchesse d'Orléans, comme expression de la gauche. M. Odilon Barrot devait défendre la combinaison dont il serait nécessairement le premier ministre, en s'appuyant sur des noms très-avancés dans l'opposition révolutionnaire : la Régence proclamée, on devait faire une grande promotion de Pairs choisis dans les rangs patriotes, dissoudre la Chambre des Députés en proclamant la plus large réforme électorale : quels obstacles pouvait trouver ce projet si parfaitement concerté ?

Ces obstacles étaient partout ; le premier devait se trouver dans le parti légitimiste et avec lui dans toute l'opinion catholique. Cela s'explique dès qu'on se fait une juste idée des relations de la duchesse d'Orléans, de sa foi religieuse et de ses tendances politiques. Les légitimistes purs qui n'avaient jamais admis les droits constitutionnels de Louis-Philippe, devaient à plus forte raison repousser tout ce qui supposait une transmission successoriale de la couronne et une Régence, institu-

tion essentiellement monarchique : en cette circonstance, ils trouvaient l'appui tout entier des catholiques qui ne voulaient pas subir une régente protestante, spirituelle et noble princesse, mais hostile à leurs doctrines ; mieux valait encore la République, car celle-ci serait ; ou une forme de dictature, et alors elle ne durerait pas ; ou une pensée de liberté, et avec cette pensée, on aurait l'indépendance des opinions et de l'Église.

Si la combinaison de la Régence trouvait un premier obstacle très-vif, très-persévérant dans les partis royaliste et catholique, il en rencontrait un bien plus implacable encore dans le sein de l'opinion ardente des sociétés secrètes qui avaient passé leur vie dans la conspiration : « Quoi ! disaient les républicains, on peut à l'aide d'un coup de main s'emparer de la société, briser le gouvernement pour proclamer le triomphe de la démocratie, et l'on s'abâtardirait à ce point d'accepter le gouvernement d'une femme et d'un enfant ! » Il y avait chez les uns trop de vives convictions et chez les autres trop de haine profonde pour accepter une semblable transaction : on avait un fusil en main, ce n'était pas pour le briser au pied d'un trône ; la lutte engagée, il fallait aller jusqu'au bout.

Ce qui se passait sur la place du Palais-Royal était chose bien étrange; on voyait là, dans une agitation courageuse et ardente, M. Émile de Girardin, s'efforçant de lire au peuple le petit chiffon de papier qui contenait l'abdication de Louis-Philippe, et le général Lamoricière proclamant une trève ou suspension d'armes, en vertu d'une autre ordonnance qui le nommait commandant supérieur de la garde nationale. C'était un colloque bizarre accompagné du bruit de la fusillade sur divers points de Paris et du son lugubre du tocsin qui frappait l'air du glas de la guerre civile ; l'incendie des corps-de-garde isolés sur les boulevards et des casernes de la garde municipale se dessinait en longs tourbillons de fumée, tandis que les insurgés, sur la place du Palais-Royal, amoncelaient des matières combustibles pour étouffer une compagnie de cinquante hommes du 14me de ligne qu'on n'osait point braver la poitrine découverte. L'histoire doit recueillir cette belle résistance au milieu de si tristes abandons!

Un petit groupe de dignes soldats arrêtait ainsi toute la colonne d'insurgés; on les laissait assiéger, étouffer sans secours, tandis que la multitude, avec ses instincts habiles, faisait entendre les cri

de : *vive la ligne* ! afin de flatter les amours-propres et d'énerver la résistance. A cela on répond : « Nous n'avions pas d'ordre, on nous faisait même dire d'éviter un engagement. » Fallait-il des ordres pour empêcher le massacre d'héroïques camarades qui portaient l'uniforme français ?

Le roi avait abdiqué la couronne à midi, et M. le duc de Nemours avait renoncé à la Régence sur les insistances des personnes qui s'étaient offertes comme négociatrices : celles-ci avaient même exigé que dès ce moment ni le roi ni le duc de Nemours ne prissent plus qu'une part très-indirecte aux affaires, alléguant surtout pour M. le duc de Nemours que S. A. R. n'était pas populaire. En échange de cet abandon, les négociateurs avaient promis d'apaiser le peuple comme s'y était aussi engagé M. Odilon Barrot dans la nuit du 23. A partir de la double abdication de la royauté et de la Régence, si le roi et M. le duc de Nemours avaient agi, commandé, n'aurait-on pas dit qu'ils manquaient à leur parole et compromettaient la situation ? Ceci explique la pleine sécurité du roi aux Tuileries croyant que tout serait fini dans Paris et que la Régence restait une affaire de Chambre, une simple solennité politique.

Les vrais coupables (s'il y a jamais de coupables dans la fatalité entraînante des événements), furent de deux espèces : ceux qui connaissant la nature et le vrai caractère des insurrections de multitude, s'imaginèrent qu'on pouvait les apaiser par des concessions sans les réprimer par la force ; ceux enfin qui, chargés de garder un poste d'honneur, laissaient une immense trouée d'où la colonne d'insurgés se précipita jusque dans la cour des Tuileries. Y eut-il un combat, un simulacre de défense ? nullement. A peine quinze cents hommes, moitié ouvriers en blouses, moitié gamins, quelques femmes précédées d'une centaine de gardes nationaux en uniforme pénétrèrent dans la cour du Carrousel, sans que nul s'opposât à leur passage. Toujours la même ruse, la même habileté ; les cris de : *vive la ligne* ! et les uniformes de la garde nationale qui précédaient et ouvraient tous les passages en énervant tout système vigoureux de défense militaire.

Cependant au dernier point où elle était acculée, la royauté devait prendre sur elle de faire un effort suprême, sans calculer les engagements et les promesses politiques. La fusillade se rapprochait ; il y avait toujours à travers les résistances, ces pourparlers qui démoralisent tout; et au dernier mo-

ment le maréchal Gérard lui-même, le vieil ami du roi était accouru sur cette place du Palais-Royal où, à travers un feu vif, irrégulier, se poursuivaient les étranges négociations que nous avons dites, entre le général Lamoricière, M. de Girardin et les chefs des colonnes populaires. Qu'espérer de ces pourparlers et de ces concessions en face d'hommes hardis et déterminés? C'est après avoir vu et jugé la situation des choses, que le maréchal Bugeaud, bien que privé de tout commandement, tenta une dernière démarche auprès de Louis-Philippe aux Tuileries : « Si le roi se croyait engagé à ne point compliquer les négociations par une résistance personnelle, eh bien! qu'il se retirât dans un des forts autour de Paris; le maréchal comptait assez sur la force et la fidélité des troupes pour protéger les Tuileries et repousser les colonnes. » Louis-Philippe parut au maréchal en ce moment, dans un état absolu de démoralisation, sa tête tombait appesantie sur sa poitrine; à peine quelques paroles sortaient inarticulées de sa bouche : « Que faire? dois-je monter à cheval, ils vont piller les Tuileries, » phrases plusieurs fois répétées. Le maréchal Bugeaud vit encore qu'il n'y avait plus à compter sur cette intelligence dévastée et cette

énergie perdue; désolé, il quitta le château des Tuileries, tandis que les habiles ne songeaient plus qu'à l'organisation de la Régence et à donner une solennité à la consécration de ce vieux droit de la monarchie.

Depuis midi, il y avait réunion politique entre les amis de madame la duchesse d'Orléans, pour régler les conditions, le programme et le discours même que devait prononcer la régente à la Chambre des Députés. M. le duc de Nemours, avec un noble désintéressement, y avait adhéré : on promettait la dissolution de la Chambre, une large réforme, la composition d'un ministère de la gauche et toutes les concessions qu'avait pu souhaiter le parti révolutionnaire. Il est certain que la Chambre des Pairs, et la Chambre des Députés, furent prévenues dès onze heures sur les communications que le roi Louis-Philippe devait leur faire au sujet de la régence de la duchesse d'Orléans. On croyait donc l'affaire tout entière terminée, et M. le duc de Nemours n'avait plus que la pensée d'accompagner son neveu, le comte de Paris, dans cette solennité, pour lui assurer son appui et témoigner de son consentement. La partie haute du caractère de S. A. R. n'avait cessé de se révéler.

C'est en cette situation des esprits au château que les masses armées se déployaient autour des Tuileries dans une sorte de pêle-mêle avec la troupe de ligne qui ouvrait ses rangs à cette vaste truanderie. Il n'y eut pas de combat, de lutte, mais une presse corps à corps, une surprise aux cris de : *vive la ligne*! qui, sur quelques points, mit docilement en l'air la crosse de ses fusils. Cette bande de peuple n'annonçait d'autre dessein que celui d'une grande démonstration ; on avait tant parlementé que la résistance n'était plus possible ; ce qu'on appelait la fraternisation dans la langue révolutionnaire, n'était plus que la démoralisation absolue de toute force répressive ; et d'ailleurs en ce moment où était le pouvoir, en quelles mains se plaçait la direction du mouvement politique?

Rien n'égala l'étonnement du roi lorsqu'on vint lui dire qu'il fallait en toute hâte quitter les Tuileries envahies par la populace; il avait eu foi aux promesses de MM. Barrot et Thiers dans la nuit du 23 au 24 ; il avait cru à la Régence après son abdication, et au parti qui la soutenait. Que pouvait-on désirer encore? et qu'était-il désormais dans le monde politique? Le malheureux roi, la tête appesantie sur les épaules, appuyé sur le bras

de la reine, ne pouvait croire aux événements qui se passaient autour de lui. Le bruit de la fusillade, l'éclat de l'incendie n'avaient point réveillé cet engourdissement du palais : où étaient les serviteurs fidèles, les courtisans, les dévoués qui depuis ont fait entendre les accents d'une dévotion tardive et d'un zèle rétrospectif?

Ce jour, 24 Février, il régnait sur Paris une tempête horrible, un ouragan des tropiques, mêlé de grêle et de tonnerre; le sifflement des ballés se mêlait au bruit de la foudre, moins lugubre que les sons du tocsin et les cris sauvages de cette multitude; on ne saurait dire si c'était la colère de Dieu ou le mariage sinistre des mauvaises passions et des puissances ténébreuses. On dit qu'au moment où l'on vint annoncer au roi la nécessité de s'éloigner des Tuileries, au plus vite, un coup de tonnerre fit vibrer les longues galeries du château. C'était au mois de février, et cet orage étrange dans une saison si peu avancée fit frissonner la petite cour qui entourait encore la majesté royale. Que de pensées durent alors venir à l'esprit du vieux monarque! Quelle triste et fatale comparaison! Il devait se rappeler l'exil et les malheurs de Charles X. Comme en Juillet, les Tuileries étaient

inondées de peuple, et les soldats impuissants pour empêcher la révolution d'envahir une fois encore le palais de la royauté, fraternisaient avec elle ! Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait-il pas lui-même contribué dans une certaine mesure au développement des principes révolutionnaires ? 1830 n'avait été que le vestibule de 1848, car on avait alors récompensé la défection des troupes, voté des récompenses nationales à la trahison, pensionné les héros de Juillet! Toute mauvaise politique porte ses fruits.

Ce n'est pas impunément qu'on jette un fatal principe au monde ; on croit qu'il disparaît, il ne s'efface qu'un moment; il se reproduit tôt ou tard et reprend sa revanche sur l'ordre et l'esprit général de la société. Quel triste désabusement pour la prévoyance humaine dans les calculs politiques ! Ce prince qui avait travaillé dix-huit années de sa vie à développer un système de conservation, une pensée personnelle ; la tête habile qui avait groupé autour de ce système, toutes les forces de la société avec une prévoyance minutieuse, voyait tout cela disparaître en un seul jour ; les instruments armés de sa pensée, la troupe même ne le défendait pas : quarante mille hommes ne servaient à rien !

C'est que comme tous les esprits du XVIIIe siècle, Louis-Philippe n'avait jamais compris que le mécanisme matériel de la société ; la partie morale lui échappait : il ne s'était pas suffisamment aperçu qu'avec une presse libre, licencieuse et désorganisatrice, il n'y avait aucun pouvoir possible; que la corruption s'étendrait nécessairement de l'administration à l'armée, et qu'avec le sentiment du vieux libéralisme, l'armée prendrait celui d'une indifférence profonde pour la couronne. Le jour qu'une feuille qui se disait conservatrice, le *Journal des Débats*, avait parlé des baïonnettes intelligentes, la situation de l'Europe entière était compromise.

Louis-Philippe, dans ce dernier moment fut atterré : un esprit de trouble et de vertige le saisit; affaissé sous les coups de la fortune, il fut sans suite dans sa parole et dans ses pensées; on le fit descendre en toute hâte par le jardin vers la place Louis XV; appuyé sur le bras de la reine, il ne prononçait que des paroles vagues. — J'ai sous les yeux le journal d'un garde national à cheval, témoin de cet itinéraire lamentable du roi Louis-Philippe, à travers les Tuileries, jusqu'à la place Louis XV, et je ne puis invoquer en tout

point un plus loyal témoignage, que je laisse dans son expression de fidélité :

« A une heure, le roi décida son départ, et l'ordre fut donné de monter à cheval pour lui faire escorte ; à peine l'escadron était-il en selle, que déjà apparaissaient, descendant les marches du perron, le roi, la reine, madame la duchesse de Nemours et ses deux petits enfants ; l'escadron se forme sur deux rangs ; au milieu, s'avance la famille royale ; le roi, profondément abattu, s'appuie sur le bras droit de la reine, madame la duchesse de Nemours tient par la main ses deux enfants, le duc d'Eu et le comte d'Alençon. Vient ensuite une femme de service ayant à son bras un paquet enveloppé dans un foulard, seul bagage de la famille royale ; puis des officiers de tout grade. Le cortége est fermé par deux escadrons de cuirassiers qui sont entrés, de la cour des Tuileries au jardin, en traversant, à la suite du roi, le pavillon de l'Horloge : la cour est en grand deuil. »

On remarquera, en face de ces lamentables événements, la digne fermeté de Marie-Amélie. La reine soutenait Louis-Philippe avec force et résignation parce qu'elle était pieuse et croyante ; le roi sceptique du XVIIIe siècle, n'avait jamais

cru qu'à sa capacité et à sa fortune. Pour ces sortes d'esprits, les coups de la destinée sont plus durs et les épreuves plus terribles.

Je continue le journal : « Le cortége s'achemine dans le plus grand silence vers les Champs-Élysées. A ce moment, deux personnages viennent prendre rang en tête du cortége : l'un, à la gauche, est de taille au-dessus de la moyenne, il peut avoir cinquante-cinq ans ; ses cheveux sont crépus ; il est habillé tout de noir ; l'autre, à la droite, est de taille élevée, il a environ vingt-trois ans ; ses cheveux sont blonds ; il porte le grand uniforme de général : ce sont M. le député Crémieux et M. le duc de Montpensier ; le prince a son bras gauche passé sous le bras droit de M. Crémieux. On entend M. Crémieux dire au prince : « Rassurez-vous, monsieur le duc, on proclamera la Régence et tout cela s'arrangera. » A moitié chemin de la grande allée, un garde national, dont le schapska s'est embarrassé dans les branches d'un marronnier, est renversé de cheval, le roi s'arrête et va pour porter secours : « Allons, allons, sire, lui dit le duc de Montpensier, allons, allons ! marchons ! » et le cortége continue sa route. Aux approches du Pont-Tournant, le poste prend les armes pour ren-

dre les honneurs, le tambour va battre aux champs ; mais il en est empêché par des signaux que lui font M. Crémieux et toutes les personnes placées en tête du cortége. On est arrivé au bout du jardin ; deux petites voitures viennent se placer en dehors de la grille : à droite est un coupé noir attelé d'un cheval noir ; à gauche, plus en avant, est un cabriolet-mylord attelé d'un cheval gris ; le roi vient de passer la grille ; au loin se font entendre des coups de fusil et des hurlements sauvages. C'est l'insurrection triomphante livrant au pillage le palais des Tuileries. Le cortége s'arrête : le roi et la reine prennent à droite ; M. le duc de Montpensier, qui n'a pas quitté M. Crémieux, et la duchesse de Nemours, suivie de la femme de service, se dirigent vers la gauche. La cavalerie, gardes nationaux et cuirassiers est massée à la grille du jardin et sert de fond au tableau... De tous les côtés, sur la place, accourt une foule nombreuse. On veut arriver jusqu'au roi. Le roi quitte aussitôt le bras de la reine, s'avance résolument vers la foule, agite son chapeau, et, d'une voix émue, prononce quelques paroles ; des cris de : *vive le roi* ! se font entendre ; d'autres, plus loin, font retentir l'air de : *vive la réforme* ! *à bas Guizot!* Des cuiras-

siers, le sabre au poing, ont peine à contenir le peuple. Le tumulte et la confusion sont à leur comble; déjà une main sacrilége a été portée sur la reine Marie-Amélie, et la reine vient de pousser un cri. Vite elle saisit le roi par le bras et l'entraîne vers le coupé où déjà ont pris place les enfants de madame la duchesse de Nemours; la reine y monte la première, le roi ensuite. Pendant ce temps, M. le duc de Montpensier, madame la duchesse de Nemours et la femme de service se jettent dans le cabriolet-mylord. Le signal est donné; les chevaux se cabrent, et voitures, gardes nationaux, cuirassiers, partent à fond de train sur la route de Saint-Cloud. »

C'est là une fuite si rapide, un abandon de toute chose si étrange, qu'on est à se demander par quelle cause mystérieuse il fut amené, et si la résolution du roi fut définitive. On ne peut pas accuser ce prince de manque de courage; plus d'une fois, il avait bravé la mort: pourquoi donc ne s'était-il pas mieux protégé dans le palais des Tuileries, que Charles X ne s'était défendu à Saint-Cloud? pourquoi, en ne défendant lui ni son pouvoir, avait-il délaissé la société entière? L'histoire dira que tout ce qui se passa aux Tuileries fut

une grande surprise. Il y eut un tel décousu, une si grande faiblesse dans tout ce qui s'agita autour de Louis-Philippe, que la chute de son gouvernement ne doit nullement étonner. Y eut-il trahison réelle? nullement; les pouvoirs se trahissent eux-mêmes, on ne les trahit pas.

Comment la couronne se serait-elle défendue avec fermeté, lorsqu'à chaque minute il y avait changement dans la pensée de résistance? Le 21 et le 22, l'armée doit soutenir M. Guizot et son système; le soir, ce n'est plus cela : la réforme est accordée, et c'est M. Molé qui va gouverner. Dans la nuit, MM. Thiers et Odilon Barrot ont le pouvoir; ils s'engagent à tout préserver; ils succombent encore, et maintenant l'armée doit obéir à la Régence. Dans ce long conflit, on hésite alternativement entre les concessions et la résistance; on donne l'ordre de marcher, puis on le retire; on fait feu ici, et là on abandonne les armes : est-ce l'esprit de fermeté, d'énergie nécessaire dans un commandement? Que font les officiers-généraux? On démoralise le roi par tous les moyens en lui parlant de négociations, d'arrangements qui vont aboutir à un ordre de choses où il ne doit plus être rien ; et lorsque après son abdication il se

croit en sûreté jusqu'à ce qu'il aille rejoindre ses ancêtres dans les caveaux d'Eu, alors il voit venir cette avalanche de prolétaires qui, en présence d'une belle armée, s'avance pour envahir les Tuileries d'une façon soudaine, irrésistible.

Avec combien plus de tactique, de fermeté et d'habileté procède le parti révolutionnaire ; il mérite sa victoire parce qu'il a une tenue, un esprit de conduite très-remarquable. Va-t-il brusquement à ses desseins? non ; il dissimule son but définitif dans la crainte d'effrayer la bourgeoisie qu'il doit avant tout caresser dans ses jalousies et son esprit d'opposition ; c'est pourquoi il crie : *vive la réforme! à bas Guizot!* Pour les sectionnaires, c'est là un fort petit résultat, et ils l'accompagnent même sans aucune difficulté d'un *vive la garde nationale!* ce qui chatouille amoureusement la fibre bourgeoise. Maintenant, ils ont pris une première position ; la garde nationale a déserté la cause de l'ordre et se met à la tête des colonnes de l'insurrection ; la majorité, indifférente, s'annule par hostilité contre le pouvoir : alors les sectionnaires crient : *vive la ligne!* pour démoraliser ce qui reste encore dans les forces répressives. Le 24 au matin, maîtres à peu près de la situa-

tion, ils commencent à démasquer leurs projets : un pied sur les barricades, le fusil haut en main, ils repoussent d'un air dédaigneux la proposition d'un ministère Odilon Barrot. A peine ont-ils appris que Louis-Philippe abdique et que le désordre moral est dans le sein du pouvoir, qu'ils deviennent plus exigeants : on entend les cris de : *à bas le tyran ! vive la République !* au grand ébahissement de la classe moyenne désormais pleine de terreur, et qui n'a pas compris un mot de ce qui se préparait. Je dis que, au point de vue politique, et si la victoire doit appartenir au plus habile, au plus énergique, rien ne fut plus légitime, au 24 Février, que le triomphe du parti sectionnaire. Le pouvoir de Louis-Philippe et la bourgeoisie méritaient chacun ce qui leur arrivait, l'un par sa faiblesse, l'autre par sa complicité.

On a décrit avec pompe la marche de la colonne de peuple sur les Tuileries, vieux palais des rois ; chaque cause victorieuse a ses peintres et ses flatteurs ; c'est une grande lâcheté des arts de réserver les caricatures pour les vaincus. Quel encens n'a-t-on pas jeté à ce peuple magnanime qui, sans coup férir alors, s'empara des Tuileries par un 10 août sans danger et sans bataille ! Le spec-

tacle de la multitude au Carrousel fut triste : on voyait pêle-mêle s'avancer à travers les soldats (la crosse en l'air) des colonnes hurlantes, à l'aspect satanique, prolétaires en blouses, sectionnaires en vieux paletots surchargés d'un sabre, d'un fusil et d'une giberne, des enfants de la plus basse physionomie, au nez camard, au front ramassé, tels qu'on en voit aux bancs des cours d'assises ou aux places de l'extrême cintre des théâtres, des femmes armées, quelques-unes en blouses même : je ne sache pas de figure plus ignoble qu'une femme ivre de révolution ! Par intervalles, des figures plus nobles qui cachaient dans ces rangs des opinions et des ambitions, un petit nombre d'élèves de l'École Polytechnique, et enfin, toujours cette tête de gardes nationaux dont l'uniforme respecté avait partout ouvert un passage à travers la troupe de ligne. Cette bande courut plutôt encore qu'elle ne marcha, sur les portes du palais ouvertes et béantes ; elle inonda de ses bacchanales les galeries, les salons naguère visités par un monde élégant et choisi. Quel spectacle au milieu d'une nation civilisée ! Ces nouveaux envahisseurs, comme les Barbares du IVe siècle, ne respectèrent ni la majesté du pouvoir, ni la majesté des arts : ce qu'ils avaient fait au Palais-Royal, ils

le répétèrent aux Tuileries. Qui peut expliquer cet affreux mystère de la nature humaine, ce besoin de destruction malfaisante qu'éprouvent toutes les multitudes? Ce n'était pas le désir du pillage (les voleurs étaient en petit nombre); ce n'était pas l'esprit de vengeance, pouvait-on l'étendre à des vases antiques, à des tableaux de grands maîtres? C'était donc exclusivement le besoin de détruire qu'on retrouve toujours dans les caprices de l'enfance, pour les masses comme pour les individus. Le peuple, si l'on peut donner ce grand nom à ces envahisseurs, jetait par les fenêtres beaux meubles de Boule, tableaux, glaces, pendules, et ce qu'il ne pouvait jeter, il le brisait en mille éclats. Dans la salle du trône, une ignoble scène se passa: le fauteuil du roi, surmonté de la couronne, fut souillé; puis on se livra à des scènes grotesques, dignes des tableaux de Callot et de Téniers. Je n'aime pas à voir les symboles de l'autorité publique insultés, quel que soit le régime qui gouverne; cela porte malheur à un pays; après un trône brisé, une Assemblée est envahie. Une souveraineté insultée, une autre peut l'être après.

Le peuple, maître des Tuileries, se livrait à toutes ses folles joies, aux caprices de sa victoire,

fouillant les caves, sablant le vin, épuisant les offices. Cette surprise du palais finissait-elle la question politique? devait-on absolument renoncer à la combinaison de la Régence qui semblait dominer les esprits sérieux de la gauche? C'était la véritable solution parlementaire à laquelle les deux Chambres étaient appelées : nul ne pouvait croire que la bourgeoisie fût arrivée à ce point de résignation et la royauté à ce point de faiblesse abandonnée, que toutes deux, jusqu'ici liées, accepteraient la souveraine décision d'un groupe audacieux qui allait droit à la démocratie, idée qui faisait si peur à la classe moyenne.

Pour réaliser la combinaison de la Régence, le parti de la gauche voulait se servir des deux Chambres : la Pairie et les Députés, sans calculer si ces deux pouvoirs étaient encore des forces respectées par le parti révolutionnaire. En vertu de l'initiative des deux Chambres, la Régence devait être proclamée et organisée avec un conseil établi sur la plus large des latitudes, depuis M. Thiers jusqu'à M. Arago et M. Crémieux; on était prêt à satisfaire toutes les demandes, toutes les ambitions les plus avancées. Ce programme posé, M. Odilon Barrot, sûr de la position, répondait des masses : son illusion, fort

raisonnée d'ailleurs, venait de sa croyance « qu'il s'agissait encore de la question parlementaire, » tandis qu'on était en pleine voie révolutionnaire ; lui-même, par le banquet, avait soulevé la tempête ! Il ne faut jamais prendre le change en matière politique, et toujours raisonner sous l'empire des réalités : or, dans l'esprit du peuple, il était évident que les deux Chambres constituées en 1830, ne répondaient plus à l'idée triomphante le 24 Février, et que les masses ne tiendraient aucun compte de leur action politique. La Pairie, certes, était composée de l'élite du pays : services militaires, administratifs, expérience des affaires, jeunes et vieilles gloires ; nulle Assemblée ne savait mieux aborder et résoudre une question. Mais il s'agissait bien de ceci en présence des vainqueurs! qu'était un Pair de France aux yeux des sectionnaires armés? un aristocrate odieux : pour quelques-uns (le mot avait été écrit), l'assassin du maréchal Ney ; pour le plus grand nombre, les juges des conspirateurs de 1832, 1834, 1839. Or, ces conspirateurs, arrivés à leur but par la force et la surprise, allaient-ils respecter les juges qui les avaient condamnés et flétris à cette époque d'une odieuse monarchie ? comment croire que des

conspirateurs tels que MM. Caussidière, Guinard, Sobrier, Recurt, etc., accepteraient la solution politique que donnerait la Chambre des Pairs à la victoire révolutionnaire du 24 Février? Non, cela ne pouvait être; c'était déjà beaucoup que les vainqueurs daignassent pardonner, oublier leurs juges d'autrefois.

La Chambre des Députés avait-elle plus de consistance aux yeux des sectionnaires et des vétérans de la conspiration? on doit se rappeler que par ses persévérantes attaques, le journalisme avait enlevé toute force morale à la majorité : la Chambre, à peine née, était morte sous les coups de la presse et de l'opinion de gauche. C'était même contre la Chambre qu'avait été spécialement formulée la demande d'une réforme électorale, but apparent de la dernière manifestation; or, quelle puissance une telle Assemblée pouvait-elle avoir sur l'opinion publique? Qui pourrait encore obéir aux décrets de sa majorité. Les Pritchardistes, les corrompus, que sais-je encore? n'étaient plus, aux yeux des révolutionnaires vainqueurs, que des usurpateurs véritables du principe souverain qui réside dans le peuple. Ainsi, c'était fort mal calculer que de croire à la puissance de la Chambre des Députés!

C'était très-follement compter que d'espérer l'apaisement des factions victorieuses en présence des grands pouvoirs de l'État, usés et sans puissance sur la révolution; les armes seules pouvaient faire respecter les deux Chambres, comme elles auraient dû protéger la royauté!

La situation stratégique du Palais-Bourbon est très-forte; la Seine le garantit, et, en avant, la large place Louis XV et les Champs-Élysées; sur son flanc gauche, l'esplanade des Invalides; à son flanc droit, les quais et les larges rues du faubourg Saint-Germain, si facilement occupés. Une force donc de dix mille hommes pouvait très-facilement défendre la liberté des délibérations en refoulant toute espèce d'émeutes, jusqu'à ce que la Régence fût proclamée. Il y avait même ceci de particulier, qu'un libre passage était toujours ouvert pour les communications entre les Tuileries et la place de la Chambre, sous la protection de l'armée, et qu'ainsi la régente pouvait s'y rendre sans danger pour l'enfant qu'on devait proclamer roi. Nul ne pouvait approcher de la Chambre qu'en passant à travers des masses de troupes: artillerie, cavalerie, infanterie, qui se trouvaient groupées autour du pont de la Concorde. Il ne fallait plus pour proté-

ger la Chambre que la volonté et le commandement, la direction : mais alors, où était le gouvernement? La fatale idée, qu'avant tout il fallait éviter les collisions, paralysait toutes les forces ; on croyait avec conviction que la garde nationale servirait de médiatrice, comme si, dès le 23 Février, il n'y avait pas eu désorganisation absolue de cette grande force dont une partie avait adhéré à l'émeute! Était-il possible de compter sur ce pêle-mêle de bourgeois dont un tiers était lié aux opinions du *National* et l'autre moitié à celles du *Siècle :* ne devait-on pas tenir compte de l'état de la presse et des esprits le matin du 24 Février?

Il paraît certain que des ordres émanés de M. Barrot, et auxquels le commandant Courtais servit d'intermédiaire, furent adressés au général Bedeau, pour qu'on évitât tout conflit; la garde nationale de Paris s'étant chargée du maintien de la paix et de la sûreté du gouvernement. Ce qui jetait encore plus de confusion dans la résistance militaire, c'est qu'avec une habileté incontestable, les colonnes insurrectionnelles avaient toujours placé à leur tête des officiers et des gardes nationaux en uniforme, afin qu'on pût croire que c'était une légion régulière qui venait protéger l'ordre. On s'imagine

bien l'étrange confiance que produisait le développement de ces colonnes ardentes et saluant du cri de : *vive la ligne*! les bivouacs d'infanterie et de cavalerie. Mais, ce que l'histoire n'expliquera jamais, c'est qu'on ait laissé attaquer, disperser ou massacrer un ou deux avant-postes qui se défendaient glorieusement, et surtout qu'il y ait eu des ordres de mettre la crosse en l'air, ce qui est la plus humiliante nécessité de guerre : d'où venaient ces ordres? Mettre la crosse en l'air, c'était pour les régiments, passer sous les Fourches-Caudines.

Trois réunions alors avaient lieu dans la pensée sincère de faire réussir la combinaison de la Régence : la première au département de l'intérieur, sous la présidence de M. Odilon Barrot, ministre désigné, et qui groupait autour de lui plusieurs de ses collègues de la gauche ; on y discutait sur la politique de la Régence, sur les moyens de la défendre et de la protéger, tout cela d'une manière assez confuse, lorsque M. de Larochejacquelin, caractère loyal, fit entendre quelques paroles d'une ferme logique sur le peu de valeur d'un régime qui ne répondrait au sens moral d'aucun parti : «Puisque l'abdication de Louis-Philippe faisait table

rase, mieux valait consulter légalement la nation, et en attendant, désigner un Gouvernement Provisoire qui n'aurait d'autre tâche que de provoquer le suffrage universel. » Au moyen de ces opinions depuis longtemps, au reste, exprimées par la *Gazette de France*, les légitimistes espéraient rester maîtres de la position : d'après eux il n'y aurait jamais la moindre hésitation en France, lorsqu'il s'agirait de se prononcer entre la République et Henri V. La pensée du parti légitimiste à ce moment était en dehors de toutes les éventualités.

La seconde réunion était celle de la Chambre des Pairs, régulièrement convoquée, comme s'il s'agissait d'une mesure législative. A midi, le chancelier et le grand-référendaire étaient présents. On savait l'abdication du roi et le projet de Régence préparé par le ministère de M. Barrot; vis-à-vis de ce projet, la Pairie se trouvait dans une position très-délicate; le parti politique qui dominait cette Chambre avait spécialement contribué à la constitution de la Régence, avec le duc de Nemours. On lui demandait de détruire son œuvre : mais le péril était si grand, l'état du pays si agité, que ces considérations restaient secondaires, et la Chambre des Pairs était tout entière décidée à vo-

ter les moyens de salut public. En attendant les communications gouvernementales, la Pairie s'occupait de la situation de Paris et des barricades qui s'élevaient jusque dans le quartier paisible de ses séances. Tout en connaissant l'esprit public, nul ne jugeait la position tellement abandonnée, qu'il n'y eût plus de remède qu'une désertion fatale. A une heure, on annonça que la famille royale allait se réfugier dans son sein, faux bruit jeté parmi tant d'étranges nouvelles.

A la Chambre des Députés se groupait la troisième réunion, assez nombreuse pour compter de deux cent cinquante à deux cent quatre-vingts membres. M. Sauzet ouvrit la séance vers une heure en annonçant des communications solennelles ; l'esprit général de l'Assemblée était sombre : toujours les mêmes conversations sur la gravité de la situation de Paris ; la suspension d'armes n'était que partielle ; on entendait sur quelques points isolés des coups de fusil, et le caractère du plus profond abattement se manifestait sur tous les visages. Cependant, on pouvait déjà distinguer les impressions diverses et les sentiments opposés des membres de l'Assemblée. Tout le parti conservateur, rallié au centre gauche et à la gau-

che modérée, réuni autour de M. Barrot était fermement décidé à soutenir la Régence : serait-il le maître de la pensée populaire? Ce fut une dernière illusion de la maison d'Orléans que de croire à la possibilité d'une Régence proclamée par les deux Chambres et respectée par le peuple. N'éprouvait-on pas de toute part la vive pression qui se faisait sentir; la démocratie active ne voulait-elle pas autre chose qu'une Régence? Les gens d'une certaine nature et d'une éducation réfléchie ou d'une croyance monarchique ardente, peuvent respecter ou adorer les droits de la couronne dans un enfant; mais le peuple souverain qui venait de briser un trône, respecterait-il la fiction du pouvoir dans les mains d'une femme?

Cette multitude, qu'on s'accoutumait à encenser, à aduler sous la dénomination de peuple souverain, était un composé de vertus et de vices (comme toute foule impressionnable), sous la conduite de quelques hommes de courage, d'énergie, gens à décision prompte, à résolution hardie, et qui certainement ne s'arrêteraient pas à une violence de plus. Dans leur conviction, la Chambre des Députés n'était qu'une réunion de complices du dernier règne, que le peuple pouvait disperser

dans sa colère, sans trouver la plus petite résistance, sans exciter le moindre regret : toute dictature de multitude ou d'épée marchande généralement peu avec les Assemblées. C'était pourtant à la Chambre des Députés qu'allait se confier madame la duchesse d'Orléans ; on se rappelait que madame la duchesse de Berry avait voulu conduire M. le duc de Bordeaux dans l'Assemblée de 1830 : pourquoi, comme similitude, n'essayait-on pas aujourd'hui ce qu'on avait alors songé à réaliser comme moyen de salut ?

Les monarchistes de 1688 voyaient si mal les différences des deux situations, qu'ils croyaient cette démarche utile et très-efficace pour le salut de la maison d'Orléans. Il existait pourtant de grandes différences entre les deux idées et les deux époques. En 1830, la royauté avait encore tous ses prestiges, sous la puissance du dogme de la légitimité, et la Chambre des Députés toute sa force populaire, car c'était dans son sein que la résistance politique à la couronne s'était développée ; la guerre n'était pas déclarée entre le principe républicain, aigri, courroucé par la persécution, et une royauté née du hasard, investie de la souveraineté populaire. En 1830, la grande majorité du

parti radical s'était faite orléaniste, espérant créer une dynastie populaire par une fiction légale. Aux yeux d'un grand parti et de l'Europe, M. le duc de Bordeaux, en 1830, était un principe : en 1848, madame la duchesse d'Orléans et son noble enfant pouvaient inspirer un vif intérêt, mais cette combinaison ne représentait rien.

Ce qui dominait partout, c'était l'élément révolutionnaire grondant à la porte du palais et qui voulait en finir avec la couronne, vieille haine pour lui. Il avait à régler le double compte de 1815 et de 1832, et à cet élément qu'opposerait la Régence? 1° Le grand groupe des conservateurs tombés avec M. Guizot : était-ce une force aux yeux du peuple souverain? 2° Le parti de M. Thiers qui, pendant dix-huit ans, avait poursuivi avec tant d'acharnement les hommes et les idées démocratiques. Quant à M. Odilon Barrot, son rôle actif, prépondérant était fini le 24 Février au matin, avec sa conduite à la fois téméraire, incertaine qui avait ouvert une si large voie au torrent de la multitude. Restait l'extrême gauche alors en expectative devant les faits d'avenir, sans affection pour Louis-Philippe, inquiète de la tournure turbulente que le triomphe de la démocratie pourrait

donner aux événements : assurer son triomphe, c'était jouer avec le feu. Toutefois sous l'impression des masses, sous le coup d'une nécessité de circonstances, la gauche voterait sans hésitation contre la transmission de la couronne à un enfant.

La répugnance profonde que les légitimistes, je l'ai dit déjà, avaient pour la dynastie de 1830, leur faisait repousser avec un grand dédain, l'idée d'une Régence avec la royauté du comte de Paris : « Quoi! les orléanistes avaient méprisé, presqu'en les raillant, les nobles et saintes paroles de Charles X, les vives prières de la duchesse de Berry pour l'enfant royal que le principe traditionnel appelait à la couronne, et les orléanistes demandaient aujourd'hui pour leur propre maison le respect qu'ils n'avaient pas eu pour la branche aînée : est-ce que le front du jeune duc de Bordeaux n'était pas aussi pur, aussi digne de porter la couronne que celui du comte de Paris? » Ainsi raisonnaient les légitimistes ; s'ils craignaient le désordre, résultat nécessaire du triomphe de la démocratie, ils redoutaient plus encore l'ordre matériel sous un mauvais principe qui souvent fait oublier la religion du droit. Les gens à conviction profonde calculent moins le danger d'une situation que l'affadisse-

ment qui peut résulter pour leur principe du triomphe d'un principe opposé, sentiment passionné, mais respectable : d'un côté les légitimistes voyaient dans la chute de Louis-Philippe, un châtiment de la Providence ; de l'autre la fraction religieuse repoussait la Régence protestante, et la couronne d'un prince qui pourrait être élevé dans les idées de la philosophie allemande de Hégel, ou des histoires de l'Université sceptique.

Ces répugnances, ces hésitations, ces faiblesses étaient bien connues de l'ardent parti qui combattait sur les barricades pour le triomphe de ses idées ; ses chefs, ses meneurs, ses écrivains s'étaient établis en permanence dans les deux bureaux du *National* et de la *Réforme* pour délibérer sur les mesures à prendre dans la circonstance d'un triomphe. Si les républicains modérés n'auraient pas absolument repoussé un arrangement mitoyen avec M. Barrot, il n'en était pas ainsi des sectionnaires ardents qui, à toutes les époques, avaient sacrifié leurs intérêts, leur repos, leur vie au triomphe de leurs doctrines : qu'était vis-à-vis d'eux l'idée d'une Régence ? Un roi n'était qu'un tyran, et les droits d'un enfant couronné leur inspiraient un dédain profond. Avec de l'audace et un coup

de main on pouvait se débarrasser de la royauté; pourquoi ne pas en profiter? Dans le ramollissement de toutes les âmes, il faut avouer que le seul parti fort et capable, fut celui de la démocratie qui alla droit à son but, tandis que les autres manquaient à leur devoir de résistance. A une heure l'ordre était donné de marcher en avant, tandis que déjà se préparaient les listes d'un Gouvernement Provisoire, comme une éventualité de la lutte.

Il était environ deux heures après midi, le tocsin se faisait toujours entendre avec des détonations d'armes à feu, les mille voix qui répétaient le chœur des Girondins et le chant de la Marseillaise renvoyés par l'écho d'une horrible tempête mêlé à l'éclat de la foudre, lorsque les têtes de colonnes d'insurgés se montrèrent par le quai, et la vaste place Louis XV. Or, avec la moindre volonté d'une résistance militaire, il était très-aisé de refouler ces colonnes et de mettre ainsi la Chambre des Députés à l'abri d'un coup de main. Mais les insurgés continuant leur tactique avec habileté, avaient placé en tête des colonnes des gardes nationaux en uniforme qui répétaient ce cri fatal et désorganisateur de : *vive la ligne*! afin de préparer une large trouée : comment

arrêter dans leur marche des colonnes qui se disaient de la garde nationale, des officiers en tête, appelée presque légalement à servir d'intermédiaire entre le pouvoir et l'insurrection ?

Une heure et demie sonnait à la pendule du Palais-Bourbon, lorsque une certaine agitation se fit remarquer dans le sein de l'Assemblée ; elle annonçait l'approche de cette noble mère et de ce pauvre enfant qui venaient défendre les derniers débris de la couronne. Le comte de Paris entra dans la salle le premier, et conduit par un officier-général qui le tenait par la main ; sa présence en cette triste occasion produisit une émotion inquiète, car au même moment pénétraient aussi jusqu'au pied de la tribune plusieurs gardes nationaux et un petit nombre d'hommes du peuple. Quelques minutes après, madame la duchesse d'Orléans suivie des ducs de Nemours et de Montpensier tenant le jeune comte d'Eu par la main, vint rejoindre son fils ; tous se tinrent debout dans l'hémicycle. On remarqua que par un manque extrême de convenance la Chambre ne se leva pas à l'entrée de madame la duchesse d'Orléans, aucun cri ne se fit entendre ; on lui donna un vieux et sale fauteuil, et à peine la princesse était-

elle assise, qu'une multitude compacte, malgré l'opposition des huissiers et des gardes, vint remplir les couloirs. Pour éviter cette pression, madame la duchesse d'Orléans et son fils furent entraînés vers les hauteurs du centre gauche, où des officiers de la garde nationale les entourèrent aussitôt pour les protéger. M. le duc de Nemours se montra dans toutes ces circonstances d'un courage froid et d'une convenance parfaite; il ne quitta pas le bras de madame la duchesse d'Orléans, comme pour témoigner de son assentiment à la nouvelle Régence et du respect qu'il avait pour les volontés du Roi.

Comment la foule avait-elle pu pénétrer jusque dans la Chambre à travers les troupes qui l'entouraient de toute part? C'est là que les mystères commencent, ou pour parler plus exactement que les faiblesses se montrent avec ce décousu qui prépare la ruine des causes : ordre est donné aux régiments de se retirer ou de laisser passer ces troupes incroyables qui s'intitulent légion de la garde nationale, parce qu'elles ont des tambours, et quelques officiers en tête. Dans cette absence de direction, il s'opère un pêle-mêle de soldats, de gardes nationaux et de peuple, confusion

qui ne permet plus la protection militaire de l'Assemblée : comment se fait-il aussi que le président, M. Sauzet, qui voit la foule envahir l'Assemblée, ne s'entende pas avec une force extérieure pour faire évacuer la tribune et les couloirs ? C'est pourtant au milieu de cette confusion que la séance ouvre sur la question si grave de la Régence.

« Dans la situation de la capitale, s'écria M. Dupin à la tribune avec courage, et dans les circonstances difficiles où se trouve le pays, la Chambre a dû se réunir immédiatement ; le roi vient d'abdiquer en faveur de son petit-fils, et a déféré la Régence à madame la duchesse d'Orléans. » Ces paroles à peine prononcées excitèrent dans toute l'Assemblée une vive et profonde émotion : ici des applaudissements ; là des cris hauts et répétés : « Il est trop tard ! » La multitude agissait par une sorte de pression sur la Chambre, tandis qu'un certain nombre de Députés et des officiers de la garde nationale se groupaient autour de la duchesse d'Orléans, des princes et des enfants craintifs auprès de leur mère. Ce tableau était triste à voir, lorsque M. Marie demanda la parole ; elle n'était pas sans importance, car défenseur du *National*, M. Marie allait exprimer l'opinion des républicains mo-

dérés; son discours fut un appel à la légalité constitutionnelle : « Dans la situation où se trouve Paris, s'écria-t-il, il y a pour nous devoir et urgence à prendre une mesure qui puisse avoir quelqu'autorité sur la population. Depuis ce matin le mal a fait d'immenses progrès. Quel parti prendrez-vous tout-à-l'heure, en proclamant comme régente madame la duchesse d'Orléans? une loi donne la Régence à M. le duc de Nemours, et vous ne pouvez pas en ce moment faire une loi. Ce qu'il y a à faire, c'est de nommer un Gouvernement Provisoire, non pas pour donner des institutions, mais pour aviser avec les deux Chambres à la nécessité de satisfaire les vœux du pays. » Les démocrates signalaient ainsi leurs desseins.

Ce n'était pas pour la première fois que le mot de Gouvernement Provisoire était prononcé, et après la malheureuse abdication de Louis-Philippe, il était devenu la combinaison de plusieurs partis. Les démocrates les plus éclairés, ceux mêmes qui se rattachaient à la constitution de la Régence, pensaient que pour lui donner une force, une sanction de peuple, il fallait au préalable désigner un Gouvernement Provisoire qui pût avoir la confiance des masses. Les légitimistes, de leur côté,

qui repoussaient la Régence, voyaient dans ce Gouvernement Provisoire un moyen d'écarter la dynastie d'Orléans, et par un appel au pays, de le mettre à même de se prononcer entre deux idées nettes : la République et la Légitimité. MM. de Genoude et de Larochejacquelin, surtout, insistaient sur la nécessisté d'inviter le peuple à se manifester par l'universalité du suffrage.

Je rappelle que M. de Larochejacquelin, pour démontrer la nécessité de la formation d'un Gouvernement Provisoire, s'était rendu auprès de M. Barrot, alors au ministère de l'intérieur, et loyalement rattaché à l'idée de Régence, sa foi politique; il ne put réussir à lui faire accepter la combinaison de son parti. A la séance de la Chambre, M. de Larochejacquelin s'approcha de M. le duc de Nemours, et lui dit : « Monseigneur, je n'ai pas visité les Tuileries depuis 1830, mais si en gentilhomme, j'avais un conseil à donner à Votre Altesse Royale, ce serait d'accepter la combinaison d'un Gouvernement Provisoire et d'un appel à la nation. » — M. le duc de Nemours répondit : « Vous avez raison, Monsieur, mais je ne suis plus maître des choses. » Était-ce une plainte, était-ce un regret? M. le duc de Nemours jouait un rôle digne

et passif dans cette séance, car la combinaison de la Régence de la duchesse d'Orléans était dirigée contre un pouvoir que la loi lui avait donné. Le prince ne murmurait pas.

Les conversations se poursuivaient, promptes, saccadées, tandis que M. Crémieux faisait parvenir à madame la duchesse d'Orléans quelques lignes écrites de sa main : les uns disent que c'était un discours complétement dans le sens de la Régence. La version de M. Crémieux est plus populaire; le discours qu'il envoya à madame la régente, l'invitait à faire un appel au peuple pour obtenir de lui le pouvoir qu'elle ne tenait que de Louis-Philippe. Que se passa-t-il dans l'intervalle? comment l'homme de la Régence était-il devenu tout d'un coup l'ardent promoteur d'un Gouvernement Provisoire? mystère de l'ambition et de la prudence que les circonstances pourtant expliquent au milieu des crises de la guerre civile où les torts ne sont à personne : « Dans l'intérêt du pays, s'écria M. Crémieux, une grande mesure est nécessaire: il importe que tout le monde soit d'accord pour proclamer un grand principe et assurer au peuple vainqueur des garanties sincères. Ne faisons pas comme en 1830,

puisque ce qui fut fait alors, il a fallu le recommencer en 1848. Instituons un Gouvernement Provisoire, non pas pour régler l'avenir, mais pour rétablir l'ordre..... Nous ne pouvons faire plus en ce moment; j'ai le plus grand respect pour madame la duchesse d'Orléans, et j'ai conduit tout-à-l'heure la famille royale à la voiture qui l'a emportée; la population de Paris a montré le plus grand respect pour les malheurs du roi; mais nous qui avons été envoyés ici pour faire des lois, nous ne pouvons les violer; or, une loi dispose de la Régence, et je n'admets pas qu'elle puisse être abrogée en ce moment. Croyez m'en; puisque nous en sommes au point de subir une révolution quand nous ne voulions qu'un simple changement de politique, confions-nous au pays. Je propose un Gouvernement de cinq membres. »

Ce discours fut à la fois accompagné d'interruptions, d'applaudissements et de murmures! C'était le système temporisateur des démocrates modérés qui voulaient se donner le temps d'agir et de préférer une combinaison à une autre, selon que le vent soufflerait. Au moment où M. Crémieux proposait la formation d'un Gouvernement Provisoire, M. Odilon Barrot entrait dans l'Assemblée; il ve-

nait du ministère de l'intérieur où il avait placé le siége de son gouvernement. Près d'une heure s'était passée en négociations, en arrangements, et de ce point était parti l'ordre transmis par le commandant Courtais aux troupes qui stationnaient autour de la Chambre : « De se retirer en évitant toute espèce de collision avec le peuple. » L'idée que M. Barrot était investi du gouvernement, était si généralement répandue, que lorsqu'il entra dans la Chambre, il fut entouré, interrogé; tous les tours de parole lui furent cédés. M. de Genoude seul insista pour exprimer cette pensée qui était celle de son journal *la Gazette de France* : « Vous ne ferez rien de complet, rien de stable, sans le concours du peuple. Vous l'avez essayé en 1830, et vous voyez ce qui vous arrive. » Étrange retour d'esprit! c'était du sein du parti royaliste que s'élevait l'idée de la souveraineté populaire.

M. Odilon Barrot s'élança vers la tribune déjà moitié envahie, pour combattre la formation d'un Gouvernement Provisoire : « Jamais nous n'avons eu plus besoin de sang-froid et de patriotisme ; puissions-nous être tous unis dans un même sentiment, celui de sauver notre pays du plus détestable fléau,

la guerre civile. — Les nations ne meurent pas, je le sais, mais elles s'affaiblissent par les discussions intestines, et jamais la France n'eut plus besoin de toutes ses forces vives, du concours de tous ses enfants. Notre devoir est tout tracé : il suffit pour l'indiquer de faire appel à ce qu'il y a de plus généreux dans le cœur de la nation. La couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme...»

A ces paroles hardies et loyales, si une certaine adhésion se manifesta dans le côté droit de la Chambre, de longs murmures éclatèrent dans les tribunes déjà envahies, et parmi quelques groupes qui entouraient l'orateur. Sur le sommet des bancs du centre, la duchesse d'Orléans avec ses deux enfants, debout, cherchait à obtenir par ses gestes un peu de silence, en jetant aussi quelques paroles à peine entendues, mais pleines de dignité; en vain on la suppliait de s'asseoir, la princesse tentait de faire entendre la manifestation de ses principes, lorsque M. Odilon Barrot reprit la parole : « C'est au nom de la liberté politique dans notre pays, des nécessités d'ordre qui sont présentes à tous les esprits, de l'union et de l'accord qui doit régner entre tous les bons citoyens, que je

demande à tous mes collègues de se rallier à cette double représentation de Juillet. Je donnerais mille fois ma vie pour faire triompher cette cause qui est celle de la liberté de mon pays. »

C'est avec sincérité et loyauté que M. Odilon Barrot défendait cette cause de la Régence, et lorsque M. de Larochejacquelin rappela l'idée d'une convocation du pays librement consulté, M. Odilon Barrot répondit : « Est-ce que par hasard on croirait pouvoir remettre en question ce qui a été décidé par la révolution de Juillet? » Simple apostrophe qui s'adressait au parti légitimiste; puis continuant : « L'œuvre est difficile, Messieurs, mais il y a dans ce pays de tels éléments de grandeur, de générosité, de bon sens, qu'il suffit d'y faire appel pour que la population tout entière se rallie à cet étendard. Notre devoir est bien simple, il est tracé par les lois et par l'honneur. Si nous ne le remplissons pas avec force et courage, je ne sais quelles pourraient en être les conséquences. Soyez convaincus que celui qui aurait le courage de prendre la responsabilité d'une guerre civile dans le pays, serait coupable au premier chef et criminel envers son pays. Quant à moi, je ne veux pas d'un pareil fardeau. » A la suite de ces considéra-

tions, M. Barrot concluait à la Régence de la duchesse d'Orléans avec un ministère pris dans l'opinion la plus éprouvée, consultant le pays avec toute liberté dans un cadre large et légal si l'on voulait éviter la guerre civile.

A ces mots de guerre civile, M. de Larochejacquelin crut apercevoir une allusion à son parti : « Je respecte profondément, dit-il, ce qu'il y a de pénible dans certaines positions ; mais je suis ici plus qu'un autre appelé à défendre le peuple et la liberté, et je ne puis avoir le dessein de soutenir une opinion ; M. Barrot n'a pas compris le sentiment qui m'anime... Ici, Messieurs, vous n'êtes rien ! et sous la pression de l'extérieur, la liberté de la Chambre est anéantie. » C'était en effet dans le sein de l'Assemblée une cohue, un bruit immense et retentissant ; la foule se pressait et se massait déjà, lorsque les deux portes du couloir s'ouvrirent, et de ce corridor sortit une troupe armée, en bizarres uniformes, en blouses avec des drapeaux à la main, qui, avec le titre d'une légion de la garde nationale, avait traversé les régiments sans rencontrer d'obstacles : elle avait des tambours, des drapeaux qui se déployaient en vastes plis sur ces têtes bizarres et si étrangement

armées que conduisait un homme très-brave, très-dévoué, le colonel Dumoulin.

Bientôt la Chambre retentit de cris confus : « La déchéance de Louis-Philippe ! » En vain M. Sauzet se couvre : « Président, à bas le chapeau! à bas le chapeau! » et la tribune est envahie par un premier orateur qui n'appartient pas à la Chambre et que chacun désigne sous le nom de M. Chevalier, ancien directeur de la bibliothèque historique : cet orateur sans mission, conclut à ce qu'on éloigne la duchesse d'Orléans, afin que la discussion soit plus libre. Le bruit ne se calme pas ; c'est un tapage de halle, chacun a son mot, son apostrophe ; des élèves de l'École Polytechnique s'emparent avec violence de la tribune. Le moment paraît bien choisi pour faire repousser la Régence, et d'une voix éclatante M. Ledru-Rollin s'écrie : « Au nom du peuple, je demande, j'impose le silence. » Mille voix éclatent : « Laissez parler Ledru-Rollin, laissez-le parler, c'est un patriote ! » Et prenant sa plus grosse voix de tribune, M. Ledru s'écria : « Au nom du peuple, je proteste contre l'espèce de gouvernement qu'on vient vous proposer. » (Le peuple était alors cette cohue qui du geste et de la voix menaçait la repré-

sentation légale du pays.) « Je proteste, continua M. Ledru ; on vous a parlé tout-à-l'heure de la Constitution de 1789, je crains qu'on ait oublié cette Constitution et surtout celle de 1791, que plusieurs fois j'ai invoquée et qui ordonne un appel au peuple pour organiser la Régence. Je proteste donc contre le gouvernement qu'on veut implanter ; je le fais au nom des citoyens qui se battent depuis deux jours, qui se battront encore ce soir si on ne leur accorde les garanties qu'ils demandent. »

Cet appel direct à la révolte, à l'insurrection, fut entendu de cette foule désordonnée qui, brandissant ses armes, s'écria : « Oui, oui, nous le voulons. » Presqu'aussitôt la tribune fut envahie d'une façon sauvage par des orateurs du dehors, qui, sans mission, poussaient des cris confus et répétaient les motions les plus étranges : « Président, prononce la déchéance de Louis-Philippe. » D'autres cris se faisaient également entendre de : *vive la République* ! Au sommet de la tribune, et presque enveloppé dans les plis d'un grand drapeau, s'était placé le colonel Dumoulin, expression de la fidélité napoléonienne, et qui semblait exercer sur le peuple une immense autorité. Au milieu

de ce grand bruit la voix de M. Ledru-Rollin put encore se faire entendre : « Je demande, au nom du peuple, qu'un Gouvernement Provisoire soit nommé. » Oui, oui, fut le cri de cette multitude armée. A ce moment que d'amers regrets et de tristes pensées durent surgir dans l'esprit de M. Odilon Barrot et des hommes qui avaient suivi sa bannière en se séparant du parti conservateur ! Ne s'étaient-ils pas rendus complices de cette grande agitation ; n'avaient-ils pas soulevé les masses avec une témérité bien folle en provoquant les banquets? Quelle faute aussi d'avoir ramolli encore la force répressive en l'abandonnant à la garde nationale, désorganisée et en grande partie favorable au mouvement ! M. Odilon reconnaissait enfin les désordres que prépare une première concession aux exigences de la multitude !

A plusieurs reprises, au milieu de ces scènes tumultueuses, M. de Lamartine avait fait signe qu'il voulait parler, et la multitude révolutionnaire qui connaissait l'auteur des *Girondins*, s'était écriée : « A la tribune, Lamartine ! » Sa position était fort délicate ; le caractère et les antécédents de M. de Lamartine l'entraînaient à tout ménager ; légitimiste d'origine, orléaniste pendant

dix ans, révolutionnaire d'accident, M. de Lamartine était surtout dominé par cette idée, que dans tout mouvement politique, une large place serait faite à son talent, à son génie de poète. C'est dans ce but que M. de Lamartine saluait le peuple souverain. « J'ai partagé, dit-il, les douloureux sentiments qui agitaient tout-à-l'heure cette enceinte, en voyant le spectacle le plus triste que puissent offrir les annales humaines, celui d'une princesse se présentant avec son fils innocent, et quittant un palais désert pour venir se placer sous la protection de la nation (à peine quelques applaudissements). Mais si j'ai partagé le respect pour une grande infortune, je partage aussi la sollicitude, l'admiration que doit nous imposer le peuple qui combat depuis trois jours contre un gouvernement perfide, pour rétablir l'empire de l'ordre et de la liberté (ici des cris d'approbation). Ne croyez pas qu'une acclamation de la Régence dans cette enceinte, puisse remplacer le concours de vingt-cinq millions d'hommes : il faut une autre acclamation, et quel que soit le gouvernement que se donne le pays, il faut qu'il soit cimenté par des garanties solides et définitives.... Comment ferez-vous, et comment trouverez-vous

les conditions nécessaires d'un tel gouvernement, au milieu des éléments flottants qui vous entourent? En descendant au fond même du pays, en sondant avec hardiesse ce grand mystère du droit des nations. »

M. de Lamartine brisait par sa parole tout système de Régence, toute combinaison monarchique pour arriver à la seule idée, selon lui, réalisable, l'établissement d'un Gouvernement Provisoire, à qui l'on imposerait le droit : « De convoquer le peuple tout entier, et tout ce qui possède, avec son titre d'homme, le droit de citoyen. » Chacune des phrases de l'orateur avait été étudiée de manière à répondre aux émotions, aux vivacités de la foule ; tout cela avec tant d'art qu'il ne voulait même pas que le peuple abdiquât ses colères ; terrible encouragement donné aux désordres et à la vengeance. Quelle que fût la confusion de cette séance déjà envahie, déjà dominée, si le président, M. Sauzet, avait précisé la question et mis la Régence ou le Gouvernement Provisoire aux voix, une majorité considérable se serait prononcée pour madame la duchesse d'Orléans. Les meneurs, les chefs de section virent bien qu'il fallait en finir

par un coup de main : jusque-là quel droit, quelle convenance avaient-ils respectés ?

On entendit donc un grand bruit et des coups fortement répétés à une porte des tribunes élevées ; la porte céda et l'on vit apparaître des hommes en blouses, le fusil en main, chantant la *Marseillaise*. Aussitôt, comme par un ordre mystérieux, dix à douze canons de fusil furent dirigés, les uns contre M. Sauzet, les autres du côté de la duchesse d'Orléans et de son fils, tandis que quelques-uns de ces hommes descendaient comme des salamandres, les colonnes des tribunes pour se précipiter dans la salle. La terreur s'empara des députés : M. Sauzet se hâta de quitter le fauteuil pour se dérober à la violence. Il n'y eut nulle part grand cœur et grand courage : on s'enfuit comme au 18 Brumaire, comme se dispersera toujours toute Assemblée habile de paroles, timide d'actions. Les officiers qui entouraient la duchesse d'Orléans, ses nobles et pauvres enfants lui firent un rempart de leurs corps pour la mettre à l'abri d'un attentat. Madame la duchesse d'Orléans se retira par la tribune élevée avec l'aîné de ses fils, le comte de Paris ; le second, séparé de sa mère, fut préservé par M. Adrien de Lavalette, écrivain loyal

et spirituel, qui le revêtit de la blouse et d'un bonnet du peuple; depuis le dauphin, fils de Louis XVI, on était accoutumé à ces déguisements dans les races royales!

A deux heures, le 24 Février, il n'y avait plus de Chambre, mais quelques Députés de la gauche, tout ce peuple envahisseur en gardes nationaux et en blouses qui s'étaient emparés des tribunes ou des bancs des Députés. C'est désormais un entrechoc de paroles à ne plus s'entendre : le parlage est une condition tellement inhérente au caractère des masses que plus de vingt orateurs vocifèrent à la fois, tandis que M. Dupont de l'Eure est traîné au fauteuil de la présidence; comme si, dans un pareil désordre il y avait encore une Chambre : « Laissez parler Lamartine! laissez parler Ledru-Rollin! » Pas un mot régulier de possible; à peine si dans cette courte harangue de M. de Lamartine on entend ces mots : « Un Gouvernement Provisoire va être proclamé! » Écoutez! écoutez! M. Crémieux se dirige vers la tribune où une multitude de gens se croisent, se poussent pour porter la parole : de sa plus grosse voix, M. Crémieux s'écrie : « Citoyens, il est essentiel que le silence s'établisse afin que notre vénérable collègue

M. Dupont de l'Eure puisse faire connaître les noms des membres du Gouvernement Provisoire! »

Nul silence encore! on chante, on raille, on menace comme dans un grand cabaret de barrière; et, dans l'impuissance de faire entendre les noms à haute voix, on les écrit et on les passe au bout d'un canon de fusil; singulier mode de communication! « Quels sont-ils? dites leurs noms, s'écrie-t-on de l'autre bout de la salle. « Écoutez, citoyens, reprend M. Ledru-Rollin, un Gouvernement Provisoire ne peut s'organiser d'une façon légère; silence! je vais lire les noms, vous les approuverez ou vous les rejetterez! » Et alors commença le martyre de chaque nom : on sifflait, on approuvait, on rejetait, selon le caprice. Toutefois, la liste qui comprenait les noms de MM. Dupont de l'Eure, Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès fut tant bien que mal approuvée. Le Gouvernement, qui craignait une chute au milieu de ce tumulte, annonça que la séance était levée. « Citoyens, dit M. Ledru-Rollin, nous allons nous rendre au siége du Gouvernement qui est l'Hôtel-de-Ville. » Il était alors trois heures et demie.

Cette séance, ou plutôt ce grand tumulte apportait avec lui-même la déchéance de la dynastie d'Orléans, qu'une autre révolution avait appelée au trône. Les colonnes tumultueuses étaient maîtresses des Tuileries comme du Palais-Bourbon; le roi avait quitté Paris en fugitif, la duchesse d'Orléans et son fils cherchaient un abri, pour commencer la vie triste de proscription; le duc de Nemours se réfugiait sous un déguisement dans une maison inconnue; la Chambre des Pairs ne s'était réunie qu'un moment; les Députés, éperdus et menacés, fuyaient dans toutes les directions. Le peuple avait fait son 18 Brumaire, n'est-il pas le plus terrible des dictateurs? La panique gagna, si loin et si haut, que la plupart des fonctionnaires s'enfuirent de leur demeure sans argent, sans moyen d'existence. Je ne sache pas un système qui soit tombé plus radicalement. Paris fut ainsi livré au plus étrange pouvoir et vit dans son sein le plus fantastique spectacle. D'abord debout la multitude armée, et quelle multitude! celle que l'on n'avait aperçue que dans les plus terribles circonstances: en Juillet 1830, ou en Décembre, lors du procès des ministres. Sur les boulevards, des enfants railleurs, des hommes avinés portaient le

trôneen signe de triomphe jusqu'à la Bastille, précédés de tambours roulants et de trompettes rauques et fausses, comme aux saturnales des jours gras. Des barricades, alors glorieuses, étaient partout gardées par des hommes en blouses. D'où venaient-ils? quelleétait leur garantie pour l'ordre? Il y avait dans ces bandes un caractère fantasque et pourtant régulier, un aspect désordonné et une certaine obéissance à la règle, de la menace et de la protection, le désir d'une joyeuse vie et le sentiment que la garde de la cité leur était confiée; des hommes pleins de vin et s'imposant le sérieux; on tenait à peine son arme, mais on n'insultait personne. Puis, des soldats épars et désarmés, des casernes prises et incendiées, des arbres coupés, une détonation générale, des coups de feu se répondant, quelques-uns en signe de joie, d'autres comme résultat ou suite d'un combat : nulle autorité! le bas peuple, maître absolu de la fortune, de la boutique de tous; enfin la garde nationale cherchant à retenir un peu d'influence sur ces masses confuses.

La constitution d'un pouvoir ne doit jamais être jugée d'une façon absolue, et indépendamment des circonstances qui l'ont fait naître; on ne doit

pas être injuste, et l'impartialité veut qu'on tienne toujours compte du temps, des circonstances et des hommes. Le 24 Février, à trois heures, il n'y avait plus de trône, plus de roi, plus de dynastie d'Orléans, et par conséquent le chaos remplaçait le gouvernement établi. Je le dis parce que cela est vrai : que faire! car il n'y a pas de société qui puisse vivre sans un pouvoir régulier; quand on a fait la faute d'en briser un, il faut se hâter d'en établir un autre. Dans toutes les transformations qu'avaient subies les conspirations en France depuis 1821 (après 1830 surtout), on avait supposé la possibilité d'un triomphe, et presque toujours d'avance on avait organisé un centre d'action et d'énergie sous le titre de Comité de Salut Public ou de Gouvernement Provisoire. Les papiers trouvés dans les archives de la société des *Saisons* et des *Droits de l'Homme*, en 1834-1838, indiquaient nominativement les membres de ce Gouvernement Provisoire; les circulaires saisies, les professions de foi qui partaient de l'école Robespierriste jusqu'à celle de Babœuf, annonçaient toutes la nécessité d'une concentration immédiate du pouvoir dans des mains fermes et populaires. Cette idée, vieille comme la conspiration elle-même, laissait

la porte ouverte à toutes les combinaisons définitives de dictature, de présidence, d'Assemblée et même de Salut Public, qui étaient les fractionnements divers de l'idée démocratique. Le Gouvernement Provisoire était un instrument, une transition, et non une solution politique. De quels éléments le former, et quelle serait sa mission? grande difficulté à résoudre que de fonder un pouvoir! Ici il le fallait à tout prix et sur-le-champ, si l'on ne voulait tomber dans le chaos.

Il faut analyser avec une grande attention tous les éléments du parti victorieux, pour voir et juger la part qu'ils allaient trouver dans le nouveau Gouvernement, car on se serait trompé, si l'on croyait y rencontrer la concorde et l'unité. Un élément d'abord devait en être immédiatement exclu, c'était celui des anarchistes et des pillards. S'ils étaient nombreux au 24 Février, il ne faut en faire le reproche à personne; on ne doit jamais accuser une opinion des méfaits de ceux qui en prennent le masque : dans une si grande émotion, combien n'était-il pas facile aux voleurs, aux repris de justice, de saisir un fusil, un sabre, pour se joindre à la mêlée, et devenir des héros de révolution! ce ne sont pas les moins ha-

biles et les moins courageux. Qu'est-ce qu'une barricade pour des hommes qui escaladent la toiture et sautent de gouttière en gouttière? pour eux, le sang n'est rien, la vie un hasard, ils la jouent pour un peu d'argent ; or, la préoccupation alors dominante de ceux qui obtenaient la victoire (ils allaient former un Gouvernement), c'était d'annihiler cette classe maudite, déshonorante ; elle était nombreuse, armée, puissante ; Paris était entre ses mains ; on craignait pour le soir un pillage général. On fit circuler dans toutes les bandes le mot d'ordre très-utile : « Que tout voleur serait fusillé ; » on toléra le saccagement, parce qu'il faut donner un aliment aux représailles de la colère; il faut que le peuple s'en prenne à quelque chose ; il vaut mieux que ce soit aux choses qu'aux hommes. Quelque ordre seulement fut maintenu dans la circulation sur les barricades.

A côté de cette misérable fraction des vainqueurs qui ne pouvaient prendre part au Gouvernement, il fallait placer les sectionnaires qui, sans choisir les instruments, se servaient de tous pour la victoire; gens austères et accoutumés aux sacrifices, mais esprits de parti avant tout, et qui auraient sacrifié même la pensée d'ordre et de hié-

rarchie à l'accomplissement de leur œuvre. Tous n'appartenaient pas à la même école : les uns rêvant un Comité de Salut Public, une dictature à la Robespierre, avec une Convention ; les autres se jetant dans l'idéalisme socialiste, avec des espérances infinies d'un bonheur sans réalisation possible. Ceux qui niaient le travail immense du socialisme n'avaient aucune intelligence de l'atelier où les questions de travail pénétraient profondément.

L'idole des sectionnaires, c'était la République démocratique, l'affranchissement du prolétariat, et j'ai presque dit l'avénement des classes infimes dans l'administration de l'État ; ce qu'ils exprimaient par le symbole de l'*Égalité*. Ceux-là s'étaient bien battus, on leur devait l'allure ferme et audacieuse qu'avait prise la question politique depuis le 23 Février : était-il possible de ne pas donner une place à leurs chefs dans le Gouvernement Provisoire, expression du nouveau pouvoir ? Hommes d'action et de barricades, seuls ils connaissaient parfaitement les classes populaires et démocratiques, les ouvriers sectionnaires, et sur tous ils possédaient un profond ascendant. Avec eux, il fallait donner place à l'école de l'organisation du travail qui trouvait de nombreux

partisans parmi la classe d'ouvriers; on voulait que le capital s'associât aux travailleurs, afin de créer une communauté de bénéfices. Ces idées avaient alors acquis assez de consistance pour être représentées dans le Gouvernement nouveau : peuple et travailleurs avaient fait la révolution, seraient-ils encore déshérités ? On ne sait pas assez la puissance des livres sur l'esprit de la société. Une révolution ne s'accomplit que lorsqu'elle est passée dans les masses comme un axiôme populaire.

Sectionnaires, travailleurs, ouvriers, allaient, pour la première fois, prendre une part directe aux affaires du pays; quel serait aussi le lot réservé aux hommes de pensée? Il ne fallait pas se dissimuler que la plus large part appartenait au journalisme qui seul avait posé la question insurrectionnelle, lorsqu'on en était encore à la résistance légale dans la Chambre; seul, il inspirait entière confiance aux sectionnaires, véritables gens d'action et de victoire; les écrivains principaux devaient nécessairement entrer dans le Gouvernement Provisoire et les affaires étaient désormais leur lot. Mais ceux-ci ne se dissimulaient pas eux-mêmes que leurs idées faisaient peur; si la démocratie était dans l'éducation, elle n'était

pas dans les intérêts; il fallait donc à la société surprise, et j'ai presque dit conquise par l'esprit démocratique, un enseignement doux, facile, pratique, qui n'effrayât personne. Le premier besoin était de se rapprocher sans distinction de nuances; s'il en existait de graves, entre le *National* et la *Réforme*, il fallait les oublier dans la crise; on avait besoin de s'unir pour gouverner. Tel est, en général, le premier et le plus utile sentiment qu'on éprouve lorsqu'on va prendre les affaires; c'est un esprit de tempérance et de modération, de quiétude et d'oubli que Dieu donne sans doute pour éviter aux sociétés les transitions sanglantes. Les feuilles démocratiques devaient sentir la nécessité de rassurer les esprits, de leur montrer la République, non pas comme un système nouveau qui allait bouleverser l'état social tout entier, mais comme la consécration des légitimes intérêts. Et, pour cela, il fallait des garanties d'hommes modérés et surtout spéciaux pour les affaires; un gouvernement ne peut pas se poser en l'air sans tenir compte des intérêts; une société ne naît pas spontanément à une vie nouvelle. Cette vérité était si bien comprise, que le 24 Février, les socialistes les plus avérés eux-mêmes sentaient le besoin de

rassurer le pays contre leurs propres doctrines. Les exigences ne se firent sentir que plus tard, alors que le principe de la République fut proclamé et pratiqué par les clubs. Jusque-là le Gouvernement Provisoire dut se former dans une idée de conciliation du passé, du présent et de l'avenir !

CHAPITRE DEUXIÈME.

FORMATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — L'HÔTEL-DE-VILLE. — LA RÉPUBLIQUE.

Il est rare qu'une révolution politique ne crée pas quelques hommes considérables dans lesquels elle se personnifie; la stérilité et l'impuissance sont les signes du peu de valeur de l'idée qui vient de triompher. Il semblait donc que la révolution de Février, en ouvrant un vaste champ aux théories, produirait en même temps une certaine masse d'esprits qui les mettraient à exécution. La France méritait bien l'honneur d'être gouvernée avec fermeté et intelligence. Deux éléments avaient pris une part absorbante, je l'ai dit, à la victoire des rues; les sections conspiratrices, depuis 25 ans et le journalisme qui depuis cette époque avait dirigé l'intelligence des masses. Si les sections, on voudra bien l'avouer, comptaient quelques hommes d'éducation et d'un rang mitoyen ou même

élevé, la plus grande masse se composait d'ouvriers, de démocrates obscurs, sans éducation, qui n'avaient d'autre pratique des faits que la conspiration politique, la plupart aigris par la persécution et la triste vie de la captivité ou de l'exil. De là était né chez eux sinon un désir de vengeance, au moins une certaine manière misanthropique de voir la société qui leur paraissait mal constituée, malheureusement organisée, car ils n'y avaient trouvé que la douleur et le besoin.

Ces persécutés, ces affligés étaient arrivés à leur tour dans le gouvernement du pays; pourrait-on leur demander le sacrifice de leurs principes, de leurs antécédents, de leurs griefs, de leur enthousiasme? Émigrés des idées pratiques de gouvernement, de la propriété, du sol conservateur, pourrait-on exiger d'eux qu'ils rentrassent après de longues années d'une vie de catacombes et de sociétés secrètes dans l'existence publique et traditionnelle de la cité? Comme la plupart des bohémiens du corps politique, ils n'avaient que deux existences, la prison et l'estaminet; la prison aux jours de deuil, l'estaminet au temps un peu paisible où la conspiration s'agitait entre deux parties de billard, et tourbillonnait

comme la longue fumée de pipes dans les contes d'Hoffmann; tous modestes par nécessité, vivant de peu, souvent avec honneur, toujours avec énergie, se réveillaient aux chants patriotiques, à travers quelques verres de vin, aux jours de fêtes, le 10 août, le 21 janvier ou le 31 mai.

Ces classes si longtemps déshéritées, et à ce moment triomphantes, avaient pris pour organe principal et chéri le journal la *Réforme*, qui devait à sa constitution particulière d'être à la fois un foyer de complots et un organe d'opinions ardentes et avancées. Le fondateur et le soutien de ce journal était M. Ledru-Rollin, esprit d'une certaine facilité retentissante et hardie; on le disait homme de plaisirs aristocratiques, dépenseur de sa fortune et de ses loisirs; je l'ignore; mais le sentiment général était qu'il avait sacrifié une partie de son existence à ses convictions politiques (ce qui est toujours honorable). A la Chambre, M. Ledru-Rollin s'était placé dans une situation si particulièrement exceptionnelle, que nul n'avait osé le suivre. Lors du banquet du 22 février, lui et ses amis s'étaient séparés avec une sorte de dédain du système dynastique et mitoyen de M. Barrot qui avait craint de soulever la foule. Le rédacteur en titre du journal

était M. Flocon, esprit de relations faciles, très-sincère dans son républicanisme ; longtemps sténographe, même dans les journaux légitimistes ou ministériels, M. Flocon n'avait jamais caché son opinion franchement démocratique. Depuis les Ventes de Carbonari et les sociétés secrètes de 1820 (c'était vieux), il avait constamment exprimé les mêmes opinions et sa sensibilité était encore émue au souvenir de Berton et des quatre sergents de la Rochelle. Il y avait dans M. Flocon la double nature dont j'ai parlé : l'homme d'action et le journaliste vivant à la façon des étudiants de Leipsick ou de Heidelberg. Comme journaliste, il avait des formes de phrases d'admirations pour 1793 et la Convention, qui allaient si bien aux idées des sectionnaires. Aussi se groupaient-ils aux bureaux de son journal qui leur offrait une hospitalité de pensée, de dessein et de secours ; parmi les rédacteurs ou les employés de ce journal se trouvaient quelques conspirateurs émérites appelés depuis à jouer un grand rôle, MM. Caussidière, de Saint-Étienne, celèbre dans la conspiration de 1834, Sobrier, le riche pour eux, et le convaincu pour tous ; Martin dit Albert, l'ouvrier mécanicien ; M. Lagrange, qui chevaleresquement jouait sa

vie. Presque tous quittèrent le fusil des barricades le 24 Février pour réaliser l'idée et le vœu de leur vie ; la *Réforme* devait donc vivement agir et donner sa liste pour le Gouvernement Provisoire. Incontestablement tous devaient marcher dans le sens républicain sans transaction.

En se plaçant à l'horizon démocratique, la conduite du *National* n'avait point été absolue ; au dernier jour, on dit qu'il avait accepté le programme de la Régence, et n'était pas éloigné de M. Odilon Barrot. Depuis la mort de M. Armand Carrel, sa haute direction avait fait place à ce que l'on pouvait justement appeler une famille exclusive, un gouvernement préparé. Le *National* avait mis une sorte d'affectation à représenter chaque fraction de la science ou de l'idée politique, sans en excepter même l'érudition personnifiée en MM. Libri, Lebas et Arago qui se soutenaient mutuellement dans leurs œuvres ; pour l'économie politique et les finances, on avait MM. Garnier-Pagès et Duclerc, qui se donnaient mission de remanier les bases du crédit pulic, en dénonçant les dilapidations du gouvernement monarchique. Que d'économies on annonçait dans le parti démocratique, au cas d'un

triomphe : l'amoindrissement au moins du tiers des charges publiques, la suppression des impôts, des barrières, la substitution des banques populaires à la banque privilégiée! Pour le commerce même, n'avait-on pas toutes les idées nouvelles de M. Pagnerre? Enfin, la question de haute finance trouvait pour interprète M. Goudchaux, esprit, au reste, pratique et applicable dans un cercle limité. S'agissait-il de l'armée et des questions de stratégie? on avait M. Clément Thomas, ancien sous-officier, et M. Charras, que de vieux services liaient à l'armée d'Afrique.

M. Bastide sans spécialité d'étude, avait longtemps traité les questions étrangères à peu près dans les proportions sérieuses que le poète M. Béranger avait données à la diplomatie dans sa chanson de la *Sainte alliance des peuples*, rêve de propagande, que l'expérience devait bientôt dissiper. L'instruction publique était traitée par M. Carnot; on avait la justice représentée par le défenseur privé du journal, M. Marie; et, ce qu'il y avait de remarquablement complet dans cette organisation, c'est que la correspondance politique du parti avait partout des rapports dans les départements, rapports intimes et fort étendus qui

se retrouveraient à l'heure d'un triomphe. Au-dessus de cette famille d'écrivains, présidait M. Armand Marrast, esprit méridional, souple, facile talent de journaliste, fatigué dans une longue lutte; comme tous les hommes d'intelligence et de sensualisme, M. Marrast n'était pas inaccessible aux accommodements, aux tiers partis ; cette vie active de combats qui avait commencé dans la *Tribune*, à travers beaucoup de périls, il ne voulait pas plus la retrouver que son temps d'exil ; voilà pourquoi il devait apporter une grande réserve dans tout engagement politique d'une nature insurrectionnelle.

Certes, par leurs principes, leurs tendances et leur personnel, les deux journaux la *Réforme* et le *National* étaient assez antipathiques pour s'être de tout temps jalousés et combattus. Il y avait eu même, à une date très-récente, une lutte si vive, qu'il avait fallu intervenir en arbitrage pour la calmer. Comme on vivait alors de souvenir et d'imitation, sans rien de spontané et de neuf, les uns s'appelaient les Montagnards, les autres les Girondins, tout prêts à recommencer (dans les proportions mesquines de leur temps) la sauvage lutte de 1793. Mais dans la circonstance d'une victoire,

et provisoirement, les deux journaux devaient s'entendre pour faire une liste de Gouvernement : les républicains étaient-ils assez nombreux pour se diviser dès leur début ? Du bureau de chaque journal devait donc émaner une liste qui servirait de base à un Gouvernement Provisoire. Ce qu'il y avait de trop dur, de trop menaçant dans les bureaux de l'un, se corrigerait par les concessions faciles de l'autre qui avait l'intention de tempérer les idées et de gouverner par les hommes de son parti. Cette union ne devait pas durer longtemps ; chacun reviendrait à sa nature ; mais elle était jusqu'alors indispensable pour le triomphe de la cause commune. Le gouvernement devait appartenir à ces deux rédactions de journaux, centre d'attraction pour les opinions démocratiques.

Toutefois d'autres intérêts, d'autres opinions devaient nécessairement trouver place dans la forme nouvelle et provisoire du Gouvernement. Ceux qui avaient suivi la presse, non-seulement dans les journaux, mais encore dans les livres, les pamphlets, avaient dû reconnaître et saisir une tendance visible vers ce qu'on appelait les questions sociales, et parmi celles-ci, l'organisation du travail. Avant qu'une école d'économie politique appa-

raisse comme une force qui s'impose, il faut un certain temps consacré à l'élaboration de l'idée; un peu d'intelligence et d'attention suffisait pour reconnaître que depuis dix ans cette élaboration s'accomplissait avec une indicible persévérance. Aux yeux de la nouvelle école, la forme d'un Gouvernement n'était plus qu'un moyen, qu'un instrument pour arriver à la réalisation définitive de l'idée socialiste. Mille pamphlets avaient été publiés dans cet objet; chose assez curieuse! après avoir démoli en 1789, l'admirable système des corporations, on commençait à reconnaître les torts de l'école des Encyclopédistes et de la Constituante qui avait tout nivelé, tout individualisé; on attaquait la concurrence, l'inégalité des salaires, la liberté absolue de l'industrie.

Comme c'était en grande partie l'ouvrier qui avait combattu et triomphé dans les sanglantes journées, il devait obtenir une pleine satisfaction pour ses idées, ses instincts; et ce qui embrassait toute la théorie, on avait pris pour symbole l'*organisation du travail.* Ceux qui exprimaient ces idées, croyaient dire des choses neuves et très-avancées, et tout juste ils revenaient au moyen-âge, l'époque du grand bons-sens et du mutuel

concours des classes travailleuses; néanmoins il était imposible de les laisser en dehors d'une combinaison politique. Depuis trois ans, les ouvriers avaient fondé un journal dans lequel ils discutaient avec talent et persévérance toutes les questions de l'atelier; là s'étaient révélés quelques noms déjà connus dans les classes travailleuses. Comme théoristes ou utopistes dans les Revues ou petits pamphlets, on trouvait MM. Louis Blanc, Pierre Leroux, Jean Reynaud, sans en excepter la *Démocratie Pacifique* de M. Victor Considérant. Ceux-ci avec leurs opinions et leurs tendances seraient-ils laissés en dehors du gouvernement politique? Si on les y appelait, ils seraient évidemment un embarras sensible; si on les laissait en dehors, ils se placeraient à la tête d'une opposition redoutable. Enfin restait la partie religieuse et chrétienne de l'opinion démocratique représentée à un certain point de vue évangélique par M. de Lamennais, et dans un journal de philosophie politique, par MM. Buchez et Bastide. Ne fallait-il pas faire une part à tous ces éléments politique, religieux, socialiste dans le nouveau pouvoir! Au demeurant, il manquait à tous ces hommes qui allaient fourmiller dans le Gouvernement

l'éclat des noms, la renommée des services, et ce qui est plus grave qu'on ne le croit, le maniement pratique des affaires : qu'allaient dire Paris et la France lorsque la bourgeoisie verrait surgir tout-à-coup les théoristes les plus aventureux à côté de quelques hommes célèbres seulement par leurs vieilles condamnations comme membres des sociétés secrètes ? Pouvait-on former une administration sérieuse de journalistes hardis et d'amnistiés de prisons politiques ?

La nécessité de former un Gouvernement Provisoire était partout sentie et le premier nom accepté (jeu bizarre de la fortune) sur la liste de la Chambre fut celui de M. de Lamartine ; sa gloire et sa faiblesse, il les devait également à l'extrême sentiment de sa personnalité ; poussé dans la diplomatie par le parti de la congrégation sous l'aile du vicomte Mathieu de Montmorency, il avait été premier secrétaire à Florence et ses avancements dans la carrière, il les devait je crois à MM. de La Ferronnaye et de Polignac : quand la révolution de Juillet 1830 éclata M. de Lamartine resta une ou deux années silencieux, considéré par les légitimistes comme un des leurs, jusqu'à ce qu'il eût entrepris son voyage d'Orient (mai 1832). C'est de cette épo-

que que date un changement curieux et mystique dans la vie de M. de Lamartine; accueilli en Syrie par la bizarre miss Stanhope il se crut le prédestiné de l'avenir, le messie des promesses, venu de l'Orient; alors le chantre des *Méditations* marche dans les voies de *Jocelyn* et de *la chute d'un Ange*, imitation de la Bible et de Milton que la presse exalta, parce qu'elle accepte et grandit toute œuvre de démolition.

Dès ce moment M. de Lamartine aspire à un rôle politique; légitimiste jusqu'alors, il quitte ce drapeau parce qu'il ne peut le lever en tête et le premier (M. Berryer n'a-t-il pas une plus grande parole?). Alors il se fait loyalement orléaniste (l'auréole de MM. Guizot et Thiers l'importune), avec eux non plus, il ne peut avoir la première place! il se rapproche donc de M. Molé, combat la coalition avec honneur et quand le ministère de M. Guizot arrive il se jette dans une opposition ardente: son but était-il le renversement absolu de la dynastie? je ne le pense pas; je crois qu'il s'arrêtait comme beaucoup d'autres à la Régence. Ce n'est qu'après la publication des *Girondins* qu'on peut le voir aspirer à un changement radical dans des institutions où il ne trouvait plus sa

destinée. Provoquant la tempête dans la dernière séance de la Chambre des Députés, on pouvait dire que lui seul avait étayé par l'éclat de son nom, et la générosité aventureuse de son caractère, la combinaison du 24 Février. Cette conduite parut si étrange que beaucoup cherchèrent à l'expliquer par des antécédents ; on crut que M. de Lamartine revenait au point de départ de sa vie, le légitimisme, c'était une erreur : M. de Lamartine avait alors une ambition, la présidence de la République, et l'histoire pour être vraie, doit dire qu'au milieu de ces noms effrayants ou inconnus, le nom de M. de Lamartine paraissait comme une garantie rassurante pour les sentiments élevés et l'orgueil du pays.

A ses côtés et sur la même liste du Gouvernement Provisoire, on portait M. Dupont de l'Eure ; les partis ont un instinct admirable pour prendre et choisir un nom d'homme auquel ils font une grande popularité. Ne croyez pas que pour cela ils choisissent jamais un esprit supérieur ; la supériorité a toujours quelque chose de blessant, d'importun, de dominateur ; il leur faut au contraire, un caractère qui ne les gêne pas, de manière qu'avec cette enseigne, ils puissent tourner

de droite et de gauche en la montrant toujours avec une inscription de *vertueux*, de *vénérable*, épithète redite jusqu'à la fin. M. Dupont de l'Eure, ministre de Louis-Philippe quelque temps, avait mis dans ses rapports avec la couronne une rudesse de manières qui l'avait très-élevé dans le parti démocratique. Quelle bonne fortune pour un parti qu'un vieillard faible, d'une vie honorable qui pouvait sanctionner et glorifier les premiers actes d'un Gouvernement dont le principe semait partout la crainte ?

C'était un caractère tout opposé que celui de M. Arago, habile, méridional et qui, malgré ses relations avec le parti démocratique, avait traversé la monarchie, fort bien posé, fort écouté partout auprès du roi et des princes de la maison d'Orléans. On ne peut en faire un reproche, car il y avait chez le directeur de l'Observatoire une science réelle que les exagérations avaient exaltée et qu'une certaine jalousie faisait descendre jusqu'au petit esprit de coterie. Comme homme politique, M. Arago s'était jusqu'alors rarement mis en scène; chaque fois qu'on l'avait vu en rapport, soit avec le roi Louis-Philippe, soit avec les commissions et les ministres, on avait pu remar-

quer un esprit sans doute très-distingué, mais parleur de petites choses et oublieux des grandes; modéré par tempérament et conviction, M. Arago marcherait aux extrêmes, aux impatiences, à l'injustice ministérielle. Quand les hommes se jettent dans les révolutions, peuvent-ils jamais répondre d'eux-mêmes? Voilà pourquoi quelque profit momentané qu'ils en tirent, ils doivent les éviter à tout prix; ils y exposent leur caractère et y compromettent jusqu'à leur renommée.

Ces trois noms de MM. de Lamartine, Dupont de l'Eure et Arago se trouvaient comme éclat et apparat sur toutes les premières listes jetées à la Chambre pour la formation d'un Gouvernement Provisoire. La véritable source de ces listes était dans les deux journaux que j'ai dits longtemps séparés et un moment réunis dans la victoire démocratique; en dehors il n'y avait plus rien. Sur les premières listes arrêtées on porta encore MM. Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux; toutes nuances de l'opposition révolutionnaire dans la Chambre; M. Ledru-Rollin, tête politique ardente, amoureux des renommées du vieux régime de 1792 (on avait vu de ces similitudes parmi les royalistes de 1815), les par-

tis les aiment et les exaltent; M. Garnier-Pagès, orateur moins retentissant mais très-dangereux, parce que honnête et convaincu il jetait des maximes et des faits d'économie politique singuliers ou d'une grande simplesse; M. Marie, défenseur des journaux démocratiques, auquel la Providence réservait le châtiment de se démentir lui-même; enfin M. Crémieux qui par une fatalité assez étrange, se trouvait transformé en républicain; dans la séance du 24 Février il devait prendre la parole pour la Régence, et il se trouva un des membres du Gouverment Provisoire. C'est que dans les temps de révolution nul ne s'appartient; la faiblesse, la crainte, l'ambition s'emparent de vous pour vous entraîner dans les voies de l'inconnu et de l'aventure.

Au reste, tous ces hommes, quelque médiocrement politiques qu'ils pussent être, étaient encore au-dessus des véritables vainqueurs de Février; le triomphe appartenait à des auxiliaires plus purs, plus énergiques, mais en même temps plus incultes qui, réunis à l'Hôtel-de-Ville, préparaient un Gouvernement Provisoire, presque tout entier pris en dehors des combinaisons parlementaires. Il faut être juste avant tout, la victoire, la surprise du 24

Février étaient dues à d'autres héros qu'aux noms portés sur la liste du Gouvernement Provisoire. Ceux qui avaient dressé les barricades et prodigué leur sang pour le triomphe de leur cause adorée, avaient bien quelque droit à s'emparer du mouvement politique; et à ce point de vue, le journal la *Réforme* avait plus de titre que le *National* à dominer le Gouvernement Provisoire; or, jusqu'ici, sur la première liste, il ne figurait que le nom de M. Ledru-Rollin. Bientôt on y ajouta celui de M. Flocon qui, par ses études, son esprit, les habitudes de sa vie, appartenait à la démocratie pure : sa vie de jeune homme, je l'ai dit, avait commencé avec les malheureux sergents de la Rochelle, et depuis il avait incessamment conspiré, en plein air, avec une si grande tolérance de la part des opinions dominantes ou opposées, qu'il avait été tour-à-tour sténographe du *Moniteur*, du *Messager*, de la *Quotidienne*, de la *Gazette* (et il faut être juste), sans déguiser ses opinions et ses desseins. Élevé dans les habitudes des sociétés secrètes, il aimait à écrire un fusil à ses côtés; il avait toujours un pied dans le journalisme, un autre pied dans la conspiration, ce qui le faisait aimer des chefs des sociétés secrètes. Tout, jusqu'à ses allures simples

et franches, le rendaient cher aux barricades. Eh, mon Dieu, il faut des distractions à tout le monde; ceux-ci aiment les parfums, ceux-là les nuées de la tabagie. D'ailleurs l'estaminet, le café n'étaient-ils pas les lieux habituels les plus favorables à la conspiration, entre une partie de billard et un jeu de domino? Le nom de M. Flocon fut d'abord porté comme simple secrétaire sur la première liste du Gouvernement Provisoire; ce n'était pas assez dans la combinaison démocratique.

Comme compensation à ce choix et pour établir une balance égale avec le *National*, on plaça sur cette liste des secrétaires du Gouvernement Provisoire, M. Armand Marrast qui cherchait un rôle dans la situation politique; d'une origine modeste, mais d'une éducation cléricalement cultivée, il avait des mœurs et des habitudes aristocratiques. L'esprit a ses faiblesses et ses infirmités; il est rare qu'il n'aime le luxe, les fantaisies, l'or, les pierreries aux cheveux, et comme en réalité la France n'a rien de démocratique, la situation de M. Marrast devait grandir, pourvu qu'il abdiquât bien vite ses longues déclamations de la veille; j'ajouterai qu'une situation d'élégance exagérée, quand elle n'est pas le résultat des habitudes ou une tradi

tion de famille frise la haute comédie, et qu'il n'est pas aussi aisé qu'on le croit de jouer le marquis. Quelle que fût la diversité des tendances, on voit que jusqu'ici les choix s'étaient concentrés entre les deux rédactions du *National* et de la *Réforme*; l'une qui aurait voulu faire du nouveau système quelque chose de modéré mais d'exclusif, l'autre qui par ses opinions se rapprochait de la partie active et militante des barricades; les blouses étaient un instrument pour l'une, une fraternité pour l'autre: M. Marrast se serait parfumé les mains après avoir touché celle d'un ouvrier; M. Flocon ne l'aurait trouvée ni trop caleuse ni maculée.

Cependant il fallait compter avec cette force du travailleur qui triomphait sur les barricades ; il ne suffisait pas de les accabler d'éloges et d'appeler chaque prolétaire un héros, on devait leur donner des garanties positives, par le choix de certains noms qui représentaient les opinions du travail. On avait dit que le *National* était la Gironde et la *Réforme* la Montagne; ce pouvait être un jeu d'esprit, une réminiscence du passé; mais cette combinaison politique ne correspondait pas à tous les besoins nouveaux, à toutes les idées : que ferait-on de l'école socialiste (l'économie politique de la

révolution de Février) ? J'ai déjà parlé de M. Louis Blanc et de ses travaux ; les idées qu'il avait exprimées, vraies ou fausses, avaient incontestablement pénétré dans les ateliers, et ne devait-on pas en tenir compte? Ces théories dont le sens définitif n'était pas encore bien compris, inspiraient une certaine crainte aux deux coteries exclusivement politiques; et dans les primitives combinaisons on avait cherché à les exclure du Gouvernement Provisoire. En l'état des esprits c'était chose impossible ; au milieu des cris vivement poussés pour obtenir un ministère du progrès, mot vague et creux, on proclama M. Louis Blanc et l'ouvrier Martin Albert, tous deux secrétaires du Gouvernement Provisoire, titre qu'avaient MM. Flocon et Marrast. Tôt ou tard il fallait faire une plus large place à des opinions qui seules avaient un sens et un but dans un mouvement démocratique : quelle pourrait être la destinée d'une révolution faite par les prolétaires, qui ne prendrait pas pour résultat l'égalité des classes et la modification des rapports de l'ouvrier et du maître, du capital et du travail?

Restait en outre la partie agissante et armée des sociétés secrètes qu'il fallait satisfaire; c'est ce qui explique l'immédiate prise de possession de

la Préfecture de police par MM. Marc Caussidière et Sobrier, avec le titre de délégués. En temps de révolution, ne demandez pas quel est le contre-seing de chaque nomination ; elles se font un peu par le hasard, en vertu de ce seul fait qu'on a eu le courage ou même seulement l'audace et la volonté de les prendre. Dans les bureaux de la *Réforme*, au moment même où les membres du Gouvernement Provisoire se rendaient à l'Hôtel-de-Ville, se trouvait un homme à la haute stature, gros de corps, de la race si forte des mariniers du lac de Leman ; un fusil à la main, des pistolets à la ceinture, la face couverte de poudre, il s'offrit plutôt qu'il ne fut désigné pour la police dans cette journée si ardente. C'était M. Marc Caussidière dont j'ai déjà parlé ; sa vie inculte s'était vouée à la conspiration ; caractère exceptionnel dont l'histoire était une légende de croyance, de conviction et de finesse. Ne méprisons jamais ceux qui ont foi : les luttes politiques de Lyon, Saint-Étienne avaient toujours vu M. Marc Caussidière, vigoureux athlète aux prises avec les agens de police : ainsi, en 1834, traduit devant la Cour des Pairs il avait subi une condamnation que l'amnistie avait fait cesser ; M. Caussidière avait repris son

ancien état de commis-voyageur, en y mêlant un peu de politique ; le journal la *Réforme* se l'était rallié à titre de courtier d'abonnements ; et comme un loyal et joyeux prolétaire, M. Marc Caussidière prenait au cabaret son frugal repas et à l'estaminet ses jouissances : une révolution, par un grand coup de théâtre, allait le placer à la tête de la police, qui naguère avait les yeux sur lui. Depuis la conspiration du général Mallet, on n'avait rien vu de semblable ; la conspiration de la veille devenue le Gouvernement du lendemain ; si bien que le nouveau délégué de la police pouvait trouver son dossier dans ses propres bureaux.

A côté de M. Caussidière, et comme adjoint à la même délégation, marchait un homme jeune encore, de formes douces et gracieuses, esprit plus cultivé que lui, mêlé comme étudiant à la conspiration de 1834. C'était M. Sobrier ; avec d'aussi fortes convictions que M. Caussidière, allant plus loin par la pensée, et moins rude par l'action, il exerçait une sorte d'autorité sur son parti parce qu'on le savait à la tête d'une petite fortune (huit mille livres de rente, disait-on), et pour les prolétaires cela paraissait un immense trésor. « Sobrier est riche, propriétaire, et néanmoins il est

avec nous. » Tel était le cri des sectionnaires qui l'entouraient avec respect; cette situation exceptionnelle fanatisait ses adeptes : M. Caussidière avait une milice, M. Sobrier des sectaires d'autant plus attachés à lui qu'il avait un corps de doctrines religieuse et socialiste, un peu de l'école de M. Buchez. Avec cela du courage le jour des barricades; les armes à la main il s'était montré partout très-ardent démocrate, cœur à sacrifice, ce que les masses apprécient spécialement. Ce caractère le rendait très-peu capable d'application pratique à la police d'une grande cité : s'entendrait-il toujours avec M. Marc Caussidière, homme de faits, artiste en révolution, au demeurant ferme et absolu? Les rêveries de M. Sobrier lui paraissaient des impossibilités capables d'effrayer les bourgeois, et le nouveau délégué à la police avait l'amour-propre de les rassurer. Quoi qu'il en soit, la Préfecture de police allait devenir un véritable Gouvernement avec sa garde, ses prétoriens : qui pouvait le disputer en popularité, en énergie, à Marc Caussidière?

A l'Hôtel-de-Ville, l'émotion des rues se montrait capricieuse comme la multitude. Cet Hôtel-de-Ville, depuis la Fronde, avait été témoin de si

étranges événements ! Sa vieille façade de Philibert Delorme badigeonnée, grandie, ornée par le comte de Rambuteau, se mirait dans les flots d'une multitude rugissante sous les plus bizarres déguisements : ici des groupes de prolétaires, aux bras nus et déguenillés, brandissant des épées ou des sabres ensanglantés; là des enfants, le casque en tête, avec des lattes de cavalerie qu'ils soulèvent à peine. La multitude, ivre de vin et de poudre, tirant au hasard des coups de feu, signe de triomphe et de menace : tout à la fois de la fureur et de la gaîté; je le répète, une sorte de procession de la Ligue! une vague de peuple poussait l'autre vague jusque sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. Au-dedans, nulle volonté et des Gouvernements dans chaque salle : à mesure qu'un nom était proclamé, il était accueilli ou repoussé par ces hommes en guenilles; des vœux de toute nature et de toute espèce sur la forme de Gouvernement, à ce point que certains groupes n'en voulaient d'aucune sorte : nulle scène de l'histoire comparable à celle-ci. Quelqu'amour de la démocratie qu'on puisse avoir, il faut reconnaître le caractère étrange de cette souveraineté qui allait prononcer sur les destinées de la France !

C'est au milieu de ces vociférations, des menaces, des exigences que le Gouvernement Provisoire, formé plus encore dans les bureaux du journalisme que dans la Chambre des Députés, vint prendre possession de l'Hôtel-de-Ville. Un témoin oculaire, officier de la garde nationale, très-dévoué à l'idée républicaine, M. Saint-Amand, a raconté la marche bizarre des membres de ce Gouvernement, depuis le Palais Bourbon jusqu'à la Grève : « J'allais à la Chambre, dit-il, et l'on criait : « Un homme du peuple et un garde national, pour protéger M. de Lamartine ! » Le patriotisme et l'amitié inspirant Bastide, il prit le bras d'un côté de M. de Lamartine, et je reçus de celui-ci son second bras ; nous prîmes la tête du convoi que j'organisai rapidement : deux tambours en avant, suivis d'un drapeau que son propriétaire, aux bras nus, offrait avec empressement. Sur quatre de front, nous sortîmes de la salle des séances, et gagnâmes le quai d'Orsay. Ledru-Rollin marcha longtemps à côté de nous ; la foule n'était pas très-compacte. Nous longeâmes assez paisiblement la rive gauche de la Seine jusqu'au Pont-Neuf. Au Pont-Royal nos tambours et le drapeau, formant la tête de colonne, s'étaient dirigés

du côté des Tuileries; nous ne les avions pas suivis, préférant le côté de la Seine le moins encombré de peuple; Dupont de l'Eure venait derrière nous dans un petit cabriolet; M. de Lamartine, quoique grippé, était soutenu par son énergie; il mourait de soif. Dix fois, dans le parcours, je me procurai de l'eau rougie, pour lui donner la force d'arriver, à travers les barricades, jusqu'à cet Hôtel-de-Ville, où nous attendait une foule presque impossible à percer. Tout le long de la route, nous avions proclamé le Gouvernement Provisoire, et le nom de Lamartine, en le montrant; le peuple se découvrait, et répondait, quoique avec surprise, à nos vivats. »

Sur la Grève, siége alors du pouvoir, le Gouvernement Provisoire fut bien et mal accueilli. Les opinions de désordre repoussaient toute autorité, et les sectionnaires n'étaient pas satisfaits de quelques-uns des noms portés sur la liste. Quelles garanties offraient-ils au prolétariat? On avait été si souvent trompé, le serait-on encore? On devait prendre ses précautions : dans quel temps tout cela était-il dit! La place de Grève était-elle désormais l'expression de la France, noble et grande nation? De là ce premier trouble, cette confusion indicible qui

présida à la formation du Gouvernement Provisoire; la liste en est incessamment modifiée. D'abord, M. L. Blanc et l'ouvrier Albert n'avaient été portés que comme secrétaires. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les choses changent d'aspect; les délégués de la multitude, en invoquant la nécessité d'un ministère du progrès, veulent que MM. L. Blanc et Martin Albert entrent comme membres titulaires dans le Gouvernement même. M. Ferdinand Flocon, l'ami des sectionnaires, leur associé depuis longues années, ne sera-t-il que simple secrétaire aussi? ne doit-il pas prendre place à côté de MM. Ledru-Rollin et Arago? Pour compenser toutes ces concessions, on élève également M. Marrast au titre de membre du Gouvernement Provisoire. Les éléments de ce pouvoir ainsi très-divers, très-souvent hostiles, encore ne satisfaisaient pas les passions ameutées.

L'indicible désordre de la prise de possession du pouvoir à l'Hôtel-de-Ville nous est toujours raconté par M. Saint-Amand : « Ce ne fut qu'après des efforts inouïs que nous pûmes arriver jusqu'à l'escalier; portés ensuite par la foule, nous entrâmes dans un petit salon, pendant que les autres membres du Gouvernement Provisoire er-

raient dans d'autres parties. Pour occuper le temps, M. de Lamartine monta sur un canapé, entretenant la foule avec cette parole élégante, pathétique et abondante, sûr de trouver de l'écho dans tous les cœurs. Mais le temps marchait, et la foule grossissait plus impatiente; je me détachai et fus à la découverte, je trouvai une pièce déserte (le cabinet du préfet); deux ou trois pièces vides se présentèrent à mes yeux; alors, je cherchai à retrouver mon chemin, pour rejoindre M. de Lamartine. J'y parvins; non qu'il fût resté à la même place, mais les clameurs de la multitude me l'indiquèrent; il avait rejoint MM. Dupont de l'Eure et Crémieux; alors, je les attirai vers mes solitudes; elles se peuplèrent jusqu'à un certain point. Cependant, nous parvînmes à fermer la porte, et nos efforts en arcs-boutants, pour empêcher qu'elle ne fût forcée, réussirent quelques instants. On put commencer à travailler. M. de Lamartine, sans perdre de temps, prit du papier, une plume et commença, ainsi que M. Crémieux, à rédiger un manifeste, Mais la tranquillité du moment fut vite troublée par la foule et les disputes, soi-disant du peuple, qui venaient imposer les volontés de ce nouveau souverain tout-puissant; il fallut suspen-

dre et conclure, et se réfugier dans la pièce à côté. Pendant que les orateurs étaient le plus en train de pérorer, montés à triples rangs sur nos épaules, nous filions un à un dans la pièce à côté, et leur animation était si vive, que le Gouvernement Provisoire avait changé de pièce, qu'ils continuaient encore à discuter : Plût au Ciel! (dit encore le narrateur républicain), qu'ils s'y fussent plus longtemps oubliés! aveu curieux pour un partisan de la démocratie. Cependant, à force d'étayer les portes avec nos épaules, nous pûmes avoir assez de liberté pour travailler. Lamartine acheva son manifeste; les commissions des membres du Gouvernement furent dressées. Étaient alors présents : Garnier-Pagès, Lamartine, Crémieux, Dupont de l'Eure. Ledru-Rollin arriva, et M. de Lamartine lui soumit son projet. Un moment de silence solennel eut lieu. Il s'agissait du sort du pays. Ledru déclara qu'il adoptait le manifeste, en demandant qu'aux formes républicaines, fût substitué le mot République. C'était grave, et cependant, après quelques secondes, la réponse fut affirmative. M. de Lamartine écrivit, et je copiai. »

Ces faits s'expliquent : les passions ardentes demandaient immédiatement des garanties. Si l'on se

rappelle la marche des faits et des idées depuis le 22 Février, on pourra reconnaître que le vœu pour une République se développa surtout à l'Hôtel-de Ville. On s'était levé pour la Réforme, et une surprise seule avait entraîné une infime minorité au-delà de ce vœu : faut-il le dire, même une fraction du Gouvernement Provisoire, la plus considérable, la plus sage, n'avait pas voulu de ce grand essai, qui jetait le pays dans un avenir inconnu. Mais, à l'Hôtel-de-Ville, sous la pression de ce mouvement de peuple, était-il possible de délibérer librement, spontanément? La première condition imposée par cette masse armée, ce fut donc la République, sans retard, sans délai, comme pour quelque chose qu'on craignait de voir s'échapper. Il fallut lutter sur un premier point : serait-ce une forme définitive, indestructible, ou bien un provisoire que la souveraineté de la France exprimée par les Assemblées primaires, pourrait admettre ou rejeter? Les sectionnaires impatients, absolus, voulaient à tout prix proclamer la République par un coup d'État. Il fut soutenu par la grande majorité du Gouvernement Provisoire : « Que la première condition d'un pouvoir démocratique, c'était de reposer sur la volonté du peu-

ple et non pas d'une seule fraction. Sans doute, le pouvoir improvisé à l'Hôtel-de-Ville avait le droit de proclamer la République, comme une formule soumise ensuite à la grande épreuve du suffrage universel, mais rien de définitif ne devait être constitué avant cette sanction. » Ceci mécontenta la partie ardente des sectionnaires qui voulaient enlever tout d'un coup le gouvernement du pays. Rien de plus absolu que la démocratie : son dernier mot c'est la dictature. Toutefois, les chefs de sections se calmèrent parce qu'ils eurent l'espoir de maîtriser le suffrage de la majorité, de le violenter ou de le surprendre comme ils avaient fait dans la Chambre des Députés lors de la journée du 24 Février.

Ce fut donc le résultat d'une transaction débattue que la première proclamation du Gouvernement Provisoire qui annonçait les événements accomplis : après les déclamations accoutumées contre tous les gouvernements qui tombent, *væ victis*, on déclarait que le peuple avait organisé un Gouvernement Provisoire avec mission de prendre en main l'administration du pays, et que le principe adopté comme forme de gouvernement était la République, en attendant la sanction du

peuple français convoqué en Assemblée primaire. N'était-ce pas beaucoup déjà que de prendre l'initiative pour indiquer à la souveraineté du peuple la forme du gouvernement préférable, comme si le pays ne devait pas être toujours le maître de prononcer sur sa destinée! Le Gouvernement Provisoire dut ensuite immédiatement organiser les services publics, qui, dans un État, ne peuvent demeurer en souffrance. On doit remarquer que jamais parti triomphant n'avait été plus complétement libre de ses choix ; nulle gêne, nulle contrainte. On allait voir enfin à l'œuvre le parti démocratique qui, à la fois, avait tant attaqué et tant promis. Le champ était vaste et déblayé, l'ancien système s'était complétement retiré de la politique et de l'administration.

Dans les temps de révolution, il y a une bonne manière d'obtenir des places, c'est de les prendre ; un fauteuil est vide, on s'y assied et tout est dit : c'est ainsi que MM. Caussidière et Sobrier s'étaient emparés de la Préfecture de police, le sabre au côté, le pistolet au poing. Il en fut de même de l'administration des postes, si essentielle pour organiser le départ des courriers qui devaient annoncer aux départements les événements de Paris.

On vit s'élancer des bureaux de la *Réforme,* M. E. Arago, qui s'empara de la direction générale des postes; esprit d'une certaine portée littéraire et d'une camaraderie affable, loin d'être un conspirateur hautain, vigoureux, ou un républicain intraitable, il s'était attiédi à ce point, dans les temps difficiles, qu'il avait sollicité et obtenu du ministre de l'intérieur, la direction du théâtre du Vaudeville; avec un zèle spirituel, il y avait fait de mauvaises affaires. Pour les partis, ces sortes d'antécédents ne comptent pas : c'est vieux comme l'histoire de Rome, et la conspiration de Catilina : les événements imprévus produisent des hommes aux habitudes hardies. Il n'y avait pas de raison de repousser M. E. Arago, dans cette multitude d'hommes d'action improvisés administrateurs par la révolution de Février.

Le Gouvernement Provisoire, institué, modifié au milieu des flots de peuple à l'Hôtel-de-Ville, allait-il gouverner lui-même dans les divers départements ministériels? Il eût été plus régulier, sans doute, de désigner des ministres responsables pris en dehors des membres du Gouvernement Provisoire; mais quelques-uns de ces membres avaient soif des ministères et de ce manie-

ment actif du pouvoir qui donne la disposition des subsides et des places : ensuite, il y avait disette de capacités, impuissance de direction. Ces motifs déterminèrent le Gouvernement Provisoire à choisir la plupart des ministres dans son sein : d'abord, M. Dupont de l'Eure dut aller abriter son incorruptibilité politique dans le Petit-Luxembourg (les appartements de M. le chancelier); quand les mœurs d'un pays sont faites d'une certaine manière, le premier souci de ceux qui prennent les places, c'est de s'en assurer les profits, les honneurs, les commodités. M. Dupont eut la présidence du Gouvernement Provisoire et du conseil des ministres, présidence qu'il avait déjà occupée sans portefeuille dans le ministère de 1830, avec une rudesse remuante qui avait amené la dissolution du cabinet; vieillard, plus encore par les idées que par les ans, il était ou une inutilité ou un dissolvant.

M. de Lamartine prenait le département des affaires étrangères avec un empressement qui supposait l'oubli complet de la situation extérieure. Avec la plus faible intelligence des faits et des traditions historiques, il devait apercevoir que l'Europe surprise, envahie par l'énergie des évé-

nements et l'action de la propagande, subirait un moment le contre-coup de la révolution de Février pour se réveiller ensuite dans un système de réaction modérée; qu'il fallait dès lors un grand ménagement d'idées et d'expressions, pour ne pas compromettre l'avenir. Dans sa situation révolutionnaire, M. de Lamartine ne pouvait s'arrêter à ces considérations; la faiblesse extrême de son caractère politique, sa personnalité, qui était aussi une faiblesse, le rendaient tremblant devant toute critique de journaux, et il accepta pour sous-secrétaire d'État M. Bastide.

S'il était une éducation en dehors des qualités spéciales que demande le département des affaires étrangères, c'était celle de M. Bastide. Ce n'est pas un crime de sortir de la classe moyenne, d'artisans même (le baron de Thugut était le fils d'un batelier du Danube); mais ce qui est une cause de fautes innombrables, c'est le défaut d'antécédents et d'instruction dans la spécialité qu'on embrasse; or les affaires étrangères exigent les connaissances profondes et traditionnelles sans lesquelles aucun but n'est atteint. Il peut bien se produire pendant quelques jours des circonstances ardentes qui sortent de toutes

les règles et n'exigent aucune étude préalable; ces circonstances passées, on en revient inflexiblement aux traditions, aux principes généraux sur les alliances, sur les traités, et c'est ce qui donne une si grande supériorité à la diplomatie étrangère. Le baron de Thugut, l'homme le plus instruit de l'Europe, était resté vingt-cinq ans dans les légations; la science avait effacé son origine.

Le département véritablement politique, le ministère de l'intérieur, fut confié à M. Ledru-Rollin, qui représentait le parti actif et ardent dans la révolution de Février; ce qu'on appelait l'opinion de la *Montagne*. Il y avait dans M. Ledru-Rollin le journaliste et l'avocat, et, pour donner des gages à ces deux partages de sa vie, il prit auprès de lui comme sous-secrétaire d'État M. Flocon, et comme secrétaire-général M. Jules Favre. Par M. Flocon, il plaisait singulièrement aux sociétés secrètes et à la presse avancée; il avait un homme qu'il pouvait opposer à l'influence trop absorbante de la Préfecture de police confiée à M. Caussidière, l'ami des conspirateurs et des barricades. Par M. Jules Favre, il correspondait à cette portion du barreau littéraire, aux beaux parleurs, écrivains à phrases. Comme lui, M. Le-

dru-Rollin se croyait Danton, d'autres se disaient Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine; si les uns portaient des grands sabres, des ceinturons à pistolets et des gilets à la Robespierre, ainsi que les représentants en mission, d'autres singeaient les airs de Chénier, de Barbaroux, poétes, orateurs des temps révolutionnaires : c'était de la politique rétrospective. M. Ledru-Rollin arrivait au ministère de l'intérieur, lui et ses amis, avec la pensée de briser les obstacles, de parvenir au triomphe de ses idées. On avait réussi par l'audace au 24 Février; c'était par l'audace qu'on pouvait et qu'on devait continuer l'œuvre de surprise et de hardiesse révolutionnaire.

Au titre de membre du Gouvernement Provisoire, M. Crémieux allait joindre celui de ministre de la justice, la plus haute, la plus austère fonction de l'État. Sa position vis-à-vis la nouvelle République était particulière; M. Crémieux, engagé d'abord dans le camp de la Régence, l'avait abandonné tout-à-coup à la tribune, et cette situation lui imposait la nécessité de donner des gages au parti vainqueur, triste nécessité lorsqu'il s'agit d'une institution aussi auguste que la magistràture en France ! Il y avait déjà quelque humiliation pour les grandes

Cours de passer sous la main d'un avocat à la vive parole et sans grande importance au Palais : le nouveau ministre ne serait-il pas poussé, entraîné par l'esprit de parti et son propre caractère à porter une main sacrilége sur cette belle institution de la magistrature, restée debout à travers les secousses de toutes les révolutions ? Le même jour qu'il prenait possession de son portefeuille, M. Crémieux désignait pour la haute dignité de procureur-général, un conseiller à la Cour royale, d'un nom considérable dans les annales de la justice, le baron Portalis de Lucquet, caractère honnête, excentrique, d'une démocratie très-avancée. Sous l'aile de son nom traditionnel, et sous la grande tolérance de la Restauration, M. Portalis était successivement passé de la dignité de juge à celle de vice-président du tribunal civil de la Seine, puis à celle de conseiller à la Cour royale ; la République et M. Crémieux en faisaient un procureur-général (ou commissaire près la Cour d'appel). Un avocat du Palais, d'un nom peu retentissant, M. Landrin, devenait procureur ou commissaire de la République près le tribunal de première instance : c'était un ami intime de M. Ledru-Rollin, associé à son opposition et inspirant

ainsi toute confiance au parti qui triomphait sur la place publique.

Je suis convaincu que la majorité de ceux qui poussaient à la grande aventure du 24 Février, ne croyaient pas à ses conséquences désastreuses pour l'industrie, le commerce, les finances, la situation, en un mot, tout entière du pays. M. Goudchaux, par exemple, qui prenait le ministère des finances, banquier très-régulier, s'imaginait qu'après une légère secousse, une émotion de rues, le crédit reviendrait à son état normal, un peu lourd, il est vrai, mais enfin dans des conditions à se re lever après un ou deux mois. Au 22 Février, tous les services étaient faits par le dernier Gouvernement; le dividende du 22 mars était déjà déposé à la Banque de France; un emprunt gradué correspondait à l'échéance de la dette flottante; les impôts directs et indirects rentraient régulièrement à l'État : M. Goudchaux ne pouvait donc comprendre comment un simple changement de principe allait faire crouler cet édifice si solide du crédit public. Quand on a vécu avec une idée, quelqu'en dehors qu'elle puisse être de la société, on s'y familiarise de manière qu'on croit que cette idée triomphante même par une surprise, sera pai-

siblement acceptée par tous. Le réveil de M. Goudchaux devait être pénible; sa candide foi dans l'idée démocratique recevrait bientôt un fatal démenti par la ruine générale de tous les intérêts justement alarmés.

Un autre membre du Gouvernement Provisoire, M. Marie prenait le département des travaux publics, administration autrefois si pacifique et alors si profondément agitée : les ouvriers depuis longtemps corrompus par les fausses doctrines, étaient armés sur les barricades; et par ouvriers, il ne fallait pas entendre les travailleurs laborieux qui se livraient aux professions industrielles, mais les prolétaires de vie plus ou moins équivoque (sorte de frélons dans les ruches d'abeilles), qui passaient leur vie à la barrière et dans les sociétés secrètes. Ceux-ci encore sur les barricades avaient demandé un *ministère du progrès*, expression vague que M. Louis Blanc leur avait inculquée, symbole d'un portefeuille ministériel qu'il se destinait à lui-même. Le ministère n'avait pas été accordé; comme il fallait une réalisation de l'idée, on promit une commission spéciale destinée à résoudre toutes les questions soulevées entre le maître et l'ouvrier, et à la tête de cette commission, on dut placer MM. L.

Blanc et Albert. De cette manière, le département des travaux publics se débarrassait d'une multitude de questions ardentes qui devaient agiter la société jusque dans ses bases. Il lui restait pourtant assez à faire pour donner une impulsion au travail que la surprise du 24 Février allait partout tarir : que faire de cette masse d'ouvriers qui couraient demander des aliments, des labeurs à un Gouvernement qu'ils avaient créé de leurs mains caleuses et souveraines ?

Dans cette suspension d'affaires, était-il utile également de créer un ministère du commerce, confié à M. Bethmont? La candeur de tout ce Gouvernement Provisoire était de penser que dans cette grande aventure de la démocratie, la confiance survivrait à ce point, que les maisons de banque continueraient leur crédit, les riches leur commande, les aristocrates leur luxe; je crois pour leur honneur, que ces hommes à vues très-limitées, croyaient ce qu'ils disaient, car autrement ils auraient trompé le peuple d'une manière étrange : par le fait, tout le commerce allait être supprimé, toute confiance éteinte, tout prêt désormais impossible. M. Bethmont comme M. Marie était un avocat fort libéral au barreau; ce qu'il

savait du commerce était à peu près à la hauteur de la science de M. Marie dans les travaux publics. Les révolutions démocratiques sont bien plus capricieuses que les rois absolus; elles imposent des noms et les font reconnaître à coups de fouets.

A un avocat plus systématique, on confiait l'instruction publique, je veux parler de M. Hippolyte Carnot. On se demande ici comment M. Arago, membre du Gouvernement Provisoire, ne prit pas lui-même ce département qui allait si bien à son illustration scientifique. C'est qu'il y avait dans M. Arago ce double sentiment : une certaine envie contre tout ce qui s'élevait au-dessus et en dehors de lui en niant sa valeur sérieuse; puis une certaine faiblesse, j'ai dit un manque de courage pour attaquer ses ennemis de face; il voulait dominer le département de l'instruction publique, pour y faire ses petits coups d'État sans paraître jamais en nom, et en faisant porter la responsabilité sur le ministre signataire. M. Hippolyte Carnot n'était connu dans le monde politique que par le souvenir de son oncle (cette école pourtant repoussait l'aristocratie), et dans le monde littéraire que par des articles d'encyclopédies et, je crois, une préface rédigée de concert avec le

statuaire M. David, en tête des mémoires du conventionnel Barrère. On était alors tout blasonné de Conventions et de Comité de Salut Public : nul ne pouvait se vanter d'être descendant des Montmorency, d'un Condé, d'un Bourbon, sorte de généalogie proscrite ; mais quel honneur d'être fils, petit-fils, ou neveu de Robespierre, Marat, Saint-Just, Lebon, Lebas, etc., vanité d'armoiries révolutionnaires ! Ce qui était plus grave, certes, c'était la nouvelle tendance de l'instruction publique sous l'impulsion des idées religieuses et socialistes de M. J. Raynaud. On ne pouvait pas se faire illusion sur les tendances de ces doctrines, elles étaient écrites partout ; de sorte que la division des cultes séparée du département de la justice pour l'enlever à la direction d'un ministre juif, tombait aux mains de l'école sceptique et novatrice qui niait le catholicisme.

Un trait caractéristique de cette organisation ministérielle, ce fut la difficulté de trouver deux spécialités pour la guerre et la marine, et cela s'explique par la tendance même du mouvement du 24 Février. La révolution alors accomplie avait été faite contre l'armée, sa discipline, ses habitudes d'obéissance : qu'avait-on profondément humilié,

proscrit, dissout? la troupe restée dans son devoir; de vieux soldats coupaient leurs moustaches, échangeaient leurs nobles habits militaires contre la blouse pour échapper aux humiliations et à la vengeance. Les seuls corps loués, félicités, c'étaient ceux qui, oubliant toutes les lois de la discipline militaire, avaient mis la crosse en l'air devant l'émeute. On voyait dans les rues de Paris des soldats l'œil morne et baissé, comme les vétérans de César après une défaite; dans les régiments plus de subordination; les meilleurs officiers allaient être signalés, dénoncés comme royalistes ou chassés par les soldats eux-mêmes en vertu des principes de la révolution. Qui pouvait donc accepter ce poste de ministre de la guerre dans ces circonstances fatales pour l'honneur de l'épaulette et la discipline des corps? Le Gouvernement Provisoire appela un vieux général, tout usé par les ans, qui ne devait être qu'un nom de passage, une étiquette pour couvrir le véritable ministre actif. A côté donc du général Subervic, le Gouvernement plaça le chef de bataillon M. Charras (comme il avait donné M. Bastide à M. de Lamartine). Le commandant Charras, ancien élève de l'École Polytechnique, lié avec les généraux d'Afrique,

était une véritable spécialité pour exécuter les volontés et les exigences du parti républicain.

A la marine on ne plaça point un chef des armées navales, un officier supérieur; M. Arago se réserva ce département; son nom était connu dans la flotte par ses travaux scientifiques, et la marine était trop dévouée au pays pour opposer la moindre résistance. Elle aimait, elle honorait sans doute ce noble prince, brave marin qui avait défendu ses droits et protégé son pavillon, mais la discipline s'était conservée intacte. Un coup de télégraphe faisait obéir la flotte : que lui importait la forme du gouvernement, la patrie n'était-elle pas toujours la mère commune? Pour les détails de l'administration, M. Arago gardait un vieux employé, M. Maresc. Indépendamment de ses titres sûrs et réels (les services) il avait encore le baptême de la Convention; son père y avait siégé. Le gouvernement si persécuteur de la Restauration et de Louis-Philippe, ne s'était jamais occupé des antécédents et des opinions d'un homme de mérite, pas plus de M. Maresc que de M. Cavaignac; les avancements étaient donnés dans la forme régulière, sans examen d'antécédents. La direction des colonies fut confiée à M. Schœlcher, âme honnête

et rêveuse d'émancipation pour la race noire, philanthropie qui allait charger le trésor, et ruiner nos colonies à sucre.

Le ministère, tant bien que mal était constitué; la police passait aux mains des sectionnaires, et les postes sous la dépendance de M. Étienne Arago. Restait encore l'administration de Paris, ce que l'on appelait la Préfecture de la Seine. Par une manie d'innovation rétrospective, le Gouvernement Provisoire sous les flots du mouvement de l'Hôtel-de-Ville, fit tout d'un bond un retour vers 1792 en reconstituant la mairie générale de Paris. Toutes les Constitutions depuis celle de 1795, avaient voulu éviter le renouvellement de cette lutte sanglante entre la Convention et la Commune de Paris; elles avaient morcelé, réglé l'administration sous un préfet, l'homme du pouvoir; les Constitutions furent mises de côté et l'on fit un maire de Paris unique avec des attributions plus étendues que celles même du préfet. L'Hôtel-de-Ville n'était-il pas tout-puissant, car dans ses vastes salles siégeait le Gouvernement Provisoire? Le premier maire de Paris fut M. Garnier-Pagès qui rêvait déjà peut-être le rôle de Bailly et de Péthion, sauf, bien entendu, le dénouement. A ses

côtés vinrent s'asseoir comme adjoints MM. Buchez, le représentant religieux de la révolution, M. Recurt, patriote d'un grand zèle, M. Adolphe Adam, et une multitude d'autres fonctionnaires, dont le pouvoir éphémère était improvisé sur les barricades, parmi lesquels il faut compter le libraire M. Pagnerre qui allait bientôt prendre le titre de secrétaire-général du Gouvernement Provisoire; éditeur de tous les pamphets politiques, de tous les almanachs populaires, des histoires menteuses qui avaient détruit la foi dans le pouvoir, M. Pagnerre s'était placé aussi à la tête de cette fatale idée des banquets réformistes qui avaient amené l'état social du 24 Février; spirituel et ardent de paroles avec les traditions du commis-voyageur, il avait dominé les réunions électorales; au demeurant, esprit modéré, jeté au-delà de ses idées par la marche irrésistible des événements. M. Pagnerre, comme beaucoup d'autres, par instinct, aurait voulu s'arrêter à la Régence.

Tel était le personnel du pouvoir nouveau subitement élevé après la journée du 24; on ne pouvait pas dire que l'opinion victorieuse eût été gênée le moins du monde dans ses choix; elle avait élu ses chefs, ses amis, du haut au bas de l'échelle;

à elle donc maintenant les destinées de la société, elle en avait la responsabilité et la charge. Cette direction, certes, serait difficile, mais à qui la faute? Quels hommes avaient appelé l'orage? quelles mains ouvraient l'antre des tempêtes? Maintenant qu'on était en pleine catastrophe, ces têtes imprudentes s'écriaient : « Aidez-nous à sauver la civilisation. » Il faut être juste, je crois qu'une fois la révolution accomplie, il eût été difficile, impossible au Gouvernement Provisoire, d'éviter la République la seule idée qui restait debout. Les vainqueurs, la crosse de leur fusil appuyée sur les barricades, étaient ces sectionnaires courageux qui n'avaient jamais rêvé qu'une seule idée dans leur vie; ceux qui campaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ou remplissaient les vastes salles de leurs vociférations et de leurs cris joyeux ou menaçants, s'étaient voués au culte de la République, et lorsque la déesse aux vastes mamelles, la fée de leur rêve se montrait à eux, ils la laisseraient échapper! Cela ne pouvait être; quand on est vainqueur on en profite, le cœur humain le veut ainsi.

La République fut alors proclamée, parce que les sectionnaires l'imposèrent au Gouvernement Pro-

visoire qui concéda le principe afin d'éviter de grandes catastrophes. Seulement M. de Lamartine avec une honorable fermeté, voulut sauver les apparences de la souveraineté du peuple en soumettant le principe à la sanction du pays; et ce résultat, je le répète, ne fut pas obtenu sans luttes sous les baïonnettes étincelantes, au milieu des menaces de mort. En présence de cette résolution d'un provisoire apparent, tous les partis, les légitimistes purs, les partisans de la Régence, ou du principe impérial, suspendirent leurs espérances jusqu'à la convocation du peuple et de l'Assemblée Nationale. Les droits n'étaient-ils pas réservés?

Toutefois on remarqua que les premiers articles du *National* et de la *Réforme*, tout en restant empreints d'une certaine modération, afin de ne pas alarmer les esprits par le mot *République*, considérèrent le pouvoir démocratique comme une conquête absolue et définitive que nul n'avait le droit d'enlever à la multitude parisienne victorieuse et debout sur les barricades, la véritable souveraineté. Les vainqueurs, seulement, daignaient jeter un voile sur le passé; la République ne devait pas, ne voulait pas être exclusive, elle appellerait autour d'elle tous les bons services dans une époque

de bonheur général et d'émancipation universelle sous le symbole de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Tel fut le langage du premier jour (et de très-courte durée) du parti vainqueur.

Que signifiait maintenant cette trinité mystique, ce symbole à triple essence qu'on vit le lendemain crayonné sur tous les murs de Paris : *Liberté, Égalité, Fraternité?* Pour s'en expliquer le sens, il faut se reporter par la pensée aux programmes des sociétés secrètes et des sections organisées depuis 1832 ; les conséquences alors devaient apparaître à tous les yeux. La *Liberté* était un principe qu'on disait conquis en 1789 et dont on n'avait légalement joui que sous la Charte de la Restauration et de la monarchie de Louis-Philippe. La liberté révolutionnaire portait avec elle-même quelque chose d'étrange, de fantastique, la licence ou la dictature, le trouble ou la violence; on ne se sauvait de l'anarchie que par le despotisme. L'*Égalité* n'était pas la maxime ancienne et constitutionnelle de l'égale aptitude aux fonctions, ou de l'égale répartition des charges (l'égalité devant la loi) ; mais ce niveau d'acier passé sur toutes les conditions, sur toutes les classes, symbolisé par le sinistre triangle de 1793. On y ajoutait la *Fraternité*, la

plus hardie des innovations dans la politique; et ce n'était pas sans motif qu'on jetait ainsi en avant ce principe de fraternité, prémice philosophique du socialisme dans l'application.

La fraternité appartenait par son origine au pur christianisme; or cette intervention de l'Évangile dans la politique allait imprimer à la révolution une face nouvelle et puissante. Le domaine de l'Évangile est intellectuel et s'applique au gouvernement des âmes parfaites; si on le fait descendre à l'administration pratique de la société, on descend à l'anabaptisme de Munster et aux saints de Cromwell; ce que les plus avancés dans les opinions républicaines avaient bien compris. On dut remarquer dans les journées du 23 et 24 Février un respect presqu'absolu pour les églises, et la prise des Tuileries eut sa légende du crucifix porté en triomphe par un élève de l'École Polytechnique devant le peuple agenouillé : « Chapeau bas! voilà le Christ notre maître à tous. » Il fallait tenir compte de cet élément religieux dans les tendances de la nouvelle révolution. Aux yeux des socialistes, le Sauveur mort en croix était le plus hardi des communistes dont le règne adviendrait, ainsi que l'annonçait la plus sublime des prières.

En respectant les autels, la révolution avait pour but définitif d'attirer à elle cette immense population catholique du monde que la République de 1792 avait soulevée contre elle par l'impiété. Il y avait déjà tant de craintes répandues autour de ce seul mot *République*, qu'on devait prendre toute précaution pour y accoutumer les esprits en France et en Europe. Suffirait-il d'un décret envoyé de Paris par télégraphe à cet effet? L'idée, je vais même plus loin, la forme républicaine avait fait des progrès dans l'éducation, dans les livres depuis dix ans, témoin l'immense popularité des *Girondins* de M. de Lamartine : bien des souvenirs sanglants s'étaient effacés par les uns et ennoblis même par les autres; on avait fait l'éloge de 1793 et de la sainte Montagne; qui ne se souvenait de l'admiration naïve et sincère de la révolution française professée par M. Michelet, et de la perfide apothéose des temps d'agitation démocratique que venait de publier M. Louis Blanc?

Si la portion aventureuse du pays accédait à ces enthousiasmes en serait-il ainsi des intérêts calmes, rationnels, examinateurs? Quelque mobilité qu'on puisse supposer à notre caractère national, n'était-ce pas changer trop vite dans une

chose si grave que la forme même du gouvernement, en présence du commerce, de l'industrie étonnée, alarmée d'une si vive secousse! Quel échec pour la fortune publique! L'idée seule d'un gouvernement par la démocratie, n'éloignerait-elle pas de Paris, l'aristocratie supérieure, les gens riches, les étrangers surtout qui faisaient son luxe et sa fortune! En supposant que la République s'établît sans commotion, sans troubles, la seule transformation d'une ville désormais sans cour, sans arts de loisir, n'affecterait-elle pas profondément le luxe et l'industrie! Paris vivait de son commerce d'exportation et de fantaisie qui entrait dans la balance des douanes pour plus de 80 millions, et qu'allait devenir cette vaste cité avec ses besoins incessants de transactions industrielles? L'idée de République se présentait à tous avec le cortége de la banqueroute, des assignats et de la misère profonde. On n'osait le dire encore, mais ces impressions paraissaient sur les visages consternés de la bourgeoisie prudente, qui n'aime pas les aventures!

Que d'existences atteintes et pleinement bouleversées, ou bien jetées aux caprices du hasard et des passions : magistrature, administration géné-

rale, armée, trésor! La République n'avait-elle pas ses amis, ses adeptes sortis des catacombes pour saisir légitimement le pouvoir dans toute la hiérarchie. Si la Restauration ou le Gouvernement de Juillet avait mis une certaine délicatesse dans le respect des positions acquises, la démocratie violente et railleuse n'était-elle pas au-dessus de ces scrupules! Comme un pacha d'Orient, elle faucherait de son glaive tout ce qui ne marcherait pas à son caprice. Avec l'égalité, plus de distinctions; avec la fraternité, plus de rangs et de hiérarchie : c'était, en un mot, la société à refaire de fond en comble, dangereuses épreuves dans lesquelles souvent un pays succombe : qu'allait-on faire de tous ces ouvriers (plus de cent mille peut-être), que la disparition de la confiance allait jeter sur le pavé de Paris? On était loin de s'exagérer la situation, un grand coup de tête avait été fait, on devait en subir les conséquences.

Puis jetant les yeux sur la situation de l'Europe, n'y avait-il pas lieu de s'alarmer! La République (sans préjuger la bonté relative de cette forme de gouvernement) était en opposion évidente avec l'organisation de l'Europe, à moins que la propagande ne se chargeât de planter partout l'étendard

démocratique en brisant les trônes : n'y aurait-il pas une lutte sanglante, inévitable entre les antiques monarchies et la forme de gouvernement improvisé dans les rues de Paris : les rois se laisseraient-ils découronner sans résistance ? Où avait souvenir des vieilles coalitions jusqu'en 1814 et aux *Cent Jours*, allait-on courir encore ces sanglantes aventures ? En admettant même que la guerre ne serait pas immédiate et frémissante, ne s'en suivrait-il pas toujours une suspension des rapports commerciaux entre nations ? Je dis que toutes ces éventualités pouvaient être envisagées par les esprits sérieux, très-hésitant à se jeter dans les hasards de la démocratie sans en calculer la portée. Il est donc aujourd'hui avoué que le Gouvernement du 24 Février fut l'œuvre d'une très-faible minorité intrépide, audacieuse qui s'imposa par une sorte de terreur morale au pays étonné ; cette minorité ne voulut point abandonner l'occasion de faire triompher l'idée forte et chérie de ses vingt ans de lutte. L'opinion des démocrates circonspects était que la République les prenait au dépourvu, et l'on serait tenté de le croire en voyant l'insuffisance des hommes qui allaient surgir de cette révolution. Je ne pense pas que l'histoire

présente un second exemple d'un parti triomphant dans la plénitude de sa liberté, et montrant à nu l'impuissance de ses idées et de ses capacités : quelle différence avec cette République de 1793, qu'on prenait incessamment pour point de comparaison, si audacieuse par ses principes, dictature sanglante, mais si énergique pas ses hommes d'intelligence et d'action !

CHAPITRE TROISIÈME.

SITUATION DE PARIS. — PREMIERS ACTES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET DE L'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER AU 1er MARS.

Paris ne se souvient pas dans son histoire, d'une nuit plus agitée et plus fébrile que celle du 25 au 26 Février. Ceux qui renversent un gouvernement, s'imaginent que dès ce jour la tâche est finie, et que le dernier pouvoir une fois abattu, il ne s'agit plus que de se mettre à sa place. Ici est l'erreur, car le lendemain commence la difficulté réelle, l'organisation de la victoire et le débrouillement du chaos. Croit-on qu'il soit bien facile de séparer les forces pures et impures d'une révolution, et certes les premières ne sont pas les plus respectées, les plus considérables! Je sais qu'il y avait parmi les vainqueurs des hommes à convictions profondes et respectables, de dignes et braves ouvriers, des sectionnaires fanatisés dans leurs idées : la foi n'est-elle pas comme un feu ardent

et sacré qui épure et sanctifie tout dans le brasier de la religion ou de la politique? Le démocrate qui pendant 20 ans avait espéré la République, souffert pour elle, et se voyait enfin au terme de ses vœux, était digne de sa victoire et du respect de tous! Quand après avoir tant sacrifié, il sortait des catacombes sous la croix triomphante de ses opinions, il pouvait porter le front haut et épanoui; mais avec lui et à ses côtés se groupaient bien des malfaiteurs et d'âmes immondes, ambitieux de bas étage, repris de justice, dont une grande capitale abonde; et ceux-ci, parleurs de liberté et de République, ne respecteraient rien. La conscience des travailleurs resterait-elle pure au contact de ces groupes malfaisants qui procédaient par le feu et la dévastation!

Paris, le 24 Février au soir, présentait un aspect de désordre et de désastre : la cité naguère si élégante, si splendide, était couverte de hautes barricades élevées jusqu'au sommet des édifices et distantes à peine de quelques dix pas. Les arbres du boulevard, coupés au tronc, les becs de gaz brisés avec les petits monuments de pierre, les grilles de fer, les escaliers du château d'Eau, tout ce qui rendait ces promenades brillantes avait dis-

paru ; le soir des ténèbres profondes dissipées par des lampions enfumés sur chaque croisée, souvenir du moyen-âge; les théâtres et les boutiques fermés, comme aux jours les plus néfastes : partout des hommes armés sur les barricades, quelques-uns honnêtes et tranquilles, avec la conscience de leur opinion et de leurs devoirs; d'autres pris de vin et tenant à peine de leurs mains tremblantes les armes chargées, que souvent ils tiraient au hasard de blesser les passants. C'était chose triste à contempler que cet esprit de destruction, cette *casse* brutale des objets d'art, si l'on peut ainsi s'exprimer, avec une rapidité, une hardiesse que nul ouvrier n'aurait pu atteindre; le peuple est un terrible dévastateur; les siècles respectent les pyramides et les arcs de triomphe, il suffit au peuple de quelques journées pour les démolir. A l'aspect de ces ruines dans la cité chérie, les habitants de Paris témoignaient une vive douleur et une indicible crainte : que devenaient les douces promenades du soir, les fêtes, les théâtres? Sur divers points de la cité, la flamme s'élevait en longs tourbillons, c'étaient les corps-de-garde que la multitude incendiait par vengeance ou en signe de victoire. Toutes les précautions prises de si longue

main pour préserver le pouvoir, disparaissaient ainsi au milieu de Paris; les casernes elles-mêmes n'échappaient pas à la dévastation, et la populace se rua sur la caserne de la garde municipale du faubourg Saint-Martin.

On se rappelle la bonne contenance de cette troupe, composée de vieux soldats; la foule s'était vengée sur elle de cette compression régulière qu'elle avait imprimée pendant 15 ans dans la cité. On vit ces braves soldats, comme l'ancienne et noble garde royale, se déguiser en quittant l'uniforme, couper leur barbe et leurs moustaches pour se mettre à l'abri dans quelques asiles que l'honneur ou l'humanité leur offraient; leur caserne du faubourg Saint-Martin fut détruite de fond en comble, après des scènes de vandalisme; des enfants (les gamins de Paris), race malfaisante, brisèrent les portes, incendièrent les étages, et l'on dit même que plusieurs de ces braves soldats laissèrent leurs cadavres sous les décombres. Des commencements d'incendie éclatèrent encore au Palais-Royal, aux Tuileries: partout des flammes sinistres annonçaient des ravages. Sous prétexte de briser les images qui rappelaient la royauté, les nouveaux Barbares détruisaient les chefs-d'œu-

vre de sculpture, de ciselure, semblables aux iconoclastes du XIIe et XVIe siècle. Les masses avaient peu changé. Ces saturnales se prolongèrent avec toute licence jusque fort avant dans la nuit du 24 Février.

L'autorité répressive, la seule force capable de résister à cette multitude, ivre de son triomphe, ne reposait plus que sur la garde nationale de Paris. L'œuvre immense, difficile allait commencer pour elle, et c'était comme une expiation de la part qu'elle avait prise (en minorité) dans la manifestation réformiste ; il lui fallait maintenant contenir cette multitude, qu'on avait soulevée avec tant d'imprudence et jetée souveraine en armes sur le pavé de la cité. Paris, dans cette nuit fatale, pouvait tomber aux mains des repris de justice, gens intrépides qui espéraient le pillage général de la Banque, du Trésor et peut-être des boutiques. Ce fut alors qu'avec une unanimité admirable, toute la population honnête et possédante prit les armes ; il n'y eut plus ni opinions, ni regrets : tout s'effaça devant le péril commun. Dans chaque rue, il s'organisa jusqu'à deux ou trois corps-de-garde, destinés à préserver les quartiers, comme sous la *Ligue*, au temps des Seize, sorte de *Saint-*

Hermandad, qui fut aussi en Espagne, au moyen-âge, la fraternité et la solidarité. La nuit fut des plus agitées ; des bruits sinistres circulaient partout sur les faubourgs qui avaient résolu le pillage de Paris. À travers les bouffées d'une terrible tempête qui grondait sur Paris, on n'entendait que ce cri des camps : « Sentinelle, prenez garde à vous ! » De chacun de ces postes, on pouvait voir les lueurs sinistres de l'incendie sur plusieurs points de Paris. Dire les dévouements, les fatigues de la garde nationale dans la nuit du 25 Février, c'est lui réserver une belle page dans l'histoire. Dieu lui envoyait une expiation, elle se relevait avec honneur et un juste orgueil ! Aussi, comme il faut que le peuple ait une admiration et un culte, l'habit de garde national exerça sur lui un prestige. Cette religion de l'ordre se prolongerait-elle longtemps au milieu des masses émues, et quelles masses, juste ciel !

Le 25 Février, au matin, la plupart des prisons étaient ouvertes ; on put voir le spectacle étrange de toutes les filles de joie, des repenties ou reprises de justice de Saint-Lazare, vêtues encore de l'habit des prisons, parcourant les rues de Paris, au bras des vainqueurs avinés : on dit même que

pour célébrer les joies de la délivrance, un bal fut improvisé aux Tuileries, digne de la peinture de Callot. Qu'on s'imagine, dans ces salons naguère visités par la foule élégante, une bacchanale éhontée; l'ivresse la plus abrutie, des danses immondes et les festins sensuels sur les débris des glaces et des objets d'art précieux : statuettes divines, tableaux de grands maîtres, vaisselles ciselées, rien ne fut épargné aux Tuileries. On pilla, on dévasta : il y eut des chercheurs d'or et des chercheurs de papiers; les premiers respectèrent quelque chose, les seconds rien : les documents secrets, les correspondances intimes furent livrés à des mains spéculatrices. Il y avait tant de gens compromis, même parmi les purs, qu'on aimait à détruire les traces. Partout des cris tumultueux et terribles, puis le chant sinistre de la *Marseillaise*. La stupeur régnait à Paris, les boutiques restaient fermées et les barricades debout. On n'osait ouvrir la Bourse, car la baisse des fonds publics annoncerait la terreur des âmes et la juste crainte des intérêts. Le 26 Février, l'or fut coté cent francs le mille, et un nombre de familles considérable quittèrent Paris, désormais livré aux prolétaires.

Bientôt on apprit de fatales nouvelles ! sur presque toutes les lignes, les embarcadères des chemins de fer, les ponts, les rails étaient brisés, détruits, incendiés ! et pourquoi ? C'est que d'abord il y avait chez le mauvais peuple cet instinct de destruction, ce besoin de démolir qui est comme sa nature ; ensuite cette multitude victorieuse ou menaçante craignait au réveil le retour des troupes aux environs de Paris : avec une tête ferme et un cœur résolu, un général de quelque hardiesse pouvait rentrer dans la ville ; en détruisant les rails, on lui coupait toute communication. Le soir on eut bien d'autres sinistres renseignements ; l'incendie du château de Neuilly et la dévastation du château de M. de Rothschild, à Surenne : qu'allait-on subir sous l'empire de ce système de pillage et de destruction ! Pour qui encore étaient réservés ces ravages de la flamme et du fer ? Le château de Neuilly, résidence de prédilection du roi Louis-Philippe, et planté comme une ferme anglaise, était moins une maison princière qu'un de ces riches cottages qui embellissent les comtés de l'Angleterre ; les pavillons et le centre étaient peu vastes, à peine comme un des grands et modestes châteaux de France ; mais l'amour des arts les avait embellis de tableaux, statues, glaces

de Venise, bronzes de grands maîtres ; la branche d'Orléans devait au Régent cette entraînante passion d'artiste ! Dans la matinée du 25 Février, d'ignobles cohortes de peuple s'abattaient sur le château de Neuilly : de quels éléments s'étaient-elles formées ? des récits disent que ce fut sur l'indication de quelques habitants de la commune. Je rejette au loin cette accusation d'ingratitude ; car les grandes charités de la famille royale s'étaient répandues sur cette population, et l'on ne doit pas croire à tant d'oubli. Cette bande d'hommes armés demanda qu'on lui laissât faire une battue de gibier dans le parc réservé ; le peuple souverain demandait un plaisir royal, qui pouvait le lui refuser ? Après la chasse vint le repos du rendez-vous, comme aux époques féodales ; on dut ouvrir les caves, sabler les vins exquis, déguster les liqueurs spiritueuses, et quand les têtes furent ardentes, les natures perverses se révélèrent : on parla contre Louis-Philippe, c'était la règle, dans cette hospitalité du châtelain absent ; puis vinrent les sinistres projets : l'esprit démoniaque s'empara une fois encore de ces bandes qui parlèrent d'incendier le château. Les torches, le feu devenaient des idées familières aux masses : on disait alors

brûler une maison, une cité, comme autrefois on parlait de les embellir : l'incendie, comme le jeu, a ses fascinations ; il porte avec lui-même le caractère de joie et de ruine qui va bien aux révolutions. On vit alors un hideux spectacle ! une portion de la bande descend dans la cave, rampe comme un ver de terre pour s'abreuver aux tonneaux du vieux rhum ; des milliers de bouteilles brillent à leurs yeux hébétés, ils les saisissent, les brisent, se les disputent, et de sanglantes querelles s'engagent. Le vin ruisselle mêlé au sang qui sort de larges blessures ; des crânes vont se briser contre les robinets des barriques d'où s'exhale une odeur d'alcool plus enivrante encore que les vins.

Au milieu de cette scène sanglante et immonde, un cri se fait entendre : « Le feu est au château ! » C'est l'autre fraction de la bande restée au dehors qui promène des torches résineuses à travers les bâtiments. L'imagination peut à peine se faire une idée de ce tableau d'horreur : dans les caves, asphyxiée de rhum, se rue une multitude abrutie, sanglante qui pousse des hurlements de damnés et blasphème le nom de Dieu. Au dehors la flamme dévorante qui se développe en violent incendie ; dans les pavillons du palais on brise tout avec rage,

on vole aussi, on éparpille, on détruit, et bientôt, de cette noble résidence, il ne reste plus que des débris enfumés! Longtemps les paisibles habitants de Neuilly garderont mémoire de cette nuit affreuse qui vit dévorer par l'incendie, le château naguère leur orgueil. Aujourd'hui encore un lamentable tableau se présente aux yeux du visiteur attristé; après avoir parcouru ces allées désertes et naguère si brillantes, on arrive au seuil du palais en ruine. On peut se faire une idée des ravages de ces Barbares du 25 Février; les salles qui conservent encore quelques débris de la vieille splendeur, sont remplies de la poussière des porcelaines, des fragments de glaces de Venise, témoignage du vieil éclat du manoir d'où venaient naguère pour le pauvre de si abondantes aumônes!

D'autres bandes de patriotes se portèrent à Surenne, sur l'habitation de M. de Rothschild, beau jardin de plaisance, où le maître dépensait royalement sa fortune : des bateliers de la Seine, des ouvriers de manufactures, des paysans même se mêlèrent à ces groupes hideux d'incendiaires, pour dévaster les allées, les plates-formes, les riches serres où l'horticulture déployait tout son luxe : qui attirait à M. de Rothschild cette visite de l'émeute rouge?

Était-il roi couronné, et la République déclarait-elle la guerre aux souverains de l'argent? Ces désordres produits par la rage native des masses émues, signalaient la tendance socialiste déjà de la révolution, la guerre du pauvre contre le riche ; et cependant la famille de Rothschild était secourable aux indigents! Il y a des parties si ingrates dans l'espèce humaine, que pour faire le bien il faut regarder le ciel! Le génie dévastateur des multitudes s'étendit même aux ouvrages d'art des chemins de fer, aux ponts, aux tunnels; les insensés qui détruisaient brutalement ces merveilles de l'industrie, ne voyaient pas qu'ils préparaient la famine de Paris! par quelle voie arriveraient les grains, les bœufs du Poitou, de la Normandie ? La foule ne raisonne pas ainsi. Toujours malfaisante lorsqu'elle est égarée, elle se complait à briser et à détruire : l'unité du pouvoir seule reconstruit et fait un tout des ruines d'une révolution et de la poussière des émeutes.

Le premier pouvoir régulier d'ordre administratif qui s'établit vint des mairies, vieille tradition de l'autorité municipale. Le 25 Février il n'y avait plus rien debout du gouvernement et de l'administration tombée ; le préfet avait quitté l'Hôtel-de-

Ville; M. Delessert n'était plus à la tête de la police, les maires d'arrondissements ou s'étaient retirés ou n'avaient plus de crédit sur les masses. Il se forma donc dans chaque mairie un pouvoir de bonne volonté : comme la garde nationale s'était levée spontanément pour le maintien de l'ordre, ainsi d'honorables citoyens vinrent s'installer d'eux-même dans chaque mairie, pour veiller à la sûreté et à la subsistance des habitants, au milieu d'une foule qui s'y portait en flots tumultueux. Ceux-ci demandaient le vivre pour eux et leur famille, ceux-là du travail; les mairies étaient encombrées et les corps-de-garde devinrent des asiles où la misère armée trouvait du pain, de la charcuterie et d'autres aliments. Sur quelques points des ambulances établies appelaient le secours de l'art; quand le désordre est apaisé, le Parisien est bon; s'il ne fait rien pour éviter les batailles sociales, une fois livrées il panse les blessures avec humanité. On ouvrit alors des souscriptions, elles furent larges dans la banque, jusqu'à la maison Rothschild qui donna cinquante mille francs : étaient-elles toutes volontaires? Il a été dit qu'il fut insinué par les vainqueurs : « Qu'il était nécessaire que la banque fît acte d'adhésion et de concours à la Ré-

publique. Dans les temps de troubles, ces paroles sont des ordres impératifs.

La police de Paris restait aux mains de M. Caussidière, avec le titre de délégué et à côté de lui, siégeait M. Sobrier ; tous deux fonctionnaires improvisés, qui ne connaissaient de la police que les agents chargés de les arrêter en d'autres temps, et les prisons politiques tant de fois ouvertes devant eux. La force herculéenne de M. Caussidière allait-elle suffire pour soutenir le poids immense de la police de Paris, et la foi socialiste de M. Sobrier pouvait-elle répondre aux besoins incessants de cette immense population ? La position était d'autant plus délicate que M. Caussidière qui s'était, pour ainsi dire, désigné lui-même dans les bureaux de la *Réforme*, déjà se trouvait en rivalité avec M. Garnier-Pagès, maire de Paris, le protégé du *National.* Le parti voulait porter à la police M. Recurt, qui avait acquis des titres de popularité au faubourg Saint-Antoine. Mais indépendamment de sa force personnelle, M. Caussidière était appuyé sur la grande fraction des sectionnaires actifs et armés ; il était homme d'action, et M. Sobrier correspondait par ses sympathies aux masses de combattants. Autour d'eux

à la police, étaient donc des hommes dévoués, une garde fidèle prête à agir contre tous, sans en excepter le Gouvernement Provisoire. Chaque autorité était alors comme au moyen-âge, dans une forteresse environnée d'une garde spéciale. On raconte bien des anecdotes sur la manière brusque, inopinée, dont se fit la police dans ces premières journées; toutefois les nouveaux délégués de la Préfecture mirent un certain amour-propre à raffermir immédiatement la paix publique; ils voulurent constater que les démocrates n'étaient pas tous des dévastateurs. Je trouve, au reste, un seul acte public du 25 Février émané de la Préfecture et signé des citoyens Caussidière et Sobrier: c'est un arrêté qui ordonne aux marchands de bois de fournir les boulangers de tout combustible nécessaire pour la cuisson du pain. Des hommes qui avaient éprouvé tant de privations ne voyaient rien au-delà du pain quotidien. Cette police singulièrement organisée dut se faire désormais par ceux que la police surveillait autrefois; comme ils étaient alors maîtres du pouvoir, il en résulta deux conséquences, c'est que la surveillance se fit à leur façon, avec un mélange d'ordre et de désordre, et que dans cette ligne M. Caussi-

dière mit un certain orgueil à restaurer la cité matérielle dans son repos.

Comment, d'ailleurs, pouvait-on espérer un gouvernement régulier, au milieu des scènes ardentes, désordonnées qui se passaient à l'Hôtel-de-Ville, le siége même de l'autorité suprême? La proclamation de la République était un fait accompli, et cette concession qui avait si profondément alarmé la bourgeoisie ne parut plus suffisante à cette tourbe échevelée qui se groupait sur la place de Grève. Dans les révolutions, c'est toujours l'opinion extrême qui est la plus écoutée par les passions, et plus vous exagérez une idée, plus vous êtes sûr de vous faire applaudir. Le Gouvernement Provisoire, composé des trois éléments dont j'ai parlé, le Socialisme, la Montagne, la Gironde (je prends les termes qu'on se donnait orgueilleusement par tradition et vanité), eut bientôt à examiner plusieurs questions, et la plus fondamentale de toutes, celle du drapeau et des couleurs. Avant d'arriver à cette lutte sérieuse, le Gouvernement se manifeste par une déclamation à la fois violente et niaise contre la monarchie tombée, en déclarant que le million de la liste civile était acquis aux ouvriers. Jamais servilité comparable

à celle des hommes qui s'adressaient au peuple; nul monarque d'Orient ne fut adoré, la face contre terre, plus que cette multitude victorieuse.

C'est que des agitations violentes éclataient dans les régions orageuses où se décidaient la forme et la destinée du Gouvernement; la foule parlait, agissait en souveraine capricieuse devant ces esclaves prosternés. Pendant la bataille des rues, on s'était uni dans un dessein commun de renversement, sans grandes nuances de partis; une fois la victoire obtenue, les opinions se heurtèrent, armées en face du Gouvernement Provisoire : une fraction de ce pouvoir, par raison ou par crainte, aurait voulu que la forme républicaine produisît le moins d'ébranlement possible dans les intérêts; la seconde nuance rêvait un bouleversement absolu dans les principes politiques, au moyen d'une petite terreur; enfin quelques sophistes ambitieux dans l'explication de leurs maximes étranges, appelaient le règne des classes prolétaires. L'histoire de ces divisions remontait haut parmi les opinions conspiratrices : jamais les sectionnaires n'avaient été pleinement d'accord sur les principes de la société et du pouvoir. En parcourant la liste de ces groupes de sectionnaires, on pouvait voir par les

patronages chéris et invoqués, le véritable caractère des opinions triomphantes. Si quelques sections modérées avaient choisi des noms de la Gironde et de la Plaine, le plus grand nombre n'avait pas hésité devant ceux de Robespierre, de Marat, et même de Babœuf; et pour donner un complément, une explication à ces patronages, d'autres sections prenaient le vieux titre de *Cordeliers*, de *Jacobins*, des *Droits de l'Homme* (1793), et même de l'*Abolition de la Propriété.* Aux jours de la persécution, déjà les rivalités étaient si vives, si profondes, entre les modérés, les Montagnards et les Babouvistes, qu'ils s'étaient proscrits mutuellement par des décrets rendus sous les verrous des prisons politiques. On pouvait se rappeler que MM. Lafayette, Armand Carrel, et jusqu'à M. Godefroy Cavaignac avaient été condamnés à mort dans les pompes un peu mélodramatiques d'un tribunal secret, comme traîtres à la patrie. Or, ces sections une fois souveraines, voulurent imposer chacune leurs principes à la démocratie proclamée devant l'Hôtel-de-Ville. Il y eut à la fois de l'étonnement, de l'ivresse et du délire dans la victoire!

Des flots de peuple déguenillés, sortis des entrailles des faubourgs, combattants armés, les mains

noircies de poudre, se pressaient toujours sur la place de Grève, aux portes et jusque dans les salles les plus reculées de l'Hôtel-de-Ville. A chaque moment se faisaient entendre des cris terribles comme la trompette du jugement dernier : « Nous sommes trahis ; le Gouvernement Provisoire nous livre ; le peuple debout ne veut pas, ne doit pas se retirer qu'il n'ait reçu des garanties. » Le délire allait à ce point que des groupes armés s'écriaient : « Il ne faut plus de Gouvernement, tous sont également mauvais. » C'est sous la pression de cette anarchie que délibéraient MM. de Lamartine, Arago, Dupont de l'Eure et leurs collègues : combien à cette heure suprême, en présence de cet Océan en fureur, d'amers regrets ne durent-ils pas venir à leur âme ? L'anarchie des cœurs et des idées n'était-elle pas leur ouvrage ? La multitude, elle, n'était pas coupable pour avoir pris au sérieux ce qu'on lui avait promis ; on lui avait dit : « Vous êtes souveraine ! » elle l'avait cru, quoi de mal ? Les cœurs convaincus ne sont jamais condamnables ; ceux-là le sont toujours qui corrompent le sens intime et les nobles instincts des générations. En face de cette multitude, le premier acte du Gouvernement Provisoire fut l'abolition de la peine de

mort en matière politique, acte digne et salutaire au milieu de l'instabilité incessante de nos idées et de nos formes de gouvernement. Mais cette résolution fut-elle absolument déterminée par la philanthropie et l'humanité? n'y eut-il pas terreur, et crainte qu'en ouvrant la carrière des révolutions, la route n'en fût à chaque pas ensanglantée! La première République avait joué avec les têtes comme les fossoyeurs de Macbeth; il fallait éviter que la seconde ne prît cette voie périlleuse, où les gouvernants de la veille montaient à l'échafaud le lendemain. L'époque n'était pas aux choses sanglantes; la civilisation avait énervé les âmes; il n'y aurait ni martyrs, ni bourreaux, mais des fatigués, des corrompus, qui chercheraient les jouissances, les fantaisies de la vie à travers les honneurs du pouvoir.

Le second acte du Gouvernement Provisoire souleva une violente lutte, qui de son sein se répandit au dehors. Dès le 25 Février, une division capitale vint séparer le petit nombre de sectateurs fervents qu'avait le système démocratique. Les uns plaçaient à leur boutonnière le vieux ruban tricolore, tradition de 1789, continuée en 1830; les autres pour se séparer de tout ce passé, à leurs yeux

mesquin et vieilli, prenaient tout d'un bond la couleur rouge, afin de signaler une époque nouvelle pour la démocratie sociale. Ce dernier parti n'était pas sans appui dans le Gouvernement Provisoire même, car il y avait des esprits systématiques ou ambitieux qui par calcul ou par conviction croyaient à une régénération de la société, au moyen d'une dictature politique. La République rouge avait des partisans armés d'épées et de sabres, de fusils à baïonnettes étincelantes, la majorité des sectionnaires, les Montagnards de MM. Caussidière et Sobrier. Il fut depuis avoué que dans le Gouvernement Provisoire même, MM. Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin et Flocon, sans adhérer publiquement à ces doctrines du drapeau rouge, se gardaient bien de heurter les opinions de ceux qui au dehors faisaient la force et la puissance du vrai parti républicain. En général, les partis n'ont chance de succès que lorsqu'ils sont appuyés par une fraction du Gouvernement qui les encourage d'abord par ses sympathies, et les guide ensuite, en se déclarant le jour du triomphe. L'émeute, ou plutôt le peuple souverain mugit autour de l'Hôtel-de-Ville jusqu'auprès de la table où délibérait le Gouvernement Provisoire. « Le dra-

peau rouge! le drapeau rouge! » tel fut le cri de ces masses, et alors M. de Lamartine, sous la pression de cette foule, demanda la parole; sa figure un peu colorée, exprimait une surexcitation maladive; la lutte qu'il soutenait était si dévorante. Son discours, acte d'honneur et de courage, exalta ce peuple généreux, héroïque, grand parmi les grands; Boileau (c'était aussi un poète), avait moins loué Louis XIV dans ses grandeurs, que M. de Lamartine n'avait exalté la plèbe de Paris dans ses désordres. Enfin il conclut par cette phrase sonore : « J'adopte le drapeau tricolore, parce qu'il a fait le tour du monde, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars avec la loi martiale. » C'était un coup porté à l'adresse de M. de Lafayette, si impopulaire parmi les sections qui l'avaient condamné à mort en 1833.

Sans exciter l'enthousiasme qu'on a dit, ce discours suspendit pour le moment la question qui plus tard dut être reprise en sous ordre avec une nouvelle énergie, car des auxiliaires arrivaient pour soutenir le parti extrême. Dès que la République fut proclamée, il était impossible de laisser sous les verrous les prisonniers politiques, âmes ardentes qui avaient souffert et s'étaient dévouées

pour le parti démocratique; MM. Barbès, Huber, Blanqui, Martin Bernard, devaient-ils rester dans les fers, tandis que leurs amis prenaient le gouvernement de l'État? cela n'était pas possible, bien qu'il fût dangereux de les jeter, exaltés par leurs idées, sur la place publique. Les opinions exagérées de votre propre parti, sont bien plus à craindre que les opinions ennemies, et avant tout, on doit les apaiser. Le Gouvernement Provisoire s'empressa de négocier avec ces patriotes: M. Barbès, homme de cœur, tête méridionale sans grande portée, M. Blanqui, intelligence active, morose et soulevée contre l'ordre social, M. Huber, caractère métis, sphinx inintelligible, que les uns voyaient dans la conspiration, les autres dans la police: pourrait-on parvenir à les dompter, eux que les prisons politiques avaient assombris, irrités jusqu'à l'exaltation? leur intervention dans l'esprit politique de la révolution de Février allait lui imprimer un mouvement nouveau. On leur offrit des positions et des indemnités; acceptant ou refusant, ils n'en devenaient pas moins de grands embarras.

MM. Blanqui, Barbès, Huber et Martin Bernard n'étaient pas les seuls qui à la tête d'une forte

opinion politique voudraient s'imposer dans le Gouvernement; avec eux il fallait ouvrir la porte aux utopies de M. Cabet, au dangereux socialisme de M. Raspail, à l'évangélisme égalitaire et sombre de M. de Lamennais, aux plus innocentes doctrines de M. Victor Considérant; quel chaos! lorsque surtout les clubs viendraient transformer en enseignement public ces écoles jusqu'alors circonscrites dans un certain nombre d'adeptes. Je dis que la victoire sur une royauté à peine défendue, ne pouvait se comparer à la vigoureuse résistance que la société devait opposer à ce travail de corruption et de perversité qui soulevait les pauvres contre les riches, les ouvriers contre les patrons, dans un immense chaos!

On vit bientôt la formule de cette grande confusion, le jour solennel où la République fut proclamée au pied de la colonne de la Bastille, dans une fête démocratique. Le programme de cette solennité était emprunté aux plus tristes formules de la Montagne, en 1793. Le char de la République y paraissait précédé de licteurs, ridicules comparses qui portaient des faisceaux en imitation de Rome antique. Le Gouvernement Provisoire, composé d'hommes graves pourtant, suivait ces pompes

payennes. Mais ce qui parut plus significatif, ce fut la couleur rouge proscrite sur les drapeaux, et qui se montra même à la boutonnière des chefs du Gouvernement : où en était la cause? c'est qu'alors presque toujours à côté des actes publics, il y avait des transactions secrètes et des mystères dont les chefs de parti seuls savaient le dernier mot; à ces conditions seulement, la paix momentanée était acquise, et l'on souffrait les actes du pouvoir. Dans cette procession démocratique, on vit, pour la première fois, les sectionnaires défiler en ordre sous des symboles ridicules ou odieux : des bonnets rouges sur quelques têtes, des bannières où étaient inscrits ces mots : *vivent les Sans-Culottes!* avec les noms bénis de Robespierre et de Marat qu'accompagnaient les chants de *Ça ira* et de la *Marseillaise.* Je veux croire qu'il y avait là plus d'imitations puériles que d'intentions perverses; mais il en résultait une profonde terreur dans les âmes et une suspension générale des affaires.

Un grand pas était ainsi fait dans les idées de la démocratie absolue. Si l'on se reporte au 24 Février et à la déclaration première, la République était moins un fait définitivement acquis, qu'un provisoire soumis à l'examen et à la sanc-

tion définitive de l'Assemblée Nationale. D'où il résultait deux conséquences, à savoir : qu'il ne fallait prendre aucune résolution sur la forme sociale jusqu'à la sanction du suffrage universel, et que le Gouvernement Provisoire ne devait accomplir que les actes indispensables d'administration publique. Une telle conduite eût été rationnelle et légale; mais les partis ne raisonnent pas de cette manière : les démocrates, faible minorité, savaient qu'il fallait enlever la question par une espèce de coup d'État, et que, puisqu'on avait la victoire, il fallait la garder même par la violence.

Aussi tous les actes se ressentirent de cette volonté ferme et audacieuse; le Gouvernement Provisoire, lui-même, transformant son pouvoir de transition, s'empara tout simplement de la dictature pour toucher à tout. Les démocrates, sur ce point, lui forcèrent la main, ou, ce qui est plus simple, la tendance naturelle du pouvoir l'entraîna vers l'absolu. Un gouvernement de partis, quelle qu'en soit la couleur, devient nécessairement une dictature; il se fait violent à raison qu'il est plus étrange et plus mal assuré. Les vainqueurs disaient au Gouvernement Provisoire : « Prenez la dictature, pourvu qu'en échange vous nous donniez

le désordre, les clubs, nos idées de la Montagne et du socialisme. »

Dès ce moment, le Gouvernement Provisoire s'en donna très à l'aise de proclamations, d'actes, d'arrêtés politiques, affiches, placards, considérants diffus et déclamatoires; l'esprit des révolutions est, de sa nature, babillard. J'ai parlé du décret qui assurait le million de la liste civile aux ouvriers ; un autre institua une commission spéciale destinée à l'examen des questions relatives au travail, sous la présidence de MM. L. Blanc et Martin Albert; elle devait siéger au Luxembourg. Le modeste M. Dupont de l'Eure avait pris le petit palais du chancelier; M. L. Blanc se contenta des riches appartements de l'ancien référendaire placés en face des splendides plates-bandes du jardin; on put dire aux ouvriers: « Vous voyez ce que l'on fait pour vous, votre ami habite un palais. » M. L. Blanc se hâta de grouper sa cour, de se poser en dictateur dans la question du travail, où nous le retrouverons bientôt. Voici donc le noble et élégant palais du Luxembourg livré au prolétariat; les appartements de Marie de Médicis sont à peine suffisants pour les nouveaux maîtres. Un autre arrêté, destiné à flatter la

classe ouvrière, fait du palais des Tuileries un hôpital destiné aux invalides du travail; c'était à fendre le cœur que de voir en quelles mains étaient tombées ces merveilles de nos pères, ces beaux jardins qui abritaient les plaisirs et les vieilles joies des habitants de Paris. Le temps était alors aux flatteurs du peuple; ils l'enivraient d'orgueil, au lieu de le servir dans ses instincts honnêtes et ses besoins réels !

Ce charlatanisme se montrait surtout dans les actes qui touchaient à l'allègement des masses, c'est-à-dire à l'impôt et aux charges populaires : le Gouvernement Provisoire, par un de ses premiers décrets, déclara que l'impôt continuerait d'être perçu comme par le passé. Or, ce qui parut parfaitement ridicule, c'est que cet aveu d'une nécessité impérative fut accompagné de déclamations puériles contre l'ancien système, que l'on maintenait pourtant comme l'ancre de salut. Il est vrai que le Gouvernement Provisoire prenait des engagements de remanier le budget de fond en comble : « Pour ne pas imiter les prodigalités de la monarchie »; économistes sans règle et sans vérité, ils promettaient d'abolir les octrois, les impôts de consommation, etc., et ils croyaient si peu ces réduc-

tions possibles, qu'en attendant ils invitaient les contribuables à verser d'avance leurs impôts pour le salut de la République; il y avait tant de terreur dans les esprits que malgré les misères menaçantes, on accourait chez les percepteurs payer six mois ou même l'année d'avance. Le même jour un autre décret non moins irréfléchi faisait prendre l'engagement à l'État, d'assurer du travail à l'ouvrier et un salaire en rapport avec ce travail. La société a sans doute un grand devoir, c'est de procurer, par la confiance, ou la libre circulation des capitaux, la somme la plus considérable de bien-être possible; mais, prendre l'engagement du *droit au travail*, c'est un mensonge et une ruine sans issue et sans but.

Ce fut une concession à l'école égalitaire que cet autre décret qui, sans motif et sans raison, abolit les titres de noblesse avec défense désormais de s'en servir. Qu'y avait-il de pressé dans une telle mesure pour que le Gouvernement Provisoire en fît une affaire? N'y avait-il pas assez d'intérêts hostiles et ébranlés, fallait-il ajouter de nouveaux mécontents? Qui portait les titres de noblesse, si ce n'est la portion riche du pays? et n'avait-elle pas des craintes assez puissantes pour s'éloigner

de la France et emporter ses capitaux? D'ailleurs, une multitude de professions se rattachaient au luxe des armoiries, des voitures, des châteaux, des costumes d'apparat : qu'allaient-elles devenir au milieu de ce système égalitaire? Le niveau triste et fatal de la misère allait être passé sur les têtes, et l'on sacrifiait tout à une idée puérile et vieillie! Serait-il possible de tenir tous les engagements pris envers les prolétaires et les travailleurs? Ceux-ci, incessamment loués, exaltés, ne prendraient-ils pas d'eux-mêmes une opinion excessive ; et nul plus que M. Louis Blanc était capable de les entraîner dans cette voie fatale d'une égalité impossible. Avec les idées les plus absolues, il avait les paroles les plus conciliantes et les plus douces. M. L. Blanc voulait définitivement s'assurer la dictature en s'appuyant sur les travailleurs, force active et victorieuse en Février, dont il appelait les délégués au Luxembourg; il avait posé sa chaire dans le lieu même où siégeait naguère la Chambre des Pairs. Bientôt il allait y développer librement les théories dangereuses, qui devaient donner le coup de mort à l'industrie en proclamant la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires.

Quel moment allait-on choisir pour jeter ces idées de perturbation et de désordre dans le travail? celui précisément où il disparaissait de la société d'une façon absolue. Il y eut chômage général de toutes les industries : une grève causée par l'impuissance et la misère. Il fallut donc immédiatement recourir à deux mesures : l'enrôlement de la partie jeune, active et courageuse des combattants de Février, et l'organisation des travailleurs dans les ateliers nationaux. Un fait déjà remarqué en Juillet 1830, c'est qu'une grande partie des héros et des perturbateurs étaient des enfants. En Février, ce fait s'était reproduit peut-être avec plus de généralité encore; ont dut y porter remède en plaçant ces forces sous la discipline de l'État. L'esprit militaire est inhérent au caractère français, et une fois ces enfants revêtus de l'uniforme, ils placeraient leur amour-propre à bien servir l'ordre et la patrie; un arrêté du Gouvernement Provisoire institua donc 24 bataillons de garde mobile pris parmi les hommes de 16 à 35 ans, latitude élastique qui permettait l'enrôlement de la partie active et courageuse des ouvriers. En même temps, la nécessité de donner du pain à des milliers de travailleurs, entraînait le

Gouvernement dans la création des ateliers nationaux, mesure nécessaire, et qui n'avait pas alors la portée politique que depuis on voulut lui donner. L'atelier national avait existé en 1830 ; mais, comme alors on n'avait pas enivré les travailleurs d'extravagantes idées, ils s'étaient naturellement dissous par la reprise du travail et la prospérité publique. Cette fois, il n'en serait pas de même : le travailleur était tout à la fois le souverain adulé et souffreteux qui arrosait la terre de ses sueurs : quelle conséquence devait-il en tirer ? c'est que le souffreteux devait passer à l'état de quiétude et de bien-être, régner enfin plutôt encore que d'être gouverné, ce que les mystiques appelaient l'avènement du règne de Dieu.

En présence de ces difficultés immenses de la situation, l'aspect de Paris restait dans sa tristesse maladive. Cinq jours s'étaient écoulés et les barricades demeuraient debout ou bien on les abaissait pour donner passage à quelques processions bruyantes qui vociféraient les tristes chants des révolutions ; quelques boutiques s'étaient ouvertes : à quoi bon ? pas une âme ne se présentait, si ce n'est pour se procurer les choses indispensables à la vie. Une négociation d'argent n'était pas pos-

sible; l'or restait à cent-vingt francs le mille; il y avait si grande foule à la Banque, que depuis quatre jours elle avait payé 50 millions d'écus en échange de ses billets; la Bourse continuait de rester fermée, parce que les agents de change, consultés par M. Goudchaux, ne pouvaient pas promettre un cours régulier, et parlaient d'une baisse de 20 fr. comme d'un *minimum*. L'opinion générale des financiers était qu'avant d'essayer une transaction d'affaires, il fallait calmer les âmes, raffermir les convictions dans cette ville si profondément alarmée. Faut-il le dire! Paris qui aimait tant les théâtres, le Carnaval, à ce point de rire et de danser même durant l'invasion de 1814 et l'occupation de 1815, ne songeait plus à ses plaisirs, à ses joies: la tristesse était aussi grande que les ténèbres de ses rues sans gaz et de ses boulevards sans arbres: chaque foyer domestique était assombri, attristé. Jamais Paris n'avait présenté un si fatal aspect, même, disait-on, sous la terreur de 1793, en face de l'échafaud.

Et pourtant, les hommes que le 24 Février appelait aux affaires s'agitaient pleins de zèle et de bonne volonté pour rétablir la sécurité générale, même la police, sous MM. Caussidière et Sobrier.

Il faut être juste au point de vue où les deux délégués se plaçaient, ils faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour rétablir l'ordre matériel des rues, la libre circulation des subsistances et la sécurité de tous. L'harmonie la plus parfaite ne régnait pas entre la mairie de Paris, sous M. Garnier-Pagès, et la délégation de police. On avait en vain essayé de substituer M. Recurt aux deux ardents républicains, Sobrier et Caussidière; leur résistance avait mis un terme à cette prétention des modérés et des ambitieux.

Dans la prévision de cette lutte, les deux délégués de la police avaient concentré autour d'eux une garde spéciale formée de leurs amis les sectionnaires, hommes d'action et de courage qui, sous le titre de *Montagnards*, ne reconnaissaient d'autres chefs que Caussidière et Sobrier. Tous les temps de désordre et d'anarchie se ressemblent; au moyen-âge de l'Italie, chaque prince, chaque chef de cité n'avait-il pas ses condottieri, ses bravi, troupe irrégulière, mais pleine de dévouement? La mairie de Paris avait aussi sa garde républicaine, chargée de défendre le Gouvernement Provisoire, janissaires un peu turbulents, qui protégeaient et opprimaient à la fois;

bien chauffés, bien nourris; braves gens, au reste, ennemis de tout désordre matériel.

Ce heurtement entre l'Hôtel-de-Ville et la Préfecture, qui pouvait amener des conflits regrettables, fut un moment apaisé par l'intervention de M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, et de M. Flocon, qui tous deux inspiraient confiance aux Montagnards. On sacrifia M. Recurt, le candidat de l'Hôtel-de-Ville ; en même temps il fut décidé que, pour la régularité de toute action gouvernementale, la délégation de police serait placée sous la direction du ministère de l'intérieur, c'est-à-dire que M. Caussidière s'entendrait avec M. Ledru-Rollin, sans que son administration pût agir en dehors de Paris. On exigea également que M. Sobrier fût éloigné de la Préfecture de police, soit pour donner plus d'unité au pouvoir, soit parce que ses doctrines de perfection rêveuse faisaient peur. M. Sobrier, sans entrer précisément dans le communisme, appartenait à cette école d'excessive égalité socialiste qui faisait de la fortune de chacun la fortune publique, et au moment où le pouvoir cherchait à rassurer les intérêts, ces doctrines étaient un danger. Cette démission fut une chose arrangée et parfaitement entendue

entre tous ; M. Sobrier, sans perdre ni pouvoir ni influence, se retirait dans sa forteresse du moyen-âge, rue de Rivoli, comme M. Caussidière restait dans la sienne, baron féodal, avec ses archers et ses hommes d'armes ; on aurait plus tard à se voir, à s'entendre pour le triomphe de la démocratie. M. Caussidière resta dès ce moment maître de la police de Paris, sous la direction supérieure du ministère de l'intérieur.

On le voyait, dans les premières journées de la révolution de Février, deux pistolets à sa ceinture, un large sabre suspendu à son baudrier, l'habit aux retroussis conventionnels, se rendre chez M. Ledru-Rollin, pour concerter les mesures générales de la police ; sa taille athlétique, ses formes d'Hercule du nord se mariaient bien avec sa voix rude et son commandement saccadé. Au demeurant, M. Caussidière était un excellent homme, profondément convaincu de ses doctrines, rusé de sa nature, avec l'ambition de prouver à la bourgeoisie de Paris qu'un enfant du peuple, un dictateur sorti des prisons et des complots pouvait assurer la tranquillité publique dans la cité émue ! Tout l'orgueil de M. Marc Caussidière était là, et il passait nuit et jour à concilier, rassurer, maintenir

les esprits : sa parole était un oracle pour les Montagnards et les sectionnaires dont il reproduisait la langue de rudesse ou de menaces : un geste, un regard suffisait pour contenir les plus audacieux; il ne parlait que de brûler la cervelle, assommer les turbulents et les séditieux. Sa taille prêtait à ses gestes, et l'on savait que, comme force musculaire, M. Caussidière, quoiqu'un peu vieilli pouvait d'un tour de bras fracasser un corps d'homme sans scrupule, comme il l'avait fait de l'agent de police qui l'avait voulu arrêter à Saint-Étienne.

Que de mobiles d'agitations pour Paris ! et parmi ces éléments, la presse et les clubs qui envahissaient la pensée et jusqu'aux plus vives émotions de la société. L'état du vieux journalisme est curieux à constater, car il se sentait jeté tout-à-coup dans une carrière nouvelle, sur un terrain agité et brûlant. La *Réforme* seule se trouvait à l'aise, car ce qui arrivait elle l'avait souhaité fortement et avec sincérité ; deux de ses rédacteurs entraient au pouvoir : MM. Ledru-Rollin et Flocon ; un de ses faiseurs d'abonnements, courtier politique, devenait délégué de la police ; le langage qu'on parlait dans les rues, sur les barricades, lui allait à merveille : « Peuple souverain, citoyens, représentans » ;

les chants sauvages qui faisaient frissonner les âmes, la *Marseillaise*, le *Ça ira*, la *Carmagnole* étaient ses joies, ses distractions. La *Réforme* était donc satisfaite ; seulement comme elle craignait un réveil de la grande majorité des opinions surprise par l'événement du 24 Février, elle grossissait la voix pour faire peur; elle voulait qu'on marchât en avant pour rendre tout retour impossible; elle disait au peuple de veiller sans cesse, et un article eut pour but de prouver qu'il fallait rester debout sur les barricades.

Le *National* qui avait aussi sa très-large participation au pouvoir, tenait un langage plus mesuré jusqu'ici que la *Réforme*, et cela provenait de deux motifs. C'est qu'il n'avait pas voulu dès le début l'événement du 24 Février; cette hardie aventure lui avait fait peur, non-seulement à cause de l'ébranlement profond des intérêts, mais encore parce qu'il se sentait débordé par le parti extrême de la République. Il était avéré pour tous que la majorité des démocrates modérés s'était d'abord ralliée le 24, à l'idée de la Régence, et ce n'était qu'à bout de compte qu'elle était entrée dans la combinaison hardie d'une République ; maintenant qu'elle avait abouti, très-satisfaits de ce résultat, ceux qui se

disaient la nouvelle Gironde voulaient contenir la démocratie dans ses limites modérées : le pourraient-ils sans se perdre eux-mêmes? Il leur aurait fallu pour cela des esprits supérieurs et hors ligne, et il ne s'en rencontrait pas dans la nouvelle école gouvernementale; peu à peu, le langage du *National* devait devenir aussi violent que celui de la *Réforme*. La société, comme un cheval rétif, ne voulait pas aller à l'idée victorieuse; il fallait donc l'aiguillonner à coups d'éperon et de fouet; c'est ainsi que la démocratie entendait la liberté et la souveraineté du peuple !

La position la plus triste, la plus abaissée était celle des vieux journaux de la gauche et des hommes qui les dirigeaient depuis leur fondation : eux seuls avaient soulevé les masses à l'occasion des banquets électoraux ! M. Barrot n'avait-il pas appelé comme à plaisir la tempête soudaine, malgré les avertissements de tout le parti conservateur, et ne s'était-il pas fait fort, Jupiter nouveau, de calmer les orages? Autour de lui, il ne voyait que des ruines amoncelées, et un état social dont il n'avait pas aperçu les périls : la lie était remuée au fond du vase, qu'en était-il sorti? Le parti victorieux pardonnerait-il à M. Barrot ses antécé-

dents, ses discours favorables à la Régence? Pour une opinion triomphante, ce qu'il y a de plus à craindre et à repousser, c'est la nuance, qui à côté d'elle, garde une certaine force dans le passé, et plus de chance dans l'avenir; les républicains réservaient donc toutes leurs amertumes pour la gauche modérée humble, tremblottante devant les vainqueurs. Je ne sache rien de plus triste et de plus désenchanté que le parti de M. Odilon Barrot, à cette époque; il dut voir un moment à quel péril ses maximes de gouvernement et d'opposition avaient exposé la société : les dédains des démocrates, leurs menaces, leur courroux n'étaient-ils pas un salutaire avertissement! Que de reproches n'avaient-ils pas à se faire en face du parti conservateur qui les avait prévenus de la tempête qu'ils soulevaient à plaisir? Depuis le 24 Février, les articles du *Siècle* étaient comme une prière adressée, les deux genoux en terre, au parti victorieux; il n'y a rien comme la peur pour calmer subitement tout esprit d'opposition.

Cette terreur du présent et de l'avenir, le *Constitutionnel* la ressentait dans sa polémique modérée, quoiqu'il fût bien moins compromis dans la question des banquets. M. Thiers, esprit si vif,

si saillant avait été comme frappé de stupeur par les événements du 24 et 25 Février, son abattement fut tel que ses amis craignirent l'altération de son intelligence politique. Ministre de Louis-Philippe, esprit si remarquable de gouvernement, M. Thiers connaissait bien le parti qui triomphait alors; toute sa vie il l'avait combattu par ses actes; il devait en être la première victime, lui l'auteur des lois de septembre! Il faut rendre cette justice au *Constitutionnel* qu'il montra plus de courage que le *Siècle* en face des événements qui éclataient sur sa tête; s'il crut indispensable de jeter quelques paroles amères au système tombé, il garda une certaine réserve dans l'éloge du fait accompli.

Combien n'était-elle pas plus difficile la position du *Journal des Débats*, l'appui, le soutien si plein de verve et de causticité du gouvernement tombé? Ses derniers articles contre les banquets, lugubres avertissements au tiers-parti, s'étaient réalisés comme des prophéties; deux jours il garda le silence après la catastrophe, se bornant à rapporter les faits et les incidents de la situation; et quand il retrouva sa voix, ce fut pour conserver une parole triste et résignée, faisant l'éloge de tous les

actes du Gouvernement Provisoire, le suppliant de laisser vivre la société si profondément ébranlée; je ne sache pas d'étude plus curieuse à faire sur ce que la crainte d'un grand désordre peut inspirer à des gens d'esprit accoutumés à une politique active, que la lecture du *Journal des Débats*, depuis le 25 Février jusqu'au 15 mars.

La situation de la *Presse* lui permettait des allures plus franches; elle tenait à sa direction et au caractère de son hardi et spirituel rédacteur M. Émile de Girardin. Mêlé à tous les derniers événements : à l'abdication du roi, à la constitution de la Régence, il l'avouait avec tant de franchise que nul parti ne pouvait lui en vouloir; quand le Rubicon fut passé et la République proclamée, la *Presse* déclara l'accepter; et alors son directeur demanda hautement qu'on eût confiance, comme si ce sentiment pouvait se commander! M. de Girardin voulait que l'on dansât au milieu des fêtes, quand le cœur était triste et flétri; il voulait que l'argent continuât à circuler, quand la moitié de Paris voyait le désespoir et la ruine sur sa tête. Puis d'inconcevables projets que lui suggérait le régime républicain : plus d'armée, des billets de crédit, plus d'ambassadeurs, mais

des consuls ; la paix universelle, des banques substituées aux gouvernements. M. de Girardin voulait que chacun eût une idée par jour, et la mit au service de l'État, spirituelle gageure de bouleversement, au milieu de tant d'autres catastrophes. Bientôt l'opposition de la *Presse* devint vive, saccadée ; au lieu des hommes d'État qu'elle attendait, elle ne vit plus que de petits ambitieux qui dévoraient les places ; elle le dit sans déguisement. Aussi, les haines du parti républicain se déversèrent sur son rédacteur, qui fut considéré comme le partisan de la Régence ; menacé dans sa personne et sa propriété, il continua sa ligne politique avec énergie, sans s'inquiéter des violences révolutionnaires.

Dans cette résistance, il fut suivi par un autre journal de création nouvelle, chevaleresque et hardi, qui prit dès son début le titre d'*Assemblée Nationale*, comme pour dire au parti de la dictature : « N'oubliez pas de convoquer la France qui prononcera entre vous et nous. » Le directeur de ce journal, M. de Lavalette, devait soutenir sa foi politique, la liberté d'écrire et de penser, non-seulement par le courage de la plume, mais encore par celui de l'épée, contre l'action désordonnée des

partis et des clubs : lutte vive et honorable qui aboutit à un grand retentissement. La société éperdue aime qu'on ait du courage pour elle dans les jours de terreur !

Il faut parler enfin des journaux légitimistes : quelle place allaient-ils tenir sous le nouveau régime, et après la séance du 24 Février, qui était un peu leur ouvrage ? Depuis 1830, la haine profonde qu'inspirait Louis-Philippe aux légitimistes puis les avait rapprochés du parti républicain ; ils n'avaient jamais voulu de la Régence de madame la duchesse d'Orléans. *La Gazette de France*, la première, avait arboré le drapeau du suffrage universel, que M. de Genoude avait défendu avec talent et persévérance. Quant à l'*Union monarchique*, expression simultanée du parti extrême et parlementaire, elle avait tant de répugnance pour la royauté de Juillet, qu'elle eût préféré toute autre forme de Gouvernement, même la démocratie pure ; ce qui explique la conduite du parti légitimiste dans la séance du 24 Février. Il avait appuyé la proposition d'un Gouvernement Provisoire pour déblayer le terrain de tout antécédent orléaniste, espérant ensuite, à l'aide du suffrage universel, le retour salutaire vers la légitimité

traditionnelle, à travers la grande crise qu'il faudrait passer pour rasseoir la société sur les bases de l'ordre; le bien viendrait de l'excès du mal.

La presse légitimiste allait bientôt subir cette terreur morale, que la révolution imprimait à tous les partis considérables et qui dominait la vieille société étonnée, très-inquiète de l'avenir. L'*Assemblée Nationale* et le journal de M. de Girardin faisaient seuls contraste avec l'esprit général et monotone des journaux du passé, dont le langage était plus que timide : soit crainte des masses soulevées ou des événements si graves, soit désir de seconder la marche d'un Gouvernement, si faible lui-même, que le moindre souffle pouvait le renverser, les journaux prenaient toute sorte de ménagements à l'égard de cette dictature audacieuse et pusillanime à la fois. On n'osait pas la moindre critique. Il y eut dans toute la presse ancienne une sorte de prostration morale, une censure de la peur, qui fit admirer ce que l'on n'osait pas désapprouver. On s'agenouille plutôt devant ce que l'on redoute, que devant ce que l'on aime, et l'Antiquité nous explique cet abaissement de l'âme par le culte des Dieux terribles.

Ce n'était pas la presse établie, les journaux

existants qui pouvaient être redoutables dans l'état actuel et inquiet des âmes, mais les feuilles vagabondes qui allaient naître au vent de la liberté illimitée de la presse. La révolution accomplie était le résultat d'un grand dévergondage de pensées : des hauteurs du Gouvernement jusqu'à la famille, tout avait été discuté, nié ! Chacune de ces théories allait naturellement trouver son organe dans le journalisme affranchi du timbre et du cautionnement. Les rues de Paris furent donc inondées de petits et grands journaux : au milieu des ténèbres d'une cité sans joie et de l'aspect assombri de la capitale, l'air était incessamment frappé de mille voix aigres et bruyantes qui annonçaient le *Peuple constituant* du citoyen Lamennais, la *Vraie République* du citoyen Thoré, le journal du citoyen Raspail, etc. (Le *Père Duchène* ne parut qu'à la seconde période de la licence de la presse.) Une remarque à faire, c'est que ces journaux, sauf peut-être la feuille de M. Raspail, étaient favorables au Gouvernement Provisoire, et cela s'explique, si l'on remarque l'élasticité du personnel de ce Gouvernement, qui pouvait permettre d'y introduire de nouveaux membres et d'en expulser les anciens. Chaque opinion avait espoir d'y pénétrer :

le socialisme de M. Victor Considérant, dans la *Démocratie pacifique*, l'Icarie de M. Cabet, comme la Montagne de M. Thoré ou du journal la *République*. Chacun avait son espérance d'avenir, et, par conséquent, ménageait et louait le Gouvernement Provisoire. Je crois qu'il n'y eut jamais de dictature plus bizarre, plus médiocre, plus fâcheuse pour le pays, et néanmoins qui reçut plus d'approbations et de *vivats*. C'est qu'on avait espoir et peur tout à la fois; les uns voulaient faire brèche pour entrer dans le Gouvernement Provisoire; les autres redoutaient l'anarchie, si le seul débris de l'ordre disparaissait dans une nouvelle et grande tourmente. Tout le monde soutenait ainsi la dictature.

La rage de parler, que Montaigne avait signalée comme la vraie furie française, s'était emparée de tous. On ne se contentait même plus des journaux, bouches vastes et incessamment ouvertes; on affichait sa pensée à chaque coin de rue par grands placards bigarrés de toute couleur, vert, blanc et rouge : aviez-vous une folle idée, vite vous pouviez la jeter au peuple, moyennant les frais d'impression et de papier : on ne peut dire les étranges choses qui furent publiées alors, et

autour desquelles le peuple se groupait avec une curiosité maladive. Je fais grâce des injures et des grossièretés niaises contre les hommes et les systèmes tombés : les mauvais instincts aiment à se venger des causes vaincues, comme les oiseaux de proie sur les cadavres. Celui-ci proposait de sauver la société par la communauté fraternelle ; l'autre, au milieu de la misère générale, se faisait fort de trouver un milliard à jour fixe : « Voici la science politique, la science sociale ; moi, je possède le seul moyen de reconstituer la famille et la propriété : Vive la Montagne ! vivent les Sans-Culottes ! » Ces choses-là se lisaient sur tous les murs de Paris, de manière à effrayer les honnêtes gens ; et, ce qu'il y avait de plus triste encore, c'est que, dans la conviction du public, ces idées, ces expressions avaient leur représentation politique dans le personnel du Gouvernement Provisoire. Le socialisme le plus avancé n'y comptait-il pas M. Louis Blanc ?

Comme si ce n'était pas assez de ces causes de désordre, dès les premiers jours du Gouvernement Provisoire, il fut question de l'établissement des clubs, transformation des sociétés secrètes en association publique. Dès que les condamnés politiques délivrés purent se grouper à Paris, ils cherchèrent

à organiser une force d'action par la parole sur les masses ; les journaux, à cet effet, ne leur parurent pas suffisants ; ces hommes si ardents de principes, séparés d'opinion, de jalousie, marchaient néanmoins au même but, le triomphe de la démocratie absolue ; c'est par les clubs qu'on pouvait y arriver.

Le Gouvernement Provisoire pouvait-il s'opposer à cette pression des Montagnards avancés qui appelaient les clubs à leur aide? Si les hommes qui le composaient avaient eu de la résolution et de l'énergie, ils auraient pu invoquer l'exemple de la Convention elle-même, qui avait proscrit les clubs en 1795; mais ce Gouvernement, très-audacieux quand il s'agissait de détruire les bonnes institutions et les garanties, était plein de complaisance et de faiblesse pour les exigences révolutionnaires. M. de Lamartine, surtout, le plus osé d'entre eux, s'avançait sur cette pente rapide, par l'indicible faiblesse qui le portait à tout sacrifier pour conserver sa fantaisie démocratique : il caressait chacun avec une indicible complaisance, et les principes plus encore que les hommes. Le Gouvernement Provisoire déclara donc que les clubs étaient de l'essence des principes républicains, et que les citoyens étaient libres de se

réunir pour discuter les questions politiques, éclairer les pouvoirs, le Gouvernement et le pays: nouvel aliment pour le désordre dans ce chaos de la presse et de la parole! Aux premiers jours de la République, les clubs ne seraient pas nombreux; qu'on laissât marcher le temps, et l'on verrait qu'ils deviendraient la source même des grandes insurrections : ces tumultueuses réunions n'auraient-elles pas leurs chefs, leurs orateurs, leurs principes, leurs armées d'oisifs et de travailleurs qui viendraient à leur parole? La puissance des clubs dominerait comme toujours celle des Assemblées; la pression sur les pouvoirs politiques viendrait de leur tribune.

Au reste, j'avoue qu'il eût été difficile, en présence des vainqueurs de Février, de repousser le principe des clubs. Presque toute la vie de ces hommes s'était passée dans les complots, les prisons, ou la révolte armée : je demande, sauf la nuance des caractères et des âges, quelle différence il existait dans les antécédents politiques de MM. Grandmesnil, Recurt, Caussidière, Blanqui, Barbès ou Flotte, etc? Aussi les voit-on presque tous employés dans les premiers jours du pouvoir nouveau : l'un, gouverneur du Luxembourg;

l'autre, membre de la commission des récompenses nationales ; et tous ont une si grande habitude des complots, un sang si agité d'idées révolutionnaires, qu'un pied dans le pouvoir, l'autre dans le dehors, comme les statues antiques au double visage, ils conspirent et gouvernent à la fois. C'est pour ces sortes de caractères que M. de Lamartine est d'une faiblesse extrême ; lui qui a eu la triste condescendance de sacrifier ses amis, ses protecteurs de la Restauration et de la royauté de Juillet, se rencontre dans des conférences incessantes avec MM. Blanqui, Barbès, Flotte, parce qu'il les ménage. Depuis, le poète a dit qu'il avait joué avec la foudre ; il faut faire descendre cette image des hauteurs où l'a placée une excessive personnalité. M. de Lamartine suivait les instincts d'un simple mortel ; il se séparait des vaincus pour aller aux vainqueurs. Voilà la situation toute entière du Gouvernement qui siégeait à l'Hotel-de-Ville.

L'histoire des premiers jours de ce pouvoir, est certainement le plus curieux épisode des chroniques révolutionnaires. Rien de moins uni que le Gouvernement Provisoire divisé en trois ou quatre factions, chacune avec ses amis et conspirant l'une contre l'autre. Tous les matins on s'éveille avec

des masses de décrets, qui après d'étranges bavardages, modifient de fond en comble l'ordre politique et social. Ce sont moins encore les actes en eux-mêmes, que leurs considérants déclamatoires qui troublent les intérêts et bouleversent les idées. Ceux qui sont ainsi appelés à gouverner la société, lui sont parfaitement inconnus, si ce n'est qu'elle les a vus constamment compromis dans des complots incessants et une conspiration permanente. A l'Hôtel-de-Ville sont les hommes braves, sans doute, qui ont menacé Paris, Lyon, trois ou quatre fois depuis 1830; ceux-ci ont le culte de Robespierre; ceux-là de Babœuf, de la Montagne ou de la loi agraire. Chacun veut imposer sa volonté impérative les armes à la main.

Il faut contempler pour l'enseignement de la grande histoire cet Hôtel-de-Ville du 25 Février au 5 mars, alors seul et véritable siége du Gouvernement. Sur la place, mal éclairée par les torches et les lampions, campe pêle mêle un peuple de combattants en blouse ou en veste, qui discutent les questions politiques et en imposent souvent la solution, aux chants un peu sauvages de quelques chœurs démocratiques. Sur les marches de l'escalier, encore des combattants couchés, les ar-

mes à la main, et qui en signe de joie, ou comme menaces, tirent incessamment des coups de feu. Dans la cour de l'hôtel, des hommes encore et des canons qui défendent et dominent le pouvoir; singulière garde, comme celle des Seize, durant la Ligue! A chaque minute on annonce des députations : d'où viennent-elles, et quel est leur dessein? Souvent une idée, un caprice; tantôt il s'agit d'une prière, plus souvent d'une menace. Dans ce cabinet où délibère le Gouvernement Provisoire, chacun entre avec plus de sans façon que de savoir vivre, selon la vieille et bonne habitude de l'égalité. La plus grosse voix de la députation, après l'hommage accoutumé, s'écrie presque toujours : « Citoyens! veillez au salut de la République menacée; les patriotes craignent les traîtres : ils ont les bras levés pour les punir. » Quand la députation en vaut la peine et qu'elle a derrière elle les clubs, M. de Lamartine monte sur sa chaise favorite, tradition de Camille Desmoulins, et là il jette à la foule murmurante des paroles d'éloges et d'enthousiasme, capables de faire rougir ou sourire tout homme de courage et de dignité : « C'est le noble, le grand peuple, le souverain magnanime, » dont M. de Lamartine se dit l'hum-

ble serviteur et représentant : « Qu'il lève son bras et tout disparaît sous sa volonté puissante. » Quand la députation est moins considérable, elle est reçue par M. Garnier-Pagès, maire de Paris, ou bien par MM. Recurt, Adam, Buchez ou Marrast, et quelquefois par le libraire M. Pagnerre, secrétaire-général du Gouvernement Provisoire. Il faut débiter à chacun son petit discours pour les contenter, et ces grands flatteurs exploitent le champ immense de la parole pour apaiser le peuple. En majorité la multitude est bonne et juste, il ne faut pas la flatter, mais la servir ; ceux-là qui l'exaltent aujourd'hui dans leur égoïsme, la jettent dans l'exil ou sur les pontons le lendemain, car la licence précède la dictature.

A travers ces déclamations, il y avait un fait significatif visible à tous, c'était la lamentable situation de Paris profondément atterré sous le poids des événements ; M. Garnier-Pagès, avec son assurance habituelle, avait promis qu'après trois jours il n'y paraîtrait plus de la confusion et du désordre, et cependant une semaine s'était écoulée, la plupart des barricades étaient debout. On savait même que les meneurs recommandaient aux combattants, aux héros de Février, de se tenir prêts

pour une nouvelle prise d'armes, et de n'ouvrir que le passage indispensable pour la circulation des voitures et le transport des subsistances. Il y avait toujours deux hommes dans M. Caussidière: son amour propre le portait à rassurer la bourgeoisie par le rétablissement de l'ordre matériel; il voulait voir briller de nouveau le gaz sur les boulevards, le punch dans les estaminets ou dans les billards abandonnés; il voulait que les bals fussent bien animés et les théâtres ouverts; mais il était aise en même temps de cette inquiétude morale qui portait la bourgeoisie à le prendre comme dictateur suprême par la nécessité de l'ordre. Cette tactique, M. Caussidière la suivait avec une grande habileté, rassurant d'une main et alarmant de l'autre, de manière à se rendre indispensable.

Après quelques jours de ces doubles efforts, M. Caussidière put se convaincre que l'ordre moral était indispensable à la conservation de la société, et que la paix des esprits était aussi nécessaire que la paix des rues; seule elle préparait la confiance dans les transactions. Que se passait-il à Paris dans cette triste semaine? les boutiques s'ouvraient et se refermaient sans vente, les théâ-

tres sans public, les bals même (on était en plein carnaval), n'avaient plus ni plaisirs ni visiteurs; la joie factice de quelques émotions populaires se traduisait bientôt dans la misère et la morne tristesse. Chaque jour le ministre des finances annonçait l'ouverture de la Bourse, et il n'osait l'essayer dans la crainte d'une baisse immense dans les fonds publics, bien que l'intention de M. Goudchaux fût de devancer le paiement du semestre du 22 mars; l'or s'élevait toujours; on se précipitait en foule vers la Banque pour échanger ses billets; les travaux étaient suspendus, les paiements arrêtés dans les plus hautes banques, même dans la maison Gouin (si facile à l'escompte), ce qui jeta la consternation la plus profonde dans les classes moyennes qui avaient déposé leurs économies sous l'aile de M. Laffitte. L'éclat, l'élégance, le luxe, avaient disparu des rues de Paris; plus de salons! à chaque rue on lisait de lamentables inscriptions : *Secours aux blessés, Ambulance, Propriété nationale*, surmontées de l'éternelle légende *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Paris avait fait la révolution de Février; Paris en subissait les conséquences; la grande cité avait brisé la royauté, n'était-elle pas aussi une reine avec sa robe de pourpre et le diadème au front?

Que deviendrait Paris sans luxe, ses hôtels, ses boutiques fermés? La plus triste conséquence de cette grande aventure de la démocratie, c'était la misère, non pas seulement pour ces pauvres ouvriers jetés sans travail sur le pavé de la capitale, mais pour tous. Là était le danger bien plus grand que cette terreur de 1793 qu'on semblait redouter et qui n'était plus possible, parce qu'elle suppose des temps de conviction et de dévouement. La société en était-elle là? Non, certes! il y avait trop de corruption dans les âmes pour qu'il y eût l'énergie de la mort et des échafauds; toutes les classes étaient tellement avides de bien-être que du bas en haut de l'échelle on chercherait la richesse, la fortune; à peine toucherait-on le pouvoir que comme dans les jardins d'Armide, on serait énervé. Il survivrait bien à cette décadence quelques âmes d'élite qui préfèreraient le martyre aux jouissances matérielles; ce serait le petit nombre. L'immensité, troupeau d'Épicure, porterait la coupe à ses lèvres; il n'y avait que la différence de liqueur et la qualité du breuvage. Cette disposition des esprits était-elle un bien ou un mal; si elle prêtait à la haute critique de l'histoire philosophique, elle était un sujet de sécurité pour les intérêts. Quand la société n'est pas assez forte pour

subir de grandes épreuves, les révolutions se circonscrivent dans un cercle invariable, et chaque chose, après de grands mouvements, revient à son point de départ. Ainsi, ceux qui parlaient de banqueroute, de papier monnaie, de contributions progressives sur les riches étaient bien plus dangereux que ceux qui menaçaient de l'échafaud. Chaque révolution se met en harmonie avec la civilisation contemporaine.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE. — SA FAMILLE. — SES DERNIERS MINISTRES APRÈS LE 24 FÉVRIER.

Profondément abattu par ce grand coup de la destinée, le roi Louis-Philippe en sortant du palais des Tuileries, était monté dans un simple coupé de ville, soutenu par la reine Marie-Amélie, qui conservait une raison plus froide et une énergie remarquable dans ces derniers moments. La reine avait vu la prodigieuse élévation du duc d'Orléans, en Juillet 1830, avec plus de résignation que d'enthousiasme; elle s'y était accoutumée depuis sans se laisser éblouir; elle puisait dans la pensée chrétienne une force d'obéissance aux décrets de Dieu, qui élève ou abaisse les Rois ou les Empires : et les déceptions alors sont moins amères. Il n'en était pas ainsi de Louis-Philippe, esprit d'une si incontestable supériorité; son

éducation toute voltairienne lui faisait attribuer beaucoup à la prévoyance humaine, et peu à la main de Dieu ; or, comme il croyait avoir élevé un édifice considérable (et il avait quelque droit de le dire), pour lui et sa dynastie, le voir ainsi s'écrouler, lui donnait les étourdissements d'un homme qui, placé à une grande hauteur, sent la terre s'agiter sous ses pieds. C'est qu'en effet il y avait quelque chose d'étrange et de fatal dans le parallèle de tant de précautions prises et d'une ruine si prompte et si absolue ; avoir consacré tout ce qu'on a de force et de prévoyance à une œuvre, pour la voir tomber presque sans lutte et sans efforts, n'était-ce pas la plus douloureuse des épreuves ! Après avoir élevé les fortifications de Paris, créé une belle armée, conçu un système politique longtemps éprouvé, le roi voyait tout cela disparaître devant une révolte en armes, véritable surprise! Naguère on avait une cour brillante, et autour de soi il ne restait plus que le vide et l'abandon à un degré tel, que c'était à en accuser l'ingratitude de tous : où étaient alors les serviteurs ?

Le roi Louis-Philippe avait peu d'amis personnels ; ce n'était pas un de ces caractères qui attachent par la grandeur de la personne, comme Na-

poléon, ou par la bonté extrême, la chevalerie des manières, comme Charles X. Il y avait chez lui une grande dictature d'idées et de système, qui absorbait tout dans sa personnalité. Avec de la politesse et de la grâce, il y avait quelque chose de trop joué pour susciter des attachements réels et de chauds battements de cœur. On admirait Napoléon, on aimait Charles X ; ce qu'on éprouvait pour Louis-Philippe, c'était une haute reconnaissance envers le principe d'ordre dont il s'était fait la personnification depuis 1830 ; or l'attachement qu'on avait pour Louis-Philippe se rapportait plus à l'œuvre qu'à l'homme, à la mission qu'à la personne ; en un mot à la main qui nous avait sauvés de l'anarchie de 1830. On croyait à sa prudence expérimentée ; on s'en rapportait à ses longues études des caractères et des choses ; on l'avait vu si visiblement couvert par la main de la Providence, contre sept tentatives d'assassinat, qu'on le croyait désormais invulnérable ; sans comprendre que souvent cette Providence veut employer certains moyens pour donner des leçons aux sociétés et aux individus ! Napoléon périt par l'abus de la guerre, Louis-Philippe par l'abus des intérêts : tous deux se croyaient invincibles et protégés, et tous deux tombè-

rent frappés par les mêmes coups de la fortune, subitement et sans remède. Si le roi avait succombé sous la balle d'un assassin, il n'aurait pas été jugé complétement au point de vue historique; il lui fallait cette catastrophe pour rectifier certaines idées; elle arriva tout à point nommé pour son prédécesseur, et Louis-Philippe put dire ces lamentables paroles : « C'est comme Charles X! comme Charles X! »

Oui, c'était comme Charles X, avec cette différence, néanmoins, que le vieux chef de la branche aînée emportait avec lui-même un principe et des amis, choses de foi qui font couler des larmes et agitent les cœurs. Louis-Philippe ne laissait rien derrière lui de ces sentiments chauds; il était homme d'ordre et d'amour domestique; il aimait la France en vertu de ses traditions et par ce sentiment inné chez les princes de la maison de Bourbon qui s'étaient unis au pays par des liens invincibles. On peut voir par sa correspondance avec les princes ses fils et ses ministres, sa sollicitude pour toutes les questions nationales; en vain on aurait cherché de ces sentiments qui attachent, de ces choses qui font fermenter les dévouements et battre de nobles cœurs; il n'y en avait pas chez le roi

Louis-Philippe; il put s'en apercevoir le jour de sa fuite de Paris. Qu'étaient devenus ces gentilshommes qui versaient des larmes sur les mains flétries du vieux roi? où était l'émigration qui suivait sa personne? quel culte pouvait inspirer le caractère de Louis-Philippe? Est-ce à dire qu'il ne devait laisser aucun regret, parce qu'il n'avait rendu aucun service? cela eût été de l'injustice: la grandeur incontestée des services qu'avait rendus le roi, n'était pas de la nature de ceux qui s'aperçoivent d'une façon prompte, immédiate.

Ce qu'avait fait Louis-Philippe était cette prospérité immense qui rendait la France un objet de jalousie pour l'Europe entière: pendant dix-huit ans de règne, Paris, surtout, avait prodigieusement gagné; ses rues, ses boutiques avaient pris un caractère de splendeur, le commerce d'exportation s'était amélioré d'un tiers, le prix des immeubles s'accroissait tous les jours dans une proportion immodérée, le luxe était grand, la prospérité incontestée malgré quelques points d'arrêt. Cette prospérité, le roi Louis-Philippe l'emportait avec lui-même, parce qu'il avait été le principe d'ordre et de paix publique. Mais ces sortes de services ne se reconnaissent qu'avec le temps et

par une sorte de parallèle. Le règne de Louis-Philippe ne pouvait donc être jugé, apprécié qu'avec la marche des événements ultérieurs; et pour le moment il n'inspirait aucun regret; les esprits même les plus hostiles à la démocratie de Février, lui reprochaient son défaut absolu d'énergie, dans une crise où il s'agissait de sauver la société en péril. Le roi, donc, et Marie Amélie, montèrent dans une simple voiture, se dirigeant à fond de train vers Saint-Cloud, pour de là gagner leur résidence de prédilection, le château d'Eu.

Il ne faut point perdre de vüe qu'à son départ du palais, il n'était encore question que de la Régence, et que M. Crémieux lui-même s'était engagé sur ce point avec le roi qui, semblable encore à Charles X, croyait voir son petit-fils proclamé roi des Français par les deux Chambres; c'est ce qui explique comment Louis-Philippe ne chercha point un abri dans les fortifications de Paris, pour de là faire ses conditions. En toute hypothèse, la simple prévoyance devait lui faire comprendre qu'on ne traite avec un parti qu'en s'entourant de forces capables de se faire respecter, et que tout vous délaisse quand on s'abandonne soi-même. Mais le roi avait été si frappé de la promptitude et de l'inflexi-

bilité des événements, qu'il avait pris la fuite sans pourvoir même aux nécessités de la route ; il n'avait d'argent ni pour lui ni pour les siens, leçon providentielle donnée à celui qu'on disait avoir tout calculé pour sa fortune comme pour son pouvoir! Peut-être aussi cette circonstance se rattachait aux dernières paroles qui avaient retenti aux oreilles du roi, quand il quittait les Tuileries; la proposition d'une Régence, je le répète, était faite à la Chambre des Députés, et Louis-Philippe croyait à un changement de règne, et non pas à une révolution absolue dans la forme du gouvernement; il ne voulait pas empêcher, compliquer les délibérations parlementaires, par une résistance armée, comme si dans le monde tous les événements politiques n'étaient pas la suite de compromis, de transactions et si pour traiter d'égal à égal, il ne fallait pas être maître d'une certaine force ; autrement on ne traite pas, on est vaincu. La Régence eût triomphé si avec une certaine énergie Louis-Philippe avait réuni de grandes forces aux environs de Paris, si à l'aide de ces forces les princes avaient essayé un coup de main ; les partis victorieux ne traitent qu'avec ce qu'ils redoutent : leur demander de la générosité, c'est méconnaître les instincts de la force et des

passions. Louis-Philippe n'en était pas à ces résolutions énergiques.

Vieillard, il n'avait gardé d'autres souvenirs des 2 et 3 juin ou de la rue Transnonain, que la crainte de voir bondir autour de lui, pleins de rage, ces sectionnaires qui lui avaient voué une haine si profonde; tant de fois il avait été en butte à leur poignard, à leurs balles, à leurs complots incessants, et ces hommes lui faisaient peur ! Le roi, après quelques instants de repos, dut continuer sa route qui ne fut marquée d'aucun épisode, dans la direction d'Eu. Partout autour de lui une profonde indifférence, ni amour, ni haine; le spectacle de la royauté tombée n'excitant d'autre affection, d'autre sentiment que la surprise; le roi, par précaution, modifia son costume, sa coiffure; il quitta sa perruque, coupa ses favoris pour échapper à la continuelle confrontation de la monnaie et de ses propres traits, il s'avançait toujours avec quelques précautions de cantons à cantons; la pénurie était si grande, qu'on fut obligé d'emprunter quelqu'argent au maire d'Eu. On ne retrouva plus les procédés de l'Hôtel-de-Ville (1830) envers Charles X; ceux qui avaient envahi les Tuileries alors, ne conserveraient pas les traditions d'usage et du monde. Sortis

des entrailles de la démocratie, il y avait chez eux-mêmes affectation de mépris et de haine pour la royauté. Le Gouvernement Provisoire manifesta une profonde indifférence, un sourire de dédain sur la destinée de Louis-Philippe; les sectionnaires étaient trop fiers de leur victoire, trop embarrassés de l'organiser et de lui faire produire les fruits savoureux de la démocratie, pour s'occuper beaucoup de la royauté. La majorité du Gouvernement Provisoire, très-compromise dans la question de Régence, eût été fort inquiète si Louis-Philippe fût tombé en son pouvoir. Lui aurait-on fait un procès solennel? Il y eut cela de remarquable et de particulier dans l'itinéraire du roi, que nulle population ne se leva ni pour le défendre ni pour l'arrêter. Il marcha comme protégé par l'indifférence publique et les instructions particulières du Gouvernement Provisoire. Louis-Philippe put ajouter une page de vicissitudes à son journal; il souffrit toutes sortes de privations comparables à celles de sa jeunesse; mais alors il n'avait plus ses illusions aux ailes d'or. Au reste nul événement poétique, ni chevaleresque, comme il s'en rencontre dans la fuite des rois : on aurait dit que la royauté constitutionnelle n'avait jamais eu de racines sur le sol

de la France, un souffle suffisait pour la balayer. Un roi absolu ou une démocratie souveraine, toute question désormais devait ainsi se résoudre ; de la fiction on passait à la réalité.

Plus de cinq jours se passèrent avant l'embarquement du roi Louis-Philippe, dont on annonçait à Paris la mort d'apoplexie. On ne pressa pas le départ soit qu'on attendît le dernier mot des événements parlementaires, soit qu'on dût voir quelle serait la réception faite au roi Louis-Philippe en Angleterre. Nul ne pouvait ignorer que dans la dernière année, la rupture avec le cabinet anglais était imminente, et que la haine entre les deux couronnes était plus profonde encore qu'entre les peuples. Tous savaient que la reine Victoria, dans sa double condition de jeune femme et d'Anglaise, ne pardonnait pas ce qu'elle avait appelé une déloyauté dans la question des mariages. Les ministres accueilleraient-ils plus favorablement Louis-Philippe? Indépendamment des inimitiés personnelles et railleuses de lord Palmerston pour la politique des Tuileries, n'était-on pas en face du système général et habituel du cabinet anglais, dont le principe est de ne se mêler des intérêts dynastiques que dans

la mesure des propres intérêts de l'Angleterre? Louis-Philippe était trop accoutumé aux vicissitudes de sa fortune pour ne pas faire bon marché de son titre de roi; ce qu'il demandait à l'Angleterre c'était d'être reçu comme simple particulier, avec un nom de convention, comme cela s'était toujours fait à l'égard des têtes couronnées. Tout fut ainsi arrangé par le comte de Chabot, à Londres, et un fidèle aide-de-camp. Louis-Philippe se sentit très-heureux sur la terre anglaise, et il le dit tout haut, non pas qu'il n'aimât la France, les belles résidences qu'il avait façonnées de ses mains, embellies de son revenu : Neuilly, Versailles, Saint-Cloud, Fontainebleau, nobles manoirs de luxe et de repos. Mais les formes sérieuses et politiques de l'Angleterre lui plaisaient à un haut degré; il aimait ce peuple dans son respect de la loi, et de sa souveraine, toujours agité mais retenu dans les voies légales de la Constitution; peuple essentiellement traditionnel avec son aristocratie intelligente et forte. Là, il y avait un pouvoir et une opposition restant dans les conditions légitimes. On se préoccupait plus des affaires que des passions de partis. Le roi Louis-Philippe choisit son séjour en Angleterre; l'asile lui fut accordé à la condition

expresse que Pitt avait mise à la résidence des Bourbons en Angleterre, sous la République et l'Empire : « L'hospitalité offerte et acceptée, ne pourra gêner en rien les rapports politiques des deux gouvernements. » Louis-Philippe dut vivre retiré, en simple particulier, avec une fortune actuellement très-médiocre. Ce prince supposé fort avare de ses deniers, les avait prodigués dans des dépenses qui allaient au-delà de ses moyens ; il administrait un peu confusément. Les placements qu'on supposait considérables à l'étranger, se bornaient à de forts petits dépôts en rente aux États-Unis, avec des destinations de famille ; tous les titres avaient été saisis à Paris, jusqu'à ses papiers privés, et l'on n'avait rien trouvé qui pût justifier ces bruits étranges, ces calomnies atroces qu'on avait répandus contre lui sous son règne, et qu'il avait trop dédaignés.

Toute sa correspondance était remplie d'un sentiment très-orgueilleux pour la France et sa propre maison ; il y avait sans doute toute la sollicitude détaillée du père de famille, l'esprit minutieux, héritage de Henri IV et qu'on retrouve dans la correspondance de Louis XIV ; mais au demeurant il n'y avait au cœur du roi aucun de ces vices ou de

ces ridicules qui s'impreignent sur la vie. Néanmoins les calomnies les plus hideuses furent prodiguées à la puissance tombée. Fatale condition des vaincus, et cette fois n'était-ce pas le châtiment du talion? Louis-Philippe lui-même n'avait-il pas permis qu'on vendît et qu'on proclamât à haute voix, sous les fenêtres du Palais-Royal, les plus ignobles pamphlets sur Charles X, la loyauté couronnée, et sur madame la duchesse d'Angoulême, la plus sainte des femmes? Il y eut donc des pamphlets de toute espèce contre Louis-Philippe, des chansons ignobles, des caricatures immondes : à côté des gravures qui exaltaient les héros de Février, il y eut les images de celui que les artistes naguère avaient tant adulé! Le talent est souvent servile! De quels traits n'avait-on pas crayonné l'empereur Napoléon, après les désastres de 1814 et de 1815? Louis-Philippe subit donc cette loi générale de la lâcheté des arts; on le tourna en ridicule et en mépris; il fut reproduit dans de sales et ignobles costumes, avec des sacs d'écus amoncelés; à ses côtés étaient quelques-uns de ses ministres, M. Guizot plus habituellement, que sa probité austère ne sauvait pas des calomnies. Les poètes des carrefours croassaient aussi les triom-

phes du peuple et les débordements du système tombé; Louis-Philippe et Guizot devinrent le point de mire de carabines à la foire perpétuelle établie sur les boulevards. J'ajouterai qu'à aucune époque l'esprit ne fit un défaut plus absolu à la caricature et à la chanson; le crayon fut lâche, sans couleur, la chanson ignoble, sans esprit.

M. le duc de Nemours avec une dignité forte et résignée avait accompagné madame la duchesse d'Orléans à la séance de la Chambre des Députés, et il avait aussi assisté aux orages de ce drame de la violence et de la peur. On ne s'explique que par l'extrême sentiment d'obéissance, la conduite de ce prince auquel on accordait généralement du sang-froid et un remarquable courage sur le champ de bataille : comment ne sut-il prendre une de ces résolutions vigoureuses qui sauvent les causes comme les Empires? Quoi! il ne vint pas à l'idée du duc de Nemours de saisir l'initiative, et à la tête de quelques régiments dévoués, de préserver la couronne? C'est sans doute qu'il y a des événements subits, imprévus qui énervent les volontés et surprennent les intelligences : je crois que M. le duc de Nemours compassé dans ses manières, très-

remarquable dans une campagne, à la tête des régiments ne savait pas la portée d'une émeute, dirigée par le peuple de Paris, le plus hardi, le plus décousu, le plus singulier de tous les peuples, qui passe à travers les murailles et grimpe en se jouant les tours de Notre-Dame. M. le duc de Nemours croyait que tout marcherait dans l'ordre et les conditions régulières; il avait vu de loin l'intrigue qui entourait la duchesse d'Orléans pour lui déférer la Régence; il jugeait que l'intrigue allait aboutir: quoi faire? Son action était toute finie, et dans les idées hiérarchiques de la maison royale, il n'était plus qu'un simple sujet.

Ces considérations glacèrent encore la froideur naturelle de son tempérament. Le duc de Nemours s'annula d'une façon complète. Ensuite les raisons que j'ai dites et toutes spéciales aux princes de la famille des Bourbons, agirent puissamment sur ce caractère, et par exemple, l'obéissance profonde, absolue des princes envers le chef de la race, l'absorption de toutes les volontés sous la main de Louis-Philippe, ce qui ne laissait aucune spontanéité autour de lui. M. le duc de Nemours, dans la fatale séance du 24 Février, entraîné par ses officiers et quelques amis, dut quit-

ter le palais de la Chambre et monta dans un cabriolet de place par la rue de l'Université ; il se réfugia dans une maison inconnue qui lui fut généreusement ouverte. Les proscriptions excitent toujours quelques nobles dévouemens ! La duchesse de Nemours, fille d'Allemagne, si gracieuse, fut séparée de son mari. Le duc de Montpensier, qui s'était si tristement conduit avec le roi, s'enfuit en délaissant la duchesse, infante d'Espagne, dans les rues de Paris, sans même avoir des souliers aux pieds. Elle avait déjà éprouvé à Madrid ce qu'était une révolution lorsque enfant les balles avaient sifflé sur l'oreiller de soie, où elle et la reine sa sœur se cachèrent tremblotantes comme les enfants d'Édouard. Bien des légendes furent écrites sur le voyage des princesses à travers Paris et les départements, jusqu'à la frontière belge, où fut pour tous le terme des fatigues et des périls.

Dans la pensée qui triomphait au 24 Février, la personne la plus utile à suivre et à effrayer après le roi Louis-Philippe, c'était la duchesse d'Orléans parce qu'elle était l'expression de la Régence, système vaincu dans une sorte de surprise, et qu'on craignait de voir reparaître. On se rappelle le terrible spectacle de l'invasion de la multitude pari-

sienne dans la Chambre des Députés; lorsque les carabines furent braquées sur l'Assemblée, on fit échapper la duchesse d'Orléans par une des hautes tribunes; quelques gardes nationaux firent passage, et le comte de Paris avec elle vint chercher un abri à l'Hôtel des Invalides. La princesse, très-effrayée, n'avait pas précisément compris la portée du mouvement qui s'accomplissait devant ses yeux et que l'ambition de ses amis n'avait préparé que dans certaines limites : on n'avait entendu le 24 Février que de faibles cris de : *vive la République* : « Peut-être le Gouvernement Provisoire ne serait-il que l'avant-scène de la Régence. » M. Odilon Barrot le lui avait fait espérer, et la princesse, esprit sérieux, trop préoccupée du libéralisme allemand comptait sur le concours libre et spontané de l'Hôtel-de-Ville. Qu'à ce moment il y ait eu sur ce projet capital des négociations politiques, c'est incontestable et acquis à l'histoire; plusieurs membres du Gouvernement Provisoire penchaient pour la Régence, car ils ne se dissimulaient pas que la République subitement proclamée était un coup de grande hardiesse qui pourrait apporter une immense perturbation dans les intérêts; on ne passe pas d'un

régime à un autre sans catastrophe, catastrophe surtout indéfinie, lorsque l'idée triomphante heurte trop les mœurs. La scène n'avait réellement changé de physionomie qu'à la Grève; une fois sur ce terrain brûlant, en face des sectionnaires, le Gouvernement Provisoire, sous la pression de la place publique, n'eut plus sa spontanéité, et l'idée de Régence tomba sur les pavés.

Toute espèce de négociation devenant impossible pour la duchesse d'Orléans, S. A. R. dut quitter Paris avec ses enfants, et le peuple ferma les yeux sur son itinéraire. Dans le premier moment de la victoire, il y eut parmi la multitude un sentiment incontestable de générosité, ou si l'on aime mieux de dédain qui lui fit négliger la poursuite des princes; on avait assez à faire pour organiser l'avenir sans retourner sur le passé; or la duchesse d'Orléans arrêtée eût été un immense embarras pour le Gouvernement Provisoire. La princesse et ses enfants ne prirent point la route de la famille en Angleterre; elle s'achemina vers l'Allemagne, le pays de son origine et de son éducation; S. A. R. avait pour cela plusieurs motifs; ses amis lui avaient fait entrevoir que pour espérer la Régence, elle devait publiquement se

séparer de Louis-Philippe et de la politique du passé ; par sa présence sur les bords du Rhin, elle protestait contre tout retour au vieux système. En supposant même que la princesse fût complétement étrangère aux longues menées qui avaient préparé la Régence, n'étaient-ce pas ses amis politiques qui étourdiment avaient énervé le pouvoir le 23 Février ? Dès-lors, quoique la reine fût parfaite pour elle, la position de la duchesse d'Orléans serait très-embarrassée à côté du vieux roi ; l'Allemagne et le Rhin plaisaient à son imagination romantique, elle irait y attendre les événements !

Deux princes n'étaient pas à Paris lors des journées de fatalité qui brisaient une couronne ; le prince de Joinville, indépendamment de sa renommée de brave et digne marin, passait pour un caractère franc, ouvert, qui plus d'une fois avait parlé au roi un langage ferme d'opposition politique ; on disait même que c'était à cette situation dessinée que l'amiral devait son éloignement et peut-être son exil. Le duc d'Aumale, excellent officier, esprit d'une grande capacité, héritier de la fortune des Condés, en faisait un libéral usage dans son gouvernement d'Afrique, et il s'était attiré tous les cœurs de l'armée. Il est

facile de comprendre l'inquiétude que devait éprouver le Gouvernement Provisoire en présence des résolutions qu'allaient prendre les deux princes, l'un si aimé de la flotte, l'autre gouverneur d'une immense colonie, avec soixante-dix mille hommes sous ses ordres. Si le duc d'Aumale était monté à cheval pour annoncer qu'une conspiration avait renversé Louis-Philippe à Paris, que le roi et les deux Chambres faisaient un appel aux braves régiments, il y aurait eu au moins de l'hésitation au milieu de cette armée profondément blessée par les événements de Février. Tel n'était pas le caractère de ce prince profondément patriote et français. Le duc d'Aumale reçut successivement les dépêches télégraphiques qui annonçaient le trouble de Paris, l'abdication du roi, la constitution d'une Régence, puis après un intervalle de quelques jours, une lettre de M. Arago, presque suppliante, qui faisait appel à ses sentiments français. M. Arago à travers les diverses phases de sa fortune publique avait eu recours souvent aux princes, et ses recommandations avaient toujours été accueillies avec bienveillance par le prince de Joinville : l'officier de marine avait reçu les leçons scientifiques de M. Arago, et jamais ce service ne

fut oublié. Il était d'ailleurs dans le caractère des princes de ne point être la cause même accidentelle d'un désordre ; loin donc de se résoudre à la moindre résistance, ils remirent le commandement de l'Algérie à l'officier-général indiqué par les dépêches de M. Arago en lui adressant une réponse pleine de patriotisme et de noblesse des pauvres exilés de la patrie. Ainsi avait agi M. de Bourmont après la conquête d'Alger, lorsque la couronne fut brisée au front de Charles X. Il y a dans la hiérarchie militaire un sentiment d'obéissance auquel les princes doivent le premier exemple. C'est par l'honneur de l'armée que la patrie devait être sauvée.

Dans cette haute lutte des opinions et des partis, on se demande fort naturellement ce qu'étaient devenues les garanties constitutionnelles qui devaient, au dire des publicistes, protéger l'ordre social tout entier. Je crois que rien ne protége l'ordre social que ce qui est dans les mœurs et les habitudes de la société nettement et franchement, et le système représentatif tel que les diverses Chartes l'avaient compris et organisé, n'était pas dans les coutumes de la France. Voyez aussi quel appui il prête à la royauté : que devint

la Chambre des Pairs devant l'insurrection, est-ce qu'il lui prit la pensée d'une résistance, d'un acte, d'une force politique? En dehors de l'idée républicaine, ou d'une monarchie pure, il n'y a rien; tout système mitoyen est essentiellement transitoire : quel appui pouvait prêter la Chambre des Pairs réunie pendant quelques heures et se séparant sur un simple ordre du Gouvernement Provisoire venu de l'Hôtel-de-Ville? Si la Pairie avait été une force réelle dans le pays, n'aurait-elle pas essayé de se réunir soit à Versailles, à Chartres, soit à Blois pour proclamer son système; d'autant plus que ce qui allait triompher était bien menaçant pour elle! Sous le dernier règne, n'était-ce pas la Chambre des Pairs qui, constituée en cour de justice, avait poursuivi, condamné le parti aujourd'hui triomphant, et la démocratie des sociétés secrètes ne chercherait-elle pas à se venger! Comme elle n'avait aucune force, aucune tradition, la Chambre des Pairs disparut sans laisser trace; il ne fut pas nécessaire d'invoquer l'ordre impératif du Gouvernement Provisoire; le soir du 24 Février il n'y en eut plus trace. Ses membres les plus illustres surpris, effrayés, quittèrent Paris enivré de sa victoire. Le

Luxembourg vide devait bientôt recevoir les singuliers hôtes qui exaltant le présent, insulteraient le passé; ceux-ci se féliciteraient de voir la blouse de l'ouvrier assise sur les mêmes fauteuils où naguère siégeaient les représentants du privilége. C'était le mot du programe.

La Chambre des Députés avait joué sa dernière scène dans la triste séance du 24 Février où l'insurrection l'avait envahie et dispersée; elle avait fui non moins rapidement que la Pairie, sans penser à une réunion provinciale: ce qui devait être la première pensée de tous. Ce fut une chose assez étrange de voir ainsi toute une Assemblée élue par les départements, ne pas chercher un point d'appui, un centre de protestation; on n'eut d'autre souci que de se cacher et de disparaître. Il y eut dans toutes ces âmes un véritable état de prostration morale et physique; à leur figure pâle et fatiguée, on pouvait juger de la profonde sensation que ces événements avaient produite sur chaque Député: à nul d'entre eux ne vint l'idée que, porteurs de pouvoirs légaux, ils avaient droit de se réunir sur un point de la France en protestant contre les violences de Paris. Faut-il dire la cause réelle de cette impuissance? c'est que la

Chambre des Députés ne représentait pas plus la démocratie que la Chambre des Pairs ne représentait l'aristocratie. Le système de la monarchie de 1830 était un composé de fictions et de mensonges constitutionnels dont j'ai parlé déjà ; il y avait un pays légal en dehors du pays réel, et ces institutions qui vivent un temps, disparaissent ensuite dans un cataclysme ; tôt ou tard on devait arriver à un pouvoir unique et ferme, à une dictature, soutenue par de larges institutions.

Telle était la France; tant que le pouvoir ne serait pas l'expresion de ce besoin, il serait balayé à chaque tempête. Voyez ce que c'est d'être un pouvoir réel ! La magistrature resta debout même dans ce grand désordre; et cependant que de vieux ressentiments elle suscitait ! Point de mire à l'esprit de parti, néanmoins elle résista parce qu'elle touchait aux principes éternels des sociétés. Dans la vie des peuples tous les pouvoirs sont obligés de recourir à la justice, parce qu'elle est la force, la puissance éternelle de conservation ; si l'on pouvait se passer de Pairie, de Députés , à moins de tomber dans l'extrême barbarie il fallait garder une grande et haute magistrature, gardienne des maximes qui consti-

tuent la force des gouvernements, l'ordre public, la répression des partis et des opinions dévastatrices. Quelle que soit la forme des pouvoirs : République, Monarchie, il faut bien qu'ils se préservent et se sauvent par la magistrature.

Le Gouvernement Provisoire n'étendit d'abord sa main remuante que sur les parquets, et j'ai déjà dit qu'à Paris il désigna pour procureur-général M. Portalis, conseiller à la Cour, esprit très-démocratiquement avancé ; et comme procureur de la nouvelle République un avocat du barreau, ami de M. Ledru-Rollin. Après l'installation de la Cour et le discours officiel, M. Portalis demanda la parole pour une communication importante, réquisitoire libellé contre les ministres du roi Louis-Philippe. Les griefs de ce réquisitoire aujourd'hui doivent paraître au moins singuliers : on accusait les ministres d'avoir empêché les citoyens de se réunir dans les banquets, et d'avoir signé des ordres pour réprimer l'émeute par la force; en conséquence M. Portalis demandait une instruction criminelle avec l'application des articles les plus sévères du code pénal, ceux-là même qui portaient la peine de mort. Sur ce réquisitoire, la Cour retint l'affaire, ordonna l'instruction, et le jour même

des mandats d'amener furent envoyés du parquet au préfet de police, le citoyen Caussidière, contre MM. Guizot, Hébert, Duchâtel, Montebello, Cunin-Gridaine, etc. Allait-on avoir un procès solennel comme en 1830 contre M. de Polignac? Le Gouvernement Provisoire n'avait-il pas trop d'embarras pour s'en créer de nouveaux!

Lorsque la rapidité des événements emporta la monarchie, M. Guizot dut comprendre la vigueur des représailles du parti républicain; l'histoire lui était si familière, et il avait étudié l'esprit des révolutions jusque dans ses éléments les plus secrets. La France lui parut désormais une terre brûlante pour l'homme d'État qui avait réalisé le système calme, régulier des principes et des intérêts. L'accusation déposée par M. Barrot tombait sans doute avec ce dernier système; mais M. Portalis en avait déposé une autre plus grave, et fallait-il la braver? Les ministres de Louis-Philippe se dérobèrent tous à la première et ardente émotion des partis; ils s'enfuirent par les voies ouvertes. MM. Guizot, Montebello et Duchâtel en Angleterre; MM. de Salvandi, Cunin-Gridaine et les autres collègues en Belgique. Je répète que le Gouvernement se souciait peu d'un procès, qui eût grandi ses enne-

barras. Un moment de générosité et de dédain populaire, joint à l'étonnement, au désordre de toute chose, favorisa la fuite du ministère de Louis-Philippe. Il faut du reste en savoir gré au Gouvernement Provisoire.

La multitude et les artistes qui chantent ses victoires se vengèrent par la caricature et le pamphlet. On vit alors la grave physionomie de M. Guizot livrée comme celle du roi aux crayons railleurs ; lui, l'homme d'État le plus austère et le plus désintéressé, fut reproduit accablé sous des sacs d'argent; des saltimbanques éhontés, sur les boulevards jouèrent des scènes ignobles avec des simulacres de Louis-Philippe et de Guizot. Aux temps de révolution, ce qui est haut tombe dans la voie publique, et les choses basses montent dans les régions élevées: la caricature, sans doute, est une joyeuseté de nos pères, permise à toutes les époques; mais ce qui était lâche et vil, c'était d'attaquer la vie privée de M. Guizot, l'homme qui gardait le mieux les mœurs de la vie de famille, avec une vieille mère de quatre-vingts ans et des filles adorées. Au reste, l'accusation était devenue un fait légal, par le réquisitoire de M. Portalis; l'information reçut un commencement d'exécu-

tion, et les mandats d'amener furent lancés par le juge informateur. On lut alors sur les murs de Paris de petites affiches signées de M. Caussidière, délégué à la police, sorte de procès-verbal de contumace contre les ministres fugitifs. Tous les honnêtes gens éprouvaient un serrement de cœur indicible en voyant les poursuites exercées contre des hommes honorables traités en criminels par les formules de police. Quant à la poursuite en elle-même était-elle à redouter? il serait difficile de créer un corps de délit dans une instruction de cette nature : quelle loi avait été violée? Le préfet de police, M. Delessert, avait pris un arrêté contre les attroupements, n'était-ce pas dans ses attributions? La République nouvelle, bientôt attaquée par les partis extrêmes, ne serait-elle pas forcée de recourir aux mêmes moyens? Seraient-ce les fonds secrets, la corruption qui seraient reprochés à M. Guizot et à son gouvernement? Hélas! n'était-ce pas la nécessité de tous les systèmes, et la République en serait-elle affranchie, quelque pure qu'on la supposât? Enfin, pouvait-on l'accuser de s'être défendu par les armes contre les attaques de la rébellion? La République ne serait-elle pas aussi forcée d'employer légitimement ces moyens? Les gouver-

nements, quels qu'ils soient, reposent sur certaines formes invariables et sur des nécessités qui se produisent toujours les mêmes. L'esprit de conservation est le premier besoin et le premier désir de tout pouvoir, de toute société.

Les autres hommes d'État qui s'étaient mêlés aux derniers jours de la monarchie se retiraient d'une façon presque absolue. Le pouvoir ministériel du comte Molé avait duré tout au plus le temps d'une visite au château des Tuileries. M. Molé, ni compromis, ni engagé dans aucune combinaison, pouvait donc librement chercher une douce retraite à Champlatreux, tandis que son ami, le chancelier Pasquier se retirait à sa terre de Coulangé, et de là près d'une vieille amie à Tours. Ainsi s'effaçait une fois encore le parti politique si longtemps dirigé par M. de Talleyrand, et qui avait rendu de grands services à la patrie, en ménageant les transitions. Quand on passe tout d'un coup d'une idée à une autre, d'une forme à une autre forme, il y a toujours des catastrophes. Ce parti en se retirant de la politique active, emportait-il avec lui ses principes, sa direction supérieure que désormais d'autres idées devaient remplacer? Question qui devait se décider après les premiers mois

de l'effervescence républicaine. Ce ne serait pas le moins curieux des phénomènes que de voir le parti démocratique abaisser ses faisceaux devant les vieux principes de l'ancien gouvernement et les exagérer même dans leur application. Le parti politique devait se retirer des affaires après les événements de Février, parce que le changement était radical, et qu'il n'y avait plus rien à espérer dans le cercle de ses idées. Peu après, on verrait tous ces tribuns à grandes phrases revenir aux principes d'ordre éternel : la République n'aurait pas une politique extérieure plus belliqueuse et turbulente que celle de la Monarchie ; à travers bien des bulletins fanfarons, on en viendrait à respecter les traités, à rechercher les appuis et les alliances. Dans la politique de répression intérieure, les démocrates se verraient forcés d'exagérer les fermes principes de leurs devanciers.

Le parti le plus profondément atteint par la révolution de Février, c'était celui que dirigeaient MM. Thiers et Odilon Barrot, tout dévoué à la régence de madame la duchesse d'Orléans. L'avénement de la République, fait inattendu, inouï, avait jeté la gauche modérée dans un inévitable état de prostration. M. Thiers, dit-on, fut moralement

affecté pendant plusieurs jours; lui si intelligent et si vif, n'avait plus ni paroles ni pensées: on se l'explique, quand on pense que M. Thiers avait été l'un des plus fervents soutiens du système de Louis-Philippe, le vigoureux promoteur des lois de septembre, l'ennemi prononcé des sociétés secrètes : à la rue Transnonain, n'était-il pas à cheval pour faire exécuter les lois du pays? Ministre, il avait insisté pour le grand procès contre la conspiration anti-sociale de 1834. N'allait-il pas se réveiller un sentiment de vengeance chez ces sectionnaires qui avaient voué tant de haine à tout ce vieux régime? Il était donc permis à M. Thiers d'être accablé sous un pareil coup. Lorsque les temps d'appétits grossiers seraient apaisés, on rendrait nécessairement hommage à une intelligence si active, si féconde qui, jusque-là, devait se tenir tout-à-fait à l'écart.

Si M. Odilon Barrot était moins compromis que M. Thiers dans la politique de Louis-Philippe (il avait voté contre les lois de septembre et secondé les desseins de l'extrême gauche), dans une circonstance immédiate et récente il s'était rendu plus odieux aux sectionnaires, parce qu'il avait été le partisan vif et loyal de la Régence.

En général, les partis vous attaquent d'autant plus qu'ils vous croient dangereux; à ce point de vue M. Odilon Barrot était dénoncé, flétri par les républicains; il portait avec lui-même une idée réalisable et désirée par la majorité de la bourgeoisie. En attendant que le débat eût lieu sur un terrain légal et rationnel, M. Barrot paraissait profondément affecté; il avait soulevé les masses avec la certitude (bientôt désabusée) de les apaiser; âme honnête, il voyait avec une tristesse profonde les excès commis et les maux qui pouvaient surgir encore.

Pour les éviter, M. Barrot se plaçait pour ainsi dire sous la protection de tout ce qui, sous la République, gardait un caractère tempérant et modéré; il conjurait, il suppliait les vainqueurs du 24 Février de ne pas trop alarmer les esprits, de ne pas poursuivre ceux qui avaient cru à la dynastie : et le *National*, en souverain, daignait promettre d'être indulgent envers les anciens dynastiques. Cet état de choses pouvait-il durer, et les républicains de la veille, si évidente minorité, pouvaient-ils s'emparer exclusivement de la direction publique de la société? avaient-ils le droit de se montrer intolérants de manière à tout re-

pousser? Sur ce terrain la grande, la véritable question devait être posée. Lorsqu'un parti prétend au gouvernement d'une société, il a plusieurs conditions à remplir : la première de toutes, c'est d'être ou de devenir majorité : or, la majorité appelait-elle la démocratie le 23 Février? Il ya trop d'aveux faits, pour qu'il reste le moindre doute : on avait peur de la République, n'est-il pas vrai? à tort ou à raison, c'était le sentiment général. Une minorité allait donc arriver aux affaires, ayant contre elle les intérêts, les opinions du pays. . . . .

Avait-elle au moins dans son sein des capacités hors ligne, de ces hommes qui commandent la situation par la grandeur de leurs vues et la puissance de leurs idées? Ici le démenti le plus formel allait être donné à toute cette école qui avait patroné les idées républicaines depuis dix-huit ans. La première révolution avait offert des hommes extraordinaires, esprits à excès, mais incontestablement supérieurs. Cette fois, qu'allait-il arriver avec les nouveaux chefs du Gouvernement? Pendant dix-huit ans, tout un parti avait exalté ses idées politiques, économistes, ses vertus, sa probité, son intégrité. Ces hommes si grands que la terre était indigne de les porter, on allait les voir

à l'œuvre, librement, sans contrainte, sans obstacle; on allait juger quels seraient leurs respects pour les principes qui fondent l'ordre social, la liberté, la propriété, l'inviolabilité de la magistrature, l'ordre; on allait voir surtout la dignité de ce pouvoir en face de la situation politique extérieure.

Or, de cet examen devait résulter la conclusion suivante : Que si un ministère anglais, sous un gouvernement monarchique s'était permis toute la dictature du Gouvernement Provisoire, il n'aurait pas seulement été mis en accusation; on l'aurait jeté à la maison des fous, à Bedlam. Et pourtant, la majorité de ces hommes était sans mauvaises intentions et luttait avec bonne foi contre la gravité et la fatalité de la situation. Qui peut répondre de sa liberté d'esprit dans un mouvement révolutionnaire !

CHAPITRE CINQUIÈME.

LES PROVINCES. — LES COMMISSAIRES. — ACTES DES DIVERS MINISTRES.

Jamais Paris n'avait usé de sa centralisation absolue avec un dédain plus complet des opinions de la province, que dans la révolution du mois de Février : qui pouvait s'attendre à cette rapidité des événements, à ce caprice de la fortune? On s'était couché monarchique à Lyon, Bordeaux, Marseille, et l'on se réveillait démocrate, sans cause, sans motif, sans préparation, par la simple vertu d'un coup de télégraphe. A Paris, l'éducation plus avancée faisait accepter la République, avec crainte sans doute, mais sans répugnance absolue, surtout si elle présentait des conditions d'ordre et de paix publique. Paris, la ville des imaginations hardies, capricieuses jouait une grande aventure dont elle tenait les dés. Dans les départements, si

les mêmes illusions s'étaient reproduites dans quelques grandes cités de manufactures soumises aux enseignements du journalisme et où la classe ouvrière avait des habitudes de désordre et d'agitation, le peuple des villes et des campagnes ne voyait dans la République que les tristes souvenirs des assignats, de la banqueroute et des annales plus sanglantes. Jamais donc il n'eût souhaité et bien moins encore appelé le système du gouvernement qu'on lui envoyait par le télégraphe.

Néanmoins, les départements surpris, terrifiés, baissèrent la tête et nulle résistance considérable ne se manifesta. On dut cette obéissance absolue, non-seulement à l'influence absorbante de Paris, mais encore à la précaution prise par le Gouvernement Provisoire d'annoncer la convocation prochaine de l'Assemblée Nationale, apelée à prononcer définitivement sur les formes et l'organisation politique de la société. La part des espérances ainsi faite, chaque parti pouvait rêver la réalisation prochaine de ses désirs; les légitimistes surtout, heureux de voir tomber la dynastie d'Orléans, recommandèrent envers le gouvernement établi, sinon l'amour, au moins l'obéissance, et c'est dans ce sens que M. Berryer écrivit. Libre

désormais dans ses mouvements, c'était l'occasion, pour la démocratie, de déployer la splendeur de ses doctrines et la puissance morale de ses hommes. Un autre temps avait été horrible, mais il était sorti des flancs robustes de la génération du XVIIIe siècle, une succession d'hommes forts, énergiques, immenses : en serait-il de même aujourd'hui, après dix-huit ans de luttes et d'épuisement? Peut-être, si la République de 1848 s'était adressée aux véritables ouvriers, à la force populaire de la révolution, il serait sorti de ces vastes entrailles quelque chose d'abrupte, d'étrange sans doute, mais de fort et de supérieur; la démocratie aurait eu sa vive et puissante personnalité. Au lieu de suivre cette direction jeune et neuve, la République de 1848 voulut vivre de souvenirs et de plagiats; ses idées furent empruntées à l'époque de 1793, et ses hommes aux sociétés secrètes de 1834, à la camaraderie de la victoire, aux émigrés de la société pendant vingt ans. Or, les idées de 1793 révoltaient les esprits, et les hommes des procès de 1834 étaient bien vieux, bien ordinaires, bien usés! avocats souvent sans cause à Paris, ou dans la province, journalistes de second ordre, prolétaires usés dans les complots, quelle garantie

offraient-ils à la société que le hasard les appelait à gouverner, dans les départements surtout où les habitudes morales et les existences de chacun sont si parfaitement connues et discutées.

Le Gouvernement Provisoire ne pouvait se dissimuler que, par rapport aux provinces, la République était une idée étrange et nouvelle qui allait effrayer les imaginations et bouleverser les existences. Les premières impressions, arrivées par le télégraphe au ministère de l'intérieur n'étaient pas favorables au paisible établissement de la démocratie. Ceux qui la prenaient au sérieux en avaient peur; ceux qui la prenaient comme une raillerie n'avaient aucune foi dans sa durée. Dans cette situation des âmes, il fut bien entendu, dès l'organisation du ministère de l'intérieur, qu'on ne pouvait se fier à l'action des anciens préfets pour donner une impulsion à l'esprit public dans le sens républicain; à cet effet on enverrait partout des commissaires extraordinaires avec des pouvoirs pour établir le nouveau Gouvernement et faire proclamer la République. Je rappelle que le ministère de l'intérieur était alors aux mains de trois hommes affiliés aux sociétés secrètes, fermes démocrates de la veille : M. Ledru-Rollin, ministre

à portefeuille; M. Flocon, sous-secrétaire d'État; enfin, M. Jules Favre, secrétaire-général. C'est dans ce triumvirat que devait se discuter le choix des commissaires destinés aux départements, chargés de remplacer les préfets dans l'impulsion administrative.

Il ne faut pas adresser tous les reproches au ministre et à ses amis : l'embarras pour eux était de trouver des hommes fermes et sûrs capables de remplir ce mandat. Peut-on se séparer des idées de sa vie, de ses habitudes, de ses relations? Et quels étaient les camarades de MM. Ledru-Rollin, Flocon, Jules Favre? des sectionnaires, condamnés politiques sortis de prison; des journalistes avec plus ou moins d'esprit, dans les départements, existences aventureuses qu'on allait mettre en rapport avec la partie riche, civilisée des populations; il devait se trouver que précisément beaucoup de ces commissaires, caractères de hasard, avec des antécédents délicats : celui-ci, viveur de profession, celui-là, trop connu dans une ville de commerce, exciteraient ou effrayeraient les populations, à tort peut-être, car dans tous les partis il y a des âmes honnêtes. Mais les gens qui courent les aventures de partis ou d'opinions au profit de la dé-

mocratie, ne sont pas généralement considérables !

Ce furent pourtant ces messieurs ou ces citoyens que M. Ledru-Rollin chargea de faire aimer et respecter la République nouvelle. Quand le Comité de Salut Public envoyait des commissaires, il avait soin de les accompagner d'une force démocratique ; issus d'un grand pouvoir, ils imposaient une profonde terreur à la société résignée : pouvait-on singer cette époque étrange et si grandiose ? Excepté dans quelques villes de manufactures où les commissaires devaient invoquer le bras et l'appui des ouvriers, ils n'avaient aucune puissance pour eux : la garde nationale ne les acceptait pas, la troupe de ligne, profondément humiliée obéissait avec répugnance. Quelles forces d'ailleurs seconderaient l'action publique des commissaires des départements, commissaires qui devaient annoncer la bonne nouvelle avec des traitements de vingt à quarante francs par jour ? Quand les délégués du Gouvernement nouveau arrivèrent dans les départements, les esprits honnêtes, considérables se regardèrent les uns les autres pour savoir quel serait le dessein ou le dernier mot de ces proconsuls à si petite taille ; eux-mêmes durent s'apercevoir,

que sauf dans quelques groupes de démocratie, ils n'étaient ni acceptés ni obéis; et, ce qui était plus grave, ils virent que la France ne ferait jamais qu'un mariage de crainte et de raison avec l'idée qui avait triomphé le 24 Février. D'autres en auraient conclu qu'il fallait rassurer le pays sur ses terreurs et rendre la confiance à tous par une grande modération de principes. Les commissaires n'agirent pas avec cette prudence: ils voulurent forcer le pays à saluer leur grandeur et à admirer l'idée qu'ils représentaient, en exagérant même la pensée de leur mandat. On vit chez eux se produire les vieux souvenirs des sociétés de 1834, présents à tous les esprits. Les sectionnaires n'avaient rien omis dans leur organisation, ni les Brutus, ni les Babœuf, Robespierre, Marat; chaque section avait un saint révolutionnaire qu'elle invoquait. Des villes importantes, telles que Bordeaux, Lille, Amiens, pouvaient-elles subir cette suprême puissance de quelques imaginations malades qui venaient imposer leurs choix, leurs opinions en style des ágens du Comité de Salut Public?

L'accueil fait aux commissaires fut donc unanimement mauvais, et les rapports qu'ils firent au ministre de l'intérieur ne devaient pas le rassu-

rer sur l'établissement paisible de la démocratie. C'est alors que M. Ledru-Rollin et Jules Favre de concert avec lui, rédigèrent une circulaire ministérielle pour définir et régler les pouvoirs des commissaires. Cette circulaire fut un acte de folie ou de dépit, en dehors tout-à-fait de l'esprit du temps : on déclarait que le pouvoir des commissaires de la République, émanant des principes révolutionnaires, devait être illimité ; le salut public et le triomphe de la République devaient être les seules lois imposées à cette dictature ! Qu'on se représente donc la joie orgueilleuse de ces agens révolutionnaires dans les provinces, tout d'un coup transformés en proconsuls ! il y eut des scènes à la fois ridicules et odieuses ; les uns se firent décerner des couronnes de chêne ; les autres levèrent arbitrairement des impôts et frappèrent de destitution les magistrats sans tenir compte des droits acquis et des vieux services.

Les premiers rapports des commissaires ne dissimulèrent pas la situation véritablement hostile de la plupart des départements, et l'opposition que la République violente allait rencontrer. Ils n'avaient pas en eux-mêmes la force suffisante pour la vaincre, malgré les pouvoirs extraordinaires dont

ils étaient investis; selon eux, il fallait changer l'esprit public si l'on voulait arriver à l'acceptation de la forme républicaine, et agir violemment sur la bourgeoisie. Presque partout repoussés par la classe intelligente et moyenne, les commissaires s'adressèrent aux passions des multitudes; sous prétexte de faire de la démocratie, ils s'alliaient aux prolétaires des provinces, contre les classes élevées, quelques-uns avec mesure, d'autres avec des expressions de communistes et d'ennemis de l'ordre social. Il résulta de ceci une situation assez curieuse pour les commissaires: dans certaines localités exposées plus spécialement aux opinions démocratiques, ils avaient tout pouvoir, et les classes élégantes et moyennes subissaient le joug, ce qui arriva pour Lyon, Limoges, Saint-Étienne, etc. Rien de comparable à la dictature de M. Arago à Lyon, et à la souveraineté de M. Joly à Toulouse, couronné d'or et de chêne. Dans d'autres localités où l'esprit public était plus fier et moins endurant, les commissaires n'eurent d'autre parti à prendre que de se soumettre à l'opinion; s'ils faisaient mine de résistance, on les chassait à coups de fourches, comme cela se fit à Amiens, Lille, Valence, etc. Le rôle

des commissaires n'avait pas de milieu possible entre l'odieux et le ridicule. Ces deux faces furent acceptées par quelques-uns de ces proconsuls. Il ne faut pas leur en faire reproche ; car ils croyaient loyalement au principe qu'on les chargeait d'organiser.

Afin de corriger ce mauvais esprit des départements, il surgit une idée assez bizarre à M. Ledru-Rollin et à M. Jules Favre son acolyte littéraire ; ce fut de faire rédiger un bulletin demi-officiel, destiné à l'éducation et à l'enseignement des campagnes, pour faire aimer, adorer la République en la présentant dans toutes ses perfections. Ce bulletin contenait deux parties : d'abord un article politique tout plein de phrases retentissantes sur les grandeurs et les bienfaits du gouvernement démocratique, puis d'autres phrases plus déclamatoires contre la monarchie tombée qui abrutissait les intelligences et desséchait les cœurs ; après cela, des contes à foison sur la politique étrangère : la République proclamée à Londres, à Berlin, à Vienne, accompagnés de patriotiques pastorales empruntées au *Moniteur* de 1793. Ces bulletins de la République, placés sous la direction de M. Jules Favre étaient spéciale-

ment rédigés par une femme au style brillant et monotone, qui écrivait sous le pseudonyme de George Sand; sa verve de jeunesse passée, elle jetait son ardeur dans la politique. Il était curieux de voir la République obligée d'emprunter la plume d'un romancier fatigué d'émotions, dont les œuvres de désespoir avaient flétri tant de jeunes âmes et desséché les sources immenses de la foi. Ces bulletins de la République devaient être envoyés à toutes les communes et affichés partout. Les commissaires des départements devaient en faire leur Évangile contre la propriété, la fortune et les inégalités sociales. N'était-ce pas la joie de ces délégués que de déclamer contre les propriétaires, les riches, les capitalistes, sangsues du pauvre? il ne devait plus y avoir ni fonds publics, ni crédit, ni banque; le nouveau gouvernement était destiné à réaliser le communisme égalitaire, tôt ou tard, avec plus ou moins d'habileté.

Qu'on s'imagine combien ces doctrines devaient rassurer les départements, aussi bien le cultivateur de son champ que le propriétaire de son manoir; le paysan tenait autant à sa terre que le châtelain de quelques mille arpents. L'opposition partout s'é-

leva violente contre ces prédications anarchiques de la loi agraire. Ces tristes proconsuls de Février 1848, devaient tôt ou tard amener comme conséquence la réaction des provinces contre l'extrême centralisation de Paris : se laisserait-on toujours gouverner par trente ou quarante mille turbulents qui, à l'aide des barricades vous imposeraient le fait d'un gouvernement nouveau ? Un jour ou l'autre il y aurait résolution ferme et nette de secouer ce joug ou de le resserrer enfin dans les conditions légales et rationnelles. La province voulait se sentir, se gouverner elle-même ; cette œuvre fédérative serait le complément des journées de Février qui avaient trop ouvertement dédaigné l'opinion de la province.

L'affaire importante confiée surtout au patriotisme vigilant des commissaires, c'étaient les élections ; et leurs premiers rapports annoncèrent que, laissées à leur liberté spontanée, elles seraient loin d'être favorables au mouvement démocratique : la nouvelle Assemblée aurait des opinions très en arrière de celles que le Gouvernement voulait faire triompher ; on crut même douteuse la ratification absolue du 24 Février. C'était là un fait grave très - inquiétant pour le parti que dirigeaient

MM. Ledru-Rollin, Flocon, Jules Favre : que faire pour empêcher un mouvement considérable et si unanime ? La fermeté et la menace avaient jusqu'ici triomphé des obstacles ; la *Réforme* et le *National* prirent les allures de la petite terreur ; ils dirent haut que : « La République étant un fait acquis, les provinces devaient l'accepter et que si les élections donnaient des résultats défavorables à cette combinaison, le peuple ne les accepterait pas. » Or, quand on parlait du peuple, on devait entendre cette émeute qui parcourait les rues et imposait sa loi à l'Hôtel-de-Ville. Il faut relire aujourd'hui les feuilles dévouées à la politique de M. Ledru-Rollin pour se faire une juste idée de cette insolente polémique contre le principe de la souveraineté du peuple qu'on avait eu la prétention d'inaugurer.

C'est un curieux spectacle que celui que présentaient les salons et les bureaux du ministre de l'intérieur ; la faute en était sans doute à une civilisation ramollie ; mais M. Ledru-Rollin avec des qualités distinguées n'avait pas un de ces esprits austères qui sont indispensables à la fondation de toute démocratie ; homme de bonne compagnie il gardait un certain laisser-aller d'aristocratie, un

besoin de luxe et de libérale prodigalité. M. Ledru-Rollin entouré, pressé comme il l'était par les besoins de son parti, lui livra les fonds secrets avec cette joie d'une disposition libre, facile qui ne rend d'autre compte qu'à son patriotisme. L'ivresse monte au cerveau des hommes lorsque, longtemps privés du pouvoir, ils le voient brillant et facile dans leurs mains. Il y eut donc larges distributions de secours fraternels, nombreuses libations en l'honneur de la République. M. Ledru-Rollin ne changea pas les douces habitudes de sa vie; il aurait fallu avoir un cœur de bronze et lacédémonien pour résister aux séductions du luxe, de la table, aux fascinations du théâtre, et des splendides équipages de la liste civile!

Hélas! la société était trop corrompue pour la fraternité austère d'une grande République. Après les premiers jours de mélodrame où l'on paraissait les pistolets à la ceinture, et le chapeau conventionnel sur le front, on s'était parfaitement accoutumé à la vie douce et ministérielle; on avait accepté les beaux salons, les soyeux tapis; les réceptions étaient riches et nombreuses, on s'épanouissait dans les hommages. La vie démocratique était dans les phrases, et peu dans les ac-

tions, M. Ledru-Rollin, ses amis, ses collègues, même M. Flocon étaient inabordables pour les pauvres administrés; les affaires se faisaient mal. De tous les éléments du pouvoir, on n'en cultivait qu'un seul avec délices, la phrase; là on flattait le peuple, on lui jetait des éloges faux et ridicules. En même temps que les déclamations attaquaient les intérêts respectables, on accusait l'ancien système d'avoir négligé les sources de la fortune publique, l'agriculture, le commerce : et quel moment choisissait-on pour cela? Celui précisément où l'industrie se tarissait desséchée, où tous les éléments de prospérité publique disparaissaient de la société effrayée de tant d'imprudences et de menaces!

Ce charlatanisme s'étendait à tous les départements ministériels, et au plus sérieux de tous, au Trésor. M. Goudchaux, esprit régulier, n'était pas un financier de premier ordre, et son éducation politique l'avait gâté : rédacteur et banquier du *National*, il avait emprunté à cette école le ton déclamatoire et faux. Le 24 Février, M. Goudchaux, on l'a vu, avait accepté la direction des finances qu'il trouva dans un état parfait, comme tout ce qui existait alors; le semestre de la rente

cinq pour cent était déposé à la Banque, les caisses remplies pour trois mois de service, sans le crédit des receveurs généraux ; l'emprunt contracté avec M. de Rothschild était destiné à éteindre l'excédant de la dette flottante en bons du Trésor que le public aimait comme placement. Ensuite le crédit du gouvernement était tel qu'il aurait pu emprunter cent millions à trois ou quatre pour cent ; la bourse des capitalistes lui était ouverte.

M. Goudchaux, en esprit pratique et positif, s'était mis en rapport avec la haute banque, et celle-ci, sans dissimuler la gravité des événements avait cherché à conjurer l'orage : pendant di jours, la Bourse était restée fermée ; on espé rait l'ouvrir à un taux rassurant ; et pour raffermir la confiance, M. Goudchaux déclara que le semestre échu seulement le 22 mars serait payé dès le 6. Cette mesure empreinte d'un peu de charlatanisme, expédient de mauvais débiteur, fut blâmée par quelques banquiers qui auraient préféré le payement régulier de la dette flottante à cet avancement du semestre qui n'empêcherait pas la rapide chute des fonds publics : à la première Bourse il y eut quatorze francs de baisse sur le der-

nier cours du 23 Février, et les rentes abondaient au marché ; à la seconde Bourse, dix francs. Nulle limite à la panique ; on se porte à tous les banquiers, au Trésor ; l'argent se rarifie, les paiements sont suspendus. M. Goudchaux qui, par la nature de ses relations, appartenait à la banque, s'effraya de la portée financière si triste et si fatale de l'événement du 24 Février ; le pouvoir était entouré d'agents qui appelaient par leurs doctrines fatales le bouleversement de la fortune publique ; on parlait de papier-monnaie, de banques sociales, de taxes contre l'infâme capital. Toutes ces folies passèrent par les têtes ; au sein du Gouvernement Provisoire, elles avaient des partisans.

M. Goudchaux envoya sa démission, motivée sur les difficultés d'une situation financière compromise ; et le portefeuille des finances fut donné à M. Garnier-Pagès, quelque temps maire de Paris, esprit plus dangereux qu'insuffisant parce qu'il avait des théories absolues. Dans sa conviction, en matière de crédit, il fallait tout opérer par l'État, et à l'aide de ses forces infinies, un pays pouvait se passer de tout intermédiaire ; de là ses répugnances pour les banquiers et les hommes de capitaux ; ses doctrines d'économie politique, M. Gar-

nier-Pagès les avait développées dans une médiocre encyclopédie, publiée par le libraire M. Pagnerre; et maintenant il voulait les appliquer comme ministre d'État. Avec cette grande confiance de caractère, M. Garnier-Pagès semblait ne douter de rien; lui, naguère simple courtier de commerce, remuait des milliards avec la plus grande facilité; tout le passé d'expérience n'était qu'une déception, lui seul avait la science du crédit avec ses banques, ses emprunts patriotiques: toute chose neuve, miraculeuse qui allait raviver l'industrie.

A son arrivée aux affaires, M. Garnier-Pagès publia le prospectus de son système financier; j'appelle son bilan de la situation un prospectus parce que je ne sache pas d'œuvre à paroles plus retentissantes et qui mérite moins d'attention; il accuse le dernier gouvernement d'avoir laissé le Trésor avec des embarras immenses; tandis que dans la vérité jamais crédit n'avait été plus ferme que sous la monarchie. M. Pagès exagère les chiffres du budget, les exigences de la dette flottante, pour conclure d'une façon puérile que la République avait sauvé l'État de la banqueroute. Ce qu'il y avait de curieux dans ce rapport

ébouriffant, c'est que M. Garnier-Pagès promettait de tenir tous les engagements sans en manquer un seul : les bons du Trésor, les caisses d'épargne ! Que demandait-il pour tout cela ? Que les contribuables se missent en mesure de faire quelques avances au Trésor par un paiement anticipé de contributions ; enfin comme voies et moyens, il proposait la vente des domaines et de l'argenterie de la couronne, un emprunt patriotique au pair de cent francs, et la vente de forêts pour cent millions. Avec ces ressources, M. Garnier-Pagès se faisait fort de répondre à toutes les exigences de la situation. Immense illusion en vérité ! Quelle misère que la vente d'un mobilier quelque riche qu'il puisse être : comment supposer aussi que les capitalistes prendraient au taux de cent francs la rente qu'ils pouvaient avoir à la Bourse à soixante-dix francs ; et quand la propriété était si profondément ébranlée, quelle ressource d'argent pouvait-on se procurer avec la vente des forêts ?

De quoi s'agissait-il dans la crise actuelle ? de se procurer les moyens d'activer la circulation du numéraire et de ramener la confiance ; l'argent n'avait pas émigré, la vente des forêts ne ferait pas sortir un sou des profondeurs où le numéraire

s'était caché. Ce qui était aisé dans des temps calmes devenait une impossibilité pour les jours difficiles. M. Garnier-Pagès, esprit très-convaincu de la grandeur de ses idées fut très-étonné de voir que ses moyens ne produisaient aucun des résultats attendus, que la souscription de l'emprunt n'allait pas au-delà de quelques centaines de mille francs; le séquestre mis sur les biens de Louis-Philippe n'était qu'un acte de violence et rien de plus. La mesure pour la vente des diamans de la couronne était juste une affaire de commissaire-priseur, de courtier de commerce et sérieusement presque un acte de désespoir, un aveu de détresse; la Bourse continua de baisser, les bons du Trésor ne se renouvelaient plus; la Banque vit ses billets présentés par masse au remboursement. Dans un seul jour elle en échangea plus de dix millions contre le numéraire; l'or fut coté cent francs le mille, et les étrangers épouvantés s'enfuirent de Paris.

Il y avait une si grande naïveté dans le ministre, qu'il fut d'abord tout surpris du bien petit résultat que ses mesures avaient obtenu : le Trésor se vidait par les remboursements, la Banque voyait son numéraire s'épuiser par charretées. Que faire dans cette crise immense? M. Garnier-Pagès après avoir

tant dénoncé la banqueroute de la monarchie, ne trouva d'autre moyen que de mettre le Trésor et la Banque en suspension de paiement! En quoi consistaient les moyens que le Gouvernement Provisoire ordonnait le 17 mars par une série de décrets célèbres? Le premier attaquait spécialement l'économie du pauvre, la caisse d'épargne en suspendant les remboursements réclamés par les déposants. Ainsi, un gouvernement fait par le peuple et pour le peuple, dirigeait son premier acte contre le pauvre, l'ouvrier et les familles laborieuses qui avaient confié leurs ressources à l'État; et dans quel moment juste ciel! lorsque le travailleur sans ouvrage avait besoin de toutes ses ressources pour ne point mourir de faim! Après avoir ainsi atteint l'ouvrier, M. Garnier-Pagès, avec un ton très-aigre et très-démocratique, s'attaquait aux capitalistes, aux porteurs de bons sur le Trésor, en déclarant que pour les punir de leur défiance envers la République, il en suspendait les paiements.

Par ces deux moyens très-expéditifs on se débarrassait de l'acquittement immédiat de la dette flottante; les porteurs étaient libres de convertir au pair, c'est-à-dire, en perdant 33 %. Le ministre complétait ses mesures par un arrangement avec

la Banque de France devenue un instrument de crédit dans ses mains. Depuis le 23 Février, en effet, la foule était énorme au comptoir de la Banque pour échanger ses billets au porteur contre le numéraire, à ce point que la réserve était descendue de cent soixante-dix millions à cinquante-trois. Encore huit jours de cette crise, cette réserve se trouvait épuisée et la Banque se mettait en liquidation ; on dut dès-lors se concerter, et les résolutions suivantes furent prises : 1° Dispense pour la Banque d'échanger ses billets qui auront cours désormais comme monnaie ; 2° abaissement des coupures jusqu'à cent francs ; publicité de la situation chaque huit jours ; 3° prêt de cinquante millions de la Banque à l'État, avec fusion de toutes les Banques provinciales émettant une même nature de billets : mesures qui se rattachaient au crédit si profondément ébranlé.

Mais la plus grave de ces mesures qui supposait la dictature la plus absolue, ce fut le décret qui imposait, sans même attendre l'Assemblée Nationale, quarante-cinq centimes sur toutes les contributions directes : comment serait reçu cet impôt dans les campagnes ? Les membres d'un gouvernement, sans mission légale, pouvaient-ils, de leur

propre autorité lever quarante-cinq centimes additionnels sur les contribuables, en vertu d'un pouvoir sans contrôle que n'avaient pas les rois sous l'ancienne monarchie? les paysans paieraient-ils sans murmurer, se soumettraient-ils sans condition?

Ces actes en eux-mêmes, devaient avoir une certaine efficacité, car l'impôt est la source de crédit la plus puissante; si l'on rendait impossible toute négociation d'emprunt, tout appel à la dette flottante, on préparait les services d'avenir qui tous devaient se faire au comptant. En vertu de ses idées d'économie politique, M. Garnier-Pagès fonda son comptoir d'escompte, association de prêteurs et d'emprunteurs qui porta l'intérêt jusqu'à dix pour cent. Puis un grand dock de marchandises et de billets en circulation sur dépôt, prêts sur gages, Monts-de-Piété commerciaux, tous moyens de circulation factice qui ne donnent pas confiance. L'argent a toujours les yeux fixés sur la politique pour se donner ou se refuser. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans le caractère de M. Garnier-Pagès, c'était la hardiesse étrange de ses projets au milieu de ses désappointements et ses paroles de richesses dans la misère. C'est

ainsi que n'ayant pas un lendemain pour le Trésor, il songeait au rachat des chemins de fer par l'État, au pair, avec une création de rentes jetées tout-à-coup sur la place de Paris qui les vendait à cinquante-deux francs. Il y avait au reste une bonne foi naïve chez M. Garnier-Pagès dans une capacité imprudente et tout absorbée en elle-même.

Au ministère de la justice, M. Crémieux s'était installé avec les conditions de la même dictature. Ce n'était pas un esprit exclusif ni un nom sans quelque distinction; mais, soit que sa position fût fausse, soit qu'il aspirât à cette popularité qui enivre toutes les têtes, M. Crémieux se jeta à pleine voie dans la route indiquée par la petite camarilla révolutionnaire. S'il est une belle institution en France, c'est celle de la magistrature, qui a résisté au temps et aux orages de la politique. Tous les partis ardents victorieux s'en prennent aux magistrats, parce que leur gravité empêche les excès qu'imposent les circonstances; l'inamovibilité gêne les passions, car l'indépendance, la dignité des individus est un obstacle à la violence. Dans les premiers jours de son ministère, M. Crémieux respecta encore quelques principes; ses changements ne portèrent que sur les parquets,

ce qui s'explique et se justifie par le triomphe d'un nouveau système. Tout gouvernement a besoin d'un parquet dévoué, son organe dans les poursuites politiques. M. Crémieux fit quant à lui des choix d'opinions (cela devait être). Tout gouvernement a le droit de nommer ses organes : M. Crémieux se donna la satisfaction de destituer les parquets de la monarchie qui sentaient eux-mêmes la nécessité d'une démission. La France perdait ainsi plus d'un magistrat distingué et honoré.

Si jusqu'ici le ministre de la justice était resté dans son droit, bien qu'aucun gouvernement n'en eût usé avec autant de sévérité (nulle époque ne pouvait être comparée), si ce n'est 1815, temps d'ardentes réactions. Par la pente naturelle des choses, M. Crémieux sortit bientôt des strictes règles de la légalité en portant une main impie sur la magistrature inamovible. Cette mesure, il ne la prit pas soudainement, mais par faiblesse, à la suite de rapports venus de commissaires envoyés en province par M. Ledru-Rollin. Plus d'un de ces proconsuls, naguère avocats fort inférieurs, sous prétexte de la loi générale de salut public, avaient frappé d'irréprocha-

bles magistrats. La répulsion qu'avaient généralement trouvée ces violences était parvenue comme un grand retentissement au ministère de la justice, et alors fut posée la question de savoir si ces suspensions seraient maintenues ou révoqueés. La circulaire de M. Ledru-Rollin semblait ne laisser aucun doute sur ce point : les proconsuls avaient ou devaient avoir la dictature suprême; dès lors respecteraient-ils les principes lorsqu'un magistrat gênait l'allure du pouvoir? Les destitutions ne furent pas d'abord approuvées par le Gouvernement Provisoire qui se borna à une simple suspension. Bientôt les clubs demandèrent davantage : « Ces magistrats n'étaient-ils pas ceux-là même qui avaient condamné les patriotes? » On put voir l'extrême faiblesse du Gouvernement Provisoire, lorsqu'il déclara avec solennité que dans un système républicain, il ne pouvait y avoir aucune fonction inamovible. Il avait ainsi résolu sans nécessité un des points constitutionnels les plus graves; la magistrature, sainte institution, était profondément atteinte dans son inaltérable caractère!

La violente et déclamatoire dictature du Gouvernement Provisoire ne s'arrêta point là; elle atteignit

les chefs de la force publique, les officiers distingués de l'armée. J'ai dit que le ministère de la guerre avait été confié au général Subervic, vieillard d'une petite étendue d'esprit, mais caractère impartial et réfléchi, incapable de ces actes de réaction que commandaient les vainqueurs. Le *National*, alors le véritable Gouvernement, lui avait donné pour sous-secrétaire d'État, le lieutenant-colonel Charras, officier de distinction, mais très-passionné contre tout ce qui tenait un rang supérieur dans l'ancienne armée ; il insista pour la mise en retraite des vieilles illustrations de l'Empire et de la Restauration ; comme si toutes les sommités de cette brave armée étaient devenues tout-à-fait incapables sous le soleil républicain ! Le général Subervic, vieux soldat lui-même, hésita devant une telle mesure, et cette modération lui mérita les attaques du *National* vives et mordantes ; sa démission fut acceptée ; M. Charras sous-secrétaire d'État au département de la guerre, put réaliser ses idées sous le patronage de M. Arago, simple titulaire à ce département. On vit un ministre de la guerre porter la main sur le glorieux état-major de deux époques et descendre à ce point de condescendance vis-à-vis les clubs, de ne point oser la présence

d'un ou deux régiments à Paris; les révolutionnaires le voulaient ainsi, et le colonel Charras s'empressa d'obéir. Au reste, M. Arago ne gardait qu'un intérim : des dépêches pressantes avaient été envoyées au général Cavaignac, gouverneur de l'Afrique, pour lui offrir le ministère de la guerre où M. Arago se sentait si mal à l'aise. Ce fut l'honneur du général Cavaignac d'avoir alors refusé le département de la guerre, à moins que l'armée ne rentrât avec tous ses honneurs et sa force dans Paris. Ce Gouvernement Provisoire se trouvait alors si faible, si particulièrement sous la pression des clubs et des ateliers nationaux, qu'il ne put accepter cette condition ! Et qu'avait donc fait l'armée pour qu'on la mît en suspicion permanente ? A côté des faiblesses de ce pouvoir, il y avait des intentions mauvaises; on ne voulait pas être gêné dans ses instincts révolutionnaires, et l'armée avait trop d'ordre, trop de hiérarchie pour certains esprits !

A M. Arago un double ministère: la marine et la guerre, et cette ubiquité s'expliquait très-bien en étudiant plus encore le caractère que la capacité universelle de M. Arago. Les partis ont un admirable instinct pour deviner les renommées qui peu-

vent les servir dans leurs projets et qui, faibles de caractère, sont des prête-noms politiques bien choisis pour justifier leurs desseins. M. Arago abandonnait beaucoup à l'esprit populaire sans s'inquiéter des résultats ; s'il n'aimait pas le désordre, avait-il la force et la volonté de le réprimer ? A la marine pourtant la science de M. Arago avait une valeur retentissante et son nom conservait une grande autorité. Le ministre voulut marquer son passage par une sollicitude attentive envers les marins de la nouvelle République, en augmentant la nourriture journalière des matelots, comme pour dire que la monarchie n'avait pas pris assez de soin de leur bien-être. Ne fallait-il pas éteindre le souvenir de la bienveillante protection du prince de Joinville ? A ce département de la marine le *National* imposa un de ses rédacteurs comme il l'avait fait à la guerre et aux relations extérieures : M. Schœlcher, esprit austère et républicain ; toute sa vie il l'avait passée à l'étude de la question de l'esclavage ; un de ses premiers actes fut un décret d'abolition ; quel en serait le résultat de désordre ? qui paierait l'immense indemnité nécessitée par cette mesure ? ces questions méritaient à peine d'être examinées par ces grands philosophes. Elles étaient si

petites à côté d'un principe inscrit au code du genre humain ?

On avait donné à M. Carnot l'instruction publique, et immédiatement ce ministre voulut faire du neuf, de l'imprévu. C'était un esprit d'une scolastique lourde et fausse qui s'était occupé d'école primaire, avec des préventions encyclopédiques sur l'éducation par le clergé. M. Carnot qui avait fait connaître déjà ses principes dans des livres et des recueils, les manifesta encore plus hautement par deux choix dans le personnel de ses bureaux : celui de M. J. Reynaud, théoricien à phrases retentissantes et vides, et M. Génin l'adversaire du clergé, qu'il avait passionnément attaqué sous le prétexte des jésuites. Le premier acte de tous ces grands esprits fut une puérilité, le changement des anciens titres des colléges : aux noms si grands de Henri IV et de Louis XIV, leurs fondateurs, on substitua niaisement ceux de Monge et de Descartes. Le Collége de France reçut une organisation qui fut plutôt un coup d'État contre les professeurs que le résumé d'une pensée philosophique ; on destitua ses ennemis avec un manque absolu de générosité. La République procédait avec des façons de dictature que n'avait pas eues même la réaction de 1815.

Celle-ci avait attendu que M. Tissot attaquât directement la Restauration pour suspendre son cours, et M. Andrieux, ce satirique esprit, n'avait pas cessé de toucher son traitement. M. Carnot ne respectant aucun droit, supprima d'un seul coup les chaires de M M. Lerminier et Michel Chevalier : quels griefs avait-on contre eux depuis la révolution de Février ? A la bibliothèque du roi, les places de conservateur avaient toujours été respectées, même sous la Convention qui avait assuré un traitement aux anciens gardes des manuscrits et des médailles. Sous la nouvelle République, M. Carnot destitua M. Raoul Rochette l'un des savants les plus spirituels ; que lui imputait-on ? Peut-être la dignité d'un dévouement pour ce qui n'était plus depuis dix-huit ans !

Il y eut dans tout cela de la petitesse, de l'animosité ; nulle grandeur, vieille rancune d'érudits. Les persécutions s'étendirent du haut au bas de l'échelle ; il fallait faire place pour les amis ; la camaraderie s'étendait à la science, dont M. Arago était le pontife suprême. M. Jean Reynaud soumit au ministre un plan général d'études, tout boursoufflé, comme si chaque phrase était une révélation : de grandes périodes, d'immenses

projets ; aucune pratique dans l'exécution, des subtilités, des divisions infinies ; un thème saint-simonien et fouriériste : du pédantisme surtout !

A-t-on besoin de demander quels durent être, sous MM. Carnot et Jean Reynaud, les rapports du ministre et de l'Église? une haute indifférence dédaigneuse pour un fait religieux qui parlerait quelque temps encore au vulgaire, jusqu'à ce que le panthéisme vînt définitivement remplacer toute religion positive ; ce qui explique ce langage faussement poli du ministre aux évêques sur les affaires spirituelles : le catholicisme devait faire son temps ; il n'irait pas au-delà ; on le ménageait pour les petits esprits ; seulement on élevait contre lui les colléges et l'enseignement pirmaire que l'on peuplait d'esprits matériels. De là l'étrange circulaire que le ministre de l'instruction publique adressa aux instituteurs des campagnes constitués officiers de police pour préparer les élections. Ces esprits supérieurs qui se disaient les élus de la France pour faire marcher sa civilisation, déclarèrent : « Qu'il ne fallait pas donner son vote au plus lettré, mais préférer le patriote inculte et grossier à l'homme d'éducation et de spécialité. » Était-ce

le pressentiment de l'état brut dans lequel la révolution de Février nous allait faire passer ?

Toute littérature avait comme subitement disparu ; nul n'osait publier un livre d'histoire et de science : qui pouvait appeler, souhaiter encore la puissance de l'esprit ? Le nouveau système avec la prétention étrange de tout faire renaître, allait tout éteindre, tout briser. Désormais nul théâtre prospère et splendide ; l'Opéra vide, les Français sans spectateurs recevraient-ils une utile impulsion comme aux temps de l'aristocratie élégante ? Statues, tableaux, palais, galeries, tout cela était mort avec le luxe, avec le bon ton, l'exquise compagnie ; fi ! de la noblesse, de l'esprit gentilhomme, de l'habit pailleté ; la blouse, puis la veste ; la blouse ! ce vêtement était honnête sans doute, mais Dieu n'avait pas donné au prolétariat le superflu pour faire vivre l'artisan. Le crayon spirituel qui poursuivait par la caricature le système tombé ne savait pas que ce système emportait avec lui-même la littérature féconde, gracieuse, la poésie, l'art, le drame ! L'acteur qui sur la scène entonnait à tue-tête la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, les *Girondins*, ignorait que pour lui, sa famille, son existence, il entonnait l'hymne

des trépassés, le chant funèbre; et que mourant de faim, à la porte du théâtre fermé, il irait implorer à l'étranger l'obole qu'il n'avait plus dans sa patrie! Un caractère de sombre misère se manifestait partout; la barbarie se montrait avec toutes les tristesses et les préoccupations de l'avenir. On voulut néanmoins remettre un peu de joie au cœur de tous; le ministre de l'intérieur, sur l'offre de M. Lockroy directeur des Français, mit ce théâtre une fois par semaine à la disposition des travailleurs, et ce fut alors que par une dégradation indigne de son art, mademoiselle Rachel descendit jusqu'à réciter la *Marseillaise*, toute enveloppée d'un drapeau pour obtenir quelques applaudissements vulgaires.

M. Bethmont, dans la combinaison du 24 Février, avait reçu le département du commerce qui subissait un malaise plus terrible encore que les arts. Je ne sache pas de crise qui, depuis 1793, ait produit une perturbation plus grave dans les intérêts. Toutes les transactions furent suspendues pendant huit jours, les boutiques fermées ou à peine ouvertes. Ce qui produisit un étonnement bien triste, un véritable effroi parmi les marchands, c'est qu'il ne fut pas accompli une seule transaction

importante ; pas une seule vente, pas le moindre écu en circulation ; la terreur pesait sur tous les points de la France. Que pouvait faire à une situation aussi tendue un ministre du commerce ? Y avait-il un remède pour réveiller la confiance détruite ? M. Bethmont, esprit régulier et modéré était incapable de parer à la crise : quand une lutte est trop forte, comment se placer au-dessus d'elle et la braver ? Il n'est pas dans la condition d'un gouvernement de créer ce qui n'existe pas, mais de diriger ce qui existe. Ainsi était l'état des esprits qu'on ne pouvait rattacher le pays à aucune combinaison commerciale ou financière ; il avait peur. Ceux qui avaient joué la grande aventure de Février n'avaient pas calculé toutes ses conséquences ; la confiance ne se commande pas ; elle ne vient qu'aux conditions qu'elle impose elle-même. L'argent avait disparu.

C'est également avec la puissance du numéraire qu'on pouvait donner une impulsion aux travaux publics, et un ministère à part avait été constitué sous la direction de M. Marie l'avocat *National*, qu'on opposait au ministère du progrès proclamé par M. Louis Blanc. En examinant la situation au point de vue des réalités, il était

facile de comprendre dans la crise toute l'importance des travaux publics ; la révolution active s'était faite presque entièrement par la classe ouvrière, à l'aide de ses bras robustes et l'on disait partout, à son profit. La première conséquence devait être l'amélioration des travailleurs, maîtres alors de la société : il fallait créer l'abondance des travaux, le bien-être de leur existence, l'amoindrissement de leurs veilles, de leurs sueurs, et c'est dans ce but qu'on avait tant insisté pour la création d'un ministère du progrès.

Dès l'origine on voit l'antagonisme entre le ministère des travaux publics et la commission spéciale du Luxembourg, sous la direction de M. Louis Blanc qui proclame la nécessité d'un ministère du progrès chargé d'examiner et de résoudre les questions qui touchent aux salaires. Des gens de sens et de pratique seraient remontés très-naturellement à la question primordiale : comment multiplier les sources du travail et les aliments de l'industrie sans la confiance ? N'était-il pas à craindre (et l'expérience le prouvait) que l'ébranlement produit par la révolution de Février n'eût pour résultat définitif la cessation absolue de tous les travaux ? Ce qui prépare le travail fécond et

incessant c'est la richesse ou la confiance, et la révolution les avait taries. Le premier besoin était de les voir renaître : au lieu de cela, qu'allait faire M. Louis Blanc au Luxembourg ? il allait ameuter les ouvriers autour de ces deux idées vulgaires : « Nous travaillons trop et nous ne sommes pas assez payés. » C'était ainsi s'adresser aux instincts les plus sordides : l'augmentation du salaire et la paresse. A travers toutes ces basses flatteries on ne voulait que donner aux mauvais travailleurs une solde facile et le loisir d'aller aux clubs.

Après les journées de Février, Paris se trouva comme inondé d'hommes de toute espèce, de tout pays, et malheureusement dénués de toute ressource; s'il y avait là des ouvriers réels, travailleurs honnêtes, la majorité n'avait pas d'état, sortis de la multitude, jetés dans les rues, sans asile, sans pain, quelquefois avec les plus tristes antécédents de cour d'assises et de police correctionnelle. Le premier soin comme le premier devoir du Gouvernement, devait être dans cette circonstance, de venir immédiatement en aide à cette multitude qui s'agitait menaçante. On recourut à la création des ateliers nationaux, dont le but alors évidemment utile, fut

détourné de son origine; il dut grouper toutes ces existences errantes, agitées qui pouvaient compromettre l'ordre social. On occupa ces bras pêle-mêle dans un double dessein : les faire vivre d'abord dans la crainte d'un pillage; puis embrigadés par des chefs, on les gardait sous la main pour les diriger à volonté dans le but politique de faire accepter par la population moyenne les formes sociales qui faisaient peur. A mesure que la misère devint plus profonde, les ateliers embrassèrent toutes les existences, depuis le plus habile artisan, jusqu'aux plus tristes et aux plus abaissés. Au 10 mars, plus de cinquante mille ouvriers déjà campaient sous leurs bannières à l'esplanade des Invalides, dans les plaines de Mousseaux, travailleurs insoumis, toujours prêts à prendre les armes au premier mot d'ordre des grands meneurs de Février. Le Gouvernement Provisoire les ménageait non-seulement à cause de leurs forces physiques, mais encore pour imprimer la crainte à ce qu'on appelait la réaction.

A côté de cette armée de travailleurs salariés se plaçait l'autre force d'ouvriers qui avait son palais au Luxembourg, dans l'ancienne Chambre des Pairs. C'était en effet là que M. Louis Blanc et

le mécanicien Martin, dit Albert, avaient transporté le siége de la commission des travailleurs; l'un et l'autre s'étaient partagé les appartements du grand référendaire avec la vue du jardin. M. Louis Blanc avait choisi le boudoir et la chambre à coucher de madame Decazes. Une fois installé au palais, il convoqua dans la salle des séances de la Chambre des Pairs toutes les corporations d'ouvriers pour venir exposer leurs droits, et dans le langage nouveau, pour faire entendre la voix de leur suzeraineté, car la société était à eux. Le vieux mot de corporation reparaissait dans le dictionnaire des travailleurs, et on détruisait ainsi l'œuvre de 1789 ! M. Louis Blanc qui croyait faire du nouveau, arrivait tout d'un bond aux temps des villes de Flandre et du moyen-âge, il ne faisait qu'exagérer l'ancien régime. La révolution de Février avait fait malheureusement de grands loisirs aux ouvriers qui pouvaient se promener dans les rues bannières déployées, comme les processions des villes de Flandre au XIVe siècle, et ces processions avaient désormais deux buts, le Luxembourg et l'Hôtel-de-Ville; ils partaient donc en groupes, tambours en tête, pour aller porter leurs griefs à la commission des travailleurs

ou des offrandes au Gouvernement Provisoire, avec de belles et patriotiques harangues contre le patron et le capital, les deux ennemis de l'ouvrier; on déclamait contre l'exploitation de l'homme par l'homme, comme si ce n'était pas la condition de la société industrielle !

Au Luxembourg, M. Louis Blanc à sa qualité de membre du Gouvernement Provisoire, réunissait le titre de président de la commission des travailleurs; ce titre il le préférait à tous les autres, parce qu'une grande ambition s'y rattachait dans sa pensée. Les ouvriers dominaient la société par leur force réelle, par leurs prétentions et leurs espérances, plus puissantes encore que leur force : se faire décerner la dictature par les acclamations des travailleurs, c'était s'assurer le pouvoir sur la société, et c'est à quoi tendait M. Louis Blanc pour sa personne et ses idées. Avec le corps le plus frêle, la taille la plus petite, sans avoir rien de la force musculaire de l'ouvrier, néanmoins il prétendait le dominer par la seule action de la parole. Cette parole était douce, caressante, chaque fois qu'elle s'adressait à l'ouvrier; c'était à faire rougir l'orgueil : « Les travailleurs étaient les amis, les frères bien-aimés, les maîtres et

souverains de la société. » Toutes les passions, tous les instincts de l'ouvrier M. Louis Blanc savait les caresser, et avec des paroles d'amour il semait la défiance et la haine. Son premier soin avait été de s'entourer des délégués de chaque corps d'état les plus dévoués à ses idées et de les grouper au Luxembourg dans la salle où naguère siégeait la Chambre des Pairs. Quand les délégués furent là réunis, M. Louis Blanc ouvrit la séance par un discours vulgaire dans la forme, mais qui avait sa portée. L'orateur, si splendidement abrité dans le palais des Médicis, se félicitait de voir assis sur les siéges où naguère trônait le privilége, les représentants du travail : changement immense et admirable dans la société ! Cette flatterie jetée aux délégués, si injurieuse pour les hommes éminents de la Pairie, était assaisonnée d'une multitude de non-sens sur les merveilles de la nouvelle théorie, développement de ses idées sur l'organisation du travail. M. Louis Blanc commençait ses attaques contre la concurrence et sa guerre bizarre à l'émulation par l'égalité du salaire. Dans ce premier discours, il ne dépassa pas une certaine mesure très-modérée, aidé dans cette tâche étrange par l'ouvrier mécanicien dont j'ai parlé,

Martin, dit Albert, son acolyte habituel, esprit très-matériel. Albert élevé au rang de membre du Gouvernement Provisoire, se contentait du second rôle en se plaçant comme l'image du travail auprès de M. Louis Blanc : n'était-ce pas le plus grand titre de noblesse que de dire : « Je suis ouvrier ! » Comme si dans sa sphère chacun n'était pas travailleur.

Ce fut au Luxembourg comme une Chambre nouvelle et permanente, destinée aux réclamations les plus bizarres. Chaque jour on voyait partir d'un des coins de Paris, de grandes processions s'acheminant vers l'ancien palais de la Pairie, tambours en tête, drapeau au centre, députation ou délégation destinée à M. Louis Blanc : celle-ci venait réclamer une diminution d'heures pour le travail, celle-là une augmentation dans le prix du salaire ; prétention toujours accueillie avec faveur. Le thème habituel était une longue déclamation contre l'égoïsme du riche fabricant et l'exploitation de l'homme par l'homme, formule alors consacrée ; comme si la société ne reposait pas sur cet élément de bénéfices mutuels ! M. Louis Blanc répondait à toutes ces députations avec la même et inaltérable quiétude, par d'égales promesses prodiguées à tous : « Mes bons amis, ce que

vous demandez vous l'aurez, patience. » Telles étaient ses paroles habituelles, et ses promesses secrètes allaient plus loin : y avait-il bonne foi sincère, croyance dans son infaillibilité ? je le crois; l'hypocrisie eût été trop coupable, car le résultat produit par les prédications de M. Louis Blanc, au Luxembourg, était désastreux pour l'industrie elle-même : la déclamation contre l'égoïsme du capital l'avait fait disparaître d'une manière absolue; il se retirait chaque jour des transactions : le crédit était mort, la circulation éteinte; la diminution des heures du travail tuait le fabricant et l'empêchait de lutter avec les Anglais, même avec les Allemands sur les divers marchés du monde; enfin, l'exagération dans le prix des salaires donnait le dernier coup à l'industrie déjà si malade par l'absence de débouchés.

Ce que favorisait surtout M. L. Blanc, c'était l'oisiveté du travailleur pour le livrer à la politique; l'ouvrier s'y accoutumait avec ce laisser-aller qui porte à la paresse, quand il a un salaire journalier assuré : or, la République, d'après le principe de fraternité devait l'existence à tous, et le travail à chacun; l'ouvrier se croisait les bras en attendant la réalisation des grandes promesses que ses

amis politiques lui faisaient : n'était-il pas le souverain, le maître suprême, et tous ne devaient-ils pas s'abaisser devant lui? En attendant ces grands jours de la démocratie, on l'incorporait parmi les myriades d'ouvriers des ateliers nationaux. Cette organisation ne déplaisait pas au Gouvernement Provisoire qui gardait sous sa main ces forces aveugles et ardentes, pour en disposer contre l'opinion modérée, car ce Gouvernement se plaisait à demeurer constamment dans l'atmosphère d'un juste milieu entre l'ordre et le désordre, le bien et le mal. Que faisaient les travailleurs des ateliers nationaux? Lazzaroni de la République, ils dormaient le ventre au soleil, au refrain des chants démocratiques ; les plus jeunes, comme la plèbe de Rome, ainsi qu'on la voit sur les fresques de la villa Adriana, jouaient au palet, en attendant l'heure du salaire.

Cette situation d'une masse considérable d'ouvriers toujours disponible allait aux desseins des agitateurs ralliés autour de M. Louis Blanc. Le *Moniteur* chaque matin recueillait complaisamment les plus vulgaires de ses phrases sur l'égalité des salaires, sur les douleurs de la concurrence, sur la perfection idéale d'un atelier, où par devoir,

sans émulation, chacun produirait également et gagnerait le même salaire : travailleurs, paresseux, habiles ou maladroits; intelligence et matière confondue. Presque toujours M. Louis Blanc entretenait son auditoire de ses souffrances personnelles, de ses sueurs pour l'ouvrier, son ami son frère, et des calomnies dont il était abreuvé au milieu de la régénération sociale qu'il avait entreprise et qui absorbait son corps et son intelligence. De là, ses comparaisons avec la croix et les souffrances du divin martyr du Calvaire. M. Louis Blanc considérait comme une calomnie tout examen calme, impartial de sa doctrine; si bien que M. Michel Chevalier ayant publié une série d'articles très-remarquables sur la vérité et le danger des principes de M. L. Blanc, celui-ci se plaignait fort à ses amis les ouvriers, de voir sa vie entière livrée à d'affreuses calomnies; tout cela parce qu'il aimait et qu'il servait l'humanité. A la suite de ces paroles des acclamations avaient éclaté partout pour supplier le martyr du Luxembourg de continuer son œuvre si favorable à l'ouvrier dont il était le protecteur et l'espoir.

Cette œuvre s'avançait toujours vers la désorganisation de l'industrie. Chaque corps d'état sous les

inspirations du Luxembourg demandait l'impossible aux maîtres, et la commission donnait presque toujours pleine satisfaction à l'ouvrier dans les moindres de ses caprices. C'est ainsi qu'un de ses arrêtés fixa à dix heures la durée du travail, et le maître ne put rien exiger de plus. De beaux considérants proclamèrent que les deux heures enlevées au maître seraient consacrées à l'éducation de l'ouvrier et à la culture de son esprit; hélas! c'était bien beau, mais les joyeux instincts de la barrière le domineraient bien plus que les études littéraires et intelligentes! Dans la pensée de M. L. Blanc, les loisirs de l'ouvrier auraient une autre destinée : il voulait les accoutumer aux séances des clubs pour en disposer à son gré au jour des agitations politiques.

Un autre décret supprima ce qu'on appelait l'exploitation de l'ouvrier par l'ouvrier, connue sous le nom de marchandage. Si l'on examinait la question d'une manière absolue, le marchandage pouvait être un abus, mais il donnait à l'ouvrier la presque certitude d'être toujours employé; le travail était si rare alors, et n'était-ce pas une faute que de supprimer l'entremetteur qui allait chercher partout la tâche de l'homme de peine? La

société dans sa réalité en dehors des utopies, n'est-elle pas toujours l'exploitation des uns par les autres? exploitation libre, spontanée dans les sociétés chrétiennes, forcée et abrutie dans la société antique et orientale! Les choses allèrent si bien avec les doctrines de M. L. Blanc, que vers le milieu de mars, un mois à peine accompli depuis la révolution de Février, il n'y avait plus de travail, plus d'ateliers, plus de capitaux, mais des bandes d'ouvriers campées comme les vétérans de la vieille Rome, où comme la plèbe retirée sur le Mont Aventin. De temps à autre ces troupes sortaient pour se dénombrer en jetant la crainte et la terreur dans la société par leurs chants, leurs cris, leurs menaces!

Voici donc ce qu'avait produit le Gouvernement Provisoire de la démocratie depuis son installation au 24 Février jusqu'au 15 mars, première période de son existence : confusion de tous les pouvoirs, inquiétude et terreur à ce point que la vie de la société semblait être suspendue ou surexcitée; tout allait par soubre-saut et violence: la désorganisation départementale la plus absolue sur les ruines de l'autorité légale; partout une dictature de commissaires, odieuse ou bouffonne subie

avec humiliation ou repoussée avec mépris par les provinces; la chute rapide, profonde, irrémédiable du commerce, de l'industrie; la faillite comme solution naturelle et presque légitime de toutes les opérations commerciales; l'État en pleine banqueroute vis-à-vis les caisses d'épargne et les porteurs d'obligations du Trésor; la Banque n'échangeant plus ses billets, le numéraire si rare qu'on ne pouvait en trouver : nulle négociation réalisable, le prix des choses immobilières diminué à ce point qu'un prêt hypothécaire devenait impossible; la propriété grevée d'un nouvel impôt de quarante-cinq centimes par franc.

En échange de ces misères, quel état social? le prolétaire désormais le souverain maître de toutes les forces publiques; le Gouvernement Provisoire si faible, si mal disposé qu'il avait un pied dans l'ordre et un pied dans le désordre, sans aucune hardiesse pour le bien public, comprimant les vœux légitimes par l'action de la populace : autorité au double visage, souriant à la bourgeoisie et toujours en pleine concession aux clubs. C'était une curieuse chose! Aux yeux de ce Gouvernement Provisoire et devant ses ministres, le peuple, ce n'était pas la garde nationale, la par-

tie bourgeoise, l'ouvrier laborieux, rangé, tranquille ; le seul peuple souverain, c'était la tourbe remuante des travailleurs politiques, les gens de clubs, les harangueurs de foule. Après avoir désorganisé le pouvoir, le Gouvernement Provisoire désorganisait les idées, jetant la confusion partout : à qui s'adressaient les harangues de M. de Lamartine pour apaiser la divinité populaire? n'était-ce pas aux chefs des clubs pour les supplier et les attendrir? Quand il y avait une grande émeute, on prenait soin de dire dans le *Moniteur* : « Que le peuple avait voulu, avait ordonné, et que le Gouvernement Provisoire tenait tout de lui. » Or, ce peuple était-il la France? Nul ne pouvait le soutenir, et cependant c'était la seule voix écoutée, le seul commandement devant lequel tous les fronts s'abaissaient ! Je ne sache rien de plus adulateur à cette époque que le langage de M. de Lamartine. Juste ciel, à qui s'adressait-il?

CHAPITRE SIXIÈME.

L'EUROPE APRÈS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — QUESTIONS DIPLOMATIQUES. — CIRCULAIRES DE M. DE LAMARTINE.

Il y a dans les partis un instinct parfait des époques favorables au triomphe de leurs doctrines. Un coup de main ne peut réussir que lorsque les esprits y sont disposés d'une certaine manière, et l'Europe, je le répète, n'était pas dans son état normal, lorsque la journée du 24 Février vint assurer la victoire à la démocratie en France. Un fait semblable s'était accompli déjà en Suisse, et sur divers points de l'Italie; il avait été essayé dans plusieurs États de l'Allemagne avec des succès divers et disputés; les esprits étaient évidemment malades. Mais la France avait une bien autre importance politique; une révolution quoique pressentie y devenait un événement capital; tous les cabinets durent s'en préoccuper. A Paris, selon la tactique habituelle de l'opinion victorieuse, on

fit courir le bruit qu'à Bruxelles, même à Londres, on avait proclamé la République; tout cela si sérieusement qu'on le crut à la Bourse. Les journaux qui passaient pour avoir des communications avec le Gouvernement, annonçaient qu'en Belgique à la suite d'un mouvement, la République était proclamée. C'est qu'en général il est essentiel à une opinion pour se donner crédit dans une résolution extrême, de constater que tous suivent son exemple, afin d'encourager les timides à suivre la ligne qu'ils acceptent avec crainte ou avec répugnance : puisqu'on était républicain à Bruxelles, pourquoi ne le serait-on pas à Paris?

Je le répète, le lendemain on annonça une révolution à Londres et la République proclamée à Westminster; la nouvelle était fausse encore; un seul jour, elle passa pour vraie, et cela suffit au but qu'on se proposait; en révolution, un jour c'est une vie. Nous prenons toujours modèle sur nous-même pour juger les autres; comme en cinquante ans nous avons eu la fantaisie de changer dix fois de gouvernement et que nous sommes assez robustes pour le supporter, nous voulons appeler tout le monde dans les mêmes voies: il y a des peuples plus graves, plus réfléchis, qui

craignent les secousses, et ne s'exposent pas à compromettre leurs intérêts, leur sécurité politique pour des fantaisies et des vapeurs. Seuls, nous sommes assez forts pour être capricieux !

Ce n'est pas qu'à Bruxelles il n'y eût un parti républicain prononcé; mais ce parti examina très-froidement la question politique : d'après ce qui s'était passé à Paris, était-il utile de soulever la démocratie, et ce que les vieilles chroniques flamandes nommaient le populaire? Il se trouva également un roi (Léopold), esprit régulier, homme d'État remarquable, qui, abordant de face l'alternative entre la République et la Monarchie telle qu'on la lui posait, déclara : « Qu'il était prêt à son abdication si on le voulait, qu'il ne demandait même qu'une heure pour ses préparatifs de départ; toutefois il devait aux intérêts belges le besoin de développer avec netteté la situation politique et commerciale du pays : avec lui roi, c'était la paix, le commerce de transport de l'Angleterre, de l'Allemagne; le roi de moins, la Belgique perdait sa nationalité pour s'agglomérer tôt ou tard à la France, à la Hollande ou à la Germanie. » Les Belges comprirent très-bien cette situation; l'exemple de ce qui se passait à Paris n'était pas capable

d'ailleurs de soulever leur enthousiasme : en quel état était la France depuis sa dernière révolution? Le roi et le parti démocratique s'entendirent parfaitement sur certaines concessions électorales; Léopold se tint dans sa réserve ordinaire quant à la République française; il fit entendre que si quelques tentatives de propagande armée étaient faites du côté des frontières de France, elles seraient repoussées par la force. La police belge, à Paris, était parfaitement instruite.

En Angleterre, la République n'était pas plus proclamée qu'à Bruxelles, parce qu'il y a un immense bon sens dans ce pays, et qu'il avait une fois déjà dans ses annales joui pleinement de la République (elle aboutit au protectorat de Comwell); s'il pouvait y avoir en Angleterre quelques toasts bruyants, des tumultes de rues, des pétitions de chartistes, choses facilement réprimées par la police locale, la République d'Angleterre de 1848 ne serait jamais proclamée que dans les journaux de Paris. La presse anglaise, si habile, si nationale, si juste dans les questions intérieures, tirait deux conséquences des événements de Paris : la première c'est que la France, diplomatiquement affaiblie, ne pèserait plus de long-

temps dans la balance des intérêts européens; ensuite, que ce n'était pas d'un mauvais exemple pour les peuples de l'Europe que de voir la bourgoisie de Paris livrée à la force brutale des clubs et d'une démocratie impérative qui dominait tous les intérêts. Est-ce à dire qu'on devait avoir la guerre avec la France pour l'empêcher d'être républicaine? Nullement : l'Angleterre s'était accoutumée depuis longtemps à ces fantaisies nationales avec l'Espagne, le Portugal et surtout en Amérique avec les Républiques du sud qui changeaient de gouvernement chaque mois. Une démocratie qui affaiblissait la France au point de vue de la politique, devait-elle susciter la guerre? Commercialement, l'Angleterre pourrait gagner tout ce que la France allait perdre; l'argent abonderait à Londres avec les émigrés; un ou deux bills de précaution suffiraient pour arrêter la propagande au-delà du détroit.

Ainsi la République n'était ni ne serait proclamée à Bruxelles ni à Londres, comme les journaux de la révolution l'avaient annoncé. Ce qui donnait de la gravité à ces renseignements, c'est qu'ils émanaient d'une source presque officielle, par la position qu'avait prise aux affaires étrangères un

des rédacteurs du *National*, M. Bastide, si étrange choix pour ce département. Dans le Gouvernement Provisoire, j'ai dit par quels motifs M. de Lamartine avait été chargé de la direction des affaires au dehors ; il allait offrir à l'Europe un nom brillant, une renommée poétique. Longtemps secrétaire d'ambassade, il devait son avancement à toute l'école de M. de Maistre et de Bonald ; en un mot, c'était un royaliste dans ses antécédents. Or le parti démocratique ne se livrait pas ainsi, quels que fussent les gages donnés depuis par l'historien des Girondins. M. de Lamartine accepta donc le sous-secrétaire d'État dont j'ai parlé, tout lié aux émotions de la démocratie, M. Bastide, esprit triste, peu diseur et parfaitement antipathique à la direction des affaires étrangères, département qui exige de l'élégance dans les formes, la parole, une certaine étude des traditions et de l'histoire. La France n'est pas un pays nouveau ; née depuis quinze siècles, en rapport avec toute l'Europe par ses intérêts, ses grandeurs et ses infortunes, elle veut être étudiée dans les phases diverses de ses annales ; M. Bastide avait-il la condition nécessaire pour ces études? savait-il les hommes d'État avec lesquels il devait désormais trai-

ter? nullement. M. Bastide connaissait bien un seul côté des relations extérieures, c'étaient les émigrations italiennes, polonaises, allemandes, à l'aide desquelles on voulait remuer l'Europe.

M. de Lamartine devenait le chef d'un corps diplomatique où étaient ses anciens protecteurs ou ses amis; une mesure de destitution paraissait d'autant moins nécessaire qu'il était impossible de supposer au corps diplomatique du roi Louis-Philippe l'intention de rester au service des hommes qui triomphaient au 24 Février. MM. le duc de Broglie, Flahaut, de Barante, etc., avaient des antécédents trop liés au système monarchique et au droit public européen, pour garder une situation aussi active, aussi élevée, dans un gouvernement de pure démocratie. Il y avait même un protocole diplomatique qui évitait toute formule, toute nécessité de destitution : par le fait de la mort d'un souverain, les lettres de créance cessaient d'avoir force, les pouvoirs d'un ambassadeur et de toute la légation étaient suspendus; or, l'abdication du roi, le triomphe d'une autre forme de gouvernement devaient avoir le même effet que la mort, c'est-à-dire que les pouvoirs étaient révoqués sans même qu'il fût besoin d'un ordre spé-

cial. La note retentissante qui parut au *Moniteur* était donc une satisfaction que la faiblesse de M. de Lamartine donnait au parti triomphant ; il frappait, il destituait tout le corps diplomatique, n'était-ce pas courageux? il se garda bien de dire, par exemple, que M. de Broglie, alors à Paris, avait envoyé sa démission le 26 Février au soir. En temps de révolution, il faut faire de l'éclat et du bruit pour servir le parti qui triomphe.

A l'égard des légations étrangères à Paris, l'événement du 24 fut si rapide, qu'elles eurent à délibérer un moment sur les résolutions qu'elles devaient prendre. Toutes ne devaient pas envisager au même point de vue le fait accompli ; les ambassades des États-Unis, de la Suisse devaient applaudir à la proclamation de la République, bien qu'elles vissent avec quelque crainte cette invasion de la plèbe dans les affaires d'État. La première République française avait été très-injuste, très-violente à l'égard des États-Unis d'Amérique et même de la Suisse, que l'expédition de Brune en 1798 avait dépouillée du trésor de Berne. Verrait-on se renouveler ces ravages conquérants? Les États-Unis eux-mêmes étaient un gouvernement calme, régulier, dont la souveraineté paci-

fique était tout-à-fait éloignée de l'esprit des révolutions : quelle marche suivrait la démocratie française ? Néanmoins, par un entraînement très-explicable, le chargé d'affaires des États-Unis vint à l'Hôtel-de-Ville pour exprimer sa vive sympathie. M. Dupont, de l'Eure, lui répondit par cette phrase neuve et poétique : « C'est le peuple français qui serre la main au peuple américain ! » Puis on se donna de fraternelles accolades et le ministre des États-Unis déclara que, sans attendre les ordres de son gouvernement, il se croyait suffisamment autorisé à reconnaître et saluer la nouvelle République.

L'ambassadeur d'Angleterre, lord Normanby, se trouvait dans une position particulière ; s'il avait vu tomber avec quelque satisfaction le pouvoir du roi Louis-Philippe, comme tout le tiers parti qui se rattachait à lui, il aurait voulu s'arrêter à la Régence. Ce point étant dépassé, il dut écrire à son gouvernement et attendre des instructions ultérieures. Il faut d'abord remarquer que l'école des whigs gouvernait alors l'Angleterre ; or, cette école avait pour principe, depuis la révolution de 1688 : « Que tout gouvernement né du peuple était légitime ; » c'est ainsi que Fox avait

défendu les insurgés de l'Amérique contre la répression tentée par la mère-patrie, et que, sous le Directoire et le Consulat, les whigs avaient parfaitement soutenu : « Que la paix devait et pouvait être faite avec la République française. » L'école mixte de Canning même n'avait-elle pas secondé l'émancipation de l'Amérique espagnole toute pleine des plus violents démocrates ? Lord Palmerston, son élève, avait appuyé en Espagne la dictature républicaine du général Espartero; ensuite, plus récemment, le ministre anglais avait fraternisé avec la plus audacieuse démagogie dans la Confédération suisse : pourquoi, dès-lors, repousserait-on d'une façon absolue la révolution de Paris? il fallait l'étudier, la voir venir : pour le moment, son avénement était très-favorable à l'Angleterre, car il mettait fin à la politique d'union entre la France et l'Espagne par les mariages de famille et absorbait pendant quelque temps la France sur elle-même. La nouvelle République, sans alliances possibles avec l'Europe, serait forcée de s'adresser à l'Angleterre, de marcher derrière ses desseins et de s'abriter sous l'habileté de sa diplomatie.

Toutes ces causes rendirent très-faciles les pre-

miers rapports de M. de Lamartine et de lord Normanby. Les liaisons antérieures servent bien les rapports diplomatiques; or, le poëte était aimé, admiré par lord et lady Normanby; leurs Seigneuries avaient même des prétentions aux drames, aux romans de la vie élégante : une intelligence aussi élevée que celle de M. de Lamartine lui expliquant la cause et les tendances de la République devait être écoutée; avec un sens très-philanthropique, M. de Lamartine développait sa théorie de la paix en tout et pour tout. Les premières dépêches de lord Normanby furent très-favorables à la nouvelle attitude du gouvernement en France.

Les chargés d'affaires de Russie, de Prusse, et M. d'Appony, l'ambassadeur d'Autriche, sans s'entendre précisément d'avance, convinrent de rester à leur poste jusqu'à de nouveaux ordres de leurs gouvernements respectifs, ou jusqu'aux premières violences de la démocratie, insultant leur nationalité, leurs hôtels ou leurs personnes; ils avaient tout à gagner dans cette résolution : que devaient désirer leurs gouvernements? de bonnes informations sur l'état des affaires de France, et ils étaient sur les lieux; tous avaient le temps de-

vant eux pour s'expliquer sur la reconnaissance du nouveau gouvernement et sur la nature de leurs relations; jusque-là ils voyaient les faits et jugeaient les hommes. On remarqua dans le corps diplomatique, que le nonce apostolique, qui habituellement se plaçait à la tête des délibérations et des résistances, comme président né, d'après le Congrès de Vienne, cette fois accueillit sans répugnance le nouvel état de choses dans une lettre écrite à M. de Lamartine. Cela tenait, sans doute, à la position libérale de la papauté en Italie, et au respect incontestable que la révolution de Février avait gardé pour la forme catholique.

Cependant, ministre au département des affaires étrangères, M. de Lamartine avait un premier devoir à remplir selon les habitudes diplomatiques, c'était de notifier l'avénement de la République aux représentants de l'Europe; il le fit d'abord dans une courte circulaire datée du 4 mars, huit jours environ après la proclamation de la République; retard apporté soit par les grandes affaires du Gouvernement Provisoire, soit parce que M. de Lamartine avait désiré s'entretenir au préalable avec les représentants de l'Europe en maison tierce ou dans l'intimité même des mem-

bres du corps diplomatique. La circulaire était simple comme une notification officielle : « J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement Provisoire de la République Française m'a confié le portefeuille des affaires étrangères; la forme républicaine du nouveau gouvernement n'a changé ni la place de la France en Europe, ni ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie avec les puissances qui voudront comme elle l'indépendance des nations et la paix du monde. Ce sera un bonheur pour moi, Monsieur, de concourir, par tous les moyens en mon pouvoir, à cet accord des peuples dans leur dignité réciproque, et à rappeler à l'Europe que le principe de paix et le principe de liberté sont nés le même jour en France. »

Ainsi, qu'on le remarque bien, M. de Lamartine ne parlait pas des souverains ou des gouvernements établis, mais des peuples et de l'harmonie qui devait exister dans leurs rapports de mutuelle dignité: modification considérable que le ministre apportait aux formes diplomatiques jusqu'alors suivies pour les protocoles. En réponse à cette circulaire, les représentants des divers cabinets se bornèrent à un accusé de réception; le nonce seul

du Pape y ajouta des remercîments pour le peuple de Paris qui, dans son mouvement de triomphe, avait respecté la religion et ses temples. La nouvelle République n'eut dabord de relations régulières qu'avec la Suisse et les États-Unis. Dès l'origine il exista avec l'Angleterre une certaine intelligence sans rapports officiels. A l'égard des autres membres du corps diplomatique, tout se borna au fait unique de la résidence; ce qui n'engage rien que de simples rapports de particuliers à gouvernement.

Le lendemain, 5 mars, M. de Lamartine adressa une nouvelle circulaire, non plus aux membres du corps diplomatique, mais à ses propres agents : ce qui ne s'explique que par la nécessité de publier un manifeste, car ces agents étaient ou démissionnaires ou destitués; une seule nomination était connue, celle de M. de Thiars, ministre en Suisse. Cette circulaire fut donc un mode d'annoncer les principes qui devaient guider la République Française dans ses relations avec les puissances étrangères. Comme ce document a été la base de toute la diplomatie du Gouvernement Provisoire (25 février au 4 mai), l'histoire doit le faire connaître et le discuter avec la plus sérieuse atten-

tion. « Vous connaissez, disait M. de Lamartine, les événements de Paris, la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération, son courage : l'ordre rétabli par le concours de tous les citoyens comme si, dans cet interrègne des pouvoirs visibles, la raison générale était à elle seule le gouvernement de la France. »

Ces phrases retentissantes à l'éloge de la révolution de Février l'expliquaient ensuite dans son but idéal. « La révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive: la France est République. La République Française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister, elle est de droit naturel; elle est de droit national; elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même. Cependant, la République Française désirant entrer dans la famille des gouvernements institués comme une puissance régulière et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité le principe et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du Gouvernement français. » M. de Lamartine refaisait l'apostrophe de Bonaparte à Campo-Formio : « La République est

comme le soleil, bien fou qui en nie les rayons lumineux. » Dans quels antécédents et dans quelles annales le ministre trouvait-il que la République était dans le droit naturel et dans le droit national de la France? Le ministre daignait ensuite rassurer l'Europe : « La proclamation de la République n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde; les formes de gouvernement ont des diversités aussi légitimes que les diversités de caractère, de situation géographique, de développement intellectuel, naturel et moral des peuples. Les nations ont, comme les individus, des âges différents; les principes qui les régissent ont des phases successives; les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains sont l'expression de ces différents degrés de maturité dans l'opinion des peuples; ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en demander davantage; ils demandent plus d'égalité et de souveraineté à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple. Question de temps. Un peuple se perd en devançant l'heure de cette maturité, comme il se déshonore en la laissant

échapper sans la saisir. La Monarchie et la République ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'État, des faits absolus qui se combattent à mort. Ce sont des faits qui se contrastent et qui pourraient vivre face à face en se comprenant et en se respectant. »

Cette théorie orgueilleuse faisait de la démocratie le dernier but et le plus noble terme des gouvernements; elle daignait vivre en bonne harmonie avec les monarchies! Les peuples qui restaient sous les rois n'étaient pas murs et parfaits : insulte jetée à l'Europe entière. Puis venait la théorie du ministre sur l'histoire militaire et conquérante de la révolution : « La guerre n'est pas le principe de la République Française comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792; entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. » Ici M. de Lamartine résumait son histoire des *Girondins* en établissant que la guerre avait été l'œuvre des modérés et des monarchistes, et que les démocrates ou jacobins ne l'avaient point voulue; flatterie jetée aux Robespierristes que M. de Lamartine ménageait beaucoup: la guerre d'ailleurs n'était-elle pas la perte de la liberté? « Ne vous y trompez pas cependant, continuait M. de Lamartine, ces idées

que le Gouvernement Provisoire vous charge de présenter aux puissances comme gages de sécurité européenne, n'ont pas pour objet de faire pardonner à la République l'audace qu'elle a eue de naître, encore moins de demander humblement la place d'un grand droit et d'un grand peuple en Europe ; elles ont un plus noble objet : faire réfléchir les souverains et les peuples, ne pas leur permettre de se tromper involontairement sur le caractère de notre révolution, donner son vrai jour et sa physionomie juste à l'événement ; enfin, donner des gages à l'humanité avant d'en donner à nos droits et à l'honneur s'ils étaient méconnus ou menacés. »

A la suite de cette longue accumulation de menaces sans but bien précis, M. de Lamartine déclarait que la nouvelle République ne ferait point la guerre, mais qu'elle l'accepterait : « Heureuse la France, si on lui déclare la guerre et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire. » Fières paroles qui aboutissaient au non-sens que voici : « Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République Française, toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base

et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. » Comment expliquer l'existence d'actes diplomatiques abolis en droit et qu'on exécutait en fait! où était la moralité, la légalité d'une telle situation! C'est que M. de Lamartine était en présence d'une double nécessité; il voulait plaire à la multitude, aux fiers de son parti qui avait tant déclamé autrefois contre les traités de 1815. Mais il sentait bien que la moindre atteinte portée aux traités (et l'Angleterre l'avait déclaré), c'était la guerre générale. De là cette difficile distinction entre le droit et le fait, aveu d'injustice et d'impuissance.

Cette idée timide et fausse, M. de Lamartine la développe par des subtilités : « Si les traités de 1815 n'existent plus que comme faits à modifier d'un commun accord, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la prudence de la République existent et sont pour l'Europe une meilleure et plus honorable garantie que la lettre de ces traités si souvent violée ou modifiée par elle. » Dans ses rapports publics et réguliers, la République respecterait les droits éta-

blis; mais immédiatement le ministre tendait la main à la propagande. « Si l'heure de la révolution de quelques nationalités opprimées en Europe, ou ailleurs, nous paraît avoir sonné dans les décrets de la Providence; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle a prise chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques, si les États indépendants de l'Italie étaient envahis, si l'on imposait des limites ou des obstacles à leur transformation intérieure, si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie Italienne, la République Française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. ».

Ces paroles si claires du manifeste, n'étaient-elles pas un encouragement jeté à toutes les tentatives de révolution? Ainsi chaque nationalité opprimée pourrait se lever, la Pologne, l'Irlande, l'Italie, la Hongrie, les Slaves; la République lui tendait la la main : était-ce là de la diplomatie régulière? Les phrases sur la Suisse étaient dirigées contre le Sun-

derbund, et l'on se prononçait pour la turbulente démagogie de Genève, de Berne et de Lauzanne. M. de Lamartine précisait davantage ce qui concernait l'Italie : il disait aux Toscans, aux Piémontais, aux Romains, à Naples, à la Sicile: « Renversez votre gouvernement traditionnel, brisez les couronnes, formulez même une grande République Italienne, nous vous soutiendrons dans vos efforts ; nous armerons pour vous. »

Pour mieux expliquer cette pensée de désorganisation, M. de Lamartine ajoutait : « La République est décidée également à ne jamais violer son principe démocratique au dehors ; elle ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnement pacifique de sa liberté et le regard des peuples ; elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'institutions des nations qui veulent vivre du même principe que le sien. » Quel engagement immense et dangereux ! C'était promettre l'intervention à toutes les révoltes : c'était dire aux peuples : « Proclamez-vous en République, adoptez un principe conforme au nôtre, et nous serons là pour vous soutenir ! » Je suppose un pouvoir ferme et courageux

avec la volonté de faire la guerre, une telle déclaration franche et haute aurait eu une certaine valeur ; il y aurait eu de la fierté, du courage dans une République nouvelle qui aurait ainsi jeté son ultimatum au monde. Que si au contraire, après un tel encouragement déclamatoire, on laissait les peuples se révolter d'abord pour les abandonner ensuite, c'était le désordre et la réaction qu'on encourageait à la fois.

Presque aussitôt M. de Lamartine caressait d'une façon aussi nette qu'abaissée l'alliance anglaise : « Une seule question de guerre avait été posée, il y a un an entre la France et l'Angleterre; cette question de guerre, ce n'était pas la France républicaine qui l'avait posée, c'était la dynastie. La dynastie emporte avec elle ce danger de guerre qu'elle avait suscité pour l'Europe par l'ambition toute personnelle de ses alliances de famille en Espagne. Ainsi cette politique domestique de la dynastie déchue qui pesait depuis 17 ans sur notre dignité nationale, pesait en même temps par ses prétentions à une couronne de plus à Madrid, sur nos alliances libérales et sur la paix. La République n'a point d'ambition, la République n'a point de népotisme ; elle n'hérite pas des préten-

tions d'une famille ; que l'Espagne se régisse elle-même, que l'Espagne soit indépendante et libre, la France pour la solidité de cette alliance naturelle compte plus sur la conformité de principes que sur la succession de la maison de Bourbon. »

Était-ce sérieusement que parlait le ministre des affaires étrangères de France? Quoi, la prépondérance traditionnelle de la monarchie sur l'Espagne, le système de Louis XIV, le pacte de famille, tout cela était une question personnelle et de dynastie! Ce que la Convention avait continué par le traité de Bâle (1795) ; ce que le Directoire avait imposé lors de l'ambassade de l'amiral Truguet(1798); ce que le Consulat avait caressé et développé avec faveur en traitant de concert avec l'Espagne contre les Anglais, lors de la paix d'Amiens (1801); ce que l'Empire de Napoléon avait exagéré par un système de dynastie nouvelle (1808); tout cela devait être abandonnée pour le système très-niais de l'alliance des peuples, le refrain, je le répète, du chansonnier Béranger? Il est vrai que pour satisfaire l'esprit de propagande, M. de Lamartine ajoutait aussitôt que l'Espagne devait être libre; véritable menace jetée au gouvernement de la reine! Enfin le côté véritablement

puéril de cette circulaire, était celui dans lequel le ministre des affaires étrangères chargeait les envoyés de la nouvelle République, d'expliquer aux gouvernements étrangers, presque comme dans une chaire, le symbole de la *liberté*, de l'*égalité*, de la *fraternité*. « Le sens de ces trois mots appliqués à nos relations extérieures est celui-ci : affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité, récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes ; enfin déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa mission libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie *guerre* ; si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie *paix*. »

Quelles chaînes avaient pesé sur la France, pour que M. de Lamartine annonçât son affranchissement? Quel rang avait-elle donc perdu si ce n'est par la fatalité du principe révolutionnaire? Que signifiait cette alliance offerte aux peuples sans dire un mot des gouvernements, comme s'ils étaient séparés! En dépouillant donc cette circulaire de sa phraséologie déclamatoire, elle semblait dire à l'Europe ceci : « Nous n'avons ni la sincérité ni la force

de vous déclarer la guerre ouvertement ; les chances pourraient être contre nous, et la coalition de 1815 se reformer par l'invasion et la conquête ; mais cette guerre nous vous la faisons sournoisement, par des moyens secrets ; chez vous il y a un parti de mécontents ; nous lui renvoyons le rayonnement de notre démocratie ; si vous êtes renversés tant mieux ; nous fraterniserons avec les révoltés pour nous autres des frères et amis : notre diplomatie, c'est la propagande secrète en Italie, en Allemagne, en Hongrie ; enfin, et pour que l'Angleterre nous laisse faire tout cela, nous lui cédons la supériorité sur l'Espagne ; nous applaudirons même, si la haine de lord Palmerston substitue à la souveraineté régulière de la reine Isabelle, la dictature républicaine d'Espartero. »

C'était le bouleversement du droit public européen que cette circulaire. Il faut maintenant chercher en dehors du caractère et des études de M. de Lamartine, la cause qui lui faisait apposer son nom à un manifeste aussi étrange. Paris, de 1830 à 1848, s'était peuplé de réfugiés de toutes origines, de toutes nationalités, Italiens, Polonais, Allemands, Hongrois, Espagnols, Irlandais, et la plupart avaient contribué très-activement aux bar-

ricades et à la victoire du 24 Février; depuis le triomphe de la République, le nombre même s'était agrandi par l'arrivée subite de tous les réfugiés les plus agitateurs qui avaient cherché un abri en Suisse, en Angleterre. Presque aussitôt, et tout naturellement, ceux-ci s'étaient mis en rapport avec la partie exaltée des sectionnaires : n'était-il pas très-naturel que ceux qui souffraient pour la même idée et adoraient la même divinité, se prêtassent un mutuel secours? il se manifesta dès-lors une action extérieure sur tous les actes et les protocoles du département des affaires étrangères; les clubistes se lièrent aux réfugiés et il ne fut plus question seulement de la République en France, mais de la République universelle.

Il faut dire pourtant que les réfugiés ne professaient pas tous les mêmes opinions sur les affaires de leur pays; quelques-uns (ils étaient en minorité) auraient voulu respecter les gouvernements établis, et ne demander aux monarchies que les concessions indispensables à la liberté constitutionnelle. Le plus grand nombre, ambitieux ou rêveurs, entouraient fortement le double symbole de démocratie et d'unité; ceux-ci voulaient, sous des lois générales, la République italienne, allemande,

espagnole, irlandaise, slave, hongroise, et le réveil de toutes ces nationalités sous les fortes lois de la démocratie. Leur dessein était bien arrêté d'attaquer à main armée les gouvernements établis; pour cela ils appelaient le concours de toutes les sympathies révolutionnaires. Or la circulaire de M. de Lamartine était comme l'expression de leur juste espérance : comment aurait-on pu empêcher les émigrés d'appeler un retour solennel dans la patrie! Pauvres et fiers exilés, ils rêvaient justement la République universelle. Le manifeste du 5 mars servait leur désir.

Il y avait aussi diverses opinions parmi les hommes qui dirigeaient le Gouvernement Provisoire; les uns très-hardis, au risque de la guerre, voulaient immédiatement protéger toutes les entreprises des réfugiés : n'avait-on pas avec eux une communauté de principe? Toute hésitation leur paraissait trahison et lâcheté; et parmi ceux-ci, quelques-uns distinguaient encore entre les petites et les grandes puissances! Qu'avait-on à risquer de lâcher sur la Belgique, le Piémont, ou le grand duché de Bade, quelques milliers de réfugiés qui s'engageaient à faire proclamer la République? Si l'on réussissait tant mieux; en cas d'échec on dé-

savouerait l'action de la propagande. Plus de ménagements devaient être gardés avec les grandes puissances telles que l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, qui pouvaient mettre sur pied des armées considérables pour le soutien de leurs principes. La grande majorité du Gouvernement Provisoire penchait pour le respect des constitutions établies, afin d'éviter toute secousse de guerre : seraient-ils toujours les maîtres? N'y avait-il pas des engagements donnés en particulier par tel ministre ou tel sous-secrétaire d'État lié à la propagande européenne?

M. de Lamartine, pour l'exécution de la politique exposée dans le manifeste, dut organiser tout à la fois ses bureaux et son corps diplomatique; le personnel des bureaux qui s'était occupé sérieusement de diplomatie sous la monarchie se retirant, toute la place fut vide. D'ailleurs la présence de M. Bastide, comme sous-secrétaire d'État, ne permettait guère d'espérer l'application d'une politique conservatrice; M. Bastide, avec la teinte religieuse et honnête de ses opinions, avait passé sa vie dans la propagande, dans des liaisons intimes avec les réfugiés étrangers, au sein même de la jeune Italie, comment espérer qu'il se séparerait

de ses antécédents pour adopter les maximes sérieuses d'une politique européenne? Les premiers choix de M. de Lamartine restèrent dans une certaine ligne aristocratique ; M. de Thiars fut choisi pour la Suisse, M. le duc d'Harcourt dut aller à Rome, et l'on désigna le marquis de Boissy pour Florence. Ces noms furent jetés en avant pour rassurer l'Europe, sorte de passeports aux missions sourdes et secrètes de la propagande.

Pour régulariser toutes les positions aux affaires étrangères et leur imprimer une teinte démocratique, M. de Lamartine adressa un rapport au Gouvernement Provisoire sur les titres à donner aux agents de la République française, toujours dans son langage vide et retentissant : « Les gouvernements républicains et démocratiques n'ont pas besoin, pour leurs relations diplomatiques avec les puissances étrangères, du prestige des titres, du luxe de la représentation, de la prééminence des rangs dans les cours : l'autorité morale de leurs agents au dehors est dans le nom de la nation qu'ils représentent, leur luxe est dans la simplicité, leur rang est dans leur titre, leur dignité est dans le respect qu'ils inspirent et dans le respect qu'ils témoignent aux gouvernements et

aux peuples auprès desquels ils sont envoyés. La République française ne saurait trop tôt ramener à ces sentiments et à ces principes le système de la représentation démocratique. La simplification uniforme des titres de ses agents doit être à la fois un signe caractéristique de la nation républicaine et une mesure d'économie par la réduction des traitements affectés à ces hautes superfluités de la hiérarchie diplomatique. Un petit nombre de titres uniformes, modestes, clairs, significatifs des quatre ordres de fonctions de nos agents au dehors, voilà pour la caractérisation de notre diplomatie : En conséquence, continuait M. de Lamartine, le titre d'ambassadeur est supprimé, sauf le cas exceptionnel où il conviendrait à la République de donner à son représentant un caractère plus solennel comme, par exemple, la signature d'un traité européen ou pour représenter la République dans un Congrès. »

Le caractère de toute cette école qui surgissait au 24 Février, c'était la phrase déclamatoire, les immenses théories pour aboutir à de tout petits résultats; on ouvrait de grandes bouches pour dire des vulgarités. D'après le nouveau décret, les agents de la République se divisaient en quatre

classes : les ministres plénipotentiaires, les chargés d'affaires, les secrétaires de légation, les aspirants diplomatiques. On devait opérer par cette nouvelle organisation de notables économies, et il se trouva, au contraire, que le département eut besoin de nouveaux crédits: ceci tenait à plusieurs causes. Le personnel des légations et des consulats ayant été changé d'une façon presque absolue, on dut pourvoir aux remplacements, ce qui occasionnait des surcroîts de dépenses; il fallait payer le voyage des fonctionnaires remplacés et les frais d'installation des nouveaux qui se montraient sur ce point très-difficiles et très-exigeants.

A titre de secours ou d'indemnité, M. de Lamartine, par sympathie, devoir ou situation, dut accorder des frais de route, ou des subsides aux réfugiés qui voulaient s'en revenir dans leur patrie. Il fut dit que d'autres emplois avaient été faits dans le but d'agiter l'Europe; je crois que c'est au ministère de l'intérieur qu'il faudrait plutôt chercher la source de ce grand mystère de la propagande. Tous les systèmes nouveaux ont la prétention des économies; elles n'aboutissent jamais qu'à un déplacement de personnes et de chiffres, parce que chaque système a ses nécessités

et ses infirmités. Ceux qui soutiennent le contraire mentent à la vérité historique.

Ce nouveau personnel qui entourait M. de Lamartine, était-il honnête et capable ainsi qu'il pouvait le désirer ? Il n'est jamais entré dans l'esprit de l'auteur de ce livre d'examiner les noms propres au point de vue de leur notabilité et de leur moralité; chaque système porte dans ses flancs des plaies profondes. M. de Boissy a fait sur ce sujet des révélations curieuses et passionnées. La République qui devait être si pure de favoritisme, se permit toute espèce de caprice, plus qu'un pacha d'Orient. Les poètes ont des facultés divines; ils transforment les intelligences, les capacités : ceux qui la veille traçaient quelques lignes déclamatoires, le lendemain étaient changés en ministres plénipotentiaires et en diplomates supérieurs. Ce n'était pas ainsi que procédait la Convention Nationale, le modèle que le nouveau Gouvernement voulait suivre ; dans ses bureaux étaient les chefs et les employés supérieurs de l'ancien département des affaires étrangères, Benoît, D'Hauterive, Maret; quand il s'agit de traiter à Bâle, elle désigna son ambassadeur en Suisse, Barthélemy, l'ancien premier secrétaire du duc de Choiseuil; à Naples,

elle avait M. Alquier, l'un des plus habiles et des plus souples agents de la diplomatie.

M. de Lamartine ne suivit pas ces traditions et, improvisant son corps diplomatique, sauf de très-honorables exceptions, il le prit un peu partout ; ses distractions de poète furent en cela secondées, j'ai presque dit dominées par M. Bastide, ou par d'autres hommes de ce parti qui surveillaient ses moindres démarches. M. de Lamartine ne fut point libre ; un esprit distingué comme le sien n'eût pas toujours accepté des gens d'une certaine nature, affiliés aux clubs et à la propagande, et il n'eût pas frappé d'autres noms honorables. Hélas ! dans les affaires publiques, homme d'un parti on n'est plus à soi, on se livre à lui corps et âme, il vous domine comme une puissance, il vous ronge comme un remords. M. Bastide, lui-même, était sous le prisme de son éducation et de ses idées ; cœur honnête, sans étendue d'esprit, il ne voyait rien au-delà de la démocratie ; il l'aimait de passion : et qui pouvait lui en faire un reproche ? la vie politique d'un homme ne s'abdique pas.

C'était M. Bastide surtout qui recevait les réfugiés étrangers ; lié avec la jeune Italie et l'unité Allemande, il devait voir avec plaisir et seconder

avec délices tous les projets des réfugiés contre les gouvernements établis. En vérité, c'était une singulière façon de se poser vis-à-vis le corps diplomatique étranger : ses sympathies n'étaient pas là ; il faisait avec eux les affaires courantes, et avec les réfugiés de tous pays les négociations actives. C'est dans cet esprit que furent arrêtés les premiers choix de diplomatie : on dut tendre une main (ce n'était pas la plus chaude) aux gouvernements ; et l'autre main, ardente et forte, aux révolutionnaires exilés : « Allez, que Dieu vous donne la victoire ! » Tel était le grand vœu donné par la République aux réfugiés. Pourtant elle était en paix avec les cabinets !

C'est surtout pour les consulats que les choix se ressentirent de cette triste influence révolutionnaire. M. de Lamartine, incessamment en rapport avec la partie extérieure des clubs (il avait l'orgueil de les dominer et de les fasciner), destitua plus d'un vieux consul, hommes spéciaux, pour leur substituer des favoris de la révolution, sans titres, ou d'autres existences qu'il avait besoin de caresser. On dit même que des hommes appartenant à des professions industrielles ou hasardées furent jetés dans cette carrière de longue expérience : tous les

despotismes se ressemblent par la violence ou les caprices, et ce n'est pas seulement Caligula qui fit son cheval consul; nul ministre, j'en excepte celui de l'intérieur, ne fut plus fatalement livré à l'esprit des clubs que M. de Lamartine, et cela sans mauvais vouloir, sans intention perverse, par une sorte de générosité et de courage individuel qui le faisait se jouer avec la foudre. Il faut être juste envers lui; il s'était donné en M. Bastide un surveillant inquiet, passionné pour ses amis, intolérant pour tout ce qui ne pensait pas comme lui; ceci tenait aux antécédents, à l'éducation révolutionnaire de M. Bastide, fervent et sincère dans ses convictions, et qui n'était à l'aise qu'avec les hommes qui les professaient avec ardeur.

Aussi voyait-on moins aux audiences du ministre les membres du corps diplomatique que les chefs et les principaux agens des diverses émigrations, polonaise, allemande, italienne, etc., depuis longtemps en rapport avec M. Bastide et ses amis. Ces émigrés demandaient les moyens de délivrer la patrie commune à l'exemple de la France: il leur fallait des armes, de l'argent pour accomplir ce grand dessein! Dans l'état des relations officielles avec l'Europe, certains ménagements de-

vaient être gardés; les fonds étaient le plus souvent pris sur le département de l'intérieur, mais les encouragements, les bonnes et belles paroles venaient de MM. de Lamartine et Bastide : « Dieu devait aide à la démocratie, aux martyrs de la tyrannie. » J'ajouterai même que dans les deux écoles de réfugiés, celle qui se montrait la plus absolue, la République unitaire, trouvait plus d'encouragement auprès de M. Bastide que l'école à ménagements qui voulait respecter les gouvernements établis et leur demander de simples modifications : ce qu'on avait réalisé en France, pourquoi ne point le tenter sur les autres points de l'Europe? Pour M. Bastide, la perfection de l'état social c'était la République universelle et chrétienne ; c'est à l'aide de ces idées que le Gouvernement Provisoire devait rayonner autour de lui-même par ses paroles et par ses actes.

Le premier État indépendant sur lequel devait agir la révolution de Février, c'était la Belgique, et l'on avait vu qu'un grand mensonge avait été jeté en pâture à la crédulité démocratique de la population de Paris : « La République est proclamée à Bruxelles. » Le bon sens de la nation belge l'avait garantie contre les périls d'une telle

aventure, et le roi s'était nettement expliqué avec la bourgeoisie et le parti libéral très-avancé sur les volontés du pays. Une fois que la forme monarchique fut acceptée et préférée, le roi, tout en faisant des concessions fort larges au principe électoral, demanda les pouvoirs nécessaires pour défendre son autorité. On savait à Bruxelles, à ne pas en douter, que plus d'une tentative serait faite par les démocrates de Paris pour imposer la République aux Belges; on dut se préparer à les repousser. La proximité de la France et de la Belgique avait amené des rapports incessants entre les deux États : à Paris, il y avait au moins huit mille Belges, appartenant aux diverses professions ; un grand nombre d'ouvriers étaient employés aux chemins de fer, et cette masse d'hommes se trouvait habituellement en rapport avec les démocrates ardents, condamnés politiques, qui étaient venus chercher l'hospitalité en France.

Ce fut du sein de cette émigration mécontente que surgit la première idée d'une expédition armée contre la Belgique pour lui imposer la propagande républicaine. Il faut noter d'abord que le gouvernement belge ne s'était point mis en hostilité avec la forme nouvelle d'institutions que le parti vic-

torieux adoptait le 24 Février; loin de là, M. le prince de Ligne avait vu M. de Lamartine pour l'assurer d'abord que le roi Léopold, après les premières formalités d'usage, reconnaîtrait sans hésitation ni retard le principe de gouvernement que la France se donnerait. D'où vient donc qu'au milieu de ces rapports sérieux et rationnels une expédition se prépara contre la Belgique, armée avec les fusils des arsenaux? Quel était ce droit public qui permettait d'attaquer un État voisin avec lequel on n'était point en guerre, et de renverser le chef avoué d'une nation? Dans ce temps bizarre, on vit tout cela sans déguisement, en plein soleil, avec une telle publicité que M. le prince de Ligne put savoir, jour par jour, tous les moindres incidents de l'expédition et en faire part à son gouvernement. On accusa même le cabinet de Paris d'avoir aidé ces informations, ce qui aurait été à la fois une faiblesse et une trahison indigne. Un gouvernement doit être assez fort pour empêcher le mal; une fois qu'il autorise un acte, il doit être assez loyal pour ne pas le désavouer. Un fait constaté aux yeux de tous, c'est que les armes et l'argent avaient été fournis par les agents du Gouvernemen Provisoire.

Il se trouva que le cabinet belge fut parfaite-

ment en mesure pour repousser la tentative révolutionnaire sur ses frontières; les régiments dévoués au roi et à la Constitution marchèrent avec confiance contre ceux qu'ils appelaient hautement les ennemis de la patrie. Les réfugiés, armés de fusils pris dans les arsenaux français, s'avancèrent en colonnes timides ou confuses; on leur avait assuré appui et enthousiasme; ils trouvèrent résistance et répulsion à *Risque-Tout*. Il fut dit qu'il y avait eu, dans cette triste affaire, autant de police que de force militaire ; dans les projets révolutionnaires la police est toujours pour moitié, car il y a beaucoup de caractères honteux et mixtes dans les partis. Ce fut un premier point d'arrêt au mouvement révolutionnaire que l'affaire de *Risque-Tout*, véritable échec de la propagande. L'Europe put voir qu'avec un peu d'énergie et d'habileté elle pourrait se sauver de la crise. La Belgique eut assez de raison pour se tenir au gouvernement protecteur du roi Léopold, prince calme, sensé, habile, qui avait assuré au pays un large développement industriel et commercial; les Belges furent toujours moins utopistes que pratiques, et le triste spectacle de Paris, pendant le mois de mars, n'était pas susceptible d'appeler des imitations.

Cet échec fit surtout impression en Angleterre, au moment où les whigs se préoccupaient sérieusement de l'état des esprits dans les trois Royaumes. On avait puérilement annoncé à Paris, le premier jour, que la République avait été proclamée à Londres, encore dans un intérêt de complicité : c'était mal connaître l'esprit, les mœurs de ce peuple, la tendance politique des institutions : un ministre whig était au gouvernement de l'État; ses tendances pouvaient être libérales, mais, en aucun cas, les diverses fractions de l'aristocratie ne se seraient séparées sur une question aussi grave que celle de la Monarchie et de la République; le respect pour l'autorité de la reine était tellement unanime, qu'aucun parti n'aurait songé à la renverser, car l'Histoire était le grand enseignement. Les éléments qui composaient la société anglaise étaient de nature à l'assurer complétement contre toute idée de désordre : 1° Le respect traditionnel pour la loi et l'autorité; ce que la France n'avait plus, l'Angleterre l'avait conservé avec le plus grand scrupule et la plus haute loyauté; la baguette d'un constable partout était obéie, et la foule se dissipait devant elle; 2° l'organisation de l'armée, qui faisait du soldat une machine obéissante,

ployée à la longue discipline sous des officiers pris dans les classes de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie ; 3° la crainte que le peuple avait de l'habit rouge du soldat, et l'absence de toutes ces idées mixtes de population armée, garde nationale, avec des opinions impératives qui troublaient l'esprit d'obéissance passive dans la société; 4° le caractère sérieux des Anglais, calculant avec autant de sang-froid que les Belges, les profits et les pertes d'une situation nouvelle, et sachant bien ce que la démocratie donnerait de misères.

On se trompait sur le caractère des partis qui divisaient la Grande-Bretagne : les tories étaient trop habiles pour grandir encore la crise publique de l'Angleterre par une opposition d'abord trop violente contre les whigs qui leur paraissaient les hommes de la situation ; ils soutenaient lord Palmerston sans l'aimer. Les radicaux, d'un autre côté, n'étaient point opposés au ministère whig : par une hostilité trop vive, n'allaient-ils pas compromettre les institutions anglaises au profit d'une démocratie sans limites? De toutes les forces actives et remuantes, il ne restait plus en dehors que les chartistes, dont on s'exagérait la puissance et le nombre. L'esprit de procession sous des banniè-

res et des couleurs est inhérent au caractère anglais; mais dans cette grande agitation l'ordre se conserve et se maintient. Parmi les chartistes, s'il existait quelques républicains en très-petit nombre qui déclamaient contre la reine Victoria, l'immense majorité voulait le maintien de la souveraine des trois Royaumes et entonnaient le *God save the Queen!* C'était donc une grande illusion que de croire à la proclamation d'une République en Angleterre; le ministère whig, avec habileté, avait retiré les bills les plus impopulaires sur les taxes, et dès le 20 mars il ne restait plus de véritablement sérieux, en Angleterre, que la situation extérieure et l'état si grave du continent avec lequel son cabinet avait conservé des rapports.

Le caractère de lord Palmerston n'était pas complet; mais il avait compris, avec habileté, que lorsqu'un fait d'une certaine importance se produit dans la société politique, il faut l'accepter d'abord pour le diriger et le conduire. Sans doute les whigs n'avaient pas voulu aller jusqu'à la République en France; puisqu'elle était un fait accompli, on devait bien le reconnaître. Le manifeste de M. de Lamartine faisait d'abord une première et large concession qui rendait un accom-

modement facile ; la France renonçait à toute prépondérance sur l'Espagne, abandonnant ainsi la politique de dynastie suivie par Louis-Philippe, et l'objet des plus vives colères de lord Palmerston. La nouvelle République, ensuite, dans l'impuissance de trouver des liens en Europe, se jetait dans les bras de l'Angleterre qui allait devenir son alliée, son mentor. Lord Normamby reçut pour instructions de s'entendre avec M. de Lamartine sur toutes les questions soulevées afin de donner un caractère régulier et sérieux à une diplomatie naturellement irréfléchie, décousue, inexpérimentée. C'était toute une éducation à faire : chaque fois que la démocratie française exprimait un désir dans la politique générale de l'Europe, lord Normamby offrait de se joindre à elle afin de calmer ses impatiences et de régler ses désirs impétueux dans les négociations, et cette intervention commune était presque toujours acceptée par M. de Lamartine et par M. Bastide lui-même comme une situation qui devait grandir les destinées de la diplomatie républicaine. De son côté, lord Palmerston expliquait aux cabinets étrangers et aux tories l'importance de contenir la République française en la faisant passer sous l'ac-

tion régulière d'un grand et sérieux cabinet tel que celui de Londres. On pourrait ainsi maintenir la paix générale.

Cette bonne position prise (toute pleine de bienveillance pour le fait accompli à Paris dans la journée du 24 Février), autorisa lord Palmerston à se montrer exigeant sur la question de propagande en ce qui touchait l'Angleterre et l'Irlande. M. de Lamartine promit de ne donner aucun encouragement ni aux Irlandais, ni aux Chartistes, qui déjà avaient porté les yeux sur le concours de la démocratie française. De là, ces discours de M. de Lamartine si pleins de raison et de droiture aux Irlandais, aux Anglais qui étaient venus demander appui au Gouvernement Provisoire. Le ministère savait toute l'importance de bien se maintenir dans l'alliance anglaise, que la propagande pouvait compromettre. De son côté le cabinet whig promit de ne se mêler nullement à la cause du roi Louis-Philippe reçu comme un simple particulier qui demandait l'hospitalité anglaise. Enfin, un bill de sûreté fut rendu par le Parlement contre les étrangers qui pourraient troubler la paix de la reine; le ministère fut autorisé à les expulser du territoire britannique; cette di-

plomatie; l'Angleterre la suivit invariablement jusqu'à la fin de mars.

Ainsi la propagande échouait en Belgique; elle était contenue en Angleterre par le gouvernement lui-même: en était-il ainsi pour les autres points de l'Europe monarchique? Le théâtre sur lequel cette propagande allait plus largement s'exercer, c'était l'Italie, dont la situation se trouvait modifiée depuis le 24 Février. Il est incontestable que de tous les points de la France et par les insinuations secrètes du Gouvernement Provisoire, les réfugiés italiens s'étaient élancés sur la vieille patrie, et cette irruption d'esprits ardents, aigris, devait donner un nouvel aspect aux affaires d'Italie. J'ai déjà classé les deux partis de l'émigration: l'un qui acceptait les gouvernements établis en leur imprimant une transformation libérale, l'autre qui rêvait toujours l'unité démocratique avec le siége du gouvernement à Rome ou à Milan. Ces deux écoles se trouvaient en présence et hostiles sur toutes les questions péninsulaires: ainsi dans l'esprit des démocrates modérés, Charles Albert était l'épée de l'Italie, le pape, la pensée morale de la reconstitution; il fallait donc entourer ces deux forces, assurer la couronne de

l'Italie à Charles Albert parce qu'il avait une armée solide et dévouée. Les partis extrêmes, au contraire, loin d'admettre ce moyen de reconstituer la patrie commune voulaient briser la royauté de Charles Albert et se donner la satisfaction d'une République à Turin en révolutionnant d'abord la Savoie. C'est dans ce but qu'une expédition de Savoyards et d'Italiens réfugiés fut réunie à Lyon par le soin particulier de la propagande armée et payée (on dit avec le concours et la sollicitude du commissaire de la République, comme les choses s'étaient passées à Lille contre la Belgique). Ces réfugiés devaient porter l'étendard de la République savoisienne et briser les écussons de Charles Albert. Cette expédition armée et bruyante eut le même résultat que celle de Risque-Tout; un moment maîtresse de Chambéry, elle fut chassée à coups de fourches par les paysans savoyards dévoués à l'ordre et à la maison de Savoie.

Le roi Charles Albert resté maître de la situation vit bien qu'il n'avait pas devant lui deux voies ouvertes pour garder sa couronne au front, et l'environner de quelque éclat. La guerre lui était impérativement commandée, et il y avait sur ce point au fond de son âme un souvenir de l'ambition tra-

ditionnelle des ducs de Savoie : le Milanais n'avait-il pas de vastes et riches plaines! L'ambassade d'Autriche avait déjà quitté Turin; le ministre Russe avait de son côté déclaré au nom de l'empereur Nicolas: « Que l'Europe très-attachée aux traités de 1815 n'en souffrirait pas les moindres modifications, même de la main d'un roi. » Charles Albert, soit par l'ambition de devenir souverain de l'Italie, soit qu'il fût poussé par le parti révolutionnaire résolut une expédition contre le Milanais; et ceci bien avant que l'insurrection éclatât dans le royaume Lombardo-Vénitien. On peut même ajouter que les premiers ferments de désordre partirent du royaume de Savoie dans le Milanais, comme les idées révolutionnaires du Piémont étaient venues de Paris; transmission d'idées par le télégraphe électrique de la propagande : n'était-ce pas une grande aventure qu'allait jouer Charles Albert en s'attaquant aux forces de l'Autriche?

C'était par le Piémont et par la Suisse que la propagande pouvait atteindre la Lombardie, et quelque sévère que fût la police autrichienne, les émissaires pénétraient partout. L'intervention du Milanais eut trois causes : 1° La première vint de Paris, du manifeste surtout de M. de Lamar-

tine, encouragement jeté à toutes les révoltes et qui leur promettait appui, fraternité : 2° La seconde fut le concours à main armée des réfugiés lombards alors répartis sur la frontière piémontaise et dans le canton du Tessin : 3° L'exemple et la pensée généreuse, mais imprudente de Pie IX qui voulait l'unité et la liberté de l'Italie. Avec ces causes l'ambition personnelle de Charles Albert qui aspirait à un grand rôle d'épée et de couronne digne de sa maison.

L'insurrection impétueuse presque partout dirigée par les Polonais ne permit pas une résistance régulière, et le feld maréchal Radetzki établit sa ligne d'opération sur Mantoue et Vérone. La plus habile tactique contre l'insurrection, c'est de la laisser d'abord se développer dans ses conditions impétueuses, dissolvantes. Bientôt elle se divise, s'affaiblit, s'absorbe en elle-même et bien plus en Italie qu'ailleurs. Il est certain alors qu'un esprit d'ardente résistance était partout organisé, dans les États-Romains, à Naples, en Sicile : l'opinion révolutionnaire s'était servie de tous les prétextes, de tous les griefs, de toutes les souffrances pour préparer une insurrection générale. A peine l'étendard de l'indépendance était-il levé sur un

point, qu'aussitôt accouraient tous les réfugiés que les anciens gouvernements avaient rejetés loin de la patrie ; ceux-ci justement irrités contre les pouvoirs réguliers travaillaient avec ardeur à leur renversement. Dès lors une nouvelle direction fut donnée aux affaires révolutionnaires d'Italie. Jusqu'à ce moment le parti modéré et d'accommodement avait eu la supériorité : on se serait entendu avec les souverainetés existantes auxquelles on ne demandait que de simples concessions. Mais dès que les exilés intervinrent dans la direction suprême du mouvement, il se manifesta un autre esprit; ce qu'on appelait la jeune Italie, c'est-à-dire le parti de l'unité et de la République prit la haute main partout, moins à cause de son nombre qu'à raison de ses intrigues, de sa persévérance, de son parler haut, et surtout d'une circonstance qu'il faut faire connaître.

Le parti des réfugiés de la jeune Italie s'appuyait sur le concours secret de la France. M. de Lamartine et M. Bastide avaient leurs affections, leurs tendresses orgueilleuses pour les partisans de la République : rois, souverains, grand duc, tous ces pouvoirs leur paraissaient des idées de transitions qui devaient disparaître au rayonnement du

soleil de la démocratie; si dans leurs rapports réguliers, ils ménageaient encore les rois de Sardaigne, le grand duc de de Toscane, le roi de Naples, leurs tendances, leurs penchants n'étaient pas pour eux; ils soupiraient après le jour où l'Italie réaliserait son rêve d'unité et de liberté. Auprès de M. Bastide, il n'y avait accès que pour ces turbulents qui agitaient les États de Modène, de Parme; le pape seul trouvait grâce et même on suscitait déjà la distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. La faveur accordée au parti unitaire républicain en Italie fut si grande dans le ministère de MM. Lamartine et Bastide que sur une seule lettre écrite par M. Mignet, simple vœu formée pour le triomphe de la cause constitutionnelle, le chef des archives aux affaires étrangères se vit obligé de donner sa démission. S'il n'y avait aucune franchise politique dans le rôle de M. de Lamartine, il fallait s'en prendre à la faiblesse extrême de ce caractère, à un désir de conciliation qui cherchait partout des applaudissements et des éloges.

M. de Lamartine se trouvait en présence d'une nécessité complexe. Il ne dissimulait pas que si l'on ne jetait pas l'Europe dans d'inextricables em-

barras par un mouvement révolutionnaire, on verrait tôt ou tard se reformer la coalition de 1814 et de 1815. De là les encouragements donnés aux réfugiés en France, les inflammations jetées par la presse du Gouvernement même. Tout ceci n'était qu'en parole; il y avait des apparences de fermeté et une hauteur de phrases; en réalité on était fort désireux d'éviter une complication sérieuse et la guerre. Dans les premières conversations de M. de Lamartine et de quelques agens des cabinets étrangers, il fut bien entendu que la France n'interviendrait nullement dans la question des souverainetés. C'était le langage de Louis-Philippe depuis 1830, avec moins de dignité et de fermeté que M. Guizot, car ce ministre était fortement intervenu dans les affaires d'Italie. On se posait donc officiellement de manière à éviter la lutte; on était fort doux dans les conversations secrètes et très-hautain dans la presse.

La première preuve que devait donner M. de Lamartine de son affranchissement des traités de 1815, n'était-ce pas la reconstruction d'Huningue, protestation libre, spontanée, puisqu'elle s'exerçait sur notre territoire? d'où vint qu'il n'en fit rien? c'est qu'à côté des paroles retentissantes de

son manifeste, il y avait la réalité des affaires; M. de Lamartine n'avait pas osé briser les traités; il avait surtout à ménager l'Angleterre. Cette puissance, sans doute, ne ferait pas la guerre, mais attentive et défiante, elle imposait la condition essentielle d'un respect absolu des traités : habituée aux formes de Parlements, aux déclamations oratoires, elle n'ajoutait pas un sens trop absolu aux paroles de M. de Lamartine, d'ailleurs toujours fort élastiques pour les rapports européens. Sur un seul point le ministre avait la main forcée, la théorie de la propagande dans son expression la plus étendue; c'est par la paix qu'il voulait la répandre; l'exemple de la France engagerait le monde dans les voies démocratiques; il ne s'agissait plus de conquêtes, d'invasions armées, mais du rayonnement de la lumière républicaine.

Il y avait en effet une question considérable pour les cabinets; c'était l'application de ces principes de propagande et la manière dont ils seraient accueillis et favorisés par M. de Lamartine. L'Europe s'en préoccupait d'autant plus qu'elle savait que Paris était le foyer ardent de toutes les émigrations, polonaise, allemande, italienne et espagnole : M. de Lamartine allait-il jeter tout cela sur

l'Europe? C'était bien assez que la propagande d'exemple et de principes qui allait retentir au loin! Déjà des émissaires envoyés par le comité de Paris avaient parcouru la Belgique et l'Allemagne pour se mettre en rapport avec les démocrates de tous les pays, et le premier essai de la République à Bruxelles avait pour origine le comité d'étrangers établi à Paris. Ce projet fut complétement déjoué, mais l'agitation s'étendit en Allemagne, jusqu'à Berlin, où des difficultés graves s'étaient déjà élevées entre le roi et les États.

Qu'on s'imagine l'effet naturel, spontané que dut produire sur le parti démocratique allemand la nouvelle de la proclamation d'une République à Paris! La conspiration contre la monarchie prussienne prépara son coup de résistance et d'éclat; on remarquera que nul mouvement populaire n'a chance de succès que lorsqu'il est secondé par un grand mécontentement bourgeois, et tel était l'état des esprits à Berlin et dans la Prusse méridionale. L'éducation des Universités était tout-à-fait démocratique; des ouvriers étrangers, et particulièrement des Polonais, demeuraient à Berlin, et tous courageux, ils pouvaient seconder une prise d'armes dans le sens démocratique. Comme

à Paris, le 28 Février, beaucoup demandaient des réformes, peu appelaient la République, avec cette différence, que la bourgeoisie allemande pleine de raison, de sang-froid et de calme, n'accepterait, en définitive, que sa propre idée sans subir les exigences de la démocratie.

Le roi Frédéric-Guillaume était alors flottant entre deux partis : il y avait autour de lui une force militaire très-dévouée qui blâmait les concessions faites et voulait en appeler au combat. L'armée n'avait-elle pas créé la Prusse de Frédéric-le-Grand? Dans les provinces du Nord (la vieille Prusse), le parti de l'antique monarchie avait aussi de nombreux adhérents. Le second parti avait sa force spécialement à Berlin; c'étaient les étrangers qui, de concert avec les étudiants allaient bouleverser la Prusse. Il y a pour tous les événements une cause et pour les catastrophes un motif; dans un intérêt politique d'agrandissement et de popularité, la Prusse avait adopté une marche très-libérale à l'égard des Polonais du Grand-Duché : le cabinet de Berlin, séparé sur ce point de l'Autriche et même de la Russie, accueillait avec un vif empressement tous les réfugiés qui arrivaient en proscrits des provinces polo-

naises soumises aux puissances rivales. Il s'était donc formé à Berlin un comité permanent qui, sous prétexte de préparer l'émancipation de la Pologne, travaillait l'esprit démocratique de l'Allemagne. A Berlin comme dans le grand duché de Posen étaient organisées des sociétés secrètes qui ne demandaient qu'un prétexte, qu'un moment pour éclater. Le roi Frédéric-Guillaume l'avait appris enfin, et voilà pourquoi il s'était raidi sur les dernières concessions qu'il avait voulu restreindre dans le cercle des traditions historiques.

L'esprit révolutionnaire se place toujours sous la protection d'une réforme utile, afin d'attirer à ses idées la bourgeoisie paisible qui veut le progrès et non le bouleversement; à Berlin, la tactique fut la même. Le roi, en se renfermant dans une certaine mesure à l'égard des États, s'était aliéné une fraction de la bourgeoisie, et quand les premières nouvelles de Paris arrivèrent avec la proclamation de la République, les comités résolurent d'agir dans une pensée d'émancipation démocratique, celle enfin du manifeste de M. de Lamartine, publié le 5 mars et fort élastique pour la politique d'intervention de la France, encouragement très-dessiné pour toute tentative de révolution au dehors. C'é-

tait un système de propagande développé en phrases pompeuses et qui parlait aux fibres révolutionnaires de tous les peuples : indépendamment de cette influence morale d'un manifeste écrit par l'ordre d'un gouvernement régulier, il y avait aussi l'action directe et propagandiste des comités allemands en Suisse, à Paris. C'est par cette action réunie qu'éclata l'insurrection de Berlin, l'œuvre presque exclusive des réfugiés polonais, d'un courage intrépide et auxquels se réunirent les étudiants d'Allemagne sous leurs professeurs.

C'était le faux côté dans l'esprit du roi de Prusse que la liberté laissée aux tendances audacieuses des idées philosophiques, et en même temps la compression qu'il voulait apporter au développement des libertés politiques. Une erreur commune à tous les gouvernements, c'est de croire qu'ils seront toujours maîtres de renfermer dans les froides conditions d'une thèse pacifique les doctrines qu'ils laissent circuler, comme si ces doctrines ne devenaient pas un fait par leur expansion naturelle! ainsi avait été le gouvernement de Louis-Philippe et la faute capitale de M. Guizot : licence des doctrines, répression des actes; ainsi était encore le gouvernement du roi de Prusse; dans

les Universités, les idées les plus factieuses circulaient librement; la plupart des professeurs en étaient fortement empreints; on sait en Allemagne la puissance des Universités, la générosité de courage qui les anime, et Berlin, par une combinaison de politique allemande, était devenu le centre des hautes études et de l'enseignement des professeurs les plus hardis.

Si l'impulsion du mouvement insurrectionnel de Berlin vint assurément de Paris, il était déjà dans les esprits de la génération des écoles : l'esprit d'imitation fit le reste. On dressa des barricades, et la force militaire dut repousser par les armes ce véritable mouvement révolutionnaire. Il y a deux résolutions à prendre pour un pouvoir : ou les concessions, et alors il doit les faire larges, pleines, actives; ou la répression, et, en ce cas, elle ne doit pas se faire à demi. Dans le fait, les troupes royales furent victorieuses à Berlin, mais le roi, le cœur navré, s'arrêta en présence de la guerre civile ; il préféra faire quelques concessions, et l'on vit alors les troupes se retirer de la ville, le prince royal exilé de Berlin; enfin cette scène terrible des funérailles où le roi fut obligé de saluer des cadavres. Dès ce moment deux par-

tis se dessinèrent fortement à Berlin : une minorité active, en turbulents rapports avec le parti républicain en Suisse, en Pologne et en France voulait obtenir enfin le triomphe de la démocratie, par le renversement du roi et de sa dynastie. La très-grande unanimité de la bourgeoisie voulait la conservation du roi avec les formes d'une constitution allemande. Frédéric-Guillaume penchait pour ce parti parce que son ambition définitive était la domination morale et politique de la Germanie par l'esprit libéral et protestant : de là sa position complexe. C'est parce que la propagande réalisait le triomphe de la démocratie qu'elle fit répandre le bruit que la République était proclamée à Berlin : le 10 mars, on vit affichée à la Bourse de Paris une étrange dépêche télégraphique ; elle annonçait, non-seulement que la République était substituée à la Monarchie en Prusse, mais que le roi Frédéric-Guillaume était captif des insurgés : d'où venaient ces bruits? Rien de tout cela n'était vrai, et comment expliquer cet étrange empressement du Gouvernement Provisoire à donner cette fausse nouvelle, comme il avait donné celle de la République belge et de l'insurrection de Londres? C'est que le ministère recevait les

nouvelles par l'entremise de la propagande qui prenait ses espérances pour des réalités. Ses agents étaient affiliés aux clubs. Ensuite, quel appui ne trouvait pas l'idée démocratique par cet éclat puissant, simultané, d'une doctrine triomphant sans obstacle en Europe !

L'idée qui allait surtout dominer en Prusse, c'était celle de l'unité allemande sous un empereur constitutionnel, et cet empereur ne serait-il pas le roi de Prusse? C'est en caressant cette ambition que le cabinet de la nouvelle République française espérait prendre une bonne position auprès de Frédéric-Guillaume. M. de Lamartine faisait dire par son ministre à Berlin : « Agissez librement en Allemagne ; nous serons heureux de votre prépondérance à Francfort : ce n'est pas trop de l'alliance avec la France pour contenir les forces immenses de la Russie. » Ces offres étaient accompagnées de quelques conseils sur l'organisation du duché de Posen et l'indépendance de la Pologne donnés avec une si grande timidité qu'ils ne paraissaient être que des accessoires dans l'esprit général des instructions. Le Gouvernement Provisoire, à l'origine de la République, se montrait plus sage, se faisait plus petit que le roi

Louis-Philippe à son avénement. Les dépêches étaient plus prudentes que les paroles de tribune et les manifetes. La partie malfaisante de la diplomatie restait en dehors de M. de Lamartine et agissait par la propagande.

Ce fut un grand sujet d'étonnement que d'apprendre l'insurrection de Vienne, la joyeuse et paisible capitale. Cette émotion tenait à d'autres causes; elle éclatait surtout contre le système de M. de Metternich, l'esprit supérieur qui avait présidé aux destinées de l'Empire d'Autriche pendant trente-huit ans. La pensée qui avait dominé le prince de Metternich était la fusion constante et ferme entre les diverses nationalités Italienne, Bohême, Slave, Hongroise qui divisaient les possessions immenses de la maison régnante : éviter leur séparation était son but en donnant une satisfaction légitime à tous les intérêts, en balançant les uns par les autres. Deux causes préparaient la séparation que la prudence du prince de Metternich avait évitée, l'esprit révolutionnaire puissant, actif, et les jalousies que suscitait la longue administration du vieil homme d'État. Il y avait un accroissement de griefs et de plaintes qui s'adressaient spécialement au prince de Metternich, administrati-

vement attaqué avec d'autant plus de vivacité que le pouvoir du premier ministre était plus près de sa chute. Le mouvement qui éclata à Vienne fut d'abord dirigé par des coteries provinciales contre le prince de Metternich, très-affaibli depuis l'insurrection Italienne et fort embarrassé en présence de la Russie et de la Prusse. Le prince céda devant l'orage; on menaça son hôtel; l'empereur dut accepter sa démission.

Le prince de Metternich quitta Vienne très-agitée pour se rendre à Londres, où les grandes affaires devaient se traiter (le prince de Prusse était également parti pour l'Angleterre). L'Autriche perdait un grand homme d'État, celui qui l'avait sauvée de sa perte sous le règne de Napoléon. M. de Metternich ne pouvait plus contenir les nationalités soulevées, car là était le véritable point de la difficulté pour la maison d'Autriche. Ce qui n'était pas assez compris, c'est qu'il n'y avait pas sous la main de l'empereur une seule capitale : chaque nationalité avait la sienne, antique et forte. Si l'Autriche avait Vienne, la Bohême avait Prague; la Hongrie, Pesth et Presbourg; la Croatie, Agram, Laybach et Carlowich; le Tyrol, Inspruck, où reposaient les anciens ducs d'Autriche. Cette cons-

titution spéciale rendait la position meilleure. Le gouvernement pourrait facilement secouer le joug de Vienne et de sa population d'ouvriers. A côté de ces questions accessoires s'étaient élevées celles des nationalités et des langues, dont les érudits s'occupaient avec soin. La révolution s'était glissée à travers ces travaux d'Université qui préparent les questions en Allemagne.

A Vienne, le danger était toujours la propagande active dans toutes les capitales, foyer d'agitation et de trouble. Les faubourgs se remplissaient d'étrangers et de Polonais; les gardes bourgeoises, les corps académiques devaient jouer un grand rôle avec les ouvriers des manufactures. Un parti poussait à la République, et il était bien moins considérable qu'en Prusse; Vienne a des habitudes de joie; moins instruite et moins pédante que Berlin, elle s'était attachée à la fortune de ses empereurs qu'elle aimait de sa vieille fidélité; elle restait donc avec le sentiment monarchique. Toutefois, deux écoles se dessinaient dans cette catégorie : la bourgeoisie, très-nombreuse, acceptait une Constitution, une Charte émanée de l'empereur, telle que les comtes de Kolowrath et de Wessemberg voulaient la donner; la minorite,

très-imbue des principes démocratiques, voulait l'application absolue de la souveraineté du peuple, une Constitution émanée du suffrage universel ; ce qui paraissait le grand mot de la situation.

M. de Flahaut qui représentait le gouvernement de Louis-Philippe, vivement frappé des événements de Paris, avait envoyé sa démission. La France n'avait aucun chargé d'affaires spécial à Vienne, et le comte d'Appony dut cesser tous rapports officiels avec le gouvernement nouveau. A mesure que les événements devenaient plus graves en Italie, et que la France semblait se décider à certains armements, quelques paroles furent échangées. A la suite du manifeste de M. de Lamartine, le ministre de la guerre d'alors, M. Arago, forma avec beaucoup d'ostentation une armée des Alpes : on faisait grand bruit de cet armement, au fond peu considérable ; vingt-cinq mille hommes à peine, dépourvus de chevaux d'artillerie ne pouvaient entrer en campagne avant deux mois : énormes dépenses faites sans arriver à un résultat. Dès qu'il fut constant que la France annonçait hautement ses sympathies pour l'Italie, M. d'Appony et sa légation durent quitter Paris, et

tous rapports officiels cessèrent entre les deux gouvernements. C'était une grande perte pour les esprits modérés que le départ du comte d'Appony qui avait si puissamment contribué au maintien de la paix depuis 1830.

Cette question d'Italie était très-grave pour l'Autriche, et cependant dans l'état de travail et d'agitation où elle se trouvait pouvait-elle la conduire avec toute l'énergie nécessaire? Il faut se rappeler qu'il ne s'agissait pas seulement de la Lombardie et de la Vénitie (le royaume Lombardo-Vénitien), mais l'insurrection avait gagné une partie du Tyrol italien, et ce qui était plus grave, toutes les diverses souverainetés avaient pris fait et cause pour la révolte : la Toscane d'abord, si profondément liée à la maison d'Autriche. On savait, à ne pas en douter, que la faction démocratique poussait le roi du Piémont, le pape et Naples à prendre un parti décidé contre l'Autriche. Dans cette situation, on devait agir avec habileté ; les forces étaient trop considérables pour les heurter de front : que fallait-il donc faire ? Prendre une position inexpugnable en Italie avec Mantoue, Véronne, rétablir par tous les points les communications avec l'Allemagne par le Tyrol, la Ca-

rinthie, se déployer ensuite lentement, avec précaution, et voici pourquoi ? L'esprit italien si mobile serait très-vite fatigué, il y aurait déception et violence; les partis s'agiteraient autour des deux idées de la République et de la Monarchie constitutionnelle. Pendant ces divisions, la diplomatie agirait à Rome, à Naples, pour les empêcher de faire la guerre; si l'on ne pouvait y arriver d'abord, on attendrait patiemment que l'esprit du vrai peuple Italien se réveillât au profit de la monarchie. En toute hypothèse, cette incertitude empêcherait l'intervention française, car on pourrait dire que : « L'Italie se sauverait elle-même. »

Sur tous ces points, l'Autriche s'était parfaitement entendue avec l'Angleterre, et la présence du prince de Metternich à Londres n'était pas étrangère à ces négociations. Lord Palmerston avait déclaré que l'Angleterre : « Ne souffrirait pas l'entrée d'une armée française en Italie, » et le ministère du roi Charles-Albert avait demandé catégoriquement pour quelle cause était formée l'armée des Alpes : « Il n'avait sollicité aucun secours, il ne voulait aucun appui. » M. de Lamartine avait saisi ce prétexte pour déclarer que l'armée ne passerait les Alpes que si elle était appelée par une puissance ita-

lienne; doctrine parfaitement commode : car une fois que le roi Charles-Albert refuserait une intervention, par où passerait l'armée des Alpes? Ici vient se lier l'intrigue des réfugiés italiens, qui offrirent d'ouvrir un passage dans la Savoie aux cris de *vive la République!* La diplomatie de M. de Lamartine fut toujours d'une grande élasticité; non pas qu'on pût jamais contester la loyauté native de son caractère, mais le désir de satisfaire tout le monde et de ménager tous les partis, lui faisait promettre, s'engager sur toute chose outre mesure, et ce qu'il disait aux uns, il ne le disait pas également aux autres. La condition d'un ministre des affaires étrangères est l'habileté; il ne doit pas tout dire, mais ce qu'il affirme doit être la vérité, dût-elle révéler une position fausse !

Or, quant aux réfugiés piémontais, aux démocrates réunis sous le drapeau de la République italienne à Paris, il n'était ni loyal, ni digne d'un gouvernement honorable de les diriger vers la Savoie. De deux choses l'une, ou M. de Lamartine les jetait sur ces frontières avec l'espérance de faire triompher la République aux Alpes, et alors c'était un mauvais procédé envers la cour de Turin qu'on encourageait dans la ligue italienne,

ou bien on avait prévenu d'avance cette cour, fourni des listes, et en ce cas c'était un guet-apens qu'on tendait à des hommes qui avaient votre foi politique. Cette même conduite, on la suivit à l'égard du gouvernement belge auquel, au su de tout le monde, on expédiait des bandes armées par le chemin de fer. Ces bandes furent battues, désarmées, la République ne put s'implanter dans ces pays essentiellement pratiques qui veulent avoir la raison de chaque chose. Le Gouvernement Provisoire eut à s'excuser à Bruxelles comme à Turin; et ce fut partout sans dignité, sans vérité. N'avait-il pas également expédié la République sur les bords du Rhin, et jusqu'en Pologne par la Prusse? Les malheureux réfugiés furent repoussés en Allemagne par les résolutions fermes et décidées des gouvernements établis.

On vit dans cette circonstance une vérité incontestée savoir : que l'Allemagne, la Belgique, l'Italie se séparaient de l'idée française, et qu'il y avait plus de tendance vers la monarchie que dans les premiers jours qui avaient suivi la révolution de Février. De partout vinrent des reproches sur cette facilité au moins étrange d'un gouvernement qui se disait en paix avec ses voisins, et les faisait atta-

quer par des rebelles. M. de Lamartine répondait : « Qu'il n'avait pu l'empêcher en l'état des opinions; qu'il avait cherché à dissuader les réfugiés sans pouvoir contenir leur enthousiasme à la nouvelle des événements de leur patrie. »

Le Gouvernement Provisoire avait joué un double rôle; bien aise de débarrasser Paris d'une partie de ces réfugiés, agens et chefs de l'insurrection, il voulait aussi montrer sa coopération sincère à la propagande républicaine, en aidant leur départ. Enfin il avertissait sous main les gouvernements menacés des dispositions hostiles de ces groupes qui tombaient sur la frontière comme des avalanches. Il y eut plus de condescendances, plus de concessions faites alors que jamais M. Guizot n'en avait consenti dans ses plus mauvais jours. La hardiesse n'était que dans les phrases publiques qui s'adressaient à un autre monde qu'à la diplomatie. M. de Lamartine était trop habile pour tenir à l'Europe le langage des articles de journaux, désavoués par ses agents. Il résulta pour tous la conviction (une fois les projets des réfugiés républicains avortés) qu'il y avait un commencement de réaction en Europe contre les principes démocratiques français, et les idées de

désordres; chaque peuple voulait garder sa nationalité primitive, et la propagande perdait quelque chose de sa puissance active au dehors. On dut remarquer même que la plupart des agens français désignés primitivement par M. de Lamartine ne se rendirent pas à leur poste; bien des cabinets ne voulurent pas les admettre, et le ministre lui-même savait que ces agents inexpérimentés ou trop hardis pourraient, par leurs paroles, compromettre le système de tempérance et de modération qu'il voulait imposer à la République. Le ministre donna plus de satisfaction aux hommes du principe nouveau, dans le choix du corps consulaire; avec sa condescendance extrême M. de Lamartine se laissa dominer par la crainte de tout ce qui pouvait le blesser : il enleva les consulats aux anciens services, pour les confier à des protégés de la révolution ou du journalisme hostile. Ce n'était pas tout de nommer des consuls, il fallait encore obtenir l'exéquatur de chaque puissance : là se trouvait la grande difficulté.

Peuples et gouvernements s'éloignaient de la France; le travail de réforme qui s'opérait partout n'avait rien d'expansif et de déterminé; aucune nationalité n'appelait appui, pas même l'I-

talie que nous embarrassions par la protection indirecte que les clubs de Paris accordaient au parti démocratique. Il y avait deux systèmes en présence : celui qui, se bornant à revendiquer la nationalité, se plaçait sous la protection de Charles-Albert, le seul raisonnable, le seul qui avait chance de succès en présence de l'Autriche ; le roi avait une armée régulière parfaitement organisée, et quels étaient ces corps de volontaires jetés pêle-mêle, sans discipline, qui accouraient en vertu des ordres de la propagande, pour semer partout les idées républicaines, à Venise, à Milan et à Turin même? La réaction qui nécessairement arriverait plus tard aurait son origine dans le vrai peuple, à Naples, à Rome, à Milan. Ce qu'il était essentiel de constater, c'est qu'avec une prudence extrême, le ministère de la République avait moins fait pour la liberté de l'Italie que le gouvernement de Louis-Philippe, et si M. de Lamartine se faisait plus agitateur, il était moins hardi que M. Guizot.

Comment les peuples étrangers eux-mêmes auraient-ils gardé leur antique sympathie pour la France et pour cet étrange système de fraternité? Au moment même où ces grandes déclarations de

principes étaient placées partout dans les ordonnances du Gouvernement Provisoire, un acte de brutalité du peuple renvoyait tous les ouvriers belges, anglais, allemands, savoyards, comme dévorant le pain qu'eux-mêmes pouvaient gagner. Il ne faut adresser d'autres reproches qu'à la faim qui ne raisonne pas ; quand il y a du malaise, on en cherche partout la cause, et la souffrance fait commettre bien des injustices.

Tant il y a que l'aspect de ces ouvriers déguenillés obligés de quitter la France, sans autre motif qu'un caprice de multitude devait inspirer un triste sentiment de la fraternité de notre révolution. Dans l'Allemagne sérieuse, dans la Savoie si honnête, on l'oublia peut-être, mais l'Angleterre, qui tire parti de tous les accidents pour grandir les antipathies nationales, promena dans Londres ces ouvriers chassés par les Français, et cette circonstance, jointe à la perte de ses grands intérêts dans les industries de chemins de fer, irrita profondément la nation anglaise ; aussi son gouvernement préparait les éléments de la guerre pour les précipiter ensuite sur l'ennemi. D'ailleurs, de quoi ne menaçait pas la révolution française? Dès son début, elle avait annoncé la République d'Angle-

terre, parole irréfléchie quand on sait combien les intérêts sont graves et sérieux dans ce pays : on n'y poursuit point une folle idée, une extravagance démocratique, mais la grandeur, la puissance de la nation. L'aristocratie qui gouverne devait garder une rancune profonde de ces tentatives de propagande au moment où les Chartistes essayaient un grand mouvement contre le pays, les ministres, le Parlement et la reine. A Paris, on se trompait sur le caractère de cette démonstration bruyante, mais toujours régulière sous la protection des constables, parce que la légalité est au fond des âmes. La démonstration chartiste s'accomplit presque sans répression; l'Irlande se calma sous des lois répressives et des verdicts sévères. Le Parlement vota l'ancien bill contre les étrangers, et au moyen de ces précautions, l'Angleterre fut non-seulement préservée, mais encore ses fonds publics remontèrent au taux de (84 à 86 francs le 3 %). Ce riche pays profitait de nos folies politiques; tandis qu'on discutait au Luxembourg sur l'organisation du travail, il donnait une vive impulsion à ses manufactures; sa diplomatie s'exerçait dans toute sa plénitude en Suisse, en Italie; ses débouchés grandissaient à mesure que les nôtres perdaient de leur

activité. L'Angleterre était partout et le pavillon de la France nulle part.

Depuis la révolution de Février, il n'était pas question de la Russie dans nos relations européennes, et M. de Lamartine ne pouvait songer à des rapports tout-à-fait brisés : les négociations déjà si froides sous Louis-Philippe, s'effacèrent absolument, et ce ne fut pas sans inquiétude de la part du Gouvernement Provisoire. Il y avait dans l'empereur Nicolas deux hommes : le souverain, qui pouvait et devait voir dans la révolution française un fait menaçant pour toutes les couronnes ; le représentant de la nationalité russe, héritier de la politique de Catherine et d'Alexandre, et ces deux intérêts en se confondant pouvaient s'appuyer l'un sur l'autre. La République française toute circonspecte qu'elle pût être, lui jetait un défi par des principes, mais pour l'atteindre, il fallait passer sur la nationalité allemande, soulevée par l'idée démocratique. Des levées immenses étaient ordonnées dans tout l'Empire russe ; elles pouvaient servir les intérêts des couronnes que le gouvernement de Pétersbourg n'abandonna jamais. Ainsi l'alliance Suédo-Danoise donnait à la Russie une immense prépondérance sur la grande race scan-

dinave; des négociations secrètes lui assuraient un certain ascendant sur la race slave; de sorte que la lutte allait se poser dans la plus vaste et plus poétique proportion. C'était comme au IVe et Ve siècles une guerre de nationalité, de migration et de peuple; si le principe de démocratie agitait la France, l'Italie, l'Allemagne; les croyances allaient entraîner des myriades d'hommes dans une lutte primitive.

La Russie avait une pensée tellement fixe sur ce point qu'elle voulait mener à ses côtés les Turcs eux-mêmes, ses anciens ennemis; elle agissait prudemment avec ses lenteurs habituelles. L'Europe prêtait la main à cette œuvre. Avec tous les dehors de l'indifférence et des rapports d'une certaine cordialité, l'Angleterre était profondément blessée des principes émis par les nouvelles écoles en France : indépendamment des injures qu'on lui prodiguait et qu'elle nous rendait bien, quelle était la tendance de toutes les doctrines économistes développées dans la presse française et au sein même du nouveau Gouvernement? N'était-ce pas ce qu'on appelait l'émancipation de la classe ouvrière, n'étaient-ce pas des gémissements sur les misères des travailleurs en dénonçant au monde l'égoïsme

de l'industrie anglaise; si donc le principe émis par la multitude en France triomphait, c'en était fait des prospérités de l'Angleterre, et cette situation, M. de Lamartine ne l'avait pas suffisamment comprise, quand il espérait la neutralité de l'Angleterre; elle serait en toute chose dessinée contre nous. Déjà ses journaux nous dénonçaient à l'Europe comme une nation livrée à tous les principes subversifs de l'ordre européen. Il faut lire les articles du *Times* et du *Morning Chronicle*, depuis le 1er mars jusqu'au 30, pour comprendre la véritable pensée du cabinet anglais.

C'est qu'avec les principes qui triomphent alors sous le Gouvernement Provisoire, l'ordre social était menacé. Nous trouvons l'Angleterre partout, en Portugal, en Suisse, en Italie, expliquant avec des commentations craintives ou railleuses nos tendances, nos doctrines, nos ambitions et notre faiblesse. Constantinople n'échappe pas à cette action anti-française; l'Angleterre de concert avec la Russie, engage la Porte-Ottomane à multiplier ses armements pour une éventualité prochaine, et cette éventualité, c'est le recouvrement d'Alger et des anciennes provinces de la Porte en Afrique. A la première guerre, l'Afrique rentrera sous la souve-

raineté de la Porte-Ottomane. Le Maroc et Tunis la secondèrent avec efficacité. De là, les difficultés diplomatiques qui ne permettent pas la reconnaissance immédiate de la République par la Turquie; ce qui ne vient que plus tard.

Dans le fait et malgré la politique tempérante et déclamatoire de M. de Lamartine, il y a peu de résultats obtenus le 30 mars : l'Angleterre a un ambassadeur à Paris comme à Lisbonne, ou dans les Républiques américaines, pour observer, agir ; la Prusse ne se prononce pas; l'Autriche est sans légation officielle; la Belgique est trop rapprochée de nos frontières pour ne pas cultiver nos rapports; la Suisse nous a reconnus, mais froidement, depuis surtout que les questions sociales sont venues compliquer les formes politiques : quel est l'État qui pourrait subir le communisme? Le cabinet de Turin nous ménage sans nous reconnaître officiellement encore : à Madrid, en Italie, même tendance. Chose assez curieuse ! les États-Unis d'Amérique même ne nous donnent qu'un assentiment conditionnel, et cela s'explique: la liberté politique, telle que l'entend le Congrès américain, se lie à toutes les franchises, à la grande indépendance, aux vérités pratiques du gouvernement et des individus. On ne

s'inquiète pas des opinions les plus excentriques, parce qu'elles ne pénètrent jamais dans les réalités du gouvernement : aux États-Unis, on trouve l'antagonisme des intérêts, l'esclavage des noirs, une activité infinie du commerce, parce que chacun agit selon son droit, sa valeur; et c'est ce qui constitue les grandes, les véritables sociétés. La nouvelle République française allait-elle réaliser ces vérités pratiques? allait-elle sortir des mains imprudentes ou coupables qui nous menaient à une crise immense?

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.





